
EXLIBRIS E.
MAREUSE





MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1766.

PREMIER VOLUME.

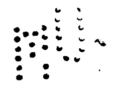
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



MERCURE
DE FRANCE.
AVRIL 1766.

ARTICLE PREMIER.
PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

SUITE DE LA QUESTION:

COMMENT doit-on gouverner l'esprit & le cœur d'un enfant pour le faire parvenir à l'état d'homme heureux & utile ?

L'ENFANT, dans le berceau, ne jouit que des mouvemens de son cœur; il discerne cependant par leur seule impression le sentiment de tendresse dans sa nourrice, & s'en affecte lui-même; il trouve, malgré

la foiblesse de ses organes, les moyens de lui en témoigner sa reconnoissance & sait s'en faire entendre : il les puise dans la simple nature : elle est son premier maître ; il la suit en croissant, l'observe d'un œil attentif, & ses mouvemens déterminent ceux de son cœur. L'étonnement le saisit à la vuë des objets qu'il apperçoit, & la frayeur s'en empare au moindre signe qu'il en voit : il s'afflige sur un objet douloureux s'il voit qu'on s'en afflige ; il plaint le malheureux s'il entend le plaindre ; il pleure, il rit, & son cœur s'affecte suivant l'impulsion qu'on lui donne : l'impression s'en fait plus ou moins sentir chez lui, suivant le degré de sensibilité de son cœur ; & cette sensibilité, cause occasionnelle des sentimens naturels, est toujours en raison du physique des êtres.

L'étude du naturel d'un enfant doit donc entrer dans les soins du maître qui se propose son éducation : quelquefois ce naturel peut être détruit par l'impression trop forte qu'il recevroit ; souvent par sa dureté il peut s'opposer à toute espèce de modification qu'on voudroit lui donner. Cette résistance n'est cependant pas invincible ; l'acier le plus dur céde aux simples frottemens de la lime ; l'impression fréquente du sentiment peut, en accélérant

ou en altérant la force des mouvemens du cœur, l'amollir insensiblement; c'est dans cette partie de l'homme que réside le germe des vertus naturelles, elles éclosent par sa sensibilité; si la masse est trop dure, rien ne doit être négligé pour la rendre maniable : leçons, exemples, objets capables de l'ébranler, impressions de crainte, d'amour, de compassion, de douleur, tout doit être employé : ce n'est que par cette heureuse sensibilité qu'il est possible à l'âme de s'affecter d'humanité, d'amour, de crainte & de reconnoissance. Elle ne peut ailleurs que dans un cœur remué par ces sentimens, découvrir, par le secours de sa raison, la loi de ne faire à autrui que ce qu'on veut qu'on nous fasse, & s'affecter de justice & de probité; enfin, ce n'est que sur l'assemblage de l'amour, de la crainte & de la reconnoissance qu'on peut établir dans un cœur la religion envers l'Être suprême. La religion, utile à l'homme pour son bonheur, le soutient contre son orgueil & adoucit l'amertume de son sort par l'espérance dont elle l'entretient; elle modifie les passions de l'âme & les dirige vers les objets dignes de l'excellence de son être : sans désapprouver l'homme dans sa constitution, elle lui apprend à faire usage des passions humaines, & sait en allier la

jouissance qu'elle lui permet avec la raison qui l'éclaire ; elle l'instruit à être vertueux pour lui-même, & le console de la perte d'une partie de ses plaisirs par la félicité qu'elle lui promet, & par celle qu'il éprouve en se soumettant à la loi qu'elle lui impose; c'est une chaîne sacrée qui lie les hommes entre eux & les lie à la divinité même : en rapprochant les cœurs, elle réunit les esprits dans l'obéissance due aux auteurs de nos jours, dans le respect pour le Prince & pour les loix, dans l'amour pour la patrie & dans la juste déférence que tout homme doit à celui qui par son état & dans l'ordre public est au-dessus de lui.

La connoissance d'un Dieu créateur de l'univers n'est point au-dessus de la capacité d'un enfant ; dès l'aurore de sa raison, il semble même par ses questions demander cette instruction : à la surprise qu'il a témoignée en découvrant les objets, l'admiration succède dès qu'il peut en distinguer la forme, bientôt on l'entend en louer la beauté & enfin demander qui est-ce qui a fait cela ? Seroit-il trop tôt de lui faire connoître alors un premier principe ? & doit-on lui laisser plus long-temps ignorer une vérité qu'il cherche ? En descendant avec lui de ce principe sublime, ne peut-on pas l'aider à remonter par la gradation des

connoiſſances juſqu'au terme *le plus* près de la Divinité qu'elle-même a preſcrit à l'eſprit humain, & au-delà duquel, quelque effort qu'il faſſe par le reſſort de l'imagination, il ne s'élancera jamais.

L'imagination, qui porte dans ſon étendue & dans ſon impénétrabilité l'image la plus rapprochée de la Divinité, eſt une portion de l'âme qui exige les ſoins les *plus* attentifs ; pour pouvoir la régler en retardant ſa marche, on ne ſauroit trop tôt exercer le jugement dans ſon ſujet. Le jugement n'étant autre choſe que le produit de la penſée ſur deux idées relatives conçuës & comparées, il eſt facile de préſenter à un enfant deux idées analogues à ſon âge, qu'il conçoive, compare, & dont on puiſſe lui demander ce qu'il penſe : l'âme aidée dans l'exercice de cette faculté, qui fait partie de ſon eſſence, ne peut que contracter l'heureuſe habitude de diſcerner le juſte de l'injuſte & celle de ſe familiariſer avec la vérité. Par cette importante connoiſſance, combien l'homme, à meſure que ſa raiſon ſe déploie, ne peut-il pas tirer de conſéquences utiles à ſon bonheur & à celui de ſes ſemblables ? Si ſon orgueil le porte à ſe comparer à l'Auteur de l'univers, ne le conſidérât-il que dans ſes œuvres, quel peut être le réſultat de

ſa penſée ? S'il ſe regarde vis-à-vis de l'univers, que peut-il penſer de lui-même ? S'il jette les yeux ſur ſes égaux, que peut-il penſer d'eux vis-à-vis de lui & vis-à-vis l'Être ſuprême ? Ce n'eſt qu'à l'aide du jugement que l'homme peut apprécier les choſes à leur juſte valeur, & ce n'eſt que ſur cette appréciation qu'il peut régler le prix dont elles doivent lui être : c'eſt l'ouvrage de ſa raiſon, dont on doit lui apprendre à ne faire uſage que d'après l'effet du jugement.

Combien d'hommes, ignorant cette maxime, marchent dans les ténèbres à la lueur d'une fauſſe raiſon qui les éclaire, les égare & ſouvent les conduit, aveuglés par l'orgueil, au comble de la folie humaine !

En vain objecteroit-on, en adoptant le ſentiment du Philoſophe moderne dont j'ai déja parlé, que l'âme d'un enfant eſt incapable de juger : la conception, la réflexion & le jugement ſont des propriétés de l'âme, comme l'étendue, la ſenſibilité & le mouvement ſont des propriétés du corps humain : ils ont également beſoin d'être exercés pour jouir de leurs facultés, & ils exigent les mêmes ſoins & les mêmes ménagemens dans leurs exercices. Il ſeroit auſſi déraiſonnable de demander la ſolution d'un problême à un enfant, que d'exiger de

lui qu'il parcourût un très-grand eſpace de terrein dans un temps très-court ; on doit par gradation l'accoutumer & l'aider à concevoir, réfléchir & juger, comme on l'accoutume & on l'aide à marcher ſur le terrein le plus uni, l'abandonnant quelquefois à lui-même ſans le perdre de vue, toujours prêt à le ſoutenir dès qu'il chancelle & à le ramener au principe quand il s'égare & s'en écarte. La docilité chez l'homme n'eſt l'effet que de ſa foibleſſe & de ſes beſoins ; dès qu'il peut voler de ſes propres aîles, enhardi par l'orgueil, il ne connoît plus de maître.

Il eſt eſſentiel de profiter de ſon enfance pour l'accoutumer au joug d'une raiſon étrangère juſqu'au moment où, par la ſienne, il puiſſe établir ſon empire ſur lui-même. Ce moment eſt pour l'homme l'époque du bonheur ; & pour lui en procurer une jouiſſance plus certaine, on doit préparer ſa raiſon contre le développement des paſſions. On étouffe aiſément l'incendie qui commence ; mais quand tout l'édifice eſt embrâſé, les efforts qu'on emploie pour appaiſer la flamme ne ſervent qu'à l'irriter.

C'eſt à tort qu'on accuſe la raiſon humaine d'être trop foible pour s'oppoſer au torrent des paſſions ; ſa foibleſſe n'eſt occa-

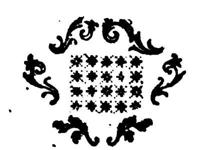
ſionnée que par le défaut de culture : c'eſt le plus bel attribut de l'homme, puiſqu'il le diſtingue ſeul des autres créatures vivantes, & c'eſt la partie la plus négligée dans l'éducation qu'on lui donne. On l'inſtruit à raiſonner avant qu'il ait appris à juger ; à décider avant qu'il ſache ce qui eſt juſte ; on n'emploie ſa mémoire qu'à orner ſon eſprit ; on ne l'inſtruit à faire uſage de ſa raiſon que pour un faux art de diſcourir : il eſt dans ſa propre éducation l'objet preſque ſeul oublié, on ne l'entretient jamais de lui-même, on veut qu'il connoiſſe tout, & on lui laiſſe ignorer ce qu'il eſt ; on voit d'un œil tranquille l'âge du trouble & du feu des paſſions s'approcher ; on ne prend aucun ſoin de le fortifier contre leur dangereux empire, & on le laiſſe ſans défenſe expoſé à leur tyrannie : il ſait tout cependant, hors l'art important de ſavoir ſe conduire lui-même.

C'eſt ainſi que l'homme enfant, admiré comme un prodige dans l'eſpèce humaine, excite la compaſſion dans l'adoleſcence, & termine ſa carrière avec le mépris du public. Le deſir d'être heureux & la vaine eſpérance de l'être en ſatisfaiſant ſes paſſions, lui fait tout entreprendre ; ſans reſpect pour ſon être qu'il ne connoît pas, ſans égards pour ſes ſemblables qu'il ne

connoît pas davantage, il sacrifie tout au projet de son bonheur : son esprit enrichi de connoissances, échauffé par l'orgueil, en impose à son cœur, s'il ose le désapprouver. Sans rien attendre ni redouter d'une Divinité dont la croyance le gêne, il ne connoît d'autre distance entre le ciel & lui que l'espace qui l'en sépare ; & si, pour le malheur de l'humanité, sa naissance l'a placé dans un rang élevé, plus audacieux encore, s'élevant au-dessus des loix, il ose se regarder comme un de ces demi-Dieux dont les vices furent des vertus : le moindre obstacle à sa volonté, la plus légère contradiction qu'il éprouve dans les événemens de la vie, font le supplice de la sienne, & il ne retrouve plus hors de lui ce bonheur qu'il éprouvoit avec lui dans son enfance avant l'empire de ses passions ; chargé d'opprobres & de mépris, souvent accablé sous le poids des infirmités humaines, auxquelles il ne peut opposer qu'une vaine fureur, se détestant lui-même, détestant la nature, il meurt, & le désespoir l'accompagne au tombeau.

Formé par d'autres mains, il eût été heureux ; sa raison, fixée par le jugement, auroit été son guide ; elle lui eût tracé une autre route ; il eût appris à faire usage des passions humaines & à les tenir dans les

bornes prescrites par la Divinité pour le bonheur de l'homme. Son cœur, empreint des sentimens qu'un maître habile auroit sçu développer, en eût répandu les charmes sur son esprit, & faisant son bonheur, eût fait celui de la société. Ses affections bien dirigées eussent été des vertus ; son orgueil bien conduit eût tourné à sa gloire ; son esprit, soumis à la raison, eût cherché, d'intelligence avec son cœur, à acquérir des connoissances utiles à lui-même & à ses semblables ; enfin, content de lui-même, remplissant ses devoirs vis-à-vis de l'Être suprême & de ses pareils, il seroit parvenu à l'état d'homme heureux & utile.



SUR la mort du ROI DE POLOGNE, Duc de Lorraine & de Bar.

QU'ENTENDS-JE ? quels gémissemens !
La terre est couverte de larmes,
Mon cœur est pénétré des plus vives alarmes,
Le cri de la douleur a passé dans mes sens.
O ciel ! quel malheur nous accable ?
Tout annonce la mort d'un Monarque adorable,
Le désespoir règne aujourd'hui,
Un deuil universel couvre cet hémisphère,
Les Lorrains ont perdu leur père,
La Religion son appui.
Auprès d'un triste mausolée
Je vois la Vertu désolée;
Les Arts, les Talens abattus
Pleurent ce moderne *Titus*.
Ah ! pourquoi, Parque trop cruelle,
Couper la trame de ses jours ?
Il auroit dû vivre toujours,
Pour servir aux Rois de modèle.
Des plus illustres conquérans
On vante sans cesse la gloire;
De STANISLAS, dans tous les temps,
On chérira plus la mémoire :
C'est toujours par le cœur que les Princes sont
grands.

*Par M. DE C***.*

SUR le même sujet.

O mort, quelle est ton injustice !
Le meilleur des Princes n'est plus.
C'est un triomphe pour le vice,
Un coup affreux pour les vertus.

Par le même.

LES ACADÉMIES,

POEME lu à l'assemblée publique de l'Académie de ROUEN, par M. l'Abbé YART, des Académies de Lyon, de Caen, & Censeur Royal de la Société d'Agriculture de Rouen.

EN VAIN pour raisonner, pour instruire & pour
plaire,
Loin des sociétés *Trinon* fuit dans les bois :
Misantrope, chagrin, rêveur, atrabilaire,
De la sage raison il n'entend point la voix.

Ce Poëte isolé de la cour, de la ville,
Ose tracer les goûts, les usages, les mœurs ;

Il ne peint que lui-même, & son pinceau stérile
colore sombrement des tableaux imposteurs.

Quelle stupidité, quelle fureur t'entraîne,
Philosophe insensible au plaisir, à l'honneur!
Nos doux amusemens ont allumé ta haine;
Aimer est ton supplice, haïr est ton bonheur.

Pour adoucir l'esprit du sauvage Cynique;
Pour attendrir le cœur du dur stoïcien,
L'élève de *Socrate* établit le Portique:
Alors le vrai savant fut le vrai citoyen.

C'étoit de cette école, en grands hommes
féconde,
Que sortirent les arts, les grâces, les talens;
D'éloquens écrivains, législateurs du monde,
Des peuples courageux & des Rois bienfaisans.

Rome, vous appellez le fils d'un vil esclave:
Sur les pas de la gloire il avance à la cour:
Il écoute *Mécène*, il étudie *Octave*,
Il chante les combats, les vertus & l'amour.

Restaurateurs du goût, ô cignes d'Ausonie
Dont l'immortalité couronna tous les chants,
Que seroit devenu votre puissant génie,
S'il se fût obscurci dans les bois, dans les champs?

Déja la barbarie en France dispersée,
Infecte nos ayeux de mensonges divers;
La main de *Richelieu* fonde un nouveau lycée
D'où le vrai, d'où le beau règnent sur l'univers.

Apollon, les neuf sœurs descendent du Parnasse,
Leurs plus chers favoris quittent ce mont fameux;
L'esprit, le sentiment, l'énergie & la grâce,
Et la prose & les vers descendent avec eux.

L'âme des anciens a passé toute entière
Dans les productions des écrivains nouveaux,
Et *Sophocle*, & *Corneille*; & *Térence*, & *Moliere*,
Ont le même génie, ils ne sont point rivaux.

De leurs cendres je vois renaître Rome, Athène;
Homère s'embellir des traits de *Fénelon*,
Le sublime *Bossuet* retrace *Démosthène*,
Massillon *Isocrate*, & *Fléchier* *Cicéron*.

De quelle vive ardeur, de quelle sainte yvresse,
Poëtes & savans, vous êtes transportés,
Lorsqu'au milieu de vous l'Italie & la Grèce
Offrent à nos regards leurs Dieux ressuscités!

L'ombre du grand *Corneille* en ces murs les appelle;
Il verse dans nos cœurs leurs nobles sentimens;

Rempli de son esprit, le sage *Fontenelle* (1)
De ce temple des arts jette les fondemens.

O Citoyens! entrez dans notre sanctuaire (2),
Assistez aux combats de vos fils généreux ;
Ils préférent, dans l'âge où l'on ne sait que plaire,
Les lauriers immortels aux mirthes dangereux.

Voyez-les, étonnés de leur naissante gloire,
Triompher noblement de leurs jeunes rivaux ;
Mais espérer, encor après cette victoire,
Des succès plus brillans, des triomphes plus
beaux.

Muses, rappellez-vous cette célèbre année,
Ce grand jour à jamais dans nos fastes gravé,
Où *Sapho* fut par vous de lauriers couronnée,
Et ce temple aux beaux arts par Louis élevé.

Sur un front couronné qu'un laurier est fertile !
Qu'il produit de lauriers une riche moisson !
Sapho, sur tous les trois vous formez votre style,
Votre premier chef-d'œuvre est d'égaler *Milton*.

Vous volez sur son char aux plaines éternelles ;
Vous vous précipitez dans les profonds enfers.

(1) M. *de Fontenelle* & M. *de Cedeville* ont rédigé les statuts de l'Académie.

(2) Les prix accordés à tous les arts. Madame *du Bocage* remporta le premier prix de l'Académie en 1744, la première année de son institution.

Pour un nouvel essor vous déployez vos aîles :
Votre vaste génie embrasse l'univers.

Elève de *Milton*, *d'Euripide*, & *d'Homère*, (3)
Vous respirez encor l'élégance & le goût :
L'Académie alors fut votre tendre mère ;
Vous serez son modèle assise auprès de nous.

Vos aimables conseils instruiront la jeunesse,
Vos exemples sensés borneront ses écarts,
Votre enjouement léger ornera la sagesse,
Vos riantes vertus embelliront les arts.

Votre gloire est la nôtre, habitez ce Parnasse ;
Répandez sur nos chants l'aimable aménité.
Quel plaisir d'admirer une Muse, une Grâce ;
Et d'aller avec elle à l'immortalité !

(3) On connoît le Poëme du *Paradis perdu*, la *Colombiade*, les *Amazones*, ses savantes & aimables lettres, ses jolis vers.



ÉPÎTRE à Mlle DURANCY, Actrice de l'Opéra.

Que de nos cœurs tu te rends bien maîtresse !
Eh ! qui pourroit te résister ?
Voix, attitude, geste, en toi tout intéresse ;
Tes sons brillans viennent nous transporter.
Mais à voir ton jeu vrai, ton jeu plein de finesse ;
On dit : de ses talens le moindre est de chanter.
Sous mille formes différentes,
C'est toujours, & ce n'est pas toi ;
O magique secret dont j'éprouve la loi !
Durancy, je te crois ce que tu représentes.
Princesse, que d'éclat & quelle majesté !
Tu ranges tout sous ton empire.
Bergère, ah, Dieux ! quelle naïveté !
C'est la nature qui t'inspire,
Et fixant tes attraits, d'amour friand butin ;
Chaque homme voudroit être ou le *Prince* ou *Colin*.
De ce desir frivole où mon âme s'engage,
Ton amitié, j'en fais grand cas,
Ton amitié me dédommage.
Loin de l'intrigue & du fracas,
De la gloire, des arts carressée & suivie,
Tu leur a consacré ton innocente vie.

Sans caprice, sans ton, sans dédain, sans humeur,
La simplicité te décore.
Tes talens, tes appas n'ont rien que d'enchanteur :
Au théâtre on t'admire, à la ville on t'adore.

*Par M. G***.*

ROZALIE.

ANECDOTE FRANÇOISE.

(*L'amour*)
Fut de tout temps grand faiseur de miracles :
En gens coquets il change les *Catons* ;
Par lui les sots deviennent des oracles ;
Par lui les loups deviennent des moutons.

La Fontaine.

QUI m'empêchera de dire que *Rozalie* étoit la plus belle & la plus aimable fille de la ville qu'elle habitoit ; qu'elle en étoit la plus riche ; qu'elle ne dépendoit que d'un oncle & d'une mère aussi très-riches, qui l'adoroient & dont elle étoit l'héritière ?... Qui peut & doit le mieux savoir que moi qui vous en offre aujourd'hui l'histoire ? Croyez-le donc, & je commence.

L'aimable & jeune *Rozalie* n'avoit connu

que foiblement son père; elle avoit eu le malheur de le perdre dans un âge très-tendre.

Madame *de Forbin*, sa mère, avoit pensé succomber à la douleur que lui inspiroit cette perte; sa tendresse pour *Rozalie* avoit pu seule la rappeller à la vie : elle avoit senti combien elle étoit nécessaire au bonheur d'une fille si chère, & avoit sçu dès-lors lui sacrifier l'espèce de plaisir qu'elle trouvoit dans son affliction. Cette tendre mère avoit recueilli avec soin la très-ample succession que lui avoit laissée son époux, persuadée que de grands biens, joints aux grâces naturelles de *Rozalie*, ne pourroient que la rendre d'autant plus heureuse.

Rozalie annonça dès son enfance tous les charmes, tous les talens & toutes les connoissances qui devoient la rendre si supérieure à son sexe. Les sciences les plus abstraites, les plus sublimes, les talens les plus agréables, les plus variés, remplirent tour à tour cet intervalle qui sépare l'adolescence de l'âge du sentiment.

Madame *de Forbin* ne pensoit pas, comme tant d'autres, que des talens superficiels, qu'une vertu hérissée de préjugés, qu'une connoissance vague de ce que l'on appelle *le monde*, étoient tout ce que moralement

devoit savoir une jeune personne qui, par sa figure & ses grands biens, pouvoit prétendre à tout. Elle savoit qu'il est mille instans dans la vie où l'âme éprouve un vuide presque toujours dangereux lorsque l'on ne trouve point en soi des ressources pour le remplir.

Rozalie apprit donc tout ce qu'il ne lui étoit pas permis d'ignorer. Ses talens & ses charmes furent bientôt regardés comme autant de prodiges.

Elle touchoit à sa quinzième année, & jusques-là n'avoit connu que d'innocens desirs; une volière, de la musique, d'excellens livres, avoient fait ses plaisirs : mais insensiblement ces objets, d'abord si chers à son cœur, n'en remplirent bientôt plus qu'une légère partie. Une espèce de langueur, une sorte de tristesse sourde s'empara de son âme & sembloit communiquer à toutes ses actions l'empreinte ou tout au moins le germe de la mélancolie.

Parmi les personnes que Madame *de Forbin* recevoit chez elle, *Rozalie* ne put s'empêcher de remarquer & de distinguer même le Chevalier *d'Alc****, qui joignoit à l'esprit le plus orné, aux talens les plus agréables, une figure faite pour plaire. Son régiment étoit en quartier dans le voisinage du château de Madame *de Forbin*,

&

& il venoit, ainsi que tout son corps, se réunir à l'excellente compagnie que cette femme charmante savoit rassembler chez elle.

Si le Chevalier fit quelqu'impression sur le cœur de *Rozalie*, il ne fut pas lui-même insensible à ses charmes.

Rozalie, avec une taille médiocre, mais bien prise, avoit les traits du visage parfaitement réguliers, des yeux d'un brun très-vif, & dans lesquels se peignoit sans cesse toute la beauté, toute la sensibilité de son âme, les cheveux & les sourcils du plus beau blond du monde, & le surplus taillé par la main des Grâces mêmes.

Le Chevalier, quoique d'une taille ordinaire, se faisoit d'abord remarquer: l'air de noblesse répandu dans toute sa personne, une physionomie mâle, mais séduisante, prévenoient toujours en sa faveur. Deux ou trois femmes de Paris (à la mode alors) qui, presqu'au sortir de ses exercices, s'étoient chargées de le former, n'avoient que trop nourri chez lui un germe de suffisance & de prétention avec lequel il étoit vraisemblablement né.

Il sentit trop, dès le premier coup-d'œil, tout ce que les charmes & la façon de penser de *Rozalie* avoient de supérieur, pour faire usage auprès d'elle de ce jargon futile,

de cette conduite légère, vive, impertinente même, dont il s'étoit jusques-là si bien trouvé. Dès qu'il put s'appercevoir de l'espèce de préférence dont l'honoroit l'aimable *Rozalie*, il crut, pour l'attaquer, devoir employer d'autres armes. Il ne l'aborda plus qu'avec le trouble dans les yeux & l'embarras le plus marqué.

Elle n'eut garde de soupçonner une telle conduite. La candeur de son âme ne lui permettoit point de prêter à autrui un sentiment contraire à cette noble franchise qui, quoique rare, est toujours l'apanage des cœurs aussi purs que le sien.

Si le Chevalier ne lui avoit pas encore dit qu'il l'adoroit, s'il gardoit encore le silence, ses yeux & mille soins intéressans qu'il cherchoit à lui rendre, assuroient chaque instant *Rozalie* des sentimens qu'elle lui avoit inspirés : flattée de l'hommage secret qu'il rendoit à ses charmes, elle ne voyoit dans cette passion naissante que le plaisir de triompher d'un homme aimable, que quelques succès précoces avoient enorgueilli. Mais insensiblement le Chevalier se défit de cette première timidité ; il osa parler de sa flamme, & *Rozalie* (peut-être indifférente encore) n'y fit d'abord qu'une légère attention.

Cependant l'indifférence ne peut avoir

qu'un certain période.... Le Chevalier étoit aimable, amoureux & modeste. On combat rarement avec quelque avantage un penchant qui nous est cher, sur-tout quand l'occasion d'en voir l'objet se multiplie assez pour nous familiariser en quelque sorte avec le danger qui nous environne. *Rozalie*, avec la résolution la plus forte de ne point aimer, se laissa insensiblement aller jusqu'au point de ne pouvoir se dissimuler sa naissante tendresse.

Elle ne pressentit pas plutôt sa défaite, qu'effrayée de son peu de résistance, le dépit l'indisposa contre elle-même, ne tarda pas à prendre sur sa santé, & changea son humeur assez pour alarmer sa digne mère & inquietter ses amis. Son amant seul triomphoit en secret. Eh, quel amant encore! Un de ces êtres indéfinissables, favorisés de toutes les grâces extérieures de la natûre; mais aimant par caprice, par vanité, & plus souvent encore pour le seul plaisir de séduire.

Cet odieux caractère n'avoit point échappé à la sagacité de *Rozalie*; cette légéreté folle, les inconséquences, les faux airs de son amant, quoique contraints, quoique masqués, ne lui avoient que trop fait connoître les vices de son cœur. Sa mère, heureusement, avoit pénétré dans celui

d'une fille si chère. *Rozalie* ne craint point de rougir à ses yeux, ni de lui avouer en gémissant sa foiblesse. Madame *de Forbin* la console, la rassure, & finit par mêler ses larmes à celles de sa fille ; & *Rozalie*, dès ce moment, reprit une partie de ses charmes.

Le Chevalier avoit les yeux trop fins pour que les moindres mouvemens de son amante pussent lui échapper. Séduit par de si flatteuses idées, cet amant jusques-là si modeste & si réservé, cessa de se contraindre : sûr d'être aimé de *Rozalie*, & la jugeant d'après les femmes qu'il avoit connuës, il vit son triomphe certain, agit en conséquence, & crut que le moment d'en jouir ne dépendoit plus que des moyens de le faire naître.

Cette nouvelle conduite du Chevalier acheva de faire sur l'esprit de *Rozalie* ce que sa vertu, sa raison & les bons conseils de sa mère avoient déja préparé dans son cœur. Certaine désormais du véritable caractère de son amant, elle ne vit plus en lui que ce qu'elle devoit y voir : c'est-à-dire, un jeune homme aimable en apparence, avec quelques vertus que de mauvais principes & un goût sans frein pour les plaisirs avoient presqu'étouffées dès leur naissance.

Un procès de conséquence vint alors arracher Madame *de Forbin* à sa terre, & la força de se rendre à Paris. Ce qui venoit d'arriver à sa fille fut une raison de plus pour hâter son départ : elle se flattoit que le nouveau tourbillon dans lequel se trouveroit bientôt *Rozalie*, acheveroit de rétablir le calme dans son cœur.

Madame *de Forbin* n'avoit point d'habitation particulière à Paris. Son époux qui, dans les premières années de son mariage, s'étoit laissé aller au torrent d'une très-forte dépense, n'avoit trouvé d'autres moyens pour rétablir ses affaires que de s'en éloigner & de se retirer dans ses terres, où il étoit mort quelques années après, & d'où Madame *de Forbin* n'avoit pas jugé à propos de sortir depuis. Elle se vit donc contrainte, autant par bienséance que par amitié, d'accepter un logement chez Monsieur *de Forbin*, frère aîné de feu son époux, qui depuis dix ans ne cessoit de l'en prier avec les plus tendres instances.

M. *de Forbin*, à l'âge de soixante ans, étoit encore un assez bel homme. Ses services lui avoient obtenu avec justice du Gouvernement ces marques d'honneur destinées au vrai mérite & qui ne le couronnent pas toujours. Il avoit fait un ma-

riage étant encore dans les troupes, qui, contre l'ordinaire, avoit fait sa fortune.

Veuf depuis quelques années, il ne suivoit que son penchant pour les plaisirs : une société choisie, une table excellente, & souvent même recherchée, donnoient à sa maison une sorte de célébrité peu commune.

Les adieux du Chevalier à *Rozalie* furent tendres : l'impression qu'il avoit faite sur son cœur n'étoit pas encore entièrement effacée : quelle violence ne dut-elle point se faire pour lui cacher jusqu'à la plus légère trace de sa douleur !...

M. *de Forbin* reçut sa belle-sœur & sa niéce avec tous les sentimens du cœur le plus franc & le plus généreux. La figure de *Rozalie* ajouta à la tendresse qu'il avoit déja pour elle, & les talens de cette aimable fille achevèrent de la fixer.

Nous ne la suivrons point dans les différentes sociétés où il plut à son oncle de la conduire : nous dirons seulement que ses grâces n'y parurent point étrangères, & qu'en plaisant à tous les hommes, elle sçut ne point déplaire à la plupart des femmes.

Six mois s'étoient à-peu-près écoulés depuis leur séjour à Paris lorsqu'on leur annonça le Marquis *de Prénin* ***.... Madame *de Forbin*, à qui ce nom n'étoit

pas connu, imagina d'abord que c'étoit une méprise du domestique. C'étoit le Chevalier *d'Alc****, qui, après les premiers complimens d'usage, leur apprit la mort de son frère aîné. L'air de froideur dont il fut accueilli par la mère, l'eût probablement rebuté, s'il n'eût cru voir dans les yeux de la fille un éloignement moins marqué, sur-tout lorsqu'en prenant congé d'elles, il avoit demandé la permission de venir, pendant leur séjour à Paris, leur faire de temps en temps sa cour.

Il étoit à peine sorti, qu'une jeune veuve (l'une des connoissances de M. *de Forbin*, ainsi que du Marquis) vint épuiser sur son compte tout ce qu'une femme adroite & qui craint de se rendre suspecte peut dire à l'avantage de quelqu'un. *Rozalie* écouta d'abord avec quelque plaisir une partie de ce que *Laure* (c'est ainsi que se nommoit notre jeune veuve) débitoit sur le compte de son amant.... Elle frémit pourtant bientôt, en lui voyant applaudir jusqu'aux légéretés successives de son cœur..... Vainement *Laure* s'appuyoit-elle sur le nombre & la rapidité des conquêtes du Marquis; les principes que *Rozalie* s'étoit faits le lui rendoient d'autant plus coupable, & les femmes que sa figure & son art avoient subjuguées d'autant plus

dignes de mépris. Cette conversation fit plus encore, elle lui dévoila le caractère de *Laure* trop différent du sien pour qu'elle ne cherchât pas dès ce moment les moyens de la voir moins souvent.

Rozalie, dès le même soir, ne cacha point à son oncle toutes ses craintes sur les prochaines visites du Marquis, & le pria d'ordonner que sa porte à l'avenir lui fût toujours fermée.

Madame *de Forbin*, vers ce temps-là, tomba très-dangereusement malade. Que l'on juge qu'elle dut être la douleur de *Rozalie*, & des soins qu'elle rendit à sa mère! Nous dirons seulement que Madame *de Forbin*, justement inquiette du danger où s'exposoit sa fille, exigea d'elle, lui ordonna même de l'approcher moins fréquemment. *Rozalie* ignoroit alors qu'un chagrin bien plus vif encore dût bientôt l'accabler.

Le Marquis, persuadé que ses visites ne pouvoient qu'être bien reçuës, se rendi quelques jours après chez *Rozalie*. Surpri d'être refusé à la porte, il presse, insist vainement : le Suisse est inflexible. L Marquis furieux, après d'autres tentative également infructueuses, s'en prend l'oncle ou à la mère, & se détermine gagner quelqu'un des gens de la maiso

pour faire parvenir ſes plaintes juſqu'à *Rozalie*. Un laquais, nommé *Antoine*, fut bientôt aux ordres du généreux Marquis. *Rozalie*, dès le lendemain, trouve une lettre au bas de ſon miroir : elle en frémit ; elle appelle ſes gens, les queſtionne vainement, & (en jettant la lettre au feu) menace de chaſſer celui d'entre eux qui déſormais oſera ſe charger d'une commiſſion de cette eſpèce. Le Marquis, informé du peu de ſuccès de ſa lettre, tenta d'autres moyens également infructueux ; & *Rozalie*, juſtement alarmée de chercher ſans ſuccès lequel des domeſtiques pouvoit ſi eſſentiellement lui manquer, crut devoir recourir à ſon oncle, afin que ſon autorité pût mettre fin à des perſécutions dont elle redoutoit les ſuites. Ajoutons à ceci que la ſanté de Madame *de Forbin* empiroit chaque jour, & que la triſte *Rozalie* ſe voyoit menacée de ſe trouver bientôt ſans mère.

Un ſoir que, pour obéir aux ordres réitérés de la malade, *Rozalie*, retirée dans ſon appartement pour y prendre quelque repos, étoit livrée à toute ſa douleur ; un bruit aſſez foible d'abord, mais qui s'augmentoit par degrés, l'arracha tout-à-coup à ſa rêverie. Mais ſa frayeur fut bientôt à ſon comble, lorſqu'une des portes de ſon

appartement s'ouvrit & offrit à ses yeux un homme dont un manteau lui cachoit le visage !.... *Rozalie* jette un cri affreux, veut fuir ; mais dans la vivacité de ses mouvemens, tombe & renverse la seule lumière qu'elle eût conservée, & la violence de sa chûte absorbe pour quelques instans toutes les facultés de ses sens.... Le Marquis (car en effet c'étoit lui-même) se précipite à ses pieds, la remet sur un siége, lui peint dans les termes les plus tendres toute la violence de sa passion, & abusant du silence de *Rozalie*, se hasarde à des libertés que l'obscurité sembloit lui permettre.

Mais la chûte de *Rozalie* avoit réveillé son oncle, qui, avec une partie de sa maison, fut bientôt entendu sur l'escalier, & le Marquis se vit forcé de s'échapper par les détours qu'il s'étoit disposés pour sa fuite.

L'impression que produisit cette cruelle scène fut cependant si forte sur les sens de *Rozalie* que sa santé s'en trouva bientôt attaquée. Pour comble de malheur, celle de la mère ne laissant plus d'espoir aux Médecins, on fut forcé d'en éloigner la fille

Nous passerons rapidement sur un tableau si triste ; il suffit de savoir qu'on lui cach le plus long-temps qu'il fut possible un

mort qui probablement eût causé la sienne.

Dès qu'elle fut hors de danger, il ne fallut pas moins que tout l'ascendant que M. *de Forbin* avoit pris sur le cœur de sa niéce, pour l'empêcher d'aller s'ensevelir dans un couvent. Mais il fallut que l'oncle consentît d'aller passer deux ans au moins dans une terre qu'il avoit à quarante lieuës de Paris; & tous les deux partirent en effet aussi-tôt que la santé de *Rozalie* lui permit de soutenir la fatigue de ce voyage.

Le Marquis, plus surpris que touché du peu de succès de son aventure & du départ de cette aimable fille, rentra dans le tourbillon du grand monde, & tâcha vainement d'oublier une amante qui avoit tant de droits à son estime.

Rozalie, de son côté, en se livrant à la lecture & à tous les amusemens que la campagne peut produire, se croyoit parvenuë à déraciner de son cœur jusqu'au souvenir même du Marquis; lorsque son oncle, depuis long-temps accoutumé à des plaisirs plus vifs & se lassant de ceux de la province, la pria d'abréger de quelques mois le temps de leur exil.

Rozalie passa les premiers six mois de son retour à Paris dans une espèce de retraite. Son oncle la pressoit en vain de se

livrer aux plaisirs de la société : il ne fallut pas moins que le succès éclatant d'une pièce nouvelle & les instances de M. *de Forbin*, pour la forcer de revoir la Comédie Françoise.

Mais à peine y est-elle entrée, que le Marquis, dans une loge à côté de la sienne est le premier objet sur qui se fixent se regards, & qu'un frémissement subit lu fait sentir combien cet amant (quoiqu odieux pour elle) a conservé d'empire su son cœur ! Ses yeux en vain semblent s'e détourner avec horreur. Un pouvoir, au quel elle résiste sans succès, les porte c nouveau sur le fatal objet qu'elle mépris & fait naître dans son âme étonnée un co cours de sentimens si contraires qu'e succombe sous le poids, jette l'allarn dans sa loge & fait trembler ceux qui l'c cupoient, pour sa vie.

Une parente, qui l'accompagnoit a son oncle, s'empresse de la secourir ; t s'intéresse pour elle & l'accable de so Elle ouvre enfin les yeux, voit le Marc à ses pieds, retombe dans un état p dangereux encore, & son oncle effray ramène en tremblant chez lui, où de r veaux secours achevèrent de la rétabli

Les motifs dont elle crut devoir se vir pour colorer cet évanouissement,

imposèrent point à l'oncle. L'effet qu'avoit produit sur elle la vuë du Marquis, ne lui étoit point échappé. Il attendit une occasion plus favorable pour en faire part à sa niéce, & cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Le Marquis, dès le soir même, & tous les jours suivans, n'avoit pas négligé, non-seulement d'envoyer savoir des nouvelles de la malade, mais de se présenter lui-même à sa porte; & un empressement si marqué avoit assez touché M. *de Forbin* pour lui faire entreprendre de ramener sa niéce à des sentimens plus favorables pour ce jeune Seigneur. Mais rien ne put vaincre la répugnance de *Rozalie*; & très-peu s'en fallut que, pour justifier ses refus, elle n'apprît à son oncle l'insultante témérité du Marquis. Elle aima pourtant mieux les appuyer sur son éloignement (prétendu invincible) pour le mariage, & bien plus encore sur la conduite trop légère & trop dissipée de l'époux qu'il lui proposoit. M. *de Forbin* ne parut donc plus insister, & fit passer à celui-ci les dernières réponses de sa niéce.

Le carnaval offrit à M. *de Forbin* un nouveau prétexte pour la ramener encore dans le cercle des plaisirs qu'il vouloit à cette occasion lui faire partager. *Rozalie*

ne connoissoit point le bal de l'Opéra : il voulut les conduire ; & ce ne fut qu'à regret qu'elle consentit d'y aller masquée avec son oncle & l'une de ses femmes.

Le *Marquis*, dont les obstacles avoient irrité la passion au point de ne pouvoir plus vivre s'il n'obtenoit la main de *Rozalie*, & qui entretenoit toujours des intelligences secrettes dans la maison de M. *de Forbin*, ne tarde pas à être informé des plus légers détails de la partie préméditée, & à former en conséquence un projet digne de l'aveugle & pétulante vivacité de son caractère. Il fait faire trois *domino* parfaitement semblables à ceux de M. *de Forbin* & de sa nièce, met dans sa confidence deux femmes à-peu-près de la taille de *Rozalie* & de celle qui devoit l'accompagner, y joint un homme de celle de M. *de Forbin*, & lui-même, aussi masqué, se rend au bal.

Le Marquis & ses trois masques se placèrent le plus près de la porte qu'il leur fut possible ; un groupe d'autres, de sa suite, devoient les cacher pour un temps & le seconder au moyen d'un signal convenu. A l'aide de ces derniers il parvient facilement à former une sorte de presse assez considérable (au moment de l'arrivée de M. *de Forbin* & de sa nièce) pour les

forcer de se séparer. Alors le *domino* qui représentoit M. *de Forbin* s'empare du bras de la timide *Rozalie*, tandis que les deux autres femmes, conduites par le Marquis, courent se saisir de M. *de Forbin* même. Plusieurs autres masques (encore apostés par le Marquis) prennent soin de l'arrêter presqu'à chaque pas avec cette liberté, ou, pour mieux dire, avec cette opiniâtreté que la licence du lieu semble permettre.

Rozalie, déja épouvantée de ce tumulte, pressée, foulée par les personnes apostées par le Marquis, ne tarde pas à s'ennuyer & à presser son oncle prétendu de la remener au logis. Le masque, transporté de joie, semble céder, quoiqu'avec peine, à ses instances. Ils sortent à l'instant; une voiture, que *Rozalie* prend pour la sienne, se présente; ils y montent, & le cocher les mène à toute bride. Elle est cependant étonnée du silence que garde son oncle, & l'attribuë au mécontentement qu'il pouvoit avoir de son impatience à quitter le bal; mais elle s'apperçoit qu'il est plongé dans le sommeil: elle se tait, & la voiture vole.

La suite au Mercure prochain.

ODE anacréontique.

AMOUR, ſeconde mes accords,
Chantons l'objet de ma tendreſſe ;
Qu'un autre vante les tréſors,
Iris fait toute ma richeſſe.

Grands, courez après les honneurs,
Souvent le haſard vous les donne ;
Iris approuve mes ardeurs,
Pour moi c'eſt plus qu'une couronne.

De *Mars* affrontez la fureur,
De lauriers couronnez vos têtes ;
D'*Iris* j'ai ſçu gagner le cœur :
Faites-vous de telles conquêtes ?

Volez dans le ſacré vallon,
Vous, qu'une folle ardeur entraîne ;
Amour ſeul eſt mon *Apollon*,
Les yeux d'*Iris* mon hypocrène.

Vous, qui, le compas à la main,
Des cieux meſurez la diſtance,
Newton, vous calculez en vain ;
L'amour eſt l'unique ſcience.

Copernic a prouvé, dit-on,
Que nous tournons avec la terre ;

Que m'importe qu'il ait raiſon,
Si je tourne avec ma bergère?

D'*Hypocrate* orgueilleux rival,
Le choix des ſimples t'embarraſſe;
Tu ne ſais guérir d'aucun mal:
L'amour eſt bien plus efficace.

Pour défendre tes intérêts,
Plaideur, *Thémis* eſt ton refuge;
Quand *Iris* me fait un procès,
C'eſt l'amour que je prends pour juge.

Vous, qui criez contre nos feux,
Hommes pétris d'indifférence;
Qu'*Iris* ſe préſente à vos yeux,
Que deviendra votre éloquence?

Point de vrai bonheur ici bas,
Nous dit le ſage atrabilaire;
Que pour lui ſeul il n'en ſoit pas:
On eſt heureux quand on ſait plaire.



EPÎTRE à AMÉLIE.

GRAND merci, charmante *Amélie*,
Vous m'avez comblé de faveurs ;
Et loin que mon cœur les oublie,
Souffrez, pour adopter nos mœurs,
Que ma vanité les publie.
Pardonnez-moi si je trahis
De mes plaisirs le doux mystère :
Être heureux & savoir se taire
N'est pas la mode en ce pays.

Quand des bords où vous êtes née
Vous vîntes embellir Paris,
Vous vous vîtes environnée
D'une foule de beaux esprits,
Dont la lyre tendre & polie
Ne se monta plus que pour vous,
Et soupira des vers plus doux
Que ceux du chantre de *Lesbie*.
Moi-même j'allai chaque jour
Admirer votre ton modeste,
Contempler le charmant contour
De votre figure céleste,
Ce beau corsage fait au tour,
Ce sein qui s'élève & s'abaisse ;

Et ces grands yeux *bleus*, où l'amour
Se dispute avec la sagesse.

Je sentois mon cœur s'échauffer
A poursuivre votre conquête :
Vos dix-neuf ans, cet air honnête
Dont nous aimons à triompher,
Tout cela me tournoit la tête.
Dans vos regards mon œil cherchoit
Et vos desirs & vos foiblesses,
Et déja ma main vous couchoit
Sur la liste de mes maîtresses.
Trop téméraire dans mes vœux,
Et me croyant sûr de vous plaire,
Dans ma cervelle un peu légère
Je m'arrangeois pour être heureux.
En vous voyant jeune & jolie,
Je vous jugeois folle à l'excès :
Je vous crus de l'étourderie,
De l'amour pour nos airs françois,
Du goût pour la coquetterie :
Je vous jugeois dans mon erreur
D'après *Cloé*, *Flore* & *Junie*,
Femmes de bonne compagnie,
Qui m'ont un peu gâté le cœur.

Dans ma pétulante saillie
Vous m'avez vu tout semillant,
De la fine galanterie
Parler le langage brillant :

Je crus que ma minauderie,
Mes gentilleſſes, mon jargon,
Ma ridicule affetterie,
Vous paroîtroient du meilleur ton:
Mais la pudeur & la raiſon
Reçurent bien mal la folie.
Que j'ai rougi du rôle plat
Qui me couvroit d'ignominie!
Grand merci, charmante *Amélie*:
Sans vous, je n'euſſe été qu'un fat.

Bientôt, pour me punir peut-être
D'avoir peu ſçu vous eſtimer,
Vous prites la peine d'aimer
Mon ami, mon guide, mon maître:
Pour qui j'ai ſouvent demandé
Les dons que le Ciel doit répandre
Sur le mortel que d'un œil tendre
Minerve a ſouvent regardé.
Enfin mon attente eſt remplie:
Mon ami voit combler ſes vœux:
Vous l'aimez; il devient heureux:
Grand merci, charmante *Amélie*:
Vous nous avez ſervi tous deux!

. . . .
. . . .
. . . .

Il manque ici plusieurs vers.

Que votre époux, belle *Amélie*,
Compte aujourd'hui d'heureux *inſtans* !
Des roſes de votre printems
Vous allez embellir ſa vie.
Vous écarterez loin de lui
Et les traits perçans de l'envie,
Et les bâillemens de l'ennui,
Et la triſte mélancolie.
Avec vous, avec *Uranie*,
Vous verrez ſon cœur partagé;
Et vous tirerez ſon génie
De cette froide létargie
Où ſi long-temps il fut plongé.
Sa gloire ſera votre ouvrage :
Ainſi dans le monde on a vu
Naître la force & le courage,
Lorſqu'aux beaux jours du premier âge
L'honneur s'unit à la vertu.

J'aime à vous voir, malgré l'uſage,
Epoux ſans ceſſer d'être amans,
Dans la paix d'un petit ménage,
Vous prodiguer des noms charmans,
Vous carreſſer comme au village,
Et vous aimer comme au vieux tems.

Lorſque le Dieu qui ſuit vos traces,
Et qui ſourit à votre époux,
Viendra tenir cercle chez vous,
Se croyant chez une des Grâces,

Souvenez-vous que l'Amitié
Doit être auſſi de la partie :
Comme elle va ſouvent à pié,
Et qu'elle eſt ſans cérémonie,
Sans éclat, ſans pompe & ſans train ;
Chez vous ſouvent, ſage *Amélie*,
Je m'offre à lui donner la main.

Par. M. LÉGIER.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure, au ſujet de la dernière proceſſion des Captifs.

VOus avez vu, ſans doute, Monſieur, le ſpectacle touchant de ces captifs récemment arrivés de Maroc, rachetés par les ſoins des Pères de la Trinité & de la Merci ; vous avez été attendri comme moi, à la vue de ces enfans, de ces vieillards arrachés aux horreurs de l'eſclavage, & vous avez applaudi aux ſoins de leurs heureux rédempteurs. Ce n'eſt point de ceux-ci que je vous parle : le Public, à qui l'on a eu ſoin de faire connoître leurs noms, les a lus avec plaiſir, & a payé à leur zèle le juſte tribut d'éloges qui leur

étoit dû ; je parle d'un Religieux de la Merci, de la maison de Cadix, dont le nom ne se trouve point sur les listes qui ont été distribuées, & que l'on auroit cependant dû publier, François, de naissance, & qui, s'il ne l'étoit pas, mériteroit d'être adopté par la nation.

Le Père *Breton*, ayant appris à Cadix que le Père *Païs* étoit Commissaire député de sa Congrégation en France pour Maroc, & se préparoit à partir, voulut partager avec lui la gloire d'un voyage dont le but étoit de rendre des hommes à sa patrie, & la liberté à des François. Cette grace dépendoit du Général de son Ordre en Espagne. Il la sollicita auprès de lui avec tant d'ardeur, qu'il l'obtint enfin ; fut nommé adjoint, & partit avec les rédempteurs. Quatre-vingt-douze captifs furent délivrés ; mais les fonds n'étant pas assez considérables, il eut la douleur de voir qu'on laissoit dans les chaînes presqu'autant de malheureux qu'on en sauvoit ; il regrettoit, sur-tout, l'équipage du vaisseau de M. *Pelegrin*, composé de 35 hommes. Les prières, les promesses ne font rien sur le cœur d'un pirate. Le Père *Breton* eût employé inutilement ces moyens : il en étoit un qu'il crut pouvoir être efficace, & il l'employa ; c'est celui

du saint Evêque de *Mose* *. Il fut le seul qui s'offrit en ôtage, & voulut rester esclave dans les prisons pour tout l'équipage jusqu'à ce qu'on eût levé les fonds nécessaires pour acquitter sa promesse. Son offre héroïque n'a point été reçue ; mais le refus ne doit rien diminuer du mérite qu'il y avoit à le faire, ni des éloges qu'on doit à la vertu. Les miens sont sincères & doivent lui être plus glorieux, parce qu'ils sont désintéressés. Je ne connois le Père *Breton*, je ne sais son nom que d'après les louanges extraordinaires qu'ont prodiguées à leur retour les Captifs à son action héroïque sur les côtes de Mogador & à ses soins tendres pendant leur traversée ; mais j'applaudirai toujours à la vertu par-tout où elle se trouvera. Il est bien doux pour un cœur patriote, tandis que les philosophes crient de toutes parts l'humanité, la bienfaisance, le patriotisme, de voir l'homme vertueux & modeste pratiquer dans le silence ces belles vertus & nous prouver qu'on peut les trouver encore ailleurs que dans leurs déclamations.

J'ai l'honneur, &c. *Clos.*

* On lit dans les dialogues de Saint *Grégoire*, que Saint *Paulin* se rendit volontairement captif en Afrique pour délivrer le fils d'une veuve qui avoit été pris par les Vandales.

SUR

SUR le mariage de M. le Comte . . . .
avec Mademoiselle . . . . . .

LES Grâces, à votre toilette,
Vont s'empresser de mettre au jour
Des beautés, des trésors qui feroient de l'amour
Le triomphe & notre défaite,
Quand à Cithère il tient sa cour;
Mais vous avez appris dans un lieu respectable
A ne vouloir paroître aimable
Qu'à l'époux à qui seul vous devez votre cœur;
Tout en ce lieu respire la candeur,
Et la vôtre déja, par un lien durable,
S'apprête à faire le bonheur
De l'amant, de l'époux, de l'ami véritable;
Qui de vos jours aussi vous promet la douceur.

Saint-Cir annonce la naissance,
Saint-Cir est le séjour, le temple des vertus;
On y prit soin de votre enfance,
Votre éloge est tout fait. Je ne dis rien de plus.
Elevé dans les camps, vous, mon cher *D. . . .*
Vous qui depuis long-temps servez bien notre Roi,
N'attendez pas non plus un éloge inutile,

Vos grades en diront aujourd'hui plus que moi.
Et dans la paix & dans la guerre
Louis connut, employa vos talens;
Ses bienfaits sont le seul encens
Que vous offre en ce jour le cœur d'un militaire.

Sur une convalescence.

Cesse tes pleurs, *Licas*; qu'ils cédent à la joie;
Tu me vois revenu du ténébreux séjour,
L'avare *Achéron* rend sa proie,
Et la plus triste nuit fait place au plus beau jour.
C'est un autre, *Atropos*, que ton ciseau regarde;
Pouvois-tu réussir dans ton cruel dessein?
J'avois l'Amour pour garde (1),
Et l'Amitié pour Médecin (2).

(1) Demoiselle aimable qui avoit gardé l'Auteur plusieurs jours.

(2) M. . . célèbre Médecin.

BRALLET.



LE BOUTON DE ROSE.

à Mlle FANIER.

CETTE rose, dans son bouton,
Peint l'innocence de ton âge,
Et de ses sœurs dévance la saison
Pour être la première à t'offrir son hommage.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

IL m'est venu une idée, Monsieur, en lisant les vers de M. *Collet*, sur la mort de Mgr *le Dauphin*, insérés dans le second Mercure du mois de Janvier de cette année; permettez que je vous en fasse part.

Ce seroit de faire un médaillon de feu Mgr *le Dauphin*, autour duquel seroient représentées toutes les vertus que possédoit ce Prince à un si haut degré. Le tableau seroit couvert d'un rideau que la mort souleveroit d'une main, tandis que de l'autre elle essuyeroit les larmes que lui fait répandre la victoire qu'elle vient de remporter, conformément aux vers en

question. Sa faulx seroit à ses pieds ; & la France personnifiée seroit dans l'attitude de quelqu'un qui guette le moment de la lui dérober. Au bas du tableau seroient écrits ces deux vers dont la pensée a plû si généralement. :

Et la Mort elle-même, en voyant tant de gloire,
Pour la première fois a pleuré sa victoire.

J'ai l'honneur, &c.

Le D. D. D.

A Paris, le 16 Février 1766.

PORTRAIT de ZÉPHIS, par un Capitaine de Dragons, à Mde DE M.

ZÉPHIS, le plus puissant des Dieux,
Dans vos mains a remis ses armes ;
Le plaisir a mis dans vos yeux
Son éclat, ses traits & ses charmes.

De votre voix les sons brillans
Sont embellis par votre lyre ;
Le Dieu du goût & des talens
Vous fit pour orner son empire.

Les amours ont versé sur vous
Ces charmes qu'on ne peut décrire,

Et dont le trait nous ſemble doux,
Même au moment qu'il nous déchire.

Plus ſenſible aux traits délicats,
Un temps plus heureux que le nôtre
Vit naître des fleurs ſous les pas
D'un pied moins charmant que le vôtre.

L'eſprit, la gaîté, la raiſon
Se réuniſſent ſur vos traces;
Vous penſez comme un vrai *Caton*;
Et vous parlez comme les *Grâces*.

Pardon, *Zéphis*, à tant d'attraits,
Si mon pinceau ne peut atteindre!
Mon eſprit ne ſauroit les peindre,
Mais mon cœur en ſent tous les traits.

LE mot de la première Enigme du Mercure de Mars eſt *mais*, qui donne *Siam*. Celui de la ſeconde eſt *lin*, (plante) qui donne *Nil*. Celui du premier Logogryphe eſt *vertige*, conſidéré comme inconſtance, ou boutade, & comme maladie : en ſupprimant le *t* & l'*i*, reſte *verge*, qu'on prend en main pour faire des tours d'adreſſe; & en diviſant le mot entier, on y trouve *tige*, qui ſont les quatre lettres finales, & *ver de terre*. Et celui du ſecond eſt *cimeterre*.

ENIGMES.

SANS dire mes noms de baptême,
Qui ne feroient jamais finis,
Lecteur, devine qui je suis,
Et développe cette emblême.
Au mois de Juillet on retourne
L'habit neuf qu'en Janvier j'ai pris,
Et sans dire mot, je séjourne
Au cabinet où l'on m'a mis.
Quoi que je porte un peu de rouge,
Je ne suis point du tout coquet;
Les mouches me vont au parfait:
De ma place très-peu je bouge.
J'ai quantité de vieux parens,
Dont on fait un cas assez mince:
Cependant en cour, en province,
La plûpart ont servi long-temps.
Sans doute personne n'ignore
Que mon nom date d'assez loin,
Et tout le monde sait encore
Ce que je vaux, ou plus ou moins.



AUTRE.

Je ſuis un être imaginaire ;
Je ſuis beaucoup, & ne ſuis rien :
L'un m'appelle un mal néceſſaire,
Et l'autre m'appelle un vrai bien.
Qui m'a trop ſans me ſatisfaire,
N'eſt pas éloigné du tombeau ;
Et qui ne m'a point, au contraire,
Perd un plaiſir toujours nouveau.
Quand je règne avec l'abondance,
Je procure bien des plaiſirs ;
Mais quand je ſuis chez l'indigence,
J'irrite encor plus ſes deſirs.

LOGOGRYPHES.

Toujours ſous mainte forme, enfant de l'artifice,
Je creuſe au téméraire un affreux précipice :
Et même aux animaux je ſuis très-dangereux ;
Mais des maux que je cauſe on s'amuſe en tous lieux.
Mes neuf membres d'un dé * préſentent la figure,
Et des horreurs de *Mars* une courte rupture ;

* A jouer.

La couronne du coq ; la fille de *Junon*,
Qui, près du Roi des Dieux, eut l'emploi d'échanſon ;
L'inſecte précieux, dont l'art inimitable
Offre à nos yeux ſurpris, le travail admirable
De ce riche tiſſu qui devient en nos mains
L'ornement des palais, celui des Souverains ;
Un reptile qui ronge & déſole un parterre ;
La brûlante ſaiſon qui féconde la terre ;
Le tranchant que *Pomone* aimoit à manier ;
Le chef du corps humain ; celui du ſanglier ;
Celle qui de nos maux eſt la funeſte cauſe ;
Quand on a l'arc en main la fin qu'on ſe propoſe ;
L'ornement des foyers dans les temps rigoureux ;
Des enfans de *Comus* l'attrait délicieux ;
Du flamand bilieux la favorite doſe ;
La place où dans un lit notre tête repoſe ;
Le mot dont on déſigne un ruſtre, un ignorant ;
Le peuple eſclave-né de l'Empire Othoman ;
De l'eſpace d'un jour la douzième partie (1) ;
Deux notes dont les ſons entrent dans l'harmonie ;
Le réduit de l'abeille & celui du Berger ;
Le mur où le Soldat affronte le danger ;
Puis du Dieu d'*Epidaure* un préſent ſalutaire ;
Le grade avantageux que convoite un Vicaire ;
Une petite ville au Comté de Ponthieu ;
Un ſommet dans les champs d'où l'on voit plus d'un lieu ;

(1) Dans l'équinoxe.

Le mari de *Progné*, l'amant de *Philomèle* ;
Du bouc voluptueux la gaillarde femelle ;
Le corps d'un robinet ; une interjection ;
Au cahos, au néant une opposition ;
Au mode infinitif un verbe auxiliaire ;
Un pronom (3) qui des grands est le style ordinaire ;
Des cris tumultueux vomis pour outrager ;
L'endroit par où l'oiseau peut, & boire, & manger ;
Ce qu'à coups redoublés ; & sous un toît rustique,
De l'écume du lait une femme fabrique,
Et dont le moindre usage au Minime est ôté ;
En terme ignoble & vieux, mais souvent usité ;
D'un simple louis d'or la huitième partie ;
Le nom qui fut jadis à l'Isle de Candie ;
De nos sens assoupis la sombre illusion.
Qui souvent de nos cœurs flatte la passion ;
Un brusque impératif qui veut une victime ;
Mais j'ai peur ; je m'esquive, en achevant la rime.

(3) Personnel & conjonctif.

Par M. F.... d'Amiens.

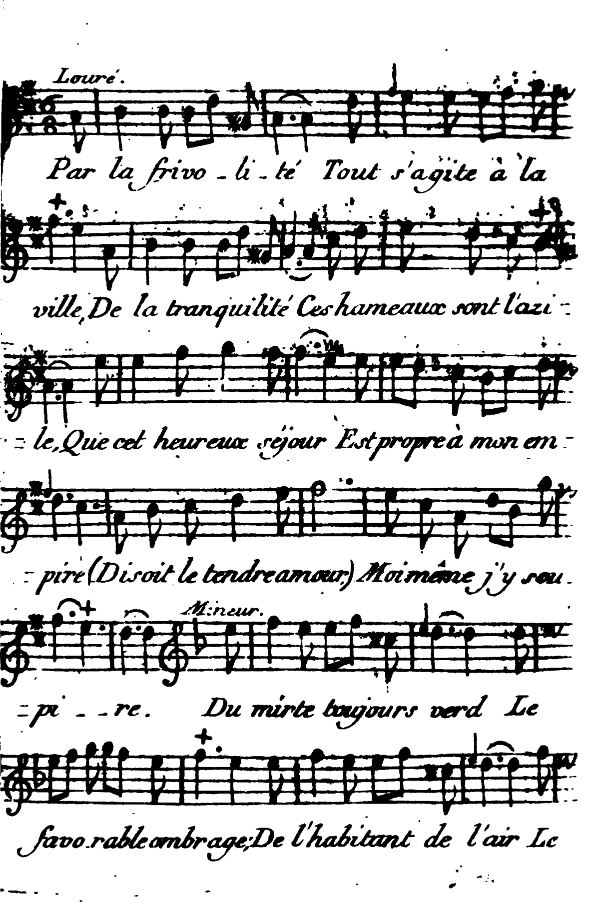


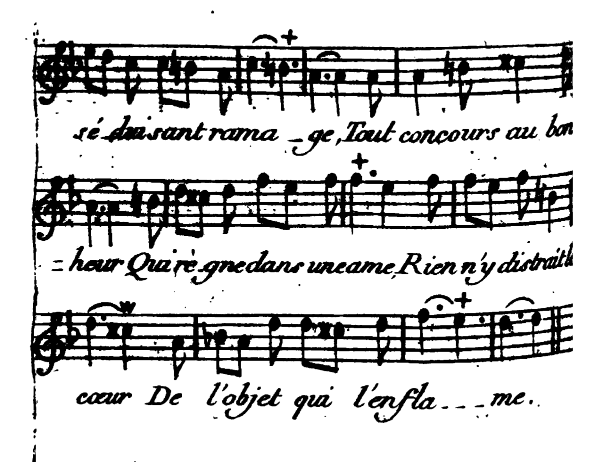
AUTRE.

Mon être eſt un écueil funeſte à l'imprudence ;
De loin le ſage a ſoin de le prévoir :
Qui ſait me fuir, a la grande ſcience ;
De tout être penſant c'eſt le premier devoir.
Je renferme de Dieu le plus parfait ouvrage ;
Au défaut d'un vaiſſeau ce qui mène au rivage ;
De nos maux le plus violent ;
Un animal ſtupide & lent
D'un grand ſervice chez le ruſtre ;
Ce que cinq fois on trouve dans un luſtre ;
Ce qu'au mérite on accordoit jadis ;
Ce qu'en paſſant, cocher, tu dis ;
L'endroit où le nocher ne craint plus la tempête ;
Ce qu'une fille aime à taire à trente ans ;
Une ville chez les Flamans,
Du François, de l'Anglois tour à tour la conquête.

Par M. Lejeune, Profeſſeur à Sées en Normandie.




Louré.
Par la frivo - li - té Tout s'agite à la
ville, De la tranquilité Ces hameaux sont l'azi -
- le, Que cet heureux séjour Est propre à mon em -
- pire (Disoit le tendre amour,) Moi même j'y sou -
- pi - - re. Du mirte toujours verd Le
Mineur.
favo - rable ombrage; De l'habitant de l'air Le


sé disant rama _ ge, Tout concours au bon
= heur Qui régne dans une ame, Rien n'y distrait le
cœur De l'objet qui l'enfla _ _ _ me.

L'AMOUR AU VILLAGE,

ROMANCE.

PAR la frivolité
Tout s'agite à la ville!
De la tranquillité
Ces hameaux sont l'asyle.
Que cet heureux séjour
Est propre à mon empire,
(Disoit le tendre amour)
Moi-même j'y soupire!

Du myrthe toujours verd,
Le favorable ombrage,
De l'habitant de l'air
Le séduisant ramage,
Tout concourt au bonheur
Qui règne dans mon âme;
Rien n'y distrait mon cœur
De l'objet qui l'enflâme.

Heureux dans ces vergers
Du feu qui les dévore,
Le seul vœu des Bergers
Est de l'accroître encore.

Je répans dans leur cœur
Une allégresse pure ;
Pour eux du vrai bonheur
Mes feux sont la mesure.

De la simplicité
C'est le rare avantage,
Que de la vérité
Sa parole est le gage.
Mon nom saint dans ces lieux,
N'y fait point de parjure ;
J'y suis, à tous les yeux,
L'époux de la nature.

Les soucis, à la Cour,
N'offrent que des orages ;
Sur la ville à son tour,
S'étendent leurs nuages.
La paix comble nos vœux
Sous un riant feuillage ;
Voulez vous être heureux,
Venez vivre au village.

Paroles de M.... Musique de M. HANOT, de l'Académie Royale de Musique.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RICHARDET. Poëme en douze chants, 2 parties in-8°. de plus de trois cents pages chacune. A la Haye, & se vend à Paris, chez LACOMBE, *Libraire, quai de Conti.* 1766. *Prix 4 liv. 4 sols broché, & 5 liv. relié.*

IL parut en 1764, une traduction libre en six chans, de la moitié du *Ricciardetta*, poëme fameux, composé par un Prélat Italien, & qui jouit de la plus grande célébrité en Italie. Le poëte François avoit retranché dans son imitation beaucoup de ces traits libres, de ces *caricatures* grimacées & de ces écarts d'imagination, dont notre langue & notre goût sont offensés. Cependant comme il vouloit faire connoître dans son premier essai la manière de son original, il avoit conservé les principaux traits du poëme Italien, & sa marche, distribuée par octaves ou stances de huit vers. Mais

quoiqu'il eût dès-lors élagué, changé, ajouté beaucoup, il a senti lui-même que sa traduction ressembloit encore trop, & qu'il ne pouvoit plaire qu'autant qu'il s'éloigneroit de son modèle. Il a donc pris le parti de faire un nouveau poëme, dans lequel il n'a conservé que l'intention en quelque sorte de l'Italien; il a détruit les octaves qui rendoient la narration traînante & monotone; il a dessiné entièrement son sujet; il a traité & soutenu ses caractères avec plus de soin; il a achevé les figures & les grouppes qui n'étoient auparavant qu'ébauchés; il a créé d'autres épisodes; il a fait de nouveaux tableaux; il a repeint ceux qu'il a imités; enfin, il a mis dans tout cet ouvrage un ensemble, une gradation d'intérêt, une richesse qui en rendent la lecture amusante & rapide.

Le genre bernesque, qui est un composé de tous les styles, de l'enjoué & du sérieux, du moral & du galant, de l'héroïque & du naïf, du grand & du simple, du fabuleux & de l'historique, du merveilleux & du vrai; ce genre dont les Italiens ont donné les premiers modèles, & dans lequel l'*Arioste*, & après lui l'Auteur du *Ricciardetto*, ont eu le plus de succès, n'étoit pas encore bien

connu en France. C'eſt celui néanmoins qui convient peut-être davantage à l'imagination vive, enjouée & volage des François. Il réunit tout ce qu'il faut pour y réuſſir : la gaité & le goût, ſur-tout ce goût délicat qui fait toucher les fleurs ſans les faner. Nous ſommes redevables à l'Auteur du Richardet François, d'avoir enrichi notre littérature d'un poëme qui ne peut qu'avoir parmi nous beaucoup de partiſans & d'imitateurs. Il faut lire dans la préface de la première traduction (1) du *Ricciardetto*, l'origine & l'hiſtoire du genre berneſque, & celle en particulier du poëme Italien. Le poëte François rend compte, dans l'avertiſſement qu'il a mis à la tête de ſon nouvel ouvrage, des principes qui l'ont conduit dans ſon travail, & nous croyons que c'eſt le meilleur traité qu'on puiſſe lire ſur cet objet. Il a donné les loix du genre, ceux qui les ſuivront avec le génie convenable, ſeront sûrs de plaire, d'intéreſſer & d'amuſer. Nous nous bornerons ici à faire connoître la marche du poëme & à en citer quelques morceaux dans les différents ſtyles qu'il renferme.

(1) On en trouve quelques exemplaires chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti . . . . . 2 livres broché. . . . .

L'Auteur a dédié son poëme à M. *de Voltaire*. C'étoit un hommage bien dû au plus bel esprit de la France. Il en a reçu une réponse charmante, imprimée avec son épître au commencement de l'ouvrage.

Le poëte débute par des réflexions morales sur les différents âges de la vie. J'en rapporterai quelques vers faits pour devenir proverbes, parce qu'ils contiennent des vérités facilement & agréablement exprimées.

» On ne peut pas toujours être au printemps ;
» Les arts divers, les jeux, les exercices,
» Du tendre amour les peines, les délices,
» De la jeunesse occupent les momens.
» D'un temps plus mûr elle est bientôt suivie.
» Les soins qu'on doit aux siens, à sa patrie,
» A sa fortune, à la société,
» Font succéder avec rapidité
» Tous les aspects d'une pénible vie.
» . . . .
» Voici mon mot que je crois de bon sens :
» Tout ce qui vit ensemble est du même âge.
» Heureux qui sait être de tous les temps !
» . . . .
» Mortel sensé, jouis & fais jouir,
» Dit la Raison ; jouir, c'est être sage.
» . . . .

» Des doux plaisirs faire un modeste usage,
» Sans défiance en goûter l'avantage,
» C'est honorer celui qui les a faits.
» Notre bonheur est le plus pur hommage
» Dont sa bonté nous impose les loix, &c.

On trouve encore dans ce poëme beaucoup de vers qui sont sentences.

» Douter de tout provient de l'ignorance;
» Le lot des sots est l'incrédulité :
» Croire & douter sont les écueils du sage.

Ce poëme contient les aventures & les amours de *Richardet*. Ce Paladin devient amoureux de la charmante *Despine*, dont il a tué le frère dans un tournoi. *Le Scric*, Roi de Cafrerie, s'arme pour venger la mort de son fils, & *Despine* elle-même combat contre son amant. Les Rois d'Asie, d'Afrique, d'Espagne, de France, de Négritie & du pays Lapon; des Paladins, des Géants, des Nains, des Magiciens, des Ogres, des Fées prennent part à cette fameuse querelle.

Dans le premier chant le *Scric* déclare la guerre à *Charlemagne*, Roi de France, qui pour lors étoit fort inquiet de l'absence de *Roland*, son neveu. Le Duc *Astolfe*, *Alard* & *Richardet*, célèbres Pa-

ladins, s'étoient partagés pour l'aller chercher.

» Déja les monts cessoient d'être éclairés,
» Déja le jour avoit fait place aux ombres,
» Et les oiseaux par la crainte attirés
» Cherchoient l'abri des forêts les plus sombres,
» Quand à leurs yeux paroît un joli nain,
» Leste & portant trois bouquets dans sa main.
» Il les salue avec humble souplesse :
» Guerriers, *dit-il*, mon aimable maîtresse
» M'a commandé de vous offrir ces fleurs.
» Les Chevaliers acceptant ces faveurs,
» Au messager font questions galantes.
» Ils s'avançoient vers cent torches brillantes
» Dont la clarté ramenoit un beau jour.
» Lors, au milieu de vingt filles charmantes,
» Dont les beaux yeux ne respirent qu'amour,
» *Stelle* paroît plus ravissante encore.
» (C'étoit le nom de la Nymphe du bois).
» Elle chantoit au pied d'un sicomore.
» On eût pu croire, en écoutant sa voix,
» Entendre encor la divine *le Maure*.
» D'un vif éclat son beau teint se colore ;
» Elle se lève avec un doux souris.
» Le Duc Anglois en est soudain épris, &c.

Les Chevaliers, après s'être reposés dans le palais de cette Nymphe, poursuivent

leur route. Cependant *Renaud*, cousin de *Roland*, courant après lui, arrive dans les États de la belle *Angélique*,

» Qui de *Roland* possède les amours.

Chemin faisant, le Paladin combat deux géans, délivre des amans qu'une fée malfaisante tenoit dans ses enchantemens, & punit cette fée. Il faut lire dans le poëme les détails agréables de ces aventures singulières.

Charles, assiégé dans Paris par les Sarrazins, rappelle les Paladins; *Renaud* s'embarque, essuie une tempête, il est obligé de relâcher en Barbarie.

» Le jour baissoit quand dans une prairie
» Qui confinoit à l'humide élément,
» On mit la fleur de la chevalerie,
» Et son coursier plus léger que le vent.
» La Lune est claire, on entend le ramage
» Du rossignol tapi sous un feuillage,
» Et la fauvette à son tour lui répond;
» Quand le héros, vers un sentier profond,
» Tourne ses pas & pousse à l'aventure
» Son bon cheval, qui ne broncha jamais,
» Vers un réduit délicieux & frais
» Qu'embellissoient cent sources d'onde pure.
» Dans ces bocages il trouve, en frémissant,

» Au tronc d'un arbre une femme enchaînée ;
» Elle étoit nue, &, d'un ton gémissant,
» Amérement pleuroit sa destinée.
» Le Paladin sent croître son horreur,
» Voyant de loin deux monstres effroyables
» Remplir les airs de cris épouventables,
» Et vers la belle accourir en fureur.
» Tout deux étoient de taille tant énorme,
» Qu'il ne pouvoit en discerner la forme ;
» Mais de plus près ces cruels approchans,
» Il les connut pour des ogres géans, &c.

Le Paladin combat ces monstres, les tue, délivre la belle qui lui raconte son histoire. Elle rencontre son amant. C'est un plaisir de voir comme tous ces mouvemens s'enchaînent, se précipitent, & intéressent par l'art merveilleux du poëte ; on ne peut quitter cette lecture pleine de chaleur, de variété, de gaité, & d'agrément.

Les traits d'une morale philosophique succédent souvent dans cet ouvrage, aux jeux d'une imagination brillante ; tel est ce morceau par lequel le poëte termine l'histoire des deux amans.

» Comptons sur tout, & ne comptons sur rien.
» Voyez comment, au bord de leur ruine,

» Un grand malheur produit un très-grand bien.
» D'où ce hasard tient-il son origine ?
» D'un coup de vent, d'une vague mutine,
» Qui, se moquant des projets des humains,
» Jette *Renaud* sur les bords africains.
» Aussi ce bien, digne jouet d'*Eole*,
» Comme sa cause, est changeant & frivole.
» Quoi ! dites-vous, faire si peu de cas
» De ce bonheur ? quand la mort les menace !
» Oui, ce bonheur.... qui ne l'a point s'en passe.
» *Ils* seroient morts ! hé, ne mourront-ils pas ?
» *Apicius* fit cent mille repas,
» Le pauvre *Irus* n'en fit que trente mille ;
» Ils ne sont plus, le compte est inutile,
» D'autres calculs les suivent au tombeau.
» Des voyageurs voguans sur un vaisseau
» Le long d'un fleuve admirent ses rivages.
» De tous côtés de rians paysages
» Offrent aux yeux un ravissant tableau.
» Chargés des dons de *Pomone* & de *Flore*,
» Les arbres même, à leurs avides vœux,
» Loin d'opposer des obstacles fâcheux,
» Semblent plutôt les prévenir encore
» En avançant leurs rameaux précieux.
» Chacun poursuit ce qui lui plaît le mieux ;
» Mais du succès l'événement décide.
» Le moindre choc, un coup de gouvernail,
» Un mouvement trop lent ou trop rapide
» Vont rendre vain le plus constant travail.

» Adroit, puissant, foible, sage ou stupide,
» Tout est égal ; le bonheur seul décide.
» Aucun n'obtient le fruit qu'il veut manger.
» L'un trouve un chêne au lieu d'un oranger,
» A bien choisir c'est en vain qu'on s'obstine.
» L'un veut la rose & se pique à l'épine.
» Heureux qui peut rencontrer une fleur !
» Tel du noyer dédaignoit la valeur,
» Qui n'a cueilli qu'un stérile feuillage ;
» Un autre enfin n'emporte, par malheur,
» Qu'un peu de mousse ou quelque mince her-
» bage.
» Qu'arrive-t-il ? Au bout de quelques jours
» Vers l'océan, précipitant son cours,
» Un beau matin le vaisseau fait naufrage,
» Et de niveau voilà tout l'équipage.

» Joignons *Renaud* qui n'est pas encor loin.

Ce Paladin soutient un combat contre une armée de Grisons.

» Heureusement ses armes étoient fées,
» Que nul effort ne pouvoit perforer ;
» . . . .
» Mais *Veillantin*, pour qui nulle sorcière
» Ne fit jamais le moindre enchantement,
» Déchiré, laisse, en fermant la paupière,
» Son maître à pied dans ce péril urgent.

Renaud fait les funérailles de son coursier, & lui élève un tombeau sur lequel écrit une épitaphe.

Nous bornerons notre extrait à ce premier chant; nous ferons connoître dans le Mercure prochain la suite de ce poëme, dont le charme & l'intérêt vont toujours en augmentant.

DICTIONNAIRE d'Anecdotes, de traits singuliers & caractéristiques, historiettes, bons mots, naïvetés, saillies, réparties ingénuës, &c. &c. Volume in-8°, *petit format de plus de* 700 *pages, divisé en deux parties. A Paris, chez* LACOMBE, *Libraire, quai de Conty;* 1766 : *avec approbation & privilége du Roi :* 4 *liv.* 10 *sols relié en un volume.*

L'AUTEUR du nouveau dictionnaire que nous annonçons, a rangé sous différens articles, qui forment autant de petits chapitres, des faits historiques & anecdotiques, propres à fournir des preuves ou des exemples de vérités morales. C'est le plan que lui avoient fourni *Valere Ma-*

xime & *Camerarius*, mais qu'il a étendu ſur pluſieurs objets d'inſtruction & d'agrément. Il a cherché à attaquer le ridicule plutôt par un bon mot que par une ſentence, à caractériſer une vertu, & quelquefois un vice, une paſſion, plus ſouvent par un fait que par une réflexion. La raiſon, comme il l'obſerve ingénieuſement, a l'ouie un peu dure chez la plupart des hommes; & le plus sûr moyen de s'en faire écouter, eſt de leur préſenter des objets qu'ils puiſſent, pour ainſi dire, voir & toucher. Or les faits qui font impreſſion ſur leur imagination, les rendent néceſſairement attentifs, & ſont plus à leur portée que des préceptes qui d'ailleurs laiſſent toujours l'auditeur froid & tranquille. Nous voyons auſſi que ce ſont moins les choſes que les faits hiſtoriques ou anecdotiques, qui fourniſſent la matière des converſations ordinaires. Le dictionnaire des anecdotes pourra à ce titre être regardé comme le *dictionnaire de la converſation*. C'eſt pour le rendre plus complet à cet égard, que l'auteur a joint aux articles moraux d'autres articles qui concernent les ſpectacles, le jeu, les modes & habillemens, &c.

Les articles de la Comédie Françoiſe & de la Comédie Italienne intéreſſeront d'autant

d'autant plus le lecteur, que la suite d'anecdotes qu'ils présentent, donne le tableau fidèle des changemens successifs qui y sont survenus.

On verra avec plaisir au mot *Acteur*, une partie des éloges que les Anglois donnent à *Garrick*, le Roscius de l'Angleterre. Cet Acteur possède, indépendamment de ce que l'art & l'étude peuvent donner, une de ces physionomies qui se montent & se démontent pour prendre tel caractère qu'il leur plaît. Une jolie femme de Londres, qui reconnoissoit ce talent à *Garrick*, vint le trouver pour avoir le portrait d'un Seigneur Anglois qu'elle aimoit, & qui ne vouloit pas se laisser peindre. Il s'agissoit d'étudier la physionomie du Lord, & de le revêtir si bien de tous ses traits, que le peintre pût faire un tableau ressemblant sur cette physionomie empruntée. L'Acteur en conséquence examine le tic, le caractère particulier de son modèle, étudie les traits qui le caractérisent le plus, & les copie si parfaitement, que ce n'est plus *Garrick*, c'est le Lord lui-même. L'Acteur se présente avec ce visage composé, à un peintre habile, & fait tirer son portrait. Tout le monde reconnoît sans peine le Lord en question, qui, le premier, paroît in-

quiet sur les moyens que l'on a pris pour le peindre si ressemblant.

Nous engageons le lecteur à lire aussi les articles *Pantomimes*, *Déclamation*, *Comique larmoyant*, *Comédien*. Tous ces articles sont relatifs entr'eux, & l'Auteur les a assaisonnés de reparties ingénieuses & de bons mots, dont on se rappellera plusieurs, mais qui reçoivent ici un nouveau prix, parce qu'ils se trouvent mis en œuvre avec avantage & pour l'instruction & l'amusement du lecteur.

L'article *Joueur* fera connoître aux jeunes gens les dangers qu'il y a de se livrer avec trop de confiance à certains joueurs de profession qui ont mille tours, mille rubriques, dont un honnête homme ne se doute pas même. On rapporte ici plusieurs de ces tours. Ils sont, dit judicieusement l'Auteur, le secret des fripons, & ne peuvent par conséquent être trop divulgués. Un Italien qui étoit venu, il y a quelques années, à Paris, avoit imaginé une ruse fort simple, dont cependant on ne s'apperçut que quand il eut fait bien des dupes. Cet Italien avoit une tabatière d'or unie sur les bords. Lorsqu'il se présentoit quelques coups décisifs, il prenoit une prise de tabac, & posoit sa boëte assez négligemment sur

la table. Le moindre reflet de la tabatière lui suffisoit pour connoître les cartes qu'il distribuoit ; & il jouoit par ce moyen à coup sûr. Les minéraux s'emploient pour piper les dez. Les grecs (c'est le nom que les fripons du jeu se donnent entr'eux) font usage pour les cartes de craies, de pâtes, de savons & autres drogues qui, en altérant légèrement la surface de la carte, la font aisément distinguer par des doigts exercés. Mais comme cet artifice n'est pas inconnu aux joueurs de gobelets, & à beaucoup d'autres personnes, les plus habiles grecs négligent ces petits secrets qui, d'ailleurs, laissent toujours des témoins irréprochables de la friponnerie. Le grand talent d'un grec, est d'avoir une ruse qui ne laisse point de traces après elle, & ne soit connue que de lui seul. Il faut voir à cet article même tous les tours d'adresse que l'auteur y a rassemblés.

L'auteur, au mot *Songes*, avoue qu'il n'est que trop ordinaire de trouver des personnes qui ajoutent foi aux rêves. Il cite en leur faveur plusieurs songes qui ont reçu leur accomplissement ; mais, ajoute-t-il en même temps, il seroit bien plus étonnant si l'on ne pouvoit point en

citer, vu le grand nombre de ceux qui rêvent.

L'article *Mode & Habillemens*, auroit pu, sans doute, être plus étendu. Mais les faits qui y sont rapportés, suffisent pour justifier le mot de cet étranger, qui disoit que les François, toujours inconstans dans leurs habillemens, revenoient après bien des changemens aux anciennes modes, c'est-à-dire, qu'après bien des mouvemens, ils se trouvoient à l'endroit d'où ils étoient partis. On ignore peut-être que ce sont deux Angloises qui ont ramené en France les paniers que nos Dames avoient auparavant proscrits sous le nom de *vertugardins*. On verra aussi avec plaisir ce qui a donné lieu à la suppression des hautes coëffures à tuyaux d'orgues, que les Françoises portoient encore au commencement de ce siècle; ces coëffures de femmes étoient si élevées, que leur tête sembloit placée au milieu du corps. C'est ce qui faisoit dire au caustique *la Bruyere*, qu'il falloit juger des femmes, depuis la chaussure jusqu'à la coëffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson entre queue & tête.

Quelques autres articles de ce diction-

naire, qui sont au nombre de plus de deux cens, nous occuperont encore agréablement dans un second extrait de cet ouvrage.

SIDNEI & SILLI, ou la Bienfaisance & la Reconnoissance, histoire angloise, suivie d'odes anacréontiques, par l'auteur de FANNI (M. D'ARNAUD). *A Londres, 1766 : & se trouve à Paris, chez L'ESCLAPART, quai de Gêvres, & chez DESAINT junior, quai des Augustins, près la rue Gît-le-cœur* : in-12.

NOUS ne pouvons que répéter, pour *Sidnei & Silli*, les éloges mérités que nous avons donnés à l'histoire attendrissante de *Fanni*. On trouve dans ce nouveau morceau ce ton vigoureux de couleur, cette noble simplicité, ce charme de la belle nature, cette vérité pathétique, ce style enflammé, qui semblent être les qualités distinctives de la plume de M. *d'Arnaud*. Ce n'est point ici l'amour qui nous attache & qui fait tomber nos pleurs, c'est l'admiration, la vertu même dans toute sa sensi-

bilité ; c'est en un mot l'expression la plus énergique de l'étendue & de la délicatesse de la bienfaisance, & de l'excès de la reconnoissance ; rien de plus moral, de plus philosophique & de plus intéressant.

Sidnei, Officier Anglois, occupoit aux Indes un poste honorable ; il apperçoit dans un combat qui se livre entre sa nation & les Indiens un Européen furieux, acharné sur un soldat ; il fait prisonnier ce forcené ; *Silli*, c'est le nom de cet homme mourant de l'espèce de létargie où l'avoient jetté ses blessures ; il annonce, en reprenant l'usage de ses sens, toute l'impétuosité de son caractère misantrope, & donne à chaque instant un nouveau degré de force à l'intérêt. Récit des aventures de *Silli*; critique animée & juste des diverses conditions ; les hommes montrés tels qu'ils sont, & non comme les romans de nos beaux esprits nous les représentent. Ce morceau si brûlant, si philosophique, n'est point susceptible d'extrait, il faut le lire dans l'original. *Silli* a éprouvé des renversemens de fortune ; il partage sa triste destinée avec un père respectable ; quelle situation ! & que M. *d'Arnaud* a bien sçu s'en pénétrer & la rendre ! *Silli* enfin quitte Paris avec ce père qui lui est si cher, est forcé d'abandonner l'objet d'un amour touchant

& vertueux. Ils s'embarquent pour les Indes. La fortune ne leur est pas plus favorable dans ces climats. Le père est sur le point d'expirer victime de l'indigence la plus affreuse. Le fils se précipite de fureur à travers des bataillons. Tous les hommes lui sont en horreur, il n'aspire qu'à perdre la vie. *Sidnei* le rappelle au jour, lui amène son père qu'il avoit cru mort; ils volent dans les bras l'un de l'autre. Ce tableau si simple & si vrai excite tous les sentimens, tous les transports de la belle nature.

Sidnei s'attache toujours davantage à ces deux François. Ils quittent les Indes. *Silli* lui confie son amour pour *Julie*, c'est ainsi que se nommoit la jeune personne qu'il aimoit, & qu'il avoit laissée à Paris dans un état brillant. *Silli* arrivé dans sa patrie, trouve *Julie* succombant avec sa mère sous des malheurs imprévus. *Sidnei*, qui ne dément jamais le rôle de bienfaiteur, laisse, en reprenant la route des Indes, une somme considérable à ses deux amis. *Silli* épouse tout ce qu'il aime, & élève ses enfans dans les sentimens de reconnoissance qui l'attacheront éternellement au généreux Anglois.

« Ils recevoient souvent des nouvelles » de *Sidney*; & dans leurs réponses ils lui » envoyoient chaque fois leurs âmes plei-

» nes du ſentiment le plus pur & le plus
» vif. *Sidnei* fait un ſecond voyage aux
» Indes ; leur commerce épiſtolaire ne pou-
» vant plus ſubſiſter avec la même exacti-
» tude, ces cœurs ſi ſenſibles, ſi reconnoiſ-
» ſans, étoient pénétrés d'alarmes ſur le
» ſort de leur ami ; tous les Anglois leur
» étoient chers. Quel coup de foudre vient
» les accabler ! ils apprennent que *Sidnei*
» n'eſt plus. Le jeune *Silli*, toute la famille,
» eſt en proie à la douleur la plus acca-
» blante ; le vieillard ne peut ſoutenir
» cette affreuſe nouvelle, il tombe malade
» & eſt prêt d'expirer. Le fils, entouré de
» ſon épouſe & de ſes enfans, les repouſ-
» ſoit quelquefois, & ne vouloit plus que
» mourir. Le nom de *Sidnei* étoit la ſeule
» expreſſion qui échappât à ſon déſeſpoir.
» Sa femme lui montroit ſa famille qui
» n'avoit d'appui que lui. Il revient à la
» vie, mais pour traîner la mélancolie
» la plus affreuſe, pour chercher les lieux
» les plus ſombres.

» Il étoit un jour enfoncé dans un bois
» voiſin du grand chemin. Aſſis au pied
» d'un arbre, la tête baiſſée vers la terre,
» accablé de la triſteſſe de la mort même,
» il s'écrioit : quoi, *Sidnei*, je ne te verrai
» plus ! je ne pourrai plus te ſerrer contre
» mon cœur, contre ce cœur qui eſt plus

» que jamais pénétré de tes bienfaits! âme
» anglique, m'entends-tu ? vois-tu mes
» larmes, celles de toute ma famille ? ô
» mon cher *Sidney*, — il est dans tes bras,
» dit quelqu'un qui se précipite dans les
» bras de *Silli*. C'étoit *Sidnei* lui-même.
» *Sidnei*.... c'est tout ce que peut dire
» *Silli* : il avoit perdu connoissance, &
» *Sidnei*, avec deux ruisseaux de larmes,
» oui c'est ton ami, mon cher *Silli*, qui
» vient du bout de la terre pour jouir du
» spectacle de l'amitié, pour t'embrasser
» & t'offrir de nouveaux services. J'ai
» envoyé mon équipage chez toi lorsqu'un
» paysan m'a dit que tu étois dans ce bois,
» & je me suis fait un plaisir de te sur-
» prendre. *Silli* revient à lui. C'est vous-
» même, cher *Sidnei*, que je tiens dans
» mes bras ! Ah ! il faut que vous voyez
» votre ouvrage, mes enfans qui sont les
» vôtres. Il appelle un de ses domestiques
» qui étoit sur le grand chemin. Cours
» vîte chez moi ; mon bienfaiteur....
» qu'on vienne se jetter à ses pieds, mon
» père, ma femme, mes enfans.... Mon
» ami, quelle joie! je vous vois, je vous
» embrasse, & pourquoi m'a-t-on fou-
» droyé de cette horrible nouvelle? Vous
» le saurez, reprend *Sidnei*, hâtons-nous
» d'aller voir votre chère famille. Ils arri-

» vent presque aussi-tôt que le paysan. Ils » entrent dans l'appartement du vieux » *Silli*. Il ne peut qu'étendre les bras à » *Sidnei*. O mon cher fils ! ô mon digne » ami !... une femme charmante qui n'a» voit pas vingt-cinq ans, trois enfans, » dont le plus âgé en avoit six, *Silli* lui» même se précipitent aux pieds de *Sid*» *nei*. Ils lui embrassent les genoux avec » des larmes, on n'entend que ce seul mot » qui échappe à leurs pleurs : notre cher » bienfaiteur ! *Sidnei* les relevant, les pres» sant contre son sein & pleurant sur eux, » voilà le spectacle dont jouit la vertu, » voilà son prix. Ma chère femme, mes » chers enfans, s'écrie *Silli*, vous voyez » votre véritable époux, votre véritable » père, voilà l'auteur de vos jours, de ce » bonheur que vous goûtez, rendez-lui » vos hommages : c'est les rendre à l'Être » suprême, que d'honorer des âmes qui » sont son image. O mon cher *Sidnei*, » goûtez-vous bien la joie de la bienfai» sance ? enivrez-vous à longs traits de ses » douceurs ».

Ces détails deviennent toujours plus attachans. Cette histoire est un drame plein de force & de pathétique dont l'intérêt croît avec l'action. Le dernier acte, c'est-à-dire le dénouement, sans aucun effort

romaneſque, fait éprouver ces émotions délicieuſes qu'excite l'enthouſiaſme de la vertu. Situation ſingulière qui décide ces larmes ſi chères aux âmes ſenſibles, & qui eſt produite par un excès de reconnoiſſance imprévu. C'eſt à cet endroit que doit échapper un cri d'attendriſſement en faveur de *Silli* & de *Sidnei*. Cette hiſtoire finit par la réunion de ces perſonnages ſi intéreſſans.

Sidnei & *Silli* méritent bien d'être dans les mains des perſonnes qui ont fait l'acquiſition de *Fanni* : que de pareils ouvrages font aimer la vertu, & que la morale eſt puiſſante, préſentée ſous de ſemblables traits !

A la ſuite de cet intéreſſant morceau ſont cinq livres d'*odes anacréontiques*. M. *d'Arnaud* prouve bien que le vrai génie ſait s'approprier tous les genres & même tous les pinceaux. Depuis *Anacréon* on n'a peut-être eu dans aucune langue rien de plus agréable, de plus ingénieux & en même temps de plus naturel que ces petits morceaux de poéſie ; ils ſont au nombre de ſoixante, c'eſt la corbeille même de roſes des Grâces, qu'elles ont répandues avec goût. On ne ſauroit mieux comparer ces odes qu'à ces brillans tableaux de l'*Albane* françois de M. *Boucher* ; nous en citerons au haſard quelques-unes.

La Loterie de l'Amour.

ON nous peint l'Amour enfant ;
Il a l'esprit de son âge :
Dans ses desirs peu constant,
Et dans ses plaisirs volage.

Ce Dieu, pour changer ses jeux,
Invente une loterie ;
Tout y séduisoit les yeux,
Le cœur, tout faisoit envie.

C'étoient lots des plus brillans,
Ces traits qu'on n'évite guères,
Ces feux si vifs, si brûlans,
Et ces aîles si légères.

J'osai prendre deux billets ;
L'un pour *Lise*, qui de *Flore*
A la fraîcheur, les attraits ;
L'autre pour moi qui l'adore.

J'éprouvai, Dieux ! en ce jour
Que vos faveurs sont cruelles.
J'eus le flambeau de l'Amour ;
Mais *Lise*, hélas ! eut ses aîles.

L'origine des aîles de l'Amour.

JADIS de la terre habitant,
L'Amour, dans une paix profonde ;

Vivoit ici libre & content,
Et faisoit le bonheur du monde.

Il se reposoit sur des fleurs ;
Il marchoit avec l'innocence,
Touchant, sans répandre des pleurs,
Et nud, sans blesser la décence.

On voulut le ravir aux bois,
Lui tracer des routes nouvelles ;
On voulut lui donner des loix,
L'asservir, l'amour eut des aîles.

Le Séjour de l'Amour.

Où se trouve le tendre amour,
Me demande la jeune *Hortense* ?
Par-tout est son brillant séjour,
Et le trône de sa puissance.

Dans cet astre le Roi des airs,
L'Amour anime la nature.
Il roule & gronde avec les mers ;
Avec ces ruisseaux il murmure.

Il ouvre les portes du jour,
Monté sur le char de l'aurore,
Il allume, éteint tour à tour
Ces feux dont l'olympe se dore.

Son haleine dans cette fleur
Exhale une odeur raviſſante ;
Son éclat, ſa vive couleur,
Parent cette roſe naiſſante.

Il ſe cache dans le gaſon
Avec cette humble violette ;
C'eſt lui qui dans ce papillon
Echappe à la main indiſcrette.

Mais lorſqu'il veut ſe montrer mieux,
S'offrir ſans voile & ſans nuage,
Belle *Hortenſe*, c'eſt dans tes yeux
Que l'amour reçoit notre hommage.

Nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter encore celle qui termine cette collection.

L'Amour & le Poëte.

L'Am. Quoi de l'amour trahiſſant les bontés,
Un ſilence coupable enchaîneroit ta lyre !
Tu ne veux plus chanter la flamme que j'inſpire,
Tu ne veux plus chanter les molles voluptés,
Les grâces, la douceur de mon aimable empire,
L'enchantement de mon heureux délire ?
Ingrat, de mes préſens ai-je pu te combler ?
Ma colère t'arrache une lire muette,
Loin de tes pas Amour va s'en voler :
Rends-moi mes fleurs, mes crayons, ma palette...

Le P. Ah ! laisse-moi tes précieux bienfaits,
Et couvre moi toujours, Dieu flatteur, de ton aîle.
Après m'être paré de la rose nouvelle,
Permets-moi de cueillir un rameau de ciprès.
Par des accens plaintifs *Melpomène* m'appelle.
J'aime à gémir, à pleurer avec elle.
A me rendre aux tombeaux elle vient m'exciter.
Une seconde fois, Amour, j'ose y descendre ;
Mais, Dieu charmant, c'est pour te rapporter
Un cœur encor plus sensible & plus tendre.

Il faut croire, par cette dernière ode, que M. *d'Arnaud* nous prépare un second drame dans le goût du *Comte de Comminge.* Il y a tout lieu de penser que cet ouvrage ne fera qu'ajouter à la brillante réputation de son Auteur. Il a sçu s'ouvrir dans le dramatique une route qu'il a presque remplie & où lui seul peut faire de nouveaux pas. Ces charmans morceaux de poésie dont nous venons de rendre compte, font voir que le vrai sublime sait se répandre sur les beautés terribles d'*Eschyle* & sur les grâces naïves d'*Anacréon.* On n'auroit qu'une seule chose à desirer dans les derniers ouvrages de M. *d'Arnaud*, c'est qu'il eût bien voulu suivre la mode & associer à ses talens ceux des *Eisen* & des *Longueil* : rien n'étoit plus susceptible que ces poé-

ses agréables des embellissemens du crayon & du burin.

ANNONCES DE LIVRES.

NOUVELLE Encyclopédie portative, ou Tableau général des connoissances humaines, ouvrage recueilli des meilleurs auteurs, dans lequel on entreprend de donner une idée exacte des sciences les plus utiles, & de les mettre à la portée du plus grand nombre des lecteurs, avec cette épigraphe :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

La Fontaine.

A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi ; 2 vol. *in*-8°.

Nous nous hâtons de faire savoir au Public que cet ouvrage paroît nouvellement, & qu'il ne doit pas être confondu avec un autre du même genre que nous avons annoncé dans notre Mercure précédent. Nous ferons voir l'extrême différence qui se trouve entre ces deux productions, dans un extrait étendu que nous nous proposons de don-

ner de celle-ci dans notre prochain Journal. Ce livre est digne de la plus grande attention par son objet, son plan, son but, son utilité & son exécution soit littéraire, soit typographique. Il n'y a pas un de ces différens articles qui ne mérite les plus grands éloges.

LA Prédication; avec cette épigraphe:

Omne in precipiti vitium stetit. Juven.

A Londres, & se trouve à Paris, chez les Libraires où se vendent les nouveautés; 1766: *in*-12.

Le but de cet ouvrage est de prouver que de tout temps les hommes ont prêché les hommes, & toujours inutilement. Les enfans de *Seth* ont prêché les enfans de *Caïn*, & il en est ainsi de tous les gens vertueux de l'ancien testament, dont on fait une longue énumération, & qui ont prêché ceux qui ne l'étoient pas. Après ces prédicateurs sacrés vient une plus longue liste de prédicateurs profanes, tels que les Poëtes Grecs, Latins, François, Anglois, Espagnols, Italiens, &c. qui ont prêché avec aussi peu de fruit que les précédens. Tous nos prédicateurs chrétiens ne le font pas avec plus de succès; enfin, & c'est ici le point où l'on en veut venir, il n'y a que le *Gouvernement* qui puisse

bien prêcher. On veut qu'il établisse des censeurs comme à Rome pour la réformation des mœurs ; qu'il propose des récompenses & décerne des châtimens ; voilà ce qu'on appelle ici la vraie prédication.

Les Sens, poëme en six chants, ouvrage de 200 pages d'impression, avec estampes, vignettes, fleurons & airs de musique nottés ; grand *in*-8°. en papier d'Hollande : par M. *Durosoy*. Chez la veuve *Duchesne*, rue Saint Jacques, & chez les Libraires où se distribuent les nouveautés ; 1766.

Cet ouvrage, pour la beauté des desseins & des gravures, pour la partie de l'art typographique, auroit les plus grands droits à l'attention des connoisseurs ; mais une lecture du poëme, quoique rapide, nous a fait croire qu'une simple annonce ne suffiroit point pour le bien faire connoître aux personnes qui ne se le feroient point encore procuré. Les morceaux de métaphisique, profonds pour les recherches, élégans pour la versification, le choix heureux & la variété des épisodes, l'unité d'intérêt qui lie tous les chants, méritent de notre part un extrait travaillé que nous donnerons dans le Mercure prochain ; & l'Auteur (M. *Durosoy*) mérite, par sa jeunesse & par son travail, que

nous nous joignions au public pour l'encourager.

AMUSEMENT curieux & divertiſſant, propre à égayer l'eſprit, ou Fleurs de bons mots, contes à rire, valeur héroïque, &c. le tout ſans obſcénité, afin que les perſonnes de tout état puiſſent en faire leurs récréations. Recueilli par *D* * * *, jadis Imprimeur de l'Eſcadre du Roi à l'expédition de Minorque. A Florence, & ſe vend à Marſeille, chez *J. Moſſy*, Libraire au Parc; à Cavaillon, chez *Sébaſtien Joſeph Ducri*; 1766 : deux parties *in*-12.

Il y a dans ce recueil, comme dans la plupart des ouvrages de ce genre, parmi quelques bons mots que preſque tout le monde ſait, une infinité de traits qu'on peut également ſe diſpenſer de ſavoir. Depuis cinq ou ſix mois nous avons annoncé pluſieurs de ces recueils de bons mots; nous avons ſur-tout diſtingué celui qui ſe vend chez la veuve *Ducheſne*, rue Saint Jacques, ſous le titre de *Reſſource contre l'ennui*. Il nous a paru que c'étoit celui où il y avoit le plus de goût & le plus de choix.

ÉLÉMENS de l'Art Militaire ancien &

moderne, par M. *Cugnot*, ancien Ingénieur au service de S. M. I. & R. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin : avec approbation & privilége du Roi ; 1766 : deux vol. *in*-12.

On a de bons ouvrages sur les différentes parties de l'art de la guerre ; mais comme ils ont été faits par des militaires qui se sont contentés de donner en général des maximes, des règles & des méthodes, sans rendre un compte suffisant des raisons sur lesquelles elles sont fondées, ils ne peuvent être entendus & par conséquent lus avec fruit que par des Officiers qui ont déja servi assez long-temps pour s'être défaits de bien des préjugés & avoir acquis des connoissances fort étendues. Les commençans ont besoin d'un traité elémentaire qui puisse les mettre en état d'entendre ce que les meilleurs auteurs ont écrit sur les différentes parties de l'art militaire. Des gens du métier, qui ont lu ces Elémens, nous ont assuré que rien n'étoit plus capable de conduire à ce but que la lecture d'un pareil ouvrage, & qu'il seroit à souhaiter que tous les jeunes Officiers en fissent une étude particulière. Le premier volume est composé de quatre livres, dont les trois premiers contiennent autant d'arithmétique, de géométrie & de mécha-

nique qu'il en faut pour pouvoir entendre le quatrième, où l'on traite des machines des anciens, de l'artillerie & des armes à feu. Quoique le volume soit fort petit pour tant de matières, si on le lit sans prévention, on trouvera qu'elles sont moins abrégées que resserrées & simplifiées. Le second volume contient les principes de la discipline militaire & de la guerre de campagne, appliqués à la milice des Grecs & des Romains, & à la milice moderne. Les moyens dont on se sert pour développer tous ces détails, quoique nouveaux, n'en sont ni moins simples ni moins naturels. Nous voudrions pouvoir donner plus d'étendue à l'annonce d'un livre fait pour être entre les mains de tous les gens de guerre.

Le Manuel des Dames de Charité, ou Formules de Médicamens faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables qui distribuent les remèdes aux pauvres dans les villes & dans les campagnes, avec des remarques pour faciliter la juste application des remèdes qui y sont contenus, ensemble un traité abrégé de la saignée ; cinquième édition, revue, corrigée & augmentée : prix 3 liv. relié. A Paris, chez *Debure* l'aîné, quai des Au-

gustins, à l'image S. Paul; avec approbation & privilége du Roi; 1766: un vol. *in*-12.

Cet ouvrage est si important & d'une utilité si générale, qu'il n'y a guères d'années qu'on n'en fasse une nouvelle édition. Aussi est-il un des plus connus que nous ayons en ce genre; & les additions que l'on a faites dans celle-ci, la rendent bien supérieure aux précédentes. On l'a augmentée d'un grand nombre de remèdes nouveaux, dont l'expérience a constaté l'utilité & les avantages. On y a joint aussi des remarques sur leur application, & la description courte & succincte des maladies pour lesquelles on les propose.

ESSAIS politiques, par M. le Marquis DE * * *; nouvelle édition. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin; 1766: 2 vol. *in*-12.

Il n'est point d'hommes d'Etat qui ne trouve dans la lecture de cet ouvrage mille rapports qui lui sont propres. Les devoirs des personnes auxquelles le Prince a confié une partie du gouvernement, y sont exposés d'une manière intéressante, même pour ceux qui ne sont pas dans le cas de parvenir au ministère. On y traite des qualités naturelles & acquises, utiles à un Ministre, & de la conduite du négociateur envers

son Souverain, & à l'égard de la cour où il réside. On y fait ensuite mention du culte dû à la Divinité, de l'origine des établissemens humains, & du droit de guerre, avec un abrégé sommaire du droit de la nature & des gens. Après cela vient un tableau des intérêts présens des Souverains. La sécheresse de ces matières est coupée par des citations qui jettent dans la narration autant de vivacité que de variété. L'ouvrage instruit & amuse en même tems; & nous ne sommes point étonnés que des livres de ce genre parviennent à avoir plusieurs éditions. Tous ceux qui se destinent à la politique ne peuvent rien lire de plus propre à leur en faire naître le goût & à leur en procurer en peu de temps la connoissance.

Le Réformateur ; nouvelle édition à laquelle on a ajouté le Réformateur réformé, & précédée des observations sur la noblesse & le tiers état; à Amsterdam, chez *Arkstée* & *Merkus* ; 1766 : deux volumes *in*-12. On en trouve quelques exemplaires chez *Vincent*, rue saint Severin.

Voici encore un de ces livres dans le goût du précédent, & qui a eu le plus grand succès, lorsqu'il a paru dans sa nouveauté. Pour peu qu'on ait envie d'être

instruit des abus qui règnent dans certaines parties de la société, dans celles même où il est le plus difficile de pénétrer, on puisera dans cet ouvrage toutes les lumières nécessaires, & l'on connoîtra non-seulement les inconvéniens de chaque chose, mais encore la manière d'y remédier. Comme il arrive souvent que les projets les plus utiles souffrent des contradictions qui en font sentir encore mieux l'utilité, on verra dans le *Réformateur réformé*, qui termine ce recueil, que ce supplément manquoit à l'ouvrage ; & on saura gré à l'Éditeur, d'avoir réuni tout ce qui paroît avoir rapport à cette matière très-piquante & très-instructive.

Vues politiques sur le commerce des denrées, nouvelle édition ; à Amsterdam, & se vend à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue saint Severin ; 1766 : un vol. *in*-12.

De tous les livres qui ont été faits sur le commerce & sur l'agriculture, il en est peu, pour ceux qui aiment ces sortes de matières, qui répondent mieux à leurs vues, que celui dont nous annonçons aujourd'hui une nouvelle édition. Nous voudrions pouvoir entrer dans le détail

de

de toutes les parties qui la composent ; nous ouvririons à nos lecteurs un vaste champ aux plus solides réflexions. Elles tendroient toutes à l'utilité publique & particulière ; & ceux qui font une collection de ces sortes d'ouvrages, ne peuvent se dispenser d'acquérir celui-ci, qui paroît fait sur-tout pour les différents membres des sociétés de commerce établies depuis peu par tout le royaume.

Essai sur l'abus des règles générales & contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchemens, avec figures ; par M. *André Levret*, Accoucheur de Mde la Dauphine. Prix 3 liv. 12 s. broché ; à Paris, chez *Prault*, quai de Gêvres ; & chez *P. F. Didot*, le jeune, Libraire, quai des Augustins, près du pont saint Michel, à saint Augustin ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi ; un vol. *in-8°.*

Le nom de M. *Levret*, à la tête d'un livre qui traite des *accouchemens*, est un préjugé favorable pour l'ouvrage. Personne ne jouit de plus réputation dans son art, que cet habile accoucheur ; aussi applaudissons-nous avec tous les maîtres à la sagesse de ses principes ; nous voudrions seulement qu'un homme de lettres eût revu

l'ouvrage quant à la partie du ſtyle ; elle nous a paru un peu négligée dans cet eſſai.

Élémens de géométrie, traduits de l'anglois par M. *Thomas Sympſon*, de la Société Royale de Londres, Profeſſeur de mathématiques à Woolvich. Nouvelle édition ; à Paris, de l'Imprimerie de *Vincent*, rue ſaint Severin ; avec approbation & privilége du Roi : 1766 ; un vol. *in*-8°.

Le deſſein de l'Auteur, en compoſant cet ouvrage, a été de procurer aux commençans, des élémens dont la méthode fût plus ſimple, & en même temps plus rigoureuſe que celle qu'on emploie ordinairement. Ces deux conſidérations lui ont paru néceſſaires, pour que les principes de la géométrie puiſſent s'imprimer plus aiſément dans leur eſprit ; il a cru que c'étoit même le ſeul moyen de prévenir le dégoût qu'entraîne après ſoi ce grand nombre de propoſitions inutiles, dont les anciens élémens ſont chargés. Il nous paroît avoir atteint cet objet, & nous croyons que le lecteur trouvera dans ce livre tout ce qui peut procurer la connoiſſance prompte & certaine d'une ſcience, dont les principes par-tout ailleurs ne ſont

ni aussi simples, ni aussi clairs, ni aussi exactement rassemblés que dans ce volume.

TABLEAU des maladies de *Lommius*, ou description exacte de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, avec leurs signes diagnostics & pronostics; ouvrage servant d'introduction au manuel des Dames de Charité : traduction nouvelle par M. l'Abbé *le Mascrier*; nouvelle édition : prix 3 liv. 10 sols relié. A Paris, chez *Debure* père, Libraire, quai des Augustins, à l'image Saint Paul; avec approbation & privilége du Roi : 1766; un vol. *in*-12.

Cet ouvrage est distribué en trois livres. Le premier traite des maladies qui affectent tout le corps en général; le second, de celles qui sont propres à chaque partie; le troisième présente les indications qui fournissent, sur le caractère, l'état & l'événement des maladies, les observations tirées de l'âge du malade, des saisons, des lieux, des mœurs, du régime, du pouls, de la respiration, de l'appétit, du goût, des rêves, des gestes, des déjections, &c. On y trouve peinte en traits lumineux la partie la plus essentielle de la Médecine; celle qui éclaire pour la connoissance des mala-

dies & l'admininistration des remèdes; enfin celle qui fait le Médecin.

LA Religion de l'honnête homme, par le Marquis *de Caraccioli*. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'occasion; 1766 : avec approbation & privilége du Roi; un vol. *in*-12.

L'intimité de la créature avec le Créateur, les liens de la religion, la nécessité d'un culte & son unité, quelques caractères de la religion chrétienne, le déisme anathématisé, la définition de l'honnête homme, ses qualités à l'égard de la religion, l'homme abandonné de Dieu, les traits des impies contre le christianisme, les peines qu'ils méritent, l'irreligion, caractères des incrédules, & de leurs ouvrages, &c. sont les divers articles que traite ici M. *Caraccioli*, avec cette onction qui a fait le succès de la *jouissance de soi-même*, *de la conversation avec soi-même*, *du tableau de la mort*, *du véritable Mentor*, *des caractères de l'amitié*, *de l'univers enymatique*, *de la grandeur d'âme*, *de la gaîté*, *du langage de la raison*, *du langage de la religion*, *du cri de la vérité contre la séduction du siècle*, *&c*; autres ouvrages du même auteur, qui se trouvent chez le même Libraire.

Éloge historique de *Benoît XIV*, par le Marquis *Caraccioli*. A Liege, de l'Imprimerie de *J. Fr. Bassompierre*, Libraire, rue Neuvice ; & à Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, à l'occasion ; 1766 : prix 1 liv. broché ; *in*-12 de 108 pages.

Il est étonnant qu'on n'ait point encore publié en France la vie de *Benoît XIV*, dont la postérité lira l'histoire comme des événemens les plus dignes d'attention. C'est sans doute pour suppléer à ce défaut que M. *Caraccioli* en donne un abrégé. Il dit tenir de plusieurs Cardinaux les anecdotes qu'il rapporte.

Essais historiques sur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons ; par *M. de Roussel*. Champagne. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or. Prix 3 liv. relié ; 1766 : brochure *in*-12 de 300 pages.

Le plan de ce volume, où il est parlé du Régiment de Champagne, est le même que celui des autres tomes où il est question des Régimens de Picardie & de Béarn, que nous avons déja annoncés dans notre Journal.

Nouveau Traité des Serins de Canarie ; contenant la manière de les élever, de les

appareiller pour en avoir de belles races; avec des remarques sur les signes & causes de leurs maladies, & plusieurs secrets pour les guérir : dédié à S. A. S. Madame la Princesse, par M. *J. C. Hervieux de Chanteloup*, Doyen, & premier Syndic de MM. les Commissaires des bois à bâtir; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez *Saugrain* le jeune, Libraire quai des Augustins, à la fleur de lys d'or; avec approbation & privilége du Roi : un vol. *in*-12; 1766.

Le titre de ce livre en fait connoître l'utilité & l'importance. Nous ajouterons ici que l'on trouve aussi chez le même Libraire les livres suivans :

Jacobi Gothofredi Manuale juris, seu parva juris mysteria; un vol. *in*-12.

Instituts Coutumiers de *Loisel*; nouvelle édition : un vol. *in*-12.

Prieres d'un pécheur pénitent qui demande pardon à Dieu de ses fautes; *in*-12.

Essai historique & philosophique sur les ridicules des différentes nations, suivi de quelques poésies nouvelles, par *M. G. Dourz*.... A Amsterdam, chez *Rey*, & à

Paris, chez *Durand*, rue Saint Jacques; *in*-12 : 1766.

Les nations dont on peint ici les ridicules ſont les Egyptiens, les Juifs, les Grecs, les Romains, les Mahométans, les Indiens, les Américains, les Africains, les Chinois, les Italiens, les Eſpagnols, les Allemands, les Moſcovites, les Anglois & les François. Les poéſies qui ſuivent ces ridicules ſont des épîtres & des odes. L'Auteur place parmi les ridicules le ſyſtême de la métempſycoſe chez la nation Indienne, & en France les fureurs de la ligue.

ŒUVRES du feu P. *André*, Profeſſeur Royal de Mathématiques, de la Société des Belles Lettres de Caen; contenant un traité de l'homme ſelon les différentes merveilles qui le compoſent. A Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, près de l'égliſe, aux armes de Dombes; avec approbation & privilége du Roi, 1766 : deux vol. *in*-12.

L'Editeur qui a préſidé à l'impreſſion de ce recueil lui a donné le titre d'*Œuvres*, quoiqu'il ne contienne qu'un ſeul des différens traités faits par le Père *André*, Jéſuite. Son intention eſt de completter cette

collection. Le Libraire, chargé de l'imprimer, a déja publié l'*Essai sur le beau*, fait par le même Auteur ; & en donnant ainsi successivement au public les différens morceaux sortis de la plume de ce Jésuite célèbre, on ne tardera pas à en avoir un recueil complet.

Almanach de la Ville de Lyon pour l'année 1766 : prix 1 liv. 16 sols broché, & 2 liv. 8 sols relié en basane. A Lyon, chez *Aimé Delaroche*, Imprimeur de Mgr l'Archevêque & du Clergé, aux Halles de la Grenette ; 1766 : *in*-8°.

A l'occasion de cet Almanach, qui ne demande aucun détail, nous dirons que le même Libraire publiera l'été prochain un Dictionnaire typographique des trois provinces qui composent le Gouvernement de Lyon, où chaque endroit est bien détaillé. Ce Dictionnaire ne sera point sujet aux variations, parce qu'il n'y aura point de nomenclature ; on la réserve pour l'Almanach de Lyon, qui se renouvelle tous les ans.

Instructions de Saint *Louis*, Roi de France, à sa Famille Royale, aux personnes de sa Cour, & autres extraits du recueil des historiens contemporains de sa

vie, imprimés par les soins de MM. de la Bibliothèque du Roi en 1761. Par M. l'Abbé *de Villiers*, Licentié ès loix. A Paris, chez *A. M. Lottin* l'aîné, Libraire & Imprimeur de Mgr le Dauphin, rue Saint Jacques, au coq; *J. B. G. Musier* fils, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée: avec approbation & privilége du Roi; un vol. *in*-12: 1766.

Le choix des instructions que M. l'Abbé *de Villiers* présente au public est très-édifiant, & l'on ne peut que lui savoir gré d'avoir extrait, pour les âmes pieuses, des maximes répandues en plusieurs volumes, qu'il est difficile de se procurer.

PROJET d'Ecoles publiques, qui répondront aux vœux de la nation, & dont l'exercice n'exige que quatre Professeurs; précédé de l'exposition des abus de notre éducation publique & des maux qui en résultent par rapport à la religion, aux sentimens, aux mœurs & aux études. A Bordeaux, chez les frères *Labottière*, Imprimeur-Libraire, place du Palais; 1766: un vol. *in*-12 de 280 pages.

Le grand nombre des ouvrages qui depuis quatre à cinq ans paroissent sur cette matière, nous a fait prendre le parti de nous contenter d'une simple annonce pour

ne pas reproduire toujours les mêmes objets sous les yeux de nos lecteurs. Chaque Auteur qui présente un traité d'éducation se persuade aisément que son ouvrage a sur les autres écrits de ce genre une supériorité qui doit faire adopter son système.

Les Passions des différens âges, ou Tableau des folies du siècle ; par M. *N.* A Utrecht, & se trouve à Paris, chez *Dufour*, Libraire, quai de Gesvres : prix 1 liv. 4 sols ; brochure *in*-12, petit format : 1766.

Quatre historiettes négligeamment écrites, & dont les héros ou héroïnes sont des gens de différens âges, composent ce recueil.

Rudiment des enfans, dont la concordance, en forme de dictionnaire, est suivie 1°. des modèles de thêmes relatifs aux n° de ce dictionnaire. 2°. D'autres thêmes faits comme les premiers en exécution des règles, mais sans autre ordre que l'alphabétique, & sans autre secours pour l'écolier que le discernement qu'il a dû acquérir par l'usage des précédens. On a cru pouvoir y joindre une leçon plus correcte de l'*Appendix de Diis*, dont la traduction libre fournit une troisième espèce de thêmes, peut-être plus utile encore

que les deux autres ; dédié à Mgr. *de la Roche-Foucault*, Archevêque de Rouen. A Rouen, chez *Etienne-Vincent Machuel*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Lo, vis-à-vis le Palais ; 1765 : *in*-8° d'environ 250 pages.

Cette annonce donne une idée suffisante de ce Rudiment fait pour les enfans.

Observations sur les Mémoires de M. *Guettard*, concernant la porcelaine ; lues à l'Académie des Sciences à Paris ; 1766 ; brochure *in*-12 de 64 pages.

Ces observations sont d'un homme connu, & qui a des connoissances étendues sur la matière dont il est ici question. Son but est de prouver que le mémoire qu'a fait M. *Guettard* sur la porcelaine ne lui a rien appris ; qu'il n'a pu lui rien apprendre ; que M. *Guettard* n'a jamais fait de porcelaine ; qu'il n'a pas pu en faire ; & qu'enfin il est de la gloire de l'Auteur de ces observations, de ne pas se laisser enlever le mérite d'une découverte qui lui appartient uniquement.

Le Philosophe sans le savoir, Comédie en prose & en cinq actes, représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi le 2 Novembre

1765 ; par M. *Sedaine* : le prix est de trente sols. A Paris, chez *Claude Hérissant*, Libraire-Imprimeur, rue Neuve-Notre-Dame, à la croix d'or ; avec approbation & privilége du Roi : 1766 ; *in* 8°.

Il a été parlé fort au long de cette pièce & de son succès bien décidé dans un de nos derniers Mercures, à l'article des spectacles. Elle vient d'être imprimée avec bien des fautes ; aussi en prépare-t-on une nouvelle édition plus correcte.

La Bergère des Alpes, Pastorale en trois actes & en vers, mêlée de chants ; par M. *Marmontel*, de l'Académie Françoise : le prix est de 30 sols. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée ; 1766 : *in*-8° avec figures.

On a parlé de cette Pièce dans l'article des spectacles il y a quelque temps ; nous y trouvons à la lecture beaucoup de traits ingénieux & délicats.

Lettre de *Caton d'Utique* à *César*. A Paris, de l'Imprimerie de *Michel Lambert*, au Collége de Bourgogne, rue des Cordeliers ; *in*-8°, 1766.

C'est une héroïde dans le goût de celles qui se sont si fort multipliées dans ces dernières années. On l'a revêtue des orne-

mens du burin, & l'on en a fait une brochure qui peut entrer dans la collection des *Jorrys*. Le papier, le caractère & la gravure ne défigureront pas ce recueil.

Éloge historique d'*Abraham Duquêne*, Lieutenant-Général des Armées navales de France; par M. *J. d'Agues de Clair-Fontaine*. A Paris, chez *Nyon* père, Libraire, quai des Augustins, à l'occasion; avec approbation & privilége du Roi, 1766 : *in*-8°. de 36 pages. Prix 15 sols broché.

Dans le premier volume du Mercure de France, Janvier 1763, il parut un premier essai de cet éloge. L'Auteur ayant puisé dans de nouvelles sources, a augmenté son travail; &, au lieu d'un simple essai, il nous a donné un éloge en forme de M. *Duquêne*, qui peut servir de pendant à celui de M. *Dugay-Trouin*, qui a fait, il y a quelques années, le sujet du prix de l'Académie Françoise.

Lettres galantes & historiques d'un Chevalier de Malthe. A Avignon; 1766: brochure *in*-12 de 140 pages.

Les personns qui aiment à voir le commencement & les progrès d'une passion bien conduite, bien exprimée, & toutes

les règles de la galanterie bien obſervées & bien décrites, liſent avec plaiſir ces nouvelles lettres. L'Auteur joint à la connoiſſance du cœur & du ſentiment l'art de bien rendre tout ce qu'il ſent & tout ce qu'il connoît.

Le Siége de Beauvais, ou *Jeanne l'aînée*, Tragédie en cinq actes; par M. *Araignon*, Avocat au Parlement; le prix eſt de 30 ſols. A Paris, de l'Imprimerie de *Lambert*, rue des Cordeliers, au Collége de Bourgogne; 1766: *in*-8°.

La Ville de Beauvais s'eſt immortaliſée ſous le règne de *Louis XI* par ſa glorieuſe défenſe contre une armée formidable de Bourguignons, d'Anglois & de Flamands. Les femmes ont donné dans cette occaſion des marques de valeur qui ont fourni à M. *Araignon* le ſujet d'une Tragédie, comme l'action des Bourgeois de Calais à celle de M. *de Belloy*, avec toutes les différences que le public peut ſuppoſer.

Remarques ſur les douaires ou alimens accordés aux veuves, & ſur quelques différences entre les douaires Pariſien & Normand; par M. *de Nord'ville*. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez *Saugrain* le jeune, rue du Hurepoix, à la fleur-de-

lys d'or ; 1766 : brochure *in*-12 de 150 p.

Ces matières ne sont point de notre compétence ; nous laissons aux gens de loix à en juger selon les règles de la Jurisprudence.

Étrennes Françoises, dédiées à la Ville de Paris, pour l'année jubilaire du règne de *Louis-le-Bien-Aimé* ; par M. l'Abbé *de Petity*, Prédicateur de la Reine. A Paris, chez *Pierre-Guillaume Simon*, Imprimeur du Parlement ; avec approbation & permission : 1766 ; *in*-4°. avec un assez grand nombre de figures en taille-douce.

L'établissement de l'Ecole Militaire, l'inauguration de la statue équestre de *Louis XV*, les nouvelles halles aux grains & aux farines, la pose de la première pierre de la nouvelle église de Sainte Geneviève, accompagnées de quelques tableaux allégoriques, sont les sujets gravés qui enrichissent ce volume. Le reste du livre est l'explication de ces divers sujets.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant & excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée dans l'église de Paris le premier Mars 1766, par Messire *Charles*

de Lomenie de Brienne, Archevêque de Toulouse. A Paris, chez *Hérissant* père, Imprimeur du Cabinet du Roi, & chez *Hérissant* fils, rue Saint Jacques; avec approbation & permission; 1766: *in*-4°.

Comme nous avons plusieurs Oraisons funèbres à annoncer, & que nous voulons éviter les répétitions, nous nous contenterons de rapporter les divisions principales de chacune sans porter aucun jugement: ce sera au public à en faire la comparaison. Celle de M. l'Archevêque de Toulouse est partagée en deux points. « Né » dans un rang élevé, Monseigneur le » *Dauphin* a sçu en remplir les devoirs & » en éviter les écueils.

» Né dans un siècle dont on ne peut » admirer les lumières sans en développer » les égaremens, il a sçu en avoir les talens » & les vertus & en éviter les défauts ».

ORAISON funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée par M. l'Abbé *de Ventoux*, Chanoine & Chantre en dignité de l'église de Troyes, Vicaire & Official du Diocèse, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Reclus, au Service solemnel que MM. les Officiers Municipaux de ladite Ville ont

fait célébrer pour le repos de l'âme de ce Prince le 17 Février 1766. A Troyes, chez *Michel Gobelet*, Imprimeur-Libraire, grande rue : *in*-4°.

L'Orateur loue dans Monseigneur le *Dauphin* « un Prince qui, par la réunion » des qualités essentielles qui font les bons » Rois, eût honoré le trône s'il eût assez » vécu pour y monter ; & un homme qui, » par la profession de toutes les vertus qui » rendent les hommes estimables, & par » la plus glorieuse de toutes les morts, a » honoré l'humanité & a donné à la reli- » gion un nouvel éclat ».

ORAISON funèbre de Mgr le *Dauphin*, prononcée en l'église de l'Abbaye Royale de Saint Corneille de Compiegne le 25 Janvier 1766, & le 27 en celle de Royale-Lieu, par Dom *Jean-Baptiste Huet*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. A Compiegne, chez *Louis Bertrand*, Imprimeur du Roi, de la Reine & de la Ville ; & se trouve à Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or : *in*-4°, 1766.

« Ce que *Louis Dauphin* de France dut » à la religion, première partie ; ce que » lui doit la religion, seconde partie ».

ÉLOGE funèbre de très-haut, très-puis-

sant, très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin* de France, par M. l'Abbé *Maury*. A Sens, chez *Yarbé*, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez la veuve *Pierres* & fils, Libraires, rue Saint Jacques, près de Saint Yves, à Saint Ambroise & à la couronne d'épines; 1766: *in*-8°.

« *Louis* consacra son enfance à travailler » à notre édification. *Louis* a consacré le » reste de sa vie à procurer notre bon» heur ».

Description du Mausolée pour très-haut, très-puissant & très-excellent Prince *Louis Dauphin* de France, fait à Paris dans l'église de Notre-Dame, le premier Mars 1766. Cette pompe funèbre, ordonnée par M. le Duc *d'Aumont*, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice, a été conduite par M. *Papillon de la Ferté*, Intendant & Contrôleur général de l'Argenterie, Menus-Plaisirs & Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les desseins du sieur *Mic. Ang. Challe*, Peintre ordinaire du Roi, & Dessinateur de sa Chambre & de son Cabinet. De l'Imprimerie de *P. R. C. Ballard*, seul Imprimeur pour la musique de la Chambre & Menus-Plaisirs du Roi, & seul Imprimeur de la grande Chapelle de Sa

Majesté, par exprès commandement de Sa Majesté ; 1766 : *in*-4°.

En lisant cet écrit, orné de gravures, on croit avoir sous les yeux le magnifique catafalque dont tout Paris a admiré le goût & l'ordonnance.

Ode sur la mort de Mgr le *Dauphin*. A Paris, chez *Vente*, Libraire, montagne Sainte Genevieve ; 1766 : *in*-4°.

Nous avons lu plusieurs odes faites sur le même sujet, & dont nous allons rapporter tous les titres, en indiquant tous les Libraires où elles se vendront, afin que ceux qui sont curieux d'avoir ces sortes de collections puissent aisément se les procurer.

Ode sur la mort de Mgr le *Dauphin*, par M. *Leroi d'Olibon*, Gentilhomme. A Paris, chez *l'Esclapart*, quai de Gesvres ; 1766 : *in*-8°.

Ode sur la mort de Mgr le *Dauphin*, par M. *Caret*, Professeur de Rhétorique à Dijon ; & se vend à Dijon, chez la veuve de *P. Desaint*, seul Imprimeur du Roi & de Mgr. l'Evêque & du Collége ; 1766 : *in*-4°.

La Voix du Peuple, ode sur la mort

de Mgr le *Dauphin*, par M. *Delafargue*, des Académies Royales des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Caen, de Lyon & de Bordeaux ; seconde édition, revue & augmentée. A Paris, chez *Jean Thomas Hérissant* fils, Libraire, rue Saint Jacques : avec approbation & privilége ; 1766 : *grand in-* °.

L'USAGE des talens, épître à Mlle *de Sainval*, jeune débutante au théâtre françois. En France ; 1766 : *in-8°* de 12 pages.

L'Auteur du Poëme des Sens, que nous avons annoncé au commencement de cet article, a célébré les talens de Mlle *de Sainvalle* qui a débuté il y a quelques temps au théâtre de la Comédie Françoise. Nous ne pouvons qu'applaudir aux éloges qu'il donne à son héroïne, & sur-tout à la manière agréable & délicate dont il assaisonne ses louanges.

SUPPLÉMENT aux observations sur les maladies des armées dans les camps & dans les garnisons. A Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, aux armes de Dombes & à Saint Louis ; avec approbation & privilége du Roi : 1766 ; *in-12.* de 82 pages.

C'est ici une traduction d'un ouvrage

anglois de M. *Pringle*, fort connu des gens de l'art.

MISS HONORA; chez *Durand*, rue Saint Jacques : 1766; quatre volumes *in*-12. Prix 6 liv.

Nous avons trouvé dans ce roman beaucoup d'intérêt.

DICTIONNAIRE de chymie, contenant la théorie & la pratique de cette ſcience; ſon application à la phyſique, à l'hiſtoire naturelle, à la médecine, à l'économie animale, avec l'explication détaillée de la vertu & de la manière d'agir des médicamens phyſiques, & les principes fondamentaux des arts, manufactures, & métiers dépendans de la chymie. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti; 1766 : avec approbation & privilége du Roi; deux vol. *in*-8°.

Cet ouvrage n'eſt point un ſimple vocabulaire, ni un dictionnaire de définitions, mais une ſuite de diſſertations, la plupart même fort étendues ſur tous les objets importans de la chymie, & dans leſquelles on a rempli exactement tout ce qui eſt annoncé dans le titre. Auſſi-ſerons nous obligés d'y revenir dans le Mercure prochain, pour en don-

ner un extrait qui le fasse connoître dans toute son étendue.

Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes & dans les arts qui en dépendent : savoir, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'astronomie, la gnomonique, la chronologie, la navigation, l'optique, la méchanique, l'hydraulique, l'acoustique & la musique, la géographie, l'architecture civile, l'architecture militaire, l'architecture navale; avec un abrégé de la vie des auteurs les plus célèbres dans les sciences ; par M. *Saverien*. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi ; un vol. *in*-8°.

Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver dans un livre plus de variété qu'en contient cette histoire : on y expose les découvertes qui ont été faites dans les sciences exactes, c'est-à-dire, dans celles qui sont fondées sur des principes évidens, qui ne comportent aucune ambiguité dans les termes, & où l'on démontre tout ce qu'on avance, en ne se servant que d'axiomes ou de propositions qui en ayant été déduites immédiatement, deviennent autant de principes. Nous donnerons incessamment l'analyse de cet excellent ouvrage.

Poétique de M. *de Voltaire*, ou observations recueillies de ses ouvrages ; contenant la versification françoise, les différens genres de poésie & de style poétique ; le poëme épique, l'art dramatique, la tragédie, la comédie, l'opéra, les petits poëmes, & les poëtes les plus célèbres, anciens & modernes. A Genève ; & se trouve à Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1766 : deux parties *in-8°*.

Si *Homère* ou *Virgile*, si *Sophocle* ou *Euripide*, si *Menandre* ou *Terence*, si *Anacréon* ou *Ovide* avoient donné des observations sur les différens genres de poésie qu'ils ont traités, avec quel empressement ne chercheroit-on pas les principes qui les ont conduits dans la composition de leurs ouvrages ? Un génie heureux & fécond a excellé parmi nous dans l'art de ces divers poëtes, & a mis en même temps le précepte à côté de ses chef-d'œuvres. Ce sont des remarques pleines de goût, de finesse & de clarté, mais dispersées en mille endroits de ses écrits, & qu'un homme d'esprit, qui a le goût sûr & le discernement fin, a disposées & rapprochées, & dont l'ensemble forme la pratique la plus complette peut-être, & sans doute la plus lumi-

neuse que nous ayons dans notre langue. L'ouvrage est trop intéressant pour ne pas y revenir dans un de nos prochains Mercures.

LETTRES en vers, ou épîtres héroïques & amoureuses ; à Paris, de l'Imprimerie de *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, au grand Monarque ; 1766 : *in*-8° de 52 pag. avec tous les ornemens du dessein & de la gravure, par les Maîtres les plus connus & les plus célèbres dans leur art.

C'est une suite des poésies de M. *Dorat*, dont le recueil devient tous les jours plus riche & plus précieux. Les trois pièces qui composent le nouveau volume, sont une lettre d'*Octave*, sœur d'*Auguste*, à *Antoine* ; une lettre de *Hero* à *Léandre*, & une lettre d'*Abaillard* à *Héloïse*. Elles avoient déja paru ; mais les changemens que l'Auteur a fait dans les deux premières, les rendent comme nouvelles ; & la troisième est presque absolument neuve ; & toutes les trois sont écrites dans ce genre intéressant, qui donne à l'âme toutes les émotions dont elle est susceptible, peint tour à tour l'abattement de la douleur ou l'yvresse du plaisir, arme l'amour d'un poignard, ou le cou-

ronne

forme de fleur, remet sous nos yeux plusieurs sujets, dont la tragédie n'ose s'emparer, & réunir le double mérite de favoriser la paresse, en développant sa sensibilité.

Lettre de M. *de Rome de l'Isle*, à M. *Bertrand*, sur les polipes d'eau douce; à Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti; 1766 : avec permission; brochure *in*-12 de 60 pag.

Cette lettre présente une nouvelle manière d'envisager les manœuvres, la génération & la nature des polipes d'eau douce.

L'Art du plein chant, ou traité théorico-pratique sur la façon de chanter, dans lequel on propose aux églises de Province les règles & le goût reçus dans la Capitale du Royaume, pour le chant des offices; à Villefranche de Rouergue, chez *Pierre Védeilhié*, Imprimeur du Roi; 1765 : avec approbation & permission; vol. *in*-12; & se trouve à Paris, chez *Barbou*, rue des Mathurins.

Cet ouvrage est destiné en même temps pour ceux qui ignorent les règles du plein chant, mais qui sont capables de les apprendre, & pour une infinité d'autres qui

les connoissant parfaitement, s'en éloignent dans la pratique, entraînés par la force de l'exemple, ou par indifférence pour l'observation de ces mêmes règles.

REMARQUES sur *Racine*, par M. l'Abbé d'*Olivet*; nouvelle édition; à Paris, chez *Barbou*, Libraire, rue des Mathurins; 1766 : brochure *in*-12 de 140 pag.

Tout le monde connoît cet ouvrage estimé de M. l'Abbé d'*Olivet*, dont on ne sauroit trop multiplier les éditions.

JOURNAL historique des fastes du règne de *Louis XV*, surnommé *le Bien-Aimé*. A Paris, chez *Prault*, quai de Gesvres; 1766; deux volumes *in*-12.

Ce qui s'est passé en France depuis plus de cinquante ans se trouve dans ces deux volumes, qui se font lire avec un extrême intérêt.



Lettre à M. de la Place, au sujet d'une Epître à Mlle Clairon.

J'ai été très-surpris, Monsieur, de voir imprimée une épître à Mlle *Clairon*, qui n'étoit pas destinée à l'être ; j'ai été plus étonné encore d'y trouver quelques vers changés, d'autres ajoutés & un grand nombre de passés : ces derniers avoient déterminé le suffrage des connoisseurs, & je suis bien aise d'avertir ceux auxquels ce petit ouvrage a tombé sous la main, qu'il ne paroît pas tel qu'il a été fait, qu'on en a supprimé la partie philosophique, & celle qui louoit le plus dignement l'Actrice célébre qui y a donné lieu.

N. B. Nous pouvons ajouter à ceci, que le hasard nous ayant procuré le plaisir de lire cette épître manuscrite, elle nous a fait très-sincèrement regretter que la modestie de l'Auteur ne lui ait pas permis de nous en accorder une copie qui eût mis le public à portée d'applaudir, ainsi que nous, aux vraies beautés de cet ouvrage.

LETTRE *à M.* DE LA PLACE, *Auteur du Mercure.*

JE ſuis bien ſenſible, Monſieur, à l'annonce obligeante que vous avez faite de *Gabrielle d'Eſtrées* *; mais comme vous n'avez point parlé des gravures qui embelliſſent cette édition, permettez-moi de ſuppléer à cette omiſſion.

Tous les deſſeins ſont de M. *Eiſen*, ſi connu par ſes idées poétiques & par la chaleur avec laquelle il ſait les rendre. La Mort, qui, la faulx à la main, tranche les jours de *Gabrielle* occupée à écrire, forme le principal ſujet de l'eſtampe. Deux Amours emportent une lettre avec le médaillon d'*Henry IV*, où la reſſemblance de ce Prince adorable eſt des plus frappantes. La vignette offre une image d'un genre plus gracieux & contraſte fort bien avec le ſujet de l'eſtampe. C'eſt une peinture voluptueuſe des jardins d'Anet, où *Henry IV*, auprès de ſa maîtreſſe, ſe livre aux tranſports les plus tendres; & le cul-de-lampe repréſente un enfant déſeſpéré

* On trouve cet ouvrage chez *Jorry*, vis-à-vis la Comédie Françoiſe, ainſi que la lettre de *Biblis*, auſſi ornée de très-belles eſtampes.

qui embrasse avec fureur une urne entourée de cyprès.

Pour graver les deux premiers desseins, j'ai osé employer deux jeunes artistes dont la réputation n'égale point encore le mérite, & je n'ai point lieu de me repentir de les avoir choisis. Celui qui a gravé l'estampe est M. *Rousseau*. Les connoisseurs ont trouvé que ce jeune homme avoit un burin vigoureux & hardi. On a sur-tout été très-satisfait de *Gabrielle d'Estrées* & du portrait d'*Henry IV*. C'est M. *Massard* qui a été chargé d'exécuter la vignette. Il a mis dans cette gravure toute la finesse, toute la douceur, toute la vérité, toutes les grâces dont ce sujet étoit susceptible. J'ai cru ne pouvoir rendre plus publiques la reconnoissance & la justice que je dois à ces deux Artistes qu'en vous priant d'insérer ma lettre dans le Mercure. Je me trouverois fort heureux si j'avois pu contribuer à faire connoître des talens aussi estimables & aussi distingués. Je ne parle point de la gravure du cul-de-lampe ; il suffit de dire que c'est M. *Aliamet* qui a bien voulu y donner ses soins. Son mérite est digne de sa réputation, & cette gravure est digne de lui.

J'ai l'honneur d'être, *&c.*

BLIN DE SAINMORE.

LETTRE de M. MARIN, Censeur Royal & de la Police, à M. DE LA PLACE, auteur du Mercure.

LE Public prétend, Monsieur, que j'ai à me justifier d'une faute que je n'ai pas faite, & dont il m'accuse avec raison. On a été étonné de voir mon approbation à la fin d'un discours qui a eu une sorte de célébrité, & on m'en a fait un crime. Je n'ai cependant jamais lu cet ouvrage, & voici ce qui a occasionné le reproche qu'on me fait :

Ce discours, composé par le Père *Fidèle*, Capucin, a été examiné & approuvé par un des Censeurs Royaux qui étoit plus en état que moi de prononcer sur ces sortes d'écrits. L'Auteur, pressé d'en faire la distribution, & son Censeur étant absent, a demandé la permission de la police, & comme je suis chargé seul de cette partie, j'ai été obligé, selon l'usage, d'y mettre mon nom.

C'est donc, Monsieur, par une formalité de la police que mon approbation a été substituée à celle de l'homme sage & éclairé qui avoit été chargé de l'examiner, & qui n'a pas cru apparemment qu'on pût

trouver rien à reprendre dans une espèce de Sermon prêché dans une des églises de Paris par un Religieux qui a dû avoir l'approbation de ses Supérieurs.

On m'a conseillé de me justifier de la faute qu'on m'attribue, & je fais trop de cas de l'estime du Public pour ne pas céder à cet avis.

J'ai l'honneur d'être, &c.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

Sujet du Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon pour l'année 1767.

Déterminer ce que c'est que les anti-septiques considérés dans le sens le plus étendu.

Expliquer leur manière d'agir.

Distinguer leurs différentes espèces.

Marquer leur usage dans les maladies.

L'intention de l'Académie est de rendre méthodique l'usage des remèdes de cette classe. Cette Compagnie espère qu'après avoir fait connoître les différentes espèces & les différens degrés de putridité, dont nos solides & nos humeurs sont susceptibles, qu'après avoir indiqué les anti-septiques que l'on peut leur opposer, les

Auteurs s'attacheront à donner avec précision les signes auxquels on pourra reconnoître le moment où il faudra employer ces remèdes.

Ceux qui voudront être admis au concours ne se feront connoître ni directement ni indirectement; ils mettront une devise, par forme d'épigraphe, à la tête de leur ouvrage, & ils suscriront de la même devise un billet cacheté, dans lequel ils auront inscrit leur nom.

Les Mémoires seront adressés francs de port à M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Saint Jean à Dijon, qui les recevra jusqu'au premier Avril 1767 inclusivement.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant, sur une des faces, la devise de l'Académie, & sur l'autre, l'empreinte des armes du fondateur.

L'Académie laisse à la discrétion des Auteurs l'étendue de leurs ouvrages, & ne la limite point.



SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à PAU, pour trois Prix, qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1767.

L'ACADÉMIE ayant jugé à propos de réserver le prix de la prose & de la poésie, en donnera trois en 1767; l'un à un ouvrage de prose, qui aura pour sujet :

Le moyen le plus propre d'établir un commerce utile en Bearn.

L'autre, à un ouvrage de prose, dont le sujet sera :

Conviendroit-il d'établir des greniers publics en Bearn, & qu'elle en seroit la meilleure régie ?

Le troisième, à un ouvrage de poésie, qui aura pour sujet :

Le ver à soie.

Les ouvrages ne pourront excéder une demi-heure de lecture ; il en sera fait deux exemplaires, qui seront adressés à

M. *de Crouſeilles*, Secrétaire de l'Académie : on n'en recevra aucun après le mois de Novembre, & s'ils ne ſont affranchis des frais du port. Chaque auteur enverra deux copies de ſon ouvrage, & mettra à la fin la ſentence qu'il voudra, & la répétera au-deſſus d'un billet cacheté, dans lequel il écrira ſon nom.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences vient de perdre un célèbre Chymiſte, qui étoit auſſi Membre de la Société Royale de Londres, M. *Hellot*. Ce ſeroit un éloge bien mince que d'apprendre au Public qu'il avoit été chargé de la compoſition de la gazette de France, depuis 1718 juſqu'en 1730, ſi l'on n'ajoutoit qu'entre ſes mains cette gazette étoit devenue très-intéreſſante. Il faut eſſentiellement le voir dans les ouvrages qu'il a publiés, faiſant partie des Mémoires de l'Académie, où brillent les plus grandes connoiſſances dans la chymie & le ſtyle le plus correct dans ſa compoſition. Le Conſeil l'avoit chargé d'une eſpèce d'inſpection pour les teintures, l'exploitation des mines & la fabrication de la porcelaine de France, & il a répandu ſur ces

objets des lumières qui seront très-utiles à ceux qui lui succèdent.

MÉDECINE.

Goutte-pratique.

POUR remplir mes engagemens envers la Société, à qui j'ai promis un compte exact de ce qui l'intéresse, je lui observe que pendant la rigueur de cet hyver, où je craignois la violence des accès de la goutte & la révolution de cette humeur, j'ai fait user de la tisane balsamique à plusieurs de mes malades, soit dans Paris, soit dans les Provinces, à la dose de chopine tous les matins; & j'ai vu avec plaisir que cette méthode a garenti plusieurs de leurs accès qui se produisoient régulièrement dans cette saison, & que les autres ont essuyé des accès bien plus doux & plus courts. Il me paroît très-conséquent pour ceux qui n'ont pas observé cette méthode, de la prendre dans ce moment de changement de saison, jusqu'à la fin du mois de Mai, pour éviter des révolutions de l'humeur dans un temps où il s'en fait une dans toute

la nature. Je ne peux trop répéter qu'un régime de santé, le bon air & l'exercice modéré peuvent seuls assurer les succès d'un remède aussi doux & aussi familier que le mien; sans cette attention, l'on doit en attendre peu d'effet: &, de bonne foi, je n'en conseille point l'usage. Le baume végétal a tout l'effet que je pouvois en attendre, depuis la perfection de la main d'œuvre; il est stomacal, doux & agréable, & il ne peut échauffer puisqu'il est fait pour les goutteux. Je prie d'affranchir les lettres. Je loge rue du Gros chenet, quartier Montmartre.

DE MONGERBET, Médecin du Roi, &c.

A Amsterdam, ce 27 Février 1765.

LETTRE écrite à M. RAY, Privilégié du Roi pour son stomachique, rue Chapon au Marais à Paris.

JE dois la vie, Monsieur, à votre stomachique. Vous savez que j'ai presque toujours été attaqué de coliques d'estomac, & que depuis quatre années elles

étoient devenues si fréquentes & si dangéreuses, que je restois quelquefois des quinze jours sans pouvoir me remettre : tout le genre nerveux étoit si attaqué, que vous m'avez vu vous-même à Paris, hors d'état de pouvoir me soutenir. Que de souffrance n'ai-je pas endurées ? combien d'argent n'ai-je pas dépensé ? En un mot, je puis dire que j'ai épuisé les Facultés Allemande & Angloise. Je suis parti de Paris n'ayant usé que trois semaines de votre stomachique ; mon voyage a été très-pénible, & je n'en prends à présent qu'une fois par jour : je n'ai jamais été si vigoureux, si frais ni mieux vaqué à mes fonctions. J'ai été obligé de faire élargir mes habits. Je pars après demain pour mon voyage du Nord, & je me compte très-fort débarrassé de mes coliques. Je souhaite que le Public rende justice à vos talens, ainsi que je me trouve obligé de vous la rendre.

Je suis, &c.

Malhebiocet, Négociant à Amsterdam.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*SUITE de la lettre * d'un Chirurgien de campagne à M. DE LA PLACE, sur le projet inséré dans le Mercure du mois d'Août* 1765.

IL y a encore une autre difficulté à l'exécution du projet que M. *Renard* n'a pas prévue, & qui est pourtant aussi aisée à appercevoir qu'elle est naturelle. Les hommes en général n'ont d'aptitude à exercer leurs talens, qu'autant que l'intérêt les y détermine. Dès qu'un homme ne compte plus sur les honoraires qui doivent être le prix de son travail, son aptitude se ralentit, & il n'en prend qu'à son aise : tel seroit le cas où se trouveroient *les Médecins ruraux*, appointés & entretenus par les communautés religieuses : car il y auroit de l'injustice de leur part d'exiger des honoraires de

* La première partie est dans le Mercure de Février de cette année.

ceux qu'ils auroient traités, puisqu'ils se trouveroient payés d'avance par les religieux chargés de leur faire un état. La récompense ne semblant donc plus se trouver à la fin du travail, on verroit souvent les pauvres villageois courir les risques de n'être pas soignés dans les temps nécessaires, & d'être négligés sous différens prétextes ; cet inconvénient qui seroit une conséquence très-naturelle de la disposition du projet, seroit cent fois pire que celui que l'Auteur suppose trouver dans l'état où sont les choses. Le Chirurgien de village, dont le bien-être dépend exclusivement de son travail, ne néglige rien de ce qui peut concourir à l'augmenter, & dirigé en partie par le grand motif d'intérêt qui fait agir tous les hommes, il porte à ses malades des secours aussi prompts qu'efficaces, & tâche en leur sauvant la vie, d'augmenter sa fortune. Qu'on joigne à cela les exemptions & les prérogatives dont jouissent ceux qui exercent les arts libéraux ; & la considération que l'Auteur veut qu'on attache aux places de Médecins de campagne, & l'on verra réellement les choses dans leur plus grande perfection (1).

(1) Je ne puis m'empêcher de me récrier ici sur le peu de considération que l'on a pour la plus

M. *Renard* veut-il une preuve inconteſtable combien les Chirurgiens l'emportent ſur des Médecins, dans les ſoins qu'ils donnent à leurs malades, même dans les cas les plus périlleux ; qu'il jette les yeux ſur un paſſage de la relation de la peſte qui affligea Toulon en 1721, pu-

grande partie des Chirurgiens de campagne. On leur fait ſupporter les mêmes charges qu'aux payſans, leurs concitoyens, & l'on ne met aucune différence entr'eux : taille arbitraire, collecte, corvée, conduite & logement de gens de guerre, ſervitude de la part des ſeigneurs ; tout leur eſt également impoſé. En déprimant ainſi ces hommes utiles, on leur ôte la conſidération publique, & l'on dégoute par-là nombre de fils de fermiers & de jeunes gens qui ont déja reçu une bonne éducation, & dont les parens aiſés pourroient leur faire étudier avec ſuccès toutes les parties de l'art de guérir, de ſe faire Chirurgiens. Si l'on accordoit aux Chirurgiens de la campagne les mêmes diſtinctions qu'aux Curés, & qu'on les fît reſpecter comme des hommes utiles & néceſſaires, il eſt inconteſtable qu'il en réſulteroit un bien infini pour les habitans. La plupart de ces jeunes gens qui ont du bien dans la campagne, & qui ſe feroient Chirurgiens, aimeroient mieux aller demeurer dans leur bien & le faire valoir que de prendre un autre état qui les en éloigne, en les obligeant de s'habituer dans les villes ; & les Chirurgiens un peu aiſés par leur patrimoine ſeroient plus à même qu'aucuns autres d'exercer la charité envers les pauvres qui, dans leurs maladies, ont autant beſoin de bouillon que de médicamens.

bliée par M. *d'Antrechaux*, premier Conſul de cette Ville ; voici ce qu'il dit à à la pag. 214 de cette relation : « Je crois » pouvoir dire que les connoiſſances des » Médecins ſi étendues, ont été profitables » à peu de malades, & que c'eſt au con- » traire l'art du Chirurgien que je crois » principalement utile ; il ſe livre ſans » crainte & ſans ménagement ; & s'é- » tourdiſſant ſur tous les dangers, il va » chercher la cauſe du mal dans le mal » même, &c ». Le témoignage d'un homme dont la probité a été univerſellement reconnue, ne pouvant être ſuſpect, doit ſans doute ſervir à juſtifier la néceſſité de protéger les Chirurgiens dans les campagnes, au lieu de les décourager par l'exécution d'un projet onéreux en lui-même, & qui ne peut être d'aucune utilité à ſes habitans.

Pour donner du poids à l'établiſſement qu'il propoſe, & en faire ſentir la néceſſité, M. *Renard* a recours à un paſſage du projet d'éducation publique, donné par M. *de la Chalotais*, où ce Magiſtrat ſemble deſirer que les bonnes femmes prennent quelques connoiſſances des remèdes pour en faire l'application aux malades de la campagne. Mais ſi M. *de la Chalotais* a formé ce deſir, c'eſt qu'il

n'a pas été informé qu'il y a dans les campagnes des Chirurgiens suffisamment instruits pour subvenir dans tous les cas au soulagement des pauvres, & qu'il n'est pas convaincu que les remèdes qui ne sont pas administrés d'après les indications tirées de la nature des maladies & de leurs symptomes, sont dans les mains des personnes qui ignorent les choses, comme des épées dans celles des enfans, & dont les coups portés au hasard sont capables de produire les plus grands maux. On souscrit à l'assertion de M. *Renard*, lorsqu'il dit qu'il faut être consommé dans l'art de guérir, pour apprécier les vertus des médicamens, en fixer les doses & en en diriger l'action; mais il ne faut pas qu'il donne à entendre que les Chirurgiens sont dépourvus de ces connoissances puisqu'ils font des études propres à les acquérir, & qu'ils ne s'immiscent pas d'en employer sans en connoître la nature & les effets.

Le projet de l'Auteur s'étend jusqu'à desirer qu'on mette des Médecins dans les vaisseaux : il auroit bien dû en introduire aussi dans les régimens. Mais pour voir si l'État gagneroit à changer les choses de ce qu'elles sont, il faudroit l'éprouver dans quelque lieu, & tenir un registre

fur lequel on infcrivît le nombre des morts ; par-là on s'affureroit lefquels des Médecins & des Chirurgiens perdroient le plus de malades dans le cours d'une année, il y a à parier cent contre un qu'on trouveroit les chofes égales. Le projet tombe donc de lui-même, dès que l'état ni gagne pas réellement. Mais en fuppofant par la maniere dont il eft préfenté, qu'il en imposât au point d'être mis à exécution ; en même-temps que l'État fixeroit aux Médecins de la nouvelle création, des appointemens fur les maifons religieufes, il faudroit auffi que l'État pourvût à la fubfiftance des Chirurgiens, dont cette exécution ruineroit l'établiffement, & obligeât les profeffeurs en l'art de guérir de n'admettre plus qu'un petit nombre d'étudians en chirurgie, afin de ne pas multiplier mal à propos des fujets qui ne trouveroient pas même dans les campagnes de quoi fubfifter : par la fuite l'on verroit que cette *révolution*, à qui l'on donne l'épithète d'*heureufe*, deviendroit funefte, parce que le nombre des Chirurgiens fe trouvant diminué, le peu qu'il en refteroit étant obligé de demeurer à des diftances fort éloignées les uns des autres, il feroit difficile de les avoir dans les cas preffans, pour faire les

faignées & les opérations urgentes, dont la vie des malades ne dépend fouvent que de leur prompte exécution ; & le temps que l'on mettroit à les aller chercher fort loin, occafionnant des délais toujours trop longs en telles circonftances, donneroit inconteftablement à ces malades celui de périr : car on ne fuppofe pas dans le projet que les Médecins puffent dans ce cas fuppléer aux Chirurgiens ; ce feroit évidemment les expofer au même reproche que l'Auteur fait aujourd'hui à ces derniers, ce qui feroit une contradiction. D'ailleurs, où trouveroit-on des Chirurgiens pour le fervice des armées, des hôpitaux & de la marine?

Concluons donc, Monfieur, que le projet de M. *Renard* n'eft ni admiffible ni praticable : que fon exécution rendroit les habitans de la campagne encore plus malheureux qu'ils ne font : que par conféquent l'état n'y doit pas faire plus d'attention qu'à celui d'un philofophe de nos jours qui propofoit d'établir dans les villages des phyficiens pour diriger les travaux d'agriculture, que les payfans, tous groffiers qu'ils font, conduifent mieux que les philofophes, & qu'il eft infiniment plus important pour les habitans de la campagne de laiffer les chofes

telles qu'elles sont, en y corrigeant, si l'on veut, quelques abus, que de fronder par une nouveauté tous les usages accrédités par l'expérience d'une longue suite d'années.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. C. A. V.

LETTRE d'un Médecin de province à un de ses amis à Paris, au sujet de l'Anthropotomie de M. SUE.

MONSIEUR,

J'AI lu avec la plus grande surprise, dans le Journal des Savans du mois de Février, à l'article de l'Anthropotomie, que l'on a attribué à M. *Suë*, Démonstrateur à S. Côme, la perfection d'injecter les corps. Vous vous rappellez, sans doute, l'application que nous donnâmes à cette partie de l'anatomie, lorsque nous faisions nos cours sous M. *Suë*. Le sieur *Benoît Suë*, neveu de celui-ci, connu par ses talens pour injecter & disséquer, étoit alors Prévôt de son oncle à la Charité.

Il nous fit connoître M. *Morgan*, Docteur en Médecine de la Faculté d'Édim-

bourg, qui demeuroit chez M. *Suë*, Démonstrateur. Nous y vîmes un rein que ce Médecin avoit fait injecter par le sieur *Benoît Suë*, qui se corrodoit dans de l'esprit de sel fumant. Cette corrosion fut sept à huit jours à se faire. Enfin toute la pulpe du rein s'étant détachée, nous laissa voir une quantité prodigieuse de vaisseaux & de ramifications, que l'on peut dire innombrables. Ce rein, quoique très-imparfait, fut présenté à l'Académie de Chirurgie comme une piece unique en son genre : & en effet, elle l'étoit alors. Cette heureuse découverte nous fit rechercher d'avantage l'amitié du neveu de M. *Suë*. Il nous permit d'assister à ses injections particulières, & même d'y travailler avec lui chez un de nos amis communs. Nous fumes témoins, pendant près de huit mois, qu'il injecta plus de cinquante reins, des différents degrès de perfection à laquelle il porta cet art d'injecter ; de sorte que les premiers reins, dont on avoit fait tant d'éloges, ne nous parurent plus que des pièces imparfaites en comparaison des derniers qui étoient infiniment supérieurs. Il en fit présent d'un à son oncle qu'il trouva admirable ; il en injecta un entr'autres, dans lequel nous vimes les vaisseaux urinaires : il le donna à l'un de ces

hommes rares qui sont nés pour le bonheur de la société.

Comme la dépense de l'esprit de sel étoit trop considérable, & qu'elle n'accéleroit pas assez la corrosion, que d'ailleurs les couleurs de l'injection étoient altérées, il imagina d'essayer de faire corroder un rein dans l'eau-forte, & en quarante-huit heures la corrosion se fit, & beaucoup mieux que dans l'esprit de sel fumant, & sans altération des couleurs : alors il quitta la première méthode. Lorsque la liqueur eut fait tout son effet, il essaya d'y faire tremper des intestins qui se conservèrent très-sains, sans corrosion ni mauvaise odeur, ce qui lui fit penser qu'il tireroit un grand parti de ce menstrue, pour conserver des pièces anatomiques. En effet, elle évite le dégoût qu'occasionnent ces sortes de pièces que l'on met dans l'eau pour les tenir fraîches, & qui sont ordinairement infectées d'une odeur insupportable.

Il communiqua ses nouvelles découvertes à son oncle, qui se les est attribuées fort modestement dans son livre de l'anthropotomie. Cependant elle ne sont rien moins que le fruit de ses recherches, puisqu'il n'a fait aucune injection de cette manière.

Il

Il eſt vrai qu'il place ſon neveu à côté de lui, mais comme une eſpèce de manœuvre.

Il eſt aiſé de ſe convaincre de la vérité de ce que je viens de vous écrire, par la lecture des pag. 83 & 84 de l'anthropotomie de M. *Suë*.

Après avoir dit qu'il s'eſt ſervi de l'eau-forte pour corroder les membranes qui enveloppent les vaiſſeaux injectés, il ajoute qu'il a encore employé avec ſuccès l'eſprit de nitre. Ces deux aſſertions rapprochées, prouvent le peu d'expérience de M. *Suë*, dans l'art d'injecter & de faire corroder. En effet, M. *Suë* diſtingue très-nettement l'eau-forte de l'eſprit de nitre; & l'eſprit de nitre diſtingué de l'eau-forte, ne peut être que l'eſprit de nitre fumant. Or, l'eſprit de nitre fumant eſt un corroſif ſi violent, qu'il détruit totalement les corps injectés : par conſéquent il n'auroit trouvé que des maſſes informes au fond des vaiſſeaux, dans leſquels il auroit mis corroder ſes injections.

M. *Suë* eſt ſi riche de ſon propre fond, qu'il ne trouvera pas mauvais, ſans doute, que par zèle pour la vérité, un amateur de l'anatomie revendique en faveur de ſon neveu, des découvertes qu'il auroit

peut-être faites lui-même, s'il y eût porté son attention.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPLIQUE de M. THIERY, fils, Fabriquant de chapeaux, à la lettre de M. l'Abbé NOLLET, insérée dans le premier volume de Janvier.

SI l'ouvrage de M. l'Abbé *Nollet* n'eût point eu d'autre défaut, que de manquer d'exactitude dans l'exposé de certaines pratiques de l'Art, qui auroient pu ne point venir à sa connoissance, je me serois bien gardé de lui faire à ce sujet des reproches publics, qui eussent été très déplacés de ma part; attendu (comme il le dit lui-même) *qu'il n'est point Chapelier :* & dans ce cas, il m'eût été beaucoup plus simple de lui adresser directement les observations que j'aurois jugé à propos de faire sur son travail, pour qu'il en fît l'usage convenable. Telle étoit effectivement mon intention. Mais je déclare, qu'après l'avoir examiné; il m'a paru qu'à cet égard il n'avoit rien laissé d'essentiel à desirer; aussi n'ai-je

jamais prétendu insinuer le contraire. Ce n'est donc pas ce motif qui m'a fait prendre la plume, ni la lettre d'invitation qu'a reçue notre Bureau de sa part, dont je n'ai pas eu connoissance (1), ni encore moins l'humeur dont il me taxe. C'est uniquement l'envie naturelle d'acquérir des lumiéres, & le zèle que j'ai toujours eu pour la perfection de mon art. Tels sont les vrais motifs qui m'ont fait écrire, & dont il est aisé de se convaincre.

Je n'ai donc point prétendu, comme le dit M. l'Abbé *Nollet*, *qu'il nous enseignât tous les moyens possibles de perfectionner notre art*. Je me suis plaint simplement qu'il n'eût point essayé de nous éclairer dans la partie Physique, lui qui étoit si à portée de le faire, par les connoissances particulières qu'il a dans ce genre, & sans qu'il lui en coûtât beaucoup de travail. On ne peut douter que l'Académie ne l'eût loué de l'avoir fait, & de s'être écarté en cela *de la route frayée*. C'étoit un moyen facile de nous faire attendre avec toute la patience qu'il nous recommande les résultats des recherches qui doivent se faire; & qui suivant son calcul ne paroîtront

(1) Les affaires du Bureau ne se communiquent qu'à ceux qui ont passé les charges, & je ne suis point de ce nombre.

peut-être que dans quelques siécles. Il devoit de plus nous prévenir des intentions de l'Académie à cet égard, ou bien ne point trouver mauvais que, les ignorant absolument, je lui fasse sur cet objet des représentations fondées.

M. l'Abbé *Nollet* n'auroit pas de peine à me persuader qu'il connoit aussi bien que moi l'avantage réel qu'a la laine sur les autres étoffes en fait de teinture. Mais il me permettra de dire, qu'il paroît l'avoir oublié, lorsque dans sa comparaison des chapeaux de laine à ceux de poil, il fait dépendre uniquement du *secret*, la difficulté qu'ont de plus ces derniers à prendre le noir ; la seule raison qu'il donne de cette difficulté étant très-incertaine, & ne devant être que soupçonnée, il étoit ce me semble plus conséquent d'indiquer de préférence la véritable ; qui est l'âpreté naturelle de la laine : qualité qui ne se trouve pas dans le poil ; & de faire connoître ensuite la cause de cette différence relativement à la nature de chacune de ces matières. C'est précisément ce qu'il n'a point fait, & ce dont il tâche en vain de se justifier par un fort long raisonnement, qui au fond ne détruit rien de ce que j'ai dit à ce sujet.

Voici la raison qu'il donne de ne pas

avoir fait l'expérience suivante que je lui demandois, *c'est que je n'ai point* (dit-il) *une fabrique de chapeaux, ni un attelier de teinture en ma disposition, &c.* Rien de plus triomphant que cette raison en apparence. Mais que devient-elle, si pour s'assurer de l'existence de quelque partie d'eau forte & de mercure dans un chapeau sortant des mains de l'ouvrier; il ne faut rien moins que tout cet attirail. Un morceau de feutre fabriqué exprès, & un laboratoire pour en faire la décomposition, étoient tout ce qu'il lui falloit. L'un lui eût été facilement fourni par quelqu'un de nous, pour l'autre je crois qu'il l'eût trouvé sans sortir de chez lui.

Il n'est donc pas nécessaire, comme on le voit, qu'il se dérange de ses grandes occupations pour se rendre à ma fabrique, ainsi qu'il me le propose : je serai plus flatté de lui éviter cette peine en me rendant chez lui lorsqu'il me fera l'honneur de m'y inviter ; non pas que je me croie en état de lui donner des lumières sur cet objet ; mais seulement pour profiter de celles qu'il voudra bien me communiquer.

M. l'Abbé *Nollet* continue ainsi en parlant de ma lettre. « J'espérois trouver » quelques remarques judicieuses & bien

» articulées dont je puſſe profiter, tant
» pour ma propre inſtruction que pour la
» forme & la perfection de mon ou-
» vrage », &c.

Je me ſuis bien mal expliqué, ou M. l'Abbé *Nollet* feint de ne me point entendre : cependant quand j'ai prouvé par les exemples les plus eſſentiels, qu'en traitant de nouveau notre art, il s'étoit contenté ſimplement d'en expoſer la routine ordinaire, ſans approfondir ni rendre raiſon de rien; je croyois avoir fait ſentir aſſez clairement quels étoient les défauts de ſon ouvrage, & je n'imaginois pas être obligé de plus à lui indiquer tous les endroits négligés dans cette partie, ni encore moins les moyens de les rectifier. J'avois lieu d'eſpérer, au contraire, qu'il voudroit bien m'entendre à demi-mot, & m'épargner par-là des détails que la crainte d'ennuyer m'avoit fait éviter. mais puiſqu'il les exige abſolument, il faut tâcher de le ſatisfaire.

Voici donc pour cet effet une idée des choſes intéreſſantes qui devoient entrer dans une deſcription raiſonnée de notre art, faite par un ſavant : c'étoit de faire connoître, en quoi conſiſte la qualité plus ou moins *feutrante* qu'ont toutes les étoffes qui ſe tirent des quadrupèdes; la

cause de cette différence entre-elles ; comment l'eau-forte & le mercure donnent & augmentent cette qualité, & à quel degré ; leur manière d'opérer ensemble & séparément ; les différentes figures de ces matières apprêtées & non apprêtées, considérées au microscope ; pourquoi cette même qualité feutrante ne se trouve point dans la soie, le duvet, le coton & autres matières provenant des végétaux ; les propriétés de la lie de vin, quant à l'usage de la fabrique ; la manière dont elle coopére à la fabrication ; quels sont les effets de l'air sur un chapeau sortant de la chaudière à teindre ; les qualités & propriétés différentes des drogues qui contribuent au noir ; leurs effets particuliers ; enfin quantité d'autres objets qu'il seroit trop long de décrire, mais dont le détail auroit certainement plus intéressé les curieux que de savoir si ce sont *les crieurs de vieille féraille & les raccommodeurs de fayance cassée, ou autres qui recueillent les peaux de lapin chez les rotisseurs* (2) ; si l'*on nettoye le bain de la chaudière avec une écumoire* ordinaire ou *une vieille poële de fer percée d'une infinité de petits trous* (3) ;

(2) Art du Chapelier, page 6.

(3) *Idem*, page 39.

quelles sont les raisons d'économie qui font préférer les lampes aux chandelles pour éclairer les atteliers (4), & beaucoup d'autres circonstances semblables qu'il n'étoit point nécessaire de multiplier, attendu qu'elles sont entièrement inutiles à l'intelligence de la fabrication.

Mais M. l'Abbé *Nollet* convient « qu'il » ne s'est point proposé d'amuser ni d'inst» truire les maîtres qui, comme moi, se » seroient élevés au-dessus du commun » par des connoissances singulières, &c. ». Qui lui a donc appris que j'avois *des connoissances plus particulières que d'autres, des vues plus fines, plus étendues?* seroit-ce parce que j'ai vu les défauts de son ouvrage, & que je les ai fait connoître? Cependant j'ai cela de commun avec le plus grand nombre de mes confrères, & je pourrois dire, à cet égard, n'avoir été que leur organe.

Son but, continue-t-il, *a été de satisfaire seulement la curiosité des amateurs.* C'est en quoi je doute encore qu'il ait parfaitement réussi. La remarque suivante pourra servir à le décider.

De tous les curieux qui sont venus chez moi pour s'instruire de la manière dont se fabrique le chapeau, il y en a très-peu qui se

(4) Art du Chapelier, page 39.

ſoient contentés de voir les opérations ſans me demander les cauſes de tel & tel effet. J'avoue que j'ai été quelquefois fort embarraſſé pour leur répondre. Qu'on juge s'ils auront lieu d'être plus ſatisfaits de M. l'Abbé *Nollet*, qui n'eſt entré dans aucuns détails de ce genre.

Il réſulte donc de ce que j'ai dit, que la deſcription de notre art eſt encore très-éloignée du degré de perfection qu'on devoit attendre, quant à préſent, des lumières & de la ſagacité de ſon auteur. Mais que *ce ſoit un ouvrage indigne de tout lecteur indiſtinctement*, ce ſont des expreſſions dont je ne me ſuis jamais ſervi, & que l'on ne trouvera point dans ma lettre. J'ai lieu d'être ſurpris de cette infidélité de citation de la part de M. l'Abbé *Nollet*, & encore plus du reproche qu'il me fait de manquer à l'Académie, dont je n'ai rien dit qui ne ſoit conforme aux ſentimens de reſpect & de vénération que j'aurai toujours pour un corps auſſi recommandable; qui d'ailleurs a déclaré, qu'en ſe déterminant à divulguer le ſecret des artiſtes par la deſcription des arts & métiers, ſon intention n'étoit que d'en hâter les progrès & de procurer à ces artiſtes les lumières & les connoiſſances qu'ils n'étoient point en état d'acquérir par eux-mêmes.

ORFÉVRERIE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

IL a été annoncé, Monsieur, dans le Mercure de Janvier 1766, par le sieur *Caffiery*, page 169, article de l'Orfévrerie, qu'il y avoit eu erreur dans la feuille de l'*Avant-Coureur* du 9 Décembre 1765; mais c'est à tort que le susdit sieur s'en plaint, puisqu'il n'a été annoncé avec ses associés, dans cet ouvrage périodique, que de son aveu même & de sa propre connoissance. En vain veut-il récrimer contre un fait qu'il a lu & approuvé avant l'impression, & où il a lui-même fait ajouter les titres de Sculpteur & Ciseleur du Roi, qu'on avoit omis faute de connoissance.

Mais pour répondre à la lettre qu'il vous a écrite, Monsieur, nous ne craindrons pas d'avancer que c'est en vain que le sieur *Caffiery* veut s'arroger toute la gloire d'avoir fait & exécuté la toilette de S. A. R. Madame la Princesse des Asturies, puisque dans l'exacte vérité il n'y a contribué que par ses desseins & pour son tiers en avance, comme il en étoit con-

venu par écrit avec les sieurs *Germain*, surnommé *le Romain*, & *Chancelier*, sans lesquels maîtres ou tel autre de l'art de l'Orfévrerie, ils n'auroit point eu le droit de l'entreprendre ni de l'exécuter.

Quel a pu donc être le motif qui a engagé le sieur *Caffiery* à blesser directement & indécemment l'honneur & la délicatesse de deux honnêtes gens qui se sont toujours distingués par leurs talens & par leur probité, & qui ne se sont engagés avec lui que pour l'obliger & lui rendre tous les services qui dépendoient de leur capacité? Par où les associés du sieur *Caffiery* ont-ils pu mériter une reconnoissance si singulière de sa part? A-t-il eu en vue de s'attribuer tout le mérite de l'exécution de cette toilette, parce qu'il a vu & sçu tous les applaudissemens qu'on lui a donnés, tant à Paris qu'à la Cour de Madrid? Quelle erreur! Si, au contraire, il eût bien pensé, il auroit dû s'en trouver flatté conjointement avec ses associés. Mais si cela lui a fait naître la singulière idée de s'annoncer publiquement comme le seul qui pût faire du beau & du distingué, il se trompe bien grossièrement; & à cette occasion nous ne pouvons lui dissimuler que ce n'est pas par le mépris qu'il affecte des talens dans l'art

de l'Orfévrerie & de ses associés qu'il se fera considérer dans le public en qualité d'homme universel, & le seul parmi les artistes de ce genre qui puisse exécuter parfaitement tout ce qui se fait pour Paris & pour le pays étranger. Quelle étrange absurdité ! Peut-il ignorer de bonne foi que nous avons des personnes parmi les Orfévres qui, sans le mépriser & en lui rendant justice, seroient plus capables qu'il ne peut l'être de composer & d'exécuter les morceaux les plus riches & les plus variés de cet art ?

Au surplus, ce qui pourroit confirmer l'idée flatteuse qu'a de son mérite le sieur *Caffiery*, ce sont les fastueux éloges qu'il se donne dans sa lettre, où il semble vouloir affoiblir les talens de ses associés, dans l'exécution de la toilette, où seuls ils ont mis la main-d'œuvre, sans qu'il y ait eu d'autre part que celle qu'il affecte plaisamment de se donner, en disant : *qu'il a fait perfectionner les travaux de ces Artistes par ses propres Ciseleurs.* Mais quel avantage peut il revenir d'un pareil discours ? Ignore-t-il que nous nous servons tous les jours de ces mêmes gens, pour ciseler, & non pas pour donner la perfection à nos ouvrages ? Ainsi ils ne

ſont pas à lui ſeul, mais à tous ceux qui leur donnent de l'occupation ; auſſi les mémoires quittancés que nous avons en mains, juſtifient qu'ils ont travaillés pour nous également comme pour M. *Caffiery*.

Il affecte encore avec emphaſe, de dire : *mes modèles*, qu'il aſſure avec vanité d'être en état de faire voir à tout le monde. Oſeroit-on lui reprocher aſſez peu de mémoire pour avoir oublié qu'ils ont été faits à frais communs, une partie par les aſſociés, le reſte par un Modeleur particulier ? Par conſéquent il n'y a droit que pour ſon tiers ; & c'eſt là le ſeul mérite que nous ayons à partager avec lui dans un ouvrage, où nous n'avons rien épargné de nos ſoins pour l'exécution, & dont nous avons même avancé tous les fonds, ſans que le ſieur Caffiery ait fait le moindre débourſé à ce ſujet, quoiqu'il y fût obligé par le traité que nous avions enſemble. On voit par ce détail, que c'eſt peu répondre à nos ſentimens, en voulant ſe glorifier d'avoir perfectionné un ouvrage, où nous ne déſavouerons jamais qu'il n'ait participé par ſes deſſeins ſeulement, & que nous avons exécutés par ce que nous les avons trouvés bien faits, & à la ſatisfation de la Cour d'Eſpagne. Nous

lui avons rendu à cet égard toute la justice qui lui étoit due, dans cette même feuille de l'*Avant-Coureur* dont il se plaint. Voilà de quoi il s'agit, & c'est bien forcément que nous nous voyons obligés d'opposer la vérité à une vanité mal placée, & aux dépens de ceux qui ont fait exactement tout ce qui étoit à faire. En vain lui avons nous écrit en particulier, pour nous rendre plus de justice; mais nous n'avons eu pour réponse qu'un silence obstiné, qui nous engage aujourd'hui d'exposer aux yeux du Public équitable, ce que nous prenons la liberté de vous communiquer.

Nous avons l'honneur, &c.

GERMAIN. CHANCELIER.

N. B. La pièce suivante est toute la réponse que M. *Caffiery* nous a dit devoir faire à cette lettre.



LETTRE de M. MAGALLON, Ministre chargé des Affaires de S. M. C. à la Cour de France, écrite à M. CAFFIERY l'aîné, le 2 Janvier 1766.

MONSIEUR, je n'ai pas fait plutôt réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, par ce que j'attendois des nouvelles de l'arrivée de la toilette à Madrid. Je viens de les recevoir dans ce moment, & l'on me mande que leurs Altesses Royales le Prince & la Princesse des Asturies en ont été très-contens, & que toutes les personnes qui l'ont vue en ont beaucoup loué la forme, la dorure & le travail, ainsi que l'élégance & le bon goût. Je vous en fais, Monsieur, mon compliment, & suis très-aise de m'être adressé à un homme tel que vous pour la direction d'un ouvrage qui devoit être poussé au plus haut point de perfection, étant destiné pour une Princesse qui par son goût & son discernement sait connoître & apprécier toutes les beautés de l'art. L. A. R. m'ont chargé de vous dire, Monsieur, qu'elles n'hésiteront point à vous donner la préférence dans toutes les occasions qui

pourront se présenter pour de pareils ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MÉCHANIQUES.

Lettre de M. Thillaye, Pompier Privilégié du Roi, demeurant à Rouen.

Vous avez annoncé, Monsieur, en différens temps par votre Mercure les avantages de mes pompes à incendies, ainsi que celle pour les puits & les nouvelles machines pneumatiques à deux corps de ma construction ; j'ai fait publiquement pendant plusieurs années les épreuves & les démonstrations de toutes ces pompes chez les RR. PP. Feuillans, rue Saint Honoré, où est mon magasin. Le grand débit que j'en ai fait, tant pour le service du Roi, que pour différens corps de Ville & autres personnes de nom, a été pour moi une preuve certaine de la préférence que le Public a bien voulu donner à mes ouvrages.

Comme je ne néglige rien de ce qui peut lui être utile, je lui propose par la

vôie de votre journal trois nouvelles machines, desquelles il pourra tirer de très-grands avantages.

La première est la marmitte *où digesteur* de *Papin* simplifié. Cette machine à qui on peut donner le nom de marmite économique, puisqu'à peu de frais & avec des choses qui ne sont plus que de rebut, comme os de toute espèce, on en retire une très-bonne subsistance, est une nouvelle ressource pour les pauvres, dont ils sont redevables à M. l'Abbé *Vregeon*, membre de l'Académie de Rouen, & associé de celle de Clermont. Les recherches & expériences multipliées de ce zèlé académicien, ont donné lieu à l'usage de cette machine dans plusieurs hôpitaux; mais comme les dispositions & l'armure en fer la rendoient ridicule, beaucoup de personnes s'en étoient dégoutées: c'est par cette raison, & afin de répondre aux vœux de M. l'Abbé *Vregeon* que j'ai porté mes réflexions sur cette machine, pour chercher à la rendre plus simple, plus solide & d'un usage si commode que chacun puisse s'en servir sans courir aucuns risques; c'est à quoi je me flatte d'être parvenu, & cela sans en augmenter le prix.

La seconde est une nouvelle casserolle domestique fermant à vis & portant son

bain-marie très-commode pour la cuisson des viandes.

La troisième enfin est une nouvelle caffetière portant aussi son bain-marie, & fermant très-exactement à vis, avec laquelle on fait le caffé sans évaporation, par conséquent plus spiritueux, & en outre moins de goût de feu, moins d'acrimonie, & dans lequel il faut moins de sucre.

L'utilité du bain-marie étant reconnue par les Chymistes & Distillateurs, je ne m'étendrai point pour faire connoître les avantages qu'on en peut tirer; il se fait concevoir par lui-même. Je n'entrerai point dans la description de chacune de ces machines, elle va se trouver dans le certificat d'approbation de MM. de l'Académie des Sciences de Paris : en voici la teneur.

Extrait des regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 6 Juillet 1765.

MESSIEURS *Hellot* & *de Montigny*, qui avoient été nommés pour examiner quelques changemens à faire au digesteur ou machine de *Papin*, & quelques applications du même principe à des usages domestiques proposés par le sieur *Thillaye*, en ayant fait

leur rapport : l'Académie a jugé que la manière proposée par l'Auteur, d'unir le digesteur à son couvercle par le moyen d'un écrou mobile au lieu du lévier de fer employé par *Papin*, & la vis qu'il y joint pour pouvoir laisser échapper les vapeurs après l'opération, rendoient le service de cet instrument plus facile, sans rien diminuer de sa solidité ; que les casserolles & les caffetières, closes par des couvercles assujettis par un écrou, & plongés dans un bain-marie qu'on peut fermer comme le digesteur, pourroient être fort utiles, pourvû que les caffetières d'étain, qu'on peut faire aussi servir d'alembics, fussent revêtues d'une enveloppe de cuivre comme les casseroles, pour résister à l'effort de la liqueur qu'on y retient convertie en vapeurs ; que ces vaisseaux auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en ébullition sans qu'elles s'evaporent, sans que les matières qu'on y mettra puissent se brûler & donner en s'attachant au fond un goût désagréable ; & qu'enfin on y pourra retenir les parties spiritueuses qui s'échappent nécessairement dans les vaisseaux ordinaires, ce qui peut donner lieu à quantité d'expériences curieuses ; qu'on peut de plus réduire l'espèce de digesteur qui les enveloppe à un simple bain-

marie, en laiſſant ouvert le tuyau par lequel on y introduit l'eau ; mais qu'on ne ſauroit trop recommander à ceux qui s'en ſerviront aux uſages domeſtiques, de ne les pas laiſſer trop long-temps ſur le feu, s'ils veulent éviter des exploſions dangereuſes, que cauſeroit néceſſairement la vapeur qu'on y retient ſi on continuoit trop long-temps à l'échauffer : qu'au ſurplus la conſtruction de ces différens inſtrumens paroiſſoit ſimple, ſolide & commode, & préférable à celle de *Papin :* en foi de quoi j'ai ſigné ce préſent certificat. A Paris, le 13 Juillet 1765. *Signé*, *GRAND JEAN DE FOUCHY*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

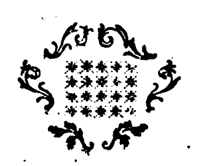
Par ce jugement il demeure conſtant, 1°. que le ſervice du digeſteur eſt devenu plus facile ſans rien diminuer de ſa ſolidité.

2°. Que les caſſerolles ainſi que les caffetières à bain-marie, ſe fermant avec exactitude, auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en bullition ſans évaporation, ſans aucun riſque que ce qu'on mettra cuire ou infuſer s'attache & brûle ; & qu'enfin on pourra retenir les parties ſpiritueuſes qui s'échappent dans les vaiſſeaux ordinaires, ce qui peut donner lieu à quantité d'expé-

riences curieuses ; & qu'au surplus la construction de ces différens instrumens paroissoit simple, commode, solide, & préférable à celle de *Papin*.

J'espère vers le 15 Avril me rendre à Paris, si quelques entreprises inattenduës ne m'en empêchoient. Je ferai les expériences & démonstrations de toutes ces machines chez les RR. PP. Feuillans, & notamment d'une pompe à incendie pareille à deux que je viens de fournir pour le Roi, qui produit un muid d'eau à la minute, & l'élève à 80 pieds au moins du rez de chaussée sans l'aide d'aucun boyaux de cuir. Je délivre gratis les figures & les descriptions de toute ces machines à ceux qui m'en demandent ; je les prie seulement d'affranchir leurs lettres.

Je suis, &c.



ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

Les Traits de l'histoire universelle, sacrée & profane. Dernier avis.

On ne reviendra point sur l'utilité d'un ouvrage qui réunit, à la plus solide instruction, l'amusement innocent des yeux; qui retrace agréablement des faits qu'il est honteux d'ignorer; qui les imprime dans l'esprit, sans effort; qui n'exige enfin qu'un coup d'œil, pour fixer sur des objets intéressants l'attention de ceux qui en sont le moins susceptibles. Chaque sujet de l'histoire sacrée offre en même temps un fait historique, & une leçon de morale. Ainsi, dans l'âge où les enfans incapables d'application, ne sont frappés que des objets sensibles, on peut rendre jusqu'à leurs récréations instructives, & leur faire même desirer ces instructions comme des récompenses.

Cet ouvrage, que les circonstances ont obligé de réduire à l'histoire sacrée, c'est-à-dire, à celle de l'ancien & du nouveau

teſtament & à l'hiſtoire poëtique, eſt, comme on ſait, tout en figures, ou compoſé d'eſtampes dont le ſujet eſt expliqué par un texte latin, ſuivi de la traduction françoiſe. Il fut commencé en 1760 par le ſieur *Le Maire*, Graveur, & par M. l'Abbé *Aubert*, qui s'étoit chargé de la partie littéraire. On s'étoit borné d'abord à graver les figures au ſimple trait; & toute la Genèſe, qui comprend 130 ſujets, depuis la création du monde, juſqu'à la mort de Joſeph, fut exécutée de cette façon. Cette manière étoit bien du goût des Artiſtes qui, dans une eſtampe, cherchent préférablement à tout, le deſſein & la diſpoſition du ſujet; mais elle ne rempliſſoit point tout l'objet qu'on s'étoit propoſé. C'étoit principalement pour l'éducation de la jeuneſſe des deux ſexes qu'on avoit entrepris cet ouvrage. Il falloit donc attacher ces jeunes gens par les yeux. Des traits nuds, qui ſuffiſent aux yeux des Artiſtes, prononçoient trop foiblement les ſujets, ou n'étoient point aſſez attrayans pour les jeunes gens qui veulent être frappés par la couleur & les ombres. Ainſi l'on commença à l'Exode, le ſecond des livres de Moyſe, à jetter des ombres & à drapper les figures. On fit plus: on retoucha les planches de la Ge-

nèſe qui furent ombrées, comme celles de l'Exode, & tout l'ouvrage devint uniforme.

C'eſt en cet état que les premiers volumes furent préſentés à feu Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Ce Prince permit qu'on lui dédiât l'ouvrage, & il fut jugé digne d'être mis entre ſes mains, ainſi qu'en celles des Princes, ſes frères.

M. l'Abbé *Aubert* ayant abandonné cet ouvrage après le Genèſe, l'Auteur de l'Affiche de Province l'a continué juſqu'à la fin.

Comme une entrepriſe de cette nature entraînoit beaucoup de dépenſe, l'ouvrage avoit d'abord été propoſé par ſouſcription, & les ſouſcripteurs s'étoient préſentés en foule : auſſi l'exécution des premiers volumes fut-elle rapide. Mais en 1762 pluſieurs voyages où des affaires de famille engagèrent le ſieur *le Maire*, & qui l'obligèrent par la ſuite de céder ſon privilége à ſes aſſociés, ralentirent beaucoup l'ouvrage; il ſouffrit même une interruption aſſez longue, juſqu'au moment où M. *le Bas*, Graveur du Roi, ſe chargea de le faire finir.

Les Ecrivains périodiques, en rendant compte de ſes progrès, ont fait remarquer dans le temps combien cet ouvrage avoit gagné

gagné entre les mains de M. *le Bas*, ſoit pour le choix des compoſitions, ſoit du côté de la gravure qui a été beaucoup plus ſoignée. Cependant l'augmentation du travail, & par conſéquent de la dépenſe, n'a point fait augmenter le prix des ſouſcriptions.

Enfin on eſt venu à bout de completter l'hiſtoire ſacrée & de la porter juſqu'aux actes des Apôtres. Cette partie forme maintenant quatre volumes qui contiennent 632 *ſujets*.

L'hiſtoire poétique, commencée en 1761 ſur le même plan que l'hiſtoire ſacrée, eſt pareillement achevée & compoſée de deux volumes, contenant 223 ſujets.

Les ſouſcripteurs ſont donc avertis de faire inceſſamment retirer les ſuites ou les cahiers qui leur manquent.

Le prix de l'ouvrage complet, pour ceux qui n'ont pas ſouſcrit, eſt fixé à 75 livres 10 ſols. Il ſe vend ou par corps entier, comprenant l'hiſtoire ſacrée & l'hiſtoire potéique; ou ces deux parties ſéparément l'une de l'autre, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire ſacrée à part, ainſi que la fable; ou par volume de chaque matière; ou par cahier de 20 ſujets, au plus: mais non par ſujets détachés.

Les Libraires de province, les Libraires

étrangers, & généralement toutes les personnes qui desireront acquérir, en tout ou en partie, cet ouvrage, s'adresseront directement à Mlle *le Maire* & associés, rue Saint André-des-Arts, vis-à-vis la rue Gît-le-cœur, & chez M. *Lebas*, Graveur du Cabinet du Roi, rue de la Harpe, à Paris; & ils sont priés d'affranchir leurs lettres.

M. *Aliamet*, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une grande & magnifique estampe, intitulée : l'*ancien port de Gènes*, gravée d'après l'un des meilleurs & des plus beaux tableaux de *Berghem*, actuellement dans le cabinet de M. *Miotte du Ravanne*, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, à qui cette même estampe est dédiée. Rien n'est plus gracieux que ce tableau, dont la composition est du plus grand effet, & les différentes beautés qu'il rassemble ne pouvoient être mieux rendues que par un artiste déja célèbre, & dont le burin unit les grâces à la vigueur requise dans les sujets de cette espèce. Le prix de cette estampe est de 12 liv. On la trouve chez l'Auteur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

Le Portrait de M. *Jean-Jacques Rousseau*, dessiné à Neuf-Châtel en 1765, gravé par

J. B. *Michel*, se vend à Paris, chez *Auvray*, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint Yves. Cette estampe, de bonne main, est de même format que celle de M. *de Voltaire*, annoncée dans le premier volume de Janvier, & nous paroît avoir de quoi plaire aux connoisseurs autant que la première.

Têtes de différens caractères, dédiées à M. *J. G. Wille*, Graveur ordinaire du Roi, par son ami M. *Greuze*, chez qui elles se vendent, rue de Sorbonne, la première porte-cochère à gauche en entrant par la rue des Mathurins : prix 2 liv. On ne peut qu'inviter M. *Greuze* à nous donner la suite d'un aussi précieux recueil.

Le sieur *Gaillard*, Graveur, vient de mettre en vente une estampe d'après M. *Schenau* : c'est un vieillard qui médite sur une lecture pieuse ; ce sujet est éclairé par une croisée, ce qui produit un effet très-piquant, joint au fini & au bon goût du burin de l'Artiste qui a rendu cette estampe des plus agréables. Elle a pour titre *la méditation*, & doit servir de pendant au *retour sur soi même*, appartenant à M. *Lempereur*. Cette nouvelle estampe se vend à Paris, chez l'Auteur, rue Saint Jacques,

au-dessus des Jacobins, entre un Perruquier & une Lingère.

Carte générale de la Géorgie & de l'Armenie, dessinée à Pétersbourg en 1738, d'après les cartes, mémoires, mesures & observations des gens du pays; traduite du géorgien en françois par le Secrétaire du Roi de Géorgie; publiée en 1766, par M. *Joseph-Nicolas de Lisle*, Doyen des Professeurs Royaux & de l'Académie Royale des Sciences, premier Astronome-Géographe de la Marine, sous les auspices de M. le Duc *de Choiseul*, Ministre & Secrétaire d'Etat. A Paris, chez *Lattré*, Graveur, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint-Severin, à la ville de Bordeaux; avec privilége du Roi: une grande feuille d'atlas.

Cette carte, qui représente dans le plus grand détail tous les pays renfermés entre la Mer Caspienne & la Mer Noire, est la première & comme la carte générale d'un atlas de Géorgie & d'Armenie qui est composé de plusieurs autres cartes particulières. Cet atlas a été fait dans le pays même, & en langue géorgienne, mais dressée par des personnes instruites, ensorte qu'il n'est pas nécessaire de le retravailler pour le publier. M. *de Lisle* étant en Russie, a fait

faire de ce beau recueil une copie accompagnée des noms traduits en françois & l'a apportée en France. C'est la carte générale qu'il donne aujourd'hui au public. On sent aisément de quel prix doit être une carte de ces pays, que nous connoissons si peu ; & combien il seroit utile d'en publier la suite, ce qui est d'autant plus facile, que l'ouvrage est entièrement fait, & qu'il ne s'agit que de le graver. Toute cette partie, renfermée entre les deux mers, a été le passage & l'asyle des Barbares, qui, de tous temps, & particulièrement sous les Romains, ont fait des courses du côté de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Perse, & le séjour en partie de ceux qui sont venus en Hongrie & de là dans le reste de l'Europe. Il est important pour l'histoire ancienne de connoître exactement le local actuel, afin de retrouver, dans des immenses chaînes, les passages que des anciens ont connus sous le nom de *Pylæ* ; tels étoient les *Pylæ Sarmaticæ*, les *Pylæ Caucasiæ*, *Pylæ Albaniæ*, & d'autres qui étoient les seuls endroits par lesquels on pouvoit pénétrer du Nord dans le Midi ; on est étonné de retrouver encore dans des vallées que forment ces montagnes, des peuples nommés *Avares*, qui sont des restes de ceux qui sous le même nom pénétrèrent en

Hongrie. On y rencontre aussi des *Khitans*, peuples venus du fond de l'Asie ; & qui, après avoir fait le tour de la Mer-Caspienne, se sont retirés vers Kaschgar ; une peuplade de cette nation est restée au-dessus de Derbend. Cette carte nous paroît donc un morceau très-intéressant pour la géographie & pour l'histoire ; elle a l'avantage d'être originale, d'avoir été composée par des gens du pays, qu'aucun systême n'a dirigés dans leurs recherches géographiques, & qui donnent la description du local tel qu'il leur étoit connu ; enfin de représenter une contrée peu fréquentée par les voyageurs. Il n'y avoit que des Géographes Géorgiens & Arméniens, guidés par des Astronomes Russes, qui aient été en état de nous donner tous les détails que nous trouvons sur cette carte : on peut la regarder en général comme suffisante. Les cartes particulières qui sont sur un plus grand point ne nous offrent en plusieurs endroits que de vastes chaînes de montagnes & de forêts inhabitées. Malgré cette sécheresse de quelques-unes, nous regrettons cependant qu'elles ne soient pas publiées, & nous exhortons M. *de Lisle* à en donner une édition, comme il semble l'avoir projetté, & le public ne sauroit trop encourager le sieur *Lattré* à entrepren-

dre cette gravure. Les cartes sont si parfaitement dessinées qu'il ne s'agit que de les copier ; il ne seroit même pas à propos qu'on voulût y faire des corrections. Il convient de les publier dans l'état où elles sont, afin qu'elles conservent leur avantage d'être originales. On y joint le plan de Tiflis par les mêmes Auteurs avec une description. Prix 2 liv. 10 sols.

MUSIQUE.

TRIO pour deux violons & basse ; ouvrage posthume de M. *le Clair* l'aîné. Prix 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Madame la veuve *le Clair*, rue de Four Saint Germain, dans la maison de M. *Chavagnac*, Maître Maçon-Entrepreneur, & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon chez M. *Castaud*, place de la Comédie.

L'*Hymen* couronné par l'Amour, cantatille à voix seule, avec accompagnement de hautbois, violon & basse ; dédiée à Madame la Marquise *de Beaussan*, par M. *Dard*, ordinaire de la musique du Roi, & de l'Académie Royale de Musique. Prix 1 liv. 16 sols.

Cette cantatille, bien faite & d'un chant

gracieux, se trouve chez l'Auteur, rue Saint Honoré, la porte cochère vis-à-vis la rue du Four, & aux adresses ordinaires.

Sei quartetti, par flauto, violino è violoncello, intitulati *Dialogo musicale*, composti da *Giuseppe Toeschi*, virtuoso di Camera e Maestro di Concerto di S. A. S. l'Elettore Palatino. Mis au jour par M. *Venier*, seul éditeur dudit ouvrage. La partie de la flute pourra s'exécuter avec un violon ou hautbois. Les deux premiers pourront s'exécuter à grande symphonie. Œuvre V. Prix 9 liv. A Paris, chez M. *Venier*, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, à l'entrée de la rue Saint Thomas du Louvre, vis-à-vis le château d'eau, & aux adresses ordinaires; & à Lyon, aux adresses ordinaires.

Sei trio par due violini e basso. Composti dall Signor *Melchior Chiesa*, Maestro di Capella della Cita di Milano, novamente stampa a spese di *G. B. Venier*. Opera I. Prix 6 l. La partie du premier violon pourra s'exécuter avec un hautbois ou une flute. La basse est régulièrement chiffrée pour la commodité des personnes qui apprennent l'accompagnement. Voyez le second Œuvre du même Auteur, qui paroîtra le 15 Avril prochain. A Paris, chez

M. *Venier*, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, à l'adresse énoncée dans le précédent article.

Le sieur *Lamoninary*, qui s'est déja fait connoître avantageusement par plusieurs ouvrages de musique de sa composition, pour violon & basse, vient de mettre au jour une nouvelle production, dédiée à M. le Marquis *de Cernay*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur du Quesnoy. Ce nouvel ouvrage consiste en six quatuors en symphonie pour deux violons, alto violoncello obligé & organo; œuvre quatrième, gravée par Madame Oger. Prix 12 liv. & se vend à Paris, aux adresses ordinaires de musique, & à Valenciennes chez l'Auteur.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

ON a continué *Théſée*, juſqu'à la clôture, les trois jours ordinaires de la ſemaine.

On a donné pour les Acteurs trois repréſentations d'*Armide*, les Mercredi, 26 Février, 5 & 12 Mars, & une autre repréſentation du même Opéra pour le compte de l'Académie, le Samedi 15, jour de la clôture des théâtres de Paris.

C'eſt le grand rôle de cet Opéra, qui doit être regardé comme l'époque des progrès ſenſibles de Mlle DUBOIS dans l'art du chant & de l'action dramatique. Nous l'avons remarqué avec éloge, dans ce Journal, lorſqu'*Armide* étoit au théâtre. Nous rendons avec plaiſir à Mlle DUBOIS une nouvelle juſtice en diſant que dans ces trois repréſentations de repriſe elle a été encore fort ſupérieure à ce qu'elle étoit lorſqu'elle mérita dans ce rôle les applandiſſemens du public, dont nous avons fait mention. Ce

rôle, le plus considérable de ce théâtre & le plus rempli de tous les grands mouvemens de l'âme, vient d'être rendu par elle avec la perfection qu'on peut desirer; dans une infinité de traits les plus importans pour la justesse & l'énergie de l'expression.

Qu'il nous soit permis à ce sujet d'exposer quelques réflexions.

Ce sont, sans aucun doute, les grands rôles qui font les grands acteurs sur tous les théâtres. La plus excellente théorie & les leçons des plus grands maîtres ne peuvent suppléer à cet utile pratique. C'est donc à tort que l'on a murmuré contre la médiocrité avec la quelle on a vu quelquefois rendre certains rôles des Opéra de l'ancien genre. Le cri de la jeunesse s'est élevé contre ce genre (peut-être malgré un sentiment naturel que l'on se cache à soi-même). On avoit trop cédé pendant quelques tems, dans les nouveautés que l'on offroit au spectateur, à ce goût pour les poëmes en *découpures* & pour la musique en épigrames.

Ce théâtre s'est trouvé successivement occupé par *Pirame*, par *Proserpine*, *Dardanus*, *Iphigénie*, *Castor & Pollux*, *Armide*, *Hipermnestre* (que nous ne craignons point de mettre au rang des meilleurs drames lyriques), en dernier lieu par

Thésée, quelques autres peut-être qui échappent à notre mémoire. Ces ouvrages ont contribué à développer des talens qu'on auroit ignorés, à en former qui commençoient à paroître avec espoir, & à confirmer ceux que la nature dirigeoit elle-même à l'action & au sentiment propres à l'art théâtral. Si le genre opposé à ces sortes de drames prend une telle supériorité qu'il contraigne à bannir l'intérêt de la scène lyrique, que l'on s'y contente alors de voix agréables & de chanteurs adroits, mais que l'on n'y demande plus d'acteurs, cela seroit trop inconséquent.

Une autre conséquence du même principe se présente ici naturellement. S'il est vrai, comme on ne peut le contester, que les seuls rôles du grand genre peuvent former des acteurs pour ce théâtre, très-injustement se plaindroient & s'affligeroient les nouveaux sujets qui n'ont pas core eu ni le temps ni les occasions d'acquérir une expérience suffisante, lorsque nous marquons quelques distinctions entre eux & ceux qui sont déja consommés dans cette pratique. Peuvent-ils regarder ces distinctions comme des censures ? Elles ne doivent, au contraire, qu'allumer & soutenir leur desir & leurs efforts pour s'avancer dans une carrière, où la nature seconde

avec prédilection quelques sujets, mais où il n'appartient qu'au temps & à l'exercice de donner la perfection. Ces sortes de remarques, dans le compte que rend un Journal de théâtres, sont indispensables pour l'exactitude de la vérité ; elles n'ont jamais rien d'humiliant pour ceux qui en sont les objets, au lieu qu'il pourroit l'être pour nous de ne les pas faire. Sur quoi seroit donc fondé le reproche ?

Nous ne pouvons terminer cet article sans applaudir avec tout le public à la constante assiduité de Mlle Dubois, dans un service laborieux & fatiguant, sans distinction des jours marqués par le plus ou le moins d'affluence des spectateurs. Elle avoit soutenu sans interruption le rôle d'*Armide*, jusqu'au dernier jour, tant que cet Opéra a été sur la scène. Elle vient de le joindre pendant les trois dernières semaines à celui de *Médée*, qu'elle n'avoit pas quitté un seul jour. On connoît la force & l'étendue de ces deux rôles. Si les avantages d'une bonne constitution ont part au mérite de cet effort, on n'en doit pas moins d'éloge au zèle qui en fait cet usage. Cette Actrice, indépendamment de la bienveillance que le public doit à son travail, en a recueilli le fruit par les

progrès auxquels un perpétuel exercice l'a conduite.

On a donné les Jeudis, jusqu'à la clôture, les deux premiers actes *des Fêtes de l'Hymen* avec *le Devin du Village*, dans lequel Mlle DURANCI a continué de jouer assez assiduement : souvent même il est arrivé que la *Colette* des Jeudis disputoit de mérite & d'applaudissemens à la Princesse *Eglé*, comblée de suffrages les autres jours de la semaine, lorsque cette Actrice doubloit ce rôle dans *Thésée*.

Mlle DUPONT a débuté le Jeudi 6 Mars, par un air détaché. Cette voix, l'une des plus fortes des voix du second ordre en volume, est d'une qualité de son très-agréable. Cette Débutante, qui a continué de chanter deux autres jours d'Opéra, malgré le trouble & tout ce que dérobe une extrême crainte, a fait remarquer un talent déja formé pour le chant, les plus agréables cadences, &c. Elle a été fort applaudie, & tous ceux qui l'ont entendue se sont réunis pour lui accorder leurs suffrages, moins fondés encore sur l'espoir que donne ce Sujet que sur ce que l'on a déja jugé de son mérite actuel.

On doit donner, l'un des premiers jours de l'ouverture, *la Reine de Golconde*,

Ballet héroïque en trois actes. La réputation & les succès des Auteurs du poëme & de la musique, sur d'autres scènes (1), donnent naturellement la plus vive curiosité de voir cet ouvrage sur le théâtre de l'Opéra ; leurs talens en promettent la satisfaction la plus complette.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE *Philosophe sans le sçavoir* a été retiré après la vingt-huitième représentation, avec l'espoir, de la part des spectateurs, de revoir souvent sur le théâtre ce drame, toujours plus intéressant & toujours plus admiré à mesure qu'on le connoît davantage (2).

Des circonstances ayant empêché de donner la tragédie de *Barnevelt*, tragédie nouvelle qui avoit été annoncée & répétée, on donna le lundi 3 Mars la première

(1) MM. SEDAINE & MONCIGNY.

(2) Cette Comédie est imprimée avec des variations à la fin que des considérations avoient fait supprimer ou changer par l'Auteur dans le corps de la Pièce. Elle se vend à Paris, chez CLAUDE HÉRISSANT, rue Neuve-Notre-Dame. Prix 30 sols.

représentation de *Gustave Vasa*, tragédie nouvelle de M. DE LA HARPE. Les deux premiers actes de ce poëme & une partie du troisième furent très-bien reçus & fort applaudis, spécialement le premier & une grande partie du second, dans lesquels on trouva de grandes beautés, & une fort bonne manière d'exposer & d'écrire le drame tragique. Les autres actes n'eurent pas le même succès, & la piéce a été retirée après cette unique représentation.

Quoique le titre & le héros de cette tragédie soient les mêmes que dans celle de M. PIRON, que l'on reverra toujours avec plaisir sur le théâtre, les circonstances du sujet, l'action & les situations étoient différentes. L'Auteur du nouveau *Gustave* paroissoit s'être plus approché de la manière dont avoit pris ce sujet l'Auteur Anglois, dont nous avons recommandé il y a quelque tems la lecture dans une fort bonne traduction françoise de M. DU CLAIRON, qui se trouve à Paris, chez *Sebastien Jorry*, vis-à-vis la Comédie Françoise, & chez la veuve *Duchesne*, rue Saint Jacques.

On a donné depuis, jusqu'à la clôture, plusieurs tragédies de RACINE & de M. de VOLTAIRE, du nombre de celles qui forment le fond de ce théâtre. La débu-

tante, nièce de la Demoiselle LA MOTTE, dont nous avons parlé dans les Mercures précédens, après avoir terminé son début avec succès par *Alzire*, a joué dans ces tragédies dont cette pièce de M. de Voltaire étoit du nombre.

C'est par cette même pièce que l'on a fermé le théâtre le samedi 15 Mars.

Après la tragédie M. BELLECOUR prononça avec autant de grâces que de bienséance le compliment suivant.

COMPLIMENT.

MESSIEURS,

Il n'est aucun de nous qui ne désirât vous donner particulièrement des preuves de sa reconnoissance. L'usage veut qu'un seul soit chargé de vous assurer pour tous les autres combien cette reconnoissance est sincère ; aujourd'hui, Messieurs, j'ai cet honneur, c'est un instant bien flatteur pour moi.

Que ne puis-je vous peindre le sentiment qui nous anime ! Un discours éloquent ne vaut pas le langage du cœur. N'attendez donc de nous que des remerciemens aussi simples que vrais.

Notre objet, Messieurs, en vous rendant grâce

des bontés dont vous nous avez comblés, des applaudissemens dont vous avez honoré les talens des Acteurs que vous aimez, de l'indulgence que vous avez accordée à ceux qui n'ont encore que des dispositions & beaucoup d'envie de vous être agréables. Notre objet, dis je, est de vous témoigner à quel point nous y sommes sensibles, & de vous engager à nous continuer toujours votre bienveillance. Nous allons employer le temps de la clôture de notre théâtre, à chercher les moyens de mériter vos suffrages; si nous y parvenons, nous nous croirons parfaitement heureux.

Veuillez donc, Messieurs, être bien persuadés de notre zèle, du desir que nous avons d'acquérir des talens dignes du public le plus éclairé, du plaisir que nous ressentons quand nous sommes sûrs que nos efforts ont pu vous plaire, & sur-tout de notre bonheur, si vous daignez recevoir favorablement les assurances de notre attachement & de notre profond respect.



COMÉDIE ITALIENNE.

LA *Bergère des Alpes*, paſtorale mêlée d'ariettes, en trois actes, que nous avons annoncée dans le précédent Mercure, a été ſuſpendue après la ſixième repréſentation. Comme cette pièce a été imprimée, (1) comme nous avons déja donné un extrait de *la Bergère des Alpes* du théâtre françois, & que le ſujet en eſt univerſellement connu, nous croyons ne devoir que tracer les points principaux qui diſtinguent le plan & la marche de cette paſtorale, d'avec la pièce du même titre dont nous avons déja rendu compte.

M. MARMONTEL fait arriver le jeune *Fonroſe* dans la vallée en habit de ville, & emploie la première ſcène à faire entre lui & *Guillot* (payſan berger) le marché de ſon habit, de ſon troupeau, & de ſa cabane.

Adelaïde vient, ſuivant ſon uſage, nourrir ſa douleur & ſon amour auprès du tombeau de ſon époux. Elle eſt interrom-

(1) Chez MERLIN, Libraire, rue de la Harpe. Une fort jolie eſtampe de M. GRAVELOT orne le frontiſpice de cette édition. Prix 30 ſols.

puë par *Jeannette* paysanne, qui vient se plaindre de la négligence & du mépris de *Guillot* depuis qu'il est devenu riche. Ceci est une épisode que M. *Marmontel* a ajoutée. *Adelaïde* en appercevant de loin un berger qui conduit un troupeau, se retire. Ce berger est *Fonrose* qui vient faire l'essai de son travestissement : il se cache derrière un buisson, d'où il fait entendre son hautbois, dans les repos d'un monologue d'*Adelaïde*, qui est revenuë en cet endroit, s'y croyant seule. *Fonrose* arrive pour délivrer la bonne femme *Renette* du poids d'un fagot fort lourd sous lequel cette vieille étoit accablée. C'est cette moitié du couple respectable de vieillards, chez lesquels sert *Adelaïde*, & qui la regardent comme leur fille. *Fonrose* ne borne pas ses bons offices à ce premier service ; il court porter la bourée à la chaumière de *Renette*. Pendant cette courte absence de *Fonrose*, la bonne femme demande à la bergère si elle connoît ce berger, dont l'air & la bonne volonté l'intéressent. *Renette*, s'attendrissant sur le sort de la bergère, voudroit la disposer à un mariage pour lui assurer un établissement ; mais *Adelaïde* se refuse à cette idée.

Fonrose revient précipitamment auprès

de la Bergère que *Renette* a laissée seule. Elle le remercie du service qu'il vient de rendre à la bonne mère. Elle l'interroge sur son état, qu'elle soupçonne fort supérieur à celui de berger. *Fonrose* s'en défend, interroge à son tour la Bergère, qu'il achève de prévenir & d'intéresser, en disant qu'il a aussi des malheurs. Convention mutuelle de se consoler en pleurant ensemble ; rendez-vous au lendemain dès l'aurore au même lieu, pour se confier leurs douleurs & les causes de leurs larmes.

Le second acte se passe dans l'intérieur de la cabane de *Renette* & de *Blaise*.

Ces deux bonnes gens s'entretiennent du souvenir agréable de leurs anciennes amours & de leur mariage. Leur affection pour la Bergère leur fait desirer de voir par elle renouveller chez eux cette cérémonie. Elle ramène ses moutons. Revenus tous trois, ils se parlent avec une amitié si tendre, qu'il est impossible de ne pas être touché. *Adelaïde* fait ici l'éloge des plaisirs champêtres,

Un domestique de M. & de Mde *Fonrose* vient annoncer leur arrivée aux bons vieillards, en même temps la fuite de leur fils. Leurs gens ont rencontré *Guillot* revêtu des habits de leur jeune maître ; ils l'amènent à ses parens désolés. On le soupçonne

de tenir ce vêtement de quelque voleur qui en aura dépouillé le jeune homme. *Guillot* protefte qu'il provient d'un marché que lui a fait faire malgré lui un jeune homme dont il donne le fignalement. *Jeannette* vient généreufement dépofer de l'innocence & de l'honneur de *Guillot*, fon ingrat amant. On prend confiance en ce *Garçon*. Il dit que le jeune homme que l'on cherche eft dans fa cabane, dont il fe croit fort heureux d'être le propriétaire. Tout s'éclaircit entre *Adelaïde*, les deux vieilles gens & M. & Mde *Fonrofe*. On devient certain que ce Berger, qui joue fi bien du hautbois, eft le jeune *Fonrofe*, & que c'eft l'amour qu'il a conçu pour *Adelaïde*, fur le récit de fes charmes & de fes vertus, qui lui a fait faire cette fingulière démarche.

Dans le troifième acte la fcène fe retrouve au même endroit où elle étoit au premier. Le jeune *Fonrofe* ignore encore l'arrivée de fes parens, & qu'il eft découvert; il vient le premier au rendez-vous.

Nous pafferons rapidement fur quelques fcènes entre *Jeannette* & *Guillot* pour leur raccommodement comme entre ce dernier & *Fonrofe*, auquel le bon *Guillot* veut rendre fon habit pour reprendre le fien. Il eft piqué d'avoir été pris pour un voleur. *Adelaïde*

cependant adoucit son chagrin & parvient à se débarrasser de lui. Dès qu'elle est seule avec le jeune *Fonrose*, elle lui révèle ses malheurs, & le sort funeste de son amour avec *Dorestan*, dont elle lui montre le tombeau. Elle exige, pour prix de sa confiance, l'aveu du jeune homme sur sa condition & sur ses sentimens. Alarmé de ce qu'il vient d'apprendre de ceux d'*Adelaïde*, il résiste quelque temps à se déclarer, mais il cède à ses instances, & plus encore au plaisir de parler de sa passion toute malheureuse qu'elle doit être. *Adelaïde* lui fait des remontrances touchantes sur son égarement, & l'exhorte à la fuir. Les parens de *Fonrose* & tous les Acteurs de la Pièce entrent sur la scène. *Fonrose*, aux genoux de son père, implore le pardon de sa faute, mais il déclare à sa mère ne pouvoir vivre sans *Adelaïde*. C'est par lui que M. & Mde *Fonrose* sont instruits de l'état d'*Adelaïde*, du nom de l'époux qu'elle pleure. Ils connoissent l'un & l'autre la famille & la qualité d'*Adelaïde*. Le père de *Fonrose* en prend un nouveau motif pour exhorter son fils à respecter la douleur de cette veuve & pour perdre le vain espoir de la posséder. Le jeune homme veut se jetter sur le tombeau de *Dorestan*, il tombe évanoui entre les bras de son père.

Mde *Fonrose* se joint aux prières de ce père effrayé, pour demander à *Adelaïde* la vie de leur fils qu'elle seule peut leur rendre. Malgré les liens de son cœur, malgré la constante résolution de son amour & de sa douleur, la sensible *Adelaïde* ne peut se résoudre à porter la mort & le désespoir dans le sein d'une famille dont elle avoit reçu tant de preuves d'une tendre amitié sous la forme d'une simple Bergère. Elle consent à les suivre à Turin. A ces mots d'*Adelaïde*, *Fonrose*, revient au jour. Le père, la mère, *Blaise*, *Jeannette*, *Guillot* & *Renette*, que l'on promet de gratifier & de marier ensemble, tous les personnages du drame, excepté *Adelaïde*, expriment leur joie & leur plaisir.

Si l'on veut jetter les yeux sur l'extrait que nous avons donné de la pièce du même titre par M. DESFONTAINES, on connoîtra en quoi differe le tour du sujet & le plan des deux ouvrages.

M. MARMONTEL a voulu annoblir le genre du drame en ariettes; c'est ce qu'on ne pourra se refuser de voir en lisant cette pièce, l'une de celles de cette espèce, dont la lecture plaira le plus aux amateurs de la poésie. On doit applaudir sans doute à un projet dont le but est de ramener le génie national à un goût honnête & délicat,

licat, génie national par la voie même qui l'avoit égaré: mais après avoir lu avec plaisir la versification de *la Bergère des Alpes*, on regrettera que les grâces de ces détails n'ayent pas été employées au profit de l'intérêt & du sentiment, dans un dialogue suivi & naturel. Pour qui sera-t-il jamais vraisemblable, conséquemment intéressant, que des personnages, affectés des mouvemens les plus sensibles & souvent les plus subits, agissent & s'entretiennent par ariettes & par romances?

Nous sommes fâchés que les bornes de nos articles nous obligent à ne mettre sous les yeux de nos lecteurs qu'un si petit nombre de vers de M. MARMONTEL.

Fonrose fait ainsi la peinture des délices de la vie pastorale.

» C'est dans les bois que l'amour prit naissance;
» Il ne se plaît qu'à l'ombre des vergers;
» Et les plaisirs, enfans de l'innocence,
» Ne sont connus que des simples Bergers.
» De l'âge d'or vos beaux jours sont l'image,
» C'est sa candeur qui règne dans vos jeux.
» De tous les biens un seul vous dédommage.
» Savoir aimer c'est savoir être heureux.
» C'est dans les bois, &c.

Adelaïde près du tombeau de son époux s'entretient de sa douleur :

» Ma douleur semble se répandre
» Sur tous les objets que je vois.
» Le Zéphir gémit dans les bois,
» L'écho n'y répond à ma voix
» Que par un son plaintif & tendre.
» Les oiseaux mêlent à leur chant,
» Depuis qu'ils sont venus m'entendre,
» Je ne sais quoi de plus touchant.
» Autour de moi je vois s'éteindre
» L'éclat des plus brillantes fleurs ;
» J'apprends aux ruisseaux à se plaindre,
» On diroit qu'ils roulent des pleurs, &c. &c.

Ariette chantée par FONROSE.

» Oui la nature est la mère
» Des Bergers comme des Rois.
» N'a-t-elle pas quelquefois
» Paré d'une main légère
» La simple & timide Bergère,
» Comme l'objet de son choix ?

On trouvera à la fin de la pièce imprimée, la musique des deux airs de *Fonrose* dont nous venons de transcrire les paroles.

Nous conseillons, avec confiance, à nos lecteurs de se procurer, par l'édition

de la pièce, ce que nous sommes très-fâchés d'être forcés de leur soustraire.

On a repris les représentations de *Tom Jones* qui avoient été suspendues. Le Public a revu cet ouvrage avec tout l'empressement & toute la satisfaction que nous avions annoncés dans le Mercure précédent; le nombre des représentations n'a fait que multiplier le nombre des spectateurs & des suffrages.

Mlle MANDEVILLE, de laquelle nous avons parlé précédemment, a non-seulement confirmé depuis, ce que nous en avions dit d'avantageux, mais le sentiment unanime du Public & des connoisseurs, a été au-dessus de l'éloge que nous avons fait de sa voix & de ses talens.

On a revu sur ce théâtre avec grand plaisir quelques représentations de la *Fée Urgelle*, & d'*Isabelle & Gertrude*. Cette dernière pièce, précédée de la onzième représentation de *Tom Jones* a fait la clôture du théâtre, le samedi 15 Mars. A la fin du spectacle on exécuta pour compliment le dialogue suivant, que nous rapporterons en entier.



COMPLIMENT, en dialogue mêlé d'ariettes, pour la clôture du théâtre Italien, le Samedi 15 Mars 1766.

PAR M. ANSEAUME.

ACTEURS.

MM.	Mlles
CAILLOT.	*BERARD.*
LA RUETTE.	*LA RUETTE.*
CLAIRVAL.	*BEAUPRÉ.*

DESBROSSES dans l'orcheſtre.

APRÈS la dernière Pièce, l'orcheſtre joua en ouverture l'air des Pèlerins de Saint Jacques avec toute la prétention poſſible, & grande ſymphonie.

M. CLAIRVAL.

Qu'eſt-ce donc que cela ?

Mlle BERARD.

Ces Meſſieurs s'amuſent apparemment.

Mlle BEAUPRÉ.

C'eſt quelque ſérénade qu'ils répètent pour ce ſoir.

M. CAILLOT.

Une ſérénade de ce ton-là ? cela ſera gai.

M. LA RUETTE.

Mettez-nous au fait, s'il vous plaît, Messieurs; que signifie cette symphonie?

M. DESBROSSES *dans l'orchestre.*

Parbleu, Messieurs, c'est une ouverture.

M. CLAIRVAL.

Une ouverture, à présent, quand le spectacle est fini?

M. DESBROSSES.

Ma foi, Messieurs, accommodez-vous; pourquoi l'avez-vous demandée?

M. LA RUETTE.

Nous avons demandé cela!

M. DESBROSSES.

Ne semble-t-il pas que nous ne sachions ce que nous disons? N'avons-nous pas nos parties où l'on a marqué en très-gros caractère: *APRÈS LA DERNIERE PIECE ON JOUERA L'AIR SUIVANT*; & cet air suivant, c'est celui que nous venons de jouer. Tenez, Messieurs, si vous en doutez, le voilà.

M. CAILLOT.

Voyons: *OUVERTURE POUR LE COMPLIMENT.* C'est vrai, c'est vrai.

Mlle BERARD.

Qu'est-ce que cette charge-là?

M. CLAIRVAL.

Sans doute pour le compliment de clôture; c'est aujourd'hui la clôture.

Mlle BERARD.

Déja ?

Mlle LA RUETTE.

Hélas ! oui, Madame.

Mlle BERARD.

Mais cette clôture-là vient bien souvent.

Mlle BEAUPRÉ.

Tous les ans. Il y a un an nous étions dans le même cas.

Mlle LA RUETTE.

Cela n'est que trop vrai, ma chère Dame.

Mlle BERARD.

Eh bien, si l'on m'en croyoit, on ne feroit point de compliment.

Mlle LA RUETTE.

Pourquoi donc ?

Mlle BERARD.

C'est que rien n'est si maussade que de dire toujours la même chose....

M. CLAIRVAL *aux autres*.

Elle l'a dans la tête.

Mlle BERARD.

Que vos complimens de clôture ressemblent à ceux du jour de l'an....

Mlle BEAUPRÉ.

Qu'importe ?

Mlle BERARD.

Quand on en retrancheroit la moitié, il y en auroit encore les trois quarts de trop.

M. CLAIRVAL.

Oh, je vous demande pardon, c'est une tâche pénible à remplir si vous voulez, mais c'est la seule occasion que nous ayons naturellement de remercier le public de ses bontés, & nous sommes trop reconnoissans pour n'en pas profiter.

Mlle BERARD.

A la bonne heure ; mais point de clôture & point de compliment, cela seroit beaucoup mieux.

M. CLAIRVAL.

Vous avez raison.

M. LA RUETTE.

Oh ! allez-vous lui répondre sur tout ce qu'elle vous dira ? nous n'en finirons pas.

Mlle BEAUPRÉ.

N'abusons pas plus long-temps de la patience des spectateurs, & commençons.

Mlle BERARD.

Oui, oui, commencez & finissez comme vous pourrez, car pour moi je ne m'en mêle pas. (*à part*). C'est singulier ça ! dire qu'on est en train de bien aller, & puis tout d'un coup alte-là, faut s'arrêter.

M. LA RUETTE.

Eh bien donc, qui est-ce qui commence ?

Mlle LA RUETTE.

C'eſt moi ; mais j'attends que Madame ait fait.

Mlle BERARD.

Moi ! oh que je ne vous gêne pas. Parlez, parlez.

Mlle LA RUETTE.

D'accord ; mais taiſez-vous.

Mlle BERARD.

Eh je ne dis mot ; je vous écoute. Allons voyons donc, qu'eſt-ce que vous allez dire ? un petit couplet ſans doute ?

Mlle LA RUETTE.

Madame....

Mlle BERARD.

Eh bien ?

Mlle LA RUETTE.

Quand il vous plaira.

Mlle BERARD.

Oui, c'eſt bien dit, du ſilence.

M. LA RUETTE *à l'orcheſtre.*

Allons, Meſſieurs, le premier air.

Mlle BERARD.

Chut, chut, paix donc vous autres.

M. CLAIRVAL.

Eh, paix donc vous-même.

Mlle BERARD.

Oh moi, voilà qui eſt fini, je ne dis plus rien.

Duo.

Mlle Berard.

Mes chers enfans,
Telle est la vie;
Toujours la pluie
Amène le beau temps.
C'est chose sûre, chose certaine;
Il faut, il faut en convenir,
La chose est sûre, la chose est certaine,
De tels adieux nous font bien de la peine,
Voilà, voilà comme le temps amène
Et du bonheur
Et du malheur,
Voilà, voilà, &c.
C'est une loi sévère,
Mais qu'y pouvons-nous faire?
Je vous le dis, écoutez-moi,
Nécessité n'a point de loi.
Voilà, voilà, &c.

Mlle La Ruette.

Que les plaisirs passent bien vîte!
Que le moment où l'on vous quitte
Cause en ces lieux de déplaisir!
Notre cœur succombe à sa peine,
Dans les chagrins nous gémissons,
Quand nous voyons
Rompre la chaîne
Des plaisirs dont nous jouissons.
O sort funeste! (*bis*)
Dans nos regrets
Quel bien nous reste?
La mémoire de vos bienfaits.

Mlle Berard.

Est-ce-là tout?

Mlle La Ruette.

Comment voulez-vous que j'en dise davantage? vous m'interrompez à tout moment.

Mlle Berard.

Point du tout. Ce sont de petites réflexions qui me viennent naturellement à l'esprit.

M. Caillot.

Gardez-les pour vous, vos réflexions; nous n'en avons que faire.

M. CLAIRVAL.

Ce seroit demmage de ne les pas mettre au jour, car elles sont belles.

Mlle BERARD.

Ma foi, sans vanité, elles valent bien tous vos lieux communs. Mais c'est qu'il y a des gens qui ne trouvent bien que ce qu'ils font..... Allons, à vous, Mlle BEAUPRÉ.

Mlle BEAUPRÉ.

Ah! Madame, après vous.

Mlle BERARD.

Non, je vous l'ai déja dit; je ne suis pour rien dans tout ceci, mon rôle est de vous écouter.

Mlle BEAUPRÉ.

Et de vous taire.

Mlle BERARD.

Oui, oui, je vous le promets.

Mlle BEAUPRÉ.

Air: *Dans un verger Colinette.*

» Tout mortel a sur la terre
» Un objet dans ses desirs:
» L'un, aux pieds de sa bergère
» Forme de tendres soupirs;
» Dans les hasards de la guerre
» L'autre met tous ses plaisirs.

» D'une inutile richesse
» L'avare fait son bonheur;
» Pour décorer sa noblesse
» Un grand cherche la faveur;

» Chacun court avec vîteſſe
» Où le porte ſon ardeur.

» Le ſeul bien que j'enviſage,
» Pour moi, ſe trouve en ces lieux :
» Quand le zèle qui m'engage
» Peut trouver grâce à vos yeux ;
» Quand j'obtiens votre ſuffrage,
» Je vois combler tous mes vœux.

Mlle BERARD.

En avez-vous encore beaucoup ?

Mlle BEAUPRÉ.

Pourquoi ? eſt-ce que cela vous ennuye ?

Mlle BERARD.

Eh qui ne s'ennuieroit pas d'entendre trois couplets pour dire *chacun a ſes plaiſirs, les miens ſont de vous plaire.*

M. LA RUETTE.

Oh, que vous êtes ſévère !

Mlle BERARD.

Ne ſeroit-il pas plus ſimple de dire tout d'un coup ? *Meſſieurs, nous vous aimons bien, aimez-nous toujours de même, & nous ſerons contens.*

Mlle LA RUETTE.

Eh bien, je m'en vais le dire.

Mlle BERARD.

C'eſt que moi je parle peu, voyez-vous, mais je penſe.

Mlle LA RUETTE.

Je m'en vais le dire.

Air : *Ah ! que l'amour est chose jolie !*

» Qu'un doux retour
» Enchante un cœur tendre !
» Sans ce retour
» Peut-on prétendre
» Plaisir en amour ?

» Attentifs à vous plaire,
» Nous vous aimons sans détour ;
» D'une ardeur aussi sincère
» Rendez-nous amour pour amour.
» Qu'un doux retour, &c.

» Mesurez votre tendresse
» Au zèle ardent qui nous presse :
» Que rien n'en trouble le cours,
» Faisons durer toujours
» De tels amours ;
» Nous dirons sans cesse
» Qu'un doux retour, &c.

(*A Mlle Berard*) Eh bien, Madame, êtes-vous contente ?

Mlle BERARD.

Comme ça ; l'intention est bonne, mais il y a trop de verbiage.

M. LA RUETTE.

Madame n'aime pas qu'on anticipe sur ses droits.

Mlle BERARD.

On ne parle pas à vous, M. *la Ruettte*, ne vous mêlez pas de ça : faites votre tâche seulement si vous pouvez.

M. LA RUETTE.

Volontiers, & je brave votre courroux, qui pis est.

Mlle BERARD.

Ce que vous allez dire est donc bien beau !

M. LA RUETTE.

Non, mais la simple vérité, la plus vive reconnoissance en font tout le mérite ; au reste vous en jugerez.

Air : *Quand il fallut aller, &c.*

» Je suis toujours joyeux
» Lorsque l'on me vient dire,
» Le public à vos jeux
» Daigne encore sourire ;
» Ça me fait un plaisir
» Que je n'y puis tenir.
» Je sens dans mon délire
» Mon cœur s'épanouir.
» Ce plaisir enchanteur
» Ranime mon ardeur,
» Et je dis en moi-même,
» Toujours pensant à vous,
» Quand le public nous aime,
» Que notre sort est doux !
» Alors ç'a me fait prendre
» Les moyens les plus vrais
» Pour tâcher de vous rendre
» Le prix de vos bienfaits.

Mlle BERARD.

Ah, voilà qui eſt bon, ça, mon ami, voilà qui eſt bon : ça ne dit ni trop ni trop peu. Qu'en dites-vous, M. *Clairval ?*

M. CLAIRVAL.

Je ſuis de votre ſentiment.

Mlle BERARD.

Voilà qui vous ferme la bouche à vous.

M. CLAIRVAL.

Pourquoi donc ?

Mlle BERARD.

Que pourriez-vous dire de plus ?

M. CLAIRVAL.

Rien pour ce qui nous regarde, Madame ; tout ce que l'on a dit juſqu'à préſent exprime, on ne peut pas mieux, les ſentimens dont nous ſommes tous pénétrés ; mais, ſelon moi, cela ne ſuffit pas, & je crois qu'il eſt à propos de rendre grâce au public, au nom de nos Auteurs, de l'accueil favorable qu'il a fait à leurs ouvrages.

Mlle BERARD.

Nos Auteurs ! nos Auteurs ont bien affaire-là.

M. CLAIRVAL.

Oui, Madame, nous faiſons avec eux cauſe commune. Comme nous, ils ont beſoin de l'indulgence du public, comme nous, ils ſont animés du deſir de lui plaire, & par cette raiſon ceux mêmes qui n'ont pas le bonheur de réuſſir ſont plus à plaindre qu'à blâmer. (*Au Public*). Permettez-moi donc, Meſſieurs, de vous adreſſer leur hommage & de vous rappeller en peu de mots quelques-unes

des Pièces que vous avez honorées de vos suffrages pendant le cours de cette année.

Air : *Vaudeville du Petit-Maître en Province.*

» Dans le *Petit-Maître en Province*,
» Ce fat, monté sur de grands airs,
» Qui voudroit, en tranchant du Prince,
» Donner pour loix tous ses travers,
» De maint élégant personnage
» Vous avez reconnu l'image,
» Et plus d'un spectateur a ri
» De ce portrait fait d'après lui.

Air : *De sa modeste mère, &c.*

» La naïve *Isabelle* (1),
» Si novice en amour,
» D'une grâce nouvelle
» A paré ce séjour.
» De la Muse sensible
» Qui crayonne ses traits;
» Votre goût infaillible
» Assure le succès.

Air : *A l'ombre de ce verd Bocage.*

» De la plaintive *Adelaïde* (2)
» Vous avez partagé les pleurs,
» Et le sentiment qui la guide
» A passé jusque dans vos cœurs.

(1) *Isabelle & Gertrude.*
(2) *La Bergère des Alpes.*

» Souvent la tristesse a des charmes
» Que rien ne sauroit égaler,
» Et l'on aime à verser des larmes
» Quand le plaisir les fait couler.

Air : *Lisette est faite pour Colin.*

» Sexe charmant, votre secret
» A la fin se révèle,
» Et nous savons ce qui vous plaît ;
» Grâce à la *Fée Urgelle ;*
» Accordez-lui votre secours,
» Sur vous elle se fonde :
» Ce qui plaît aux Dames toujours
» Doit plaire à tout le monde.

M. CAILLOT.

Un moment, l'ami, tu te fatiguerois. Laisse-moi, je t'en prie, parler à mon tour.

M. CLAIRVAL.

Eh non, non, je n'ai plus qu'une Pièce à citer.

M. CAILLOT.

Eh bien j'en rendrai compte.

M. CLAIRVAL.

Soit, je le veux bien.

M. CAILLOT.

Air du *Vaudeville de Tom Jones.*

» Rien ne résiste au desir de vous plaire ;
» Ce penchant a trop de pouvoir ;
» Par la critique un sage Auteur s'éclaire,
» *Tom Jones* enfin nous le fait voir.

» Il reparoît dans un jour favorable
» Sous vos auſpices bienfaiſans.
» Docile Auteur, juge équitable,
» C'eſt le triomphe des talens.

CHŒUR.

Parodie de celui de Tom Jones.

» Tout le bonheur de notre vie
» Eſt de mériter vos faveurs ;
» Oui, c'eſt-là notre unique rôle,
» C'eſt l'eſpérance de nos cœurs.

L'ingénieuſe naïveté de ce compliment fut fort applaudie & méritoit de l'être. L'Auteur a très-heureuſement ſaiſi, non-ſeulement le caractère de talens de chacun de ces Acteurs, mais même les nuances qui en diſtinguent les manières & le langage dans la vie familière. Le vrai a des droits certains pour plaire dans toutes les circonſtances.

Le couplet ſur *la Fée Urgelle* ayant été généralement redemandé & applaudi, a donné lieu à celui-ci, adreſſé à Mlle FAVART.

Air : C'eſt le triomphe des talens.

» Quand on élève un trophée à ta gloire
» La vérité prête ſa voix ;
» Elle & le goût, au temple de mémoire,
» Doivent placer qui ſuit leurs loix.

» En captivant le public si frivole,
» Qui les admire dans ton art,
» Tu lui fais dire à chaque rôle,
» C'est le triomphe de *Favart.*

Par M. GUERIN DE FRÉMICOURT.

Tous les théâtres de Paris ont été fermés le premier Mars à l'occasion du Service solemnel de feu Mgr le DAUPHIN à Notre-Dame; & le 13 du même mois, à l'occasion de celui de l'Infant DOM PHILIPPE, Duc de Parme, de Plaisance, &c.

CONCERTS SPIRIEUELS.

Du Dimanche, 16 Mars.

LE premier Motet à grand chœur, *Diligam te Domine, &c.* par M. l'Abbé GOULET, ci-devant Maître de Musique de l'Eglise de Paris, a des beautés de composition qui furent applaudies. Mlle OLIVIER, voix délicate & un peu foible, mais d'une jolie qualité de son, chanta *Afferte*, Motet à voix seule. M. SECQHI, Ordinaire de la Musique de S. A. ELECTORALE DE BAVIERE exécuta un Concerto de sa composition. On applaudit à l'art, à l'adresse & au goût infini de l'exécution ; mais on ne fut pas aussi agréablement affecté du genre de cette musique, apparemment trop savante pour nous : les gens de l'art y trouverent beaucoup de mérite. Il est singulier que presque chaque fois

que nous avons à parler du Concert, nous ayons à rappeller ce sentiment universel qui répugne à la musique de difficulté, & qui aspire au chant agréable & phrasé. Les Symphonistes célèbres ne l'ignorent pas : il faut donc croire que le penchant qui les entraîne au genre contraire, est irrésistible, puisqu'ils ont si rarement égard au goût public. Nous ne devons pas dissimuler cependant que la chose devient aujourd'hui très-importante pour ce spectacle : il est intéressant de le soutenir ; il fait honneur à la nation par la quantité des talens célèbres de l'Europe qu'il rassemble ; il est de plus très-utile, en ce qu'il recueille avec honnêteté & fort agréablement, au défaut des autres spectacles, une certaine quantité de gens embarrassés de leur désoeuvrement. Ne seroit-il donc pas ridiculement inconséquent que les plus habiles artistes, que les plus grands talens s'y fissent craindre au point d'en écarter entièrement le public ? Que l'on prenne les voix dans la société, que l'on les compte de bonne foi, on connoîtra si nous sommes fondés à ne plus rien ménager sur cet objet. Mlle FEL chanta un Motet à voix seule. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon, dans lequel il y avoit un air connu & chantant qui fut fort applaudi. Le Concert finit par *Domine audivi, &c.* Motet à grand choeur de M. DAUVERGNE, Surintendant de la Musique du Roi, dans lequel il y a de grands traits de composition, de grandes images, rendues avec énergie par des touches mâles, fortes & d'un bon goût.

Du Vendredi, 21 Mars.

Confitemini, &c. Motet à grand choeur de M. l'Abbé GOULET. *Exurgat, &c.* Motet à grand choeur de LALANDE. M. SECQHI exécuta un nou-

veau Concerto de hautbois de sa composition, qui lui mérita de nouveaux éloges de la part des connoisseurs. M. BERTHEAUME, élève de M. LEMIERE, exécuta un Concerto de violon de M. GAVINIÉ, d'un genre fort agréable. Ce jeune Artiste, qui avoit déja fait le plus grand plaisir l'année derniere, marque par ses progrès une application soutenue & les talens qui conduisent à la grande célébrité. Mlle ROZET chanta un Motet à voix seule. M. CAVAILLIER, de l'Académie Royale de Musique, débuta par le Motet à voix seule, *Benedictus Dominus*, de MOURET, & fut accueilli très-favorablement.

Du Dimanche 23.

Domine audivi, &c. Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. Le *Deus venerunt* de l'Abbé FANTON. Mlle AVENEAUX, *Quemadmodum*, Motet à voix seule de M. MOURET. Mlle FEL un Motet à voix seule. M. SECCHI, un Concerto de hautbois. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon, mêlé d'airs connus. Les applaudissemens de l'assemblée, qui étoit assez nombreuse, confirmèrent ce que nous avons insinué si souvent, & ce que nous venons de dire positivement. Dans les arts d'agrément, les succès marqués suivent bien plus souvent les grâces, qu'ils ne sont obtenus par les efforts de l'Artiste à vaincre les difficultés.

Du Lundi 24.

Ce Concert a été un des plus satisfaisans qu'on puisse entendre. Il a commencé par *Omnes gentes*, Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE, vivement applaudi & fait pour l'être toujours. Ensuite Mlle BEAUVAIS, de l'Académie Royale de Musique, a débuté par *Usquequo*, Motet à voix seule de MOURET : elle a également étonné

& plu, par l'étendue & la qualité de sa voix, l'une des plus belles qu'on connoisse : le public l'a accueillie d'une manière aussi marquée que satisfaisante pour elle ; en un mot, les suffrages sont unanimes & bien propres à lui inspirer la plus vive émulation. M. SECQHI exécuta un Concerto de hautbois. Mlle AVÉNEAUX & M. DURAND chantèrent *Cantemus Domino*, Motet à deux voix de MOURET, dans lequel ils firent grand plaisir. M. BALBASTRE exécuta, d'une façon très-brillante, l'*Ouverture de Pigmalion*, l'air charmant du troisième acte des Talens Lyriques, & celui qu'on nomme *les Sauvagas* : c'est dire combien il fut applaudi. Le Concert fut terminé par *Mementa Domine David*, nouveau Motet à grand chœur de M. L'ABBÉ D'AUDIMONT, Maître de Musique de l'Eglise des Saints Innocens. Ce Motet, d'un genre agréable, fut fort goûté, & l'Auteur eut lieu d'être content de la manière dont le public le reçut.

Du Mardi 25.

Exaltabo te Domine, Motet à grand chœur de LALANDE. Le nouveau Motet de M. l'Abbé D'AUDIMONT, encore plus applaudi qu'il ne l'avoit été la veille, & qui a attiré à l'Auteur des applaudissemens personnels. Mlle ROZET, *Exultate Deo adjutori nostro*, Motet à voix seule, dont la composition & l'exécution ont également réussi. M. CAVAILLIER, *Benedictus Dominus*, où il a reçu de nouveaux encouragemens. M. JANNSON, une Sonate de violoncelle, fort savante, & cependant assez agréable pour être applaudie. M. BERTHEAUME, un nouveau Concerto de violon, où ses talens ont fait beaucoup de sensation.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois d'Avril 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 29 Avril 1766.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1766.

SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Le Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

Le Siége & la Prise de Rhodes par Soliman II, Empereur des Turcs : discours prononcé en présence du Pape Clement VII, l'an 1523, par Thomas Guichard, Rhodien, Docteur ès Droits, Orateur de l'Illustrissime Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, dit de Rhodes. Traduit du latin (1) *sur l'imprimé de Cologne, en Mars 1524 : 22 pages* in-12, *caractère italique.*

Très-Saint Pere,

Convaincu de mon insuffisance, & cédant à de trop justes raisons, je n'aurois

(1) Cette traduction est du R. P. *Charpentier*,

jamais osé me présenter à Votre Sainteté ni lui adresser la parole; ainsi qu'à l'auguste assemblée devant laquelle je suis chargé de faire entendre ma timide voix : persuadé que pour m'en acquitter avec quelque succès, je n'aurois dû y apporter rien moins qu'un génie solide & sublime, une érudition profonde, une éloquence & une diction pleines de force & de majesté; que tout en un mot devoit y répondre à la dignité de mon sujet : je n'avois garde de m'attribuer cette supériorité de talens que je reconnois ne m'être ni naturels ni acquis; &, loin d'aspirer à cette gloire, qui ne peut être que le prix d'un travail au-dessus de mes forces; à la seule pensée d'en venir à l'essai & d'en faire une simple expérience,

Augustin du Fauxbourg Saint Germain, Religieux recommandable par sa modestie & son goût pour les lettres & les arts : il l'a faite, à la sollicitation de M. *Jamet* le jeune, son ami, possesseur d'un exemplaire latin du discours de l'Orateur Rhodien qui nous l'a communiquée. Ce morceau est devenu rare, à cause sans doute de son peu d'étendue, & la connoissance en a échappé aux Ecrivains de l'histoire de Rhodes & de Malthe. C'est au même Religieux que les amateurs devront l'excellente traduction du poëme d'*Imberdis* sur la fabrique du papier (*papyrus carmen*), insérée avec le latin dans l'Essai d'une nouvelle histoire de l'Imprimerie, qui doit paroître incessamment.

je me trouvois agité d'un trouble extraordinaire, & saisi d'une frayeur que je ne pouvois surmonter. J'étois encore arrêté par une cruelle incertitude, en réfléchissant sur l'impression que pourroit faire un discours où je ne vous entretiendrois que d'événemens dont le bruit étonne encore l'univers, & ne cesse de répandre dans les cœurs chrétiens de mortelles alarmes. A quelle dure nécessité ne me voyois-je point encore réduit, obligé de renouveller en moi-même le sentiment de la plus vive douleur, en vous retraçant l'image du triste spectacle dont le souvenir amer, loin de me fournir des paroles, m'arrache plutôt des larmes & des soupirs ?

Mais toutes ces réflexions ont été vaines; &, forcé de plier sous la loi du devoir, je me rends à l'autorité de Frère *Philippe de Villiers-Lisle-Adam*, Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem (2), qui m'ordonne de m'élever au-dessus de moi-même, & de porter la parole en son nom & en celui de tout son Ordre.

Il ne me reste donc plus qu'à implorer

(2) Elu en 1521. Sous lui l'Ordre s'établit à Malthe en 1530. Il mourut le 21 Août 1534. Voyez l'espèce de poëme épique intitulé *Malthe*

la bonté ſingulière & la clémence ſans bornes de Votre Sainteté, & plein de cette confiance que je regarde comme l'effet d'une force divine qui vient à l'appui de ma foibleſſe, après avoir touché en peu de mots les motifs qui ont armé contre nous l'ennemi déclaré du nom chrétien, après être entré dans quelque détail ſur ce qui s'eſt paſſé dans l'attaque, la défenſe & la priſe de Rhodes, & qui pourroit fournir une longue hiſtoire, j'indiquerai les principales cauſes de ſa reddition. Enfin pour me conformer à l'ancien uſage, (mais, hélas! dans quelles circonſtances, & qu'elles ſont différentes de ces heureux temps marqués autrefois par nos proſpérités & nos victoires) ! je renouvellerai à Votre Sainteté, au ſujet de ſon exaltation au ſouverain pontificat (3), les proteſtations ordinaires de reſpect, d'obéiſſance & de ſoumiſſion parfaite au nom de notre Grand-Maître & de tout l'Ordre.

ou l'*Iſle-Adam*, qui parut en 1749, & un autre poëme latin d'un Jéſuite Comtois ſous le titre de l'*Iſle-Adamus* en 25 livres, c'eſt-à-dire, une fois plus long que l'Enéïde, & auſſi mauſſade que la Pucelle de Chapelain, ou la *Mariade du Prieur de l'Enfourchure.*

(3) *Clement VII* (*Jules de Médicis*), élu le

Soliman, *II* du nom, douzième Sultan de la race Ottomane, occupé tout entier de la pensée & des moyens de signaler sa puissance par des exploits mémorables, & de se montrer à toute la terre comme un Prince capable, non-seulement de se maintenir dans la possession de douze Royaumes florissans de l'Asie & de trois grands Empires qu'il tenoit de son père, mais encore d'en étendre les bornes, & de les gouverner paisiblement & à couvert des entreprises des Puissances voisines de ses Etats, s'étant rendu maître de Belgrade, ville du Royaume de Hongrie, très-forte par son assiette & ses fortifications, ne songea plus qu'à la conquête de l'Isle de Rhodes. Plus d'un motif pressant le portoit à tourner de ce côté toutes ses vuës. Il ne pouvoit se rappeller, sans frémir, que cette Isle seule avoit de tout temps incommodé, & incommodoit encore plus les Turcs que tous les autres Etats Chrétiens, par des hostilités continuelles, des prises sans nombre, des défaites humiliantes, & des frais immenses qu'elle les obligeoit de faire;

19 Novembre 1523, mourut le 25 ou 26 Septembre 1534. Il étoit cousin-germain de *Léon X*, (*Jean de Médicis*) le plus généreux & le plus riche des successeurs de Saint Pierre.

qu'il n'y auroit jamais de sûreté pour les galères & autres bâtimens Turcs dans tout l'Archipel & les parages des autres Etats à portée des siens, tant qu'ils auroient en tête ceux de Rhodes qui se trouvoient partout, pour s'opposer à leurs brigandages & à leurs pirateries; que les tributs & impositions de l'Egypte, de la Syrie & de presque tout l'Orient, asservi depuis six ans à la domination Ottomanne, risquoient tous les jours d'être enlevés par les vaisseaux Rhodiens toujours armés en guerre & continuellement en course; de plus, l'honneur de venger la honteuse & sanglante défaite des Turcs devant Rhodes, assiégée sans succès du temps de son bisayeul, dans cette fameuse journée où le Ciel combattit visiblement pour les Rhodiens; les plaintes séditieuses & les cris tumultueux mille fois répétés qui lui demandoient de sacrifier Rhodes au ressentiment de la nation; l'empressement de ses principaux Officiers, moins avides de gloire dans la prise de Rhodes, que des richesses immenses qu'ils se promettoient d'en enlever; le serment solemnel que le Sultan son père, comme quelques-uns l'assurent, avoit exigé de lui, se sentant près de sa fin, de songer avant toute chose à se rendre maître de

Rhodes : il n'en falloit pas tant pour le déterminer à faire tomber tout le poids de ses forces sur cette Isle odieuse à lui & à toute sa nation, dans le dessein de la détruire de fond en comble.

Instruit que les Princes Chrétiens armés les uns contre les autres se faisoient une cruelle guerre, & que le flambeau de la discorde embrâsoit tout l'Occident ; prévoyant en conséquence, ainsi que l'événement ne l'a que trop justifié, & que les Rhodiens ne pouvoient compter de ce côté que sur de foibles secours, & qui d'ailleurs arriveroient probablement trop tard ; convaincu que dans une conjoncture aussi favorable tout dépendoit de la célérité de l'exécution, il ordonne par-tout de grosses levées de troupes, met sur pied une formidable armée, fait rétablir l'ancienne flotte, en commande une nouvelle, y charge des magasins immenses d'armes, de traits, de machines de guerre de toute espèce, de vivres & de munitions, en un mot, de tout ce qu'il croit nécessaire pour une expédition de cette importance. Tous ces préparatifs faits avec une diligence incroyble, & la flotte n'attendant plus que le signal pour se mettre en mer, il envoie sommer les Rhodiens de se ranger sous son obéissance, menaçant, en cas de refus,

de venir lui-même fondre sur Rhodes & de n'y laisser pierre sur pierre. Les Rhodiens, sans s'étonner de ces menaces, sentent au contraire redoubler en eux ce qu'ils ont de force & de courage à mesure que le danger s'approche, & disposés à la plus vigoureuse défense, attendent l'ennemi de pied ferme, en protestant tout d'une voix qu'ils sont prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies même, plutôt que de manquer à ce qu'ils doivent à la religion & à la patrie.

Cependant la flotte Ottomane faisoit voiles depuis quelques jours chargée de l'armée de terre qu'elle avoit prise sur le continent de la Lycie, & parut enfin devant Rhodes le jour de la Nativité de Saint Jean (4). Elle étoit de trois cents voiles, tant en galères qu'en autres bâtimens peu inférieurs. L'armée ennemie étoit d'environ deux cents mille hommes, dont soixante mille devoient servir en qualité de mineurs & de pionniers. Le temps ne me permet pas d'entrer dans le détail des différentes espèces d'armes dont les Turcs étoient pourvus, ni du nombre & de l'effroyable grosseur des pièces d'artillerie destinées à foudroyer nos remparts. Ce qu'il

(4) 24 Juin 1522. La Place se rendit le jour de Noël 25 Décembre suivant.

y a de vrai, c'eſt qu'autant cette armée avoit de quoi en impoſer par le nombre & l'appareil de guerre, autant la rage & la fureur éclatoient dans les Turcs réſolus d'emporter Rhodes ou de mourir. Les Rhodiens, de leur côté, jaloux de leur ancienne réputation & accoutumés à vaincre, ſe préparoient à les bien recevoir ; auſſi ne peut-on exprimer la hardieſſe impétueuſe & l'intrépidité féroce, les prodiges de bravoure & d'habileté guerrière qui ſe firent remarquer dans les attaques & les défenſes; ſur-tout ſi l'on conſidère que la garniſon de Rhodes n'étoit que d'environ ſix cents Chevaliers & cinq mille Rhodiens en état de porter les armes. Malgré cette inégalité, loin de perdre courage & de reſter ſur la défenſive, elle demandoit avec ardeur qu'on la menât à l'ennemi. Enfin au bout de quelques jours employés à mettre l'armée à terre, à tranſporter les munitions, le bagage & les vivres, à dreſſer les tentes, à reconnoître les lieux, & à toutes les autres diſpoſitions que demande un ſiége, les Turcs commencèrent celui de Rhodes, le plus mémorable dont ſe ſouviendra l'hiſtoire.

Les ſiècles à venir ſeront ſaiſis d'étonnement en liſant que Rhodes avec une garniſon ſi foible ait pu tenir ſix mois con-

tre une armée formidable qui couvroit la mer & la terre ; que l'artillerie des Turcs, la plus grosse qu'on eût vue jusqu'alors, vomissoit jour & nuit des globes de pierre de sept (5), huit & neuf (6) palmes de circonférence, lancés avec assez de violence pour renverser, non-seulement les plus fortes murailles, mais les épaulemens les plus solides ; que de quarante-cinq mines qu'ils avoient établies sous nos fortifications, trente-deux avoient été heureusement éventées, mais que le jeu des treize autres fut si terrible, qu'il fit sauter en grande partie nos remparts & nos autres ouvrages ; qu'outre de profondes tranchées, à la faveur desquelles ils faisoient impunément leurs approches, une montagne, dont la hauteur excédoit de beaucoup celle de nos remparts, nous parut sortir de terre à la distance de huit cent pas ; décroître ensuite & reparoître en avançant toujours, jusqu'à ce qu'enfin elle fut amenée jusqu'au bord de nos fossés ; que pendant six mois

(5) En donnant au palme 9 pouces, 7 palmes de circonférence font 21 pouces de diametre ; 8, 2 pieds ; 9, 2 pieds 3 pouces.

(6) *Brantome* va jusqu'à 11 palmes, qui donnent 2 pieds ½ de diametre, & dit que ces globes ou boulets, qu'il appelle des *bales*, étoient de bronze & de marbre.

entiers l'acharnement des Turcs à presser le siége ne se rallentit pas un instant ; & que dans quinze sorties des plus vives l'avantage nous demeura toujours après un carnage horrible des ennemis. Je laisse nombre d'autres circonstances intéressantes que le temps ne me permet pas de vous rappeller. Mais je ne puis taire la détestable trahison d'un de nos Chevaliers, Frère *André Damaral*, Chancelier de la nation Portugaise, dont le nom & la mémoire seront en exécration dans toute la postérité. Ce scélérat ambitieux, après la mort de Frère *Fabrice de Carreto*, qu'une prudence consommée, jointe à d'autres vertus qu'il possédoit au plus haut degré, nous rendoient cher & nous font encore regretter, ce monstre briguoit ouvertement la place de Grand-Maître. Mais le choix étant tombé sur celui que vous voyez ici, tandis que résidant en France, & tout occupé de nos affaires les plus importantes, il n'avoit aucune connoissance de ce qui se passoit à Rhodes, *Damaral* en fut si outré de dépit, & porta le ressentiment à un tel excès, qu'il jura la perte de l'Ordre, dusse être au péril de sa vie. Au premier bruit que *Soliman* avoit des desseins sur Rhodes, sous prétexte de négocier l'échange de quelques prisonniers, il lui envoie un exprès chargé de dépêches

ſecrettes, par leſquelles il l'informe de l'état de Rhodes, lui recommande de faire diligence, & lui remontre qu'il eſt temps ou jamais de s'aſſurer cette conquête. Appellé enſuite au Conſeil, où le Grand-Maître & les principaux Officiers de l'Ordre délibéroient ſur la demande d'un prompt ſecours aux Princes Chrétiens, il affirme, d'un ton impoſant, que toutes ces précautions ſont inutiles, que rien ne preſſe, & qu'il ſait, à n'en pas douter, que les préparatifs de l'ennemi, ſur leſquels on prend ombrage, n'ont rien moins que Rhodes pour objet ; & cette perfide aſſurance en impoſa à pluſieurs Officiers du Conſeil, qui prirent ce langage pour celui de la vérité. Cependant l'événement nous fit bientôt voir le contraire ; & tandis que ſans ceſſe aux mains avec l'ennemi, nous portions auſſi tous nos ſoins du côté des fortifications ; lorſque quelqu'un des plus expérimentés dans cette partie de l'art militaire, après avoir établi ſur de ſolides raiſons ce qu'il convenoit de faire, avoit mérité l'approbation générale, lui ſeul, contre l'avis de tous, s'obſtinoit à le contredire. Ce traître enfin, pour hâter la perte de Rhodes, employa un ſtratagême inouï pour faire parvenir à *Soliman* des lettres par leſquelles il lui donnoit avis de

tout ce qui se passoit, & sur-tout des résolutions prises dans le Conseil, l'exhortoit à ne se point rebuter, l'assuroit que dans peu il se verroit maître de Rhodes, & que cette conquête, quoi qu'elle dût lui coûter, le dédommageroit au-delà de ses espérances ; ce lâche & un valet complice de son crime attachoient des lettres à des traits lancés par des ballistes dans le camp des ennemis.

Le crime du valet, enfin découvert, fut rendu public ; il étoit de nature à ne pouvoir être dissimulé. Le Maître ne tarda pas à se voir soupçonné ; & l'un & l'autre, accusés de trahison, subirent leurs interrogatoires. Le Maître fut convaincu, &, par la déposition de son complice, & sur le témoignage d'un Prêtre Rhodien d'une probité reconnue. Le valet fut exécuté le premier, & soutint jusqu'au dernier soupir que sa déclaration contenoit vérité. Je dois mourir, dit-il ; mon crime est trop grand pour mériter quelque grace ; la seule que j'ose demander, est que l'on daigne prier pour moi. Le Maître fut ensuite conduit au supplice ; & quelqu'un lui ayant présenté une image de la très-sainte Vierge : retire-toi (dit-il), en ajoutant l'impiété à la trahison, va porter ailleurs cette idole. Quelque temps avant la connoissance de

cette trahiſon, on avoit découvert celle d'un Juif chrétien en apparence, qui avoua dans ſes interrogatoires que véritablement il avoit été gagné par le *Sultan* pour s'introduire dans Rhodes, examiner de près l'état de la Place, lui en rendre un fidèle compte, & lui communiquer toutes les obſervations qu'il jugeroit propres à lui en faciliter la priſe; à quoi ce miſérable s'appliqua avec tant de ſoin & de circonſpection, que rien ne ſe décidoit dans le Conſeil, rien ne ſe diſoit ni ne ſe faiſoit dans Rhodes, dont il ne fût exactement informé. Nous avions donc en même temps à ſoutenir la force ouverte de l'ennemi & à nous défendre des ſourdes menées des traîtres que Rhodes, pour ſon malheur, nourriſſoit dans ſon ſein. Mais, hélas! ſa gloire & ſa liberté étoient déja expirantes, & le double crime qui en avança la perte avoit été puni trop tard! Il ne me reſte plus qu'à vous rendre compte des dernières circonſtances qui la précédèrent.

Après tant de fatigues & de combats, après les chocs furieux & redoublés des énormes boulets de pierre, & l'effet des mines dont je viens de parler, les forces nous manquoient, & nos fortifications ruinées nous laiſſoient preſque à découvert. De larges brêches en quatre endroits

différens sembloient appeller l'ennemi dans le corps de la Place. Nous n'avions rien à lui opposer que des pièces de bois qui nous tenoient lieu de murailles, foibles défenses sur lesquelles nous ne pouvions long-temps compter ; au dedans même nous avions en tête un corps de Turcs formé peu à peu à la faveur d'un souterrain qu'ils avoient insensiblement conduit par-dessous nos remparts à quelques cent cinquante pas au milieu de leur enceinte. Telle fut notre position pendant les trente-six derniers jours que dura encore le siége, au bout desquels le *Sultan* nous demanda un pour-parler, nous offrit une capitulation, & en proposa les articles. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue que toute la ville se vit dans une confusion étrange, & se trouva, comme on peut le penser, partagée de sentimens.

Alors ce magnanime Grand-Maître, ici présent, se porte dans tous les quartiers, n'écoutant que son grand cœur qui ne l'abandonna jamais pendant ce mémorable siége, où il a rempli les devoirs de Soldat & de Capitaine, toujours le même au milieu des dangers dont il étoit environné ; & prêt à racheter de tout son sang le salut de Rhodes. Eh, quoi ! (s'écrie-t-il) braves compagnons, & vous, chers Ci-

toyens, un bruit incertain vous déconcerte, & vous délibérez déja ſur le parti qui vous reſte à prendre! Que ſont donc devenus & ce courage à toute épreuve, & cette fermeté d'âme ſupérieure à tout événement? Allons plutôt en un ſeul eſcadron fondre ſur l'ennemi, & vendons-lui cher notre mort. Avez-vous oublié que les bleſſures ſont nos plus belles marques d'honneur, & qu'une mort glorieuſe eſt le plus précieux des moyens de ſignaler la foi que nous avons vouée à la religion & à la patrie?

Nous étions cependant tous les jours reſſerrés de plus près; nos paliſſades étoient preſque déja toutes arrachées; nous perdions beaucoup de monde, ſurpris par les Turcs, pour peu qu'on ſe tînt mal ſur ſes gardes; nous n'avions le temps ni de nous reconnoître, ni de reſpirer. Ce fut alors que la conſternation devint générale; nos remparts preſque déſerts, nos poſtes abandonnés, ou confiés à un petit nombre d'âmes vénales & chèrement ſoudoyées; le ſervice enfin ne faiſoit plus que languir; tout ce qui ſe préſentoit à nos regards, ne nous offroit que le ſpectacle d'une Ville prête à ſe rendre, ou à être emportée d'aſſaut.

Dans cette extrêmité notre Grand-Maî-

tre assemble le Conseil, & s'adressant particulièrement aux Officiers chargés du commandement des troupes, & de la distribution des munitions & des vivres, leur expose l'état de la place, & les invite à délibérer sur les moyens de la défendre plus long-temps. Il n'étoit question que de se rendre à l'évidence, & il fut convenu tout d'une voix qu'il n'en restoit plus d'autres que ceux qu'offre le désespoir.

Ce qui restoit de Rhodiens, montoit au plus à quinze cents; mais quel service en attendre? Depuis six mois toujours en armes, toujours aux mains avec les Turcs, obligés de servir nuit & jour, & privés du repos que demande la nature, pâles, défaits & décharnés, à peine pouvoient-ils se soutenir. Il ne restoit plus rien des munitions qui s'étoient trouvées dans Rhodes dès le commencement du siége, ni de celles qu'on y avoit amenées dans des barques, à l'insçu de l'ennemi, tirées de l'Isle de Cô, du Fort Saint Pierre dans la Carie, & autres places de la dépendance de l'Ordre. La disette des vivres & autres denrées nécessaires en temps de guerre, devenoit plus grande de jour en jour; il n'étoit plus possible de songer à

repousser l'ennemi avec des forces si inégales ; enfin, & cette considération plus que toute autre jettoit les assiégés dans le dernier découragement, l'état des affaires en Occident leur avoit ôté tout espoir de secours étranger. Tant de calamités réunies ne laissoient plus entrevoir de moyens humains, ni de sauver, ni même de défendre plus long-temps Rhodes.

Qu'on juge de notre douleur, en considérant qu'une défense plus opiniâtre alloit nous faire inévitablement tomber entre les mains d'un cruel ennemi, irrité par notre résistance, & incapable de respecter ni l'âge, ni le sexe ! Un objet important nous occupoit encore, en prévoyant les difficultés extrêmes que l'Ordre une fois détruit rencontreroit pour se former un établissement ailleurs. Car nous savons que dans plus d'un endroit du monde chrétien, il s'est trouvé des gens avides, qui, attentifs à cette crise, & le regardant dès-lors comme anéanti sans ressource, songeoient déja à s'enrichir de ses dépouilles, en s'appropriant ses bénéfices, ses possessions & ses revenus. Ce qui seroit arrivé sans doute sans la volonté décidée de votre prédécesseur, de pieuse mémoire, *Adrien VI*, qui rompit toutes

leurs mesures, en déclarant très-positivement qu'il entendoit conserver cet Ordre, & qu'il le prenoit sous sa protection.

Toutes ces considérations, pour ne rien dire de la crainte où nous étions de voir les saints lieux profanés par des mains impures, & les vives instances des principaux habitans de Rhodes, nous déterminèrent enfin à écouter les propositions du Sultan.

Tels furent donc les articles de la capitulation :

Que dans le terme de dix jours, à compter d'après celui de leur ratification, nous aurions la liberté de pourvoir au transport de nos effets, & de nous retirer où bon nous sembleroit. Que les habitans de la Ville & de l'Isle, qui voudroient y rester, seroient exempts de tout tribut & de toute charge pendant cinq ans. Que ceux qui aimeroient mieux s'expatrier, pourroient en toute sûreté & sans empêchement s'établir ailleurs quand bon leur sembleroit, dans le cours des trois premières années. Qu'il ne seroit fait aucune violence aux enfans chrétiens, pour les obliger à se faire Mahométans,

Que diront à cela ceux qui nous jugent sans connoissance de cause, & nous font un crime d'avoir donné les mains à une

capitulation ? Après ces raiſons peſées à la balance de l'équité, notre conduite devroit être à couvert de tout blâme, & ne mériter que des éloges. Mais telle eſt l'injuſtice des jugemens humains ! on élève quelquefois juſqu'aux cieux un Capitaine ſans nom & ſans expérience, pour un avantage qu'il ne doit ſouvent qu'au haſard ; & au premier revers, on oſe dégrader ſans lui faire grace, un héros cent fois couronné par les mains de la victoire. Mais laiſſons parler des ennemis jaloux, & n'oppoſons que l'indifférence aux bruits déſavantageux qu'il leur plaît de répandre. Que nous importe qu'aux dépens même de la vérité, & ſuivant ſes divers intérêts, chacun tienne ſur notre compte tel langage qu'il lui plaira, ſi nous n'avons aucuns reproches à nous faire ; ſi notre honneur ne peut être flétri ; ſi le ſiége de Rhodes nous en fait plus qu'on ne devoit moralement attendre de notre petit nombre ? Et quelle ſeroit donc aujourd'hui notre gloire, ſi la meſure de nos forces eût approché ſeulement de celle de notre courage ?...

Encore pouvons-nous dire avec vérité que, malgré cette diſproportion, nous avons forcé l'ennemi à mettre des bornes à ſes projets inhumains, en l'amenant contre toute

toute apparence, à nous offrir de lui-même une capitulation. Il est vrai qu'un changement si peu prévu doit être regardé comme un bienfait signalé de la divine miséricorde; & tout nous porte à croire que Dieu touché des prières & des torrens de larmes que la piété des fidèles ne cessoit de répandre pour le salut de Rhodes, a lui-même rendu le Sultan plus traitable; & qu'en commendant en maître à ce cœur féroce, dans le temps même que sa victoire nous mettoit en sa puissance, & qu'il s'apprêtoit à nous égorger comme autant de victimes de sa fureur, il lui a inspiré des sentimens plus humains.

On doit cependant convenir que des considérations particulières pouvoient assez sur l'esprit du Sultan, pour le porter à user de cette modération. Nous restions encore maîtres de l'Isle de Cô, du Fort Saint-Pierre dans la Carie, & des trois bourgs & châteaux situés sur le sommet de trois montages dans l'Isle de Rhodes, places dépourvues à la vérité de munitions, que nous en avions tirées pour Rhodes, comme je l'ai dit ci-devant; mais lui en ayant heureusement dérobé la connoissance, il se persuada faussement que s'il lui falloit les emporter de vive force, pour peu qu'elles dussent tenir, elles lui

coûteroient encore bien du monde. C'étoit bien pis que se résoudre au parti violent de prendre Rhodes d'assaut, & s'exposer à voir encore l'horrible carnage d'une infinité de Turcs, parmi lesquels l'opinion la plus commune en comptoit déja depuis le commencement du siége jusqu'alors environ quatre-vingt mille tant tués que morts de maladie ; d'autres faisoient monter ce nombre à cent mille : quelques-uns même à cent vingt mille (7).

La capitulation ayant donc été signée le 20 Décembre, & les ôtages donnés de part & d'autre ; le 25, jour auquel l'Eglise Chrétienne célèbre la naissance du Sauveur, Rhodes ouvrit ses portes ; & couverte à l'istant de l'affreux déluge de ses tyrans, elle passa sous leur odieuse domination. Quelle catastrophe, grand Dieu ! quelle affligeante nouvelle pour tout le monde chrétien ! Rhodes n'est plus chrétienne ! Rhodes sans contredit la plus célèbre des isles, Rhodes habitée depuis plus de deux siècles (8) par un peuple de héros,

(7) *Brantome* en compte jusqu'à cent quatre-vingt mille, & ajoute cette réflexion : *c'est tué, cela, & fait mourir !* Tome 15, page 139, édition 1743.

(8) Conquise en 1310, sous le Grand-Maître *Fouques de Villeroë* ou *Villaret, Provençal.*

(car notre Ordre l'a possédée pendant deux cents quatorze ans); Rhodes, le plus ferme boulevard de la foi contre l'infidélité Ottomanne, l'écueil, la terreur & l'effroi de sa puissance, l'unique barrière de la chrétienté du côté du Levant, l'auspice ouvert à tous les voyageurs Chrétiens, le port assuré de leurs vaisseaux poursuivis par l'ennemi, ou battus des vents & de l'orage; la nourrice & la mère des pauvres; le salut des malades rassemblés de toutes parts dans son vaste hôpital, le plus magnifique & le plus beau qui fut jamais; Rhodes enfin la consolatrice, le refuge, l'asyle de la Grèce humiliée sous le joug Ottoman; Rhodes gémit dans les mêmes fers! Rhodes n'est plus chrétienne!

Quelles mortelles atteintes ne donnent pas à nos cœurs les plaintes de Rhodes captive? Hélas! dit-elle, en déplorant son triste sort, de quel comble de gloire, en quel abysme de malheurs me vois-je maintenant engloutie! Quels monstres impitoyables, enfantés par la nature en courroux, sont devenus mes maîtres! Faut-il que souillée par leurs débordemens impurs, devenue le théâtre de leurs forfaits, en proie à leurs mains avides & sacriléges, en butte à leurs railleries & à leurs oppro-

bres, écrasée sous leurs violences, j'endure à la fois tous ces maux ?

Est-ce donc à ce retour que je devois m'attendre, après ce que j'ai fait à l'avantage de toutes les Puissances Chrétiennes ? Avec quel empressement, par combien d'efforts, de travaux & de soins ne me suis-je pas dévouée à leurs intérêts ? Combien de fois n'ai-je pas sacrifié à leur sûreté le sang de mes propres enfans ? Que de prises n'ai-je pas enlevées à ces brigands ? Que de Vaisseaux Chrétiens n'ai-je pas arrachés de leurs mains ? Combien d'autres sans moi ne pouvoient éviter d'y tomber ? Que de captifs dont j'ai brisé les fers ! Que d'esclaves auxquels j'ai rendu la liberté ! Quels Chrétiens dans l'indigence, dans l'oppression, dans le danger, me trouvèrent insensible à leurs maux, & n'éprouvèrent pas les secours empressés de ma générosité compatissante ? Hélas ! répandus dans l'Archipel & dans tout l'Orient, qu'ils vont se ressentir de la disgrace qui m'accable ! Aussi jalouse de leur liberté que de la mienne, j'assurois leur repos par mes victoires. Aujourd'hui livrés au pillage, à la fureur & à la brutalité de ces corsaires impitoyables, quel sera leurs recours ? Frivoles espérances ! secours vainement implorés ! Princes Chrétiens ! devois-je

m'attendre à porter seule tout le poids des forces de l'Asie & d'une grande partie de l'Europe armée contre moi ? Votre criminelle indifférence a-t-elle pu me laisser succomber sous l'effort de vos plus cruels ennemis (9) ?

Mais c'est assez déplorer le malheur de Rhodes ; mais pardonnez à mes douleurs si j'ai versé quelques larmes sur le sort de ma malheureuse patrie !

Après m'être assez étendu sur les circonstances du siége de Rhodes, & sur les causes de sa reddition, je ne m'arrêterai pas, Très-Saint Père, à rendre compte à Votre Sainteté des traverses que nous avons eu à essuyer par terre & par mer depuis ce triste événement jusqu'à notre arrivée dans cette Capitale du monde chrétien ; je craindrois de la fatiguer par le récit ennuyeux de ce que les bruits publics

(9) Grande honte, certes (dit l'Abbé *de Brantome*), pour les Princes Chrétiens d'alors, qui, s'amusant à s'entretuer, se ruiner & se dépossédet les uns les autres de leurs terres & Etats, laissèrent ainsi misérablement perdre ces gens de biens de Chevaliers, car le moindre secours qui leur fust venu de la chrestienté ils étoient sauvez. Le Pape, certes, pour lors y estoit plus échauffé à la guerre chrestienne ; non pas, certes, chrestienne, mais barbare & cruelle.... *Disc.* 87, *art.* 12, *tome* 15, *page* 136, *édit.* 1743.

en ont déja répandu. Chargé d'ailleurs de la féliciter sur son exaltation, il est temps d'imposer silence à la voix de la douleur, lorsque tout m'invite à joindre la mienne aux acclamations de joie qui ont célébré cet heureux jour où l'univers chrétien, ébranlé par les secousses d'une longue & funeste guerre, commence enfin à respirer en regardant le choix de Votre Sainteté comme le présage assuré d'une paix durable, & de la destruction totale de ses véritables ennemis. Nous ne doutons pas que l'Eternel, pour accomplir sur nous les desseins de sa miséricorde, en la remplissant avec abondance de ses dons les plus précieux, n'ait voulu nous ménager dans sa personne un chef visible de son Eglise, digne d'en remplir le premier siége, un père tendre & compatissant dont les entrailles fussent ouvertes à tous les besoins de ses enfans.

O le plus fortuné des jours que celui de votre naissance, & quelle gloire pour la maison de Médicis de vous l'avoir donnée ! Distinguée entre les plus illustres de Florence par la splendeur de son origine, par ses richesses immenses, par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Italie, elle se voit aujourd'hui au comble de la grandeur, en vous comptant parmi ses Prin-

ces. Chez elle s'est perpétué ce goût héréditaire pour tout genre de littérature qui la relève par-dessus les autres, & cet honorable accueil fait de tout temps au vrai mérite qui fit éprouver aux savans qu'ils ne pouvoient chercher ailleurs ni de protection plus assurée, ni de plus magnifiques récompenses. Elle peut se vanter d'avoir égalé la gloire de la savante Athènes & de l'ancienne Grèce, en donnant à la robe & à l'épée autant de génies sublimes & de grands Capitaines, qu'elles ont autrefois compté de héros & de philosophes. Quel vaste champ pour l'éloquence d'avoir à célébrer leurs exploits & leurs vertus! Mais V. S. n'a pas besoin du nom ni des actions de ses ancêtres; au-dessus de ces avantages, elle tire de son propre fonds une gloire plus solide, & qui lui est personnelle, puisque dès ses premières années on remarquoit en elle une façon de penser si belle, & de si nobles sentimens, qu'il étoit naturel d'en concevoir les plus hautes espérances. A quel point d'élévation ne devoit pas en effet la conduire cet excellent naturel, cette politesse accomplie, cette aimable candeur, cette constante probité, cette sage discrétion, cet amour de la justice, cette grandeur & cette fermeté d'âme, cette pru-

dence consommée & cette maturité de jugement qui brilloient en elle dans un âge encore tendre, & dont l'assemblage nous remplit aujourd'hui d'admiration autant que de respect?

Il n'étoit donc pas possible que l'éclat de tant de vertus & de qualités supérieures ne déterminât enfin tous les suffrages à l'élever au suprême degré de la grandeur & de la puissance écclésiastique. Mais si la nouvelle de ce glorieux événement, auquel la maison de *Médicis* prend avec raison la plus grande part, a été reçue avec un applaudissement général, nous pouvons dire que notre Grand-Maître, & tout l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, l'avons appris avec des transports de joie qu'on ne peut exprimer ni concevoir, car nous nous souvenons que V. S. n'étant encore que dans les premiers degrés de la hiérarchie écclésiastique, avoit pour cet Ordre une affection singulière, qu'elle le regardoit avec distinction, & que pour lui donner une preuve non équivoque de sa bienveillance & de son estime, elle en a porté la croix comme une marque d'honneur pendant plusieurs années; que depuis elle a pris à cœur sa conservation, son agrandissement, ses intérêts & sa défense avec autant d'ardeur & d'em-

preſſement que les ſiens propres auprès des Souverains Pontifes *Léon X*, ſon très aimé frère (10), & *Adrien VI*, d'heureuſe mémoire. Nous eſpérons donc avec confiance qu'elle ſe portera avec d'autant plus de bonté à réparer tous nos déſaſtres, qu'elle ſçait parfaitement elle-même qu'on trouve une plus ſolide gloire à partager les peines de ceux qu'on aime, & que l'amitié conſtante ſe fait beaucoup mieux connoître en les aidant à ſurmonter leurs diſgrâces, qu'en ſe réjouiſſant avec eux de leurs proſpérités. C'eſt donc avec la joie la plus parfaite & la plus pure, que nous rendons graces au Dieu des miſéricordes, de ce que dans le tems même où toute reſſource nous paroiſſoit interdite, il a daigné nous ſuſciter un Pontife le plus grand, le plus humain & le mieux intentionné pour notre Ordre. Nous vous reconnoiſſons donc, T. S. P. pour l'unique Vicaire de J. C. ſur la terre ; nous vous rendons nos hommages & nos reſpects comme au Souverain Pontife de l'Egliſe Romaine, & au légitime & inconteſtable ſucceſſeur de Saint Pierre ; nous applaudiſſons aux vues de ſageſſe qui ont préſidé à ſon élection ; nous nous joignons enfin à tout le monde chrétien dans l'attente

(10) Couſin-germain.

du bienfait inestimable d'une paix prochaine, solide & universelle que cet événement lui annonce. Car nous ne doutons pas que les Princes chrétiens, dociles aux leçons d'équité & de modération, qu'ils admireront dans la sagesse de son gouverment, ne se fassent honneur d'imiter un si grand exemple; que revenus de leurs préventions, & fatigués des rudes secousses dont le fléau de la guerre a agité depuis trop long-temps leurs états, ils n'ouvrent enfin les yeux sur leurs véritables intérêts, en se portant à une réconciliation prompte & sincère; & que si le bruit des armes les enchante, si parmi l'horreur des combats ils aiment à se frayer un chemin à la gloire, ils n'en cherchent une plus légitime en réunissant leurs forces contre l'ennemi commun du nom chrétien. Votre Sainteté n'a pas besoin qu'on fasse valoir auprès d'elle les motifs capables de les faire entrer dans les vues d'une expédition si desirable; il s'agit de la cause de J. C; de réparer les ravages étranges & les pertes déplorables qui ont tant de fois affligé les peuples chrétiens de l'Orient, & de prévenir efficacement de pareils maux qui s'apprêtent à fondre sur nous. Oui, Très-Saint Père, il est temps, ou jamais, que Votre Sainteté nous délivre de ce monstre féroce altéré du sang chrétien, & qui ne

ſe repaît que de carnage ; il eſt temps que fuyant devant les étendards de Chriſt, il reçoive le coup mortel, qui peut ſeul aſſurer notre repos. O ! ſi le ciel, en exauçant nos vœux, daignoit attacher à votre Pontificat l'époque d'un ſi grand événement, quels concerts d'éloges, d'acclamations & d'actions de graces, les peuples chrétiens ne feroient-ils pas entendre ! Sur combien de monumens éternels les ſiècles futurs n'en retrouveroient-ils pas la mémoire !

Mais je m'apperçois que j'excède les bornes qui me ſont preſcrites, & je reviens à notre Grand-Maître, ce digne Chef de l'Ordre des Hoſpitaliers de Saint Jean de Jéruſalem. Conſacré à J. C. dans la perſonne des pauvres, dont il a toujours été le père & le protecteur, après avoir blanchi autant dans les exercices tranquilles de ſa charité, que dans l'agitation de ſes travaux militaires, après avoir montré la conſtance la plus héroïque dans le cours de nos malheurs, après s'être vu forcé malgré le poids de ſes années, de fuir loin de ſa chère Rhodes, à laquelle il ſurvit par une eſpèce de prodige ; il ne trouva rien de plus convenable à ſa dignité, ni de plus expédient pour ſa ſûreté, que de ſe jetter entre les bras du saint

Siége, & s'étant prosterné aux pieds du Très-Saint Père *Adrien VI* (11), d'heureuse mémoire, il lui représenta sa situation actuelle, lui offrit ses services & ceux de ses Chevaliers échappés à la fureur des infidèles; & les remit entre ses mains pour en disposer à son gré; mais la maladie survenuë au Saint Père, & sa mort qui suivit de près, ayant laissé les choses en cet état, ce même Grand-Maître, après avoir rendu compte à Votre Sainteté du siége & de la prise de Rhodes, après les protestations du plus profond respect, joint au sentiment de la joie la plus vive sur son exaltation, en qualité de Chef de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean Jérusalem, qu'il a gouverné jusqu'à présent avec autant de modération que de douceur, présente très-humblement, offre très-respectueusement, & abandonne sans réserve au Très-Saint Siége Apostolique, sa personne, l'Ordre entier & tout ce qui lui appartient. Il la supplie Votre Sainteté, & la conjure d'employer son crédit, sa bienveillance & son autorité pour le rétablissement de ce même Ordre, en faveur des signalés services qu'il a rendus

(11) *Adrien Florent*, Hollandois, ancien Précepteur de l'Empereur *Charles Quint*, élu 9 Janvier 1522; mort 14 Septembre 1523.

jusqu'à ce jour à la religion, & que jamais il ne cessera de lui rendre; d'ordonner que les bénéfices & revenus attribués à l'Ordre pour la défense de la foi & l'exercice de l'hospitalité, lui soient conservés en entier; de confirmer & renouveller d'une manière irrévocable les droits, constitutions, usages, statuts, réglemens, immunités, exemptions & priviléges quelconques accordés ci-devant à l'Ordre par les Souverains Pontifes & le Saint Siege Apostolique; de déclarer qu'il ne sera permis à qui que ce soit d'y donner la moindre atteinte, sous prétexte & en conséquence de la perte de Rhodes; de recommander l'Ordre aux Princes chrétiens; & les engager par ses exhortations, à lui être favorables, en prenant sous leur sauve-garde & protection tout ce qui lui appartient dans l'étendue de leur domination. Persuadés, Très-Saint, Père que Votre Sainteté s'empressera de répandre sur nous les effets de sa clémence, & qu'elle ne pourra se résoudre à voir éteindre sous son pontificat un Ordre Religieux, qu'elle honore & qui lui est cher, il ne nous reste qu'à lui souhaiter de longues années suivies d'une félicité éternelle.

Sur la mort de Mgr LE DAUPHIN.

Stances en vers libres.

Les élus du Seigneur remplacent chaque jour
Ces Anges apoſtats que l'orgueil, le blâſphême,
Oſèrent élever au-deſſus de Dieu même,
Et qui furent chaſſés de l'éternel ſéjour.

De ces prédeſtinés, la nation modeſte,
Eſt ici bas plus ou moins en dépôt;
Quand ce froment eſt mûr, il occupe auſſi-tôt
Les greniers du Père céleſte.

De la ſainte Cité quelquefois les largeſſes
Se répandent abondamment.
La terre veut jouir long-temps de ces richeſſes.
Le Ciel en décide autrement.

Vous pleurez un héros vertueux, plein de charmes,
François, vous regrettez un ſi rare tréſor.
S'il eût été moins digne de vos larmes,
Vous le poſſéderiez encor.

Si ſa courſe trop reſſerrée
Dérobe à vos enfans un règne précieux;
Mille graces qu'il puiſe au ſein de l'empirée
Se verſeront toujours ſur eux.

Il ne s'occupera, près de l'Être Suprême,
Qu'à prolonger le cours de leur félicité ;
Et s'il n'a pu la faire par lui-même
Il la fera du moins par sa postérité.

Il laisse un père auguste, une héroïque épouse,
Modèles des vertus dont il étoit épris ;
O ! combien leur âme est jalouse
De le voir tout entier revivre dans ses fils !

Ce Prince vit briller dans sa pieuse mère,
De la religion le flambeau radieux,
Le cœur de notre Reine est un pur sanctuaire ;
L'encens qui s'en élève est le parfum des cieux.....

Dieu ! quel torrent de pleurs alloit couler encore,
Si ta main eût frappé les plus terribles coups !
Ah ! seroit-ce en vain qu'on t'implore ?
Non, ta miséricorde éclate enfin sur nous.

Ce sont les premiers fruits d'une sainte assistance
De notre intercesseur auprès du Dieu des Dieux.
Reine, reçois ses dons par ce Fils glorieux,
Devenu l'Ange de la France.

Par M. Tanevot, Censeur Royal.



Epître à S. A. S. Mgr le Prince de Lœwenstein, Prince régnant de Wertheim, Membre honoraire de l'Académie des Sciences.

Au vrai ſeul, dit un Moraliſte,
Eſt attaché notre bonheur :
Mais la vérité qui m'attriſte
Vaut-elle une agréable erreur ?
Dois-je, éloigné de Votre Alteſſe,
Ne point eſpérer de la voir ?
Puis-je, dans une douce yvreſſe,
N'en pas réaliſer l'eſpoir ?
Laiſſez-moi, Cenſeur trop auſtère,
Votre morale eſt un poiſon :
Je chéris, j'aime ma chimère,
Elle eſt l'effort de ma raiſon.
Dans la ſavante ſolitude
Où, dépoſant votre grandeur,
Votre eſprit, avec certitude,
Des mers ſonde la profondeur ;
Et chaque jour fait ſon étude
D'aſſurer la félicité
D'un peuple aimé qui vous adore ;
Prince, je me crois tranſporté.
C'eſt-là qu'au lever de l'aurore,

J'écoute avec avidité
Ces traits qui portent dans mon âme
Le flambeau de la vérité :
Elle s'élève, elle s'enflâme
A leur raviſſante clarté.
Je reſpecte dans ſon ouvrage
Le ſage Auteur de l'univers :
Vous en êtes la vive image.
Juſte ennemi des cœurs pervers,
Avec une égale juſtice
Votre main punit les forfaits,
Arrête les progrès du vice
Et prodigue aux bons les bienfaits.
Mais, lorſque maître de vous-même,
Dégagé de ce premier ſoin,
Et des devoirs du diadême,
Vous n'avez que moi pour temoin ;
Quand les nœuds de la confiance,
Prince, m'élèvent juſqu'à vous,
Je ne vois plus votre puiſſance,
Je m'éclaire & je prends vos goûts.
J'admire en vous l'homme eſtimable,
Le ſavant ſimple & ſans écarts,
Le Philoſophe raiſonnable,
L'ami, le protecteur des arts.
Sublime, noble avec *Virgile*,
Folâtre avec *Anacréon*,
Votre génie ardent, facile,
Careſſe ou *Voltaire* ou *Newton* :

Il badine avec *Lafontaine*,
Et suit dans les cieux *d'Alembert*,
Mais le mâle *Rousseau* l'entraîne :
Puis délicat près de *Gesner*,
Il vole dans les bras d'*Ovide*
Soupirer de tendres amours :
Ou, prenant l'équerre d'*Euclide*,
Et, s'étayant de son secours,
Il trace d'un crayon rapide
Et les rapports & les contours;
Des Ordres dont l'architecture
Embellit nos riches palais ;
Et quelquefois de la nature,
Déchirant les voiles épais,
Il en pénètre la magie
Et lui dérobe ses secrets.
O notre heureuse Académie,
Quel honneur rejaillit sur toi !
Ta gloire en doit être affermie :
Ta gloire toujours fut ta loi.
On t'instruit qu'au sein de l'Empire.
Un Prince, un mortel vertueux
Tient le compas, pince la lyre,
Sait, s'occupe & fait des heureux :
Tu veux ravir cette conquête,
Et ton choix juste & précieux
De lauriers couronne sa tête.
Eh ! que pouvoit faire de mieux
Ce Sénat sage qui dispense

Aux honneurs les auguſtes droits ?
Mais où tend ma frêle éloquence ?
Tandis que j'élève la voix,
Votre Alteſſe ne peut m'entendre,
Et, pouſſant un cerf aux abois,
Le force peut-être à ſe rendre ;
Ou, calculant d'un trait hardi,
Des aſtres la vîteſſe extrême,
Elle voit le globe arrondi,
Et renverſe notre ſyſtême.
Et moi, dans mon donjon reclus,
Plein de reſpect & de tendreſſe,
Je forme des vœux ſuperflus.
Qu'ils paſſent donc à Votre Alteſſe.
Encor, ſi j'avois ſon portrait !
Cette favorable impoſture
Rendroit mon cœur plus ſatisfait :
Je ſerois heureux en peinture.

E.**** F****.



RÉPONSE d'un vieux marié aux vers d'un jeune célibataire, insérés dans le second volume du Mercure de Janvier 1766.

D'APRÈS le portrait enchanteur,
Dont l'original adorable
Pourra seul te rendre traitable
Et captiver enfin ton cœur,
Randon, tu parois difficile :
Quant à moi, qui connois l'amour
Et sais combien il est habile,
Je suis assuré qu'un beau jour
Il saura te rendre docile
Et t'humaniser à ton tour.

Lorsque j'étois dans mon jeune âge,
L'hymen ne s'offroit à mes yeux
Que sous l'aspect fastidieux
D'un dur & fâcheux esclavage.
A qui me parloit de ses nœuds,
Je demandois femme accomplie ;
Et, ferme dans ce sentiment,
Je m'imaginois follement
Ne point m'engager de la vie.

Mais cet objet, mon cher *Randon*,
Que, dans ton aimable délire,
Tu crois un être de raiſon,
Je le trouvai, je vis *Thémire*.
Oui, de ces rares qualités
Dont ton erreur place l'image
Au-deſſus des réalités,
Je vis le divin aſſemblage.

Dès ce moment le mariage
N'eut plus rien d'effayant pour moi.
Je promis, je jurai ma foi
A la beauté qui pour partage
Auroit un cœur auſſi charmant.....
L'Amour entendit mon ſerment,
Il offrit à mes yeux *Céphiſe* :
D'abord j'admire avec ſurpriſe
Et ſes vertus & ſes attraits ;
Je crus enfin voir dans ſes traits
Les traits de *Thémire* elle-même :
Je l'épouſai, je ſuis heureux....
Ami, ſi j'en ai trouvé deux,
Tu peux rencontrer la troiſième.

D.... auteur de la fable de l'Amour & la Raiſon.

Paris, ce 14 Février 1766.

Vers à M. François, jeune Poëte de mon âge.

Lorsque, pour la première fois,
Le Dieu qu'on adore au Parnasse,
Près d'*Anacréon* & d'*Horace*
Fit asseoir le jeune *François* :
Morbleu ! s'éria *Saint-Aulaire* (1),
Seigneur *Apollon*, je croyois
Qu'il ne seroit plus de *Voltaire*. (2).

Le Marquis de la Re.....

(1) Poëte qui faisoit de jolis vers à quatre-vingt-dix ans.

(2) On sait qu'à dix ans M. *de Voltaire* étoit déja bon Poëte.

POEME CHAMPETRE.

Qu'un autre se plaise à demeurer dans les villes, qu'il en aime le bruit incommode, l'air empesté, le séjour mal-sain, qu'il contemple avec enthousiasme les édifices qui les décorent, les jardins où un art bisarre étouffe la nature ; pour moi je préfère la campagne : c'est-là où je jouis d'un spectacle magnifique & toujours nouveau. Je me plais à errer dans les bois &

ſur les montagnes. L'air pur que j'y reſpire répand dans mon ſang le baume de la vie, porte dans mon âme la tranquillité & la paix.

Que l'homme ſeroit heureux, ſi tout ce qui l'environne ne lui avoit pas fait perdre le goût des choſes ſimples ! mais en cherchant ſans ceſſe le bonheur loin de lui, il pourſuit ſa chimère juſqu'au tombeau : le vil intérêt, l'ambition funeſte, la ſoif avide des richeſſes le tourmentant ſans ceſſe, il ne peut jouir de lui-même que, lorſqu'ayant le courage de renoncer à tout ce qui ſéduit ſes ſemblables, il ne cherche plus que dans lui-même la récompenſe des ſacrifices qu'il a faits à la vertu.

Loin de ces vices, loin de la foule des hommes que je plains, mais que je ne mépriſe ni ne hais, qu'il eſt doux de vivre en paix dans le recueillement de ſoi-même! Quel eſt le malheureux auquel le ſpectacle raviſſant de la nature ne cauſe plus d'émotion ! qui peut voir ſans raviſſement l'ordre admirable qui règne dans l'univers ! quel eſt le cœur flétri qui ne s'ouvre plus aux charmes de la bienfaiſance, qui peut voir ſouffrir, gémir ſon frère ſans en être attendri ?

Soit que je franchiſſe les monts eſcarpés, ſoit que j'erre à l'ombre des forêts

sur la mousse douce & fraîche, mon esprit s'occupe de tes ouvrages & de tes dons. Être bienfaisant ! tant que je respirerai jamais le Soleil ne se levera sans que je chante une hymne à ton honneur.

Venez, ô mes amis ! partager mon bonheur ; venez admirer avec moi les beautés simples & mâles de la nature. Quelquefois couché sur l'herbe je contemple le magnifique spectacle du Soleil couchant : frappé de l'effet merveilleux de ses rayons réfléchis dans un nuage d'une forme pittoresque, à peine apperçois-je la jeune Bergère, dont le visage modeste peint l'innocence, qui passe à côté de moi en conduisant son troupeau.

Tous les matins, lorsque le Soleil vient vivifier la nature, éveillé par la fraîcheur de l'air & par le chant du rossignol, j'ouvre mes yeux à la lumière & mon âme au plaisir : je vais cultiver mes légumes savoureux & l'œillet odoriférant ; je leur donne tous mes soins, & tous les jours je jouis de ce que j'ai fais pour eux la veille.

Quelquefois, bravant l'ardeur de la canicule, je vais partager les travaux des moissonneurs fatigués ; je mêle ma voix à leurs chans rustiques ; nous faisons fuir au loin le liévre timide & la perdrix aux pieds d'écarlate : &, lorsque la chaleur invite

invite toute la nature à prendre du repos, assis tous ensemble sous un poirier sauvage dont une source pure arrose les racines, je partage avec eux leur frugal repas; je les laisse enchantés & surpris de voir renaître les douceurs de l'égalité.

Lorsque la lune répand sur l'horison sa lumière argentée, je vais trouver mon bon & honnête voisin qui se repose des fatigues de la journée sous un noyer qui couvre sa cabane de son ombrage; son cœur naïf & simple verse avec confiance dans mon sein ses chagrins & sa joie; je le soulage, non pas avec des paroles stériles, mais par les soins officieux & tendres de l'amitié: il me raconte l'histoire de sa jeunesse, les dangers qu'il a courus à la guerre lorsque le plus aimé des Rois força, par ses vertus, la fortune à être juste. Pendant son récit ses enfans jouant à côté de nous à des jeux folâtres, convenables à leurs âges, badinent innocemment jusqu'à ce que l'amour vienne leur faire sentir ses peines & ses plaisirs.

Si le soleil, s'élevant sur nos têtes, fait desirer l'ombrage, alors assis sur le penchant d'une colline dans un berceau de noisettiers d'où je découvre un horison immense, je m'égaie avec *Horace* ou *Chaulieu*, je m'instruis en m'amusant avec *Vol-*

taire, ou bien je puiſe des leçons ſublimes de vertu & de bienfaiſance dans les ouvrages de nos plus ſublimes Auteurs. Mon imagination remplie des tableaux touchans & pathétiques de la vertu qu'ils ont peinte avec ce courage & cette force d'eſprit qui leur ſont propres, échauffe mon âme & l'élève, & mon cœur oppreſſé peut à peine ſuffire aux ſenſations délicieuſes qu'il éprouve.

Quand le vent brûlant du mois d'Août a mûri le raiſin, le vendangeur empreſſé & yvre de joie ſe hâte d'aller recueillir le fruit de ſes ſueurs. On voit avant le lever de l'aurore des jeunes garçons & des jeunes filles qui annoncent par leurs chanſons le plaiſir qu'ils ſe promettent pendant la journée. Le ſoleil paroît, il abat la roſée : la troupe joyeuſe, la ſerpette à la main, remplit ſes paniers d'un fruit délicieux qu'elle verſe dans de grandes cuves : le cultivateur, étonné de l'abondance, pleure de joie & bénit la Providence. Enfin le plus beau jour finit ; les filles, la tête couverte de chapeaux de paille garnis de pampre, s'empreſſent de faire cent eſpiégleries à leurs amans qui les tiennent par la main : la première eſplanade de gaſon qui ſe préſente les invite à danſer, malgré les fatigues de la journée ; je prends ma flute, & j'anime par mes ſons la vivacité

de leurs pas, rendus plus vifs encore par le desir mutuel de plaire.

Vous me verrez occupé à donner à l'arbrisseau fléxible une forme agréable ; je vois naître sous mes yeux les fruits de mon travail. Tandis que le riche blasé fait venir à grands frais des productions bisarres & forcées, j'obtiens, presque sans peine, des choses que la nature me donne avec prodigalité, parce que je ne cherche pas à les lui arracher. Tous les jours je demande au génie qui présida à ma naissance de me fournir les occasions de faire du bien ; il m'exauce souvent, quoi que je sois pauvre ; & le jour où j'ai pu être utile est gravé dans mon cœur pour m'avertir de tâcher de faire encore mieux demain.

SUITE DE ROZALIE,

ANECDOTE FRANÇOISE.

CEPENDANT M. *de Forbin*, qui croyoit promener *Rozalie*, se fatiguoit, commençoit à s'ennuier au bal, & le disoit à sa prétendue niéce ; & cette niéce n'étoit autre que cette *Laure*, dont nous avons déja parlé, cette ancienne connoissance du

Marquis, & que M. *de Forbin* lui-même avoit aimée, & considéroit encore. Elle consentit donc à revenir avec lui à son hôtel ; où, après s'être démasquée, ainsi que sa compagne, rien ne put égaler l'effroi & la surprise dont il fut saisi à l'aspect de *Laure*, que l'intrépide & fausse gaieté qu'elle affecta d'un prétendu tour de carnaval dont elle se disoit très-innocente.

M. *de Forbin*, plus inquiet de *Rozalie* que disposé à écouter cette femme, lui parle & l'intimide de façon à tirer d'elle l'humiliant aveu du complot auquel elle s'étoit prêtée, ainsi que la perfidie & la fuite du domestique qui l'avoit si indignement trahi. En vain *Laure* cherchoit-elle à le rassurer sur la pureté des intentions du Marquis : rien ne le séduit, rien ne l'appaise ; il la fait reconduire chez elle & se fait remener à l'Opéra.

On devine aisément que la recherche qu'il y fit dut être sans succès. Il vole au logis du Marquis, & parvient à s'en faire ouvrir la porte ; mais sa fureur est à son comble en apprenant qu'il n'étoit point en ville, & qu'on le croyoit depuis quinze jours à sa terre de L. . . . Il n'en parcourt pas moins tous les coins & recoins de l'hôtel, & n'y trouvant rien qui contre-

dise le rapport que l'on vient de lui faire, il retourne chez lui, prend à l'instant la poste, & fait une si grande diligence, qu'il arrive avant midi au château indiqués. Mais les traces du Marquis n'y sont pas plus sensibles que dans son hôtel à Paris ! Il parvient cependant, à force de menaces, à découvrir qu'il en étoit parti la surveille, mais que l'on ignoroit exactement l'endroit où il pouvoit être alors. Peu s'en fallut que, cédant à sa colère, M. *de Forbin* ne se portât aux plus grandes violences pour tirer de ces gens de plus sûres lumières : il ne vouloit rien moins que mettre le feu aux quatre coins du château. Enfin, vaincu par les prières & par les larmes de deux de ses laquais, par lesquels il s'étoit fait accompagner, il remontoit dans sa voiture; lorsqu'une femme de mince apparence, s'approchant de l'un d'eux, lui dit mystérieusement d'engager son maître à l'attendre au détour d'un petit bois qu'elle lui montra de la main. Là, M. *de Forbin*, après avoir appris de cette femme que le Marquis étoit probablement alors dans une petite maison à l'extrêmité de l'un des fauxbourgs de Paris, où elle assuroit lui avoir très-souvent porté des fruits & d'autres denrées de sa terre, il la ré-

compensa & s'en revint à toute bride à Paris.

Nous avons laissé *Rozalie* dans le chemin qui, à ce qu'elle espéroit, devoit la ramener bientôt chez elle. La voiture, après nombre de détours qui lui parurent plus longs que de coutume, s'arrêta enfin : une porte s'ouvrit, le carrosse entra; alors le masque que *Rozalie* avoit toujours pris pour son oncle, feignit de se réveiller & disparut à l'instant même. *Rozalie*, en jettant les yeux sur tout ce qui l'entoure, pousse un cri douloureux & s'évanouit. On la porte dans un appartement prochain : elle revient à elle environ une heure après; mais ses premiers regards, que le hasard fait tomber sur le Marquis, en cet instant près d'elle, lui procure une seconde foiblesse, plus dangereuse encore que la première. On la secoure de nouveau, mais le sentiment semble lui devenir presqu'aussi funeste que l'entier anéantissement d'où elle sortoit. C'est au milieu des réfléxions les plus douloureuses & des inquiétudes les plus accablantes qu'elle & sa femme-de-chambre attendirent le retour du jour.

En vain le Marquis se présenta-t-il plus d'une fois à la porte de son appar-

tement; *Rozalie* lui en refusa constamment l'entrée. Cependant elle consentit enfin à le recevoir, mais pourvu qu'il se présentât seul. On conçoit aisément & la chaleur & la force des reproches de notre jeune héroïne, ainsi que ses instances pour être au plutôt remise dans la maison de son oncle. Ses larmes, le ton persuasif de sa douleur, l'expression du sentiment que la vertu seule fait peindre avec tant de force, auroient touché le cœur le plus barbare; mais la passion du Marquis ne lui permettoit plus de consentir à se séparer d'elle. N'attribuez, lui dit-il, qu'à la violence de mon amour une démarche qui m'indigne contre moi-même, mais dont tous vos mépris & la violence de ma flamme semblent diminuer la noirceur. Mon but est légitime : ma naissance, mes biens, ma constance, quelques sentimens d'estime, dont j'ose croire que vous m'aviez jugé digne autrefois.... tout ne devroit-il pas vous parler en ma faveur?... Consentez donc, Madame, à recevoir ma main. Dans le jour je suis certain d'obtenir toutes les dispenses nécessaires, même sans l'aveu de votre oncle : dites un mot & gardez-vous de jamais rien craindre du plus soumis & du plus tendre des amans.

Rozalie, quoiqu'après avoir encore

essayé vainement de le ramener à ses vues, lui inspira cependant tant de respect pour elle, qu'il n'osa s'écarter un instant du ton ni des égards qu'elle osoit à peine en attendre. Laissons-les dans ce combat de sentimens pour revenir à M. *de Forbin*.

Son courage seul pouvoit le soutenir contre un chagrin si vif & contre les fatigues de ses premières démarches. Il étoit presque minuit lorsqu'en arrivant à son hôtel il ne fit que changer de voiture pour se rendre à la petite maison du Marquis. Arriver, enfoncer la première porte & se trouver à celle d'un appartement qu'un domestique lui avoua, en tremblant, être celui de *Rozalie*.... tout cela fut l'ouvrage d'un instant. Ses yeux d'abord se portent sur sa niéce : il apperçoit ensuite le Marquis. Lâche (dit-il) en tirant son épée & en courant à lui : défens ta vie ou meurs, ainsi que tu l'as mérité..... Un mouvement en arrière que fait le Marquis, (& dont le seul but étoit de préparer sa fuite, en attendant des circonstances plus heureuses) trompe l'oncle de *Rozalie*, qui, n'écoutant plus que les transports de sa fureur, l'atteint, le frappe, & l'envoie tomber aux pieds de cette fille, qu'il arrose de son sang, en tâchant d'implorer un pardon dont il avoue, en soupirant, n'être

plus digne. Toute la maiſon eſt en alarmes; tout ſe réunit contre M. *de Forbin*, qui, ſans s'émouvoir, tenant ſa niéce d'une main & ſon épée de l'autre, traverſe tous ces domeſtiques, regagne avec elle ſon carroſſe & la ramène en diligence en ſon hôtel. *Rozalie* apprit alors à ſon oncle tout ce qui s'étoit paſſé depuis leur ſéparation; & ce fut au milieu de cet éclairciſſement, auſſi conſolant que précieux pour l'un & l'autre, qu'ils arrivèrent chez M. *de Forbin*. Le ſommeil, depuis deux jours, avoit été étranger pour eux; cependant l'état où ils avoient laiſſé le Marquis, & les preſſantes inſtances de la timide *Rozalie*, déterminèrent M. *de Forbin* à s'abſenter pour quelque temps & à ſe retirer dans la terre où cette niéce chérie avoit été élevée. Ils partirent dès le lendemain & y menèrent une vie auſſi douce que tranquille, ſur-tout pendant le cours de la première année qu'ils l'habitèrent.

La bleſſure du Marquis fit d'abord déſeſpérer de ſa vie. Il profita du premier moment où il crut jouir un peu plus de lui-même pour écrire à M. *de Forbin* & à ſa niéce. Ces deux lettres contenoient à-peu-près les mêmes choſes. Nous ne rapporterons ici que celle qu'il adreſſoit à *Rozalie*, à cauſe de quelques anecdotes

qui serviront à jetter un plus grand jour sur quelques circonstances de cette histoire.

Le Marquis de PRENIN***, *à* ROZALIE.

« Je ne vous écris point, Mademoi-» selle, pour obtenir de vous un pardon » que je sens bien ne plus mériter : votre » indignation me doit même ôter jusqu'à » l'espérance que vous puissiez lire ma » lettre ! ... Daignez cependant vous y » résoudre, si vous voulez savoir quelques » détails qu'il vous est important d'ap-» prendre.

» Permettez-moi de vous rappeller, » Mademoiselle, les premiers temps où » j'ai été assez heureux pour vous connoî-» tre. ... C'est l'époque de ma vie, qui, » jusqu'à mon dernier soupir, me sera la » plus chère. J'avoue, en rougissant, qu'en-» traîné depuis dans une dissipation que » l'opiniâtreté de vos refus rendoit peut-» être moins odieuse, je vous ai dû pa-» roître moins admirateur de vos charmes, » moins vivement pénétré de la supériorité » de votre âme : je vous confesse même, » avec cette vérité que les approches » d'un trépas que l'on me dit prochain, » doivent vous rendre moins suspecte ; je » vous confesse, dis-je, que j'ai tout em-

» ployé pour tâcher de vous oublier, mais
» toujours inutilement ; mon désespoir
» me fit rechercher *Laure :* son caractère
» m'étoit connu ; ses fréquentes pertes
» au jeu, la médiocrité de ses ressources,
» me mirent bientôt à portée de la dispo-
» ser à me servir auprès de vous. Je me flat-
» tois, d'ailleurs, que l'espèce de penchant
» que M. *de Forbin* avoit eu ci-devant
» pour elle, lui donneroit assez de crédit
» pour me ménager les occasions de vous
» revoir. . . . . Mais toutes ces démarches
» furent infructueuses ; vous pénétrâtes
» dans ses vues & déconcertâtes les miennes.

» Je m'étois depuis long-temps assuré
» d'*Antoine :* c'est par lui que je vous fis
» tenir des lettres, dont je sçais que vous
» n'avez jamais ouvert que la première.
» Il m'introduisit un soir chez M. *de For-*
» *bin* ; je restai deux jours cachés dans la
» maison, sans trouver l'occasion que je
» cherchois, à cause de la maladie de
» votre mère que vous n'abandonniez
» jamais. Vint enfin cette nuit fatale . . .
» (mais pourquoi rappeller un souvenir
» qui me couvre de honte, & fait main-
» tenant mon plus cruel supplice ?) Péné-
» tré d'horreur pour moi-même, & d'ad-
» miration pour vous ; cent fois plus amou-
» reux encore ; désespéré de me sentir à

» jamais odieux pour vous ; je regagnai, » à l'aide de l'obſcurité, le logement d'*Antoine*, d'où je ſortis le lendemain déchiré de remords. Vingt fois, j'ai voulu » tout vous avouer !... Je le devois ſans » doute..... Je vous aurois épargné bien » des larmes !... Peut-être même, hélas ! » euſſiez-vous fait grace à mon ſincère » repentir !... Vous quittâtes trop tôt Paris ; » je m'étourdis ſur mon forfait. Ce ne » fut qu'à votre retour, que ma paſſion ſe » réveilla avec encore plus de fureur. Je » tentai tout pour vous mieux diſpoſer » en ma faveur ; je vous ſuivis par-tout. » Mais que je payai cher le bonheur de » vous rencontrer au ſpectacle !... (Ah, » belle *Rozalie*, de quels déchiremens af» freux mon cœur ne fut-il pas accablé, » lorſque mes yeux crurent vous voir pour » la dernière fois !...). Vous fûtes infor» mée de toutes mes démarches auprès » de votre oncle ; elles ne furent pas plus » heureuſes, & le déſeſpoir dont vous vous » plûtes à m'accabler, parvint inſenſible» ment à ſon comble.

» J'avois toujours conſervé avec *Laure* » une ſorte de liaiſon, & je m'entrete» nois un jour chez elle de la violence de » ma paſſion avec vous, lorſque *Antoine* » s'y préſenta & me fit part du deſ-

» ſein qu'avoit votre oncle de vous me-
» ner au bal de l'Opéra. Mon projet fut
» bientôt formé, & approuvé par *Laure*,
» qui s'offrit à l'inſtant à m'y ſervir ; & le
» reſte de mon crime ne vous eſt que
» trop connu ».

Nous ſupprimons le reſtant de cette lettre (déja probablement trop longue au gré de quelques-uns de nos Lecteurs). Nous ajouterons ſeulement, qu'après mille ſermens d'adorer même en expirant *Rozalie*, il finiſſoit par la ſupplier de lui pardonner ſon crime, & de plaindre un infortuné, que le ſeul excès de ſon amour avoit pu rendre ſi coupable.

Cette lettre produiſit différens mouvemens dans l'âme de *Rozalie*, parmi leſquels nous n'oſerions cependant affirmer que celui de la haine l'emportât abſolument ſur tous les autres.

Quoi qu'il en ſoit, elle n'en revit pas avec moins de plaiſir une habitation qui lui rappelloit les douceurs & la tranquillité de ſes premiers années. En ſe livrant alors à toute la bonté de ſon cœur, *Rozalie* ſe livra toute entière à mille occupations, toutes plus utiles, toutes plus édifiantes, & toutes plus généreuſes les unes que les autres. Mais non contente d'accorder tous les ſecours qu'elle pouvoit donner à ceux

qui venoient librement implorer sa bienfaisance, *Rozalie* cherchoit encore à découvrir ceux qu'une honte respectable retenoit dans le silence, & qu'elle savoit être dans le besoin : la délicatesse de son âme lui faisoit imaginer alors mille ingénieux moyens, pour leur cacher la source des secours qu'elle leur faisoit parvenir.

Le Marquis étoit à peine rétabli de sa blessure, qu'il affecta de répandre parmi toutes ses connoissances qu'il alloit passer en Italie, & partir de-là pour un plus long voyage. C'étoit peut-être même effectivement son projet : mais la découverte qu'il fit d'une terre à vendre, dans le voisinage de celle où demeuroit actuellement *Rozalie*, lui fit bientôt former d'autres desseins. Il la fit acheter sous un autre nom que le sien, récompensa & congédia tous ses domestiques, arrangea ses affaires de façon qu'elles ne souffrissent point de son absence, & vint enfin prendre possession de cette terre. La retraite dans laquelle il y vécut près de seize mois de suite, & les bonnes actions qu'il y fit, ne seroient pas croyables (relativement à sa conduite passée), si nous n'en avions pour témoins ceux qui l'ont connu dans ce pays, & qui tous nous attestent que le nom sous lequel il se cachoit alors, y acquit presque la

même célébrité que celui de *Rozalie!*... Le ſeul plaiſir qu'on lui vît prendre, étoit celui de ſe promener tous les ſoirs ſur le bord d'une rivière aſſez large, qui paſſoit aux pieds de la terraſſe du château de *Rozalie*, & ſur laquelle elle venoit aſſez régulièrement elle-même. Là, ſous un extérieur très-ſimple & toujours ſeul, il jouiſſoit de ce bonheur, ſi grand pour les âmes ſenſibles, de contempler l'objet dont la ſienne étoit uniquement occupée. Vainement M. *de Forbin*, qui commençoit à recevoir chez lui tout ce que la province avoit de plus diſtingué, chercha-t-il à former quelque liaiſon avec un étranger dont on diſoit univerſellement tant de bien: le Marquis trouvoit mille prétextes honnêtes, pour ſe diſpenſer de ſe rendre aux invitations qu'on lui faiſoit, & vécut toujours de cette ſorte.

L'aſſiduité avec laquelle l'étranger ſe trouvoit chaque ſoir aux bords de la rivière oppoſés à la terraſſe, n'avoit point d'abord frappé *Rozalie*. La ſombre mélancolie, qui depuis long-temps ſembloit ne la point quitter, l'occupoit trop entièrement, pour qu'un ſimple mouvement de curioſité fût capable de l'en diſtraire.

Cependant la préſence continuelle du même objet & l'air noble d'un inconnu,

dont les regards étoient toujours fixés fur elle, obtinrent enfin de *Rozalie* une attention un peu plus particulière. Cet inconnu, d'ailleurs, lui rappelloit la taille & tout l'extérieur d'un homme qui lui avoit causé bien des peines, & qui (car il faut l'avouer) avoit encore fur fon cœur bien plus de droits qu'elle ne l'eût voulu. Auffi nous a-t-elle avoué depuis, qu'un mouvement involontaire, & dont elle craignoit même de fe demander compte, l'attiroit chaque foir, & fans qu'elle fongeât à y réfifter, fur la terraffe du château.

Tous deux vivoient ainfi depuis plus d'un an, lorfqu'un foir, en revenant à pied de chez un gentilhomme du voifinage, M. *de Forbin*, accompagné d'un feul domeftique, fe vit attaqué par quatre hommes, qui, à l'avantage & du nombre & des armes, joignoient encore celui de la furprife. Son domeftique fut d'abord mis hors de combat; & M. *de Forbin*, après avoir tué l'un des quatre affaillans, alloit fans doute fuccomber fous les coups des trois autres; lorfque le Marquis, revenant de fa promenade ordinaire, accourt au bruit des armes, vole au fecours de M. *de Forbin*, alors prêt à périr, bleffe l'un des brigands, tue le fecond, met le troifième en fuite, mais en reçoit un coup

de feu, qui l'étend aux pieds de l'oncle de *Rozalie*.

La nuit, pour comble de malheurs, étoit devenuë très-obscure, & M. *de Forbin* essayoit vainement d'arrêter le sang, qui sortoit abondamment de la blessure de son généreux libérateur, au moment où des paysans qui conduisoient une voiture entendirent ses cris, & lui offrirent leurs services. On y plaça le Marquis le plus doucement que faire se put, ainsi que le domestique blessé de M. *de Forbin*. L'on s'assura du brigand que sa blessure avoit mis hors d'état de se sauver, & l'on partit pour le château de l'oncle de *Rozalie*.

On se figure aisément tout l'effroi dont cette aimable fille dut être pénétrée, au récit que lui fit son oncle, tant du danger qu'il avoit couru lui-même, que de l'état désespéré où se trouvoit l'inconnu, auquel il avouoit devoir la vie!... Mais comment dépeindre les cris, les pleurs & les gémissemens des bonnes gens qui venoient de les ramener, lorsqu'à la clarté des flambeaux, dont ils furent bientôt environnés, ils reconnurent dans l'inconnu blessé & presque mourant, leur généreux & cher bienfaîteur!

La simplicité de ses habillemens, sa pâleur extrême, le sang qui le défiguroit,

tout jusques-là l'avoit fait méconnoître de M. *de Forbin* & de sa nièce. Ils le reconnurent enfin, & chacun d'eux en particulier fut frappé d'une ressemblance sur laquelle ils n'osoient pourtant asseoir un jugement certain.

Les douleurs du premier pansement ayant rappellé le Marquis à la vie, ses premiers regards se portant sur les objets dont il étoit environné : Où suis-je ? dit-il, en soupirant, & d'une voix presque éteinte.... Chez l'homme qui vous estime & qui vous doit le plus, répond vivement M. *de Forbin*, en lui serrant la main & en se nommant. Ciel ! qu'entends-je ? reprend le moribond, en faisant un dernier effort pour lui prendre la main.... Mais, ajouta-t-il, vous ne devez plus me connoître ; j'ai trop mérité votre haine. A ces mots un nouvel évanouissement fit trembler pour sa vie. *Rozalie*, à quelques pas de là, fondoit en larmes : son cœur venoit de reconnoître son amant... Tous ses crimes sont oubliés ; elle ne le voit plus qu'entouré des vertus qu'elle admiroit depuis si long-temps dans son estimable voisin. Quelques cordiaux raniment encore le Marquis, qui, en portant les yeux sur *Rozalie*, se refuse à tous les secours... Laissez-moi mourir, disoit-il, avec autant

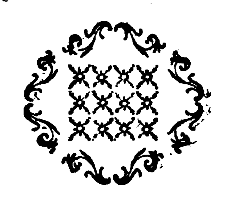
d'élévation que ses forces le lui pouvoient permettre. Je n'ai que trop vécu ; j'ai su déplaire à la beauté ; j'ai méconnu la vertu même. Ses sanglots l'empêchent de poursuivre ; il se couvre la face de ses mains & ne veut plus rien entendre. *Rozalie*, en cet instant, vole à son lit, lui parle & lui présente le médicament que le Chirurgien le pressoit inutilement de prendre. Au son de cette voix chérie, le Marquis se réveille ; ses yeux cherchent à se fixer sur ceux de son amante ; il presse de ses mains tremblantes celles que lui présente *Rozalie ;* il verse des larmes amères, & semble retrouver sa vie dans celles qu'il lui voit répandre !... Chère amante, dit-il, (en rassemblant tout ce qui lui restoit de forces) ah ! pourriez-vous encore me pardonner ?.. Vivez, mon cher Marquis, lui disoit à la fois M. *de Forbin* & sa niéce : vivez, & soyez plus tranquille, ou vous nous forcerez de vous quitter. Depuis cet instant le Marquis ne refusa plus rien. La présence de M. *de Forbin*, celle de sa niéce & l'espérance d'un avenir plus heureux, le remirent sur pieds beaucoup plutôt qu'on n'eût osé l'espérer ; & M. *de Forbin*, bien plus pressant encore que lui, détermina enfin sa niéce à remplir les vœux d'un amant qui de-

vint le plus aimable & le plus tendre des époux.

On ne doit cependant point oublier que le blessé, qu'on avoit amené au château avec le Marquis, étoit ce même *Antoine* dont les perfidies sont connuës ; & que ce malheureux, après s'être échappé de chez M. *de Forbin*, s'est retiré dans un cloître, où il a fait une vraie pénitence de ses forfaits.

M. *de Forbin* a continué de vivre avec les nouveaux époux, qui n'ont jamais cessé de le regarder comme leur père. Il s'est insensiblement accoutumé à la vie de la province, qui, quoique moins brillante que celle que l'on mène à Paris, n'en a pas moins ses agrémens & ses plaisirs.

Par M. D. U C***.



LETTRE à l'Auteur du Mercure.

A Saint-Germain, le 15 Février 1766.

LES campagnes, Monſieur, à l'exemple des villes, s'empreſſent de rendre au Prince auguſte dont nous pleurerons éternellement la perte, le tribut de devoirs & d'hommages, ſi légitimement dû à ſa mémoire. Jalouſes de ſe ſurpaſſer dans les triſtes & dernières preuves qu'elles ont à lui donner de leur tendre attachement, elles n'oublient rien pour en rendre l'appareil auſſi ſolemnel que leurs facultés le permettent. J'ai été prié à une de ces pompes funèbres. Tout y portoit l'empreinte de la piété la plus profonde; tout y caractériſoit le plus parfait recueillement. Chaque habitant, animé par l'exemple de ſon paſteur, s'efforça de ſeconder ſes pieuſes & louables intentions. S'étant interdit toute eſpèce de plaiſirs dans un temps de deuil & de conſternation générale, il fut arrêté d'un commun accord, que le ſervice ordonné par M. l'Evêque ſe feroit le *lundi gras*. On l'annonça la veille, 9 du mois, par le ſon de toutes les cloches, qui ne ceſsèrent d'en prévenir les fidèles, qu'au moment où commença cette lugubre

cérémonie. Elle fut exécutée avec une édification peu commune.

Quarante femmes vêtuës de noir, chacune un cierge en main, remplissoient le milieu de la nef : un pareil nombre d'hommes, aussi chacun avec un cierge, en garnissoient les côtés ainsi que le chœur, au milieu duquel étoit élevé un petit catafalque orné d'attributs symboliques, & entouré de vingt-quatre cierges. Sur le devant étoient écrits ces vers :

Il fut, tant qu'il vécut, l'objet de notre amour ;
Menacé du trépas ; celui de nos alarmes.
Il n'est plus ! ô douleur ! ô trop funeste jour !
Un instant nous condamne à d'éternelles larmes.

Ils renferment le sujet d'un discours pathétique & touchant que l'Officiant prononça par forme d'oraison funèbre. Elle étoit terminée par cette courte péroraison :

« Il n'est donc plus, mes chers frères, » ce Prince auguste, digne objet de tout » notre amour, sujet éternel de nos justes » regrets ! Il ne vit plus que dans nos cœurs ! » Il nous est enlevé à la fleur de son âge ! » Ses rares vertus en avoient dévancé le » terme. O jour affreux ! ô jour plein d'a- » mertume ! un instant détruit nos plus » flatteuses espérances ; un instant fait éva- » nouir notre bonheur. *Dies magna*, &

» *amara valde* : Terrible jour qui nous » ouvre une ſource intariſſable de larmes! » Jour fatal qui nous pénètre de la plus » vive douleur ! Portons-la aux pieds des » autels ; faiſons à Dieu le ſacrifice de » cette précieuſe victime. Il l'appelle à ſa » gloire ; qu'il daigne l'en faire jouir dans » ſon éternité bienheureuſe » !

Dieu tout-puiſſant ! ſouverain père de miſéricorde ! jettez un regard de pitié ſur ce Royaume éploré ; recevez ſes regrets ; adouciſſez-en l'amertume, en conſervant les précieux reſtes que vous laiſſez pour notre conſolation. Exaucez nos vœux, écoutez nos prières, multipliez les jours de notre auguſte Monarque & de ſon illuſtre Famille ! prolongez-en le cours au-delà de nos eſpérances ! Ainſi ſoit-il.

Je ſouhaite, Monſieur, que ce détail puiſſe trouver quelque place dans votre Journal. La publication, je penſe, en eſt duë au zèle pieux & vraiment patriotique des habitans & de leur paſteur, le ſieur *Herſent*, Deſſervant de la Paroiſſe de *Nezel*, annèxe d'*Epone*, village près *Maules*, dans le Diocèſe de *Chartres*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

T. D. Abonné au Mercure de France.

LES GRACES.

*A Mademoiselle B **.*

LORSQUE senſément tu t'amuſes
A conſidérer tous ces Dieux,
Dont quelques favóris des Muſes
Ont pris ſoin de peupler les cieux:
Il en faudroit, dis-tu, réformer quelques claſſes.
Pourquoi, par exemple, trois Grâces?
Une ſeule eût ſuffi.... D'accord, jeune *Cloris*;
Les Poëtes ſe ſont mépris:
Ils ne croyoient pas vraiſemblable
Qu'une ſeule beauté raſſemblât tant d'appas.
Mais cette erreur eſt pardonnable,
Puiſqu'ils ne vous connoiſſoient pas.

Par M. l'Abbé L. B.



MADRIGAL.

MADRIGAL à Madame ***.

JE vous vis & je vous aimai :
Je vous connus, Madame, & je vous respectai.
Voilà deux sentimens qui ne s'accordent guère,
Et que pourtant tous deux j'éprouve à votre aspect.
Qui voulez-vous que je préfère ?
Vos yeux disent l'amour, vos discours le respect.
Que croire ? la raison va décider l'affaire.
Le respect dans mon cœur nâquit après l'amour :
La raison dit que de ce jour,
Puisqu'il est le cadet, le respect doit se taire.

N. B.

ODE sur le changement de règne en DANEMARCK, le 14 Janvier 1766 *.

L'ASTRE du jour pâlit, & sa foible lumière
Semble annoncer le deuil de la nature entière ;
Le sifflement des vents inspire la terreur,
Les brouillards s'épaississent,

* Le 13 Janvier, veille de la mort du Roi, qui arriva la nuit, il faisoit un vent terrible & un brouillard si épais, qu'on s'entrevoyoit à peine dans les rues ; le lendemain, jour de la proclamation de CHRETIEN VII, fut un des plus beaux & des plus sereins de l'hiver.

Et les vagues mugissent,
Dans ce jour plein d'horreur.

La Mort se fait connoître à ces tristes présages :
Elle descend sur nous dans un char de nuages.
Un Souverain chéri bientôt ne sera plus.
Le maître du tonnerre,
Ainsi marque à la terre
Ses décrets absolus.

Ah ! le coup est frappé ! la Sagesse Eternelle
Enlève FREDERIC à sa grandeur mortelle !
Mais le calice amer que dans son dernier jour,
Le Monarque doit boire,
Le conduit à la gloire
De l'immortel séjour.

Peuples qu'il gouverna, modérez vos alarmes ;
L'Eternel est clément, il veut sécher vos larmes,
CHRETIEN règne sur vous par l'ordre des destins !
Bannissez votre peine,
Son règne vous ramène
Des jours purs & sereins.

Déjà le Tout-Puissant montre à ce Roi qu'il aime ;
Qu'il veut d'un nouveau lustre orner son diadême ;
Il pare l'horison des plus vives couleurs,
Et la brillante aurore,
Sur les lieux qu'elle dore,
Paroît semer des fleurs.

Accourez, citoyens ! un mortel estimable,
Du Conseil de vos Rois Ministre respectable,
Doit proclamer un Maître à cette nation :
Du trône, appui fidèle,
Sa voix marque son zèle,
Et son affliction.

J'entends l'air retentir de cent cris d'allégresse ;
On sent pour les deux Rois une égale tendresse ;
Un double sentiment fait confondre les pleurs ;
La tristesse & la joie,
Par une même voie,
Font parler tous les cœurs.

Mais quels sont leurs transports à l'aspect de leur
Maître ?
Devenu Souverain, il est digne de l'être.
Qui ne seroit touché de voir ce jeune Roi,
Qui tendrement invite
Et de sa main excite
A recevoir sa loi ?

La candeur sur son front se joint à l'innocence ;
Ses grâces, sa douceur, font aimer sa puissance ;
Il paroît à son peuple un astre radieux,
Qui lui servant de guide,
A son bonheur préside,
Et comble tous ses vœux.

Prince, en qui les vertus dévancent les années,
J'ose te présager d'heureuses destinées ;
Le Ciel versa sur toi ses dons les plus brillans,
En avançant en âge,
Tu sauras faire usage
De tes rares talens.

Si tu sais vaillamment défendre tes provinces,
Ou, guerrier fortuné, donner des loix aux Princes;
Craint de tes ennemis, éclipsant tes rivaux,
Par les mains de la Gloire,
Au temple de Mémoire
Vois graver tes travaux.

Si, cultivant les arts & l'utile industrie,
Ta Cour peut des talens devenir la patrie,
Si tu leur fais goûter l'abondance & la paix ;
Des Muses caressantes,
Les voix reconnoissantes,
Chanteront tes bienfaits.

Mais si, Roi citoyen, politique sublime,
Protégeant l'innocence & poursuivant le crime,
Tu règnes par les loix & par l'humanité ;
Attens le titre auguste,
De vraiment GRAND & JUSTE,
De la postérité.

ÉLOGE de M. DOULCET, Avocat au Parlement, par M. HOCHEREAU, Avocat au Parlement. Cet éloge a été prononcé au Bailliage du Chapitre de l'Eglise de Paris, dont M. DOULCET étoit Bailli. M. CELLIER, célèbre Avocant Consultant, ayant succédé à M. DOULCET dans cette place, M. HOCHEREAU, chargé de la première cause qui se plaidoit au moment de l'installation, a commencé ainsi son plaidoyer.

CELUI que je défends toucheroit sans doute au moment heureux de rentrer dans l'héritage de ses pères, si les portes de ce temple où il invoquoit la protection de la Justice, ne s'étoient fermées tout-à-coup.

La douleur des Magistrats, les regrets du public, les larmes & la désolation du barreau, ont annoncé dans un même moment la perte subite du Jurisconsulte vertueux qui présidoit à cette audience. C'est dans ce lieu, tant de fois témoin de la sagesse & de l'intégrité de ses jugemens, que nos cœurs devroient donner à sa mé-

moire les témoignages les plus éclatans de respect & de reconnoissance : mais quel hommage pourroient lui offrir mes foibles talens ? Des voix plus fortes & plus dignes de lui, ont déja fait retentir son éloge sous les voûtes sacrées des premiers temples de la justice, qui retentirent si souvent de sa voix. Déja son nom a été placé auprès de ces noms chers au barreau, que les talens ont consacrés à l'immortalité ! Eh, que puis-je faire, Messieurs ? arroser de mes larmes les fleurs semées sur son tombeau.

Les Magistrats trouvoient en lui le savant le plus profond, le dialecticien le plus sûr, & toujours l'ami de la vérité. Par la force & la justesse de ses raisonnemens, il les conduisoit de conséquences en conséquences au but de la loi, & leur en faisoit saisir le véritable esprit. Dans le détail même de ces discussions domestiques, qui exigent si souvent de l'Orateur la peinture des déréglemens du cœur, il conservoit le langage de la modération & de la sagesse. Tout se purifioit dans sa bouche, & l'intérêt qu'il défendoit n'en perdoit rien de sa force. Ministre intègre de la Justice, il ne portoit rien sur ses autels qui ne fût digne de lui être présenté.

Le public se souviendra long-temps des secours qu'il en a reçus. Les grands talens

ſe croient naturellement réſervés pour les grands objets. Le Sage que nous pleurons ſavoit que la chaumière du pauvre & le champ du laboureur ne leur ſont pas moins précieux, que pour le riche & le puiſſant ſes palais ſomptueux & ſes vaſtes domaines. Il ſavoit qu'ils ſont tous également enfans de l'Etat, dès qu'ils ſont citoyens; qu'ils ſont frères dès qu'ils ſont hommes. Le plus malheureux, le plus opprimé avoit les premiers droits à ſon zèle.

Mais quelle perte pour le barreau! Quel exemple nous avions au milieu de nous! Quelles reſſources! On diroit que *Quintilien*, ce grand maître de l'éloquence, l'avoit eu pour modèle, lorſqu'il traçoit les devoirs de l'homme deſtiné au barreau. *Oratorem autem inſtituimus illum perfectum, qui eſſe niſi vir bonus non poteſt; ideoque non dicendi modo eximiam in eo facultatem, ſed omnes animi virtutes exigimus.* *

Sa philoſophie religieuſe n'étoit point l'effet du ſyſtême: toute ſa conduite nous retraçoit, dans ce ſiècle de luxe & de frivolité, des mœurs antiques & une ſimplicité touchante. L'honnêteté, la probité, la candeur faiſoient pour ainſi dire le fond

* *Quint. inſt. orat. præm. lib. 1, parag. 2.*

de son âme. La plûpart de ceux qui m'entendent, ont eté témoins de cette affabilité qu'il conservoit sous le poids des affaires; de sa déférence pour ses égaux, dans la carrière du barreau; de son empressement à aider, à soutenir les talens naissans; de sa modestie sur-tout, cette qualité qui se trouve si rarement unie aux grands talens, & dont ils reçoivent cependant tant d'éclat. On l'eût caractérisé par ce seul mot, qui rappelloit en même temps l'idée de ses vertus & de ses lumières, l'*homme modeste*.

Est-il étonnant que tant de qualités inspirassent l'estime, le respect & la confiance, à ceux même contre lesquels il exerçoit ses talens avec le plus d'avantage?

J'aurois dû m'attacher peut-être à présenter ici cet homme célèbre comme Juge, plutôt que comme Jurisconsulte & comme Orateur; mais celui qui connoissoit si profondément les loix, qui joignoit à un esprit si droit une âme si pure, qui préparoit si souvent & avec tant de succès les oracles de la Justice, n'étoit-il pas digne de les prononcer?

Ce Tribunal a trouvé dans l'heureux choix de celui qui le remplace, ses lumières, ses talens, ses vertus.

In mortem Sereniſſimi Delphini.

Indue funereas, mœrens ô Gallia, veſtes;
Et tege victrices nigro velamine lauros;
Quodque modò noſtris reſonabat cantibus aër
Nunc excelſa ferat noſtros ad ſidera planctus.
Regnat ubique gravis dolor. Horrida noſtrum
Triſtitia invaſit populum, caligine lætos
Obſcurans ſoles, in queſtus gaudia vertens.
Lugubri liceat circumdare fronde ſepulchrum;
Fletibus & patriæ proprios adjungere fletus,
Et ſic, ſi qua poteſt, meritum lenire dolorem.

Occidis, heu! Princeps, noſtra ſpes altera gentis;
Noſter amor, Lodoix alter, noſtrumque levamen!
Nempè piis ſeras nunc præbes queſtibus aures,
Omnipotens, caræque piget ſuccurrere plebi!
En tua gens confoſſa jacet nunc vulnere eodem;
Nec ſolùm noſtro vivit ſub pectore luctus,
Lumina mœſta feram quocumque, nihil niſi gallica cerno
Pectora: Delphinus toto dominatur in orbe;
Et cunctos unâ populos virtute ſubegit.
Mors at regali non parcit pallida proli,
Quin, & ſacrilegam Reges extollere in ipſos
Impia non dubitat falcem, ſolioque minatur.

Scilicet incassum gaudebit Gallia tanto
Principe, securisque suos celebrabat amores
Cantibus. Heu! demens, quæ non cernebat amores
Rapturam mortem, strictâ jam falce verendam.
Quantùm, Relligio! quantumue, ô Gallia, perdis!
Heu! pietas, heu rara fides, moresque benigni!
Sprevisset non hic inopum gemitusque, precesque.
Tetra ut sub dulci latitantia melle venena
Fugisset vanas laudes, terramque quietus
Virtutum implesset famâ, non sanguine fuso.
Non claros inter lethalia bella triomphos
Quæsisset. Longâ populos in pace beasset.
Dilecti soboles patris non degener ille,
Non lauros, sed paciferam coluisset olivam.
Hoc ergo in tumulo reciderunt gaudia tanta!
Ergo improvisam DELPHINI *Gallia mortem,*
Spesque suas, sævo delusas funere vidit!
Maturum cœlo juvenem meliora manebant
Imperia! Ah! luctus tandem intermitte paternos,
Optime Rex! meritoque caput mærore gravatum
Attolle. Ex alto, gentem, sua gaudia, cœlo
Propitio cernit DELPHINUS *lumine; Gallos*
Ille reget tecum placidus, iramque Tonantis
Avertet; natisque suum diadema relinquet,
Virtutesque dabit proprias, melioraque fata.

Par M. FUMERON DE VERRIERES,
âgé de quinze ans, Pensionnaire.

LE mot de la première Enigme du premier volume du Mercure d'Avril est l'*almanach de cabinet*. Celui de la seconde est *la faim*. Celui du premier Logogryphe est *trébuchet*, dans lequel on trouve les quarante-trois mots suivans : *cube* ou *quarré*, *Trève*, *crête*, *Hébé*, *ver-à-soie*, *ver de terre*, *été*, *bêche*, *tête*, *hûre*, *Eve*, *but*, *buche*, *chère* (nourriture), *thé*, *chevet*, *bête*, *Turc*, *heure*, *ut*, *ré*, *ruche*, *hutte* (cabane), *brêche*, *cure* (guérison), *cure* (bénéfice), *rue*, *butte* (lieu élevé), *Théré*, *chèvre*, *tube* ou *tuyau*, *hé !*, *être* (existence), *être* (verbe), *te*, *huée*, *bec*, *beure*, *bée*, *écu*, *Créte* (isle), *rêve*, *tuë*. Et celui du second est *danger*, dans lequel on trouve *Ange*, *nage*, *rage*, *âne*, *an*, *rang*, *gare*, *rade*, *âge* & *Gand*.

ENIGMES.

A M. L......

C'ÉTOIT pousser trop loin mainte *plaisanterie**,
Que votre esprit fécond sut si bien combiner ;

* Allusion au mot du premier Logogryphe du second volume du Mercure de Janvier.

Car, sans le prompt secours d'une Muse ** chérie,
Je chercherois peut-être encor à deviner.

Mais vous, qui de moi-même avez su faire usage
Pour tourmenter ainsi mon esprit curieux;
Sans faire attention à mon foible langage,
Voyez à découvrir mon nom mystérieux.

Je suis un papillon qui d'une aîle légère
Vole en un même instant sur cent objets divers;
Qui joue avec *Philis*, folâtre avec *Glicère*;
Qui plaît toujours aux champs, encor plus dans vos vers.

Ennemi déclaré de tout air de tristesse,
Je fuis loin de ces lieux où n'est point la gaîté;
Par mes jeux innocens j'amuse & je carresse,
Et par-tout où je suis règne la liberté.

Tantôt c'est une main que je prends à *Thémire*,
Ou bien un doux baiser que je donne à *Cloris*;
Tantôt c'est une fleur que je jette à *Zelmire*;
Hébé court, la ramasse & la jette à *Doris*.

Souvent avec *Babet* je suis d'intelligence
Pour surprendre *Colin* caché dans un détour;
Et, par un de mes traits qui marque l'innocence,
Colin fuit, & bientôt la surprend à son tour.

** Madame *M*.....

Quelquefois, folâtrant ſur les bords d'*Hypocrène*,
On me voit eſſayer quelque tendre chanſon;
Et c'eſt-là que je joins, pour plaire à *Célimène*,
Les accords de ma lyre au luth d'*Anacréon*?

Si ce n'eſt point aſſez, pour voir qui je puis être,
Et de ſavoir mon nom que quelqu'un ſoit jaloux;
Aiſément, cher *L......* on pourroit me connoître,
Si l'on ſait joliment me ſervir comme vous.

Par M. FABRE, le 27 Janvier 1766.

AUTRE.

SOIT par-devant, ſoit par-derrière,
Je ne produis qu'un même mot;
Et, quoique je ne ſois qu'un être imaginaire,
Je mets l'hymen en fuite & rends l'amant capot.

ENVOI de la précédente Enigme, qui avoit été demandée par Mlle DE V.....

LA voilà, jeune *Eglé*, cette Enigme maudite,
Ce prix trop familier de mon amour falot.
A vos genoux, pourtant, je revole bien vîte,
Si vous me promettez d'en oublier le mot.

Par M. FORESTIER, Avocat au Parlement.

LOGOGRYPHES.

CINQ pieds forment mon tout ; mais à cette notice,
Qui n'eſt qu'un terme général,
Peut-on connoître ma malice
Si je ne me dépeins ſous un trait moins banal?
Semblable au médiſant j'empoiſonne & je pique,
On me fuit comme on fait cet homme dangereux ;
En rampant ici bas avec ceux de ma clique,
J'imite du flatteur les replis tortueux ;
Ma tête eſt pour le jeu, ma queue eſt pour l'ouvrage ;
Là je ſuis fort léger, ici je ſuis peſant ;
Ainſi je ſuis utile & je ſuis amuſant,
Mais je déplais toujours ſi l'on ne me partage.

Par le Chantre de Laval.

AUTRE.

DE mes emplois ici, ſans trop vanter les droits,
Depuis long-temps je fais mon ſéjour ordinaire
Auprès des Potentats, dans les palais des Rois :
Mon rang eſt éminent ; on trouve même en moi
Le ſigne diſtinctif d'un grade militaire ;
Au théâtre ſanglant des enfans de la guerre
Ma fureur porte au loin & la mort & l'effroi ;

De mon nom divisé la première partie,
Pour les divers traités des besoins de la vie,
Offre un abri ; le reste, un léger aliment
Qu'on joint à maint gibier qui, dans ma compagnie,
Près d'un foyer actif devient plus succulent.

Par M. F.... d'Amiens.

LES REPROCHES INDISCRETS.

ROMANCE.

Un jour de printemps *Colinette*,
Avec son frère *Colinet*,
Pour une gentille fleurette
Qu'il lui refusoit, disputait.
Je l'aurai, disoit *Colinette* ;
Je l'aurai, disoit *Colinet*.

A parfumer le sein d'*Annette*,
Lui, tendrement la destinait ;
Elle, à décorer la houlette
Du jeune berger qu'elle aimait.
Je l'aurai, disoit *Colinette* ;
Je l'aurai, disoit *Colinet*.

Colinet, d'une main avide,
En s'applaudissant la tenait ;
Colinette, d'un œil humide,

En ſoupirant la regardait :
Le tendre intérêt qui la guide
La fait fondre ſur *Colinet.*

Le dépit la rend plus légère,
Elle l'attaque en vrai lutin ;
Mais ſes efforts rendent ſon frère
Plus infléxible & plus mutin ;
Il la repouſſe, & la Bergère
Sur le gaſon tombe ſoudain.

Sa chûte augmente ſa colère ;
Elle ſe relève en fureur :
« Méchant, puiſqu'elle t'eſt ſi chère,
» Garde, dit-elle, cette fleur :
» Va, ce ſoir j'inſtruirai mon père....
» Il t'en coûtera ton bonheur.

» Quand tu vois d'une tendre herbette
» Reverdir quelque champ nouveau ;
» Tu cours en avertir *Annette*,
» Tu conduis ailleurs ton troupeau ;
» Qui, par cette raiſon ſecrette,
» Eſt le plus maigre du hameau.

» Quand le loup paroît dans la plaine,
» Vîte tu lui mènes tes chiens ;
» De tes moutons, ſans être en peine,
» Tu fais tout pour ſauver les ſiens,
» Et tu laiſſes chaque ſemaine
» Dévorer les plus beaux des tiens.

» Il ſaura plus . . . je ſai le reſte :
» Sa fureur ſuivra mes deſirs.
» Porte à celle que je déteſte ,
» Porte ta fleur & tes ſoupirs :
» Donne-lui ce ſignal funeſte
» De la fin de tous vos plaiſirs ».

Il aimait , il craignoit ſon père :
Il parut d'abord interdit ;
Mais il ſavoit certain myſtère ;
A *Colinette* il répondit :
« Avec *Daphnis* ſur la fougère
» Certain jour. . . ». La belle rougit.

Elle baiſſe l'œil en ſilence ,
La crainte appaiſe ſa fureur.
Il ſaiſit l'inſtant , il s'avance :
Embraſſe-moi , dit-il , ma ſœur ;
Et dans ce moment la prudence
L'engage à lui céder la fleur.

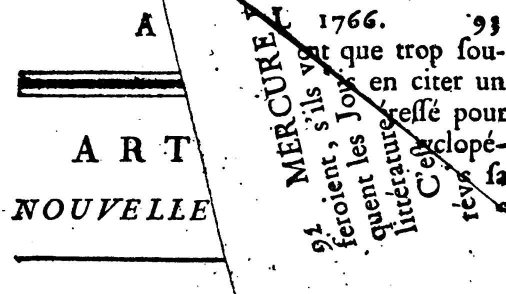
Elle ſourit ; mais inquiette ,
Dans ſes mains elle la remet.
Tour à tour on ſe la rejette ;
On veut s'aſſurer du *tacet*.
Tu l'auras , diſoit *Colinette* ;
Tu l'auras , diſoit *Colinet*.

Ainſi la paix ſe trouva faite ,
Chacun ſe promit le ſecret.

Si l'un d'eux cueille une fleurette,
Voilà depuis ce qu'il en fait :
Colinet l'offre à *Colinette*,
Et *Colinette* à *Colinet*.

Par M. DE LA BOESSIÈRE, *Maître d'Armes des Académies du Roi.*





ART[…]

NOUVELLE[…]

LETTRE de M.[…] *Parlement, au*[…] *Révolutions de l*[…] *Romain*, à M. DE LA PLACE.

SI tous les Journalistes, Monsieur, vous prenoient pour modèle, les Journaux deviendroient sans contredit un bien pour la littérature. Ils seroient sincères sans aigreur; ils diroient la vérité avec politesse; ils donneroient sans pédantisme des avis utiles; ils se souviendroient sur-tout qu'ils ne sont que les rapporteurs d'un procès, dont le public est le seul juge. Ils ne se hasarderoient pas à en falsifier les pièces; ils ne les altéreroient pas avec réflexion, ou par négligence; ils ne substitueroient pas aux faits qu'elles contiennent, des faits tout opposés. Mais, par malheur, les trois quarts des Journalistes ne vous ressemblent pas. Ils font tout le contraire de ce qu'ils

feroient, s'ils vous imitoient. Par conséquent les Journaux sont un mal pour la littérature & pour les Littérateurs.

C'est une chose bien singulière & bien révoltante, que la légèreté avec laquelle ces Messieurs prononcent un jugement décisif sur un livre qu'ils n'ont pas lu. Ils compromettent en trois lignes le nom d'un écrivain, avec une aisance, une facilité vraiment admirables. Ils apprécient despotiquement de deux mots une production sérieuse & longue, dont ils ne connoissent que le titre. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le public est souvent la duppe de ce ton tranchant, qui devroit exciter son indignation. Non-seulement il leur pardonne d'usurper ses droits : non-seulement il souffre qu'ils le réduisent à n'être que le témoin des arrêts qu'il a seul le pouvoir de rendre, & qu'ils lui disent ce qu'il doit penser d'un ouvrage, au lieu de le lui demander ; mais encore il ne sauroit se résoudre à croire qu'ils puissent prévariquer dans l'exercice de ces droits qui ne leur appartiennent pas. Il regarde les protestations de l'Auteur, injustement maltraité par eux, comme un artifice de l'amour propre ; & les plaintes lui paroissent toujours suspectes, plutôt que le jugement qui les fait naître.

Cependant elles ne sont que trop souvent bien fondées. Je puis en citer un exemple où je me trouve intéressé pour quelque chose. Le Journaliste Encyclopédique a jugé à propos d'insérer dans sa feuille l'annonce de mon histoire des *Révolutions de l'Empire Romain* : il en a copié le titre fort exactement ; & pour le fonds, voici la courte analyse qu'il en a faite.

Une critique amère de l'éloquent Vertot, (dit-il) des éloges prostitués aux Nérons, aux Caligula, de la chaleur, un style hardi, mordant, voilà les principaux traits qui caractérisent cet ouvrage, dont nous rendrons compte.

Assurément s'il se trouve que je n'ai dit que du bien de M. l'Abbé *Vertot* ; si je puis démontrer que je n'ai parlé de lui qu'avec éloge, avec respect ; s'il n'y a pas un seul passage dans tout mon livre qui ne respire l'horreur de la tyrannie ; si dans le peu que j'ai eu occasion de dire de *Caligula*, ou de *Néron*, je les ai représentés comme les fléaux de leurs contemporains, & la honte de la nature humaine dans tous les temps ; si j'ai peint leurs folies ou leurs fureurs avec plus de force peut-être que ne l'a fait encore aucun de mes prédécesseurs ; si enfin dans mes deux

volumes il n'y a pas un mot qui ne tende à exciter la haine contre ces malheureux Princes ou leurs pareils, & l'admiration pour l'Abbé *de Vertot*, quand j'en ai parlé : il est plus que probable que le Journaliste ne les a pas lus, lui qui m'accuse en propres termes d'avoir loué ce que je blâme, & blâmé ce que je loue. Or, Monsieur, j'en fais juges le Public & vous. Voici comment je traite, soit l'Abbé *de Vertot*, soit les deux Empereurs Romains.

Je ne parle du premier que dans le discours placé à la tête de l'histoire; après avoir rendu compte à l'ami à qui je l'adresse, des motifs qui m'ont engagé à donner à l'ouvrage la forme qu'il a, je lui dis, p. 9 : « Pour affermir ma marche » dans ce passage dangereux, dis-je à l'a- » mi à qui je m'adresse, je me suis mis » à la suite de l'Abbé *de Vertot*, de même » qu'un enfant se cache derrière son père, » à la vue d'un objet qui l'effraye. L'his- » toire des révolutions de la république » romaine *est incontestablement un chef-* » *d'œuvre. C'est une des productions de no-* » *tre langue qui en a le plus répandu la* » *gloire*. On regrette seulement que son » auteur se soit arrêté en quelque sorte au » milieu de sa carrière. On est fâché de

» lui voir finir son livre à l'anéantissement
» de la république, & le terminer par l'é-
» loge d'un usurpateur.

» Il a sçu renfermer en trois volumes
» la grandeur de Rome. On voudroit
» qu'il n'en eût pas employé sept à déve-
» lopper la petitesse de Malthe. On aime-
» roit mieux avoir de sa main l'histoire
» des Empereurs que celle des Grands-
» Maîtres. On desireroit qu'après avoir
» suivi dans la Capitale du monde, l'éta-
» blissement & la destruction de la liberté,
» il y eût aussi fait voir les gradations de
» la servitude, & qu'au spectacle magnifi-
» que, mais peu utile, d'un peuple fier,
» jaloux de son indépendance, & toujours
» porté à en abuser, il eût fait succéder
» le spectacle plus instructif & plus atten-
» drissant de ce même peuple accablé par
» le despotisme, & flétri par l'esclavage.

» Cette partie de l'histoire Romaine,
» dédaignée ou négligée par l'Abbé *de
» Vertot*, est celle que j'entreprends de
» traiter. Mon ouvrage va commencer à
» completter le sien. On ne se méprendra
» pas, je le sais, au mérite des deux mor-
» ceaux, que je voudrois en quelque sorte
» incorporer. On regardera cette histoire,
» ainsi achevée, comme une statue finie
» par un élève, *mais dont* Phidias *ou* Pi-

» galle *auroient fait la tête*. Je ne me plain-
» drai point de ce jugement, mon cher
» ami; j'y applaudirai moi-même parce
» qu'il sera équitable, & qu'en me don-
» nant pour le continuateur de l'Abbé *de*
» *Vertot*, je ne me flatte pas d'être son
» émule ».

Voilà, Monsieur, ce qu'il plaît au Journaliste Encyclopédique, d'appeller *une censure amère*. Cet homme assurément est difficile aux éloges; quel nom donneroit-il donc aux jugemens que portent de son propre journal, ceux qui ont la complaisance de le lire? Car enfin il est assez probable que tout le monde n'en pense pas autant de bien, que j'en ai dit de l'Abbé *de Vertot*.

Pour *Caligula*, voici le jugement que j'en porte dans le corps de l'histoire, tom. 1, p. 181 & suivantes.

« On avoit cru tout gagner à la mort
» de *Tibère*, on fut bientôt forcé de le re-
» gretter. Sa tyrannie avoit été sombre,
» artificieuse, impitoyable; celle de *Ca-*
» *ligula*, *fut aussi cruelle*: mais on peut
» attribuer ses crimes à l'égarement d'es-
» prit, plus qu'à la perversité du cœur.
» L'histoire le représente comme un fou
» couronné, qui se trouvant dans les
» mains une arme terrible, la souveraine
» puissance,

» puissance, en fit, comme il étoit natu-
» rel, un bien funeste usage.

» Parmi nous un Roi qui donneroit
» des preuves de démence aussi fortes, ne
» seroit pas long-temps obéi. On cacheroit
» bientôt dans l'obscurité un accident hu-
» miliant pour la couronne & dangereux
» pour les sujets. Les corps établis par les
» loix, pour veiller à l'honneur de l'un
» & à la tranquillité des autres, trouve-
» roient bientôt le moyen de les concilier
» sans violence.

» On n'avoit pas cette ressource à Ro-
» me, ainsi que je l'ai déja dit. La folie &
» la fureur du maître n'étoient pas des rai-
» sons pour l'exclure, ou pour suspendre
» son pouvoir, parce qu'il n'y avoit per-
» sonne en droit de décider à quel point
» cette folie, cette fureur pouvoient être
» tolérables. Cette Ville en fit une triste
» expérience sous *Caligula*. . . .

» La cruauté de *Tibere* avoit été réflé-
» chie. Il cherchoit toujours à lui donner
» une apparence de justice. C'étoit le Sé-
» nat qu'il choissoit pour Ministre de ses
» vengeances. Il y faisoit accuser & juger
» avec appareil les infortunés dont il vou-
» loit la mort. Par cet indigne abus des
» loix, il se ménagoit le double plaisir de
» perdre ceux qui lui étoient à charge, &

» de déshonorer ceux qu'il laissoit vivre.

» *Caligula* mettoit moins de politique » dans sa barbarie. Les lenteurs inséparables, même d'un arrêt injuste, fatiguoient son impétuosité. Il faisoit exécuter tout d'un coup par des soldats, les assassinats qu'il croyoit utiles ou nécessaires. Peut-être d'ailleurs le mépris qu'il avoit pour les Sénateurs, l'empêchoit-il de paroître s'abaisser jusqu'à se mettre en quelque sorte dans leur dépendance. Il les dédaignoit trop pour en faire ses bourreaux.

» Assez d'écrivains ont conservé le triste détail de ses crimes, & la patience de Rome à les souffrir en a grossi la liste ».

Certainement si c'est là de l'encens prostitué à *Caligula*, ce n'est pas du plus flatteur, je m'en rapporte au Journaliste lui-même; celui que je donne à *Néron*, est à peu-près du même goût; voici son portrait, p. 233, 241 & suivantes.

« La sixième année de son règne, il fit assassiner sa mère, sous les yeux de son Précepteur & de son Gouverneur, devenus ses premiers Ministres, & qui, s'ils n'aidèrent pas à commettre le parricide, sont au moins bien convaincus de l'avoir approuvé. Elle reçut ainsi la juste

» punition de ses crimes. Mais il semble » que le droit de punir n'appartenoit pas » à celui qui en avoit recueilli le fruit.

» *Néron* s'étoit essayé, avant que de » commettre celui-ci : cependant il ne » fut point à l'abri des remords, quand » il en apprit le succès. La nature si cruel- » lement outragée réclamoit avec force. » Il rougissoit pour la première fois. Il » trembloit de reparoître à Rome. Aux » horreurs dont cette Ville étoit pleine, » il en manquoit encore une : c'étoit de » voir les Romains justifier le parricide, » & remercier les Dieux d'avoir donné à » leur Prince la force de le commettre.

» C'est ce qui arriva. Les Officiers des » troupes, avec *Burrhus* à leur tête, vin- » rent baiser la main du meurtrier. *Sénè- » que*, dans une longue lettre au *Sénat*, » fit l'aveu & l'apologie du meurtre. Cette » compagnie, dès qu'elle l'eut reçue, or- » donna des fêtes pour un si heureux évé- » nement. On courut dans les temples. » On couvrit les autels d'offrandes. On » osa présenter au Ciel l'encens d'un si » abominable sacrifice.

» *Néron* lui-même se rendoit justice. Il se » sentoit indigne de rentrer dans la Ville, » après l'avoir si horriblement souillée. Il

» essayoit d'aller loin des murs cacher son » trouble & sa honte. Il fut prié en céré- » monie de ne pas priver Rome plus long- » temps de sa présence. On lui répétoit » à chaque instant que le nom d'*Agrip-* » *pine* étoit en horreur, que sa mort avoit » fait plaisir au peuple, qu'il pouvoit se » présenter hardiment, & se fier à l'atta- » chement respectueux qu'on avoit pour » lui.

» Il revint. Il monta au Capitole, au » milieu des acclamations de la multi- » tude. Il offrit des sacrifices. Alors, voyant » les Dieux se taire & les hommes ap- » plaudir, il conclut qu'il n'avoit rien à » craindre des uns; & qu'il pouvoit tout » hasarder avec les autres. Il se livra donc » sans réserve à tous ses penchans.....

» Cependant *Néron*, baigné dans le sang, » n'en étoit pas plus heureux. La Provi- « dence n'a pas voulu qu'on pût com- » mettre de grands crimes sans de grands » remords. C'est le premier châtiment » qu'elle fait subir aux hommes trop puis- » sans, que les loix ne sauroient punir. » L'indigne bassesse des Romains pouvoit » bien démentir aux yeux de leur oppres- » seur, le cri de sa conscience, mais non » pas l'étouffer dans son cœur. Pour se

» distraire au moins, il cherchoit à noyer » dans la débauche le souvenir de sa » cruauté.

» Ce misérable, devenu en tout sens » l'opprobre du genre humain, las du » plaisir & du crime dont il avoit épuisé » les ressources, cherchoit de nouveaux » plaisirs dans des crimes nouveaux. Il » imagina de se marier publiquement » avec un des complices de ses débauches, » & de jouer dans cette infâme cérémonie » le rôle de femme. Les noces se célébrè- » rent avec appareil. Rien ne fut oublié » de ce qui pouvoit dégrader & le Prince » qui s'en amusoit & le peuple qui le » souffroit. . . . .

» A ces divertissemens, qui outrageoient » la nature, Néron en joignoit d'autres qui » n'outrageoient que son rang. . . .

» On a peine à croire jusqu'où il portoit » l'oubli de sa dignité & la fureur pour » des petitesses qui l'avilissoient. On seroit » même tenté de prendre pour des fables » ce qu'on en rapporte, si les confrairies » de *Henri III*, si ses débauches hypo- » crites & ses superstitions voluptueuses » n'étoient précisément du même genre » que les minuties dont s'occupoient l'Em- » pereur Romain.

» Il avoit la voix sourde & peu flexi-

» ble : cependant il ne croyoit pas que
» personne pût chanter avec plus de goût
» & d'agrément. Il disputoit le prix dans
» les jeux publics contre les musiciens les
» plus habiles. On peut croire que dans
» cette espèce de concours les juges étoient
» bientôt décidés, & que les prétendans
» étoient trop discrets pour développer
» tous leurs talens contre un pareil rival... ».

Il est vrai que j'ai cru trouver dans l'histoire moderne des exemples presque aussi déplorables de corruption & d'atrocités. J'ai fait observer qu'*Alexandre VI*, *Henri VIII*, *Catherine de Médicis*, avoient fait presqu'autant de mal que *Néron*. J'ai avancé que si les fureurs de celui-ci étoient devenues plus célèbres, plus frappantes ; c'est peut-être parce qu'elles ont eu Rome pour théâtre, & *Tacite* pour historien. Mais enfin prouver que *Néron* n'a pas été le seul scélérat de son espèce, est-ce lui prostituer des éloges ? Nommer une laide femme & prétendre qu'il y en a d'autres presqu'aussi hideuses, ce n'est pas vanter les charmes de la première. Soutenir que le Journal Encyclopédique est aussi peu exact, aussi injuste que telle ou telle autre feuille périodique, c'est dire la vérité sans doute, mais ce n'est pas louer le Journal Encyclopédique.

De tout ce qui précéde, il résulte bien clairement que son auteur n'a pas lu un livre qu'il condamne. Je ne m'en plains point. Je sais, comme je l'ai dit, que c'est le droit presque de tous les périodistes. Vous êtes peut-être le seul, Monsieur, qui jugiez avec connoissance de cause & qui puisiez vos arrêts ailleurs que dans votre imagination. Je ne songe donc pas à contester au Journaliste de Bouillon le privilége de ses confrères ; mais ces Messieurs ont soin, pour rendre compte d'un livre, de parcourir au moins les sommaires des chapitres.

Si mon Censeur avoit bien voulu prendre sur lui cette petite fatigue, il auroit vu le sujet du chapitre v, ainsi annoncé à la page 241 du premier volume des R. de L. E. R.

Néron assassine sa mère. Bassesse abominable des Romains & du philosophe Senèque en cette occasion. Voluptés infâmes & petitesses de ce Prince.

Ce petit argument lui auroit fait soupçonner qu'il n'étoit pas tout-à-fait question d'éloges dans le chapitre qui le suit ; il se seroit épargné le désagrément d'être convaincu ou d'avoir prononcé son jugement avec une légéreté inexcusable, ou d'avoir cherché à calomnier un homme

E iv

qui ne le connoît pas, & qui ne méritoit point de sa part une semblable injustice.

Il est vrai qu'au fond on ne sauroit faire un crime à cet Auteur de ne pas se connoître en critiques ou en louanges. *Jérôme Carré*, dans la dédicace de l'Ecossoise, s'avisa, il y a quelques années, de dire aux Parisiens fort sérieusement, comme on sait, qu'il regardoit le Journal Encyclopédique comme le premier des cent soixante & treize Journaux qui paroissent tous les mois en Europe. Peu de temps après, ce premier Journal releva avec emphase le passage de *Jérôme Carré*. Il s'en prévalut, comme auroit pu faire *Socrate* de l'Oracle qui le déclaroit le plus sage des Grecs. Il s'attribua modestement & sans façon la primauté qui lui appartenoit à un titre si incontestable.

A cet égard, personne n'a de reproche à lui faire : il est fort permis à un homme qu'on égratigne de croire qu'on le chatouille. Un Nègre de Saint-Domingue est tout-à-fait le maître de se persuader qu'on le caresse, quand on lui applique des coups de fouet : mais enfin ce n'est pas tout que d'être loué par *Jérôme Carré*, il faut encore se montrer équitable & poli envers les autres Ecrivains. De ce que le brave traducteur de M. *Hume* a nommé honorable-

ment la compilation encyclopédique & périodique, qu'il ne s'amuse probablement pas à lire dans sa retraite., il ne s'ensuit pas que moi j'aie cherché à décrier l'Auteur des Révolutions de la République.

Je le respecte comme mon maître. Je l'honore comme un excellent modèle. Je ne l'ai point imité, j'en conviens ; ce n'est pas que je ne trouve sa maniere admirable, mais ce n'est pas la mienne. J'ai cru qu'il valoit mieux être original médiocre que mauvaise copie. Je n'ai point écrit comme l'Abbé *de Vertot ;* mais je n'en ai point dit de mal. Ma façon de m'exprimer sur son compte n'a pas plus de rapport à une *censure amère* que le trait de *Jérôme Carré* sur le Journal Encyclopédique ne ressemble à un éloge.

S'il y avoit des Tribunaux à qui un Ecrivain ainsi outragé sans motif par un faiseur de feuilles pût avoir recours, je serois en droit d'y poursuivre une réparation authentique ; mais les querelles littéraires ne sont guères susceptibles d'une instruction si grave. La meilleure vengeance que puisse prendre l'offensé, c'est de prouver clairement qu'il n'a pas tort ; je m'en tiendrai-là très-volontiers, & je me tiendrai pour satisfait si vous avez,

Monsieur, la complaisance de publier cette lettre, où je démontre que mon Censeur n'a pas raison.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LINGUET.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, au sujet du roman intitulé Miss HONORA.

MON intention, Monsieur, en vous écrivant cette lettre, n'est point de revendiquer l'histoire de Miss *Honora*. Il est vrai que dans mes loisirs je m'amusois l'année dernière, à dicter un ouvrage sous ce titre, à un galant homme de mes amis. Mais aussi voilà toute la part que je puis me vanter d'avoir à cette histoire : du reste, c'est un bien sur lequel cet honnête confident s'est acquis les droits les plus réels & les plus incontestables, en qualité, soit de copiste, soit de vendeur, soit d'éditeur du manuscrit. Il s'est servi sur-tout de ce dernier titre avec tant d'avantage, qu'il me feroit difficile, pour ne pas dire impossible aujourd'hui, de faire

valoir les miens; ainsi loin de me permettre la moindre réclamation, je me crois en conscience obligé de désavouer hautement l'histoire de Miss *Honora*. Non, Monsieur, je ne puis ni ne dois reconnoître mon ouvrage dans la copie informe & défigurée qu'on vient d'en publier. Après en avoir de si bonne grâce abandonné tout le profit à l'éditeur, pour d'excellentes raisons à lui connuës; pourquoi balancerois-je à lui en céder toute la gloire, avec le même désintéressement? Pourquoi le second sacrifice me coûteroit-il plus que le premier? J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien faire part au Public de cette déclaration, & me croire, &c.

LE FEBVRE DE BEAUVERAY.

A Paris, le 4 Mars 1766.

P. S. Entre plusieurs fautes qui déparent la copie imprimée, permettez-moi, Monsieur, d'en relever deux, d'après lesquelles il vous sera aisé de juger des autres. Partie 2, lettre 50, on désigne par la dernière syllabe de son nom *Worth*, le célèbre *EndWorth*, Métaphysicien Anglois, si connu par son systême intellectuel, & par ses formes plastiques.

Vers la fin de la même lettre, au fa-

meux *Varron*, cet indocile compagnon de *Paul Emile* à la journée de Cannes, on a substitué *Varrus*, défait par les Germains dans une bataille sanglante dont la nouvelle affligea sensiblement *Auguste*, & lui fit dire en se frappant la tête contre le mur, *Varrus*, *rends-moi mes légions*.

Voilà, me direz-vous, de quoi fournir un nouveau chapitre de l'histoire des querelles littéraires. D'accord, ce ne seroit peut-être pas le chapitre le moins intéressant & le moins curieux de ce livre attribué communément à M. *Augustin Yrail*, Prêtre natif du Puy en Velai.

LETTRE à M. DE LA PLACE, à l'occasion d'un livre intitulé RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES.

J'AI lu, Monsieur, dans le Mercure de ce mois, l'annonce d'un livre imprimé à Lyon, sous le titre de *Récréations Littéraires*, *&c.* & la réflexion que vous avez ajoutée à cet article. Il vous paroît étonnant qu'un livre plein de personnalités soit muni d'une approbation & dédié à un homme en place. Vous avez raison, Mon-

ſieur, & j'ai lieu de croire que vous en ſeriez encore plus étonné, ſi l'un & l'autre étoient connus de vous. Moi, qui parois avoir approuvé cet ouvrage, j'en ſuis indigné, & je m'empreſſe de publier qu'il n'eſt nullement conforme au manuſcrit que j'avois corrigé. J'ai rendu compte à M. *de Sartine* du procédé de l'Editeur & j'ai détaillé tous ſes torts ; l'amitié dont ce Magiſtrat m'honore me fait eſpérer qu'il voudra bien me juſtifier auprès des perſonnes qui, en lui portant des plaintes légitimes contre le livre dont eſt queſtion, croiroient pouvoir les diriger contre moi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PULLIGUIEU, Conſeiller en la Cour des Monnoies & Cenſeur Royal.

A Lyon, le 22 Mars 1766.

A l'Auteur du Mercure, ſur les Lettres de HENRY IV, inſérées dans le Mercure de Janvier, ſecond volume.

EN liſant, Monſieur, le ſecond volume du Mercure de Janvier, où vous avez

inséré les Lettres de *Henry IV.* à *Jean d'Haramburé*, je me suis apperçu qu'il s'est glissé deux fautes d'impression dans la note généalogique qui accompagne ces Lettres, page 8. La note imprimée dit: *Molina........cite aussi la Maison de Haramburé, nomme el palacio de Aramburu*; il y a dans l'original, *qu'il* nomme. On a mis encore plus bas le Comte *Dom de Lope Haro*, au lieu du Comte *Dom Lope de Haro.*

Ces fautes sont bien légères; mais il y en a une plus considérable qui ne vient pas du fait de l'Imprimeur. En faisant la copie légalisée des lettres & de la note, on a oublié à la fin de celle-ci quelques lignes qui complettoient l'énumération des descendans actuels de *Jean d'Haramburé.* Voici l'article omis:

Il y a aussi deux frères dans l'état ecclésiastique: l'un Abbé de Saint Just, l'autre Chanoine de l'Eglise de Poitiers; & deux sœurs, dont l'aînée est veuve de *René-Antoine de Pierre de Fontenailles*, qui lui a laissé une fille & deux fils, dont le cadet est reçu Chevalier de Malte. Il y avoit une troisième sœur, morte il y a quelques années Religieuse à l'Abbaye du Ronceré à Angers.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer ma lettre dans un de vos Mercures.

J'ai l'honneur, &c.

D'HARAMBURE, Gouverneur de la Ville de Poitiers.

A Tours, le 8 Mars 1766.

LES SENS, POEME.

NOUS avons promis dans le dernier Mercure de donner au public un extrait du Poëme des Sens de M. *de Rozoi.* Nous tiendrons notre promesse avec d'autant plus de plaisir, qu'une lecture plus réfléchie de cet ouvrage nous y a fait reconnoître de nouvelles beautés, & nous a mis dans le cas d'assurer que plus il est lu, & plus il gagne.

L'Auteur, dans une épître dédicatoire, donne le plan de son ouvrage : il se plaint en même temps que la littérature soit tyrannisée par une foule de prétendus connoisseurs, qui seroient moins audacieux s'ils savoient davantage. L'impartialité qui forme le caractère de notre ouvrage nous a fait lire, sans craindre d'y être reconnus,

le portrait que l'Auteur y trace de ces *Ariſtarques* dont les jugemens décèlent toujours ou le paraſite ou le jaloux. Je ne puis m'empêcher de citer ici la fable qu'il adreſſe à ces ſortes de petits tyrans. L'idée m'en a paru neuve, & la fin ingénieuſe, la voici :

BRAVANT *Borée*, un jeune ormeau
Levoit déja ſa tête altière,
Foible encor ; mais dès le berceau
L'âme de tout *Hercule* eſt fière.
Elèvé bien plus haut que lui,
Un lierre railloit ſon enfance :
Un orme à ſa frêle exiſtence
De ſes rameaux prêtoit l'appui.

. . . .

Le lierre vantoit ſa hauteur :
Homme en cela : toujours le plus ſot eſt cenſeur ;
Qui, pour monter à quelque place,
A plus rampé, montrera plus d'audace.
Que de lierres pour un ormeau !
Dans ſa vengeance imitons l'arbriſſeau :
Pour rabaiſſer l'arbuſte informe
Rien ne trama, rien n'entreprit ;
Mais voici le parti qu'il prit,
Il ne dit mot, & devint orme.

L'Epître peut paroître un peu longue, & l'eſt en effet ; mais quand on s'entre-

tient avec une femme aimable ou aimée, on ne croit jamais en dire trop. Cette épître est terminée par de jolis vers, qui finissent ainsi:

. . . .
Je veux t'aimer, & jamais t'adorer.
Laissons aux romans, à la fable,
Le beau nom de divinité.
Pour abjurer l'humanité,
De trop d'attraits elle t'est redevable:
Je ne crois point à la beauté
Qui refuse d'être palpable;
Il est plus d'un nectar aimable
Que les Dieux n'ont jamais goûté.
Tu perdrois trop à n'être qu'adorable.
Ce n'est point le hasard qui nous unit.
Oui, l'aimant de notre existence
A rapproché la même intelligence,
Le même penchant au plaisir.
Quand tu daignes sourire à des vers pleins de flamme,
Tu me fais jouir de mon âme,
Et mon âme te fait jouir.
Sois tous les dieux pour un amant qui t'aime:
Tu suffis seule au cœur qui te veut célébrer;
A qui peut-on te comparer,
Mon *Uranie*, aussi bien qu'à toi-même?

Après cette épître l'Auteur entre en

matière. L'ouïe est le premier chant ; nous allons exposer son plan. Le public le jugera. Le peu d'éloges que nous avons donné à cet ouvrage au commencement de cet extrait nous paroît suffire ; le public croiroit que nous voulons surprendre son suffrage : nous le servirons mieux, ainsi que le jeune Auteur, qui soumet à son jugement un Poëme d'un si long travail, en lui laissant le plaisir de sentir que le livre l'intéresse, sans avoir eu d'autre panégyriste que lui-même.

L'Auteur a réuni dans cet ouvrage le métaphysique, le physique & le moral des cinq sens. Il présente d'abord à son lecteur une jeune Bergère, héroïne du Poëme, qui s'échauffe par degrés aux rayons du plaisir. Son amour naissant, ses surprises à chaque découverte qu'elle fait, les progrès de son amant, leurs plaisirs enfin forment le nœud de l'ouvrage. Pour délasser l'esprit du lecteur, chaque chant est enrichi d'une épisode, ou tirée de la fable, ou inventée par l'Auteur ; & chacune est liée au chant qui la renferme, en expliquant, ou les plaisirs, ou la force, ou les avantages du sens qu'elle décrit. L'Auteur commence par une invocation à la volupté. Il examine le systême de l'école de *Zénon*, & le combat par un autre plus vrai, ren-

fermé dans ces quatre vers qu'il développe ensuite :

L'âme & les sens, nés pour la même cause ;
N'ont qu'un effet & qu'un même lien :
Sans les sens l'âme est peu de chose,
Sans l'âme les sens ne sont rien.

Après des raisonnemens vrais & convainquans l'Auteur ajoute :

Avant que de sentir, penser est un abus :
Nos volontés alors sont des caprices ;
Attendons tout des sens : le sang fait nos vertus,
Le tempéramment fait nos vices ;
Nous leur payons nos penchans pour tributs.
Sans eux la nature muette,
Sans rien aimer, desire tout :
Et l'instant qui l'a satisfaite,
A comblé ses desirs sans lui donner un goût.
Bientôt le germe semble éclore :
Tout fomente ce feu divin ;
Ce qui n'étoit aujourd'hui qu'une aurore,
Peut être un beau jour dès demain.
Bientôt l'œil curieux se plaît à suivre un sein
Qui contre le corset s'agite & se courrouce ;
Et qui, sous le tissu de lin,
Tantôt s'abaisse & tantôt le repousse.
On n'écoute plus sans dessein

Les accens d'une voix touchante ;
Point de ruiſſeau dont l'onde tranſparente
Ne mérite un regard malin :
Point de fleur qui ne ſoit ou préſent ou larcin :
Un palais tout nouveau recrée une autre bouche ;
Et quand on entre dans un bain,
Si le haſard veut qu'on ſe touche,
Le cœur interroge la main.

Glicère, jeune bergère, amante de *Lycas*, paroît alors ſur la ſcène. Elle n'oſe point encore regarder ſon amant ; mais bientôt elle oſera l'entendre. Ses combats, ſon trouble, nous intéreſſent déja pour elle.

Sa fuite eſt un aveu.... Dieux ! c'eſt en l'évitant
Qu'elle lui dit qu'il eſt aimable.
Dans ces combats elle cherche un appui
Contre la nature rebelle :
Elle eſt déja bien loin de lui,
Que ſon cœur eſt encor loin d'elle.

Elle fuit dans un boſquet, lieu de la ſcène. Ses regrets, ſon trouble augmentent. Elle entend chanter *Lycas*. L'amour triomphe ; & l'Auteur dit avec élégance,

Les regards d'un amant alarment la pudeur,
Sa voix la rend peu ſcrupuleuſe :

Elle se croit alors avec candeur
Bien moins tendre que curieuse.
Des fibres de ce sens la trame ingénieuse
Semble de l'âme avertir les ressorts ;
Unanimes dans leurs rapports,
Une concorde précieuse,
Sans les confondre, unit tous leurs transports.
A leur pacte toujours fidèles,
Toujours l'un à l'autre répond ;
Deux lyres sont d'accord ; pincez bien l'une d'elles ;
L'autre, sans lui toucher, soupire à l'unisson.

Sans l'ouïe l'éloquence n'auroit plus de pouvoir sur les âmes. L'art des *Lulli* & des *Rameau* ne seroit plus un des plus vifs plaisirs de la vie. La musique nous est représentée par l'Auteur comme un spécifique contre les maladies de l'âme. Il y peint *Orphée*, & les merveilles opérées par ses chants. M. *Jéliotte* est placé à côté de ce chantre célèbre. Je ne puis m'empêcher de citer ce morceau, parce que tout y est vrai & galant.

Sens enchanteur, c'est ta noble justesse
Qui de *Vestris* compte les pas :
C'est par toi que des cœurs naît l'amoureuse yvresse,
Quand la charmante *Allard*, comme Nymphe ou Déesse,

Voltige ſur les fleurs & ne les foule pas.
Mais le chef-d'œuvre heureux de ton intelligence,
C'eſt alors que *Lany* dans les airs ſe balance,
De *Terpſicore* efface & l'art & les appas :
Et dans ſes yeux, ſous ſes pieds, dans ſes bras,
Exprime & marque la cadence
Pour les ſens vraiment délicats.

Ce chant finit par l'épiſode d'*Ulyſſe*, qui ſe fait attacher au mât de ſon vaiſſeau pour entendre ſans danger le chant des Syrennes.

Le groſſier Matelot ſent naître le deſir :
A ne plus rien entendre *Ulyſſe* le condamne ;
Il le prive de cet organe
Qui fait penſer pour conduire à jouir.
Déja le deſir meurt.... au temple du plaiſir,
Tout mortel eſt jugé profane
Dès qu'il eſt privé de ſentir.

Une remarque qu'on peut faire avec plaiſir ſur cet ouvrage, c'eſt que la chaleur & l'intérêt croiſſent avec chaque chant. Celui de la vuë eſt le ſecond. L'Auteur commence par une invocation au Dieu des vers, &, par une tranſition heureuſe, retourne à ſon ſujet. Après avoir détaillé les erreurs de ce ſens, il ajoute :

Mais ne nous plaignons point, si la vuë infidelle
Est le plus trompeur de nos sens :
Si nous nous abusons par elle,
Nous corrigeons par elle aussi nos jugemens.
N'en croyons jamais l'apparence :
Voir n'est point seulement distinguer les objets.
C'est mesurer leurs rapports, leur distance ;
Bien voir, c'est comparer les ombres, les reflets ;
C'est joindre à l'art del'œil l'art de l'intelligence :
Bien voir, c'est raisonner ; raisonner, c'est juger.
Ne nous rendons jamais qu'à l'evidence :
Quand l'œil veut décider, qu'avant notre esprit pense ;
L'œil doit toujours l'interroger.

La jeune *Glycère*, attentive par les chants de son amant, brûle de le voir & de lui parler.

Quand elle doit voir son amant,
La Bergère la moins coquette,
A son innocente toilette,
Ajoute un naïf agrément.
Glycère attendrie, inquiette,
Se cherche des appas dans l'eau qui les répéte :
Bientôt soupire, & voit *Lycas* en se voyant.
Le crystal d'une onde argentine
Sert de miroir à ses attraits :
Ce jour une gase plus fine

Voilera ſes tréſors ſecrets,
Que l'œil deſire, & que le cœur devine.
Ses yeux ſont agités ; l'amour qui la chagrine
La veut parer aux yeux de ſon vainqueur
Du céleſte, de la candeur,
Et du piquant d'une beauté lutine.

Enfin les deux amans ſe rencontrent. Le Poëte nous dépeint ces momens où le cri de la nature ſe fait entendre.

Leur âme interroge leurs yeux :
Leurs yeux interrogent leur âme.

Détails ſur les effets de la vuë, ſur l'éloquence des regards.

Tout ſecret amoureux eſt un peſant fardeau.
L'amour nâquit dans le ſein de *Glycère* :
Mais cet enfant, rapide en ſa carrière,
Déja trop grand, veut quitter ſon berceau.
Il voit *Lycas*, il reconnoît ſon père ;
Il tarde à ſes tranſports naiſſans,
De rapprocher, dans ſes yeux innocens,
Le père & l'enfant & la mère.
Il la preſſe, *Glycère* fuit,
Et ferme au jour ſa tremblante paupière.
Du nouveau jour qui l'éblouit
L'active & rapide lumière
Perce les ombres de la nuit.

Songe

Songe *de Glicere*, sommeil voluptueux. *Lycas*, conduit par l'amour, arrive dans ce bosquet où repose sa maîtresse. Je ne puis me refuser à citer cet endroit charmant.

L'amour le conduit par la main :
Il veut jouir de sa surprise ;
De son aîle l'enfant badin
A la pudeur avoit fait un larcin
Que pour le cœur le plaisir autorise.
Du voile jetté sur son sein
Zéphir, en s'en jouant, corrigeoit l'injustice :
Le Dieu, qui n'en vouloit que faire son complice,
Envia bientôt son destin ;
Zéphir traitoit cette beauté novice
En petit-maître élégant & badin,
Qui, n'admettant de loi que son caprice,
Ne peut être galant sans être libertin.

Le reste est une peinture voluptueuse des objets que *Lycas* contemple, & des transports qu'il éprouve. Il voudroit & n'ose éveiller son amante. Elle s'éveille enfin. Son embarras, sa confiance en son amant, qui s'occupe plus de lui plaire, que de son propre bonheur. L'auteur lie à son sujet la fable de *Narcisse* qui brûle & meurt en se regardant, par les leçons de délicatesse qu'il donne aux amans.

Cette épisode est traitée avec chaleur, & ramène insensiblement au spectacle touchant du couple que la vue de la fontaine dans laquelle *Narcisse* se miroit, que la fleur en laquelle il fut changé, instruisent de ses véritables devoirs. La nuit qui s'approche les force de retourner au hameau ; mais dit l'auteur,

Mais ils se reverront ; c'est leur plus doux espoir :
Ils conviennent d'un jour ; heureuse impatience !
D'un tendre cœur c'est le premier devoir :
Quand on est bien d'intelligence,
Avant de se quitter, on pense à se revoir.

Le tact est le troisième chant. Une foule d'objets en varie l'ensemble ; c'est une galerie de tableaux voluptueux. On y voit les arts que le tact dirige ou enrichit, & les plaisirs qu'il détaille. L'homme en naissant n'a point d'idée de l'étendue ; le tact corrige ses erreurs.

Les regards sont le tact de l'âme :
Le tact est le regard des sens.

Le burin, le ciseau lui doivent leurs prodiges ; la main d'*Esculape interroge l'artere*, les *Gaviniers*, les *Balbatre*, les *Duport*, &c. sont nommés & loués par ces vers heureux.

Avec quel ſentiment le bois vibre & frémit !
Un corps muet devient & ſonore & ſenſible :
A ces mortels heureux eſt-il rien d'impoſſible ?
Tout juſqu'au tact en eux a de l'eſprit.

Hiſtoire d'un Artiſte célèbre, à qui ſon art a ſauvé la vie ſous le pontificat d'*Urbain VIII :* nouvelles découvertes *de Glicere*, en touchant ſes appas. Ce chant eſt écrit avec une chaleur étonnante. La gaze qui voile les objets eſt heureuſement jettée quoique tranſparente. Peut-être, ſans mauvaiſe humeur, reprochera-t-on au jeune Poëte d'avoir offert à l'eſprit de ſes lecteurs des images trop vives, quoiqu'exprimées décemment, & qui laiſſent au lecteur le plaiſir d'être devinées. Tout le métaphyſique de ce ſens eſt mis en action ; tous les détails en ſont intéreſſans. Nous ne craignons point d'aſſurer qu'il eſt peu d'idées auſſi heureuſes que celle de l'épiſode de ce chant. Il étoit difficile d'en trouver une dans la fable. L'auteur a pris le moment où *Pſiché* ne peut jouir avec l'amour qu'en le touchant, puiſqu'il lui eſt défendu de le voir. Le palais de *Pſiché* a fourni à l'auteur une deſcription brillante ; tout Lecteur impartial doit comprendre combien tout ce morceau eſt ingénieux &

plein d'action. La *Psiché* de *Lycas* est dans la même situation. Elle surprend son amant au bain, & pendant la nuit; quel danger pour sa pudeur! un événement differe le triomphe de l'amour, en prouvant la force du tact. Plusieurs lecteurs pourront désapprouver le moyen que l'auteur a employé; il est de ces idées qu'on ne devroit peut-être jamais risquer. Au reste il faut avouer que l'expression y est toujours ménagée & mystérieuse. Les deux amans se séparent. *Lycas* toujours délicat trouve un sujet de se féliciter dans ce qui retarde son bonheur; & les sensations nouvelles que *Glicere* a éprouvées dans ce chant, conduisent nécessairement à celui du goût, sens qui est la perfection de tous les autres, étant lui-même un sens; réflexions que l'auteur développe très-bien dans le quatrième chant.

Nous bornerons ici cet extrait: dans le Mercure prochain, nous donnerons celui des trois autres chants. Tous les morceaux de celui du tact étant trop liés à d'autres, nous n'avons pu nous permettre des citations; mais nous engageons nos lecteurs à se procurer un ouvrage que d'ailleurs MM. *Wille*, le fils, *Eisen* & *Longueil*, ont enrichis de morceaux charmans. Il est sans doute échappé des négli-

gences à l'auteur; il est impossible que dans un ouvrage de plus de deux mille vers, il ne s'en soit pas glissé : mais la variété du sujet, la chaleur de la composition, le mérite de traiter une matière sur laquelle on n'a jamais écrit en ce genre, tout doit excuser les fautes que la critique pourroit y chercher. L'auteur, au commencement du troisième chant, s'est permis une imitation qui peut être une réminiscence, mais qui est frappante en ce qu'elle tombe sur la pensée. C'est dans ces mots :

Il folâtre sur la verdure,
Il s'endort sur le lit des Rois.

Les auteurs doivent prendre garde à ces sortes de plagiats. Au reste la nouveauté, la sagesse du plan, & la richesse des détails doivent rendre cet ouvrage précieux pour le Public. On ne peut trop recommander aux jeunes auteurs de travailler à des sujets dont l'ensemble fasse le premier mérite; trop d'ouvrages nouveaux ne sont que de jolies amplifications d'un jeune rhéteur : il faut avoir un systême, le développer, le mettre en action. C'est un plan heureux qui prouve qu'on sait créer; c'est la combinaison des parties qui fait le mérite du tout; & c'est ce mérite

que la critique ne pourra disputer à M. *de Rozoi.*

NOUVELLE Encyclopédie portative, ou Tableau général des connoissances humaines; ouvrage recueilli des meilleurs Auteurs, dans lequel on entreprend de donner une idée exacte des sciences les plus utiles, & de les mettre à portée du plus grand nombre de lecteurs; avec cette épigraphe prise de LAFONTAINE :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

A Paris, chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin; 1766; deux vol. in-8°.

L'AUTEUR de cette nouvelle Encyclopédie nous paroît avoir rempli ce que promet son titre; c'est une suite de traités élémentaires de différentes branches des connoissances humaines. Disposés dans l'ordre le plus propre à en faire saisir la chaîne, & dans lesquels sont réunies l'exactitude, la justesse & la précision des idées. On trouve dans une préface, qui

paroît avoir été goûtée du public, le plan de l'ouvrage & les raisons qui ont déterminé l'Auteur à suivre l'ordre qu'il a adopté.

Convaincu que la véritable méthode consiste à suivre l'ordre de la génération des idées, il a cru que, s'il étoit quelque cas où il fut indispensablement nécessaire de s'y assujettir, c'étoit sur-tout lorsqu'on entreprenoit de tracer le tableau de toutes les connoissances humaines; cas où l'on ne doit supposer aucune idée à ses lecteurs, & dans lequel par conséquent on doit s'attacher rigoureusement à la marche naturelle de l'esprit. Pour parvenir à connoître cette marche, il a cru devoir analyser exactement les différentes opérations de notre âme, & il a trouvé que nous *appercevions tout ce qui existe dans notre âme, tant les modifications ou changemens qui se produisent en elle à l'occasion des impressions que font sur les sens les objets extérieurs, que ses propres opérations*: que ces perceptions sont le fondement de toutes nos connoissances; mais que l'âme ne se comporte pas de la même manière relativement aux unes & aux autres. Elle est purement passive à l'égard des premières; il n'en est pas de même des perceptions qu'elle a de ses propres opérations: elle

ne peut les former qu'en portant ſon attention ſur ce qui ſe paſſe en elle, en ſe repliant & en ſe réfléchiſſant, pour ainſi dire, ſur elle-même ; ce qui a fait donner le nom de *réflexion* à l'action qu'elle exerce alors ; action qui dépend entièrement, ſelon notre Auteur, de la faculté qu'elle a de diſpoſer de ſon attention.

Mais l'âme n'eſt pas ſeulement maîtreſſe de s'occuper de ſes propres opérations, elle peut auſſi, quand il lui fait conſidérer les idées qu'elle a reçues par les ſens, ſoit enſemble, ſoit ſéparément, elle peut comparer ſes différentes perceptions pour en appercevoir la liaiſon ou l'oppoſition, la convenance ou la diſconvenance ; elle peut enfin réveiller des perceptions qu'elle a déja euës & s'en repréſenter l'objet comme préſent ; elle peut même quelquefois créer de nouveaux objets ſur le modèle de ceux qui l'ont affectée, & qu'on appelle *abſtraire*, *raiſonner* & *imaginer* ; opérations qui ſont par conſéquent ſubordonnées à la faculté de réfléchir, puiſque, pour les produire, l'âme eſt obligée, pour ainſi dire, de réagir ſur elle-même & ſur les perceptions que la mémoire lui préſente. D'où notre Auteur conclut que nos ſens & cette faculté que l'âme a de réagir ſur elle-même & ſur ſes idées, ou la réflexion

ſont les inſtrumens qui nous fourniſſent les matériaux de toutes nos connoiſſances.

C'eſt à nos ſens qu'on doit attribuer toutes nos connoiſſances directes, ou celles que nous recevons immédiatement ſans aucune opération de notre volonté ; & nos connoiſſances réfléchies ſont le produit de la faculté que notre âme a de réagir ſur les connoiſſances directes que les ſens lui ont fournies. Les ſciences ou les différens ſyſtêmes de nos connoiſſances peuvent donc ſe rapporter à l'une & à l'autre de ces ſources, & quelques-unes à toutes les deux en même temps, ce qui a fourni à l'Auteur les diviſions ſous leſquelles il a cru pouvoir les ranger toutes.

Les êtres qui compoſent cet univers, l'Auteur qui l'a créé & le principe qui nous anime ſont les ſeuls objets de nos connoiſſances : nos ſens & la réflexion ſont, comme on vient de le voir, les ſeuls inſtrumens que nous ayons pour les acquérir. Nos ſens ſont celle de nos facultés qui ſe développe la première : les connoiſſances qu'ils fourniſſent doivent donc précéder celles que nous acquérons par la réflexion ; auſſi l'Auteur traite-t-il dans ſa première diviſion des connoiſſances que nous acquérons par les ſens. Il a diſtribué cette diviſion en deux parties, la première a pour

objet les corps qui composent cet univers, considérés en eux-mêmes ; la seconde l'usage que nous avons fait de ces corps.

Les corps qui nous environnent, & qui sont à la surface de notre terre, ont attiré les premiers regards des hommes ; les différens rapports qu'ils ont observés entre eux les leur a fait distinguer en trois grandes familles, auxquelles on a donné le nom de *règnes*.

« Le premier de ces règnes, dit l'Au-
» teur que nous analysons, par le rapport
» intime qu'il a avec l'homme, est le
» règne animal ; il est distingué des deux
» autres par un mouvement spontané
» qu'on remarque dans chacun de ses
» individus, à la faveur duquel ils se
» transportent d'un lieu dans un autre tout
» entiers ou du moins quelques-unes de
» leurs parties ; on y remarque encore,
» mais ceci leur est commun avec les indi-
» vidus de la seconde famille, un accroif-
» sement, c'est-à-dire, une augmentation
» de leur volume, produit par l'action
» d'une force intérieure.

» Le second est le règne végétal, dont
» les individus croissent comme les ani-
» maux ; mais ils n'ont pas, comme ces
» derniers, la faculté de se mouvoir, ni
» eux, ni aucune de leurs parties ; ou,

» s'ils se meuvent, ce n'est pas d'un mou-
» vement spontané.

» Les minéraux qui constituent la troisième famille, ou le troisième règne, ne se meuvent ni ne croissent; du moins leur accroissement, autant qu'on a pu s'en assurer jusqu'ici, n'est-il pas dû à l'action d'une force intérieure. Il paroît plutôt être l'effet de l'addition successive de parties similaires & homogènes ».

Après avoir donné cette idée des trois règnes il expose dans autant de chapitres l'histoire des règnes animal, végétal & minéral; on trouve à la tête de chacun de ces chapitres une description générale des êtres qui en sont le sujet. A la tête du chapitre qui traite du règne animal, par exemple, est une description des différentes parties & des différens organes qui sont communs aux différens individus de ce règne. L'Auteur distribue ensuite ces individus en un certain nombre de familles dont il donne le caractère, & soudivise chaque famille en un certain nombre de genres sous lesquels il rapporte les espèces les plus connuës pour faire mieux connoître la marche qu'il a suivie. Nous allons présenter à nos lecteurs le tableau qu'il fait de la famille des quadrupèdes, en com-

mençant par le caractère général de cette famille.

« Les quadrupedes ont le corps couvert » de poils, mais ils sont plus épais que » dans l'homme ; ils marchent sur quatre » pattes, mettent leurs petits vivans au » monde, ont des mammelles, une bou- » che qu'on appelle *gueule* dans quelques » espèces ; leurs mâchoires sont garnies de » dents, & leurs poumons sont un tissu » d'un nombre infini de petites cellules ».

Il divise cette famille en six ordres. La première est celui des animaux dont la figure approche de celle de l'homme. Leur caractère est d'avoir *quatre dents incisives à chacune des deux mâchoires & deux mammelles situées sur la poitrine.* La seconde est celui des animaux carnaciers, dont le caractère consiste à avoir *six dents incisives à chaque mâchoire & les dents canines plus longues que les autres.* La troisième comprend les animaux qu'il appelle *agria;* leur caractère est de *n'avoir pas de dents & d'avoir une langue tres-longue & cylindrique.* Le quatrième est composé de ceux qu'il appelle *glires* du loir, qui est une de ses espèces ; leur caractère est d'avoir *deux dents incisives très-saillantes.* Le cinquième ceux qu'il nomme *jumenta*, dont le carac-

tère est d'avoir *des dents irrégulières*. Le sixième enfin comprend les animaux ruminans ; leur caractère est de *n'avoir pas de dents incisives à la mâchoire supérieure, d'en avoir six ou huit à l'inférieure, d'avoir les pieds fendus & garnis d'ongles, & les mammelons dans les aînes.*

Dans la seconde section de cette première partie, l'Auteur traite des corps célestes, qu'il distingue en corps célestes lumineux ou étoiles, parmi lesquelles il range le soleil, & en corps célestes opaques ou planètes, au nombre desquelles il place la terre que nous habitons. En parlant des étoiles dans le premier chapitre, il indique tout ce que nos sens peuvent nous apprendre, leur grandeur respective ou apparente, leur nombre, leur disposition les unes à l'égard des autres, ce qui les a fait distribuer en un certain nombre de constellations dont il rapporte les noms, leurs mouvemens, &c. De même, en traitant des planètes, il fait connoître leur position à l'égard du soleil, leurs mouvemens, &c. il dit ensuite un mot des comètes, qu'il ne balance pas de mettre au rang des planètes, sur-tout depuis qu'on est parvenu à en prédire le retour. Quoiqu'il eût parlé des mouvemens de la terre dans ce second chapitre, il a cru devoir en donner une

description plus particulière, ce qui fait la matière du chapitre troisième. Il y traite de l'atmosphère & des phénomènes de l'atmosphère, de la mer, des rivières, des montagnes, des différentes couches de la terre, des volcans, &c. A cet abrégé de géographie-physique il a fait succéder une description des Etats & Empires que les hommes ont établis sur la surface habitable de la terre.

Après avoir fait connoître les différens corps qui composent cet univers, & dont nous pouvons acquérir la connoissance par nos sens, l'Auteur passe à l'usage que les hommes ont fait de ceux de ces corps qui sont à leur portée. « Le corps de l'homme, » dit-il, soumis par sa constitution natu» relle aux mêmes loix que tous les autres » corps de la nature, & par conséquent » exposé par lui-même, non-seulement à » se détruire, mais encore à éprouver l'ac» tion de tout ce qui l'environne, avoit » besoin de réparer sans cesse les pertes » qu'il faisoit, & de se mettre à l'abri des » injures auxquelles il étoit exposé ; de-là » la nécessité de se nourrir, de se vêtir & » de se défendre de l'intempérie de l'air » & des saisons : c'est pour satisfaire à ces » besoins, que nous appellerons naturels, » parce qu'ils découlent de la nature de

» notre corps, que les hommes ont fait
» usage des êtres dont nous avons parlé
» jusqu'ici. Un petit nombre de ces êtres
» auroit sans doute suffi pour tous ces be-
» soins ; mais comme le Créateur avoit
» répandu avec prodigalité sur la surface
» de la terre ce qui pouvoit y être em-
» ployé, l'homme insensé, voulant jouir
» de tout, s'est créé de nouveaux besoins,
» que nous nommerons *besoins de luxe*,
» parce qu'en effet ils ne sont que le be-
» soin du superflu, dont bien peu d'hommes
» peuvent se passer ».

Les corps ne sont pas toujours propres aux usages que les hommes voudroient en faire dans l'état où la nature nous les présente ; ils ont souvent besoin, avant d'être employés, de recevoir certaines préparations. « On a donné le nom d'*art*,
» ajoute notre Auteur, à l'assemblage des
» différentes opérations par lesquelles on
» les faisoit passer avant de les employer ».
Ce qui l'a mis dans la nécessité, en parlant de l'usage que les hommes ont fait des corps naturels, de traiter des arts auxquels ils ont donné lieu. Il a divisé cette partie en trois chapitres, dans lesquels il indique les usages que les hommes ont faits des corps de chacun des trois règnes. Il nous seroit impossible de rien extraire de ce

morceau intéressant, qui mérite d'être lu en entier. Nous croyons qu'il seroit difficile de trouver réunies dans aucun ouvrage tant de notions exactes renfermées dans un aussi petit espace.

Aux connoissances qui nous viennent par les sens, l'Auteur a fait succéder celles que nous acquérons par la réflexion. « Il » y a bien de l'apparence, dit-il, que » c'est sur les corps qui l'avoient occupé » jusqu'alors, qu'il fit le premier usage de » cette faculté. Il remarqua donc d'abord » qu'il pouvoit considérer chaque corps en » particulier comme un tout distinct & » séparé de tout ce qui l'environnoit, & » les réunir ensemble sans cesser pour cela » de les distinguer les uns des autres ; par-là » il se fit l'idée de l'*unité* & celle des *nom-* » *bres :* il ne tarda pas à s'appercevoir que » ces nombres & que les corps eux-mêmes » étoient susceptibles d'augmentation & » de diminution, ce qui leur donna l'idée » de la *quantité* en général. Ensuite, con- » sidérant les corps sous un nouveau rap- » port, il s'apperçut que les bornes qui » les circonscrivoient n'étoient pas conti- » guës, & qu'il pouvoit concevoir dans » l'intervalle qui les séparoit, d'autres corps » plus petits ; il se forma donc l'idée géné- » rale d'*entendre*. Enfin tous les phéno-

» mènes de la nature lui firent voir que
» l'intervalle qui séparoit deux corps dimi-
» nuoit ou augmentoit quelquefois par une
» action qu'il observa, tantôt dans l'un des
» deux corps seulement, tantôt dans tous
» les deux à la fois ; il donna à cette ac-
» tion le nom de *mouvement*, & en fit le
» troisième objet de ses contemplations sur
» les corps ».

C'est de ces idées simples & précises des nombres, de la quantité, de l'étendue & du mouvement que notre Auteur déduit le calcul numérique & algébrique, la géométrie & les méchaniques, dont il donne des traités élémentaires dans autant de chapitres.

La seconde partie de cette seconde division traite de la connoissance que nous avons du temps : l'Auteur la déduit de l'attention que les hommes ont faite à la succession de leurs idées. « Ils donnèrent
» le nom de *durée*, dit-il, à la distance
» qu'ils crurent voir entre les parties de
» cette succession, ou à l'intervalle qu'ils
» remarquèrent entre deux idées séparées
» l'une de l'autre par un nombre plus ou
» moins grand d'idées intermédiaires ;
» appellant *instant* celui qui séparoit deux
» idées qui se suivoient immédiatement ».
Après avoir fait voir comment les hommes

étoient parvenus à expliquer certains mouvemens, à mesurer la durée, il ajoute : « il paroît que ce n'est qu'à la durée mesu- » rée & distincte, qu'on donna le nom de » *temps* ». Il expose ensuite les différentes divisions que les hommes ont faites du temps.

La troisième partie a pour objet la connoissance que nous avons de Dieu par la réflexion. Il la déduit de la nécessité d'un agent qui mette la matière en mouvement : mais il faut voir dans l'ouvrage même comment l'Auteur analyse ses idées & comment il fait découler les attributs de la divinité, de son existence nécessaire.

La quatrième & dernière partie de cette seconde division est destinée aux connoissances relatives à l'homme ; il l'a distribuée en deux sections : dans la première il considère l'homme en lui-même, ou plutôt l'âme humaine & ses facultés ; dans la seconde il l'envisage dans l'état de société.

L'âme humaine apperçoit ou se détermine ; quoiqu'elle soit la même dans l'un & l'autre cas, on peut cependant considérer ces deux manières d'être comme distinctes, & par conséquent la concevoir comme dans deux états différens ; c'est ce qu'on a voulu désigner par les noms d'*entendement* & de *volonté* ; car l'entendement

n'est que l'âme elle-même en tant qu'elle apperçoit ; & la volonté est cette même âme, en tant qu'elle se détermine. La faculté d'appercevoir, ou l'entendement peut encore être considéré sous différens points de vuë, qu'on a distingués par les noms de *faculté d'appercevoir* ou de *penser*, de *faculté de raisonner*, de *mémoire* & d'*imagination*.

L'Auteur traite dans un premier chapitre, de la faculté de penser. Après avoir défini avec autant d'exactitude que de précision ce qu'on entend par *sensation*, *perception* & *idée*, il parle de l'origine de nos idées, & en fait connoître les différentes espèces, en les présentant dans l'ordre où elles s'engendrent dans l'esprit, ce qui lui donne lieu de démontrer que nos premières idées nous viennent de nos sens ; que l'âme venant à opérer sur ces premières idées, s'en forme de nouvelles, & qu'elle n'acquiert l'idée qu'elle a d'elle-même, qu'en réfléchissant sur ses propres opérations ; d'où il conclut que nos sens sont la cause au moins occasionnelle de toutes nos idées, même de celle que nous nous formons de notre âme, puisque notre âme n'a d'idée d'elle-même, que parce qu'elle pense & qu'elle réfléchit, & qu'elle ne pense & ne réfléchit que parce qu'elle ap-

perçoit les impressions que les objets extérieurs font sur nos sens, ou plutôt sur elle-même. Après avoir traité des idées, il a cru devoir parler des signes dont nous nous servons pour les représenter : il en a fait l'objet du second chapitre, dans lequel il a donné un traité assez étendu de la grammaire françoise. Il a consacré le troisième chapitre à la faculté de juger & de raisonner. Il a dérivé ces deux facultés de celle que les hommes ont de comparer leurs idées. « L'art qui nous apprend à faire » le meilleur usage de ces facultés, dit- » il dans sa préface, ou la logique, a été » regardé par bien des Philosophes, com- » me la base de toutes les sciences, & » celui dont l'étude devoit précéder tous » les autres. C'est en effet la première idée » qui se présente à l'esprit ; car, comme » toutes les sciences supposent des raison- » nemens, s'il est un art de raisonner jus- » te, il semble qu'il n'est guère possible » d'y faire quelques progrès, qu'autant » qu'on le possède parfaitement. Mais si » l'on réfléchit au grand nombre d'obser- » vations fines, de réflexions profondes » que cet art suppose, on verra qu'il n'y » a qu'un esprit bien exercé qui puisse sai- » sir les règles qu'il donne, & en profi- » ter ; d'où il résulte qu'il ne sauroit être

» mis à la portée de quelqu'un qui n'a
» encore acquis aucune connoissance, &
» que son utilité ainsi que celle de tous
» les arts, dont l'objet est de diriger l'exer-
» cice de nos facultés, se borne à redresser
» un esprit qui s'égare; car telle est heu-
» reusement la nature de nos facultés,
» qu'elles se perfectionnent beaucoup plus
» par l'usage que nous en faisons, que par
» tous les préceptes & toutes les règles
» qu'on a proposés pour les bien conduire.
» Ce sont ces considérations qui m'ont
» empêché de mettre la *logique* à la tête
» de mon encyclopédie; j'ai cru qu'elle
» ne devoit y entrer que comme faisant
» partie de l'histoire de l'âme humaine;
» & à ce titre elle a dû occuper la place
» que je lui ai assignée; car il y a bien de
» l'apparence que les hommes n'ont réflé-
» chi sur leurs facultés intérieures, que
» dans l'ordre où elles s'exercent entr'eux,
» c'est-à-dire, qu'ils ont dû examiner la
» faculté de penser ou de former leurs
» idées, avant celle de juger & de rai-
» sonner ou de les comparer ».

Notre Auteur a cru devoir rapporter à l'imagination qui fait l'objet du quatrième chapitre de cette section, l'éloquence & les arts agréables, tels que la poésie, la déclamation, la musique, la danse, la pein-

ture, la sculpture & l'architecture ; il a traité de chacun de ces arts dans l'ordre où nous venons de les exposer. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail à ce sujet ; nous nous hâtons d'en venir à la seconde section de cette quatrième partie de la seconde division.

L'Auteur avoit dit, en parlant des facultés dont l'âme humaine est douée, qu'*elle commençoit ou finissoit de s'occuper d'un objet, par une détermination qui lui étoit propre, qu'elle ne recevoit pas du dehors, & qu'elle produisoit dans son corps des mouvemens qui tendoient à l'approcher ou à l'éloigner de certains objets.* Ces déterminations & ces mouvemens qu'on appelle volontaires, forment entre lui & ses semblables, de nouveaux rapports sous lesquels il a cru devoir le considérer. Il a divisé cette section en quatre parties : il a tâché dans le premier de remonter au principe de nos déterminations : « car, » dit-il, quoiqu'elles n'ayent point de » cause hors de l'âme, cependant notre » âme n'agit pas au hasard ; elles sont » toujours fondées sur un motif, qui est » un but qu'elle se propose d'atteindre ». Il croit avoir trouvé ce motif dans l'attrait puissant que l'Auteur de la nature nous a

inspiré pour tout ce qui pouvoit tendre à conserver notre existence, & il en a déduit les règles de la morale.

L'état de société ayant mis de nouveaux rapports entre les hommes, a donné lieu aux loix positives qui font l'objet du second chapitre; il a considéré ces loix sous trois points de vue, suivant ces différens rapports; ce qui lui a fourni la division naturelle de ce chapitre en trois paragraphes. Le premier traite des loix civiles, qui résultent des rapports particuliers que les membres d'une même société ont entr'eux : le second a pour objet le droit public, ou celui qui résulte des rapports qui existent entre les membres qui composent une société, & ceux qui sont chargés de maintenir cette société. Le droit des gens, ou celui qui résulte des rapports que les nations ont entr'elles, fait le sujet du troisième & dernier paragraphe de ce chapitre.

Persuadé que c'est une suite de réflexions sur les besoins & sur les moyens d'engager leurs semblables à remplir leurs devoirs, qui ont déterminé les hommes à conserver la mémoire des personnages utiles, ou les exemples de la conduite qu'on a tenue dans certaines occasions difficiles, il a cru devoir placer l'histoire parmi ces

connoiſſances réfléchies, & la ranger parmi celles auxquelles l'état de ſociété a donné naiſſance : c'eſt ce qui l'a déterminé à en traiter dans le troiſième chapitre de cette ſection. Il a ſéparé l'hiſtoire des Juifs de celle des autres nations, *parce qu'il lui a paru qu'elle étoit deſtinée à nous apprendre des vérités d'un ordre beaucoup plus relevé, & à nous tranſmettre, non les œuvres des hommes, mais celles de Dieu.* Il en a fait la matière du quatrième chapitre, dans lequel il s'eſt principalement attaché à expoſer les vérités que le ſouverain Créateur à revélées aux hommes pour les conduire dans la voie du ſalut. C'eſt dans ce chapitre où il a parlé de la création de l'homme, de ſa chûte & du médiateur que Dieu à envoyé ſur la terre pour appaiſer ſa juſtice, & lui ouvrir les portes du Ciel qui s'étoient fermées. Il a expoſé la vie que cet Homme-Dieu à menée ſur la terre, les leçons qu'il a données, les nouvelles vérités qu'il a révélées, en un mot, il a entrepris de donner une idée de la religion chrétienne, & d'en tracer l'hiſtoire.

C'eſt ici que ſe terminent les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui. Il reſte à l'Auteur, pour completter ſon ouvrage, de traiter des connoiſſances que nous

nous acquérons, en même temps par nos sens & par la réflexion, c'est-à-dire, toutes sciences physiques. Nous ne doutons point que le Public n'attende avec impatience cette dernière partie d'un ouvrage aussi intéressant. Nous devons avertir avant de terminer, que quoique l'Auteur convienne que la plus grande partie de son livre est composé d'extraits, ou d'ouvrages déja connus, cependant on y trouve un très-grand nombre de vues fines & d'idées neuves, ou présentées d'une manière toute nouvelle, qui doivent empêcher de confondre son travail, avec la plupart des compilations dont on inonde depuis quelque temps le Public.

La partie typographique ne mérite pas moins d'éloges; il paroît que le Libraire n'a rien négligé pour donner à son édition toute la perfection dont elle étoit susceptible. Papier, caractère, correction, rien n'y manque.



ANNONCES DE LIVRES.

EXAMEN d'un livre qui a pour titre : Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, dans lequel on réfute les sophismes de l'auteur, & on démontre par les faits les plus authentiques la supériorité des dragées anti-vénériennes sur tous les remèdes anti-vénériens connus jusqu'ici. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *P. F. Gueffier*, au bas de la rue de la Harpe ; 1766 ; un volume *in*-12.

Il y a un an qu'il parut un livre qui attaquoit la méthode de M. *Keyser* dans le traitement des maladies vénériennes. Dans ce livre, qui étoit sans nom d'auteur, on s'efforçoit d'élever des doutes, des nuages & des disputes sur un remède que la raison, l'expérience, l'aveu des plus habiles Praticiens en médecine & en chirurgie, concourent à faire regarder comme le plus efficace qui ait paru jusqu'à présent. L'anonyme y pose des principes, il en tire des conséquences que M. *Keyser* discute, examine & réfute dans cette réponse ; c'est ce qui forme la

première partie de cet examen, à laquelle nous reviendrons dans notre prochain journal, parce que cette matière peut intéresser beaucoup de monde, & qu'elle y est traitée avec force, clarté & précision. Après la réfutation solide & victorieuse des principes & allégations de l'anonyme, M. *Keyser* rapporte, dans un court exposé, tout ce que l'envie, la haine, la mauvaise foi a fait imaginer dans tous les temps, contre sa méthode, & sur-tout depuis que, par ordre de la Cour, elle est universellement pratiquée dans tous les hôpitaux militaires. A toutes ces imputations calomnieuses, il oppose des faits qui mettent dans tout son jour la passion de ses ennemis. Il les tire des regîstres des hôpitaux du Royaume, & des états envoyés au Ministre, déposés au bureau de la guerre, où tout le monde peut les vérifier; de ces faits il résulte évidemment, que les dragées anti-vénériennes guérissent les maladies les plus légères comme les plus graves, & qu'il n'en est point qui résistent à leur efficacité, lorsqu'elles sont bien administrées. Après une énumération des guérisons très-prouvées & attestées par les maîtres de l'art, dans toute l'étendue du Royaume, suit un extrait des états de

ces mêmes malades, où l'on voit qu'en moins de deux ans, il y en a eu dix mille quatre vingt neuf de guéris dans les hôpitaux du Roi. Les Médecins & les Chirurgiens de ces hôpitaux ont certifié la vérité de ces guérisons, soit par des lettres particulières écrites au Ministre, soit par des attestations en bonne forme, & qui ne laissent aucun doute sur l'efficacité du remède tant contrarié, tant combattu. Enfin la réponse de M. *Keyser* est terminée par les pièces justificatives, c'est-à-dire, par les procès-verbaux & certificats des Médecins & Chirurgiens commis pour constater les épreuves qui ont été faites à Paris & dans toutes les Villes de Province, de la bonté & de la vertu des dragées anti-vénériennes. Les originaux de ces certificats sont entre les mains de M. le premier Médecin, & leur réunion forme ici une conviction à laquelle il est impossible de ne se pas rendre.

DICTIONNAIRE Œconomique, contenant l'art de faire valoir les terres, & de mettre à profit les endroits les plus stériles; l'établissement, l'entretien & le produit des prés, tant naturels qu'artificiels; le jardinage, la culture des vignes, des arbres forestiers & fruitiers & des arbustes

le soin qu'exigent les bêtes à cornes & celles à laine ; les chevaux, les chiens, &c. &c. la façon d'élever & de gouverner les abeilles, les vers à soie, les oiseaux de basse-cour, de proie & de volière. On y trouve un ample détail des profits & des agrémens que procurent les biens de campagne, objet qui comprend la chasse, la pêche, la fabrication des filets, piéges, &c. l'apprêt des alimens, la composition des liqueurs, confitures & autres choses d'office ; une exacte description des végétaux les plus propres à nous servir d'alimens, à favoriser l'exploitation des biens de campagne, à décorer les jardins ; des instructions pour prévenir les maladies & pour les guérir ; la connoissance des plantes utiles à la médecine, à la teinture & à d'autres arts ; le détail de leurs diverses propriétés, leur culture & les moyens de les employer, avec une idée sommaire de ce qui concerne les Droits Seigneuriaux & ceux des Communautés, & des Ecclésiastiques, par rapport aux biens de campagne, &c. &c. Ouvrage composé originairement par M. *Noel Chomel*, Curé de Saint Vincent à Lyon ; nouvelle édition entièrement corrigée, considérablement augmentée, & accompagnée de figures ;

trois volumes *in-folio*, proposés par souscription. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, aux Armes de Dombes & à Saint Louis; chez *Bauche*, quai des Augustins, à Sainte Geneviève; chez les Frères *Etienne*, rue Saint Jacques, à la Vertu; chez *d'Houry*, rue de la vieille Bouclerie, au Saint esprit & au Soleil d'or; 1766: avec approbation & privilége du Roi.

Après un titre si long & si détaillé, nous n'avons rien à dire pour faire connoître cet ouvrage. Nous nous bornerons donc à exposer ici les conditions de cette souscription. Le prix en feuilles de ce Dictionnaire sera de 54 livres pour les souscripteurs, & l'on paiera en souscrivant 30 livres, & en recevant l'ouvrage entier au mois de Janvier 1767, 24 liv. On ne sera admis à souscrire, que jusqu'au premier de Septembre de cette année 1766; & l'on est averti de faire retirer ses exemplaires dans le courant de l'année 1767, passé lequel temps, on ne pourra plus faire valoir sa souscription; & l'on perdra l'accompte qu'on aura payé; c'est une clause expresse des présentes conditions. Le prix en feuilles de ce même ouvrage sera de 66 livres pour ceux qui n'auront pas souscrit.

ESSAI sur la théorie des satellites de *Jupiter*, suivi des tables de leurs mouvemens, déduits du principe de la gravitation universelle ; par M. *Bailly*, Garde des tableaux du Roi, en survivance, de l'Académie Royale des Sciences ; avec les tables de *Jupiter*, par M. *Jeaurat*, Professeur de Mathématiqes à l'Ecole Royale Militaire, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi, un volume *in*-4°. de 200 pages.

Ce livre n'est susceptible que d'une annonce ; car ce que nous pourrions en dire ne seroit peut-être pas du goût commun de nos lecteurs, à ces qui hautes matières ne sont pas familières : quant à ceux qui y ont acquis des connoissances profondes, ils liront l'ouvrage même, & ne se contenteroient pas d'un simple extrait.

CALENDRIER des réglemens, ou notice des édits, déclarations, lettres-patentes, ordonnances, réglemens & arrêts, tant du Conseil, que des Parlemens, Cours souveraines & autres Jurisdictions du Royaume, qui ont paru pendant l'année 1764 ; par M. *Vallat la Chapelle* ; à Paris chez *Vallat la Chapelle*, Libraire, au Palais,

sur le perron de la Sainte-Chapelle, au château de Champlâtreux; 1766: avec approbation & privilége du Roi; un volume *in*-18, d'environ 600 pages.

Nous avons parlé de cet ouvrage l'année dernière; comme il ne contient rien de plus cette année, nous renvoyons nos lecteurs à l'article de notre journal, où nous en avons fait mention.

ESSAI sur la formation des dents, comparée avec celle des os, suivi de plusieurs expériences tant sur les os que sur les parties qui entrent dans leurs constitutions; par M. *Jourdain*, Dentiste, reçu au Collége de Chirurgie. A Paris, chez *d'Houry*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc *d'Orléans*, rue de la Vieille-Bouclerie; 1766: avec approbation & privilége du Roi; un vol. *in*-12.

L'analyse du germe de la dent & des parties qui lui répondent, le développement des alvéoles, soit des dents de lait ou de celles des dents de remplacement; la suppression du premier cordon dentaire, la naissance du second, la formation des cloisons alvéolaires, la progression qu'acquiert l'arc maxillaire à raison du développement des différentes parties de la dent, sont autant d'objets qui ont paru mériter l'attention de M. *Jourdain*, Dentiste très-

expert, & qu'il traite en homme habile dans la pratique de ſon art, & très-inſtruit dans la théorie.

PROSPECTUS de diverſes idées patriotiques concernant des établiſſemens & des embelliſſemens utiles à la ville de Paris, analogues aux travaux publics qui ſe font dans cette Capitale ; leſquels peuvent être adaptés aux villes du Royaume, avec les moyens d'économie & de finance qui ont paru les plus propres à remplir ces vues ; volume *in*-8°, orné de figures en taille-douce & de plans gravés ; propoſé par ſouſcription : le prix eſt de 6 liv. A Paris, chez *Gueffier*, au bas de la rue de la Harpe, à la liberté ; 1766 : avec approbation & permiſſion.

Les divers établiſſemens dont il ſera fait mention dans ce livre ſont l'achevement du Louvre, & la place à conſtruire devant ſon périſtile ; l'achevement des Thuileries ; l'aggrandiſſement des halles & marchés ; un nouvel établiſſement pour la célérité des ſecours dans les incendies ; un emplacement des caſernes pour le Régiment des Gardes-Françoiſes ; un établiſſement utile au ſoutien du commerce ; la conſtruction de la place de Nancy pour la ſtatue du Roi *Staniſlas* ; la ſuppreſſion de

l'Hôtel-Dieu pour y ſubſtituer des maiſons de ſecours ; de nouveaux établiſſemens pour encourager l'agriculture & la population ; un inſtitut d'un ordre en faveur du patriotiſme ; la reconſtruction des ſalles de ſpectacles ; un établiſſement de nouveaux ſpectacles pour la ſaiſon d'été. La ſouſcription commence dès à préſent, & finira le 15 Mai prochain. Il ne ſera tiré que le nombre d'exemplaires pour lequel on aura ſouſcrit.

HISTOIRE de l'Afrique & de l'Eſpagne ſous la domination des Arabes ; compoſée ſur différens manuſcrits arabes de la Bibliothèque du Roi : dédiée à Mgr *le Dauphin*, par M. *Cardonne*, Secrétaire-Interprête du Roi pour les langues orientales, aux Affaires Etrangères & à la Bibliothèque de Sa Majeſté. A Paris, chez *Saillant*, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi ; 3 vol. *in*-12.

Pluſieurs Auteurs ont écrit l'hiſtoire des conquêtes des Arabes dans l'Orient ; celles qu'ils ont faites dans l'Occident ſont moins connues, & c'eſt ce qui a déterminé M. *Cardonne* à en publier les détails, dans l'eſpérance, bien fondée, que le public verroit avec plaiſir de quelle manière ces

peuples parvinrent à établir leur empire & leur religion en Afrique & en Espagne. Nous pourrons donner un extrait de cette histoire, où l'on trouvera des faits curieux & intéressans que nos lecteurs liront avec plaisir.

LES Contes des Génies, ou les Charmantes Leçons d'*Horam*, fils d'*Asmar*; ouvrage traduit du persan en anglois, par Sir *Charles Morell*, ci-devant Ambassadeur des Etablissemens Anglois dans l'Inde, à la Cour du Grand Mogol; & en françois sur la traduction angloise, avec treize figures. A Amsterdam, chez *Marc-Michel Rey*; & se trouve à Paris, chez *Leclerc*, Libraire, quai des Augustins; 1766 : 3 vol. *in*-12.

Une partie de ces Contes avoient déja paru dans des écrits périodiques publiés en Angleterre; &, sur l'accueil favorable qu'ils ont reçu du public, l'Auteur s'est déterminé à en donner une édition complette. Les personnes qui aiment la morale, mise en action par des êtres imaginaires, trouveront ici de quoi satisfaire leur goût.

TABLEAU historique & politique de la Suisse, où sont décrits sa situation, son état ancien & moderne; sa division en

cantons, les diettes & l'union Helvétique ; où l'on voit l'origine, la naissance, l'établissement & les progrès de ses Républiques ; les mœurs, la politique, la religion & le gouvernement de ses peuples ; avec un état de son commerce, de ses revenus, de sa milice, & un appendice contenant un détail de ses alliés ; traduit de l'anglois : prix 2 liv. 5 sols relié. A Fribourg, & se trouve à Paris, chez *Lottin* le jeune, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie ; 1766 : un vol. *in*-12.

Ce tableau intéressant de la Suisse présente un abrégé des révolutions de cette République. On y trouvera dans un seul volume les connoissances les plus essentielles sur le pays, la nation, ses alliés, &c. On y voit d'un coup-d'œil ce qu'il faudroit chercher dans des histoires générales & trop volumineuses. On appercevra en quelques endroits la partialité de l'Auteur contre la France. L'Auteur est Anglois & protestant ; & le traducteur n'a pas cru qu'il fût permis de défigurer son modèle en cherchant à le corriger & à publier des fautes très-repréhensibles dans un historien. Le public reconnoîtra dans cette traduction un style qu'il a déja honoré de son approbation dans plusieurs autres ouvrages, & en particulier dans *le Protestant cité au tribunal*

de la parole de Dieu dans les saintes écritures. On trouve chez le même Libraire, *Lottin* le jeune, l'Histoire Militaire des Suisses, avec les généalogies des Maisons illustres, &c. Par M. le Baron *de Zurlauben*, & le Code Militaire des Suisses; 4 vol. *in*-12; 1766.

MAHULEM, histoire orientale. A La Haye; 1766: brochure *in*-12 de 200 pages.

Il est question dans ce roman d'un homme dont tous les desseins tendent au bonheur, & qui ne peut jamais y parvenir. « L'énergie des situations, la morale sublime qui les permet & les répare, le cahos des passions, dont le développement est si bien ménagé, quelques peintures voluptueuses semées çà & là, voilà, dit l'Auteur, de quoi faire passer les beautés lugubres de ce roman ». C'est au public qui le lira à juger si l'Ecrivain n'est pas un peu trop prévenu en faveur de son ouvrage.

RÉFLEXIONS hasardées d'une femme ignorante, qui ne connoît les défauts des autres que par les siens, & le monde que par relation & par oui dire. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, Im-

primeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1766 : deux parties *in*-12.

C'eſt véritablement ici l'ouvrage d'une femme, & d'une femme qui connoît le monde autrement que par ouï-dire. On ſent, en liſant ſes réflexions, qu'elle a dû le fréquenter, & que par la pénétration & la ſagacité de ſon eſprit elle doit y en avoir acquis autant de connoiſſances qu'elle a été capable d'en répandre dans ſes ſociétés. Chaque choſe ſe préſente à elle dans ſon vrai point de vue ; & ce qu'elle dit eſt préciſément ce que la raiſon éclairée par l'expérience doit penſer de chaque objet. Nous reviendrons ſur cet ouvrage dans notre prochain Journal, & nous mettrons ſous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de ces penſées où l'eſprit & le ſentiment ont eu une égale part.

ENTRETIENS d'*Ariſte* & de *Philidor* ſur la religion & la philoſophie, les belles-lettres, l'eſprit & le jugement, l'oiſiveté, l'éducation & la frivolité. Cet ouvrage renferme des réflexions critiques & morales ; par M. le Chevalier *de* * * *. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez *Delalain*, à Saint Jacques, rue Saint Jacques ; chez *Cuiſſart*, à la harpe, ſur le pont-au-change ; chez *Crapart*, rue de Vaugirard, & chez

tous les Libraires où se trouvent les nouveautés; 1766 : brochure *in*-12 de 170 pages.

Ce *Philidor*, un des interlocuteurs dans ces Entretiens, est un Seigneur étranger qui cherche à s'instruire des mœurs de notre nation en général, & en particulier de tous les objets qui sont énoncés dans ce titre.

Réflexions importantes & apologiques sur le nouveau Commentaire de M. l'Abbé *Fleury*, touchant les libertés de l'Eglise Gallicane, donné en 1765; fondées sur l'Ecriture-sainte, sur les décisions des Conciles, sur l'unanimité des Pères & des Docteurs de l'Eglise, & sur le consentement des meilleurs Théologiens, des plus profonds Canonistes, des plus savans Jurisconsultes, & des autres Ecrivains les plus avoués; avec une lettre à l'Auteur des Nouvelles Ecclésiastiques, par l'Auteur des Commentaires, Avocat au Parlement : se vend avec le Commentaire. A Paris, chez *Desaint*, rue du Foin, *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, *Butard*, rue Saint Jacques, la veuve *Amaulry*, grand'salle du Palais, *Saugrain* le jeune, quai des Augustins, *Gogué*, quai des Augustins,

Delalain, rue Saint Jacques; 1766 : brochure *in*-12 de 132 pages.

Deux sortes d'Ecrivains périodiques ont parlé dans leurs Journaux d'un *nouveau Commentaire du discours de M. l'Abbé Fleury*; les uns pour le louer, les autres pour le critiquer. L'Auteur croit devoir justifier aux yeux du public la pureté de ses sentimens; & ce sont, à ce qu'il dit, les seuls motifs qui l'ont déterminé à publier ces nouvelles réflexions, dont les Théologiens sont seuls juges compétens, cette matière étant uniquement de leur ressort.

MEDICUS veri amator, ad Apollineæ artis alumnos. Typis Universitatis Cæsareæ moxuensis, anno 1764, & prostat Parisiis apud N. M. TILLIARD, Bibliopolam ad ripam Augustinianorum, sub signo S. Benedicti; in-8° : prix 2 liv. 8 sols broché.

Les principes de Médecine répandus dans ce volume n'étant pas de notre compétence, nous nous abstenons d'en porter aucun jugement. Nous dirons seulement que l'Auteur posséde parfaitement la langue latine, & que la françoise ne lui est pas moins familière. C'est ce que prouvent les notes qui sont au bas des pages, l'épître

dédicatoire à l'Impératrice règnante des Russies, & les dissertations françoises qui terminent cet ouvrage.

RECHERCHES sur la population des Généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen & de quelques Provinces & Villes du Royaume; avec des réflexions sur la valeur du bled, tant en France qu'en Angleterre, depuis 1674, jusqu'en 1764. Par M. *Missance*, Receveur des tailles de l'élection de Saint Etienne. A Paris, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, à la Sagesse; 1766: avec approbation & privilége du Roi; un volume *in*-4°.

L'ouvrage qu'on présente au Public, n'est qu'un recueil de faits rélatifs à la population des trois Provinces que l'auteur a été à portée de connoître. Il a supprimé les réflexions dont la matière étoit susceptible, pour ne s'attacher qu'à des faits essentiels qui assignent le nombre des habitans dans chaque Province. La plupart des Auteurs politiques ont assuré une dépopulation dans le Royaume, & n'en ont apporté aucune preuve; les lecteurs seront en état de juger du mérite de pareils assertions. A la suite de ces recherches on a ajouté une comparaison de la valeur du bled à Londres, à Paris & à Lyon, dans

l'espace de quatre-vingt dix ans. On laisse à juger de l'avantage qui en peut résulter pour les deux nations.

STANCES sur une infidélité. Par M. *de Saint-Peravi*. A Londres; 1766 : avec cette épigraphe que nous prenons la liberté de condamner : *transeat à me Calix iste*; brochure *in*-8°. de 36 pages.

Ces stances sont précédées d'un avertissement de 14 pages, où l'Auteur rend compte de différentes pièces de vers qu'il a faites, avant que de donner les derniers au Public; telle qu'une *épitre sur la consomption*, que nous avons annoncée dans le temps, & qu'on redonne aujourd'hui avec les stances. Ces deux ouvrages dans le genre lugubre, pourront plaire à cette classe de lecteurs qui aiment à s'entretenir d'idées noires & funestes.

ÉLOGE funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Monseigneur *Louis Dauphin de France*, prononcée dans la salle du collége, le 28 Janvier 1766, par M. *Ricard*, Professeur d'éloquence. A Auxerre, chez *François Fournier*, Imprimeur-Libraire de la ville & du collége; & à Paris, chez *Villette*, Libraire, rue Saint Jacques; avec permission; 1766 : *in*-8°.

La multitude prodigieuſe des éloges & oraiſons funèbres de Mgr *le Dauphin*, ne nous permet d'entrer dans aucun détail ſur chacun de ces diſcours, la plûpart fort éloquens. C'eſt pourquoi nous nous contenterons, comme nous avons déja fait juſqu'ici, de rapporter les diviſions de ces différentes piéces, ou d'expoſer le ſujet, ſi l'auteur n'a point fait de diviſion, comme il eſt arrivé à M. *Ricard*. « Prévenu dès ſon enfance des bénédictions » du Seigneur, toute la ſuite de la vie » de Mgr *le Dauphin*, ne nous dit-elle » pas que c'eſt dans ſa miſéricorde, que » Dieu l'a frappé, & qu'il ne l'a enlevé » à la couronne qui lui étoit deſtinée ſur » la terre, que pour la changer en un » diadême éternel ?

ORAISON funèbre de très-haut, très-puiſſant & très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée dans la chapelle des Nouveaux Convertis, le 17 Mars 1766: par M. l'Abbé *le Cren*, Chanoine, & grand'Chantre de la Sainte-Chapelle de Mortain. A Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, grand'-ſalle du Palais, & rue Baſſe-des-Urſins; 1766: *in*-4°.

« Je vous ferai voir en lui un ſage &

» un chrétien, dont tous les jours nous » étoient précieux & utiles, & que nous » n'avons pu perdre sans frémir : il a vécu » trop peu pour nous ; il a vécu assez » pour lui-même. C'est dans ces deux ré- » flexions que je renferme son éloge ».

ORAISON funèbre de très-haut, très-puissant & très-excellent Prince Mgr *Louis Dauphin*, prononcée dans la chapelle du Louvre le 6 Mars 1766, en présence de Messieurs de l'Académie Françoise, par M. l'Abbé *de Boismont*, Prédicateur ordinaire du Roi, Abbé de Grétain, l'un des quarante de l'Académie. A Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie, grand'salle du Palais, & rue Basse-des-Ursins ; 1766 : avec privilége du Roi ; *in*-4°.

Nous croyons qu'aucun de ceux qui ont traité la même matière, n'a mieux saisi son objet, & ne l'a mieux présenté. Le Public en jugera. « Par une singularité » qui caractérise Mgr *le Dauphin*, ce n'est » pas seulement la vie de ce grand Prince » qu'il faut interroger pour le connoître, » c'est sa mort. Il n'a commencé, pour » ainsi dire, de vivre que dans ces instans » funestes où les hommes vulgaires sont » déja morts ; & il avoit commencé, en

» quelque sorte, à mourir, dans cet âge
» dangereux où les Princes imprudens ne
» pensent qu'à vivre. C'est sous ce double
» point de vue qu'il faut l'envisager pour
» le peindre ».

LA Pharsale de *Lucain*, traduite en françois, par M. *Marmontel*, de l'Académie Françoise. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée, à l'image S. Joseph; 1766 : avec approbation & privilége du Roi; deux vol. *in*-8°.

Cet ouvrage paroît nouvellement; il est enrichi de très-belles gravures à la tête de chaque chant : nous nous hâtons de l'annoncer en attendant que nous puissions en donner un extrait plus étendu.

ÉLOGE de *Louis Dauphin* de France; par M. *Thomas*. A Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Françoise, grand'salle du Palais, & rue Basse-des-Ursins; 1766 : *in*-8°.

Tout le monde connoît l'éloquence de M. *Thomas*, tant de fois couronné par l'Académie pour ce même genre d'écrire. Quoiqu'il n'ait pas été question de concourir pour un prix, M. *Thomas*, qui a loué tant de grands hommes, sembloit avoir acquis un titre public de faire l'éloge de Mgr *le Dauphin*.

ORATIO funebris sereniſſimi DELPHINI LUDOVICI, *nomine & juſſu Univerſitatis habita in æde ſacrâ FF. Franciſcanorum, die menſis Martii decimâ, anno 1766; à M.* FRANCISCO-NICOLAO GUERIN, *antiquo Rectore, Syndico, & in Collegio* MAZARINEO *Rhetorum altero; juſſu Univerſitatis edita. Pariſiis, apud viduam* THIBOUT., *Regis, necnon Academiæ Pariſienſis Typographum, in plateâ Cameracenſi; 1766: in-4°.*

Cet éloge latin de Mgr. *le Dauphin*, prononcé dans le couvent des Cordeliers, au nom & par ordre de l'Univerſité, eſt diviſé en deux parties. Dans l'une, l'Orateur fait voir que Mgr *le Dauphin* a montré durant ſa vie, toutes les vertus que la France pouvoit eſpérer & ſouhaiter. Dans la ſeconde, que ſa mort a ajouté un nouvel éclat à ſes vertus & à ſa gloire.

DISSERTATION ſur le mécaniſme & les uſages de la reſpiration; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & Arts de Rouen, le 7 Août 1766. Par M. *David*, Maître-ès-Arts & en Chirurgie de Paris. A Paris, chez *Vallat la Chapelle*, Libraire au Palais, ſur le perron de la Sainte Chapelle; 1766: avec

approbation & privilége du Roi ; brochure *in*-12 de 134 pages.

L'Auteur fait voir d'abord ce que c'eſt que la reſpiration ; quels ſont les moyens qui l'opèrent, la manière dont ils agiſſent, comme elle a dû ſe faire la premiere fois ; il explique enſuite ſes uſages, ſes avantages, ſes effets ſur le ſang, & enfin ce qui ſe paſſe dans le poumon, dans le cœur & dans les gros vaiſſeaux relativement aux deux tems qui la conſtituent, & il appuie ſes raiſonnemens de preuves tirées de l'expérience.

ORAISON funèbre de très-haut, très-puiſſant & très excellent Prince *Dom Philippe de Bourbon*, Infant d'Eſpagne, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle ; prononcée dans l'égliſe de Paris, le 13 Mars 1766, par M. l'Abbé *de Bauvais*, Prédicateur du Roi ; à Paris, de l'Imprimerie de Guillaume *Deſprez*, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques ; 1766 ; avec approbation & permiſſion ; *in*-4°.

Quoiqu'il ne ſoit plus queſtion ici de Mgr *le Dauphin*, nous ſuivrons la même méthode que dans les annonces précédentes, & nous nous bornerons à citer la diviſion du diſcours. « Conſidérons l'Infant

» dans toutes les situations de sa vie po-
» litique & de sa vie privée, dans ses ar-
» mées & dans ses conseils, dans l'inté-
» rieur de sa cour & dans le secret de sa
» famille; toujours nous y verrons régner
» la sagesse & la magnanimité; mais tou-
» jours nous y verrons dominer la bonté.
» Comme il ne fut point un meilleur
» Prince, il ne fut point un homme meil-
» leur ».

DESCRIPTION du mausolée érigé à Paris dans l'église de Notre-Dame, à l'occasion du Service solemnel fait dans la même église, le 13 Mars pour très-haut, très-puissant & très excellent Prince *Dom Philippe de Bourbon*, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalle, &c. &c. Cette pompe funèbre ordonnée par M. le Duc *d'Aumont*, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice, a été conduite par M. *Papillon de la Ferté*, Intendant & Contrôleur Général de l'argenterie, menus plaisirs & affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les desseins du sieur *Mic. Ang. Challe*, Peintre ordinaire du Roi; de l'Imprimerie de *Ballard*; 1766: par exprès commandement de Sa Majesté. in-4°.

Cette

Cette description très-claire & très-détaillée, donne une idée très avantageuse des talens de M. *Challe*.

ODE sur la mort de Mgr. *le Dauphin*, *quis desiderio sit pudor, aut modus tam cari capitis*. Horat. A Paris, chez *Vente*, Montagne Sainte Geneviève; 1766: *in*-8°.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE Françoiſe a conſenti à être juge des diſcours qui lui ſeront envoyés ſur le plan annoncé dans les papiers publics. D'après les éclairciſſemens qui ont été donnés à l'Académie, elle propoſe pour ſujet, *d'expoſer les avantages de la paix, d'inſpirer de l'horreur pour les ravages de la guerre, & d'inviter toutes les nations à ſe réunir pour aſſurer la tranquillité générale.* Le prix ſera une médaille d'or de la valeur de trois cents livres. Les diſcours ſeront en françois, ne paſſeront point trois quarts-d'heure de lecture, & ſeront adreſſés, francs de port, au ſieur *Regnard*, Imprimeur de l'Académie, rue Baſſe-des-Urſins, avant le premier Décembre 1766. Le prix ſera adjugé le 2 Janvier 1767.

DISCOURS lu à l'Académie de ROUEN, le 28 Janvier 1766, par M. DU BOULLAY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie pour la partie des Belles-Lettres.

MESSIEURS,

TOUTE la France a été plongée dans la plus profonde consternation par la mort de Mgr *le Dauphin*. Dieu seul connoît toute l'étendue de la perte que nous avons faite, & jusqu'à quel point elle pourra influer sur la destinée & la prospérité de ce royaume. Les gens de lettres qui doivent toujours être les meilleurs Citoyens, comme ils sont les plus éclairés, ont paru sentir plus vivement encore que les autres ordres de l'Etat, la grandeur de cette calamité publique. Mgr *le Dauphin* avoit partagé sa vie entre la pratique des vertus & la culture des connoissances les plus solides & les plus importantes. Il n'étoit étranger dans aucune, parce qu'il savoit que l'art de gouverner les hommes & de les rendre heureux, est de tous les arts le plus étendu aussi bien que le plus utile. Les muses

ont déploré sa mort comme une perte qui leur auroit été particulière. Après le premier saisissement que produisent les grandes douleurs, elles ont fait éclater leurs regrets, & ont essayé d'orner son tombeau de ces monuments qu'on appelle *magni solatia luctûs*.

Mais un objet aussi essentiel à la France, & dont elles ne se sont point encore occupées, c'est le nouveau prix qu'une circonstance si triste ajoute à la conservation du Roi, déjà si précieuse par elle même. On ne peut, sans frémir, considérer que dans le moment présent, non-seulement le bonheur, mais peut-être la conservation même de cet état en dépend. L'intérêt devient encore plus pressant & plus tendre, lorsque l'on fait attention que depuis trois mois la mort a moissonné un nombre considérable de Souverains ou de Princes destinés à l'être ; elle vient encore de frapper tout récemment le Roi *de Dannemarc*, l'un des plus grands Rois qui aient jamais honoré le trône & l'humanité.

L'impression profonde que la douleur a paru faire sur l'âme sensible du Roi, suffit pour justifier & nécessiter les vœux les plus ardents, afin que le ciel prolonge ses jours au gré des desirs de son peuple.

C'eſt l'objet de la pièce que je vais avoir l'honneur de vous lire ; elle a été dictée par le cœur, & vos cœurs en doivent être les juges.

VŒUX pour la conſervation du Roi.

Dieu, qui tiens dans tes mains le fil de nos
années,
Qui preſcris à la mort d'irrévocables loix,
Et dont la volonté règle les deſtinées
Des peuples & des Rois !

Tes decrets dans le deuil plongent l'Europe
entière ;
Aux chefs des nations ils creuſent des tombeaux :
Tu frappes les Paſteurs quand ta juſte colère
Veut punir les troupeaux.

Nos crimes ont laſſé ta longue patience ;
Ton redoutable bras s'appéſantit ſur nous :
Le digne appui du trône & l'eſpoir de la France,
Eſt tombé ſous tes coups.

Dieu Clément ! c'en eſt trop ſi tu frappes en père ;
Si tu punis en juge & veux nous accabler,
Un péril plus affreux, une tête plus chère,
Doit nous faire trembler.

Qui pourroit, ſans frémir, contempler le nau-
frage,
Le choc des aquilons & des flots en fureur,

Si le vaiſſeau battu d'un violent orage
Reſtoit ſans conducteur ?

Déja l'avidité, l'altière indépendance,
Nous ont fait oublier & les moeurs & les loix ;
L'Impiété hardie & ſa ſœur la Licence
Ont élevé la voix.

Arrête, Dieu vengeur ! arrête ! & que nos larmes
Eteignent dans tes mains les foudres dévorans ;
Epargne un Roi, l'objet de nos juſtes alarmes,
Et frappe les tyrans.

De ſon cœur paternel vois la douleur profonde ;
Les nœuds de la nature & ſa touchante voix,
Trop ſouvent méconnus par les maîtres du monde,
Ont ſur lui tous leurs droits.

Grand Dieu ! falloit-il donc qu'une épreuve funeſte
L'avertît qu'il eſt homme & ſujet aux douleurs ?
Falloit-il rappeller à ſon âme modeſte
Le néant des grandeurs !

Qui jamais connut moins l'orgueil qu'elles inſpirent ?
Il a fait ſur ſon trône aſſeoir l'humanité :
Les derniers des mortels qui près de lui reſpirent
Eprouvent ſa bonté.

Il adore, Seigneur, ta juſtice irritée ;
Il s'abaiſſe devant ta ſuprême grandeur :

Il eſt temps que tu ſois pour ſon âme attriſtée
Un Dieu conſolateur.

Et toi, qui pratiquois les vertus en ſilence;
Toi, qui vécus en ſage & mourus en héros;
Qui préparois, hélas! le bonheur de la France,
Sois ſenſible à nos maux!

Tu règnes maintenant, ta gloire eſt ſans nuage,
Et tu peux protéger ton peuple infortuné;
Abaiſſe tes regards ſur nous, ſur l'héritage
Qui t'étoit deſtiné.

De tes François chéris vois la douleur amère;
Nos yeux baignés de pleurs ſur ta tombe attachés:
Obtiens-nous que le Ciel ajoute aux jours d'un
père,
Ceux qu'il t'a retranchés.

L'Académie a arrêté qu'il ſera célébré, jeudi 6 Février, un Service pour le repos de l'âme de feu Monſeigneur *le Dauphin*, auquel elle aſſiſtera en Corps, & que les deux pièces ci-deſſus, ſeront envoyées de ſa part à Mgr le Duc *de Harcourt*, ſon Protecteur, & à M. *Bertin*, Secrétaire d'État de la Province, comme contenant les ſentimens dont elle eſt pénétrée pour la perſonne du Roi, & pour la Famille Royale.

Le Jeudi, 6 Février 1766.

La Compagnie, assemblée & prête à partir pour se rendre à l'église M. le Directeur a pris la parole, & a dit :

MESSIEURS,

La Religion nous appelle aux autels, pour rendre à Mgr *le Dauphin* les derniers & les plus saints devoirs. Un Prince aussi vertueux, & qui a supporté en héros chrétien l'épreuve d'une maladie longue & cruelle, doit s'être présenté sans tache au tribunal de Dieu. Nos vœux & nos prières doivent donc se réunir, pour obtenir du Ciel la conservation des jours infiniment précieux de Sa Majesté. Prions aussi pour les jeunes Princes, l'espoir & la consolation de la Famille Royale éplorée, dont la nation entière ressent vivement la douleur. Car vous le sçavez, Messieurs, c'est le partage heureux des françois, de regarder leurs Princes comme leurs véritables pères ; de les servir, de les aimer avec le même zèle pendant leur vie, de les regretter, de les pleurer avec la même vérité quand la mort a tranché le fil de leurs jours.

EXTRAIT de la séance publique de la Société Littéraire de CLERMONT-FERRAND*, tenue à l'Hôtel de Ville, le 25 Août* 1765.

MONSIEUR l'Abbé *de Vienne* a ouvert la séance, par la lecture d'une paraphrase, en vers libres, de l'oraison universelle pour le salut, qui commence par ces mots, (mon Dieu je crois en vous, mais fortifiez ma foi, &c.

. . . .

. . . .

. . . .

M. *Cortigier* a ensuite lu l'examen critique d'un titre rapporté par *Justel*, dans son histoire généalogique de la maison d'Auvergne.

L'objet de l'Auteur, en discutant ce titre, a été de combattre un système injurieux à l'indépendance des premiers Rois de France, qui suit essentiellement du texte du manuscrit.

On y lit que *Calminius*, Sénateur, fut déclaré Duc & Prince d'Aquitaine, par un décret de l'Empereur *Justinien*; qu'il fut revêtu de cette dignité, par l'au-

torité de l'Empire Romain, aux acclamations du peuple, & en conséquence d'une députation faite à Rome, par les habitans de cette Province.

On y voit aussi que ce fut lui qui fit bâtir le Monastère de Sainte Théodefréde, dans l'Evêché du Puy, & le Monastère de Mauzac en Auvergne.... Il fit un voyage à Rome du temps du Pape *Jean II*.

Une induction naturelle porte à conclure que dans le temps de cette investiture le Roi des Francs n'étoit pas en droit de nommer des Ducs en Aquitaine, & de leur donner l'investiture de ce gouvernement; & que ce droit appartenoit aux Empereurs. : . . . .

Cependant la comparaison des temps rapporte cet événement entre l'année 528, temps de la proclamation de l'Empereur *Justinien*, & l'année 535, où *Jean II* succéda à *Boniface II*, c'est-à-dire aux dernières années du règne de *Thierri*, Roi d'Austrasie, ou sous les premières de celui de *Theodebert* son fils & son successeur; donc les enfans & successeurs de *Clovis* étoient encore dépendans des Empereurs.

Cette conséquence démentie par l'histoire n'auroit pas eu besoin d'une nouvelle discussion, si le titre qui y a donné lien n'étoit rapporté comme authentique

par un Auteur respectable, & dont l'autorité pourroit induire quelqu'un en erreur.

Il a donc fallu découvrir la fausseté du titre, & en instruire le Public, pour détruire dans leur fondement des systêmes qui pourroient s'élever sur des principes si peu solides.

M. *Cortigier*, pour y parvenir, commence par l'énumération des précautions que doit prendre un Archiviste, pour n'être pas trompé; des lumières qu'il doit se procurer, & des connoissances sans lesquelles il ne peut entrer dans cette laborieuse carrière.

Il établit des principes pour la fixation des époques; il les applique ensuite au titre discuté, & en déduit la fausseté par les contradictions suivantes.

1°. Le titre suppose que *Justinien* étoit alors à Rome.... mais il n'y a point résidé depuis son avénement à l'Empire, jusqu'à la mort de *Jean II.*

2°. Que Rome étoit sous la domination de l'Empereur... mais cette ville étoit pour lors sous les loix de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths.

3°. Que le Sénat Romain jouissoit de son ancienne autorité.... Mais l'histoire du *Patrice Boëce & de Simmaque*, prouve

que dans ce temps toute liberté avoit été ôtée à la Ville & au Sénat.

Ces trois contradictions, plus que suffisantes pour détruire l'authenticité du titre, sont suivies des considérations qui déterminent l'Auteur à en rapporter la contrefaction au dixième & onzième siécle.

Mais M. *Cortigier*, non content d'avoir démontré la fausseté du titre, prouve encore par des traits historiques, que *Clovis* & les Rois ses successeurs ont été absolument indépendans des Empereurs, surtout dans la distribution des gouvernemens.

Il cite 1°. *Justel* lui-même, au chapitre 2 des preuves, où il dit que *Clovis* avoit substitué à *Bazolus* le Comte *Agésippe* pour gouverner l'Aquitaine, sans y comprendre l'Auvergne; mais que ce Comte ayant épousé *Severa*, niéce de *Clotilde*, il y ajouta cette province.

2°. *Grégoire de Tours*, qui rapporte que *Childebert* donna le même gouvernement à *Nicetias*.

Et enfin ce trait connu de *Theodebert*, qui déclara la guerre à *Justinien*, pour l'obliger à retrancher de ses titres celui de *Francicus*.

L'Auteur observe encore que le nom

de *Calminius* ne se trouve ni dans *Grégoire de Tours*, ni dans *Procope*, contemporains de *Justinien*; il n'attaque pas néanmoins la tradition qui attribue au Seigneur de ce nom la fondation du Monastère de Mauzac.

Cette dissertation a été suivie d'un mémoire sur la cubature des courbes, lu par le R. P. *Sauvade*, Religieux Minime.

On ne croit pas pouvoir donner une analyse plus claire, plus précise & en même temps plus avantageuse du mémoire du Père *Sauvade*, qu'en publiant le jugement de l'Académie Royale des Sciences, à l'examen de laquelle l'Auteur l'avoit soumis au mois d'Août 1763.

Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23 Août 1763.

L'objet du Père *Sauvade*, est de mesurer les solides de révolution que l'on produit en faisant tourner autour d'un axe des courbes, dont les ordonnées sont obliques à l'axe, ou plutôt de déterminer le rapport qui est entre ces solides, & ceux qu'auroit donnés la révolution d'autres courbes, qui ne diffèrent des premières que par l'angle qui est entre les co-ordon-

nées.... Qu'on se représente, par exemple, deux demi-ellipses décrites sur un même diamètre avec le même centre, ayant également le même diamètre conjugué, mais dont la première ait ses diamètres conjugués obliques, tandis qu'ils sont perpendiculaires dans la seconde, & qu'il soit question de trouver le rapport qui est entre la solidité conoïde en forme de cœur, que produit la première ellipse ; & la solidité de l'ellipsoïde ordinaire produit par la révolution de la seconde. Le Père *Sauvade* fait voir que ces deux solides sont entre eux dans la raison du quarré du sinus total, au quarré du sinus de l'angle qui est entre les deux diamètres obliques.

Cette proposition, qui est vraie non-seulement pour le cas des ellipses, mais pour toutes les courbures qui ne diffèrent que par l'angle de leurs co-ordonnées, est démontrée généralement & d'une manière très-claire par le Père *Sauvade*, en n'employant que les principes les plus élémentaires du calcul intégral, & montre que le solide à mesurer dans le cas de l'obliquité des co-ordonnées, est composé d'une infinité de petits entonnoirs, dont chacun est le produit d'une surface

conique, par la diſtance particulière qui eſt entre les deux co-ordonnées voiſines qui ont formé ces ſurfaces coniques par leur révolution.

Comme M. *Varignon*, dans les mémoires de 1692, avoit traité le même ſujet, mais ſeulement pour le cas de l'ellipſe, le Père *Sauvade* a comparé le réſultat de ſa ſolution avec celui que M. *Varignon* avoit donné, & les ayant trouvés différens, il a cherché de quel côté pouvoit être l'erreur; il prouve très-bien que c'eſt M. *Varignon* qui l'a commiſe, & il montre en quoi elle conſiſte : elle vient principalement de ce que M. *Varignon*, après avoir regardé le ſolide en queſtion, comme compoſé de ſurfaces coniques, chacune égale à un rectangle, transforme l'aſſemblage de ces rectangles en une piramide, qui ne pouvoit le repréſenter qu'en prenant des paralèllogrames pour des rectangles. Au reſte quand on ne ſe donneroit pas la peine de ſuivre la ſolution de M. *Varignon*, qui eſt longue & pénible, il ſuffiroit pour être ſûr qu'elle eſt erronée de voir qu'elle conduit à un réſultat différent de celui qui vient par une méthode extrêmement ſimple, & qui ne ſuppoſe que les élémens les plus communs du calcul intégral.

Nous pouvons ajouter que la méprise de M. *Varignon* avoit été apperçue il y a long-temps par le Père *Nicolas*, Jésuite très-distingué dans les mathématiques, & dont M. *de Mairan* avoit retenu la note en marge de son exemplaire des mémoires de 1692. Signé, *Dortout*, *de Mairan* & *Clairaut*.

Dom *Déchamps*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, à lu ensuite un mémoire sur l'histoire de la ville de Clermont.

L'antiquité de cette ville, connue successivement sous les noms de *Nemet*, *Augustonemetum*, *Arvernam*, *Arverna civitas*, *Clarus mons*, & enfin *Clermont*; l'importance & la variété des événemens dont elle a été le théâtre depuis le siége qui en fut fait par *Fabius Maximus*, Général Romain, environ l'an 629 de la fondation de Rome, jusqu'aux ravages qu'elle éprouva sous le règne de *Pepin*, & à sa réconstruction environ l'an 761 de l'ère chrétienne.

Les mœurs de ses anciens habitans, la beauté de sa situation, & les embellissemens dont elle a été décorée depuis peu, font tout le sujet de cette dissertation in-

téressante sur-tout pour les citoyens de cette Ville, qui l'ont écoutée avec beaucoup de satisfaction, & dont elle a obtenu les applaudissemens les plus flatteurs.

Comme la plupart des faits énoncés dans ce mémoire sont déja connus par l'histoire, on n'entrera pas dans le détail; On se contente d'observer 1°. que l'Auteur fait abandonner *Nemet* par les Gaulois, après le siége soutenu contre *Fabius Maximus*, & qu'il prétend qu'ils se retranchèrent pendant tout le temps où ils furent en guerre contre les Romains & leurs alliés, sur *Gergovia*, colline très-élevée & fortifiée par la nature à une lieue de Clermont, où ils réunirent toutes leurs forces, & mirent en sûreté leur effets précieux qu'ils abandonnèrent ensuite ce camp retranché, lorsque leur alliance avec les Romains les mit à couvert des ravages de la guerre.

2°. Qu'il réduit à Mars & à Mercure les divinités dont les Auvergnats faisoient l'objet de leur culte, avant qu'ils eussent le bonheur de connoître le vrai Dieu.

3°. Que ce peuple fut presque le seul qui eut le bonheur de faire le sacrifice de ses faux Dieux, sans immoler à leur mé-

moire les premiers Miniſtres qui les exhortèrent à renverſer leurs autels.

4°. Enfin que les Auvergnats ont dans tous les temps & dans toutes les circonſtances ſcellé de leur ſang la fidélité qu'ils devoient à leurs Souverains.

M. le Préſident de Fredefont a terminé la ſéance par la lecture d'une ode ſur la religion chrétienne, que nous nous propoſons d'inſérer dans le Mercure prochain.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

TRAITÉ d'Optique par M. SMITH, traduit de l'anglois : un vol. in-4°. *A Brest, chez ROMAIN MALASSIS, Imprimeur de la Marine.*

IL y a déja du temps qu'on souhaite voir cet ouvrage en françois. Le desir qu'on en a est d'autant plus légitime, que nous n'avons dans notre langue que des élémens dans ce génre, & que même, dans quelque langue que ce soit, il n'en est point où l'optique soit traitée avec autant d'étendue. L'intention de celui qui a entrepris ce travail fastidieux & pénible n'étant que de le rendre utile, il a cru devoir joindre à l'ouvrage tout ce qui s'est fait en optique depuis le temps où il fut publié. Une théorie, qu'on sera fort aise sans doute d'y trouver, est celle des lunettes achromati-

ques ; aussi fait elle partie des additions considérables qui ont été faites à l'ouvrage. On n'a point oublié de décrire les instrumens de dioptrique & de catoptrique inventés ou perfectionnés dans ces derniers temps. Les notes, que l'Auteur avoit rejettées à la fin de son livre, ont été placées aux endroits auxquels elles appartiennent. Il a paru que c'étoit leur vraie place ; Et, afin de leur faire occuper moins d'espace, on a supprimé l'historique qu'elles contiennent : on le trouvera ailleurs.

Cet ouvrage est prêt à paroître. Il sera fini d'imprimer vers la fin du mois d'Avril prochain ou dans les premiers jours de Mai. On n'a pas cru devoir l'annoncer plus-tôt, parce que rien n'est si ridicule que de prévenir le public des années entières avant la publication d'un ouvrage ; tant il se présente quelquefois d'obstacles imprévus qui en retardent l'impression, ou même l'empêchent absolument.

On a réuni les deux volumes en un seul, par l'attention qu'on a eu de mettre presque tout ce qu'on a ajouté sous la forme de notes, ce qui a imposé la nécessité de l'imprimer en petit caractère. Ce volume ne sera que d'une grosseur raisonnable. On a été porté à cet arrangement par le desir qu'on avoit de diminuer, le

plus qu'il étoit possible, le prix de cet ouvrage, lequel ne se vendra que 16 liv. en feuilles, & 18 liv. relié, tandis qu'en Angleterre il se vend 36 liv. Le désintéressement que l'Imprimeur montre en cette occasion est d'autant plus louable, qu'il n'a d'ailleurs rien épargné pour satisfaire pleinement le public dans ce qui le concerne. On ne pourra qu'être surpris de la beauté des caractères & du papier qui ont été employés. On ose répondre qu'il ne se fait rien de mieux à cet égard dans la Capitale.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

SIX trio pour une flutte, un violon & basse, composés par M. *Vindling*, de la Musique de Mgr l'Electeur Palatin : prix 7 liv 4 sols. Mis au jour par le sieur *de la Chevardiere*, Marchand de Musique, rue du Roule, à la croix d'or.

Six Sonates pour le violoncelle seul & basse ou le violon, dédiées à S. A. S. Mgr le Prince de Conty, & composées par M. *Duport*, de la Musique de Sadite Altesse;

prix 7 liv. 4 sols. Mises au jour par le même Editeur. Le nom de cet Auteur est assez connu par la supériorité de son talent pour le violoncelle, pour donner une bonne idée de ses Sonates, qui sont cependant à la portée d'un chacun. A Paris, chez le même.

Six duo pour deux violons, composés par M. *Burchoffer* : prix 7 liv. 4 sols. A la même adresse.

Le Père de Famille, ariette de basse-taille, mise en musique par M. *Philidor* : prix 3 liv. à grande orchestre. Cette ariette est le n°. 6 du Journal de MM. *Philidor* & *Trial*, même adresse.

Il paroît aussi une collection considérable de contredanses avec les figures & l'explication pour les danser, que feu M. *de la Fosse*, Ingénieur-Géographe, avoit imaginé de recueillir, & dont le sieur *de la Chevardiere* a acquis le fonds pour les continuer sans interruption dans le même genre & par la même chorégraphie. Cet ouvrage contient dix-huit recueils à vingt-quatre pièces, ou trois volumes à six pièces. On le distribue encore, pour la commodité du public, à 4 sols la feuille. Il y a cent six contredances différentes.

Méthode pour apprendre à jouer du tambourin sans aucun changement de cor

dans tous les tons. Par M. *Carbonel* : prix 3 liv. 12 sols, &c. chez le même.

Il paroît, depuis un mois, un petit recueil de Chansons pour servir de suite à l'*Anthologie Françoise*, dont la gaieté, la singularité & le tour, vraiment original, acheveront de donner une idée complette de la chanson françoise. La plupart de ces chansons ne sont pas connues. Il y en a quelques-unes d'anciennes, mais qui ont eu beaucoup de réputation dans leur temps.

Six duo à deux mandolines ou violons ou par-dessus de viole. Par M. *Marchi*, Maître de Guitarre & de Mandoline. Œuvre XV : prix 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Thomas du Louvre, du côté du château d'eau, chez un Menuisier, dans la seconde cour, au premier, & aux adresses ordinaires de Musique.

GRAVURE.

MESSIEURS les amateurs des belles estampes sont avertis que M. *le Bas*, Graveur du Roi, vient d'en mettre une au jour d'après *Bergham*, Peintre Hollandois, dont le tableau est dans le célèbre

cabinet de M. le Duc *de Praslin*, ayant pour titre l'*embarquement des vivres*, qui représente un port où on embarque des bestiaux pour les Isles. Sur le devant est une jeune femme comptant l'argent qu'elle vient de recevoir de la vente de ces animaux. Plusieurs figures grouppées sont sur les côtés; l'un est un fagoteur qui se repose, d'autres lisent une affiche: on voit des vaisseaux dans le lointain, des montagnes dans les vapeurs maritimes, & un très-beau ciel, le tout en dégradation admirable. On peut ajouter à ceci des chèvres blanches, des moutons, une terrasse couverte de roseaux & de plantes pittoresques, le tout dans un accord charmant. La beauté de cette estampe a tellement piqué le goût de M. *Alliamet*, élève du sieur *le Bas*, qu'il en a pris la juste grandeur pour en faire le pendant que nous avons annoncé dans le précédent Mercure, sous le titre de l'*ancien port de Gènes*. Celle de M. *le Bas* ne se vend que 6 liv. On trouve chez ledit sieur *le Bas* les douze nouveaux ports du Royaume, d'après la collection que le Roi a fait peindre par M. *Vernet*, Peintre de Sa Majesté, & si connu par les tableaux qu'il nous produit journellement. A Paris, rue

rue de la Harpe, dans la porte-cochère vis-à-vis la rue Percée.

P. S. On a annoncé, par erreur, six cens vingt estampes de l'histoire sacrée, mais la collection n'est que de cinq cens vingt.
Le prix des six volume est de 74 livres 6 sols.

Le catalogue des tableaux de la galerie électorale de Dresde, volume *in*-8°. 1766. A Dresde, & à Paris, chez *Boudet*, rue Saint Jacques, broché 6 livres 12 sols.

Petit supplément à l'ouvrage intitulé: Monumens érigés à la gloire de *Louis XV*, par M. *Patte*, comprenant la description de l'inauguration de la statue du Roi à Reims, & des fêtes qui l'ont accompagnée. L'inscription françoise qui est gravée sur le piedestal mérite sur-tout d'être remarqué.

De l'amour des François, éternel monument,
Instruisez à jamais la terre
Que Louis, dans ses murs, jura d'être leur père,
Et fut fidèle à son serment.

Ce supplément se distribuë gratuitement à ceux qui ont déja acquis ce livre, tant chez l'Auteur rue des Noyers, la sixième porte-cochère en entrant par la rue S. Jacques, que chez les Libraires indiqués.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'Académie Royale de Musique a fait l'ouverture de son théâtre le mardi huit Avril, par une représentation d'*Hipermnestre*, tragédie-opéra. Mlle Duranci étant malade, elle a été remplacée dans le rôle d'*Hipermnestre*, par Mlle Duplan, laquelle a eu un succès qui doit l'encourager à redoubler d'application, & à mettre en œuvre, au profit du talent théâtral, la force & l'étendue d'organe qu'elle a reçue de la nature. C'est le premier rôle d'un grand genre, dans lequel on a vu Mlle Duplan.

Les soins & les recherches multipliées que l'on a employées pour ne rien laisser à desirer dans le spectacle de *la Reine de Golconde* (1), ont fait suspendre la représentation de ce nouvel Opéra jusqu'au diman-

(1) Voyez les noms des Auteurs de cet ouvrage dans le premier vol. d'Avril, à l'art. de l'Opéra.

che, 13 du mois. Nous sommes obligés par conséquent de remettre au Mercure prochain le compte que nous nous proposons d'en rendre.

On a continué le jeudi & le vendredi *Hipermnestre*. Mlle DUPLAN a toujours reçu des encouragemens de la part du Public.

On se flattoit d'entendre à l'ouverture de ce théâtre, dans un air détaché, Mlle BEAUVAIS, dont la voix est devenue intéressante par le succès qu'elle a eu dans les concerts spirituels; mais une indisposition l'a empêchée de chanter sur le théâtre le jour de l'ouverture. Nous espérons avoir lieu d'annoncer les suffrages qu'elle y méritera du Public.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE même jour huit Avril, la Comédie Françoise ouvrit le théâtre par une représentation de *Semiramis*, tragédie de M. DE VOLTAIRE, suivie *des Bourgeoises de qualité*.

Cette représentation fut précédée du compliment suivant prononcé par M. DE BELLECOUR.

COMPLIMENT pour l'ouverture du théâtre François, le 8 Avril 1766.

MESSIEURS,

« Rien de plus satisfaisant pour nous » que de vous assurer des efforts que nous » comptons faire dans le courant de l'an- » née, pour mériter vos suffrages, que de » vous inviter à nous honorer souvent de » votre présence, & de vous promettre des » nouveautés, des pièces remises, enfin » la plus grande exactitude : mais rien de » plus difficile que de vous offrir des ta- » lens qui égalent vos lumières.

» Le zèle le plus ardent ne suffit pas » pour remplir l'objet que nous nous pro- » posons; sans votre indulgence, que nous » réclamons, nous sentons qu'il est impos- » sible de parvenir au bonheur de vous » plaire.

» Notre but est de vous consacrer tous » nos instans, de les employer à vous don- » ner des marques du plus sincère attache- » ment, de tout mettre en œuvre pour » varier vos plaisirs, & vous fournir des » moyens de délassement. Veuillez, Mes-

» ſieurs, vous prêter à notre intention.
» Mettre notre gloire à nous voir honorés
» de votre bienveillance, n'être contens
» que lorſque vous paroiſſez l'être, c'eſt
» ajouter à nos devoirs un ſentiment di-
» gne du Public le plus reſpectable.

» Que vos bontés, Meſſieurs, ſoient
» la récompenſe de nos travaux, c'eſt la
» plus flatteuſe que nous puiſſions vous
» demander, & c'eſt la ſeule qui puiſſe
» nous rendre heureux.

» Nous ne le ſommes en effet, qu'autant
» que vous daignez paroître ſenſibles aux
» preuves de notre reconnoiſſance & aux
» aſſurances que nous oſons vous donner
» de notre profond reſpect ».

Ce compliment fut fort applaudi. Le ton honnête & réſervé dans lequel il eſt compoſé, & celui avec lequel il fut prononcé, méritoient également les ſuffrages de l'aſſemblée qui étoit très-nombreuſe. Mlle DUMESNIL joua ſupérieurement dans cette repréſentation, & y reçut des applaudiſſemens univerſels. Mlle DUBOIS, qui n'avoit pas paru depuis-long-temps, jouoit le rôle d'*Azema*, dans lequel elle fut applaudie. Le Public parut ſatisfait de retrouver dans une des confidentes de cette tragédie Mlle BRILLANT, retirée du théâtre depuis pluſieurs années, &

qui vient d'y rentrer. Le talent de cette actrice pour ces sortes de rôles, qui ne sont point indifférens à la bonne exécution d'une tragédie, est un avantage de plus pour le théâtre, & ne peut être qu'agréable aux spectateurs. Les rôles principaux en hommes, dans cette tragédie, furent fort applaudis, & exécutés comme on doit le présumer des grands talens que possède aujourd'hui la scène françoise en différens genres.

Le lendemain (mercredi), on remit au théâtre pour la première fois *l'Important de cour*, Comédie en cinq actes & en prose, de Brueys. Il y avoit vingt-huit ou vingt-neuf ans que l'on n'avoit mis cette comédie sur la scène. Le rôle du *Comte de Clinquant* ou de l'*Important* a été fort bien joué par M. de Bellecour, de même celui de *Dorante* par M. Molé. Celui de *Vieuxcour* par M. d'Auberval, celui de l'oncle par M. Bonneval. Mlle Drouin a saisi & fort bien rendu le caractère de la Marquise Provinciale. Mlle Depinai joua le petit rôle de *Marianne*, Mlle Bellecour joua avec intelligence, gaité & finesse le rôle de *Marton*. M. Préville a fait beaucoup de plaisir, ainsi qu'il en fait toujours, dans le rôle de M. *de la Branche*.

Cette comédie, dans laquelle il y a des caractères, une marche, une conduite & une intrigue de bon comique, ne peut cependant avoir un succès suivi aujourd'hui : mais on doit toujours savoir gré du soin que l'on prend de remettre ces sortes de drames sur notre théâtre. 1°. Ils augmentent le répertoire & fournissent par-là des moyens de varier les représentations journalières dans le courant de l'année. 2°. En exposant de temps en temps sous les yeux du Public des drames du vrai comique, on suspend, on retarde au moins d'autant, la perte totale de ce genre. Enfin, quand ces ouvrages ne serviroient qu'à entretenir & à former des acteurs pour le comique, ce que ne peuvent plusieurs de nos comédies modernes, ce seroit, un motif très-suffisant pour en encourager les remises, & pour applaudir au zèle de ceux qui s'y emploient.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a ouvert ce théâtre par la quatrième représentation de *Camille magicienne*, Comédie Italienne en cinq actes avec

ſpectacle & divertiſſemens. Cette pièce a été ſuivie par la variété & les ſoins qu'on a donnés à ſon ſpectacle, encore plus par le talent de l'excellente Actrice Italienne, qui donne le titre à cette comédie.

Le lendemain on donna ſur le même théâtre, *le Roi & le Fermier*, précédé *du Peintre amoureux de ſon modèle.*

SPECTACLES DE PROVINCE.

LETTRE à M. DE LA GARDE, Penſionnaire adjoint au privilége du Mercure, ſur le ſpectacle de Lyon.

DEPUIS ma dernière lettre, Monſieur, il ne s'eſt rien paſſé ſur notre théâtre, qui méritât d'être tranſmis au Public & conſervé dans vos archives, excepté la repréſentation d'une comédie en deux actes, mêlée d'arriettes, par l'auteur du Faux Sçavant; mais des raiſons particulières m'empêchent de vous en faire l'analyſe, & le triſte ſort qu'elle a eſſuyé m'en diſpenſe aſſez. La muſique ſe trouve à Paris, aux adreſſes ordinaires, ſous le titre d'arriettes de *l'Aveugle mendiant.*

Il n'entre pas dans mon plan de vous

entretenir de la repréſentation des piéces nouvelles, que vous avez vues à Paris: il n'y auroit guères qu'un contraſte ſenſible dans l'accueil qu'on feroit ici à ces piéces, qui pourroit m'engager à en parler, parce qu'il ſeroit utile alors de pénétrer la cauſe de cette oppoſition de ſentimens dans une matière où tous les Publics éclairés d'une même nation ont coutume de porter des jugemens uniformes. Pour conſtater cette diſparité de goût, il faudroit ne pouvoir pas l'imputer à l'effet réſultant de la repréſentation. Toutes les fois qu'un Directeur ſe ſera trompé dans la diſtribution des rolles, que les acteurs n'en prendront pas l'eſprit, que par un défaut de talent ou d'étude ils joueront à contre-ſens, ils feront tomber à coup ſûr un parterre de province dans l'erreur, & il recevra froidement un drame eſtimé, qui ne lui eſt offert que ſous un aſpect défavorable. C'eſt ce qui n'arrive point ſur le théâtre de cette ville, les Comédiens ayant l'attention de n'y mettre que des piéces dont ils ſont en état de faire valoir le deſſein, l'ordonnance & les principales beautés; auſſi y voyons-nous confirmer les déciſions que vous prononcez. Si vous en voulez un exemple récent, je vous citerai, Monſieur, la comédie de *la Bergère des Alpes*. Elle

a paru un peu froide, malgré l'apparence d'intérêt & de chaleur que l'on s'est efforcé d'y répandre!... Mais laissons cette comédie. J'ai la tête pleine d'opéras soi-disant comiques. Mardi passé, Monsieur & Madame *la Ruette* & M. *Clairval*, acteurs de l'Opéra bouffon, uni à la Comédie Italienne, ont débuté par *Isabelle & Gertrude*, & *Rose & Colas*. Ils ont joué les quatre jours suivans, à quatre heures de l'après-diner, & à dix heures du soir. La salle étoit remplie dès qu'elle étoit ouverte. On a admiré, en général, la vérité d'expression, le naturel du débit, la finesse dans les détails & l'élégance du jeu, qu'ont montrés ces acteurs dans les différens rolles qu'ils ont faits. Un travail fructueux, dirigé par de bons conseils, les a conduits presqu'aussi loin qu'il leur étoit possible d'aller, dans un genre qui exige des qualités dont la nature est avare. Ils ont été secondés par un sujet, M. *Nainville*, qui sera dans quelque temps pour vous l'occasion d'un nouveau larcin. En formant des acteurs, nous travaillons pour vos plaisirs. Au reste, Monsieur, ne pensez pas, je vous prie, que notre extrême empressement pour l'Opéra-comique, & nos deux représentations par jour, soient des preuves que nous

ayons pour ce ſpectacle un goût prédominant. Eh, ne ſommes-nous pas dans le ſiècle des penſeurs! .... Seroit-il poſſible qu'on préférât des croquis informes aux riches tableaux de nos grands Maîtres?

J'ai l'honneur, &c.

*De C***.*

A Lyon, ce 23 Mars 1766.

SUITE DES CONCERTS SPIRITUELS.

Du Mercredi, 26 Mars 1766.

MISERERE *mei Domine*, Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE, d'un très-bel effet, fort bien exécuté & vivement applaudi. Le *Stabat*, de PERGOLEZE. *Uſque quo*, chanté par Mlle BEAUVAIS, qui réunit tous les ſuffrages, & d'une façon encore plus marquée que le jour de ſon début. Mlle AVENEAUX & M. DURAND chantèrent *Cantemus*, Motet à deux voix, de MOURET. M. JANNSON exécuta ſupérieurement une Sonate de violoncelle, & reçut de grands applaudiſſemens, que méritoient l'Artiſte & la muſique qu'il avoit rendue. M. BALBASTRE exécuta un nouveau Concerto d'orgue de ſa compoſition & d'un genre vraiment agréable.

Du Jeudi 27.

De profundis, fort beau Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. Le *Stabat*. M. BERTHEAUME exécuta un Concerto de violon. Mlle AVENEAUX chanta *Venite*, *&c.* Motet à voix seule, de MOURET. M. SÉJAN, Organiste de Saint Severin & de Saint André des-Arts, déja connu au Concert, donna de nouvelles preuves de ses talens dans un nouveau Concerto de sa composition, qu'il exécuta d'une manière très-brillante, & dont le public lui marqua toute sa satisfaction. M. LEGROS fit le plus grand plaisir dans le Motet à voix seule, *Coronate*, de LEFEVRE.

Du Vendredi 28.

Miserere mei, de M. DAUVERGNE. Après lequel M. SECGHI exécuta un nouveau Concerto de sa composition. M. DURAND chanta fort bien un nouveau Motet à voix seule, de M. BLAINVILLE. M. BERTHEAUME exécuta un concerto de violon. Mlle AVENEAUX chanta un Motet à voix seule. Le Concert fut terminé par le *Stabat* de PERGOLEZE. Le mérite supérieur de ce Motet, également sublime & pathétique, est trop connu pour en faire de nouveaux éloges, mais on en doit à M. DAUVERGNE, qui l'a rendu encore plus *saillant* cette année, par le soin qu'il a pris de substituer à plusieurs des morceaux qui avoient été entendus les années dernières, d'autres morceaux du même ouvrage, également admirables & plus piquans par une sorte de nouveauté à laquelle le public est toujours sensible. Mlle FEL & M. RICHER, qui l'avoient chanté si bien l'année précédente, se sont, pour ainsi dire, surpassés celle-ci par les grâces, le fini du chant & l'onction qu'ils y

ont mis à l'envi. On peut, d'après tout ce que nous venons de dire, se faire une idée du succès de ce Motet; mais il faut l'avoir entendu pour en avoir une juste de l'exécution dans toutes les parties qui concourent à former le plus bel ensemble.

Du Samedi 29.

Regina cœli, Motet à deux voix & à grand chœur de M. DAUVERGNE, chanté par Mlles FEL & ROZET. M. SECGHI, un nouveau Concerto de hautbois de sa composition. Mlle BEAUVAIS, *Quàm dilecta*, nouveau Motet à voix seule, dans lequel une indisposition très-marquée l'empêcha de faire briller son organe, mais où elle ne fut pas vue moins favorablement par le public, qui l'encouragea beaucoup. M. BALBASTRE exécuta une suite d'airs connus & bien choisis, & entre autres, la chasse de *Zaïde*, avec tout le brillant qu'on lui connoît. Mlle FEL & M. le GROS chantèrent le très-agréable Motet à deux voix de M. DAUVERGNE, *Exultate justi in Domino.* On termina le Concert par *Cantate Domino*, de LALANDE.

Du Dimanche, 30, jour de Pâques

Une brillante symphonie. Le Motet de M. DAUVERGNE, *Regina cœli.* Mlle AVENEAUX un Motet à voix seule. M. BALBASTRE son nouveau Concerto d'orgue, dont le succès fut vivement confirmé. Mlle FEL un Motet à voix seule. M. CAPRON un nouveau Concerto de violon, mêlé d'airs connus, qui firent d'autant plus de plaisir, qu'on préfére unanimement le chant aux difficultés, & que l'Artiste ajoute constamment au mérite de ce qu'il exécute. Le très-beau *Te Deum* de M. DAUVERGNE termina ce Concert, dont l'assemblée étoit très-nombreuse & fort brillante. Un enrouement

conſidérable a privé, dans ce Concert & dans les deux ſuivans, le public des talens de M. LEGROS.

Du Lundi 31.

Une, ſymphonie fort belle. *Confitemini* de LALANDE. M. SECGHI un Concerto de hautbois. Mlle ROZET *Exultate Deo*, Motet à voix ſeule. M. BERTHEAUME un Concerto de violon. Mlle FEL un Motet à voix ſeule très-agréable. Ce Concert finit par *Diligam te Domine*, nouveau Motet à grand chœur de M. l'Abbé DUGUÉ, Maître de Muſique de Saint Germain-l'Auxerrois. C'eſt le premier ouvrage qu'il ait fait entendre au Concert, & il a lieu d'être ſatisfait de l'accueil du public, dont les ſuffrages, & même la critique, doivent encourager les hommes qui ont vraiment du talent. Ce Motet, dans lequel l'Auteur a peut-être trop cherché à faire preuve de ſcience, n'en eſt pas moins pour cela un ouvrage de mérite, & qui lui fait véritablement honneur.

Du Mardi, premier Avril.

Une ſymphonie. *Benedic anima mea*, Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE. *Dominus regnavit* de LALANDE. M. SÉJAN exécuta avec beaucoup de ſuccès ſon nouveau Concert d'orgue. M. l'Abbé L'ARSONNIER chanta un Motet de haute-contre de M. l'Abbé GOULET. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon, mêlé d'airs connus, & fut très-applaudi. Madame GOSTELLO, accompagnée par M. SECGHI, chanta deux airs italiens & fit grand plaiſir aux amateurs. M. RICHER chanta dans le *Benedic*, en place de Mlle FEL, abſente, le récit de deſſus, avec cette perfection de l'art, qu'il porte au point le plus étonnant & le plus ſatisfaiſant tout à la fois.

Du Vendredi, 4 Avril.

Une ſymphonie. *Domine audivi, &c.* Motet à grand chœur de M. DAUVERGNE, qui a beaucoup réuſſi dans cette quinzaine, pendant laquelle il a été donné pluſieurs fois. Un Concerto exécuté par M. SECCHI. Mlle BEAUVAIS chanta très-bien un Motet à voix ſeule, dans lequel elle fut fort applaudie. Mde GOSTELLO deux airs italiens. Le Concert finit par *Memento Domine David*, Motet de M. l'Abbé DAUDIMONT, qui avoit été déja donné pluſieurs fois, & qui ne pouvoit l'être trop ſouvent au gré des auditeurs. M. RICHER chantoit un récit dans ce Motet avec ce goût, ce talent & cette perfection d'art, que, ſans faire injuſtice à perſonne, on peut regarder comme ſupérieurs à tout ce qu'on a entendu. Dans ce même Concert le jeune M. BERTHEAUME exécuta ſur le violon un Concerto de M. GAVINIÉS. L'année dernière nous parlâmes de ce phénomène prématuré, relativement à ſon âge; cette année nous n'avons point à employer la faveur de cet âge pour fonder les éloges qui lui ſont dus. Il peut ſoutenir la comparaiſon des meilleurs maîtres, que ſon talent menace de ſurpaſſer en très-peu de temps.

Du Dimanche, 6 Avril.

Le *Te Deum laudamus* de M. DAUVERGNE, fort beau Motet à grand chœur & d'une grande diſtinction, qui a toujours réuni les ſuffrages des gens de l'art & du public. M. CAPRON joua avec applaudiſſement un Concerto mêlé d'airs connus. Mlle GOSTELLO chanta deux airs italiens. M. SEJAN, Organiſte de Saint Severin & de Saint André-des-Arcs, exécuta un Concerto d'orgue de ſa compoſition. On applaudit avec juſtice au *toucher net*,

précis & ſavant de cet Artiſte, ainſi qu'à l'ordre & à l'étendue de ſa tête, mais ceux des auditeurs qui n'ont pas l'avantage d'être artiſtes eux-mêmes ou ſoi-diſans amateurs éclairés de l'art, auroient deſiré plus de chant, un peu plus de grâces & d'agrémens dans la compoſition de ce Concerto. Mlle FEL & M. LEGROS firent grand plaiſir dans le Motet à deux voix de M. DAUVERGNE *Exultate juſti, &c.* Le beau Motet de GILLES (*Diligam te &c.*), termina ce Concert.

Du Lundi, 7 Avril, fête de l'Annonciation.

Une ſymphonie, enſuite le grand Motet *Deus venerunt gentes, &c.* de FANTON. M. BALBASTRE exécuta ſur l'orgue un Concerto, auſſi agréable par la compoſition que par l'exécution. Mlle BEAUVAIS, dont nous avons déja parlé avec éloges (moins encore qu'elle en mérite), chanta très-bien le petit Motet *Uſquequo.* Cette voix, du premier ordre pour le volume, eſt du plus beau genre pour la qualité du ſon, touchante, pleine, onctueuſe & flexible; on ne ſeroit pas éloigné, en l'écoutant, de ſe rappeller la qualité de ſon ſi admirable & ſi rare de la célèbre Mlle LEMAURE. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon. Mde GOSTELLO chanta des airs italiens. Cette Cantatrice eſt de la plus agréable figure. Le Concert fut terminé par le Motet, chéri du public, de M. l'Abbé DAUDIMONT, Maître de Muſique de l'Egliſe des Innocens. Depuis long-temps aucun ouvrage n'a fait une fortune auſſi univerſelle au Concert que ce Motet. Ce ſuccès eſt dû aux grâces, à l'expreſſion, au chant ſimple, noble & agréable qui caractériſent la compoſition des récits. Rien ne doit plus encourager ce Compoſiteur à travailler, & ſur-tout à ne pas s'écarter d'un genre toujours aſſuré de plaire.

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE STOCKHOLM, le 24 Janvier 1766.

AVANT-HIER le Baron de Breteuil, Ambassadeur de France, eut une audience du Roi & de la Reine, dans laquelle il notifia à Leurs Majestés la mort du Dauphin. Hier cet Ambassadeur a fait célébrer dans sa chapelle, pour le repos de l'âme de ce Prince, un Service solemnel, auquel ont assisté les Ministres Catholiques & toutes les personnes de la même religion qui se trouvent ici.

DE ROME, le 29 Janvier 1766.

Le Prince Edouard, fils aîné du feu Chevalier de Saint Georges, est arrivé depuis quelques jours en cette ville.

Du 5 Février.

Le 31 du mois dernier on célébra dans la chapelle Pauline du Quirinal les obséques que le Souverain Pontife avoit ordonnées pour le repos de l'âme du feu Dauphin. Sa Sainteté y assista, ainsi que le Sacré Collége, & la Grand'Messe de *Requiem* fut chantée par le Prélat Mattei, Patriarche d'Alexandrie.

DE GENES, le 25 Janvier 1766.

Les François établis en cette ville firent célébrer avant-hier, dans la chapelle de Saint Louis de

l'église de l'Annonciade des Pères Observantins, un Service solemnel pour le repos de l'âme du Dauphin. Tous les Nationaux y assistèrent ; & les Marins firent pendant trois jours dans le port une décharge d'artillerie.

CÉRÉMONIES FUNEBRES.

On célébra le premier Mars par ordre du Roi, dans l'église Métropolitaine de Notre-Dame, un Service solemnel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin. Le deuil étoit conduit par Monseigneur le Dauphin, le Duc d'Orléans & le Prince de Condé. L'Archevêque de Paris officia à la Grand'Messe qui fut chantée en musique à grande symphonie, & l'Achevêque de Toulouse prononça l'oraison funèbre du Prince défunt. Le Chapitre de l'église de Paris assista à cette cérémonie, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, l'Université & le Corps de Ville. Toute l'enceinte intérieure de la nef étoit tendue de noir jusqu'à la voûte avec les armes & les chiffres de feu Monseigneur le Dauphin. Le Catafalque étoit placé à l'entrée du chœur & formoit un temple isolé d'ordre corinthien orné de plusieurs inscriptions : le couronnement de cet édifice servoit de base à un grouppe en or, qui représentoit la France implorant le Ciel & repoussant la mort, tandis qu'un Ange élevé sur un nuage lui présente une couronne. Le cénotaphe étoit illuminé par deux cens chandeliers d'argent garnis de cierges & portant chacun les armes de feu Monseigneur le Dauphin, & par des pyramides de lumières placées devant les colonnes. Le chœur étoit décoré d'une architecture d'ordre ionique; quinze arcades & vingt-

deux pilastres en formoient l'enceinte & étoient garnis de cartouches : le vuide des arcades étoit rempli par de grands cartels qui représentoient les armes & le chiffre du Prince, que des anges soutiennent en pleurant. Le sanctuaire étoit élevé par trois degrés, & au fond du sanctuaire, trois marches conduisoient à l'autel qui étoit couvert d'un dais en argent, dont les pentes ornées des armes de feu Monseigneur le Dauphin ; étoient garnies de rideaux doublés d'hermine & parsemés de larmes d'argent.

On célébra le treize du même mois, aussi par ordre du Roi, & dans la même église, un Service solemnel pour le repos de l'âme de feu S. A. R. Dom Philippe de Bourbon, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Le Chapitre de l'Eglise de Paris assista à cette cérémonie, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, l'Université & le Corps de Ville. Toute l'enceinte intérieure de la nef étoit tendue de noir jusqu'à la voûte, avec les armes & les chiffres du feu Duc de Parme. Le Mausolée étoit placé à l'entrée du chœur & formoit un temple isolé d'ordre dorique, orné de plusieurs figures symboliques, & des armes du Prince. Le cénotaphe étoit illuminé par des chandeliers d'argent garnis de cierges & par des pyramides de lumières placées devant les colonnes. Le chœur étoit décoré d'une architecture d'ordre ionique ; quinze arcades & vingt-deux pilastres en formoient l'enceinte & étoient garnis de cartouches, dont les unes portoient des têtes de mort couvertes d'un voile lacrymatoire, & les autres les armes & les chiffres du Duc de Parme. Le Sanctuaire étoit élevé par trois degrés, & dans l'enceinte du sanctuaire, trois marches con-

duisoient à l'autel, qui étoit couvert d'un dais de velours noir, dont les pentes ornées des armes du Prince, étoient garnies de rideaux doublés d'hermine & parsemés de larmes d'argent.

Ces deux pompes exécutées avec autant de goût que de magnificence, ont été ordonnées par le Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & conduites par le sieur Papillon de la Ferté, Intendant & Contrôleur Général de l'Argenterie, Menus-Plaisirs & Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les desseins de Mic. Ang. Challe, Peintre ordinaire du Roi & Dessinateur de Sa Chambre & de son Cabinet.

SERVICES.

Mademoiselle de Vermandois, Princesse du sang & Abbesse de l'Abbaye Royale de Beaumont-lès-Tours, fit célébrer dans cette Abbaye, le 16 Janvier & le 7 Février, deux services pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin. Cette Princesse a officié à ces Services, auxquels Mlle de Condé à assisté. Les trois Etats de la Province de Languedoc, assemblés à Montpellier le 30 Janvier, firent célébrer dans l'Eglise de Notre-Dame des Tables, un *Service* solemnel pour le même objet. L'Achevêque de Narbonne, Président né de cette assemblée, officia pontificalemeut à la Messe, & l Oraison funèbre fut prononcée par l'Evêque de Lavaur.

On a célébré à Vannes, par les ordres du Duc de la Vauguyon, dans l'Eglise des Dames du Père Eternel, dont il est le Fondateur, un Service solemnel pour le même objet. La Noblesse de la Ville & des environs, les Officiers du Bataillon de Berry qui y est en garnison, le Chapitre & le Clergé

féculier & régulier, ainsi que les principales personnes de la Ville y ont assisté. Le Duc de la Vauguyon a fait célébrer un pareil Service dans la Ville de Cognac, dont il est Gouverneur. Le 6 Mars, l'Académie Françoise en a fait célébrer un pour le même objet, dans la Chapelle du Louvre. Le Cardinal de Luynes, l'un des Quarante, y a officié pontificalement. L'Oraison funèbre a été prononcée par l'Abbé de Boismont aussi l'un des Quarante. Toute la Chapelle étoit tendue de noir avec les armes & les chiffres de feu Monseigneur le Dauphin.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de cette Capitale a fait célébrer un pareil Service, le premier Mars, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire.

Le 24 Janvier les Fermiers Généraux firent célébrer un pareil Service dans l'Église Paroissiale de Saint Eustache.

Le 27 du même mois le Marquis de Tinteniac, Chevalier de Saint Louis & ancien Officier aux Gardes Françoises, fit aussi célébrer pour le même objet un Service solemnel, auquel il avoit invité toute la Noblesse de cet Evêché.

AVIS.

On trouve chez le sieur *Prudhomme*, rue des Lombards, vis-à-vis celle de la Vieille Monnoie, de beaux papiers des Indes, de huit pieds de haut, à petits personnages & de différens desseins, propres pour tentures d'appartemens, ainsi que des papiers veloutés, dit *tontisses*, de toutes les couleurs pour le même usage. Il lui est arrivé aussi des papiers blancs propres pour imprimer des estampes, sans aucun pli au milieu, de différentes grandeurs, & tous de la plus grande beauté.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois d'Avril 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 17 Avril 1766.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

ARTS AGRÉABLES.

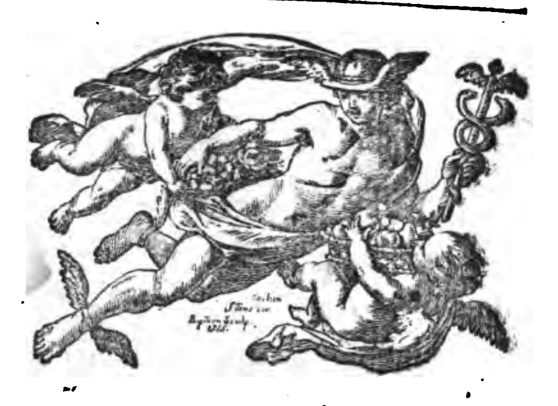
ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

Article VI. Nouvelles Politiques.

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
MAI 1766.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue du Foin.
- CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure*. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



MERCURE DE FRANCE.

MAI. 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ODE sur la Religion Chrétienne (1), *luë à l'assemblée publique de la Société Littéraire de CLERMONT-FERRAND.*

DE la saine philosophie,
Qui du sage fait le bonheur,
Que le monde nomme *folie*,
Que l'esprit-fort traite d'erreur,
Je vais ouvrir le sanctuaire;
Dans un projet si téméraire,
Guide, Esprit-Saint, tous mes efforts:
Ton feu sacré déja m'enflâme,

Il pénètre, il remplit mon âme ;
Grand Dieu ! je céde à mes tranſports.

Bientôt le terme des années,
Prédit au peuple d'Iſraël,
Se perdra dans les deſtinées,
Marquant le Fils de l'Eternel.
Tu n'as donc plus ni Roi ni Prince,
Juda ! tu n'es qu'une province,
Rampant ſous le joug des *Céſars* ;
Les fiers Romains, dans ce beau temple,
Que ſurpris l'univers contemple,
Arboreront leurs étendars.

Je vois Sion, ville chérie,
Détruite juſqu'aux fondemens ;
Victime de ta barbarie,
Tu ſers d'exemple à tous les tems.
Ah ! préviens ton deſtin funeſte,
Une reſſource enfin te reſte,
Le Chriſt paroît, t'offre ſes loix ;
Célèbre par tant de miracles,
Il accomplit tous les oracles,
Et ſon triomphe eſt une croix.

Vainqueur de la mort & du monde,
Du ſépulchre il ſort glorieux ;
Que notre eſpoir ſur lui ſe fonde,
Il monte, il règne dans les cieux.

Parcourez le double hémisphère,
Répandez par-tout la lumière,
Apôtres zélés du Seigneur;
Qu'au son divin de vos paroles,
A vos pieds tombent les idoles;
Qu'on rende hommage au Rédempteur.

Ciel, qu'entends-je? quels cris funèbres!
Que de héros sont dans les fers!
Pourquoi le Prince des ténèbres
Trouble-t-il ainsi l'univers?
C'est contre la troupe choisie
Qu'il vient ranimer la furie
Des Prêtres, des Rois, des tyrans.
Jésus-Christ, du haut de sa gloire,
Montre le prix de la victoire;
Céderoit-elle à ses tourmens?

Pendant trois siècles de souffrance,
Du vrai culte les défenseurs
Ont fait admirer leur constance
Aux barbares persécuteurs.
Dans ce temps même l'hérésie
Ose élever sa voix hardie;
Quel sujet de honte & d'effroi!
Malgré sa coupable entreprise,
On ne perd jamais dans l'Eglise
Le dépôt sacré de la foi.

Luther, *Calvin*, après mille autres,
Vrais Miniſtres des paſſions,
S'érigent en nouveaux Apôtres;
Qu'ils ſéduiſent de nations!
A ſon époux toujours fidèle,
L'Egliſe s'arme d'un ſaint zèle,
Elle accable ces impoſteurs.
Sur leur ruine le déiſte,
Aidé du matérialiſte,
Seme le poiſon ſous des fleurs.

D'*Anaxagore* & d'*Epicure*,
Jadis proſcrits par les païens,
On prêche la morale impure
Dans des livres anti-chrétiens.
Le Magiſtrat qui les diffâme
A beau les livrer à la flâme,
On les recherche avec fureur.
Spinoſa reparoît encore,
Outrageant le Dieu que j'adore,
Sous le nom de plus d'un Auteur.

N'admettant point de Providence,
Philoſophes, que faites-vous?
Du doux charme de l'eſpérance,
Vous vous montrez bien peu jaloux.
Une fauſſe clarté vous guide;
Dans votre cœur toujours réſide

Un germe de religion.
Si nos mystères adorables,
A vos yeux paroissent des fables,
De l'orgueil c'est l'illusion.

L'homme ne pouvant se connoître,
Porte ailleurs un œil curieux:
L'insensé! je le vois paroître,
Jugeant le Souverain des cieux.
Dans mille secrets la nature
Sera pour lui toujours obscure,
Quelque effort qu'il ose tenter.
Le Tout-Puissant, comme un bon père,
Ne se montre qu'au cœur sincère,
Au faux sage il sait résister.

Toi, qui prétends l'âme immortelle;
Mais qui nous peins le Créateur
Dédaignant du Chrétien fidèle
L'hommage, les vœux & le cœur:
Crois-tu donc que ton Dieu s'abaisse,
En m'honorant de sa tendresse,
Lui qui demande mon amour?
Ingrat! voudrois-tu méconnoître
L'Eternel qui t'a donné l'être,
Et te conserve chaque jour?

Tout mortel n'est qu'une machine;
Assure un Sceptique effronté;

A v

Le limon eſt ſon origine,
Sur cette plage il eſt jetté :
Il eſt ſage ou ſe livre au crime,
Il eſt lâche, il eſt magnanime,
Par des organes différens.
La mort vient-elle à le diſſoudre,
L'âme & le corps réduits en poudre;
Seront tous deux jouets des vents.

Tels ſont les dogmes de l'impie;
Heureux ſi tout pouvoit finir !
Tu blaſphémas pendant ta vie,
Qu'attendrois-tu de l'avenir ?
Près du trépas tes yeux s'entr'ouvrent,
Et l'éternité qu'ils découvrent,
Te ſaiſit de crainte & d'horreur.
Juſqu'au bout impoſe au vulgaire,
Franchis le pas en téméraire,
Tombe au pouvoir d'un Dieu vengeur.

Philoſophie abominable,
Fléau terrible des Etats,
Rentre aux Enfers, monſtre exécrable,
On frémit de tes attentats !
L'homme ayant le ſort de la bête,
Perdroit le ſeul frein qui l'arrête
Dans ſes excès & ſon courroux.
Les vertus, les loix, la juſtice,
Seroient des noms dûs au caprice;
Les humains ſe détruiroient tous.

Quel bonheur ! j'apperçois encore
Plus d'un mortel né vertueux,
Soumis à ſon Dieu qu'il adore,
Senſible aux pleurs des malheureux ;
Abhorrant tout nouveau ſyſtême,
Il aime, il craint l'Auteur ſuprême,
En lui ſeul il oſe eſpérer ;
Sur la paix de ſa conſcience,
Il ſe règle avec aſſurance ;
Pourroit-on ne pas l'admirer ?

Par l'offenſe la plus cruelle,
Son cœur ne ſauroit ſe troubler ;
Jettant les yeux ſur ſon modèle,
Il aſpire à lui reſſembler.
Qu'un monde pervers t'autoriſe,
Vengeance, que toujours mépriſe
Le diſciple d'un Dieu ſauveur ;
Dans les tranſports de la colère,
Son ennemi ſe trouve un frère,
L'amour ſuccède à la fureur.

Du vain éclat de ſa fortune
Le riche ſeroit-il épris ?
Aux indigens elle eſt commune ;
Qu'il la perde, il n'eſt point ſurpris :
Par un changement effroyable,
Qu'un malheur obſtiné l'accable,
Il eſt conſtant dans les revers ;
Rien n'affecte ſon âme heureuſe,

Dans la priſon la plus affreuſe,
Il bénit Dieu, baiſe ſes fers.

Le terme où tout doit ſe confondre,
Qu'il prévoit ſans étonnement,
La mort paroît. Il va répondre
Au divin Juge qui l'attend.
Déja de la voûte azurée
Il parvient juſqu'à l'empirée,
Où l'amour pur a ſes autels.
L'Eternel, aſſis ſur ſon trône,
Le voit, l'entend & le couronne,
Il court ſe joindre aux immortels.

Ainſi brillera dans la gloire
Des paſſions l'homme vainqueur;
Il eſt aux cieux, & ſa mémoire
Dans ces bas lieux eſt en honneur.
Héros faſtueux de la terre,
Auſſi bruyans que le tonnerre,
De vos exploits on eſt frappé.
Tout ce fracas, ſemblable au ſonge,
Fruit de l'erreur & du menſonge,
Comme un vain ſouffle eſt diſſipé.

De nos faux ſages mépriſée,
Religion, reprends tes droits;
Par ſon orgueil l'âme abuſée,
Tôt ou tard entendra ta voix:
Du monde & de tout ce qui paſſe,
Tu nous détaches par la grace,

Tu sers de guide & de soutien.
Oui tu seras, malgré l'envie,
O sublime philosophie!
Seule digne du vrai Chrétien.

Par M. le Président de Frédéfont.

EPÎTRE à un ami, sur la rupture de son prétendu mariage.

QUOI! vers cette beauté, qui peut-être t'oublie,
Ton cœur encor laisse échapper ses vœux!
Tu le prens donc au sérieux?
Et, sottement plongé dans la mélancolie,
Malgré le dernier des adieux,
Tes soupirs à l'hymen redemandent *Julie*?
Pardonne; mais, en vérité,
Dans les revers d'une tendre folie,
Je t'aurois cru plus de stoïcité.
Que sur un prochain mariage,
Une fille ait en vain compté,
Je consens fort qu'elle en enrage:
C'est pour elle une adversité.
Tendre par goût, sensible par nature,
On doit excuser ses douleurs;
Mais, en pareille conjoncture,
Est-ce à l'homme à verser des pleurs?
Ah! ton chagrin nous fait injure!

Mon triste ami, reviens à ton bon sens.
L'hymen avoit charmé ton âme prévenue,
Un faux jour lui prêtoit des traits éblouissans:
Ose le regarder sous son vrai point de vue:
Vois les esclaves malheureux
Que ce tyran met à la gêne,
Et, par les maux qu'il rassemble sur eux,
Apprens ce que pèse sa chaîne.
Moi, qui voudrois détruire ta douleur,
Qui la blâme & qui la partage,
Aux frappantes leçons de ceux qu'hymen engage;
Des conseils d'un ami joindrai-je la vigueur,
Ou sous sa riante couleur,
Du célibat t'offrirai-je l'image?
Non. Si tu tiens encor à ton erreur,
Tous mes avis seroient du verbiage,
Mes raisons des propos, mon zèle de l'humeur,
Et ma peinture un frivole étalage.
Je dois m'en remettre à ton cœur:
Il vient d'essuyer un orage;
Mais, ramené sur le rivage,
Déja, peut-être, il sent tout son bonheur!

Par M. Mugnerot.



VERS envoyés au nouvel an au feu ROI DE POLOGNE, *Duc de Lorraine & de Bar.*

J'ADMIRE un Prince, qui sans cesse
Travaille pour l'humanité ;
Qui, sous les loix de la sagesse,
Respecte la candeur, chérit la vérité.
Voilà la véritable gloire :
On vole à l'immortalité,
Moins par l'éclat de la victoire,
Que par les traits de la bonté.
L'histoire de *Néron* nous rappelle les vices ;
Trajan, par ses vertus, est par-tout renommé ;
Tibère n'est connu que par ses injustices ;
Alexandre fut craint ; *Stanislas* est aimé.

Par M. DE *C....*

ETRENNES à l'ELECTEUR PALATIN.

LORSQUE les Souverains qui gouvernent le monde,
Sont toujours attendris au sort des malheureux ;
Que ce n'est point en vain que leur espoir se fonde
Sur leur solide appui, sur leurs soins généreux ;

Alors, d'une ardeur ſans ſeconde,
Ils ſe ſacrifîroient pour eux :
Voilà les grands que je révère.
Mais j'abhorre le conquérant,
Qui, dans le feu, dans le carnage,
Cueille des lauriers teints de ſang :
Un Prince pacifique & ſage
Doit être mis au premier rang ;
Les Dieux lui doivent leur ſuffrage.
Alexandre, conduit par l'aveugle fureur,
Portoit par-tout le déſordre & la guerre ;
Il effrayoit, il déſoloit la terre ;
Et vous en faites le bonheur.
La vertu, la bonté, furent votre apanage.
O vous ! l'*Antonin* de nos jours,
Vous, que *Thémis* conduit toujours,
Prince illuſtre, ſavant & ſage,
Vos peuples ſont comblés de vos bienfaits divers ;
Vous méritez des cœurs le plus ſincère hommage,
Et l'eſtime de l'univers.

Heureuſe la rive féconde
Où de toutes parts on abonde
Pour voir un Prince ſi vanté !
Si nous encenſons la bonté,
Le zèle toujours nous ſeconde,
Et lorſqu'un potentat chérit l'humanité,
Il a les vœux de tout le monde.

Par le même.

*BOUQUET à Mde la Marquise de G**, qui se nomme NICOLE.*

JE vous compare, avec raison,
Au Saint dont vous portez le nom;
La grâce avec éclat jadis le vit paroître.
Il fut doux, équitable, bon,
A ces traits on peut vous connoître;
Avec ferveur nous le fêtons:
Il a bien mérité de l'être.
Il doit benir les vœux que pour vous nous faisons;
Vous l'avez pris pour votre guide;
Comme vous il aima la simple vérité;
Toujours à vos discours on voit qu'elle préside:
Ce Saint est protecteur de la félicité,
Et c'est chez vous qu'elle réside.

Par le même.

QUATRAIN pour mettre au bas du portrait de M. DE VOLTAIRE.

IL fut dès son printemps couronné par la Gloire;
Le tour, le coloris de ses sublimes vers
L'ont mis, au premier rang, au temple de mémoire;
Il doit, dans tous les temps, étonner l'univers.

Par le même.

Vers sur la mort de Mgr LE DAUPHIN.

LA triſteſſe règne aujourd'hui.
Quel cruel revers pour la France !
Les vertus perdent leur appui,
Et les François leur eſpérance.

Par le même.

Eloge funèbre du ROI DE POLOGNE, *Duc de Lorraine & de Bar, adreſſé par M. le Chevalier* DE JUILLY-THOMASSIN, *à la Société Royale & Littéraire de* NANCY, *dont ce Prince étoit le fondateur & le protecteur.*

MESSIEURS,

CE Monarque bienfaiſant que la Nation adoroit, & que vous contempliez dans la joie & dans l'admiration ; ce héros philoſophe, qui, jaloux & content de régner ſur vos tendres cœurs, s'honnoroit encore de partager vos doctes travaux,

n'eſt donc plus ? . . . Hélas ! cet appareil de deuil, ces clameurs, ces ſons lugubres, dont ces bords déſolés retentiſſent, ne nous confirment que trop cette nouvelle calamité !

Effrayés de le voir toucher au terme de la vie, vos vœux redoublés imploroient le ſouverain Maître des Rois ; ſans ceſſe les mains élevées vers le Ciel, vous lui demandiez avec toute l'Europe de prolonger encore des jours ſi précieux à la religion, à la patrie, à l'humanité : mais en vain : vos alarmes ſont juſtifiées ; & vous l'avez vu diſparoître pour toujours ! Puiſſance éternelle, qui veillez ſur nos triſtes deſtins ! par quelle fatalité la tombe dévore-t-elle coup ſur coup les têtes les plus illuſtres & les plus chères ? . . . O Reine ſenſible ! ô Famille éperdue ! . . . quel trait nouveau vient vous accabler au ſein de la douleur !

Cet événement, d'autant plus lamentable que des circonſtances malheureuſes l'ont précipité ; cet événement que l'état conſterné n'enviſage qu'en gémiſſant, & qui vous cauſe en particulier, Meſſieurs, les plus vifs regrets, m'arrache auſſi les larmes les plus amères !... Hélas, vous les voyez couler ; & mon âme s'ouvre ſans réſerve devant vous pour déplorer cette perte irréparable ! Hé, pourquoi ne me ferois-je pas

gloire à vos yeux du trouble qui m'agite, vous, Messieurs, que ce Prince, l'objet de tous les vœux, gouvernoit avec un scèptre d'or, celui de la clémence & du bonheur; vous, ses fidèles sujets, ses vrais amis, ses dignes émules; pourquoi me refuserois-je la douceur de confondre en ces tristes conjonctures mes soupirs avec les vôtres? Quoique nos intérêts soient différens, nos sentimens sont communs.

Mais quelle image affreuse se retrace à mes sens étonnés! ... O que ce moment terrible, où l'implacable tyran des humains va frapper sa victime tremblante; ce moment qui décide des héros, offre une grande victoire à la constance de celui que nous pleurons! ... La mort pâle & sanglante lève sa faulx meurtrière; déja la flamme dévorante en a devancé le coup pour le rendre encore plus sensible; & ce grand homme n'en est point ému! ...

Oui, Messieurs, je le vois, & mon cœur se déchire à ce spectacle horrible! Je le vois, ce sage *Nestor*, courbé sous le faix des ans, supporter sans foiblesse les souffrances les plus cruelles, & succomber sans murmure à leur violence.... Ciel impitoyable! ... entends les cris touchans de son peuple désespéré, ... vois cette foule transportée entourer son cercueil &

protecteur du pauvre & du malheureux.
Sa cour étoit l'aſyle du mérite & de la vérité ; la tranquille paix, la timide innocence reſpiroient à l'abri de ſon thrône, & tu nous l'as ravi ! . . . Jamais les lauriers qui brilloient ſur ce front auguſte devoient-ils ſe changer en cyprès ?... Que fais-je ?... Mes eſprits s'égarent à ce récit funeſte. . . . Eſt-ce à nous à interroger la juſtice redoutable qui juge les Rois, & devant qui toutes les grandeurs humaines s'anéantiſſent ? . . .

J'ai fait ſaigner la plaie de vos cœurs, Meſſieurs, & vos gémiſſemens redoublent encore les miens. Plongé dans l'abattement, le viſage inondé de pleurs, chacun de vous rompant avec peine ce ſilence douleureux, ſemble répondre à mes plaintes par des ſanglots, & dire d'une voix opreſſée : oui, c'en eſt fait ! . . . Ce Maître ſi généreux, ce Roi ſi magnanime, l'idole de nos cœurs, a ſubi le coup mortel ! . . . STANISLAS n'eſt plus ! . . . Ne mettons plus de bornes à nos douleurs. Peut-on trop verſer de larmes, peut-on aſſez regretter un Roi que la tendre humanité réclame comme ſon bienfaiteur, que la Patrie inconſolable pleure comme ſon

père, & que la religion affligée appelle encore son appui ?... Que son souvenir soit en bénédiction dans tous les âges ! que toutes les nations partagent notre désolation & transmettent sa mémoire jusqu'à la postérité la plus reculée !...

Tant que tu vécus, cher Prince, la louange la plus légitime te parut toujours suspècte : ne crains rien ; la flatterie réduite à se taire pendant la vie, souilleroit-elle ta cendre après la mort, & la vertu du juste, au-dessus de l'adulation & de l'envie, ne sauroit-elle pas encore en triompher, ainsi que des temps & du trépas?

Trop heureux, Messieurs, d'avoir possédé si long temps le meilleur des Rois, ne songeons, en le perdant, qu'à imiter sa patience. Hé, quoi ! sa piété, sa justice, son courage, qui ne se sont jamais démentis ; prés d'un siècle de talens, de bienfaits & de vertus, ne lui ont-ils pas enfin mérité d'aller au Ciel jouir de la gloire d'avoir fait vos délices sur la terre ?... Que cette autre couronne, inaccessible aux vissicitudes du monde, dont il est ceint dans l'empirée, soit le motif de votre consolation.

Mais ce Prince si chéri, semble encore respirer parmi vous : que dis-je, Mes-

ſieurs, il revit dans un autre lui-même; & digne organe de ſon génie, un (1) illuſtre favori des beaux-arts, vient préſider à vos aſſemblées : les leçons de ſageſſe que dictoit STANISLAS à l'univers, ſont écrites dans ſon cœur; & vous l'entendrez encore lui-même prononcer par la bouche de ce *Mécène*, dans ce ſanctuaire des talens, les oracles du goût & de la raiſon.

J'oſe y pénétrer aujourd'hui, Meſſieurs, & ſans autre titres que celui de Citoyen & d'amateur, je m'unis à vous pour lui rendre les derniers devoirs : me déſavourez-vous? Mais au défaut de termes pour le célébrer dignement, je me contenterai de verſer des larmes ſincères ſur ſon tombeau. Qu'ai-je beſoin de l'expreſſion du génie, où le cri du ſentiment peut ſuffire? C'eſt à vous, Meſſieurs, à publier avec cette éloquence & cette vérité qui vous diſtinguent, les merveilles du règne de cet autre *Aurèle* : l'hiſtoire vous a confié ſes crayons immortels : & c'eſt par vos mains ſavantes que la Religion & les Muſes éplorées placeront ſon urne parée des palmes de *Minèrve* & des guirlandes des Grâces dans le temple de la gloire.

(1) M. le Duc de *Nivernois*, nommé Lieutenant-Général de la Lorraine.

Qu'il me soit seulement permis, Messieurs, de graver sur ce monument sacré ces mots plus flatteurs que les plus beaux trophées d'*Alexandre : il fut le père des Peuples & le modèle des Rois !...*

S'il daigna agréer l'humble hommage de mon zèle, que mon service auprès de sa personne me mettoit quelquefois à portée de lui rendre ; s'il parut affecté des sentimens de tendresse & de vénération, que les qualités sublimes de son esprit & de son cœur m'inspiroient, & qui dans les temps héroïques lui eussent obtenu des autels & l'apotéose ; pourquoi donc craindrois-je de vous adresser ce tribut tendre & naïf d'amour & de reconnoissance, que je me hâte de rendre à la mémoire de ce Prince le plus excellent & le plus infortuné que la Providence impénétrable dans ses decrets ait jamais fait naître ?

Ces traits divins qui le caractérisoient, auroient pu vous faire regarder sa perte comme le comble du malheur ; mais vous saviez trop bien, Messieurs, que quoiqu'il méritât d'être adoré, il n'étoit pas immortel, & déja vos regards attendris se tournoient avec complaisance sur son successeur *bien aimé*.

Suspens,

Suſpens, peuple chéri, ta douleur trop amère!
Quand tu perds STANISLAS, tu recouvres LOUIS:
En couronnant la gloire & les malheurs du père,
Tu conſacrois l'amour & les vertus du fils.

A Arc en Barrois, le premier Mars 1766.

ÉPÎTRE à une Dame de Nevers, qui, dans une lettre de ſon mari à l'Auteur, avoit mis ces mots en P. S: j'aimerai & eſtimerai toute ma vie le Chanoine de M...

VOUS *aimeriez*, ô digne épouſe & mère
D'objets chéris à jamais de mon cœur,
Vous aimeriez un ingrat, un coureur,
Qui, baloté par ſon humeur légère,
Déguerpiſſant paroiſſe, presbitère,
Fuyant amis, patrons zélés, parens,
Aux bords lointains d'une plage étrangère,
Alla poſer ſes Pénates errans?

Vous aimeriez un bénêt, un bélitre,
Qui, décoré de très-bel & bon titre,
D'un vain repos follement prévenu,
Sacrifia dignité, revenu,
(Eût fait pis même, eût abdiqué la mitre,
Si d'une mitre il eût été pourvu)
Pour vivre obſcur, indigent, inconnu,
Et le dernier dans un petit chapitre?

Vous aimeriez un Quaquer, un trembleur,
Qui, balançant au poids de l'Evangile,
Et les devoirs & les droits de pasteur,
De cet état, agréable (1) & facile,
Se fit un monstre, un objet de terreur;
Et décida, dans sa tête imbécile,
Que son salut, ou du moins son bonheur,
Etoit cy-bas gissant, au fond d'un chœur,
Entre les bras d'une stale inutile,
Où mainte fois, tandis qu'avec rumeur
A son oreille on fredonne *Vigile*,
M. l'Abbé, guèri de sa frayeur,
Tranquillement s'endort dans le Seigneur?

Vous aimeriez un Huron, un Sauvage,
Qui, transplanté sur un riant rivage,
Environné de mille objets flatteurs,
Loin d'en goûter les charmes, les douceurs,

(1) A vingt-cinq ans, au sortir d'un Séminaire où, pendant dix huit mois, on a souffert des privations de toute espèce, on regarde une cure riche, & d'ailleurs gratieuse, comme un poste fort agréable. A quarante ans, quand on pense avec un peu de délicatesse, c'est toute autre chose; on trouve que les cures riches & pauvres sont à peu près comme les femmes laides ou jolies après quelques années de mariage, toutes faites les unes comme les autres, & que, s'il y a quelque différence entre elles, c'est que les plus belles & les plus riches sont toujours les plus pénibles & les plus chanceuses à desservir. différence, disent les hommes, qui se trouve également chez les femmes. Tant pis pour eux. Pour moi, si jamais je redeviens Curé (Dieu m'en garde; cet état, l'un des plus respectables & des plus utiles qu'il y ait au monde, exige des talens & des vertus que je n'ai pas), je ne demanderai pas une grande & riche cure.

Quis feret uxorem cui constant omnia?
Malo Venusinam. (Juven.).

Dans un réduit retiré, solitaire,
Loin des humains, qu'il aime, & ne voit guère,
Morne Lapon, automate parfait,
Vit tristement heureux & satisfait
Du sot plaisir de n'avoir rien à faire;
Allant, au plus, deux fois l'an à Paris,
Non pour y voir ses fêtes, ses paris (1),
Ses chars pompeux, son train épouvantable,
Mais un Libraire, un Auteur estimable,
Un bon artiste, & quelques vieux amis?

Avec tant de travers, Madame, comment pourriez-vous m'aimer, vous qui n'avez que des agrémens & des vertus? Sans doute que fermant, à votre ordinaire, les yeux sur mes défauts, vous ne les ouvrez, pour m'accorder l'honneur de votre estime & de votre amitié, que sur les sentimens inviolables de respect & d'attachemens avec lesquels vous savez que je suis, &c.

L'ancien Curé des Amognes.

(1) Cette épître a été écrite dans le temps de certain fameux pari, qui auroit été plus célébre & plus honorable pour les contendans, si le prix de la gageure eût tourné au profit des Hôpitaux, dont la dureté de la saison a si fort multiplié les habitans & les besoins; ç'auroit été un juste tribut payé à la pauvreté par l'opulence. Les grands & les riches, si jaloux de se donner en spectacle, ne s'aviseront-ils jamais d'un moyen qui les couvriroit d'une gloire immortelle eux & leur postérité? ce seroit de disputer entre eux à qui rendroit plus de services à l'Etat, donneroit plus d'exemples de vertu, feroit, par ses libéralités & ses bienfaits, plus d'heureux.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur CODRUS, Roi d'Athènes.

JE viens, Monsieur, de lire l'histoire de *Codrus*. J'ai été si frappé de sa générosité, que je n'ai pu m'empêcher de jetter quelques vers sur le papier ; si vous ne les jugez pas indignes du Mercure, je vous prie de les y insérer.

RÉÇIT.

Codrus, dernier Roi d'Athènes, étant allé consulter l'Oracle, au sujet des *Héraclides* qui infestoient le Péloponèse, apprit que le peuple, dont le chef seroit tué, demeureroit victorieux ; il se déguisa en paysan, blessa un soldat & se fit tuer.

Vers sur CODRUS.

NON, je ne loûrai point ces hèros sanguinaires ;
Ces illustres brigans, meurtriers de leurs frères,
Alexandre, *César*, vos exploits trop fameux,
En étonnant le monde, ont fait des malheureux ;
A votre ambition immolez des victimes,
Ce sont-là vos vertus ; vos vertus sont des crimes.

Que vous a-t-il servi de semer les horreurs,
De vous faire admirer sans conquérir des cœurs ?
Vous périssez tous deux, vos deux morts sont tragiques :
Des pleurs auroient coulé pour deux Rois pacifiques.
Il falloit imiter ce Prince vertueux,
Qui prodigua son sang pour rendre un peuple heureux.
Codrus !.. à ton seul nom tout mon feu se ranime,
Codrus ! cœur généreux, âme grande & sublime,
Qui préféras l'honneur de vaincre & de mourir,
Au sort humiliant de vivre & de servir !
A peine a-t-on rendu les arrêts de l'Oracle ;
Rien ne peut l'arrêter, il brise tout obstacle :
On exagère en vain le malheur de son sort ;
Il s'avance soudain, court & vole à la mort.
Tel on voit dans les airs un aigle à l'œil superbe,
Fondre sur les troupeaux qui bondissent sur l'herbe,
Enlever les brébis, déchirer les serpens ;
. . . .
Tel on voit de *Codrus* le courage rapide
Attaquer & braver l'orgueilleux *Héraclide.*
Mais ses coups sont trop lents, *Codrus* frappe un Soldat ;
Codrus en est frappé, meurt & sauve l'Etat.
Qu'il est grand, qu'il est beau de mépriser la vie,
De savoir l'immoler au bien de la patrie !

Vous qui divinisez d'indignes scélérats,
Sages Athéniens, vous êtes des ingrats :
C'étoit à la vertu, c'étoit au vrai courage,
C'étoit à ce grand cœur qu'étoit dû votre hommage ;
Et si de tels honneurs étoient pour des mortels,
L'encens devoit pour lui fumer sur vos autels.

GELÉE, Prof. au Collége de Sées en Norm.

11 *Mars* 1766.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure, en réponse à celle de M. CLOS sur la dernière rédemption des Captifs, insérée dans le Mercure d'Avril.

VOUS savez, Monsieur, que l'homme de bien peut être séduit par la prévention, son cœur ne connoît pas l'artifice ; il se laisse aisément surprendre & porte souvent un jugement faux avec l'intention la plus droite.

J'ai vu avec peine que M. *Clos*, auteur d'une Lettre insérée dans le Mercure d'Avril sur la dernière rédemption, en avoit fait l'expérience. Cet homme de bien, qui connoît le prix d'une bonne action &

prend tant de plaisir à la louer, mérite qu'on le désabuse : il gagnera sans doute à savoir que les éloges que son cœur généreux accorde au Père *Breton*, Religieux de la Mercy en Espagne, sont dus à tous les Rédempteurs François que Sa Majesté a honorés de sa confiance, & à qui nous devons la liberté de nos compatriotes.

Je serois encore moins suspect de partialité que M. *Clos*, si je voulois dire mon nom ; mais j'ai pour principe de rendre à la vertu mes hommages sans me faire connoître : je sais que la véritable générosité se couvre du voile de la modestie, & qu'elle ne cherche pas de panégyristes. Le silence des Religieux de la Rédemption sur l'injustice qu'on leur fait est une preuve que notre siécle peut se glorifier d'avoir encore des hommes pour qui le plaisir de faire du bien suffit, sans chercher les applaudissemens de la multitude.

M. *Clos* semble être l'Avocat du Père *Breton*, *adjoint*, dit-il, du Père *Pays* dans la rédemption ; il se plaint que son nom n'ait pas été mis sur les listes qui ont été distribuées : il le méritoit bien, *puisqu'il s'étoit offert en ôtage pour le Capitaine Pellegrin & son équipage, & qu'il avoit eu un soin particulier des Captifs pendant leur traversée*. Les Religieux Rédempteurs esti-

ment le Père *Breton*, ils rendent justice à son zèle, mais ils n'ont pu lui accorder le titre de Rédempteur. La Cour, qui nomme les négociateurs de la rédemption, n'a jamais pensé au Père *Breton*. Il est vrai qu'il a fait avec les Religieux François un voyage en Afrique & en France ; mais il ne l'avoit entrepris que pour jouir de je ne sais quels priviléges accordés en Espagne aux Religieux qui ont suivi les Rédempteurs. De l'aveu du Père *Breton* lui-même, ce voyage n'avoit pour fin que son intérêt & son plaisir. Je tiens ce détail d'un Officier captif de mes parens, que j'ai gardé chez moi plusieurs jours. Cet honnête Marin me nommoit ses bienfaiteurs, & je ne lui ai jamais entendu parler du Père *Breton*. Sa reconnoissance se répandoit en éloges sur le Père *Pays*, de la Mercy, bon citoyen, homme modeste, Religieux respectable ; il m'assuroit que ce vertueux patriote regardoit ses Captifs comme une famille qu'il avoit adoptée, & qu'il se reposoit si peu sur des étrangers du soin de ses chers enfans, que la fatigue lui causa une maladie dangereuse qui le retint dix-sept jours au lit. Plusieurs autres Captifs m'en ont dit autant des Trinitaires : dans l'effusion de leur reconnoissance ils les appelloient

leurs pères, leurs libérateurs ; aucun d'eux ne faisoit au Père *Breton*, *simple passager*, l'honneur de ces soins tendres qui leur ont été prodigués.

Il est fâcheux pour M. *Clos* de n'avoir pas été mieux instruit ; les Religieux de la Rédemption doivent lui savoir mauvais gré de les avoir accusés, sans les connoître, de négligence à remplir le vœu qui les oblige de demeurer en ôtages pour les Captifs, si les fonds de leur rançon ne suffisent pas : ce vœu est un engagement respectable qu'ils contractent avec la patrie ; ils n'ont jamais pensé à l'éluder. Le sang généreux que leurs Pères ont répandu pour la liberté de leurs concitoyens, n'est pas épuisé ; le philosophe peut, au sein de la tranquillité, raisonner le patriotisme ; cette oisive spéculation ne suffit pas aux libérateurs de nos Captifs François. Honorés de la confiance de LOUIS LE BIEN-AIMÉ, le Père de la patrie, qui connoît leur zèle, ils viennent de recevoir des ordres pour se préparer à racheter les deux cents Captifs François qui sont restés à Maroc. Dans un temps plus fertile en panégyristes de la bienfaisance qu'en hommes bienfaisans, ils auroient pu s'excuser sur l'épuisement de leurs fonds ; mais les Religieux de la Rédemption ont d'autres ressources : la

voix de leur devoir s'eſt fait entendre, la patrie demande des citoyens utiles, malheureux, expatriés, mais toujours fidèles à leur pays ; ils feront cautions auprès de l'Empereur Maure de la générosité des François ; ils baiſeront les chaînes dont les accablera l'avarice du pirate, trop contens de briſer celles de leurs compatriotes.

Ces exemples de héroïſme ne ſont pas rares parmi les Religieux de la Rédemption : le public a vu il y a quelques années (1) un Religieux de la Mercy de Paris reſter en ôtage pour les Captifs ; il ne confia pas aux Gazettes (2) le ſoin de publier cette action généreuſe. Les éloges de la multitude valent-ils pour l'homme ſage le plaiſir d'avoir bien fait ? C'eſt dans le ſilence qu'une âme bienfaiſante jouit d'elle-même : & quand les hommes ignoreroient une bonne action, n'ont-ils pas au-deſſus d'eux un juſte appréciateur, l'Être des êtres qui donne le prix à la vertu ?

(1) Le R. P. *Olive*, Commiſſaire député par la Cour pour la rédemption des Captifs en 1727, reſta en ôtage à Maroc pendant ſix mois & ſouffrit des tourmens inouis. Ce Religieux eſt mort en 1760.

(2) Dans une des Gazettes du mois de Février on a inſéré un article ſur le Père *Breton* qui peut avoir donné lieu à la lettre de M. *Clos* ; je fus trompé avec le public : je n'avois pas alors les éclairciſſemens que j'ai à préſent.

La réputation des hommes bienfaisans seroit immortalisée, s'ils avoient tous des panégyristes aussi éloquens que M. *Clos*; je n'ai pas sans doute imité sa délicatesse, mais je sais que la voix de la vérité n'a pas besoin des secours de l'art pour être écoutée des gens de bien.

Je vous prie, Monsieur, d'insérer cette réponse dans votre prochain Mercure. J'ai eu plusieurs fois des preuves de votre attention à obliger ceux qui avoient recours à vous; j'espère que vous ne me refuserez pas.

Je suis, &c.

*L * * *, Avocat au Parlement.*

Du 4 Avril 1766.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

J'OSE espérer, Monsieur, que vous recevrez avec indulgence un hommage qui vous étoit naturellement dû. Informé depuis quelques jours d'un événement dont le Mercure de France a eu tout l'honneur, j'ai cru qu'il étoit convenable de vous en

B vj.

faire part en vous priant de le rendre public. J'ai celui d'être, &c.

*D. R***. Abonné au Mercure.*

GRACES AU MERCURE DE FRANCE.

HISTORIETTE (1).

DEUX frères vivoient à Châteaudun, lieu de leur naiſſance. Ils s'aimoient beaucoup ; ils logeoient enſemble avec leurs femmes, qui ne s'aimoient guères, & deux enfans très-jolis. Comme ils portoient l'un & l'autre le nom de *Gaſpard*, on étoit dans l'uſage de les diſtinguer par des ſobriquets. *Gaſpard* l'aîné s'appelloit le *Philoſophe* : il l'étoit en effet, & en quelque ſorte malgré lui. C'étoit une philoſophie de tempéramment, où la raiſon n'entroit pour rien. *Gaſpard*, le cadet, avoit un ſobriquet que je crois devoir ſupprimer. Il avoit ſervi avec diſtinction pendant la guerre de 1688, ſoupiroit après le gouvernement d'une petite citadelle & ne l'obtenoit pas. Il s'en plaignoit au Philoſophe, qui le conſoloit d'un air calme. Les circonſtances lui devinrent enfin favorables ; on le nomma Gouverneur de ce Fort tant deſiré : il en fut tranſporté de

(1) Elle avoit été égarée depuis deux ou trois ans dans le dépôt du Mercure.

joie. Cette nouvelle produisit un effet bien différent sur son fils & sur sa niéce. L'un avoit dix ans, l'autre sept. Ils ne s'étoient jamais quittés, ils se voyoient à tous momens. Ils s'aimoient, je ne dis pas avec passion (c'est l'unique bien qui manque à cet âge), mais avec une grâce, une naïveté inexprimables. Leur physionomie étoit douce, riante, ingénuë. La nature avoit ébauché avec une secrette complaisance leurs traits délicats peu formés, encore indécis, & d'une main caressante elle les embellissoit tous les jours. Quand il fallut les séparer, ils connurent pour la première fois la douleur. Leurs adieux attendrirent tout le monde; & M. le Gouverneur, malgré l'ivresse de sa dignité nouvelle, en fut lui-même fort touché. Les deux Dames eurent l'air de se séparer à regret. Les deux enfans s'embrassoient, pleuroient ensemble, & se désespéroient. On a remarqué qu'en pareilles occasions la personne qui ne part point est pour l'ordinaire la plus affligée; mais il eût été difficile de dire lequel des deux enfans l'étoit davantage. Je ne dois pourtant pas dissimuler qu'ils se consolèrent assez vîte; c'est un des priviléges de l'enfance. Ils passèrent plus de huit ans sans se voir. Les deux frères firent, à la vérité, plusieurs fois

des projets de voyage, mais aucun ne fut exécuté. On prétend que les belles-sœurs y trouvèrent toujours quelque obstacle. Quoi qu'il en soit, M. le Philosophe ne sortit pas de Châteaudun & M. le Gouverneur demeura dans sa forteresse avec son épouse & son fils.

Mlle *Gaspard*, qu'on appelloit communément *Sophie*, devint d'une beauté ravissante. On s'étonnoit que la plus grande régularité de traits qu'on eût peut-être jamais vue, n'otât rien à l'agrément singulier de sa figure. Il est, si l'on ose le dire, une certaine insipidité qui s'attache quelquefois à la perfection, & dont *Sophie* étoit dans tous les points exempte. Elle avoit l'âme noble & généreuse, un esprit juste & naturel, une mélancolie douce, entretenue par une extrême sensibilité, & sa gaieté étoit aussi tranquille que naïve.

Malgré ces avantages, si *Sophie* n'avoit pas été riche, il eût peut-être été assez difficile de la bien marier; mais ses biens devoient un jour être considérables & quoique sa mère aimât la dépense, le jeu & la parure, le Philosophe passoit avec raison pour être ce qu'on appelle *riche*. Il avoit d'abord eu quelque légère envie de marier sa fille à son neveu, mais Mde *Gaspard* avoit écarté cette idée. Une telle

alliance n'étoit pas digne de la fille, & son antipathie pour sa belle-sœur eût suffi pour l'en détourner. A force de chercher un parti qui la flattât, & qui par conséquent lui convînt davantage, la bonne Dame enfin crut un jour l'avoir rencontré dans le fils de la Baronne *d'Ornac*, qui habitoit un vieux château à quelques lieuës de Châteaudun.

Quelques réparations nécessaires ayant obligé cette Dame de passer plus de six mois dans cette ville, Mde *Gaspard* avoit appris que la Baronne avoit un fils unique qui étoit à Paris, & s'étoit attachée à plaire à la Baronne.

Mais tandis que l'enthousiasme aveugloit Mde *Gaspard*, le Philosophe, qui voyoit les choses de sang froid, faisoit des informations secrettes, & découvrit que les affaires de Madame *d'Ornac* n'étoient pas aussi bien arrangées que le pensoit Madame son épouse. Mais celle-ci le rassura bientôt. Elle avoit sçu de la Baronne que d'une branche des *d'Ornac* établie depuis deux siècles dans le Comté de Foix, il ne restoit qu'un homme de quatre-vingt-quatre ans, autrefois mortellement brouillé avec feu M. le Baron *d'Ornac*, mais dont tous les biens étoient, au défaut d'enfans mâles, substitués à ce

Baron & à son fils; & le Philosophe, aprés avoir examiné les actes, ne désapprouva plus un mariage que sa femme & la Baronne desiroient avec la même ardeur. Le jeune Baron *d'Ornac* ne tarda pas à arriver à Châteaudun. Agé d'environ vingt-huit ans au plus, il paroissoit en avoir davantage. Une taille assez avantageuse, un visage aussi long que maigre, un nez pointu, de grands yeux verdâtres, l'air aussi triste qu'important: telle étoit sa figure.

Sophie, qui ne le trouvoit point aimable, ne conçut cependant aucune aversion pour lui. Ce qu'elle avoit à souffrir du caractère de sa mère, lui donnoit peu d'éloignement pour le mariage; & elle entendoit si souvent répéter que M. le Baron étoit l'homme du monde le plus raisonnable, qu'elle ne s'avisoit pas même d'en douter.

M. *Gaspard* avoit une jolie maison de campagne où l'on convint que se feroit la nôce. On s'y rendit huit jours auparavant; & la joie animoit tous les conviés, excepté M. le Baron, qui passoit régulièrement trois ou quatre heures dans sa chambre. A quoi sa mère répondoit que la géométrie étoit sa passion la plus chérie, & qu'on verroit un jour en lui le plus grand géométre du Royaume, à moins que le goût

de la musique, dans laquelle il excelloit également, ne fît trop de diversion à celui qu'il avoit pour les sciences du calcul.

Cependant le jeune *Gaspard*, le fils du Gouverneur, étoit à Paris & s'y amusoit fort. Sa tante crut pouvoir hasarder auprès de lui une politesse sans conséquence, en l'invitant au mariage de sa cousine, & avec d'autant moins de risque qu'elle étoit positivement informée que les parens de ce jeune homme, piqués de ce qu'on leur avoit fait mystère de ce mariage, pressoient son retour auprès d'eux. Madame *Gaspard* pria donc assez foiblement son neveu d'assister aux nôces de sa cousine; mais lui, qui en avoit la plus grande envie, & pensoit qu'une invitation sur laquelle il ne comptoit pas, lui serviroit d'excuse auprès de ses parens, se hâta de prendre la poste & d'arriver chez son oncle au moment où on l'y attendoit le moins. La joie des domestiques qui, pour la plupart, l'avoient connu dans son jeune âge, annonça dans l'instant son arrivée; & l'air de bonté qui brilloit dans ses yeux, jointe aux charmes de sa figure, leur faisoit regretter que ce ne fût pas lui qui dût être l'époux de *Sophie*, & par conséquent leur jeune maître. Mde *Gaspard*, ne le

reconnut pas d'abord. Le Philosophe fut le premier qui s'écria : ah, Ciel ! c'est mon neveu ! *Sophie* étoit immobile d'étonnement ; & *Gaspard*, les larmes aux yeux, après avoir embrassé son oncle & sa tante, s'approcha de *Sophie* : mais, ébloui de sa beauté, ce qu'il lui dit n'avoit aucune suite, & son embarras fut si grand, qu'à peine osa-t-il l'embrasser. Il se remit pourtant à la faveur des questions multipliées de Mde *Gaspard* & de la Baronne sur les nouvelles de Paris, sur les aventures du jour, les promenades, les spectacles & les modes les plus couruës. Le jeune *Gaspard* s'exprimoit avec une facilité & une élégance dont on ne s'appercevoit qu'à peine, tant elle lui étoit naturelle. Vivement frappé par les objets, il les peignoit de même. Toujours occupé des personnes, jamais de lui, ne songeant à plaire que parce que les autres lui plaisoient ; animé dans son action, dans son air, dans l'expression de ses idées, il avoit ce genre d'étourderie si rare & si aimable, dans laquelle il n'entre ni fatuité ni sottise, qui n'est que le feu de l'esprit & de l'âge, l'effet d'un caractère simple & facile, d'un cœur sensible & d'une gaieté vraie. Sa figure n'étoit pas moins séduisante que sa conversation ; il avoit l'air frais, des couleurs

vives, une phyſionomie heureuſe, tout le brillant de la jeuneſſe & une taille agréable, quoique moins haute que celle de M. le Baron.

Dans un inſtant de la converſation où il ne s'étoit pas trouvé d'accord avec lui ſur je ne ſai ſur quel fait : voilà mon garant, dit-il, en tirant de ſa poche le Mercure du mois, où il trouva la vérité de ce qu'il avançoit. Il ſe ſouvint alors du goût que *Sophie* avoit eu dans ſon enfance pour les enigmes, & lui propoſa de lire celle de ce même Mercure. M. le Baron non-ſeulement s'y oppoſa avec dédain ; mais, en invoquant l'autorité de *la Bruyere*, traita cet ouvrage périodique avec le plus profond mépris. Pardon, Monſieur ! (s'écria le jeune homme) avec une vivacité charmante : mais je défendrai contre vous le Mercure, qui m'inſtruit & que j'aime (2). Rien de plus amuſant, rien de plus varié ; il eſt néceſſaire en Province, utile à Paris, agréable par-tout ; il établit entre les gens de lettres une correſpondance dont ils tirent de grands ſecours ; il nous met au courant des pièces de théâtre & de la plupart des ouvrages nouveaux : ſes éloges ſont éclairés,

(2) Nous avons cru devoir retrancher de ces éloges tout ce qui n'étoit pas eſſentiel à la marche du conte.

ſa critique polie ; & quiconque s'en plaint, a ſouvent des raiſons qu'il cache & que l'Auteur de ce Journal, s'il étoit plus vindicatif, pourroit à leurs dépens nous dévoiler.

Le Baron, à cette tirade, ne répondit qu'en ricannant avec un air de ſupériorité qui déplut au jeune homme, lequel ne s'en conſola qu'en regardant *Sophie* aſſez tendrement pour déplaire à ſon tour à Mde *Gaſpard*, déja piquée du peu de déférence qu'il avoit témoignée pour la critique de M. le Baron.

Le jeune *Gaſpard* cependant feuilletoit d'autant ſon Mercure ; & en jettant les yeux ſur l'article des ſciences : M. le Baron (s'écria-t-il), voici cependant du ſolide, & de quoi vous raccommoder un peu avec cet ouvrage frivole. Ce n'eſt pas moins qu'un problême d'algèbre — d'algèbre ? (s'écria la Baronne), de l'algèbre dans le Mercure ? C'eſt juſtement ce qu'il faut à mon fils. Ah ! Monſieur eſt algébriſte ? (interrompit *Gaſpard*) je ne m'en étois point douté.

Je ne ſais ſi j'ai deviné de même, dit le Baron, mais je ne vous ai pas ſoupçonné de l'être. Eh bien, reprit *Gaſpard*, vous n'avez pas deviné ſi juſte, car j'en ai du moins quelque teinture. Vous ? dit Mde *Gaſpard*, en éclatant de rire : en effet vous

en avez tout l'air ! Perſonne ici, je crois, n'en diſpute le titre à mon oncle (reprit *Gaſpard* avec un ſérieux plaiſant). Je le prends donc pour juge du défi que je propoſe à M. le Baron : qu'on nous donne du papier à l'un & à l'autre, & travaillons dès à préſent devant ces Dames à réſoudre le problême en queſtion. *Sophie*, qui n'avoit rien dit depuis long-temps, prit alors la parole & offrit de le copier. On apporta deux petites tables, & on les plaça chacune dans un coin de l'appartement. *Sophie*, qui s'étoit retirée un moment, reparut avec le livre & ce qu'elle avoit copié. Les deux rivaux s'approchèrent ; le Baron, d'un air indifférent, *Gaſpard*, les yeux baiſſés & tremblant de n'avoir que le livre & non pas l'écriture de *Sophie*, qui dès-lors avoit faits le plus grands progrès ſur ſon cœur.

Sophie héſita un inſtant, & cette incertitude ajoutoit un nouveaux prix au choix qu'elle alloit faire. Elle préſenta très-poliment le livre au Baron, & laiſſa ce qu'elle avoit écrit à *Gaſpard* ſans lui rien dire, & preſque ſans le regarder. *Gaſpard* n'oſoit la remercier & ne pouvoit contenir ſa joie : il courut s'établir à ſa petite table ; & le Baron, de ſon côté, ſe plaça gravement à la ſienne. Il ſe plaignit d'abord du bruit. Sa mère exigea qu'on ne parlât point,

& tâcha d'en donner l'exemple. Il chercha querelle aux plumes, qu'il essayoit avec humeur ; il en demanda d'autres ; il lut & relut le problême, parut écrire quelque chose, appuya sa main sur son front & joua la rêverie ; puis tout-à-coup se récria sur les fautes d'impression qui rendoient, selon lui, le problême indéchiffrable.

Eh bien, je suis moins malheureux ! (s'écria en riant *Gaspard*) ma cousine, probablement, possède à fond l'algèbre, car sa copie est correcte au point que voici le problême résolu. Le Baron, un peu humilié, se rejetta sur les distractions qu'avoit excité dans son esprit la compagnie, & *Gaspard*, en jouissant modestement de son triomphe, remit son Mercure à la Baronne, qui, en tombant sur l'air noté, présenta le livre à son fils, dont la voix, suivant elle, étoit admirable, & dans l'espérance que la musique le consoleroit du petit chagrin que lui avoit occasionné l'algèbre. Mais le Baron ne fut pas plus heureux : il trouva l'air aussi plat que mal fait, & le rejetta sur la table avec dédain. *Gaspard*, qui savoit la musique, & ne s'en estimoit pas davantage, le prit, chanta couramment cet air avec la voix la plus flexible, la plus légère, la plus brillante, & déplut cependant à tout le

monde, excepté à sa cousine. La conversation tomba ensuite sur les vers. On est un peu prévenu (dit-il) contre ceux du Mercure, & je ne prétends pas que l'on ait toujours eu tort : la complaisance, la disette, la nécessité de remplir (2) douze fois le mois cet article, ont souvent forcé les Auteurs de ce Journal d'être moins rigoureux sur le choix des pièces. En voici, par exemple, que probablement vous trouverez bien foibles.

Il lut ensuite le portrait d'une célèbre actrice de ce temps-là, dont la retraite projettée alarmoit tous les amateurs du théâtre. Quoi ! vous n'aimez point ces vers-là ? dit *Sophie* ; j'ai tort peut-être, mais je les trouve charmans. Vous les trouvez charmans ? interrompit *Gaspard*, avec la plus grande vivacité ; je suis le plus heureux des hommes ! Il sentit cependant que ce transport pouvoit être traité d'extravagance, & reprenant la parole avec plus de tranquillité : puisque ma joie m'a trahi (dit-il), il faut bien avouer que les vers sont de moi : on n'est pas auteur impunément, & vous voyez que je ne suis pas fort accoutumé aux louanges ! *Sophie*, dont la physionomie s'étoit animée depuis quelques

(2) On ne donnoit alors que douze Mercures par an, aujourd'hui l'on en donne seize.

momens, devint trifte & rêveufe. Je ne fais ce que *Gafpard* crut entrevoir dans fon âme : il fe hâta pourtant de dire qu'il n'avoit jamais parlé à cette actrice, mais qu'il étoit l'admirateur le plus défintéreffé de fes talens.

La Baronne, ennuyée de la poéfie, fit reffouvenir Mde *Gafpard* qu'à l'arrivée de fon neveu on difcutoit un article important du contrat de mariage de fa fille & du Baron. *Gafpard*, jugeant qu'il étoit là de trop, fortit avec le cœur oppreffé de trifteffe, fe fit conduire dans l'appartement qu'on lui deftinoit, & emporta le Mercure qui jufque-là lui avoit fi bien réuffi. Mais quel fut l'étonnement de la compagnie, lorfqu'un quart-d'heure après on le vit rentrer avec vivacité dans le falon....! Madame! (s'écria-il, en s'adreffant à tante), ne m'avez-vous pas dit que le vieux Comte *d'Ornac* fe trouvoit fans enfans? Oui, fans doute, lui répondit Mde *Gafpard*, & je le tiens de la Baronne elle-même. Eh bien, (pourfuivit le jeune homme) jettez les yeux fur cet article du Mercure, vous y verrez le mariage de fon fils. De fon fils! s'écria en pâliffant la Baronne..... Le fait, malheureufement pour elle, étoit vrai ; l'ancienne brouillerie & la mort des deux fils aînés du vieux

d'Ornac,

d'Ornac, tués à la bataille de Nervinde, étoient également vraies; mais la Baronne, ou ignoroit, ou avoit feint d'ignorer, que le vieillard, amoureux de sa postérité, s'étoit remarié & que c'étoit un fils de ce second lit dont le mariage se trouvoit précisément dans le *Mercure*. Mde *Gaspard*, furieuse d'avoir été trompée, ne voulut rien écouter. L'imbécille Baronne & le triste Baron prirent congé dès le soir même. L'heureux *Gaspard* épousa sa charmante cousine. Un instant l'avoit rendu amoureux; on assure qu'il le fut toute sa vie. On prétend même encore dans le pays, que chaque fois qu'il se rappelloit l'excès de son bonheur, il s'écrioit, de l'air le plus reconnoissant : *graces au Mercure de France!*

TRADUCTION libre de quelques épigrammes d'OWEN.

In Battum.

BATTE, tacenda ultrò loqueris, veniamque precaris :
Visne tibi veniâ nil opus esse? tace.

Traduction.

Vous demandez qu'on vous pardonne
L'indécence de vos propos,
Battus ? on le veut bien ; mais souffrez qu'on vous donne
Ce petit avis en deux mots :
Pour n'avoir pas d'excuse à faire,
Le vrai secret est de vous taire.

In speculo vultum quoties oculosque tueris,
Si fortè elatam te tua forma facit ;
Splendida sed fragilis, pulchra at peritura memento
Quam speculo similis sis, Carolina, *tua.*

Quand ton miroir te représente
Tes grâces, tes beaux yeux, ta figure charmante,
Caroline, je suis tenté
De croire que tu peux en tirer vanité.
Ta beauté cependant n'est qu'un bien peu durable ;
Et sa fragilité devroit te faire voir
Que tu n'en es que plus semblable
A la glace de ton miroir.

Degener, Aule, *tuis majoribus omnia debes :*
Debebit, credo, nil tibi posteritas.

Crois-tu que ta naissance au public en impose ?
Non : tu dois tout à tes ayeux.

Mais ne crois pas que nos neveux
Te doivent jamais quelque chose.

Emisti fatuum bis denis, Hernice, *libris:*
Emissem tanto non ego te pretio.

Pour vingt livres d'un fat tu viens de faire emplette,
Hernique, il est de sots marchands:
Ma foi, si jamais je t'achette,
Je ne veux pas donner vingt francs.

Scripserunt asini laudes hoc tempore multi;
Legimus & laudes, ô Tomasine, *tuas.*

Plusieurs Auteurs dans leurs écrits
Ont chanté l'oiseau d'Arcadie.
Depuis peu, *Tomasin*, je n'en suis pas surpris;
On m'a lu ton apologie.

Nupsisti undecimo cur, Pontiliana, *Decembri?*
Nulla magis nox est longa, diesque brevis.

Dans le fort de l'hiver, l'onzième de Décembre,
L'hymen introduisit un époux dans ta chambre,
Pontiliene. Eh quoi! quelqu'un t'avoit donc dit
Que c'est le plus court jour & la plus longue nuit?

Esse in naturâ vacuum, cur, Marce, *negasti;*
Cui tamen ingenii tam sit inane caput?

Marc, vous mettez au rang des foux
Les partisans du vuide. Est-ce chose si sûre,
Qu'il n'en soit point dans la nature?
Votre tête déja dépose contre vous.

Autre.

Du vuide en la nature ! oh parbleu je le nie.
Ses partisans toujours auront donc la manie
De vouloir sur ce point avec moi disputer ?
Eh, Monsieur *Marc*, calmez votre colère.
Contre le vuide enfin pourquoi vous emporter ?
Votre tête en fournit une preuve si claire !

Par M. T. P. C. de St. Jacq. d'Ev.

A Madame de l'E.... sur la frayeur qu'elle témoigne pour les chats.

Vous avez peur d'un chat, *Thémire*?
Le vôtre est doux comme un mouton.
Sur nos cœurs vous avez l'empire;
Ayez-en sur votre raison :
Cette peur est hors de saison;
Je vais tâcher de la détruire.

C'étoit dans les temps fabuleux,
Qu'un amant implora les Dieux

Pour qu'une chatte inestimable,
Chatte d'un prix recommandable,
Devînt une femme à ses yeux....
De cet exemple remarquable,
Il faut profiter tous les deux.
Retournons ce que dit la fable :
Soyez toujours la femme aimable,
Et moi le chat le plus heureux.

Par M. D. L. M.

DOLORIS Galliæ monumentum.

Doleo super te, Jonatha, 2, *Reg.* 1, 26.

LUDOVICUS,
DELPHINUS,
Religionis cultor,
Gentis amor,
Precibus olim datus,
Precibus nunc negatus :
Immaturâ morte,
Primâ conjuge orbatus ;
Immaturâ morte,
Orbatus & Primo-genito ;
Eheu ! Eheu !
Ipse
Immaturâ morte,
Raptus est.

Cujus
Cor & Corpus,
Ultimâ ipsius voluntate,
Suum habent quodque tumulum:
Cor,
Propè venerandas SS. Galliæ Apostolorum reliquias;
Corpus,
Ubi jacet antiquus ille Præsul (1),
Cujus olim benedictionem,
In sancti atavi sui LUDOVICI *lumbis* (2);
Accepit:
Cor,
Juxta patrum suorum cineres;
Corpus,
In sinu Ecclesiæ matris,
Sub cujus alis,
Apud Fontem-Bellaqueum,
Ultimum emisit spiritum,
Septimum vix suprà trigesimum annum agens;
Pridie natalis sancti Thomæ Apostoli,
Anno à Christi nativitate M. DCC. LXV.

Scripsit L. St. R.

(1) *Gautier Cornu*, Archevêque de Sens, qui donna la bénédiction nuptiale à *S. Louis*, dans l'Eglise de Sens, en 1234. *Fleury*, *Hist. Eccl. t.* 17, *l.* 80, *n.* 42.

(2) S. Paul dit (en son *Epître aux Hébr. c.* 7, v. 10), que Lévi étoit dans Abraham son aïeul, *adhuc in lumbis patris erat*, quand Melchisédech bénit ce Patriarche.

LE mot de la première Énigme du second volume d'Avril est *le badinage*. Celui de la seconde est *non*. Celui du premier Logogryphe est *aspic*, où l'on trouve *as* & *pic*, en le coupant. Celui du second est *hallebarde*.

ENIGMES.

NOUS sommes deux d'égale ressemblance,
A qui l'art donne la naissance.
C'est lui qui par des nœuds solides & parfaits
Nous réunit & nous rassemble.
Nous demeurons toujours ensemble,
Et ne nous séparons jamais.
Sans pieds, sans mains, & sans changer de place,
Nous cheminons rapidement.
Quelquefois, tout-à-coup, nous faisons volte-face
Et revenons dans le même moment.
Quand nous avons achevé notre ouvrage
On nous resserre promptement
Dans un très-petit logement
Où l'on nous fait souffrir un gênant esclavage.
Ceux qui nous font sortir de cette étroite cage
Goûtent, en nous voyant, les plaisirs les plus doux;
Et sitôt qu'ils ont fait de nos talens usage,
Ils marchent rarement sans nous.

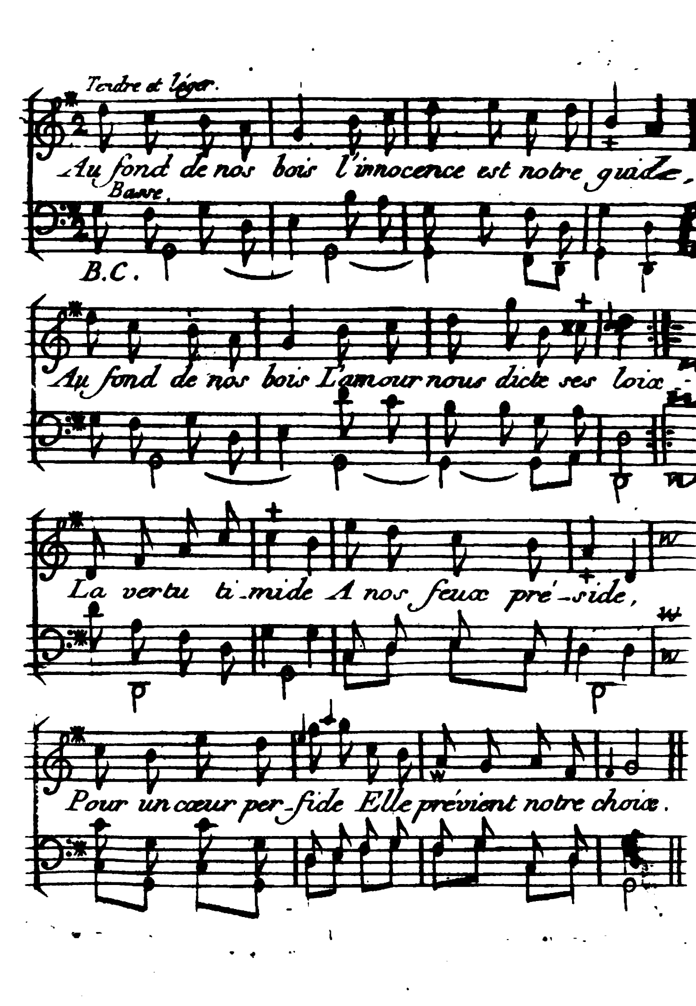
Par M. d'ANGERS.

AUTRE.

Entre mes sœurs & moi la nature se jouë.
Deux, sans barbe ni poil, étalent leur beauté;
Les deux autres en ont à l'une & l'autre jouë:
Moi, je n'en ai que d'un côté.

LOGOGRYPHES.

De mon total, ami Lecteur,
Je te dirai fort peu de chose,
Par la raison que j'ai trop peur
De découvrir le pot aux roses.
J'avoûrai donc que j'ai l'honneur
D'être reçu dans la musique.
S'il faut qu'autrement je m'explique,
En deux parts viens me diviser,
Tu vas m'entendre encor jaser.
D'abord tu portes ma première.
Du vent, si peu qu'il te plaira,
Va te produire ma dernière.
Bon soir, je pars pour l'Opéra.


Tendre et léger.
Au fond de nos bois l'innocence est notre guide,
Basse.
B.C.
Au fond de nos bois L'amour nous dicte ses loix.
La vertu ti-mide A nos feux pré-side,
Pour un cœur per-fide Elle prévient notre choix.

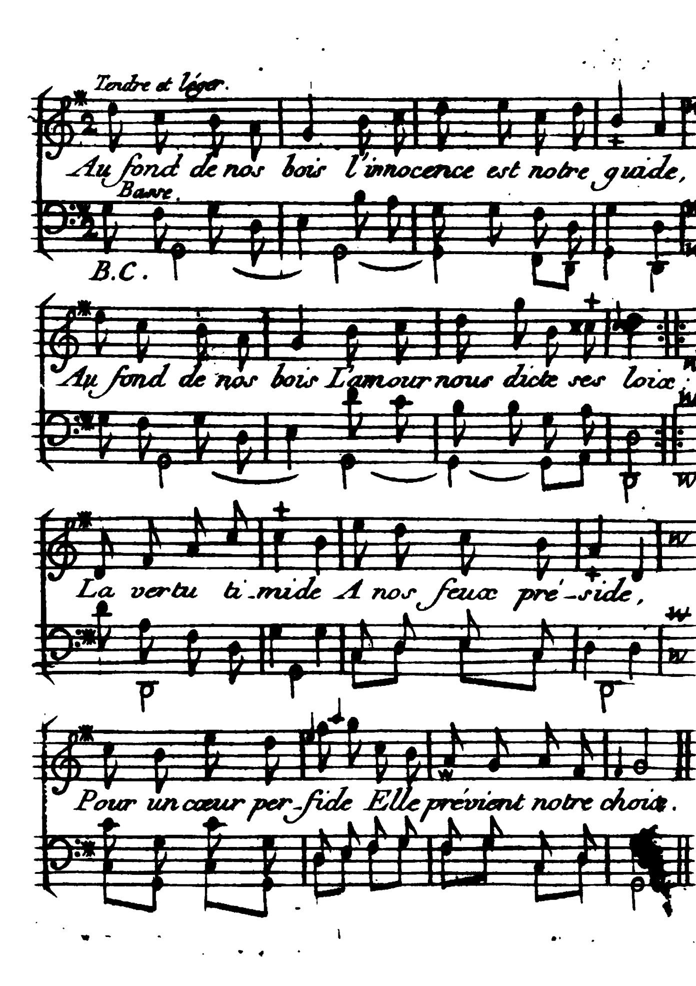
AUTRE.

AMI Lecteur, avant d'avoir
Un bon bidet à l'écurie;
De vaches & de bœufs votre étable garnie,
De moy songez à vous pourvoir.
Si vous manquez à ce trait de prudence,
Ce sera, j'ose dire, un acte de démence
Digne de ma première part,
L'animal pourroit bien échapper par hasard
A ma redoutable dernière,
Mais il périroit de misère.

Par M. T. P. C. de St. Jacq. d'Hev...

MUSETTE.

AU fond de nos bois
L'innocence est notre guide;
Au fond de nos bois,
L'amour nous dicte ses loix.
La vertu timide,
A nos feux préside;
Pour un cœur perfide
Elle prévient notre choix.


Tendre et léger.
Au fond de nos bois l'innocence est notre guide,
Basse.
B.C.
Au fond de nos bois L'amour nous dicte ses loix;
La vertu ti-mide A nos feux pré-side,
Pour un cœur per-fide Elle prévient notre choix.

Près de ton ber
Viens, accours,
Près de ton be
Les momens vo
Quand l'am
Si l'on eſt
D'un aman
On fait un

L'un à l'
Sur l'émail
Sans ſo
Sur nos
L'amo
Jama
Nos
Des n

Q
S'un
Q
Juſ

Les

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de FRANÇOIS I, Roi de France, dit le Grand Roi & le père des Lettres, *par M. GAILLARD, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris, chez SAILLANT, rue Saint Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége; quatre volumes, grand in-12.*

PREMIER EXTRAIT.

LA préface offre des vues générales sur la manière d'écrire l'histoire. Deux points principaux y sont discutés, ce qui concerne le plan général, & ce qui concerne le style. Quant au plan, l'Auteur rejette la forme chronologique. « Ce plan, dit-il, » ne présente jamais un fait, un tableau » entier, toujours des portions de faits, » des morceaux de tableaux, qui, faute de » suite & de contexture, ne peuvent se » graver dans la tête. C'est la liaison des » faits, c'est l'unité, c'est l'intégrité du

» tableau qui peuvent s'emparer de l'ima» gination du Lecteur, & y faire une im» pression durable; *tantùm series junctura» que pollent!* Dans les annales l'intérêt n'a » jamais le temps de se former, & s'il se » formoit, ce ne seroit que pour impa» tienter le Lecteur, qui se verroit à tous » momens enlever à tous les objets de sa » curiosité & transporter avec une rapi» dité gênante à des événemens toujours » différens, toujours coupés, jamais liés, » jamais finis.... L'ordre chronologique » laisse au Lecteur la peine de décompo» ser l'histoire. Pour retrouver le fil des mê» mes faits, il faut qu'il rapproche labo» rieusement les traits épars, les portions » de faits répandues çà & là dans un grand » ouvrage & séparées par de longs inter» valles.... Il s'instruiroit avec plus d'a» grément & d'utilité dans une histoire où » tous les faits d'un ordre différent se» roient traités à part, & ou les événe» mens d'un même ordre, liés avec art & » conduits sans interruption depuis leur » origine jusqu'à leur terme, formeroient » un tissu entier que l'esprit pût embrasser » d'un coup d'œil ».

On conçoit que la chronologie n'y perdroit rien & qu'on auroit soin de marquer exactement l'époque de chaque fait.

L'Auteur avoit déja exposé son systême sur cet article dans le Journal des Savans, Juillet 1755 & Octobre 1759. L'histoire de *François I* a été composée, autant qu'il a été possible, sur le plan que l'Auteur préfére dans sa préface.

Quant au style, l'Auteur regrette ce feu divin que les grands Historiens de la Grèce & de Rome ont répandu dans leurs ouvrage, ce talent de peindre qui les distingue; il loue & caractérise en passant les plus célèbres d'entr'eux, il indique leurs tableaux les plus frappans, il s'arrête principalement sur *Tacite*, & trace d'après lui quelques-uns de ses tableaux. Nous remarquerons celui-ci.

« Que peut vous importer *Messaline*, » après avoir épuisé toutes les horreurs du » vice & toutes les fureurs du crime ? Eh » bien, le pinceau magique de *Tacite* va » vous forcer de la plaindre.... Ce n'est » plus cette Impératrice toute-puissante, » terrible & criminelle; l'orage s'est élevé » du côté d'Ostie, c'est une infortunée » sans appui, sans défense, que l'inflexible *Narcisse* repousse loin du char de » l'Empereur. Elle lui présente en vain » ses enfans, en criant : *ne condamnez point* » *sans l'entendre, la mère de Britannicus* » *& d'Octavie !* Sa voix est étouffée par

» les cris barbares de *Narciſſe*, qui com-
» mande à l'Empereur le meurtre & la
» vengeance : cependant l'imbécille *Claude*
» s'attendrit & le lecteur avec lui ; *Claude*
» veut entendre ſa femme, il va lui pardon-
» ner, *Narciſſe* la fait égorger au nom de
» *Claude* même ; on la trouve dans les
» jardins de *Lucullus*, renverſée par terre,
» abîmée dans le déſeſpoir & dans la ter-
» reur, mourante ſur le ſein de ſa mère,
» qui long-temps éloignée d'elle par l'é-
» clat de ſa fortune, mais ramenée auprès
» d'elle par ſon malheur, la conſoloit,
» l'encourageoit, pleuroit avec elle. Le
» Tribun préſente le fer à *Meſſaline* ; elle
» veut ſe percer ; mais ſon âme affoiblie
» par le long uſage des voluptés, eſt in-
» capable de ce dernier trait de courage ;
» elle pleure, elle héſite, le Tribun aide ſa
» main tremblante, elle expire dans les
» bras de ſa mère. Quand ce tableau tracé
» par *Tacite* eſt ſous vos yeux, vous avez
» oublié tous les crimes de cette femme,
» vous ne voyez que ſes malheurs ».

Quel eſt le principe général ſur le ſtyle de l'hiſtoire ? Le voici : « varier le ſtyle » ſelon les choſes, prendre toujours le ton r p aux événemens qu'on raconte & » aux perſonnages qu'on produit ſur la » ſcène, ne pas retracer du même pinceau

» les violences de la guerre & les subti-
» lités de la négociation ; conserver aux
» caractères toute leur énergie, aux cri-
» mes toute leur horreur, aux vertus toute
» leur noblesse, aux grandes actions tout
» leur éclat, ne point dégrader l'héroïsme
» par un style foible, ne point donner
» aussi par un style élevé une fausse im-
» portance aux petits ressorts, aux intri-
» gues frauduleuses, aux jeux souvent
» puérils de la politique ».

Tout ce qui précéde le règne de *François I*, est placé dans une introduction qui est elle-même un ouvrage considérable; elle est divisée en quatre chapitres. Le premier contient tout ce qui concerne la généalogie, la naissance, l'éducation, le mariage, les premières campagnes de *François I*, &c. jusqu'à son avénement au trône.

« La Comtesse d'Angoulême, qui,
» comme femme & comme mère, devoit
» être frappée des moindres détails qui
» intéressoient celui qu'elle appelloit *son*
» *Roi*, *son Seigneur*, *son César & son Fils*,
» tient dans son Journal un registre fidèle
» de tous les petits dangers auxquels l'en-
» fance de *François* a échappé, de tous les
» accès de fiévre qu'il a eus, &c. Elle nous
» apprend que le petit chien *Hapeguay*,

» *qui étoit de bon amour & loyal à son* » *maître*, mourut le 24 Octobre 1502; » mais elle ne nous dit pas un mot des » progrès de l'éducation de *François*, du » développement de ses bonnes qualités, » des mesures prises pour étouffer les mau» vaises. Ces objets ne lui ont point paru » assez importans....

» *Guillaume de Crouy-Chièvres* ne cul» tiva que trop bien dans *Charles d'Au-* » *triche* son élève, des talens qui devoient » être si funestes à la France : ce fut en » politique, en homme d'état qu'il lui fit » étudier l'histoire ; il l'accoutuma de » bonne heure à tout voir par ses yeux, » à tout régler par lui-même; il lui faisoit » ouvrir, lire, discuter, rapporter au Con» seil toutes les dépêches ; il l'exerçoit à » délibérer, à prendre les voix, à les comp» ter, à les peser....

» L'éducation de *François* ne fut pas » tournée du côté des affaires comme celle » de l'Archiduc *Charles*, soit parce que » *Louis XII* ayant ou pouvant avoir des » fils, le Comte *d'Angoulême* paroissoit » moins destiné à porter la couronne; » soit parce que ce même *Louis XII*, & » sur-tout *Anne de Bretagne* étant trop » jaloux du gouvernement pour en com» muniquer les mystères, les occasions

» manquoient à *Boisy* pour instruire son
» élève dans ce genre. Il fit prendre une
» autre route à sa pénétration, à sa viva-
» cité, à cet instinct curieux, avide, qui
» voloit au-devant de l'instruction, qui
» dévoroit tous les objets. Il tourna ces
» dispositions du côté de l'amour de la
» gloire ; il cultiva en lui cette vérité,
» cette valeur, cette générosité, caractères
» héroïques de la Chevalerie Françoise ;
» il lui apprit à répandre sur toutes ses ac-
» tions, sur toutes ses manières le vernis de
» l'affabilité ; il lui fit sentir sur-tout que
» la barbarie seule avoit pu attacher de
» l'honneur à l'ignorance & de l'avilisse-
» ment aux talens ; il lui fit aimer tous les
» arts, il le disposa de bonne heure à cette
» protection éclatante qu'il leur accorda
» dans la suite, & en faveur de laquelle
» les arts reconnoissans lui procurerent
» l'immortalité ».

L'histoire des négociations pour le mariage de *François I*, est aussi celle de la haine & de la rivalité de la Reine *Anne de Bretagne*, & de la Comtesse *d'Angoulême*.

La mort & l'éloge de *Louis XII* terminent d'une manière touchante ce premier chapitre.

« On ne peut lire sans attendrissement

» & sans volupté les témoignages d'amour
» que les peuples, toujours bons quand ils
» sont bien traités, lui prodiguoient. Ses
» voyages étoient des triomphes ; on voloit
» en foule autour de lui, on jonchoit son
» chemin de feuillages & de fleurs, les
» gens de la campagne au bruit de sa
» marche abandonnoient leurs travaux ;
» ils accouroient de dix, de vingt, de
» trente lieues pour le voir ; ils l'entou-
» roient, ils le pressoient, ils pleuroient
» de joie & de tendresse ; ils faisoient tou-
» cher des linges à sa personne, à ses ha-
» bits, à son cheval, & les gardoient com-
» me les plus précieuses reliques ; on n'en-
» tendoit que murmures flatteurs, que
» voix passionnées, que transports d'allé-
» gresse, que cris du cœur pour sa conser-
» vation. . . . Cet ami de l'humanité, que
» de si douces chaînes attachoient au
» monde, qui ne pouvoit ouvrir les yeux
» sans qu'ils rencontrassent un ami, qui ne
» voyoit enfin que des raisons d'aimer la
» vie, témoigna, dit-on, quelque foi-
» blesse, quelque regret d'être enlevé si-
» tôt à tant d'objets si chers & si tendres.
» Le Duc de *Valois*, fondant en larmes,
» le consoloit, l'encourageoit dans ces
» momens où la malheureuse humanité a
» tant besoin d'encouragemens & de con-

» ſolation. *Louis XII* expira entre ſes
» bras, le premier Janvier 1515.

» *François I* monte ſur le trône ; on
» s'attendoit à voir revivre les vertus de
» ſon prédéceſſeur embelli d'un éclat qui
» avoit manqué au règne heureux de *Louis*
» *XII*. Tout promettoit cet éclat ſi de-
» ſiré, qui fait la gloire des nations &
» qu'on prend ſouvent pour le bonheur.
» *François* avoit fait ſes preuves ; on l'a-
» voit vu aimable dans la paix, ardent &
» habile à la guerre, orner la cour, ſervir
» l'état, repouſſer l'ennemi. La nobleſſe
» qui ne reſpiroit que la guerre, attendoit
» tout de cet amour de la gloire dont
» elle le voyoit enflammé ; les femmes
» comptoient ſur ſa jeuneſſe & ſur ſa ſen-
» ſibilité ; les courtiſans ſur cette libéra-
» lité magnifique qui ne ſavoit rien refu-
» ſer ; le peuple étoit enchanté de ſa
» franchiſe, de ſon affabilité ; il ne dé-
» mentit dans la ſuite aucun de ces préſa-
» ges ; l'amour de la gloire éclata le pre-
» mier, & bientôt on vit éclore des pro-
» jets dignes de ſon courage ».

Ces projets regardoient le Royaume de Naples, le Duché de Milan & la Seigneurie de Gènes. L'expoſition des droits du Roi ſur ces trois états font l'objet du ſecond chapitre. On y trouve une hiſtoire

abrégée, mais suivie, des révolutions de Naples & de Sicile, depuis la décadence de la maison de Suabe jusqu'au règne de *François I*; il en résulte quatre espèces de droits différens qui sont tous discutés ici; ceux de la maison d'Arragon, ceux de la couronne de France, ceux de la maison de Lorraine, ceux de la maison de la Tremoille.

L'histoire du Milanès est conduite aussi depuis les *Viscontis*, de qui la couronne de France tenoit ses droits, juqu'à la même époque de l'avénement de *François I*. L'article de Gènes est un tableau rapide de tous les troubles de cette tumultueuse république jusqu'à la même époque.

Le troisième chapitre expose les intérêts, les vues, les dispositions des diverses Puissances de l'Europe, le caractère des principaux Souverains qui alloient ou favoriser ou traverser les desseins de *François I* sur Naples, Milan & Gènes. Voici quelques-uns de ces portraits.

Portrait de l'Empereur Maximilien.

« Inconstant, incertain, irrésolu, formant mille projets, n'en exécutant aucun; d'un avidité insatiable, d'une prodigalité fastueuse, amassant d'une

» main, dissipant de l'autre, ne connois-
» sant d'autre intérêt politique que l'inté-
» rêt pécuniaire, rapportant tout à l'argent
» qui lui manquoit toujours, changeant
» pour cela seul à tous momens d'ennemis
» & d'alliés, vendant au plus offrant des
» secours toujours trop foibles, que sou-
» vent même il ne fournissoit pas, trom-
» pant, mais plutôt par légéreté que par
» fourberie; ami peu sûr, ennemi peu
» redoutable, il n'eut d'estimable que son
» amour pour les arts & que la protec-
» tion qu'il leur accorda.

Portrait du Cardinal de Syon.

» Ce Prélat belliqueux étoit né dans la
» bassesse; il avoit été Régent, Curé,
» Chanoine; il étoit enfin parvenu à force
» de talens, jusqu'à l'Episcopat: élevé de-
» puis au Cardinalat par *Jules II*, dont il
» servoit les fureurs contre la France, il
» s'étoit acquis la plus grande considéra-
» tion auprès des Papes, de l'Empereur &
» de ses Concitoyens (les Suisses & les
» Valesans), par son courage, par son
» activité, par une éloquence violente
» comme son caractère; il avoit voué aux
» François une haine pareille à celle qu'*An-*
» *nibal* signala contre les Romains.....

» Il agitoit toutes les diètes par les con-
» vulsions de sa haine éloquente. On ne
» pouvoit l'entendre & ne pas haïr les
» François.

Portrait de Ferdinand le Catholique.

» Il lui avoit été donné de conquérir
» sans valeur personnelle, & de tromper
» peut-être sans vraie finesse. Promettre
» toujours & n'exécuter jamais, étoit toute
» sa politique.... Jamais, il n'y eut de
» traité assez fort pour lui lier les mains,
» jamais il n'y en eut d'assez clair pour
» ôter à sa subtilité tout moyen de l'élu-
» der par quelque réserve, par quelque
» distinction. Il s'étoit proposé *Louis XI*
» pour modèle : il seroit difficile de dire s'il
» l'a égalé ou surpassé; mais *Louis XI* a per-
» du par sa faute la succession de Bourgogne.
» *Ferdinand* a fait de l'Espagne, foible &
» divisée, une Monarchie unique & puis-
» sante; il y a joint des possessions consi-
» dérables en Europe & en Afrique; il a
» découvert l'Amérique, & s'il faut juger
» par l'événement, il appliqua toujours
» ses talens à de grands objets, au lieu que
» *Louis XI* les appliqua souvent à des
» détails stériles, & les consuma trop en
» petits efforts ».

Enfin, le quatrième & dernier chapitre de cette introduction expose les ressources intérieures de la France & les moyens qu'elle tiroit de sa constitution même pour combattre ses ennemis & pour secourir ses alliés.

La France, beaucoup moins étendue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, avec des ports sur l'Océan & sur la & Méditerranée, n'avoit point de marine, & malgré des guerres continuelles, n'avoit point d'infanterie nationale. « Les arts, ornemens » de la paix, n'y fleurissoient point encore, » le commerce ne l'enrichissoit point, les » manufactures n'y attiroient pas les étran» gers & leur argent : on croiroit d'abord » qu'une telle nation ne devoit avoir d'é» clat ni dans la paix ni dans la guerre ; » cependant, comparée aux autres nations » de l'Europe, la France en étoit le mo» dèle ; comparée à elle-même, elle voyoit » luire ses plus beaux jours : elle n'étoit » plus ni tyrannisée par des ennemis étran» gers, comme sous les premiers *Valois*, » ni déchirée par des ennemis domesti» ques, comme sous *Louis XI* & sous » *Charles VIII*. La Bourgogne ni la Bre» tagne n'étoient plus le siége de deux » Puissances ennemies, elles faisoient alors » partie de ce même Royaume qu'elles

» avoient tant troublé autrefois. Toutes
» les anciennes plaies étoient fermées ; la
» douceur du gouvernement de *Louis XII*
» avoit fait de l'Etat un corps robuste &
» bien constitué ; elle procuroit au Royau-
» me un population plus abondante que
» n'eût pu faire le commerce avec tous les
» arts qu'il traîne à sa suite : l'avantage
» d'être gouvernés par de douces & sages
» maximes de vivre dans une terre heu-
» reuse, sous une administration pater-
» nelle, de ne porter que des charges
» légères & toujours employées au bien
» public, ce bonheur, goûté par les Fran-
» çois, apperçu par leurs voisins, envié
» par leurs ennemis, ouvroit le sein de
» la France à une multitude d'habitans.
» Sous *Louis XI* la terreur avoit été le
» ressort des François ; elle le fut encore
» depuis sous *Louis XIII*. Le respect l'a
» été de nos jours sous *Louis XIV*.
» Sous *François I* ce fut l'honneur, sous
» *Louis XI* c'étoit l'amour. Le peuple
» même aimoit l'Etat & estimoit le Minis-
» tère ; les grands étoient soumis sans que
» la main terrible d'un *Richelieu* eût écrasé
» des têtes rebelles. Un attrait doux &
» puissant les attachoit à la Cour & à leur
« devoir. Ils adoroient leur Prince, ils
» trouvoient

» trouvoient du plaisir à lui sacrifier leur
» fortune à verser leur sang pour lui ».

Dans l'histoire du règne de *François I*, la seule partie civile, politique & militaire est divisée en six livres ; le premier qui est sous-divisé en cinq chapitres, contient tout ce qui s'est passé depuis l'avénement de *François I*, jusqu'à la concurrence à l'Empire ; le second livre qui contient seize chapitres, s'étend depuis la concurrence à l'Empire jusqu'à la paix de Cambrai, dite *des Dames*, & comprend toute la guerre de 1521. Le troisième livre a huit chapitres & comprend tout l'intervalle de la paix, depuis le traité de Cambrai jusqu'à la guerre de 1535. Le quatrième livre contient toute la guerre de 1535 jusqu'à la trève de Nice, le tout en douze chapitres. Le cinquième livre, qui n'a que quatre chapitres, contient tout l'intervalle de l'armistice depuis la trève de Nice, jusqu'au renouvellement de la guerre en 1542. Le sixième & dernier livre a dix chapitres ; il contient toute la guerre de 1542 & le reste des événemens du règne de *François I* jusqu'à sa mort. Cette division générale est principale & nette, elle contient six époques principales ; la guerre contre les Suisses & les suites de cette guerre ; la rivalité de *Charles-Quint*

& de *François I*, & la première guerre entre ces deux Princes ; un intervalle de paix ; la seconde guerre entre les deux rivaux ; un second intervalle sinon de paix, du moins de trève entr'eux ; enfin la dernière guerre & les derniers évenemens. L'ouvrage est terminé par neuf dissertations & deux éclaircissemens sur des objets particuliers, dont la discussion auroit trop interrompu le fil de l'histoire. Il nous est impossible de suivre ce fil & de montrer ici tout l'enchaînement des révolutions politiques ; nous ne pouvons guère citer que des morceaux de détail, des portraits, des descriptions fort courtes, des réfléxions plus courtes encore, & nous nous contenterons d'indiquer les objets les plus importans pour les recommander d'une manière particulière à l'attention de nos Lecteurs. De ce nombre est certainement le passage des Alpes dans le chapitre premier, que les Lecteurs curieux pourront comparer avec celui de *Tite-Live*, livre 21. Comme il s'agit d'une expédition toute semblable, il y a des traits de conformité marqués entre ces deux tableaux, qui ont trop d'étendue pour que nous puissions les présenter ici ; nous en dirons autant de la bataille de Marignan, tableau de la plus vaste ordonnance, & qui contient une foule de détails

qu'on chercheroit vainement ailleurs. La concurrence à l'Empire est un autre tableau immense dans un genre tout différent, c'est-à-dire, dans l'ordre purement politique ; les intrigues des deux rivaux auprès de toutes les Puissances de l'Europe, les divers succès de ces intrigues, le caractère des négociateurs, celui des Electeurs, les vues particulières de chacun d'eux, l'appareil avec lequel cette importante cause fut plaidée dans la diète d'élection par l'Archevêque de Mayence, partisan du Roi d'Espagne, & par l'Archevêque de Trèves, partisan du Roi de France, l'influence des causes en apparence les plus foibles & les plus éloignées sur ce grand événement d'où alloit dépendre la destinée de l'Europe : tout est développé avec beaucoup de soin dans ce morceau ; les harangues des deux Electeurs sont de la plus grande force, du genre d'éloquence propre au sujet, & annoncent une étude profonde du droit public germanique.

La relation du camp du drap d'or dans le second chapitre du second livre, nous offre un de ces traits particuliers que nous pouvons détacher. On sait que ce camp du drap d'or fut un lieu d'entrevue des Rois de France & d'Angleterre entre Ardres & Guines.

« Toutes les entrevues, soit pour les
» conférences, soit pour les fêtes, furent
» d'abord assujetties à ces précautions qui
» naissent de la défiance & qui produisent
» la gêne; des barrières étoient posées,
» le nombre de la suite des deux Princes
» réglé, les distances mesurées, les pas
» comptés. Si le Roi d'Angleterre alloit
» voir la Reine de France à Ardres,
» il falloit qu'à l'instant le Roi de France
» allât voir la Reine d'Angleterre à Gui-
» nes, afin que les deux Rois se servissent
» mutuellement d'ôtages; il sembloit
» qu'on eût toujours devant les yeux le pont
» de Montereau. La franchise de *François I*
» s'impatientoit de ce cérémonial ombra-
» geux; il vouloit que les deux Rois, que
» les Seigneurs des deux nations s'entrevis-
» sent librement, à leur gré, en tout lieu,
» à toute heure, comme des amis, com-
» me des frères, comme des gentilshom-
» mes qui comptent sur la foi publique &
» particulière, sans exiger toutes ces pré-
» cautions réciproquement injurieuses. Il
» se lève un jour de grand matin contre
» sa coutume, prend avec lui deux Gen-
» tilshommes & un Page, parce qu'il les
» trouve sous sa main, monte à cheval &
» court à Guines; il rencontre sur le pont
» le Gouverneur de Guines avec deux cens

» Archers : *mes amis*, leur crie-t-il d'un
» ton libre & gai, *je vous fais mes pri-*
» *sonniers & qu'on me mène tout à l'heure*
» *à l'appartement du Roi mon frère.* Tan-
» dis que les Anglois s'étonnent, en croient
» à peine leurs yeux, disent en bégayant
» que *Henri* n'est point encore éveillé ;
» *François* arrive à sa porte, frappe,
» éveille *Henri*, qui surpris & charmé,
» lui dit : *mon frère, vous me faites le plus*
» *agréable tour qu'on fit jamais, vous m'ap-*
» *prenez comment il faut vivre avec vous ;*
» *c'en est fait, je me rends votre prisonnier*
» *& vous donne ma foi.* Il lui présenta en
» même temps un collier qui valoit quinze
» mille angelots, & lui dit : *portez-le au-*
» *jourd'hui, je vous, prie pour l'amour de*
» *votre prisonnier.* Le Roi le prit & lui
» donna un bracelet qui valoit plus de
» trente mille angelots. Le Roi d'Angle-
» terre voulut se lever : *mon frère*, lui dit
» *François, vous n'aurez point aujourd'hui*
» *d'autre valet de chambre que moi.* Il lui
» donna la chemise, il remonta ensuite à
» cheval, rencontra sur sa route plusieurs
» des siens qui accouroient au-devant de lui
» pleins d'inquiétude. Fleuranges lui dit de
» ce ton que le zèle justifie : *mon maître*,
» *vous êtes un fou d'avoir fait ce que vous*
» *avez fait, & suis bien-aise de vous re-*

» *voir ici*, *& donne au diable celui qui vous*
» *l'a conseillé. Je n'ai pris conseil de per-*
» *sonne*, dit le Roi, *parce que je savois*
„ *bien que personne ne me donneroit celui*
„ *que je voulois prendre*. Il leur conta
„ ensuite, avec la plus grande gaieté,
„ toutes les circonstances de sa visite, dont
„ il s'applaudissoit beaucoup. Le lende-
„ main le Roi d'Angleterre la lui rendit
„ de la même manière, mais le mérite
„ de cette franchise appartenoit à celui
„ qui en avoit donné l'exemple „.

Voici encore un trait qui peut trouver place ici. " Au commencement de 1521,
„ un badinage innocent, mais dangereux,
„ pensa priver la France d'un grand Roi,
„ & *Charles-Quint* d'un rival peut-être
„ nécessaire à sa gloire. Les jeux du Roi
„ retraçoient toujours quelque ombre de
„ guerre. La Cour étant à Romorentin en
„ Berry, & le Comte *de Saint-Pol* don-
„ nant le jour des Rois un grand souper,
„ où l'on avoit tiré un roi de la fève,
„ *François* propose à toute la folle & bel-
„ liqueuse jeunesse de sa Cour de défier
„ ce roi du fort & d'aller l'assiéger dans
„ l'hôtel du Comte *de Saint-Pol*. Le défi
„ fut envoyé & accepté. Le Comte *de*
„ *Saint-Pol* forme à la hâte un magasin
„ immense d'armes propres à la défense

„ de sa place, c'étoient des pelotes de
„ neige, des œufs & des pommes cuites.
„ Ces munitions, après un combat opi-
„ niâtre, étant venues à manquer au mo-
„ ment où les assiégeans forçoient les por-
„ tes de l'hôtel, un des assiégés jetta im-
„ prudemment par la fenêtre un tison qui
„ tomba sur la tête du Roi ; sa blessure
„ fut telle, qu'on désespéra de sa vie
„ pendant plusieurs jours. Les uns publiè-
„ rent qu'il étoit mort, les autres qu'il
„ avoit perdu la vuë. Le bruit de sa mort
„ se répandit en Flandre & en Espagne ;
„ l'Empereur en sentit, malgré lui, une
„ secrette joie. Le Roi s'empressa de se
„ montrer aux Ministres Etrangers qui
„ étoient dans sa Cour & de faire écrire
„ à ses Ambassadeurs dans les Cours Etran-
„ gères, pour dissiper tous ces bruits qui
„ pouvoient nuire aux arrangemens poli-
„ tiques. Au reste il ne voulut jamais
„ qu'on recherchât par qui le tison avoit
„ été jetté : *c'est moi seul qui ai tout le*
„ *tort*, dit-il, *j'ai fait la folie, il est juste*
„ *que j'en sois puni.*

„ Cet accident donna lieu à un chan-
„ gement d'usage. On avoit depuis long-
„ temps porté les cheveux longs & la
„ barbe courte. Le Roi ayant été obligé
„ par sa blessure de se faire couper les

„ cheveux, prit l'uſage des Italiens & des „ Suiſſes qui portoient les cheveux courts „ & la barbe longue. La Cour l'imita; „ mais le peuple, les Corps, & ſur-tout „ les corps de magiſtrature, conſervent, le „ plus qu'ils peuvent, les uſages antiques: „ La longue barbe diſtingua les courtiſans, „ tous les hommes graves ſe faiſoient raſer. „ Le fameux *Olivier de Leuville*, qui fut „ depuis Chancelier, ne put être reçu au „ Parlement, en qualité de Maître des „ Requêtes, qu'à la charge de faire couper „ ſa longue barbe „.

La grande guerre de 1521 donne à M. *Gaillard* l'occaſion de peindre pluſieurs Généraux, pluſieurs Miniſtres, divers perſonnages célèbres dans tous les genres, de développer bien des reſſorts politiques & de tracer de grands tableaux militaires, tels que la campagne du Maréchal *de Lautrec* dans le Milanais en 1521 & 1522; celle de l'Amiral de *Bonnivet* dans le même Duché en 1523; celle du Roi enfin en 1524, qui fut ſuivie de ſa priſon. Parmi les morceaux d'un grand détail, nous indiquerons la bataille de la Bicoque & la bataille de Pavie. En comparant ces deux batailles avec celle de Marignan, nous diſtinguerons celle-ci par le tumulte & le fracas; celle de la Bicoque, au contraire,

par la méthode, par le syſtême ſuivi, par la régularité du plan; celle de Pavie par le grand intérêt & de l'enſemble & des détails : nous indiquerons encore, d'une manière particulière, la déplorable & affreuſe aventure de Semblançay, ſur laquelle cette hiſtoire contient beaucoup d'anecdotes abſolument nouvelles; mais le morceau, peut-être le plus intéreſſant de tout l'ouvrage, eſt celui de la défection du Connétable *de Bourbon*, qui eſt rapportée ici d'un bout à l'autre ſans aucune interruption, depuis les premiers ſymptômes de la paſſion malheureuſe de la Ducheſſe *d'Angoulême* pour ce Prince, juſqu'à la condamnation du Connétable & de ſes complices après ſon évaſion. Ce morceau d'hiſtoire a été compoſé d'après le procès manuſcrit du Connétable *de Bourbon*, & il contient une foule de détails curieux dont on n'avoit pas la moindre idée.

Voici l'idée que donne M. *Gaillard* des grands intérêts qui ſe trouvoient compliqués dans le procès que la Ducheſſe *d'Angoulême* intenta au Connétable pour la ſucceſſion des biens de la Maiſon *de Bourbon*.

« Toutes les paſſions étoient en mou-
» vement dans cette affaire. L'orgueil d'un
» héros incapable de fléchir, trop capable

» de se venger ; la rage d'une femme dé-» daignée & toute-puissante ; les préven-» tions d'un grand Roi qu'aveugloit une » tendresse respectueuse pour sa mère ; de » la part des Juges, la crainte qu'inspiroit » la Duchesse, l'amour qu'on avoit pour » le Roi, les égards qu'on devoit à la » gloire du Connétable, la honte de prêter » son ministère à l'oppression du héros de » la France, le desir de la faveur, l'espé-» rance des grâces, ce vent de la cour qui » excite tant de tempêtes par-tout où il » souffle : ces divers mouvemens, com-» battus les uns par les autres, agitoient » & bouleversoient toutes les âmes. „

L'avilissement & les malheurs qu'entraîne la rebellion, s'annoncent bien sensiblement dans certains détails de l'évasion du Connétable. « Cependant *Bourbon* seul » avec *Pomperant*, poursuivi de tous côtés » par les troupes du Roi, ne pouvoit faire » un pas sans se voir entouré d'espions & » d'ennemis ; il commençoit à recueillir » les fruits amers de la trahison, il appre-» noit à connoître la crainte, il fuyoit : & » qu'alloit-il chercher ? Des mépris. Il » pensa mille fois être découvert ; il avoit » beau changer de route, prendre des che-» mins détournés, il rencontroit par-tout » ceux qu'il évitoit ; ce fut par une espèce

» de miracle qu'il leur échappa. En passant » le rhône dans un bac, il se trouve au » milieu de dix ou douze soldats; quel » soldat pouvoit ne pas connoître un tel » Connétable? Aucun d'eux ne le recon» nut. Un seul reconnut *Pompérant*, & » c'en étoit assez pour mettre le Prince » dans le plus grand danger; il échappe, il » suit quelque temps le grand chemin » de Grenoble, il s'enfonce ensuite dans » des bois, il va dans un château écarté » qu'habitoit une femme âgée dont il n'é» toit point connu, il se proposoit d'y » coucher. Pendant le souper, cette femme » reconnoît *Pompérant* : *seriez-vous*, lui » dit-elle, *de ces gens qui ont fait les foux* » *avec M. de Bourbon*? *Pompérant* répond » d'un ton ferme : *je voudrois avoir perdu* » *tout mon bien & être avec lui*. Cette ré» ponse ne parut apparemment qu'une ex» pression innocente d'attachement & de » regret. L'aventure du Connétable devint » le sujet de la conversation. Sur la fin du » souper on vint dire que le Prévôt de » l'Hôtel, cherchant par-tout le Conné» table, n'étoit qu'à une lieue avec une » puissante escorte. *Bourbon* pâlit, fait un » mouvement pour se lever de table & se » sauver; *Pompérant* l'arrête, tâche de » dérober à tout le monde le trouble du

» Prince & le sien; mais après le souper
» ils montent précipitamment à cheval & se
» sauvent par les sentiers les moins frayés ».

Le reste de la vie du Connétable n'est plus qu'une suite de malheurs d'où il résulte une leçon terrible de ne jamais trahir son pays, quelques outrages qu'on en ait reçus.

Voici un tableau bien frappant des horreurs de la guèrre. Les Impériaux vivoient à discrétion dans le Milanès; ceux qui étoient logés à Milan, exigoient des vivres
» non-seulement pour eux, mais encore
» pour leurs amis, qui venoient les voir
» en foule. Leurs hôtes n'ayant pas assez
» de vivres pour tant de personnes, se
» voyoient souvent arracher leur propre
» subsistance; & pour se conserver le né-
» cessaire, étoient obligés de traiter avec
» les soldats & de leur donner de l'argent
» au lieu de vivres. Alors ces soldats al-
» loient forcer un autre bourgeois de les
» loger & de les nourrir, eux & leurs amis.
» Il y avoit tel soldat qui avoit à la fois
» cinq ou six hôtes, dont un seul le lo-
» geoit & le nourrissoit, tandis que tous
» les autres lui donnoient de l'argent pour
» son logement & sa nourriture. Bientôt
» ces exactions n'eurent plus de bornes.
» Chaque soldat vouloit avoir une table

» abondamment, délicatement servie & de
» l'argent à profusion. La patience échap-
» pa quelquefois aux malheureux Mila-
» nois, le désespoir leur fit prendre les
» armes, leur esclavage n'en devint que
» plus insupportable, on les désarma; sous
» prétexte de faire la recherche des armes,
» les soldats pilloient par-tout à loisir,
» les Milanois n'avoient plus d'autre res-
» source que de sortir de la ville. Pour la
» leur ôter, les Espagnols enchaînoient
» leur hôtes, hommes, femmes, enfans
» dans les maisons; ils forcoient les do-
» mestiques, le poignard sur la gorge, de
» leur découvrir l'endroit où leurs maîtres
» avoient caché leur argent. A cette mons-
» trueuse barbarie se joignoit une incon-
» tinence féroce : ils abusoient brutale-
» ment de l'un & de l'autre sexe, sans que
» ni l'âge, ni le malheur, ni les cris, ni
» les larmes de ces innocentes victimes
» pussent troubler leurs infâmes plaisirs.
» Ceux qui avoient vu autrefois Milan
» dans sa splendeur, ne le reconnoissoient
» plus. Le commerce, ce principe de ri-
» chesse, les arts qui le nourrissent, le
» luxe qu'il fait naître & qu'il entretient à
» son tour, les fêtes, les plaisirs, la joie
» avoient fui de cette ville infortunée. Ce
» n'étoit plus qu'un vaste cachot, où des

» milliers de captifs expiroient chaque jour
» dans l'opprobre & dans la rage ; les ma-
» gasins étoient vuides, les comptoirs aban-
» donnés, les maisons fermées ; l'or, l'ar-
» gent, les effets précieux confiés au sein
» de la terre ; nulles liaisons, nul société ;
» à peine voyoit-on se traîner languissam-
» ment dans les rues quelques tristes Ci-
» toyens, revêtus de haillons, la honte &
» la misère sur le front, le désespoir dans
» le cœur ».

La peinture du sac de Rome n'a pas moins d'énergie :

« Rome avoit trouvé plus de traces d'hu-
» manité dans ces brigands barbares, qui
» l'avoient saccagée autrefois sous les *Ala-
» rics*, les *Genserics*, les *Totilas*. Les vier-
» ges violées, puis égorgées ; l'honneur
» tant vanté des Dames Romaines livré à
» la plus infame prostitution, en présence
» de leurs maris ; la nature outragée en mille
» manières & par la fureur & par le plaisir ;
» l'avarice & l'impiété se disputant l'hon-
» neur de dépouiller les temples, de pro-
» faner les choses sacrées, de piller les
» monastères ; la brutale insolence de l'hé-
» résie employant avec affectation les ha-
» bits sacerdotaux, les marques de la di-
» gnité pontificale, aux farces les plus scan-
» daleuses ; l'opprobre, l'ignominie, les

» coups, la mutilation prodigués aux Prê-
» tres & aux Évêques ; des rançons exor-
» bitantes arrachées juſqu'à trois & quatre
» fois avec une fureur impitoyable à des
» malheureux qui donnoient tout pour
» ſauver leur vie, & qu'on maſſacroit lorſ-
» qu'ils n'avoient plus rien à donner ; toutes
» les rues ſemées de cadavres & innondées
» de ſang ; tel fut le ſpectacle qu'offrit pen-
» dant deux mois la Capitale du monde
» chrétien, & c'étoit des chrétiens qui le
» donnoient ! ».

C'étoit ſous les murs de cette place que
« le Connétable *de Bourbon* avoit été tué.
» Voici ſon portrait, entiérement tiré des
» faits.

» La haine & la vengeance l'avoient
» égaré dans la carrière de la gloire ; il re-
» jetta les faveurs ſolides que la fortune
» & l'amour lui offroient dans ſa patrie,
» pour pourſuivre des chimères dans des
» climats étrangers. Eſclave de ſes paſſions
» & de ſes eſpérances, il rampa le moins
» baſſement qu'il put dans la Cour la plus
» orgueilleuſe, qui croyoit lui faire grace
» en permettant qu'il la fît triompher. Ses
» rivaux qu'il effaçoit, traversèrent toutes
» ſes entrepriſes ; ils feignoient de le mé-
» priſer comme rebelle, pour ſe venger
» d'être contraints de l'admirer & de le

» craindre comme un homme supérieur.
» L'Espagne qu'il servit trop bien le né-
» gligea ; l'Italie qu'il opprimoit le détesta ;
» la France qu'il trahit, fut plus indul-
» gente, elle le plaignit. On s'y souvenoit
» toujours qu'on avoit autrefois vaincu sous
» lui & par lui, on rejettoit toute la haine de
» sa révolte sur la Duchesse *d'Angoulême*
» qui l'y avoit forcé... On jugeoit qu'un
» héros n'avoit pas dû être opprimé pour
» n'avoir pu aimer une femme ; on jugeoit
» qu'il n'avoit manqué à *Bourbon*, pour
» être toujours grand, que de sçavoir souf-
» frir des injures & ne s'en pas venger.
» *Pleurez sur vous*, *Monsieur*, lui avoit
» dit le Chevalier *Bayard* mourant &
» vaincu par lui à la retraite de *Roma-*
» *gnano*, *pleurez sur vous-même ; pour moi*
» *je ne suis point à plaindre. Je meurs en*
» *faisant mon devoir, vous triomphez en*
» *trahissant le vôtre. Vos succès sont af-*
» *freux, le terme en sera funeste* ».

Ce Chevalier *Bayard* est un exemple unique de la réunion de toutes les vertus presque sans aucun mêlange de défauts.

« Sa vie n'est qu'une suite d'exploits
» étonnans & d'actions vertueuses. Tou-
» jours vainqueur dans les tournois,
» dans les combats singuliers, hardi dans
» les coups de main, savant dans les

„ expéditions plus importantes, il fut le
„ plus grand des guerriers. Doux, ſimple,
„ modeſte dans la ſociété, amant délicat,
„ ami ſincère, franc chevalier, pieux,
„ humain, libéral, il fut le meilleur des
„ hommes. On ne lit point ſans verſer des
„ larmes de tendreſſe, d'admiration & de
„ plaiſir, tout ce qu'il a fait pour l'huma-
„ nité, pour la gloire & pour la galante-
„ rie. La bienfaiſance qui embellit & ani-
„ ma toutes ſes vertus, joint un intérêt
„ touchant à l'éclat impoſant de ſa répu-
„ tation „.

Cet éloge eſt complettement juſtifié par pluſieurs traits de l'hiſtoire du Chevalier *Bayard*, que M. *Gaillard* rapporte tout de ſuite.

Nous pourrions citer encore une multitude d'autres traits ſemblables, & qui rendent cette hiſtoire l'une des plus intéreſſantes & des plus inſtructives qui aient été écrites, tant pour les François que pour les étrangers même. Mais il faut finir cet extrait qui ne roule que ſur les deux premiers volumes; nous rendrons compte des deux autres dans un ſecond extrait. Obſervons ſeulement que le ſecond volume finit par un chapitre très-important, dont nous regrettons de ne pouvoir pas même donner ici une idée abrégée. Ce chapitre a pour

objet les cartels respectifs de *Charles-Quint* & de *François I*. Presque toutes les nations ont des préjugés patriotiques sur cet article. En France on croit que le duel a manqué par la faute de *Charles-Quint*. En Espagne, en Allemagne, &c. on ne doute pas que ce ne soit par la faute de *François I*. Pour savoir à quoi s'en tenir, il faut lire le chapitre dont nous parlons, où cette question est discutée avec la plus grande impartialité d'après des pièces dont les unes n'avoient pas encore été employées, les autres n'avoient pas été examinées avec assez d'attention. Les principales de ces pièces sont, d'un côté le procès-verbal de Bourgogne, Héraut d'Armes de l'Empereur, qui vint en France pour porter l'assurance du champ de la part de l'Empereur, & de l'autre côté le procès-verbal dressé en France par le Secrétrire d'Etat *Bayart*.

La partie de l'histoire de *François I*, contenue dans les deux volumes dont on vient de donner l'extrait, s'étend depuis 1515 jusqu'en 1527 & 1528.



NOUVEAU prospectus pour l'Histoire de l'ORLÉANNOIS : trois vol. in-4°.

SI on pouvoit s'excuser lorsqu'on a manqué au public, nous pourrions alléguer plusieurs raisons qui nous ont forcé de retarder la publication du premier volume de l'*Histoire de l'Orléannois*. Il paroît aujourd'hui. Le second suivra de très-près.

Le premier projet de souscription fut mal conçu; nous avons cru devoir le changer & le présenter au public d'un côté plus convenable.

Ceux qui ont déja souscrit, ne payeront rien en recevant le premier volume ; & ceux qui voudront souscrire, payeront quinze livres en le recevant.

Ensuite on payera neuf livres en recevant le second volume, & six livres en recevant le troisième.

La souscription sera ouverte le 10 Avril 1766.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront l'ouvrage 36 livres, & pourront acquérir chaque volume séparément, à rai-

son de douze livres, dans le temps qu'il paroîtra.

Le premier volume paroît & le second est sous presse.

On souscrira chez *P. F. Gueffier*, fils, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté.

A Paris, le 7 Avril 1766.

LETTRE à *M.* DE LA PLACE, *Auteur du Mercure de France.*

PERMETTEZ-moi, Monsieur, de consigner dans votre Journal le zèle généreux & vraiment patriotique de MM. les Maire & Echevins de la ville de Dieppe, qui ont daigné m'honorer de leurs bienfaits, à l'occasion de mon éloge historique d'*Abraham Duquêne*. Le cinq de ce mois un Député de cette Ville illustre, me remit de la part de ses Officiers-Municipaux, une lettre dont voici le contenu :

« Nous avons reçu, Monsieur, avec » bien de la reconnoissance les exemplai» res de l'éloge historique d'*Abraham Du*» *quêne*, que vous avez adressé à M. *le*

» *Bourgeois*. Nous avons remis à M. *Desmarquets*, celui que vous lui avez destiné. Nous vous remercions de votre » attention, & vous prions d'accepter une » bourse de quarante jettons aux armes de » notre Ville, que le porteur de la pré» sente vous remettra. Nous avons l'hon» neur d'être avec des sentimens distin» gués, vos très-humbles & très-obéissans » serviteurs les Maires & Echevins de la » ville de Dieppe. Et ont signé, *le Bour*» *geois*, *Thoumire*, *Jacques Jean*, *Go*» *debout*, *Houard*, *Camille Hames*. A » Dieppe le 30 Mars 1766 ».

Réponse de M. de Clairfontaine, de l'Académie Royale d'Angers.

Messieurs,

J'ai reçu avec les sentimens de la plus vive & de la plus respectueuse reconnoissance, la lettre gracieuse & obligeante dont vous avez bien voulu m'honorer. La bourse de quarante jettons dont vous daignez me gratifier, est le monument le plus précieux de votre bienveillance à mon

égard. La légende qui couronne les armes de votre Ville à jamais célèbre (*civico fœdere proderit*), est à mes yeux une sorte de titre adoptif qui semble m'admettre au nombre de vos Concitoyens; titre infiniment honorable pour moi, motif puissant qui m'engage à faire de nouveaux efforts dans la carrière des lettres, pour mériter par des travaux également utiles, votre estime & celle de tous les gens de bien.

Je suis avec un très-profond respect, &c.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE, *de l'Académie Royale d'Angers.*

RICHARDET, Poëme en douze chants: deux parties in-8°. *de plus de* 300 *pages chacune. A La Haye, & se vend à Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conty*; 1766: *prix* 4 *liv.* 4 *sols broché, &* 5 *liv. relié.*

SECOND EXTRAIT.

NOUS ne nous attacherons qu'à esquisser légèrement quelques traits principaux de ce Poëme intéressant. L'Auteur com-

mence ſon ſecond chant par un morceau bien philoſophique ſur l'homme.

« Beaux réſultats de deux êtres contraires,
» Inconcevable & frêle humanité,
» Fatal écueil de tant d'eſprits vulgaires,
» Qui ſait unir avec ſublimité
» Tant de miſère à tant de vanité ! &c. &c.

Il faut lire dans l'ouvrage même cette tirade profondement penſée & richement exprimée ; mais je ne puis me diſpenſer de rapporter les vers ſuivans qui renferment, avec une préciſion ſingulière, les différens ſyſtêmes des anciens & des modernes ſur la nature de l'âme.

» On définit mon âme & ſa nature.
» Elle eſt un nombre (1), un ſouffle (2), un
» mouvement (3),
» Un feu (4), des ſens (5), un cinquième élé-
» ment (6) ;
» Chaque parti ſoutient ſa conjecture :
» Mon embarras augmente à tout moment.
» Vous mentez tous, dit d'un ton véhément
» Un grand Docteur (7) que l'Ecole révère ;
» Pour définir ſi méchaniquement
» Ce pur rayon de divine lumière,

(1) *Pithagore.* (2) *Anaxagore.* (3) *Platoniciens.* (4) *Zénon.* (5) *Hypocrates.* (6) *Critolaüs.* (7) *Le Père Mallebranche.*

» Présomptueux ! savez-vous seulement
» S'il fut jamais des corps, une matière? &c. &c.

Le Poëte rentre par des transitions heureuses dans le sujet principal de son Poëme, & reprend bientôt sa gaieté ordinaire.

Renaud rencontre *Ferragus*, Hermite. Ce *Ferragus* est un hipocrite qui de Mahométan s'est fait Chrétien ; il raconte ses aventures. Les Paladins qui cherchoient *Renaud*, le trouvent à Gibraltar. Il étoit devenu fou d'amour. On le guérit.

» Les trois guerriers, pleins de compassion,
» De pain & d'eau nourrissoient leur malade,
» Et lui donnoient avec affection
» Quatorze fois par jour la bastonnade.
» On trouvera ce remède cruel !
» Sans lui *Rolland* courroit les champs encore.
» Contre ce mal c'est l'unique ellébore,
» Pain sec, eau claire, & bâton éternel.

Les Paladins volent au secours de *Charlemagne*. Ils combattent les Sarrasins. *Despine*, fille du Soudan, & illustre guerrière, accourt aussi à la tête d'une armée, pour venger la mort de son frère. Combat des Paladins contre deux géans qui enlevoient les passans dans des filets d'acier : ces géans sont vaincus. *Ferragus* les convertit. Ils suivent

ſuivent les guerriers. Aventure d'une jeune beauté.

» En attendant que ce divin objet
» De ſes chagrins raconte le ſujet,
» Repoſons-nous & reprenons haleine,
» Ma voix s'enroue, & l'on m'entend à peine.

Le troiſième chant débute par une apologie ingénieuſe & galante du beau ſèxe. La belle aventurière fait le récit de ſes malheurs. Les guerriers la délivrent de ſes ennemis & la rendent à ſon amant. Ils s'embarquent. La faim les preſſe. Ils entrent dans une auberge. Stratagême plaiſant que ces Paladins emploient pour trouver de l'argent & payer leur hôte. Les Paladins reprennent leur route; la fatigue les épuiſe. Une ſorcière leur donne du ſecours, mais un ſecours perfide qui énerve leurs forces. Elle les mène à Valence, où ils ſont réduits à faire de vils métiers.

» O miſérable & triſte humanité!
» O cruauté de fortune ennemie!
» Voici l'honneur de la chevalerie,
» Fleurs des vaillans, miroirs de loyauté,
» Dont le renom brille par-tout ſans taches,
» Où du ſoleil on connoît la clarté,
» Réduits à faire une farce, un pâté;
» Penſer chevaux, & dreſſer des mouſtaches.

Le Poëte met ses héros dans les plus grands embarras pour avoir le plaisir de les en dégager. Son art est un *Prothée* qui se reproduit sous mille formes différentes, & qui sait toujours plaire, amuser, intéresser. On trouve dans ce Poëme des modèles excellens de tous les genres. La plaisanterie qui règne principalement dans l'ouvrage, n'en exclut ni le pathétique, ni le tragique, ni le simple & le naïf. Toute la dignité du cothurne est déployée dans les scènes de *Richardet* & de *Despine*. Les images poétiques sont employées avec goût par-tout où elles peuvent avoir lieu. Lorsque *Richardet*, vainqueur de *Sarpedon*, succombe d'épuisement, on trouve cette comparaison ingénieuse.

» Comme en été vous voyez une fleur,
» Que du soleil l'ardeur a desséchée,
» Courber sa tige, & la tête panchée,
» Prête à périr d'une aride chaleur;
» Si dans l'instant qu'elle céde au malheur,
» Par une main bienfaisante arrosée,
» Elle reçoit une heureuse rosée,
» Elle reprend sa vie & sa fraîcheur,
» Et brille encor de plus vive couleur;
» Tel le héros, éprouvant ces doux charmes,
» Renaît soudain plus brillant & plus beau,
» En recueillant les précieuses larmes
» Dont sa maîtresse honore son tombeau.

génie anime ſes peintures. Le neuvième chant abonde en images, en tableaux intéreſſans, en morceaux pleins d'art & d'invention. Il ſeroit impoſſible d'indiquer ſeulement les traits remarquables de ce Poëme, fait pour réuſſir dans tous les temps & dans tous les pays. On ne peut rendre, avec plus d'énergie, le caractère laſcif & violent de *Ferragus*, qui contraſte admirablement avec les mœurs ſi douces & ſi naïves de la jeune none, dont il eſt brutalement amoureux. Le caractère, les paſſions, l'aventure, le ſupplice & la fin de ce *Ferragus* ſont crayonnés avec la plus grande force. Il faut lire auſſi dans ce Poëme la peinture effrayante de la fatale cataſtrophe de Ponceveaux où périt l'armée Françoiſe.

Dans l'onzième chant le Poëte ſe rit des preſtiges de l'opinion.

» Tel qui du ſort reçut avec largeſſe
» Les vrais tréſors, la vigueur & l'adreſſe,
» L'eſprit, le goût, les talens, la ſanté,
» L'or le plus pur, la médiocrité !
» Martyr du luxe eſt appauvri ſans ceſſe
» Par des beſoins de pure vanité, &c.

Au milieu de tant de fictions, d'épiſodes, d'aventures, de ſcènes de toute eſpèce, le Poëte fait toujours appercevoir la chaîne

de son sujet principal ; il s'occupe de son dénouement qu'il prépare de loin. *Richardet* & *Despine*, protégés par la puissante *Lirine* & le savant *Maugis*, semblent hors de toute atteinte. Tous leurs ennemis sont détruits, à la réserve d'une foible magicienne, qui a pris la fuite. *Lirine* & *Maugis* croient alors pouvoir renoncer à leur art magique, ils rompent leurs baguettes ; mais aussi-tôt la magicienne ennemie, fortifiée par un génie malfaisant, enlève *Lirine* & la persécute ainsi que ses protecteurs.

» Le char magique arrive en peu d'instans
» Sur des rochers, dans des antres terribles ;
» Sombres manoirs, célèbres dès long-
» tems
» Par le séjour des *Gorgones* horribles.
» C'est dans ces lieux déserts, infortunés,
» Que la nature outragée, expirante,
» Prête à regret des sucs empoisonnés
» Aux fleurs, aux fruits, aux herbes qu'elle
» enfante.
» L'air est impur & l'eau trouble & stagnante ;
» Jamais un jour clair & serein n'y luit,
» Et l'on n'y voit d'autre espèce vivante
» Que les oiseaux consacrés à la nuit,
» L'affreux reptile & l'hydre dévorante
» Qu'en ces marais un verd limon produit.

Les événemens se succèdent ici rapidement ; ce sont des scènes pleines d'action & de pathétique. *Richardet* poignarde sa maîtresse croyant la venger : il reconnoît bientôt son erreur & tombe dans le désespoir ; mais tous ces malheurs sont enfin réparés par des moyens surnaturels : tout concourt au bonheur des amans.

» Voguons, Lecteur, que rien ne vous étonne,
» Voguons en paix, arrivons à Cobone,
» Là, vous jugez qu'*Anglante* & *Montauban*
» Avec les sœurs vont finir leur roman.
» *Maugis*, sans doute, épousera *Lirine*.
» Pour *Richardet* & la belle *Despine*,
» Sans contredit, leur bonheur est public !
» Bon soir, Lecteur, priez Dieu pour le Scric.

Le Poëme de *Richardet* est devenu original, & propre à la France par l'art de l'Auteur, par la multitude de traits neufs dont il l'a embelli, par le goût qui préside à sa poésie, par son coloris brillant & son pinceau énergique & frappant. La lecture de cet ouvrage entraîne, elle pique à chaque instant la curiosité, elle soutient l'attention ; & telle est la facilité & la variété du style, que l'esprit ne se fatigue point en parcourant la foule d'images, d'aventures, de réflexions & d'épisodes que ce Poëme

renferme. Je ne doute point qu'il ne fasse une vive sensation, même parmi les gens de lettres d'Italie, & qu'il ne prenne fantaisie à quelqu'un d'eux de traduire dans sa langue ce nouveau *Richardet*, revêtu des grâces & de la galanterie françoises.

EXAMEN d'un livre qui a pour titre: Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne; *dans lequel on réfute les sophismes de l'Auteur, & on démontre, par les faits les plus authentiques, la supériorité des dragées antivénériennes sur tous les remèdes antivénériens connus jusqu'ici. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez P. F. GUEFFIER, au bas de la rue de la Harpe; 1766: un vol.* in-12 *de près de* 500 pages.

NOUS avons annoncé cet ouvrage dans le Mercure précédent, & nous en avons promis un extrait dans celui-ci: cet extrait demande quelques préliminaires que nous puiserons dans le livre même.

A peine on commença à parler du

remède de M. *Keyser*, que les partisans des frictions, & d'autres personnes mal-intentionnées mirent tout en œuvre pour effrayer le public, en présentant le nouveau remède, tantôt comme un poison redoutable, tantôt comme un simple palliatif qui ne pouvoit tout au plus que faire disparoître de légers symptômes. M. *Keyser* a détruit, par des cures innombrables & notoires, toutes ces assertions ; mais plus son remède avoit la vogue, plus la certitude des guérisons en démontroit l'utilité, & plus il lui suscitoit d'adversaires. Les uns se répandoient dans les maisons particulières, aux spectacles, aux promenades, aux caffés, & se déchaînoient avec humeur contre les dragées antivénériennes. D'autres les attaquoient par des écrits clandestins, d'autres enfin les combattoient ouvertement dans des ouvrages imprimés sous leurs noms. Cette foule d'ennemis n'effraya point M. *Keyser* ; d'un coté il détruisoit, par des écrits victorieux, les imputations de ses ennemis ; de l'autre son remède opérant toujours efficacement, combattoit encore plus en sa faveur. Il devoit se flatter de leur avoir enfin imposé silence ; & en effet, ils le laisserent respirer pendant quelque temps, & jouir en paix de cette satisfaction douce pour une âme sen-

ſible & pour un bon citoyen, d'être utile en général à l'humanité, & ſpécialement à la patrie. Mais de nouveaux ſuccès lui ont attiré une nouvelle guerre : les cures éclatantes opérées par ſes dragées, les éloges publics dictés par la reconnoiſſance des malades rendus à la vie & à la ſanté, les ſuffrages accordés à ce remède par des Médecins & des Chirurgiens du premier mérite, l'adoption qu'ils en ont faite dans leur pratique, la préférence que le Roi lui a donnée pour le traitement de ſes ſoldats dans les hôpitaux militaires d'après les témoignages qu'en ont rendus à Sa Majeſté les maîtres de l'art les plus éclairés ; les ennemis de M. *Keyſer*, confondus & réduits à ſe taire ; tous ces triomphes réunis firent naître une nouvelle ſatyre, contre laquelle M. *Keyſer* a repris la plume pour la réfuter. C'eſt de cette réfutation que nous allons donner l'analyſe, ſans trop nous étendre ſur une matière qui n'eſt point à la portée de tous nos lecteurs ; mais nous tâcherons de nous rendre clairs.

Le nouvel adverſaire de M. *Keyſer* dit, dans ſon introduction, qu'*il n'écoutera point l'appui des hommes puiſſans, dont la protection n'eſt que trop ſouvent compromiſe.* M. *Keyſer* répond : « Si l'intention » de l'Ecrivain a été que ce trait tombât

» fur les protecteurs puiſſans des dragées
» antivénériennes, il eſt tout à la fois in-
» juſte & mal-adroit ; on ſait aſſez que
» ces protecteurs ont autant de lumières
» que de zèle pour le bien de l'Etat ; que
» né dans un pays étranger, inconnu en
» France, dénué de tout autre mérite qui
» pût me donner accès auprès d'eux, l'u-
» tilité de ma découverte a ſeule attiré
» leur attention ; & que, s'ils protègent
» mon remède, c'eſt que des cures ſans
» nombre leur en ont démontré les avan-
» tages ».

L'Adverſaire de M. *Keyſer* prétend qu'une méthode unique ne peut remédier à des maux auſſi variés que ceux qui viennent du virus vénérien. « J'accorde, ré-
„ pond M. *Keyſer*, qu'une ſeule méthode
„ ne ſuffit pas pour guérir toutes les ma-
„ ladies vénériennes ; pourvu que l'on ne
„ confonde pas une méthode unique avec
„ un remède unique, ou une *préparation*
„ unique d'un même remède ; ce que mon
„ Adverſaire fait par-tout, ſoit qu'il n'ait
„ pas ſenti cette différence, ſoit qu'il ait
„ affecté de ne pas la ſentir, pour en im-
„ poſer plus ſûrement à l'ignorance & à
„ la crédulité. L'expérience a démontré
„ que le mercure étoit le véritable ſpéci-
„ fique de la maladie vénérienne ; mais
„ de ce qu'un ſeul remède peut ſuffire dans

„ les différens sujets qui en sont infectés,
„ je n'ai garde d'en conclure qu'on doive
„ l'administrer de la même manière dans
„ tous les cas „. . . . .

Nous allions continuer ainsi, article par article, l'analyse de l'ouvrage de M. *Keyser*, lorsqu'on nous envoya une épître en vers qui lui est adressée au sujet de ce même ouvrage, & que nos lecteurs verront peut-être avec plus de plaisir que l'extrait de son livre. Nous allons donc le discontinuer, sauf à y revenir dans un de nos prochains Mercures ; & nous plaçons ici, non pas toute l'épître, les bornes de notre Journal ne nous le permettroient pas, mais quelques morceaux pris de côté & d'autre, & qui feront connoître tout à la fois, & les succès de la méthode de M. *Keyser*, & les efforts inutiles de ses ennemis contre son remède.

ÉPÎTRE à M. KEYSER, au sujet de sa réponse au PARALLELE, &c.

IL est donc vrai, *Keyser*, que ta plume éloquente,
Conduite par la vérité,
Touchante avec simplicité, ...
Ecarte pour jamais la critique mordante,

Et fait ceſſer les cris, les triſtes ſifflemens
De l'envie & de ſes ſerpens ?

. . . .

Laiſſe tes ennemis, rampant dans la pouſſière,
S'exaler en cris ſuperflus ;
Pourſuis ton utile carrière :
Ami du genre humain, ſignale tes vertus.

. . . .

Le temps en ta faveur réunit les ſuffrages
Et du peuple & des grands, du vulgaire & des ſages.

. . . .

Ton art ſait diſſiper le poiſon redouté
Que l'amour va puiſer au ſein de Cithérée :
A la voix des deſirs, la raiſon égarée,
Crut y trouver la volupté ;

. . . .

Mais ce ſonge *flatteur eſt bientôt diſſipé*,
Et le réveil l'a détrompée.

. . . .

Dans l'âge fortuné de *Saturne* & de *Rhée*,
Quand d'une maîtreſſe adorée
Un amant empreſſé combattoit les rigueurs,
Il ne redoutoit pas ſes cruelles faveurs.

. . . .

Ah ! c'eſt la ſoif de l'or qui, des bords du Méxique
a détourné ſur nos climats
Cette contagion qu'ils ne connoiſſoient pas,
Ce fleau réſervé pour la ſeule Amérique ;
Poſſeſſeurs de ſon or, nous partageons ſes maux.

. . . .
. . . .

Les tréſors du Potoſe ont creuſé nos tombeaux,
Et ce goufre profond, où la race future
Va s'écrouler & s'abîmer,
C'eſt à *Keyſer* à le fermer.
Déja ſa main prudente & ſûre,
Prépare & fait couler au ſein de la nature
L'antidote puiſſant qui ſeul fait épurer
L'organe des plaiſirs & la ſource de l'être ;
La mère des amours commence à reſpirer,
Et la poſtérité ne craindra plus de naître.
Mais que fais-je ? Arrêtons ; c'eſt aſſez d'effleurer
Un ſujet étranger à ma Muſe naiſſante ;
Quelque Muſe reconnoiſſante,
Keyſer, fera connoître à la poſtérité
Combien, digne rival du Dieu de la ſanté,
Combien de citoyens tu rends à la patrie.
Ainſi quand, animés d'une juſte furie,

. . . .
. . . .

Le Romain, citoyen au milieu des combats,
Pour ſauver un Romain s'expoſoit au trépas,
Et couroit à la mort pour garantir ſa vie ;

Bientôt il recevoit le prix de sa valeur,
La couronne civique ornoit son front vainqueur.
Sans exposer ses jours, *Keyser* l'a méritée.
Du Romain généreux la valeur indomptée
Perçoit, pour l'obtenir, des bataillons épais :
Ce qu'il fut aux combats, *Keyser* l'est dans la paix.

. . . .

. . . .

Mais c'est trop peu pour lui ; son âme industrieuse,
Trouve d'autres moyens d'étendre ses bienfaits :
Combien de fois, *Keyser*, ton cœur vraiment Français,
Combien de fois ta pitié généreuse,
Au sein de la vertu souffrante & malheureuse,
Versa le prix de ses travaux !
Tel l'astre bienfaisant dont la chaleur féconde,
Réjouit, ranime le monde,
Par ses rayons, tire du sein des eaux
Cette vapeur transparente & légère,
Et cette heureuse humidité,
Qui bientôt rendue à la terre,
Entretient sa fertilité !
Ne crois pas toutefois pouvoir charmer l'envie.
Ta candeur, ton humanité,
La bonté de ton cœur, ta générosité,
N'appaiseront jamais la triste jalousie.

. . . .

Mais si sa fureur insensée

Te détournoit de tes travaux ;
L'amour du bien public échauffant ma pensée,
Ma voix, ma foible voix, t'adresseroit ces mots :
Au nom de la France attendrie,
Keyser, vis pour les malheureux :
Tu dois à l'univers des secours généreux,
Et plus encore à ta patrie.

ANNONCES DE LIVRES.

HOMÉLIES sur les épîtres des dimanches & des fêtes principales de l'année ; par M. *Thiébaut*, Docteur en Théologie, ancien supérieur de Séminaire, Examinateur Synodal, & Curé de Sainte Croix à Metz. A Metz, chez *Joseph Colignon*, Imprimeur du Roi & de Son Excellence Mgr l'Evêque, à la bible d'or ; 1766 : & se trouve à Paris, chez *Hérissant* fils, rue Saint Jacques : avec approbation & privilége du Roi ; quatre volumes *in*-12.

Expliquer l'évangile, développer le sens des épîtres, instruire sur la foi, l'espérance, la charité, les bonnes œuvres & les sacremens, sont trois cours d'instructions dont M. *Thiébaut* dit avoir toujours compris la nécessité, & qu'il s'est proposé en conséquence de donner aux jeunes Ec-

cléſiaſtiques. Il exécuta, il y a quelque temps, ſon projet pour la première partie; il l'exécute aujourd'hui pour la ſeconde, dans l'eſpérance que dans peu il exécutera la troiſiéme.

Le Philoſophe Dithyrambique, par le R. P. *Fidèle de Pau*, Capucin de la Province d'Aquitaine. A Paris, chez *Vente*, Libraire, montagne Sainte Geneviève; 1766: avec approbation & privilège du Roi: un vol. *in*-12.

Les dithyrambes étoient des ouvrages obſcènes, faits en l'honneur de *Bacchus*; productions d'ailleurs d'un ſtyle emphatique, obſcur, vrai galimatias. *Ariſtophane* appelloit les Auteurs dithyrambiques des *charlatans*. Ainſi le titre de *philoſophe dityrambique* ſignifie, dans le ſens de l'Auteur, *le philoſophe charlatan*. Le célèbre Père *Fidèle de Pau* en veut ici aux philoſophes déiſtes, contre leſquels ce livre eſt écrit; & il partage ſon ouvrage en deux parties. Dans la première il examine quelles ſont les qualités qui doivent caractériſer l'écrivain en fait de religion; & il confronte ces qualités avec les défauts des philoſophes qu'il a en vue; il conclut qu'ils euſſent bien fait de ne pas écrire. Dans la ſeconde il jette les yeux ſur les

ravages qu'il dit que leurs livres font dans le monde ; & il exhorte ceux qui aiment à lire, à ne pas faire leur amusement des lectures profanes.

Abrégé de l'Embryologie sacrée, ou Traité des devoirs des Prêtres, des Médecins, des Chirurgiens & des Sages-Femmes, envers les enfans qui sont dans le sein de leurs mères ; par M. l'Abbé *Dinouart*, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Benoît, & de l'Académie des Arcades de Rome ; seconde édition, considérablement augmentée, approuvée par l'Académie Royale de Chirurgie, & avec des figures en taille-douce. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'occasion ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi ; un volume *in*-12. Prix 3 liv. broché, & 3 liv. 12 sols relié.

L'ouvrage, dont ce n'est ici qu'un abrégé, a été fait originairement en italien par M. *Congiamila*, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'Eglise de Palerme. L'Auteur en a publié ensuite une édition latine, d'après laquelle M. l'Abbé *Dinouart* a fait cet abrégé. Voici en peu de mots les principales matières qui y sont contenues. La vigilance des Curés & de tous les Ecclésiastiques envers les femmes enceintes ;

les voies d'empêcher les avortemens ; le baptême des avortons ; les secours qu'on doit donner à l'enfant qui n'est pas né lorsque la mère est morte ; les devoirs des Pasteurs à l'égard des enfans dans les accouchemens difficiles & désespérés. Les secours que les parens, les Curés, les Evêques & les Princes doivent procurer aux enfans qui ne sont pas nés ; les réglemens du Royaume de Sicile en faveur des mêmes enfans, & de ceux qui sont sur le point de naître ; les mandemens des Evêques sur le même sujet ; des recherches sur l'opération césarienne par M. *Simon* ; une consultation sur la pratique de cette opération, sur les cas où il est permis de la pratiquer ; si la mère est obligée de s'y soumettre ; du baptême des monstres ; un extrait des mémoires du Clergé sur les Sages Femmes ; arrêts qui les concerne, &c.

HISTOIRE Critique de l'Eclectisme, ou des nouveaux Platoniciens ; 1766. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, & *Hérissant* fils, rue Saint Jacques, deux volumes *in*-12.

Le Dictionnaire de l'Encyclopédie, & l'histoire critique de la Philosophie, écrite en latin par M. *Brucker*, sont les deux ouvrages dont on se propose de réfuter quel-

ques articles dans ces deux volumes, sans nom d'Auteur. L'anonyme a donc deux adversaires à combattre ; quelquefois tous les deux ensemble, quelquefois M. *Brucker* seul, & quelquefois les Encyclopédistes. Il commence par examiner quelle a été la croyance d'*Ammonius Saccas*, qu'il regarde comme le vrai fondateur de l'école platonicienne d'*Alexandrie*, où l'on a fait profession de la philosophie éclectique. Après avoir donné un précis de l'histoire des principaux chefs, il revient sur un grand nombre d'endroits de l'Encyclopédie, & sur quelques-uns de M. *Brucker*, qu'il tâche de réfuter. Il recherche ensuite quelle a été la principale source des erreurs des Eclectiques, ou nouveaux Platoniciens? Enfin il termine son ouvrage en montrant que l'Eglise Catholique n'a point altéré sa théologie par leur doctrine.

Observations sur l'histoire de la Grèce, ou des causes de la prospérité & des malheurs des Grecs, par M. l'Abbé *de Mably*. A Genève, par la compagnie des Libraires ; 1766 : & se trouve à Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, & la veuve *Durand*, rue Saint Jacques : un volume *in*-12 de 300 pages. Prix 2 liv. broché, & 2 liv. 10 sols relié.

Cet ouvrage n'eſt qu'une ſuite de réflexions ſur les mœurs, le gouvernement & la politique de la Grèce. L'Auteur y recherche les cauſes générales & particulières de ſa proſpérité & de ſes malheurs.

Les Penſées de *Pope*, avec un abrégé de ſa vie, extrait de l'édition angloiſe de M. *Warburthon*, par M. ***. A Genève, & ſe trouve à Paris, chez *Humblot*, rue Saint Jacques, proche Saint Yves; 1766 : prix 2 livres broché, 2 livres 10 ſols relié.

Il eſt avantageux de trouver dans un aſſez petit volume, tout ce qu'un homme comme *Pope* a penſé, a dit, a écrit de plus ingénieux, de plus piquant, de plus agréable, de plus ſublime. Cette manière de traduire un Poëte en penſées détachées eſt ſur-tout convenable, lorſque ce Poëte s'eſt propoſé, ainſi que *Pope*, différens ſujets de morale dans ſes écrits. On n'eſt point étonné alors de trouver ſouvent des penſées qui étoient au commencement d'un poëme, tranſportées au milieu ou à la fin, & pluſieurs qui étoient à la fin, reportées au commencement.

Devoirs Eccléſiaſtiques; ſeconde retraite pour les Prêtres, ſur les vices que doivent éviter, & ſur les vertus que doivent pratiquer les Prêtres & les autres Ecclé-

siastiques; par M. *Sevoy* Prêtre, de la Congrégation des Eudistes. A Paris, chez *Jean-Thomas Hérissant* fils, Libraire, rue Saint Jacques, à Saint Paul & à Saint Hilaire; 1766: avec approbation & privilége du Roi; *in*-12.

A juger par le titre de ce livre, il doit avoir été précédé d'autres volumes qui ne sont pas venus à notre connoissance; quoi qu'il en soit, celui-ci présente un certain nombre d'entretiens & de méditions sur des sujets relatifs à l'ordre écclésiastique, & distribués en huit articles, pour les huit jours que doit durer une retraite. Ces sujets sont de l'orgueil, de l'avarice, de l'envie, de l'intempérance & de l'impureté des Prêtres. Voilà pour les premiers jours. Les jours suivans on médite sur les vertus, telles que la chasteté, la modestie, la dévotion envers la Sainte Vierge, &c.

Mémoire pour *Jean-Baptiste Husson*, Subdélégué de l'Intendance de Metz, au département de Sedan, Conseiller à la Cour Souveraine de Bouillon, ci-devant Maire par élection de la ville de Sedan; Trésorier de l'Extraordinaire des guerres, & Fermier des Domaines des Principautés de Sedan & de Raucourt, demandeur

en nullité de toute la procédure extraordinairement instruite contre lui au Parlement de Metz, & en cassation des arrêts qui y ont été rendus, & notamment de l'arrêt introductif du 6 Septembre 1763, & de l'arrêt définitif du 24 Septembre 1765; par lequel il est condamné au blâme, en 15000 liv. d'amende, & en 25000 livres de restitution envers le Roi; & il est ordonné que l'arrêt sera imprimé & affiché par-tout où besoin sera. A Paris, de l'Imprimerie de *Vincent*, rue Saint Severin; 1766: volume *in*-4°. de 200 pages.

Il est dit dans ce mémoire, que le sieur *Husson* est un Citoyen innocent qui gémit sous le poids de l'oppression. Plus ce Citoyen avoit d'emplois, de confiance & de protection, plus il a été exposé à la haine & à la jalousie, par les places mêmes qu'il remplissoit, & par le crédit qu'elles lui donnoient; il demande à être relevé d'un arrêt, qu'il dit être une machination de ses ennemis. Ce mémoire contient des détails curieux pour les personnes qui occupent les mêmes places, & qui peuvent se trouver dans le même cas que M. *Husson*.

Mémoire & Consultations pour servir à l'histoire de l'Abbaye de Château-Châ-

lon. A Lons-le-Saunier, de l'Imprimerie de *Pierre de Lhorme*, Imprimeur-Libraire, place Cléricée; 1766 : *in-folio* de 200 pages.

L'objet de cet écrit eſt, non-ſeulement de défendre les droits de l'Abbeſſe, mais encore de faire connoître des faits & des monumens utiles, tant pour l'hiſtoire particulière de l'Abbaye de Château-Chalon, que pour l'hiſtoire générale de la Franche-Comté. C'eſt ſous ce double point de vue que l'on peut conſidérer & apprécier ce mémoire très-bien écrit, & ſur-tout très-bien imprimé. Nous oſons aſſurer qu'aucun écrit de ce genre, qui s'imprime à Paris, n'eſt ſi bien exécuté, quant à la partie typographique. Il eſt étonnant que dans une Ville de Province, & ſur-tout dans une très-petite Ville, il ſe trouve un Imprimeur auſſi curieux de ſon art, & un ouvrage imprimé avec autant de perfection que celui-ci.

LETTRES écrites en 1743 & 1744 au Chevalier de *Luzeincour*, par une jeune veuve; chez les Libraires où ſe diſtribuent les nouveautés; volume *in*-8°. petit format; 1766.

Ces lettres, dit l'éditeur, ſont exactemens tranſcrites d'après un manuſcrit

connu depuis long-temps à Malthe, sous le titre de *Lettres d'une jeune veuve au Chevalier de* ***. Elles doivent avoir quelque mérite aux yeux des amateurs du ſtyle naturel. On marque par des lignes ponctuées, les retranchemens qui ont paru néceſſaires, quand il n'eſt queſtion que d'affaires domeſtiques, ou de certaines anecdotes qui ne pourroient devenir publiques ſans indiſcrétion. On verra auſſi que l'éditeur emprunte quelquefois des noms pris au haſard dans le calendrier, ou dans quelque roman. Bien des gens, les femmes ſurtout, trouveront que la jeune veuve aime de trop bonne foi & avec trop de tranſport; mais il n'eſt pas queſtion ici de vraiſemblance; il s'agit de donner des lettres telles qu'elles ont été écrites. Quelques-unes de ces lettres parurent ſur la fin de 1760; mais on imprima alors dans cette édition haſardée, des lettres entières qui ne ſont pas du porte-feuille de Malthe; celles que l'on donne ici, ſont au nombre de cinquante-trois, & l'on aſſure qu'elles ſont toutes de la jeune veuve, dont on ne veut pas que l'on ſache le nom. Il eſt eſſentiel d'avertir nos lecteurs, que les lettres que nous annonçons aujourd'hui, ne ſont pas les mêmes que celles qui ont paru il y a quelque temps ſous le titre de *Lettres d'un Chevalier*

Chevalier de Malthe, & dont nous avons fait mention dans un de nos derniers Mercures.

Mémoires sur la manière de gouverner les abeilles dans les nouvelles ruches de bois, par M. *Massac*, de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Limoges, au Bureau de Brive; à Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, aux armes de Dombes; 1766: *in*-12 de 72 pages.

On fait voir d'abord dans ce mémoire, les inconvéniens des différentes sortes de ruches inventées en différens temps pour loger les abeilles. On passe ensuite aux avantages des nouvelles ruches, dont on donne la description avec des instructions très-utiles. On invite les Seigneurs & les Pasteurs des Paroisses à les adopter; & on leur promet un produit très-considérable, s'ils admettent la nouvelle méthode.

Histoires & paraboles du Père *Bonaventure*. A Paris, chez *Ganeau*, rue Saint Severin; 1766: avec approbation & privilége du Roi: *in*-12, petit format.

L'unique avertissement qui se trouve à la tête de ce livre est conçu en ces termes: » ceux qui voudront méditer sur les véri-

„ tés de la religion pendant huit jours, „ pourront lire ces paraboles en les prenant „ de ſuite, cinq par jour „. Qui ne croiroit d'après cela, que les verités de la religion vont faire la matière des méditations de la ſemaine ? Cependant voici les titres des divers ſujets que l'on propoſe à méditer : l'Orpheline indocile, l'Eſclave mal aviſé, le Somnambule, l'Aſtronome chez les Lapons, le Preneur de vipère, la Poutre dans l'eau, pieuſe Fraude d'un Capucin, le Pénitent du Pape, le nouveau Narciſſe, le Poëte déſabuſé, Plaiſant rêve d'un moine, les Billets doux, les Armoiries de Martin, la Belle Julie, l'Orpheline parvenue, &c. &c. Nous n'entendons rien à cette plaiſanterie.

Suite de Lucette ou des Progrès du Libertinage ; par M N. *** ; troiſième partie. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez *Quillâu*, Imprimeur, rue du Fouarre, près la place Maubert ; 1766 : *in*-12, petit format.

Nous avons annoncé les premières parties de ce roman lorſqu'elles parurent. Encouragé par leur ſuccès, l'Auteur a continué l'hiſtoire de ſon héroïne.

Éloge de très-haut, très-puiſſant, très-

excellent Prince, *Stanislas* le Bienfaisant, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar ; par M. l'Abbé *Maury*. A Paris, chez *Antoine des Ventes de la Doué*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le collége de Louis le Grand; 1766 : *in*-8°. de 42 pages.

« Sur le trône, *Stanislas* se souvint „ qu'il étoit homme ; il fut grand par l'u„ sage généreux de sa puissance.

„ Dans ses écrits, il fit voir qu'il étoit „ chrétien ; il fut grand par l'usage éclairé „ de la raison.

„ Dans ses malheurs, il n'oublia pas „ qu'il étoit Roi ; il fut grand par l'usage „ modéré du courage „. Ce sont là les trois parties qui divisent ce discours, où l'Auteur se borne aux grands événemens qui ont illustré la vie du Roi *Stanislas*.

CONSOLATION à Madame la Dauphine, poëme latin, avec la traduction françoise ; par M. *Hérivaux*, Professeur d'éloquence en l'Université de Paris, au collége de Lisieu. A Paris, chez *Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; 1766 : *in*-4°. de 22 pages.

Les amateurs de la belle poésie latine, liront avec plaisir les vers de M. *Hérivaux*; à l'égard de ceux qui n'ont pas pour ce

même genre un goût bien décidé, ils se contenteront de la traduction en prose, mise à côté des vers latins. C'est une précaution qu'on n'auroit pas prise il y a cinquante ans : on faisoit encore cas alors de la poésie latine, faite par des François.

ODE sur la mort de *Stanislas*, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Cette Ode est suivie de notes qui rappellent les principaux traits de la vie du Monarque qui en fait le sujet ; quant aux vers, ils nous ont paru mériter que le public y jette les yeux ; & nous renvoyons nos Lecteurs à l'ouvrage même.

NOUVELLES observations de M. *André*, Maître en Chirurgie, Chirurgien de la charité de la paroisse royale de Saint Louis à Versailles, ancien Chirurgien de la Maison Royale de Saint Cyr ; chargé de la part des Ministres, de la fourniture des bougies chirurgicales pour les hôpitaux militaires de terre & de mer ; sur les maladies de l'urèthre & de la vessie, causes des rétentions d'urine : où l'Auteur démontre contre les assertions de M. *le Cat*, Chirurgien-major du grand hôpital de Rouen, & de ses partisans, le vrai déguisement des maladies secrettes, & l'im-

possibilité de les guérir sans l'usage de ses bougies & de sa méthode. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez *P. F. Gueffier*, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté; 1766: *in*-8°. de 30 pages.

Ce titre suffit pour expliquer le sujet de cette petite brochure.

Apothéose littéraire de *Stanislas* le Bienfaisant, ou la nouvelle Arcadie, pastorale héroïque, à l'honneur du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. A Paris, chez *Vincent*, Libraire, rue Saint Severin; 1766: avec approbation & permission, un volume *in*-12.

Tous les événemens qui ont signalé le règne de *Stanislas*, toutes les vertus dont sa grande âme est décorée, tout ce qui peut faire connoître, aimer, admirer ce grand Prince, est peint de la manière la plus vive, la plus touchante, la plus expressive, dans ce tableau allégorique, & dont l'allégorie même fait un des principaux agrémens. Cet ouvrage doit plaire également & à ceux qui sont touchés des beautés de sentimens, & à ceux qui recherchent les grâces de l'esprit. L'historique, le littéraire, le pastoral, tous les genres se trouvent réunis dans ce volume, dont la lecture est aussi agréable qu'instructive.

MÉTHODE nouvelle & facile pour apprendre à joüer du par-dessus-de-viole ; à Lyon, chez *Castaud*, au magasin de musique, place de la Comédie, & à Paris, aux adresses ordinaires de musique ; 1766 : feuille *in*-12. de 12 pages. Prix 8 sols.

Les personnes qui seront dans le cas d'avoir besoin de cet écrit, n'auront pas de peine à se le procurer ; il suffit de le leur avoir annoncé.

ABRÉGÉ chronologique de l'histoire universelle, depuis les premiers empires du monde jusqu'à l'année 1725 de l'ere chrétienne, nouvelle édition. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin ; 1766 : un volume *in*-8°. petit format.

Rien ne prouve mieux le mérite de ce livre, que les fréquentes éditions qu'on en a faites depuis qu'il existe. Il est vrai que rien n'est plus agréable que de trouver en un seul volume tout ce que l'histoire contient de plus important. Les faits n'y sont point trop resserrés ; & la manière dont ils sont exposés, en augmente l'intérêt. La clarté, la méthode, l'ordre, la précision, le goût & le choix, voilà ce qui mettra toujours cet excellent abrégé, ainsi que celui de M. le Président *Hénault*,

relativement à la France, si fort au-dessus de tout ce que nous avons de meilleur en ce genre.

Bibliotheque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant françois qu'étrangers : avec plusieurs piéces rares, & des remarques utiles & curieuses. Par feu M. *Planque*, Docteur en médecine : tome neuvième, avec figures. A Paris, chez la veuve *d'Houry*, Imprimeur - Libraire de Monseigneur le Duc *d'Orléans*, rue S. Severin près la rue S. Jacques : *in*-4°.

Nous avons rendu compte des huit volumes précédens, à mesure qu'ils ont paru : nous continuerons à faire connoître ce grand ouvrage ; & nous donnerons un extrait de ce neuvième tome dans un de nos prochains *Mercures*.

Mêlanges de littérature & de poésies, par M. de *V****. A Amsterdam ; & se trouve à Paris chez *Vincent*, rue Saint Severin ; seconde édition, 1766 : un vol. *in*-12.

Les différentes piéces qui composent ce recueil sont dignes de l'attention de nos lecteurs. La première est un excellent morceau sur le goût, dans lequel on donne une juste définition d'une chose qui n'avoit

pas encore été assez bien définie. Suivent des dialogues des morts sur des sujets intéressans, & où la matière nous a paru très-bien traitée. On demande dans ces dialogues, 1°. s'il est permis en certaines occasions, d'employer des moyens odieux, tels que le poison ou l'assassinat ? 2°. Si un Prince qui fait le bien par sentiment, est préférable à celui qui ne le fait que par raison & par système. 3°. Si la puissance souveraine est un bien. Le quatrième enfin traite de l'amitié des Rois, de leur éducation, & des flatteurs. A ces quatre dialogues pleins de la plus belle morale, succèdent sept allégories, intitulées les Fourmis, les Champs Elysées, voyages dans le Microcosme par un disciple de Pythagore, le Songe, la Simplicité de la vie, le véritable Amour, & l'Origine du respect que les hommes témoignent aux femmes. Il n'y a presque pas un de ces articles, qui ne soit un morceau de génie. Les poésies forment la seconde partie de ce recueil, & ne le cèdent point à la prose. Elles débutent par une très-belle épitre sur l'amour de la nouveauté. Suit une autre sur la vie champêtre, & deux autres sur des sujets également intéressans. Des odes viennent après, puis des stances, des épigrammes, des contes, des couplets, &c.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

LETTRE d'un Négociant de LA ROCHELLE sur le Recueil de l'Académie de la même Ville, à M.... Conseiller au Conseil Supérieur de P...

ENFIN, Monsieur, après plusieurs années d'un silence que la guerre seule pouvoit occasionner, vous voilà rendu à vos affaires, à vos études & à vos amis. Je vois avec un plaisir infini que dans ce long intervalle, & malgré la distance des lieux, vous n'avez pas perdu de vue notre ancien commerce, & qu'il va se renouveller sous les auspices les plus favorables. Nous ne serons plus séparés par la diversité de goût, cet objet éternel de disputes, dans les grandes comme dans les petites choses. Vous avez résolu de croire désormais à l'utilité des Académies de Provinces, & abjurant les préjugés défavora-

bles que vous aviez puisés dans les écrits de quelques Aristarques modernes, vous êtes intimement persuadé qu'elles peuvent non-seulement être avantageuses aux Villes particulières dans lesquelles elles sont établies, mais encore à la république des lettres en général.

Ce ne sont point de simples raisonnemens qui vous ont déterminé, vous n'avez cédé qu'à l'autorité des faits, à cette sorte de preuve, qu'on ne peut raisonnablement ni contester ni méconnoître. Deux ouvrages qui vous sont successivement parvenus, ont opéré ce changement. L'histoire de la Rochelle (1), par M. *Arcere*, si intéressante par elle-même, & d'ailleurs écrite avec une force & une élégance continuë, a été le premier flambeau qui a commencé à dessiller vos yeux; les travaux de M. *Valin* (2), sur l'ordonnance de 1681, aujourd'hui si connus & recherchés dans toute l'Europe (3), ont

(1) Imprimée à la Rochelle, chez *Desbordes*, & se vend à Paris, chez *Durand* & *Saugrain*; premier vol. en 1756, le second vol. en 1757, *in*-4°.

(2) Avant l'Ordonnance de la Marine, feu M. *Valin* avoit commenté la Coutume de la Rochelle, imprimée chez *Desbordes*, & se trouve à Paris, chez *Durand*; 1756: 3 vol. *in*-4°.

(3) On travaille actuellement à la seconde

achevé de dissiper vos préventions ; & comme vous êtes obligés par état de faire quelquefois usage des loix maritimes, vous avez senti d'abord tout le mérite d'un commentaire qui les éclaircit, & qui manquoit absolument à notre jurisprudence nautique.

L'étonnement où vous avez été de voir sortir des productions aussi estimables d'une Académie formée dans une Ville de commerce, a excité votre curiosité sur les autres ouvrages que cette Société a donnés en corps depuis son établissement. Vous m'ordonnez de vous les envoyer par les premiers vaisseaux qui passeront dans votre hémisphère, & d'y joindre une notice des différentes pièces dont chaque volume est composé.

Vous me mettriez, Monsieur, dans une position bien embarrassante, s'il falloit vous obéir à la rigueur : avez-vous donc oublié que je ne suis pas savant, & qu'on parle toujours mal la langue d'une science ou d'un art que l'on ne connoît qu'imparfaitement, en un mot, que je vois trop

édition, la première étant épuisée. Ce travail fut récompensé par M. l'Amiral, qui envoya à l'Auteur son portrait dans une boëte d'or, en l'invitant à traiter la matière *des prises sur mer*, ce qui a depuis été exécuté.

peu pour bien apprécier les objets ? Je veux bien néanmoins en courir les riſques, mais je vous préviens que j'aurai quelquefois recours aux lumières de mes amis, dans les ſujets qui ſeront au-deſſus de ma ſphère : quant à ceux qui ſont renfermés dans le cercle des belles-lettres, je tenterai de voler de mes propres aîles dans ce genre de littérature : les ſimples amateurs peuvent, ſans beaucoup de déſavantage, lutter quelquefois contre les Docteurs les plus redoutables ; le goût ſeul tient lieu d'érudition : & c'eſt ainſi que le Marquis *de Sévigné*, armé à la légère, & preſqu'entièrement iſolé, combattit avec ſuccès le docte *Dacier* armé de toutes pièces, & ſoutenu de toutes les forces des Auteurs grecs & latins.

Encouragé par cet exemple, que ne m'eſt-il permis de repouſſer les traits haſardés par ces détracteurs impérieux des nouvelles Sociétés littéraires, qui voudroient perſuader au public que l'eſprit, le génie, les talens & les beautés même de la nature ne peuvent éclorre que dans le ſein de la Capitale ! Mais ce feroit faire une diſſertation critique, que vous n'exigez pas, & il me ſuffit ici, pour détruire un préjugé auſſi évidemment injuſte, d'obſerver que le génie n'a point de patrie dé-

terminée, & qu'il naît par-tout & en tout temps. Ainsi les *Montesquieu*, les *Buffon*, les *Mairan*, *&c.* *&c.* étoient des esprits supérieurs, des écrivains du premier ordre, avant qu'ils habitassent le sol de Paris, & ils n'en mériteroient pas moins notre admiration, quand même leurs noms n'auroient jamais décoré que les fastes académiques de leurs Provinces.

Je serois volontiers intarissable sur cet article, si je suivois toute l'ardeur de mon zèle, & je ne l'abandonne qu'à regret, pour vous parler des recueils. Après les avoir légèrement parcourus, il m'a semblé qu'ils avoient deux sortes de nuances qui les distinguoient de la plûpart des autres collections académiques : en effet ils ne sont remplis que des ouvrages propres des Académiciens, & ne contiennent ni complimens, ni éloges ; ensorte qu'on ne peut s'empêcher d'applaudir au moins au bon esprit d'une société qui a sçu, dès les premiers momens de son existence, se passer de secours étrangers, & s'affranchir de l'obligation de mentir souvent pour la gloire des morts, & d'imaginer pour celle des vivans.

Quoi qu'il en soit, l'Académie a donné trois volumes de ses ouvrages qui ont été

imprimés en différens temps (4). Vous verrez au commencement du premier une lettre de M. *de Chassiron*, en forme de relation contenant l'histoire de son établissement, avec les pièces en entier ou par extrait, qui parurent alors. Leur extrême briéveté me dispense de vous en faire l'analyse; cependant pour vous en donner une idée, je vais transcrire ici la lettre que M. *Gastumeau*, premier Secrétaire, fut chargé d'écrire à M. le Comte *de Maurepas*, Ministre de la Marine. La voici.

« L'intérêt que vous avez bien *voulu* » prendre à l'établissement de notre Aca» démie, est une de ces circonstances glo» rieuses qu'elle relevera avec le plus de » soin dans les actes publics de sa recon» noissance. Elle se félicitera sans cesse de » l'approbation d'un grand Ministre, qui, » instruit par lui-même des solides avan» tages que procurent les lettres, s'est hâté » de la former dès qui l'a crue propre à » contribuer à leurs progrès. La joie que » nous inspirent vos bontés, Monsei» gneur, est avouée de tous nos Conci-

(4) Le premier chez *Thiboust*, Imprimeur du Roi, 1747 : le second chez le même, 1752 : le troisième chez *Légier*, à la Rochelle, & se trouve à Paris, chez *Mérigot*, 1763 : *in*-8°.

» toyens ; la Rochelle n'est occupée que
» de vos bienfaits : elle doit à votre heu-
» reuse médiation auprès du Roi, ces
» ouvrages immortels qui s'élèvent sous
» nos yeux pour la sûreté, & la commo-
» dité de son commerce. Le port de la
» Rochelle rendra également fameux les
» noms de deux grands Ministres, & ce
» sera un problême pour la postérité, le-
» quel s'est acquis plus de gloire, ou celui
» qui força la nature pour éloigner la mer
» de ses bords, ou celui qui les ouvrit pour
» y faire entrer les richesses & l'abon-
» dance ».

Que dites-vous, Monsieur, de cette comparaison ? Sent-elle le terroir ? Et ne vous paroît-il pas également injuste & indécent de renvoyer aux arts mécaniques des gens capables de sentir & de s'exprimer de la sorte ? Comme s'il n'y avoit pour la Province aucune place d'honneur sur le Parnasse, ou qu'on dût craindre que ceux qui y cultivent les muses, n'augmentassent le nombre des mendians littéraires, espèce de manœuvres qu'elle ne connoît point encore.

A la suite de la lettre historique de M. *de Chassiron*, vous trouverez la relation du siége de la Rochelle en 1573. Cette partie détachée du corps de l'histoire annonça

dès lors l'énergie du pinceau de M. *Arcere.*

Je n'ai pas besoin de vous avertir que l'extrait du morceau d'histoire naturelle que vous allez lire, sort de la plume de l'Auteur d'un excellent mémoire sur la Pholade (5) ; vous l'eussiez reconnu à l'air d'aisance qui caractérise un écrivain aussi exercé dans ce genre que M. *la Faille.*

Les observations de M. *Girard de Villards* sur les Zoophites, forment un morceau curieux dans l'histoire des productions marines. Ces substances organisées ont exercé dans tous les temps la sagacité des plus habiles Naturalistes : placées sur les limites des deux règnes, elles semblent les réunir : comme la plante, elles vivent quoique mutilées ; elle végètent par leurs morceaux coupés : comme l'animal, elles en ont les sensations, l'organe & les mouvemens.

Le corail qui en est une des principales, a été sujet à bien des métamorphoses. Placé d'abord par sa dureté, sa pesanteur & le sel qu'il contient, au rang des minéraux, il a passé ensuite à celui des végétaux. Une foule de savans, *Cesalpin*, *Boccone*, *Venelte*, *Ray*, *Tournefort* & *Geof-*

(5) Imprimé dans le troisième Recuil. Voyez l'Hist. de la Rochelle, tom. 2, aux additions,

froy reconnurent qu'il appartenoit à ce règne, en ce que sa racine étoit attachée & fixée aux pierres & aux rochers, comme celle des arbres l'est à la terre. Le Comte *de Marsigly* poussa plus loin l'expérience dans ses fameuses observations sur l'eau de mer; il découvrit en 1706, ou plutôt il prétendit découvrir les fleurs du corail.

M. *Peyssonnel*, Docteur en médecine, & associé à l'Académie de la Rochelle, porté par une forte inclination au même goût d'observations, fit les siennes en 1719 sur ces sortes de productions, en Egypte & en Barbarie. Il les répéta à Saint Domingue, à la Guadeloupe, au Mississipi: ce fut toujours pour admirer une merveille bien surprenante, mais qui ne se démentit jamais. L'habile naturaliste ne vit en effet dans les prétendues pétales d'une fleur, que les bras d'un polype. Soit que le hasard présidât à sa découverte, soit qu'il ne la dût qu'aux efforts de son génie, le savant médecin crût devoir en instruire l'Académie des Sciences; il lui fit passer en 1727 le détail de ses preuves; mais comme ses prétentions heurtoient des opinions que de grandes autorités & le temps paroissoient avoir affermies, l'Académie n'y eut aucun égard, jusqu'à ce que le célèbre *Trembley*, par sa décou-

verte des polypes, & M. *Bonnet* dans son histoire des vers d'eau douce, rappellèrent & firent triompher celle de M. *Peyssonel*.

M. *Bernard de Jussieu* ne dédaigna pas, depuis cette époque, de travailler pour la gloire des lettres sur ce sujet, & de remanier après son confrère la même matière. Il vérifia sur les côtes de la Tranche en Bas-Poitou, tout ce que M. *de Villards* a vu depuis sur les rivages du pays d'Aunis. Dans ce grand nombre de productions, ce dernier paroît se borner à quelques espèces. Les roses & les figues de mer, l'ortie & l'olothurie, dont la nature étoit plus composée & moins connue, fixent principalement son attention: il en développe sur-tout l'organisation & le méchanisme. Tantôt il descend aux fonctions particulières de quelques parties, tantôt il remonte au jeu & aux ressorts du corps entier. Il fait voir, d'après ses propres expériences, qu'il peut appartenir ce corps, aussi-bien à la plante par la bouture & la section, qu'au genre animal par le mouvement & la contraction. L'habile observateur suit jusque dans les moindres détails cet être mixte que l'aveugle ignorance avoit placé au nombre des productions informes.

Donati, dans son essai de la Mer Adriatique, & le savant *Ellis*, dans son traité des cornallines, ont fixé à jamais le rang des zoophites dans l'ordre de la nature, en les plaçant au nombre ou à la suite des polypes. Il me semble qu'on pourroit regarder ces productions si singulières, comme des corps organisés, qui ne tiennent aux végétaux que par la configuration extérieure, mais qui sont de vrais animaux par leur manière de vivre, de se reproduire, &c. Cette opinion seroit assez probable, si la sensitive qui est généralement reconnue pour une plante, ne sembloit la rejetter par sa manière de végéter en même temps comme celle-ci, & de sentir par attouchement comme les animaux.

Parmi les odes de M. *Arcere* qui suivent, il y en a plusieurs qui ont remporté les prix des Académies de Toulouse, de Marseille & de Pau. Tant de couronnes lui assurent une place distinguée dans le petit nombre des Poëtes de nos jours destinés à passer à la postérité; ainsi je ne mettrai aucun soin pour apprécier des ouvrages qui ont déja réuni les voix des maîtres de l'art. D'ailleurs il en est de la poésie comme de la peinture, un coup d'œil jetté sur l'original en apprend plus

que les descriptions les plus exactes. La lecture d'une fable de la Fontaine rend mieux le génie, le ton & la manière de cet inimitable fabuliste, que tous les éloges qu'on lui a donnés. Vous n'aurez donc ici que quatre strophes tirées de l'ode présentée à S. A. S. Monseigneur le Prince *de Conty*, sur sa campagne de 1744.

Colosses (1) immortels qui bravez les orages,
Vous, dont le front audacieux
S'élève fièrement au-dessus des nuages,
Et va se perdre dans les cieux!
Sous le cristal des eaux se cachent vos *Naïades*,
A travers les forêts je vois fuir vos *Driades*;
Pan quitte les sombres vallons;
La crainte vient troubler vos paisibles retraites;
Les échos, effrayés du bruit de cent trompettes,
A regret en rendent les sons.

. . . .

Le Var (1) tremble à l'aspect de ce nouvel *Achille*;
Enflé du tribut des ruisseaux,
Frémissant, il oppose un courroux inutile,
Et le fol orgueil de ses eaux.
Pour servir sa colère, une mer suspendue,
A flots précipités s'échappant de la nue,
Apporte la foudre & la nuit:

(1) Les Alpes.
(2) *Passage du Var.*

Rien n'arrête *Conty*, tout cède à sa vaillance;
La gloire l'accompagne, & l'effroi le dévance,
Il marche, le triomphe suit.

. . . .

. . . .

Redoutable château, barrière menaçante, (3)!
O toi, qui surpasses encor
Ces remparts qu'éleva des Dieux la main puissante,
Et que défendit un *Hector*;
Le nombre, la valeur, le démon des batailles,
Vainement réunis, défendent tes murailles.
Tombe, Montalban, sous nos coups;
Vois du premier *César* renaître les miracles;
Oppose les périls; rassemble les obstacles,
Conty saura les vaincre tous.

. . . .

. . . .

Elèves des beaux arts, dans la cité fameuse (4);
Qui vit autrefois un Héros
Du superbe Océan dompter l'onde écumeuse;
Et des mers enchaîner les flots;
De votre protecteur osez graver l'histoire
Sur le bronze immortel du temple de mémoire;
Qu'il soit le sujet de vos chans:
Son nom sans vos travaux volèra d'âge en âge;
Mais il faut de vos cœurs éterniser l'hommage
Par le tribut de vos accens.

(3) Prise du Château du Montalban.
(4) MM. de l'Académie.

Nous avons, Monsieur, plusieurs éditions des poesies de M. *Bologne* (6) : vertueux & chrétien, il n'a presque délié sa langue que pour chanter les louanges de la Divinité. Un des principaux caractères de ce poëte, est de paroître pénétré de son sujet & d'en pénétrer les autres. Il remplit parfaitement le précepte d'*Horace* : *Si vis me flere, dolendum est*, &c. Pour moi, je sors toujours un peu meilleur de la lecture de ses odes sacrées, & je ne saurois réciter sans émotion son pseaume 102, *Benedic anima mea domino, & omnia*, &c. Jugez par ces morceaux, si j'ai tort ou raison.

Rayon de la divine essence,
Vous qui participez à son éternité,
Rendez gloire, mon âme, au Dieu de majesté
Qui remplit l'univers de sa magnificence.
De ses graces sur vous il ouvre les trésors,
Que dis-je ? il se donne lui-même ;
Pour chanter ses faveurs épuisez vos efforts,
Célébrez sa grandeur suprême,
De mon cœur à l'envi secondez les transports.

. . . .

. . . .

L'ode est terminée par ces trois strophes.

(6) La dernière en 1758, chez la veuve *Thiboust*.

Vous, premiers nés de sa puissance,
A servir votre Roi, Ministres empressés,
Anges, qui dans le rang où vous êtes placés,
N'en rendez à sa voix que plus d'obéissance:
Vous tous, esprits heureux, qui composez sa Cour,
Qui le contemplez sans nuages;
Redoublez, s'il se peut, vos transports en ce jour,
Offrez lui pour moi vos hommages,
Suppléez aux efforts d'un impuissant amour.

Goufre profond, vaste carrière,
Océan qu'il contient dans le creux de sa main;
Tyran impétueux qui soulevez en vain
Des flots dont sa parole a fixé la barrière:
Pavillon lumineux qui couvrez l'univers,
Fiers monts qu'il pèse à la balance,
Globe que de trois doigts il suspend dans les airs;
Louez l'Être par excellence,
Qui sçut vous embellir de tant d'êtres divers.

Vous enfin, son dernier ouvrage,
Vous, que l'Auteur de tout a seul envisagé,
Noble Fils de la terre, univers abrégé,
Sur qui seul de son front il imprima l'image,
Homme, offrez-lui ce cœur dont il est si jaloux:
A vous seul il s'est fait connoître;
Faites de le louer votre emploi le plus doux;
Aimez, servez l'aimable maître
Qui vous forma pour lui, comme il fit tout pour vous.

En lisant les poésies de M. *de Boisragon* (7), vous regretterez que cet Académicien, ami, disciple & compatriote de M. *Bologne*, ait été enlevé au commencement de sa carrière. Je crois qu'il n'y a de ses ouvrages imprimés, que les cinq odes comprises dans ce volume; mais on en voit assez pour sentir que sa verve étoit remplie de douceur & de noblesse, dans le goût de celle de son Maître. La traduction du cantique de *Moyse*, est une très-bonne pièce, & toute éclatante de beautés; en voici seulement deux *strophes*.

Il est le tout-puissant, le Dieu fort, l'invincible;
Nous avons vu par lui l'ennemi confondu:
Il s'est armé pour nous de son glaive invisible,
Son bras s'est fait sentir au soldat éperdu.
Tel qu'un rocher brisé, dans sa chûte rapide,
    Soudain de l'élément liquide
    Perce l'horrible immensité;
Tel *Pharaon*, Grand Dieu, devenu ta victime,
Dans l'éternelle nuit de l'effrayant abîme,
    Est pour jamais précipité.

A ce coup éclatant ta gloire intéressée
A plongé dans le deuil la superbe *Memphis*;
Tu devois, pour venger ta grandeur offensée,
Ce juste châtiment à ses coupables fils.

(7) *Lieutenant-Particulier au Présidial d'Angoulême.*

Ainsi

Ainſi que dans la plaine, allumé par la foudre,
Le feu vengeur réduit en poudre
L'eſpoir du triſte laboureur ;
Ainſi de ſa puiſſance & d'orgueil ennivrée,
Toute la nation vient d'être dévorée
Par le ſouffle de ta fureur.

Après ce que je viens de vous dire des accens pieux des poëtes de l'Académie, vous ne ſerez pas ſurpris de ceux qui règnent dans les deux drames lyriques de M. l'Abbé *Bonvallet*, l'un intitulé *Jeſus naiſſant*, & l'autre *les Fêtes de la France* (8). Ce qu'il y a de remarquable dans cette double production, c'eſt qu'elle eſt la première qui ait introduit l'auteur ſur le parnaſſe, & qu'il n'y a pas remonté depuis, quoiqu'il pût ſe flatter d'y figurer avec honneur. Au reſte l'aſſociation des anges avec les bergers, eſt fondée ſur l'écriture, & c'eſt moins le fond des choſes qu'il faut examiner ici que la manière de les dire ; ſi le tour eſt bon, tout eſt bien.

Dans la première paſtorale, deux bergères chantent cette arriette, imitée de la fameuſe cantate de Circé, *ſa voix redoutable.* &c.

(8) Ces deux Paſtorales, dédiées à la Reine, ont été repréſentées par les Demoiſelles de l'Enfant Jéſus.

La terre riante
Ici nous préſente
La ſcène touchante
Des plus doux objets.
De ſes premiers traits ;
L'aurore naiſſante
Dore nos forêts.
L'œil de la nature,
Le flambeau des cieux,
D'une clarté pure
Y répand les feux.

Si vous étiez moins profane, vous ſentiriez avec plus de plaiſir les beautés des livres ſaints renfermées dans ce récitatif que l'auteur fait chanter par un ange dans la troiſième ſcène du même poëme.

Tout va changer dans la nature:
Tout va de ſa préſence éprouver les effets.
Ainſi qu'aux premiers jours, ſans ſoins & ſans culture,
D'abondantes moiſſons couvriront les guerets.
L'hyver, au ſein des campagnes fleuries,
Ne ſéchera plus les gaſons:
Et les feux du printemps dans les vertes prairies,
Parmi les plantes chéries,
Ne feront plus germer de funeſtes poiſons.
Les fortunés Bergers, au ſon de la muſette,

Verront bondir ensemble & le tigre & l'agneau :
Un tendre enfant, sous la même houlette,
Les conduira dans le même hameau.
On verra l'ours & le lion paisibles,
Dans leurs griffes terribles,
Bercer le jeune chévreau.
Entre les fleurs & la fougère
L'enfant le plus timide ira flatter l'aspic,
Et porter sa main légère
Sur la tête du basilic.

Dans la pastorale des Fêtes de la France, on apperçoit le fonds des mêmes couleurs ; toujours vives, nobles & assorties à la nature du poëme. Les acteurs y sont même peu différents des premiers, car assurément les Demoiselles de l'Enfant Jesus sont aussi des anges. Quant aux divers mouvemens que le poëte a voulu inspirer à ses auditeurs, le degré de sensibilité n'a pu être le même ; l'intérêt de la santé du Roi étoit seul capable d'émouvoir tous les cœurs, au lieu que la joie toute céleste des anges est un sentiment épuré qui ne trouve pas toujours toutes les âmes également prépatées à le recevoir.

Je vous laisse à décider si le songe que *Crébillon* prête à *Clitemnestre* (9), a plus

(9) Dans *Electre.*

de force & de chaleur que celui que M. *Bonvallet* a mis dans la bouche d'Eulalie, premier personnage de son drame.

Sa voix parloit encor. A ses cris redoutés,
L'astre du jour perdit ses fertiles clartés :
Une main l'arrêta dans sa course brillante :
    La lune pâle & défaillante
N'éclaira plus la nuit de ses feux empruntés ;
Je vis avec effroi ses bords ensanglantés.
Ainsi le ciel, couvert de ténébreux nuages,
N'offroit à mes regards que les tristes *présages*
    Du plus affreux de tous les coups.
L'air en feu mugissoit sous l'effort des orages,
Tout l'univers sembloit s'être armé contre nous ;
    Les torrens du haut des montagnes,
    Roulant leurs flots & leur couroux,
    Inondoient les vastes campagnes :
Les aquilons fougueux, secondant leur fureur,
Des vergers & des bois préparoient les ruines,
Et des ormes brisés ébranlant les racines,
Souffloient de tous côtés le ravage & l'horreur,

Quoique ce premier recueil soit terminé dans l'impression, par les deux drames de M. l'Abbé *Bonvallet*, cependant je sçais qu'il devoit contenir encore un discours *sur ce que les sciences & les arts doivent à l'imagination*. On ne trouve point cette

piéce dans le dépôt de l'Académie, Mais il y en a eu un extrait assez long dans le Mercure du mois de Janvier 1741. C'est la fin de cet extrait que je joins ici, & qui suffira pour vous faire connoître la très-brillante imagination de M. l'Abbé *Brians* (10).

La première partie est destinée à prouver l'utilité de l'imagination dans les arts qui empruntent d'elle leurs plus nobles idées ; comme l'Architecture, la Peinture, la Sculpture, &c. Dans la seconde, l'auteur montre ce qu'elle a d'agréable, & parcourt les différens ouvrages enfantés par le génie chez les anciens & les modernes ; il s'exprime ainsi en parlant du paradis perdu:

« *Milton* auroit remis dans son ancien » lustre toutes les richesses de l'Epopée, » s'il avoit pu se borner, dans un sujet, » le plus grand qui fut jamais..... A lui » seul étoit réservé l'honneur de faire la » découverte du monde idéal, à travers » l'anarchie du cahos ; de mesurer sans » s'étonner les profondeurs de l'abyme impénétrable ; de suivre d'un œil fixe les » révolutions du royaume infernal ; de d'écrire d'un style plus qu'humain les transports de l'ange jaloux, ses combats fulminans, les noirs accès de sa rage, son

(10) Chanoine de la Rochelle.

» atroce, ſon indomptable fierté, ſous les
» éclats embraſés de ſes ruines, & la triſte
» revanche qu'il prit dans ſa défaite & ſon
» déſeſpoir, ſur l'homme innocent mais
» foible ».

Ce n'eſt pas ſeulement dans les ſujets intéreſſans que l'imagination eſt capable d'attacher par l'agrément, elle ſçait auſſi en répandre juſque dans les ſujets les plus ſimples & les plus communs, tels que la deſcription que donne M. l'Abbé *Brians* d'un feu d'artifice.

« Sur la fin de ces beaux jours conſacrés
» à l'allégreſſe publique, on entend gron-
» der des tonnères d'un heureux préſage.
» A l'inſtant s'élevent juſqu'aux aſtres un
» million de flambeaux qui les imitent;
» l'air ſiffle, il ſe couvre de feux qui ſe
» croiſent, & qui ſemblent former des
» voûtes ardentes: des gerbes de feu ſe
» détachent de ces voûtes, ſe replient ſur
» elles-mêmes, & ſe diſſipent avec fracas.
» Les flammes imitent les ondes, elles
» flottent, elles ſe précipitent en caſcades;
» elles forment des nappes au pied des
» volcans qui vomiſſent des tourbillons de
» feu. Quelle charmante confuſion! Quel
» heureux renverſement dans l'ordre de la
» nature! Un élément ſemble avoir lui
» ſeul emprunté la forme & le jeu de tous

» les autres. Le feu vole, il nage, il plonge, » il ſerpente, il s'éleve, il jaillit, il cir- » cule, il tourne comme un ſoleil, ſur » ſon propre centre, & c'eſt d'une imagi- » nation vive & brillante qu'eſt enfanté » ce *Prothée* ».

Lauteur finit par ce morceau dans lequel il raſſemble quelques-unes des plus grandes images, dont les Prophètes ſe ſont ſervis pour exprimer la majeſté de Dieu.

» Fuyez idées, ſentimens vulgaires; » poëtes prophanes ſuſpendez vos lyres, » briſez vos luths; une harmonie plus tou- » chante frappe, enleve nos chants.... ô » prodige! Les cieux s'ouvrent! Quel » ſpectacle!... Le Roi des ſiècles paroît, » il s'avance, il ſort d'un ſéjour éblouiſ- » ſant, inacceſſible. De longs ſillons de » lumière flottent ſous ſes pas Les feux » de ſa pourpre teignent les nuages étin- » celans qu'il foule: il fend les airs ſur les » aîles tremblantes des vents dociles. A ſa » marche, le ſommet orgueilleux des » montagnes s'incline, leurs volcans em- » braſés redoublent, prêts à ſervir ſa co- » lère. Il monte ſur les flots ſuſpendus: » quel char de triomphe! La mer le voit, » elle fuit de frayeur, elle retire ſes vagues » précipitées, amoncelées contre les ro- » chers eſcarpés de ces rives lointaines,

» qui retentissent du coup en bondissant à
» leur tour. Mer, flots, pourquoi vous re-
» courber sur vous même?.... Et vous
» montagnes! rochers! Pourquoi vous é-
» branler? pourquoi tressaillir? Arrêtés!...
» La nature se dissout-elle? va-t-elle s'é-
» crouler & disparoître?

« Non: son maître parle. A l'instant je
» vois l'orgueilleuse mer obéir. Cette
» mer si affreuse dans sa colère, n'est plus
» qu'un enfant qui se débat dans ses langes.
» Tout renaît dans la nature, dès qu'à l'air
» de maître le Tout-Puissant fait succéder
» celui d'un époux caressant.... Heureuse
» terre, ouvre ton sein à la lumière, à la
» voix qui te rend féconde, & que tes
» enfans tressaillissent tous d'allègresse avec
» toi, sous un empire si glorieux & si
» doux ».

Si la lecture de cette lettre a pu raffermir votre estime pour les établissemens littéraires de province, à quel point ne s'accroîtroit-telle pas encore si je pouvois vous donner une idée suffisante des travaux & des progrès de plusieurs autres Académies, telles que celles de Lyon, de Rouen, de Dijon, &c. &c. &c. qui possèdent un grand nombre de sujets excellens?

Je suis, &c.

ACADÉMIE des Belles-Lettres de MONTAUBAN.

LE 7 Février 1766, l'Académie des Belles-Lettres de Montauban a fait célébrer dans l'Eglise de la Paroisse, un service solemnel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur *le Dauphin*, & le même jour elle tint dans la grand'salle de l'Hôtel de Ville une séance publique uniquement consacrée à l'éloge funèbre de ce Prince, prononcé par M. l'Abbé *Bellet*, l'un des académiciens. Le discours qui justifie les regrets de la France, a été imprimé, & se vend à Montauban, chez *Charles Chrosilhes*, Libraire, & à Paris, chez *J. C. Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. L'Auteur y démontre, sans faste & sans flatterie, mais avec une noble simplicité, que Mgr « *le Dauphin* avoit été accordé aux veux » de la France pour continuer, pour » perpétuer la gloire de la Maison Royale, » & pour donner aux peuples le rare exem- » ple d'un Prince sagement appliqué dans » le séjour de la dissipation & du tumulte, » incorruptible dans le pays natal des paf-

» ſions les plus redoutables, tendre &
» compatiſſant dans un rang que l'on a
» ſouvent eu lieu de croire inacceſſible aux
» ſentimens de la nature, chrétien ſincère
» dans un ſiècle qui panche vers l'incré-
» dulité, & plus grand au ſein de la mort
» que s'il avoit été ſur le trône le plus
» brillant.... Heureux, ajouta-t-il, que
» la main de la Religion m'aide à cueillir
» les fleurs que j'ai à répandre ſur ſon
» tombeau »!

AGRICULTURE.

AVIS de la Société Royale d'Agriculture de PARIS, aux Cultivateurs.

NOUS ſommes redevables aux tentatives & aux expériences de pluſieurs Citoyens zèlés de la certitude, que des moutons de races étrangères tranſportés dans pluſieurs Provinces du Royaume peuvent y réuſſir ſans dégénérer, & qu'en accouplant les beliers de ces races avec les brebis des eſpèces communes de France, la qualité des laines s'eſt améliorée ſenſiblement dès les premières portées, de manière qu'en peu d'années l'on peut parve-

nir à changer totalement la nature des plus médiocres troupeaux. Cette branche de l'Agriculture est trop importante pour laisser rien ignorer aux cultivateurs de ce qui peut concourir à la perfectionner.

L'Angleterre & l'Espagne ne jouissent d'un avantage qui fait une partie de leurs richesses que depuis qu'elles ont transplanté chez elles des races étrangères, qui s'y sont naturalisées. Pourquoi ne suivrions nous pas un exemple que la France par sa position doit se promettre de voir couronné des mêmes succès ?

Mais comme peu de cultivateurs sont à portée de réformer entièrement leurs troupeaux, & en état de remplacer aux risques des événemens, par de belles races étrangères, les bêtes à laine communes & chétives que nous élèvons presque partout ; ce n'est qu'insensiblement que nous pouvons espérer des changemens dans cette partie négligée, en ne proposant que les moyens les plus économiques à portée du plus grand nombre des cultivateurs. C'est dans la vue de leur faciliter ces moyens que la Société croit devoir leur faire part du résultat du mémoire qui lui a été communiqué par un de ses associés.

Il y a quelques années que M. M.... fit venir dans une ferme des environs de

Paris un troupeau de bêtes Flandrines tirées des cantons les plus estimés. Il y joignit un belier d'Angleterre pour rendre son expérience plus étendue. Il y a cinq ans que le troupeau transplanté s'y soutient, il s'est même renouvellé presqu'entièrement sans avoir dégénéré malgré le changement du climat, & la différence des pâturages bien inférieurs à ceux de Flandres. La race flamande s'est perpétuée dans toute sa beauté, & il s'en est formé une nouvelle qui tient de l'anglaise & de la flamande.

Comme les portées de l'hiver de 1765 à 1766 ont donné suffisamment d'agneaux mâles pour en pouvoir aider les cultivateurs qui désireroient en faire l'essai sur leurs troupeaux ; la Société à engagé M. M.... à vouloir en céder ce qu'il pourroit détacher du sien à un prix beaucoup au-dessous de leur valeur, pour en faciliter l'achat aux cultivateurs. Ces beliers ne seront en état de servir les brebis qu'à la remonte de 1767 ; mais étant intéressant qu'ils s'accoutument de bonne heure à la température & aux pâturages des endroits où ils auront été transplantés, la Société a cru devoir donner cet avis dès aujourd'hui ; & elle invite les cultivateurs à voir par eux-mêmes avant la tonte, le

troupeau qui sert de pepinière aux beliers qu'elle leur propose de se procurer, afin qu'ils soient à portée de juger combien il est avantageux d'élever une race aussi supérieure à tous égards de préférence aux espèces communes qu'ils perpétuent faute de secours pour l'améliorer. Ils peuvent s'adresser au sieur *Diot*, à la Ferme du Perreux près Nogent-sur-Marne, par Vincennes.

La Société ne croit pas inutile d'observer en même temps aux cultivateurs que les causes principales du dépérissement de nos bêtes à laine en France sont, 1°. que l'on fait communément usage de beliers trop jeunes, & qu'ils sont énervés avant l'âge où ils pourroient être dans toute leur force. 2°. Que l'on donne aux beliers trop de brebis à servir, ce qui produit le même inconvénient. Vingt ou vingt-cinq brebis suffisent pour un belier qui doit toujours être séparé du reste du troupeau, excepté vers la Saint Michel, époque la plus convenable pour l'accouplement des brebis.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

ON nous a remis un portrait gravé d'après M. *Vigée*, par M. *Littret*, représentant un Magistrat dont le nom ne se trouve point au bas de l'estampe; mais où, indépendamment de cette inscription, *res urbanas... moribus ornat, legibus emendat*, passage d'*Horace* si justement appliqué à la personne représentée, on reconnoît dès le premier coup d'œil un Magistrat aussi cher aux citoyens en général, qu'en particulier à ceux qui cultivent les lettres.

Ce morceau de gravure qui, par la beauté, le moëlleux & la force du burin, ne peut que faire le plus grand honneur au jeune & ingénieux artiste, a été présenté à M. *de Sartine*, Lieutenant Général de Police de cette Capitale, par M. d'*Hémery*, Inspecteur de la Librairie, comme un foible, mais juste tribut de sa respectueuse reconnoissance.

PROSPECTUS.

LE superbe monument que la ville de *Reims* vient d'ériger dans ses murs, comme un témoignage de sa reconnoissance & de son amour pour le meilleur des Rois, ne pouvoit manquer par le caractère qu'il porte d'intéresser toute la Nation. Le sublime génie de M. *Pigalle* en a reçu dans les papiers publics les éloges les plus grands & les plus mérités.

Tous les artistes & amateurs, applaudissant à l'attention que le corps des Magistrats a eue de mettre au jour les différentes vuës de ce monument, de la place qui le renferme, & des principaux bâtimens à ses abords, aiment à se le procurer avec empressement.

Il est naturel d'y joindre, comme on paroît le désirer ardemment, les vuës des fêtes magnifiques & galantes qui se sont données dans la même Ville, à l'occasion de la cérémonie inaugurale de la statuë de SA MAJESTÉ, ainsi que celles des portes & fontaines que l'on a annoncé devoir y être successivement exécutées, conformément au projet de M. *le Gendre*, Inspecteur

Général des ponts & chaussées & ports maritimes du commerce, illustré dans la carrière des arts par plusieurs monumens recommandables, notamment par la nouvelle place.

Les sieurs *Varin* frères, Graveurs, animés par l'approbation & la protection de M. *Rouillé d'Orfeuil*, Intendant de la Province, & de MM. les Magistrats de la Ville de Reims, se proposent de mettre au jour cette collection intéressante, sous le même format que celle des vues du monument de la place.

M. *le Gendre* leur communique les desseins des portes & fontaines; M. *Lefebvre* Sous-Ingénieur des ponts & chaussées de la Province, ainsi que M. *Clermont*, Professeur de Peinture de l'Académie de Saint Luc & de l'Ecole de Reims, leur livrent les vuës des Fêtes; & le célèbre M. *Cochin*, protecteur zèlé d'un art auquel il a donné le plus grand lustre, veut bien diriger cette entreprise.

MM. les Magistrats de Reims, toujours guidés par une sage économie, préférant d'ailleurs à toutes autres dépenses la continuation des bâtimens projettés, conseillent & déterminent les sieurs *Varin* à proposer au Public une souscription à ce sujet.

La collection complette consistera en douze planches de vuës :

La première offrira l'heure de la cérémonie inaugurale, où tous les différens Corps assemblés arrivent sur la place pour complimenter SA MAJESTÉ.

La deuxième donnera le temple de la Reconnoissance, érigé dans la place de la Coûture, sur lequel on avoit disposé l'artifice, & cette planche retracera l'instant même de son exécution.

La troisième rendra l'ouverture du bal donné dans une salle construite dans les promenades publiques, (& dont le coup d'œil fut si ravissant).

La quatrième représentera les danses du peuple, auprès de la pyramide d'illumination élevée dans l'esplanade de la porte de Mars, avec la distribution des pains, vin & viande.

Plus huit autres, dont six portes & deux fontaines, données sur des points de vuës intéressants & variés, deviendront pittoresques par les accessoires dont ils sont susceptibles ; auxquels on joindra les plans géométraux & la description détaillée des fêtes.

CONDITIONS.

La souscription sera ouverte depuis le

premier Avril prochain, jusqu'au quinze de Juillet suivant inclusivement.

En souscrivant on payera neuf livres ; & en recevant au mois de Juillet 1767 les deux premières estampes, l'une la salle de bal, & l'autre le temple ou le feu d'artifice, on paiera neuf livres. Ceux qui auront souscrit pour le total de l'ouvrage, en recevant au mois de Juillet 1768 les deux autres estampes, l'une la cérémonie inaugurale, & l'autre la distribution des pains, vin & viande & la description de ces fêtes, paieront neuf livres, & ceux qui n'auront souscrit que pour les fêtes, paieront six livres seulement ; & en recevant les portes & fontaines & leurs plans géométraux au mois de Juillet 1769, il sera payé les autres neuf livres restant ; ce qui fera pour le total trente-six livres, & vingt quatre livres pour les fêtes seulement.

L'on ne distribuera les estampes aux souscripteurs que lorsque M. *Cochin* en aura approuvé les retouches, dont les plus belles épreuves seront par préférence délivrées aux souscripteurs suivant l'ordre des souscriptions.

Le prix de la collection complette sera de cinquante livres pour les personnes qui n'auront pas souscrit, & celui des fêtes seulement trente-six livres.

On adressera les souscriptions à Reims, chez M. *Callou*, Receveur de la Ville, rue du Porte-Enseigne; & à Paris, chez M. *Jombert*, Libraire du Roi pour le génie & l'artillerie, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame, chargés de la réception des fonds, dont ils donneront une reconnoissance.

Tous ces travaux seront exécutés à Reims, à l'ancienne Douanne, rue du Bourg-de-Vesle.

MUSIQUE.

PREMIER Recueil d'ariettes choisies avec accompagnement de guittare, par Mlle *Paisible*, & accompagnement de violon *ad libitum*, par M. son frère, avec basse chiffrée, dédié aux Amateurs. Prix en blanc 7 liv. 4 sols. Se vend à Paris, chez les Auteurs, rue de Richelieu, aux Ecuries de feu Mde la Duchesse *d'Orléans*, & aux adresses ordinaires.

Quoique ce Recueil ait d'autres accompagnemens que celui de guittare, ils ne sont pas pour cela obligés; l'intention des Auteurs a été de le rendre utile, non-seulement aux personnes qui jouent de la guit-

tare, mais encore à celles qui s'accompagnent du clavecin, & peut aussi former un petit concert par le moyen du chant, du violon & de la basse. Ce Recueil doit paroître au commencement du mois de Mai.

PREMIER Recueil de duo, airs, vaudevilles, &c. avec accompagnement de violon & basse continuë, dédié à *Clément Marôt :* par M. *P****; prix 3 liv. 12 sols. A Paris, chez Mde *Vendôme*, rue Saint Honoré, même maison du trait galant, l'escalier à gauche en entrant par la porte-cochère, & aux adresses ordinaires.

A. P. D. R.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

LA première repréſentation d'*Aline*, *Reine de Golconde*, que nous avions annoncée pour le 13 Avril, n'a été donnée que le mardi 15, à cauſe de l'indiſpoſition d'un Acteur principal. Il y avoit une des plus nombreuſes aſſemblées que l'on puiſſe voir à nos théâtres, & elle a été à peu près telle juſques & compriſe la cinquième repréſentation, après laquelle on écrit cet article.

Il eſt très-peu d'Opéra qui n'éprouve d'abord beaucoup de cenſures ſur l'une des deux parties qui les conſtituent, & ſouvent ſur toutes les deux ; celui-ci étant d'un genre qui n'avoit pas encore été introduit dans les opéras héroïques, a été moins exempt qu'aucun autre de ces critiques. Ce n'eſt pas ici le lieu de les diſcuter. Quel qu'en ſoit l'événement, on rendra compte fidèlement dans les prochains

Mercures de la suite qu'aura eue la première affluence des Spectateurs.

Nous allons satisfaire à l'empressement de nos Lecteurs de Province, en leur donnant quelque connoissance de cette nouveauté, par l'extrait du poëme, le détail du Spectacle, & quelques légères observations à ce sujet.

EXTRAIT d'ALINE, REINE DE GOLCONDE, Ballet héroïque en trois actes. Représenté pour la première fois par l'Académie Royale de Musique le Mardi, 15 Avril 1766.

Le Poëme de M. SEDAINE. On a désigné par M.*** sur le livre des paroles de l'Académie l'Auteur de la musique, (que nous avons nommé, dans le premier vol. d'Avril, à l'art. de l'Opéra).

L'Auteur du Poëme en explique le sujet par un avertissement si court, qu'au lieu de l'extraire, nous le transcrivons.

« Le joli conte d'*Aline*, dit-il, m'a » paru si répandu dans le Public & si di- » gne de l'être, que je n'ai point hésité de » le mettre au théâtre. Le sujet en est si » connu, qu'il pourroit se passer de pro- » gramme; en effet, qui ne sait pas que

» *S. Phar*, Gentilhomme François, à peine
» adolescent, rencontra l'innocente *Aline*
» dans un vallon, au lever de l'aurore?

» Se voir, s'aimer, se le dire, ne fut
» pour ce joli couple que l'affaire d'un
» instant. *S. Phar*, forcé de quitter sa ber-
» gère, lui donna un anneau d'or, qu'il
» la pria de conserver toute sa vie.

» Quelques années après, par un de ces
» événemens, qui n'a (1) pas besoin de
» preuves, *Aline* devint Reine de *Gol-*
» *conde* (2), le cœur toujours occupé de
» son premier amour, elle fit arranger
» dans son parc un lieu semblable à ce-
» lui où elle avoit connu *S. Phar*.

» Par un événement peut-être aussi sin-
» gulier, *S. Phar* quitte la France, passe
» dans les Indes, & est nommé Ambas-
» sadeur vers la Reine de *Golconde*; il en
» est reconnu (premier acte). Elle se pré-
» sente à lui habillée en bergère (second

(1) Il faut qui *n'ont*. Apparemment que cette incorrection provient de l'impression, elle ne peut être imputée au Poëte.

(2) Il est vrai que dans le conte il n'y a aucune preuve des événemens qui portèrent *Aline* sur le trône de Golconde; mais ces événemens y sont énoncés & détaillés, l'Auteur du Poëme d'Opéra les a supprimés. Ceux qui connoissent le conte en sentent bien la raison; mais il faut le connoître pour entendre le Drame.

» acte), & ils s'aiment comme le premier
» jour (troisième acte).

» L'histoire, ajoute M. *Sedaine*, ne dit » pas que *Saint-Phar* monta sur le trône » de Golconde, mais *Aline* a sans doute » fait pour *Saint Phar* ce qu'*Angélique* a » fait pour *Medor* ».

PERSONNAGES.	ACTEURS.
ALINE, *Reine de Golconde,*	*Mlle ARNOULD.*
ZÉLIS, *amie & Confidente de la Reine,*	*Mlle DURANCI* (1).
USBECK, *Seigneur Golcondois,*	*M. LEGROS.*
SAINT-PHAR, *Général François,*	*M. LARRIVÉE.*
UN VIEILLARD, *Berger,*	*M. DURAND.*
UNE BERGERE,	*Mlle DUBRIEULLE* (2).

Les personnages des chœurs & des divertissemens sont des OFFICIERS FRANÇOIS & GOLCONDOIS, des SOLDATS DE CES DEUX NATIONS, des GUERRIERS GOLCONDOIS, des AMAZONES GOLCONDOISES, MANDARINS, PEUPLES GOLCONDOIS, BERGERS & BERGERES, PASTRES & PASTOURELLES, MATELOTS & MATELOTES.

La scène est à Golconde.

(1) Remplacée par Mlle *Dubrieulle.*

(2) Remplacée par Mlle *Fontenai.*

AU

Au premier acte le théâtre représente une salle du palais de la Reine, destinée aux audiences, dans laquelle est un trône élevé sur quelques gradins.

Les grands Seigneurs Golcondois sont supposés attendre la Reine ; ils sont précédés par USBECK. On commence par le chœur.

Chantons la Reine de Golconde,
Qu'elle soit toujours
Les amours,
La gloire & le bonheur du monde.

Usbeck annonce la Reine en avertissant de se prosterner. Elle arrive, le visage couvert d'un voile, accompagnée de *Zélis*, des autres femmes de sa suite, des Mandarins, Gardes, Amazones ; elle est précédée & suivie par un cortège de Soldats & d'Officiers Golcondois qui forment une marche dans un genre d'exercice étranger à nos usages. Tous les grands se prosternent : la Reine monte à son trône, en s'appuyant sur *Zélis*. *Usbeck* dit :

Que le Général des François
Soit introduit dans le palais.

On ouvre les portes du palais ; *Saint-Phar* entre précédé & suivi d'une garde Golcondoise & d'un cortége d'Officiers & de Soldats François.

Arrivé aux pieds du trône, *Saint-Phar* assure la Reine du plus vif attachement de sa nation ; il termine agréablement ce compliment par les jolis vers suivans :

H

. . . .

Hé, quel François ne feroit pas enchanté
De remplir un traité que dicte la sagesse
Sous l'empire de la beauté!

Usbeck déclare à l'Ambassadeur, de la part de la Reine, qu'elle veut renouveller avec la Nation Françoise une alliance de paix. *Saint-Phar*, dans un air que le chœur répéte, répond du zèle & des bras de ses braves compatriotes pour défendre la Souveraine contre ses ennemis.

Zélis, après avoir pris l'ordre de la Reine, vient dire à *Saint-Phar* :

Ne quittez pas sitôt ce fortuné séjour,
La Reine vous invite aux fêtes de sa cour.

Après que l'Ambassadeur est retiré & toute la Cour rentrée dans le palais, la Reine se dévoile pour *Zélis*, en lui confiant que cet Ambassadeur est ce François, ce guerrier, ce *Saint-Phar* en un mot que son cœur adore toujours. Les sentimens de sa passion & les mouvemens qu'elle a éprouvés en revoyant ce premier objet de sa tendresse, sont exprimés dans un air du genre de romance, ainsi que presque tout le corps de cet Opéra.

Sur ce que *Zélis* demande à la Reine quels moyens elle emploiera pour savoir si le cœur de *Saint-Phar* est fidèle à ses premiers feux, celle-ci répond par cette agréable description :

Tu connois ce gazon arrosé de mes larmes,
Ce hameau, par mes soins élevé sous mes yeux;
Ce boccage si plein de charmes,
Ce bosquet si délicieux;

C'eſt l'image des lieux où mon âme charmée
S'eſt vouée à l'objet que je n'ai pu bannir :
C'eſt-là que mon âme calmée
Jouit de ſon reſſouvenir, &c.

C'eſt-là que la Reine projette de s'offrir aux yeux de *Saint-Phar* le lendemain au lever de l'aurore, ſous la forme qu'elle avoit lorſqu'elle le connut pour la première fois, & de redevénir pour ce moment même Bergere, la même *Aline* qui avoit touché ſon cœur. *Zélis* doute, avec raiſon, qu'il puiſſe en croire ſes yeux ; mais la Reine ajoute :

Prends cet anneau : ſi de ce gage
Il ne reconnoît pas le prix,
Si le lieu, ſi l'inſtant & le même bocage,
Si ſon *Aline*, offerte à ſes regards ſurpris,
Ne dit rien à ce cœur, dont le mien eſt épris ;
Qu'il parte..... il ne ſaura jamais que dans Golconde
Son *Aline* n'aimoit, ne reſpiroit que lui, &c.

. . . .
. . . .

La Reine termine cette ſcène par quatre couplets de romance dont le ſentiment d'une tendre inquiétude ſur la conſtance de ſon amant eſt le ſujet. *Usbeck*, pendant la ritournelle de l'air précédent, entre ſur la ſcène ; il eſt ſuppoſé parler à *Zélis*, vers laquelle il s'eſt avancé ; celle-ci ſemble vouloir rendre compte de ce qu'*Usbeck* eſt venu lui apprendre, en diſant :

O Reine ! . . . .

LA REINE.

Je t'entends ; la fête est commencée,
Viens remplir le projet qui s'offre à ma pensée.

Elles sortent, &, par un changement subit du théâtre, le spectateur se trouve dans la place publique où se passe la fête.

Dans le commencement de cette fête, qui paroît avoir pour objet d'amuser *Saint-Phar*, le peuple de Golconde chante la paix & l'honneur du nom François. Leur Général paroît d'abord dans un kiosque ouvert qui donne sur la mer, où la *jeunesse* Golcondoise lui présente des fleurs, Lorsqu'il est arrivé vers le milieu du théâtre, entre les danses que forme cette jeunesse, *Zélis* lui présente deux bouquets, l'un de fleurs, l'autre de diamans, en chantant :

Dans nos climats l'éclat le plus divin,
Plus qu'en tout lieu, fait briller la nature :
Voici les trésors de son sein,
En voilà la parure,

On répéte ces vers en chœur & l'on danse pendant les ritournelles. *Zélis* fait prendre ensuite à *Saint-Phar* le bouquet de fleurs & celui de diamans chacun en particulier : le chœur répéte ce qu'elle chante pour chacun de ces bouquets, & l'on danse dans les intervalles ; enfin *Saint-Phar*, cédant à la vertu soporifique que contiennent apparemment ces bouquets, s'endort après avoir dit ;

Le parfum de ces fleurs, ces odeurs étrangères,
Appesantissent mes paupières,
Le sommeil sur mes yeux vient verser ses pavots,
Jouissons un instant des douceurs du repos.

Quand *Saint-Phar* est endormi, on danse & l'on chante encore quelque temps; on met à son doigt, pendant cette dernière partie du Ballet, l'anneau que la Reine a confié à *Zélis* dans la quatrième scène. Le premier acte se termine, & *Saint-Phar* endormi disparoît avec la décoration. Celle du second acte représente un joli bocage, au fond duquel est un paysage charmant, un village sur le revers d'une colline & un château dont les jardins dominent sur la plaine : entre le paysage & le bocage est un torrent sur lequel est un pont fait avec des arbres couchés sans art. Tout ce local annonce un lieu de la France, & tous les personnages dansans & chantans de cet acte sont vêtus à la françoise, dans le genre de bergerie galante.

L'instant où commence cet acte est le lever de l'aurore. Une symphonie peint le chant des poules, des coqs, & le bruit des divers animaux que réveille la naissance du jour.

On doit supposer que l'on a transporté *Saint-Phar* endormi dans ce lieu, car il paroît encore en cet état avec le changement de décoration. En s'éveillant il dit :

Rêvé-je ?... où suis-je ?... dans quels lieux ?
Que la nature paroît belle
En ce moment délicieux !
Le jour naît... il s'élève... il embrase les cieux,

L'air se remplit d'une fraîcheur nouvelle;
La terre semble respirer:
Tout revit, tout se colore,
L'instant invite à soupirer;
Que de beautés vont éclore!
Le doux zéphir vient se jouer
Dans les perles que l'aurore
Aime à répandre pour parer
Le sein brillant de *Flore*.

Tout ici me rappelle un souvenir charmant;
Ce fut dans un même bocage,
A la même heure, au même instant,
Que mon cœur partagea l'hommage
De l'amour le plus constant.
Aline ! *Aline* ! ô doux momens!
Jamais sur un plus beau trône
L'amour n'éleva deux cœurs,
Jamais plus belle couronne
Ne coûta moins aux vainqueurs (1).
Tu parois, & tout annonce
Entre nous le plus beau feu;
Un regard fit mon aveu,
Un soupir fut ta réponse.

Saint-Phar croit que c'est en vain qu'il appelle, qu'il invoque son *Aline*, puisqu'un espace immense de mers les sépare l'un de l'autre.

(1) C'est sans doute pour se conformer au conte, que l'Auteur a exposé ainsi la facilité & la rapidité de cette conquête.

Il apperçoit une jeune Bergère parée de fleurs ; elle en porte une corbeille ; elle est descendue de la colline ; elle passe en tremblant sur le pont chancelant. Toutes ces circonstances rappellent *Aline* à la mémoire de son amant. Plus la Bergère s'approche, plus il croit revoir les mêmes grâces, la même taille, les mêmes traits qui l'avoient charmé dans *Aline*. Il n'ose en croire ses yeux. Il ne sait s'il dort encore ou si l'éblouissement d'un prompt réveil égare ses sens ; dans son trouble il nomme *Aline*. La Bergère, à ce mot, répond comme quelqu'un qui suppose qu'on l'appelle.

SAINT-PHAR *étonné.*

Vous vous nommez *Aline* ?

ALINE.

C'est mon nom.

SAINT-PHAR.

Votre nom ?

ALINE.

Oui, Seigneur.

Saint-Phar, troublé, croit encore se tromper ; il demande en quels lieux il est ? la Bergère lui répond :

Vous êtes ce Seigneur
Dont le jardin sur la plaine domine.

Saint-Phar.

SAINT-PHAR.

Eh bien, *Saint-Phar* !

ALINE.

Voici votre château.
Et moi j'habite ce hameau
Que nous cache cette colline.

Aline assure *Saint-Phar* de la vérité de ce qu'elle dit ; tous les objets qu'il reconnoît le lui confirment ; il s'écrie :

Amour, amour, si c'est un songe,
Que mes jours ne soient qu'un sommeil, &c.

Ce François, plus tendre que curieux, s'empresse de renouveller à son *Aline* les protestations les plus vives de son feu, sans s'inquiéter comment & par quel prodige il retrouve à Golconde cette Bergère, le hameau qu'elle habitoit en France & son propre château à lui-même. *Aline*, de son côté, s'engage de nouveau à faire le bonheur de *Saint-Phar*, & lui en donne pour gage un ruban & une fleur. Ce gage rappelle à *Saint-Phar* celui qu'il lui avoit donné autrefois. Il regrette de ne le pas avoir dans ce moment ; mais il le trouve à son doigt, il le rend avec transport à celle à qui son amour en avoit déja fait hommage. L'un & l'autre chantent des duos, dans lesquels ils expriment leur ancienne tendresse & leur nouveau bonheur. Lorsque *Saint-Phar* veut s'informer des moyens & des causes de cette rencontre, *Aline* fait un signe, & les Bergers paroissent descendre de la colline, elle en prend occasion de se séparer de son amant ; il veut la suivre, mais elle le lui défend expressément, en promettant qu'elle reviendra bientôt dans ce bocage,

d'où elle lui recommande de ne se pas écarter. Elle remonte promptement la colline, & laisse *Saint-Phar* au milieu des Bergers & des Bergères, auxquels il demande si ils connoissent *Aline*. *Usbeck*, travesti en Berger, répond :

Si nous la connoissons ?

Une Bergère, pour le prouver, ajoute :

Ecoutez nos chansons.

En effet ils chantent en duo, en solo & en choeur les louanges de cette Bergère, en exaltant le bonheur que sa tendresse, que sa sagesse & sa bienfaisance répandent sur leurs jours ; ce qui doit donner à *Saint-Phar* une très-haute idée de la considération que s'est acquise cette *Aline* qu'il avoit laissée simple Bergère. Les chants sont entremêlés de danses. Un vieillard vient les interrompre en grondant toute cette jeunesse de ce qu'elle danse avant la fin du jour & pendant les heures du travail : *Usbeck* avertit que telle est la volonté d'*Aline* qui a *paru dans ces forêts*. Et le Vieillard dit alors :

Je le veux bien, pourvu qu'ils chantent
Et notre amour & ses bienfaits.

Beaucoup de spectateurs se sont étonnés ici de ce que *Saint-Phar* ne l'est pas davantage d'entendre parler ainsi de son *Aline*, & de ce qu'il ne soupçonne pas quelque mystère singulier dans tout cela ; mais nous n'entreprenons que de rendre compte de cet ouvrage, & non pas de l'examiner.

Saint-Phar chante un air sur le bonheur des Bergers & de la vie champêtre : réflexion qui le ramène à son sentiment amoureux & à l'impa-

tience qu'il a de revoir *Aline* de retour dans le bocage. *Usbeck* lui chante une ariette, dont les paroles expriment la préférence que donne l'amour aux séjours champêtres sur les lambris dorés : en voici la fin, qui contient une pensée assez délicate & agréablement énoncée :

. . . .

. . . .

La splendeur,
La grandeur,
L'importune ;
Et c'est ici qu'il vient se consoler
De se voir immoler à la fortune.

Pendant la danse qui suit cet air, *Saint-Phar*, impatienté, monte par le chemin qu'*Aline* a parcouru ; il est suivi par des Soldats Golcondois qui veilloient de loin sur ses démarches. Lorsque *Saint-Phar* est retiré, *Usbeck* avertit les Bergers & les Bergères que la Reine est satisfaite de leur zèle, & chante avec eux, en se retirant, une espèce d'hymne, dont voici le premier couplet.

Aimons, aimons toujours
Notre Bergère,
La plus chère ;
Aimons, aimons toujours
Celle qui règne sur nos jours, &c. &c.

Les premières scènes du troisième acte se passent dans un salon intérieur du palais, construit, orné & meublé très-exactement dans le goût indien. *Saint-Phar* y entre accompagné de Sol-

dats Golcondois qui se postent en sentinelle à toutes les issues de l'appartement. Il commence ainsi un monologue dont l'air fait un très-bon effet musical.

Suis-je en France? suis-je en Asie?
A Golconde ou dans ma patrie?
Je ne trouve dans mon cœur
Qu'incertitude & que fureur, &c.

Tout ce qui vient de se passer l'inquiete & l'agite. Il doute si ce n'est pas un songe; il interroge inutilement ceux qui paroissent l'arrêter; tout redouble son incertitude & ses alarmes.

O toi (*poursuit-il*), que mon cœur adore;
Et qu'il n'oublia jamais,
Quoi! je te perdrois encore;
Et, frappé de nouveaux traits,
Il ne resteroit dans mon âme
Que l'ardent desir de te voir;
Que la vérité de ma flâme
Et le vuide du désespoir!

Zélis vient offrir à *Saint-Phar*, de la part de la Reine, sa main & sa couronne: il ne dissimule point qu'*Aline* est tout ce qu'il adore & l'unique objet de ses vœux. *Zélis* paroît indignée du refus outrageant qu'il fait de sa Souveraine, & de la bassesse de son choix. *Saint-Phar* ne se dément point: rien qu'*Aline* ne peut remplir ses desirs. Il paroît impatient de la conduite qu'on tient à son égard; il en demande les raisons lorsque *Zélis* lui annonce l'arrivée de la Reine. Elle est voilée

comme au premier acte. *Zélis* l'informe, en préſence de *Saint-Phar*, du refus qu'il fait de ſa main & de ſon Empire, en même temps de la cauſe de ce refus. *Saint-Phar* ne peut démentir ce que dit *Zélis*. Il expoſe, d'une façon touchante, le pouvoir invincible d'une première flamme.

. . . .

J'ai rencontré celle qui m'étoit chère,
J'ai retrouvé l'objet de tous mes vœux;
Eſt-elle moins ce que j'aime le mieux
Pour n'être, hélas! qu'une Bergère? &c.

Il croit par ce langage offenſer la Reine; mais la tromper, gémir de ſes dons, lui paroîtroit l'offenſer davantage.

Cette *Aline*, que voile la pompe du rang ſuprême, eſt bien éloignée de s'offenſer d'un aveu ſi flatteur. Après en avoir joui en ſecret elle lève ſon voile. *Saint-Phar* reconnoît, retrouve avec tranſport ſon *Aline* dans la perſonne de *la Reine de Golconde*.

. . . .

Si l'éclat du diadême
Peut ajoûter au bonheur,
C'eſt à l'inſtant que le cœur
Le reçoit de ce qu'il aime.

Les deux amans diſent chacun ce couplet ſur un chant de romance. *Saint-Phar* témoigne ſa ſurpriſe à ſon amante.

Quoi! vous régnez dans ce ſéjour,
Mon *Aline*? ah, c'eſt un preſtige!

A quoi la Reine répond,

> La fortune a fait un prodige
> Pour en faire hommage à l'amour.

Ces deux ſeuls vers ſont toute l'explication que l'Auteur a cru devoir donner de ſon ſujet & de l'intrigue de ſon Drame.

On entend un bruit conſidérable. *Usbeck* entre pour en annoncer la cauſe ; ce ſont les Soldats François qui, inquiets de leur Général, veulent forcer la garde du palais. La Reine dit à *Saint-Phar* de paroître pour calmer leurs alarmes, & ordonne en même temps que ſes ſujets célébrent par une fête le jour le plus heureux & le plus brillant de ſa vie.

Un inſtant préſente au ſpectateur, par un changement de théâtre, l'extérieur du palais dans lequel l'autre ſcène ſe paſſoit, & l'on voit dans une place publique des troupes Françoiſes qui menacent d'en venir aux mains avec une garde Golcondoiſe qui défend la porte du palais. *Saint-Phar* paroît ſur un perron élevé ; il arrête l'impétuoſité de ſes Soldats, en les invitant à partager les plaiſirs d'une fête charmante & à être auſſi heureux que lui. Les troupes ſe retirent & la ſcène eſt encore tranſportée ſur le champ dans un jardin totalement aſiatique, tant par les arbres & les fleurs, que par le kioſte élégant & magnifique qui le termine.

Pendant cette fête, à laquelle aſſiſtent & contribuent les Officiers & Soldats François, ainſi que tous les Ordres de l'Empire de Golconde, depuis les Grands juſques aux Bergers & aux Matelots, ſe fait l'inauguration de *Saint-Phar*, devenu l'époux de la Reine.

N. B. Depuis que ce Poëme a paru on a déja fait tant d'obſervations dans le public, que cela nous diſpenſe preſque d'en faire. Nous avons cherché à donner dans notre extrait tout ce qui peut mettre nos lecteurs en état de juger ſainement de la conſtitution du Drame, de la marche du ſujet & de celle des ſcènes ; en même temps de la nouvelle forme qu'occaſionne néceſſairement le nouveau genre de muſique que l'on tente aujourd'hui d'étendre de l'Opéra bouffon à l'Opéra héroïque. Voilà à peu-près tout ce qu'on doit exigèr de nous en cette occaſion. Puiſſe encore l'humeur des partiſans outrés du vieux ou du nouveau genre, nous faire grace ſur le peu ou ſur le trop qu'ils croiront que nous en aurons dit.

Nous ne pourrions cependant, ſans trahir le même ſentiment de juſtice & de vérité qui nous a fait donner précédemment tant d'éloges vrais & mérités à l'eſtimable Auteur du *Philoſophe ſans le ſavoir*, le défendre, dans *la Reine de Golconde*, contre quelques reproches qui paroiſſent trop unanimes. Par exemple, on nous ſoupçonneroit de mauvaiſe foi, ſi nous entreprenions de juſtifier une certaine obſcurité qui eſt répanduë ſur toute la marche du ſujet de ce Drame, faute de quel-

ques éclairciſſemens indiſpenſables. Il doit être toujours défendu à l'Auteur dramatique de ſouſtraire, dans les expoſitions, ce qu'il eſt permis au ſpectateur d'ignorer. Il eſt certain qu'on pourroit, ſans rougir, n'avoir pas lu le *conte d'Aline*, quelqu'agréable & quelque ingénieux que ſoit ce joli ouvrage ; on n'en devoit donc pas ſuppoſer une connoiſſance ſi univerſelle qu'elle diſpenſât de fonder & d'éclaircir bien des choſes dans ce Drame qui ne peuvent avoir lieu ſans le ſecours du merveilleux, lequel cependant n'y eſt point employé. Comment ne pas avouer l'effet peu agréable dans le lyrique, des fréquentes réticences qui découpent trop le peu de dialogue auquel laiſſent place les romances ? Il en eſt de même de quelques négligences de verſification, même de ſtyle, malheureuſement ſenſibles dans le ton héroïque.

L'intérêt du goût, qui ne marche déja plus ſur nos théâtres que d'un pas chancelant, contraint de faire mention ici de quelques-unes de ces remarques critiques, afin d'oppoſer, autant qu'il eſt en nous, un frein à l'ardeur avec laquelle ſe portent à toutes ſortes de licences nos jeunes Auteurs, ſur-tout lorſqu'ils s'y croient autoriſés par l'exemple de ceux dont les ouvrages ont été couronnés du grand

succès. Indépendamment de l'espèce de garantie que nous avons dans le fond d'esprit & de talens de l'Auteur du nouvel Opéra, nous sommes persuadés que la seule considération que nous venons d'alléguer, l'empêchera d'être blessé des avis dont nous ne sommes ici que les échos, & qu'il ne nous appartiendroit pas de lui donner de nous-mêmes.

Le même motif nous oblige d'ajouter encore ; que l'on risqueroit peut-être de laisser retomber notre théâtre dans l'ancienne barbarie de goût, que nous avons à reprocher à quelques nations de l'Europe moins policées que nous à cet égard, si l'on s'accoutumoit à se permettre, même dans l'Opéra, des changemens de scène tels que plusieurs de ceux que l'on voit dans la *Reine de Golconde*. Nous entendons par-là, les changemens subits de l'intérieur à l'extérieur d'un lieu, sans qu'il y ait le temps idéalement vraisemblable pour que les Acteurs puissent s'y transporter ; vraisemblance qui ne peut guères avoir lieu que par les entr'actes, toutes les fois que le pouvoir surnaturel ne les opère pas. Malgré l'extrême licence que l'on a accordée aux Opéras, ceux dans lesquels la magie & la féerie ne sont pas en jeu, tel que celui-ci, rentrant dans l'ordre ordinaire

des choſes, doivent être aſſujettis aux règles communes du dramatique.

Observations ſur la Muſique, ſur les Ballets & ſur le ſpectacle du nouvel Opéra.

A travers les rumeurs & les contradictions qui, comme nous l'avons déja dit, fermentent preſque toujours pendant les premières repréſentations d'un Opéra nouveau, on ne peut diſconvenir qu'il n'y ait dans celui-ci des choſes fort agréables & en aſſez grand nombre. L'Auteur a déja fait des preuves certaines à cet égard; une nouvelle & tout auſſi convaincante, eſt le nombre des auditeurs qu'il y a eu juſqu'à préſent. La critique parle beaucoup, ſouvent très-haut, s'agite, mais revient ſur ſon objet; au lieu que l'ennui ſouffre, ſe tait, ſort & ne revient plus.

Cette muſique eſt-elle convenable à la ſcène à laquelle on eſſaye de l'adapter? Ceci eſt une queſtion dont nous parlerons dans un moment, que nous nous garderons bien de décider, mais ſur laquelle probablement le public va bientôt prononcer. Paſſons à l'exécution de l'ouvrage.

Mlle Arnould orne le rôle d'*Aline* des dons touchans du ſentiment, des grâces de ſa figure & de ſon talent ſous le double aſpect de Reine & de Bergère. Quel que ſoit le ſort de cet Opéra, M.

LARRIVÉE a fait décider le triomphe de l'acteur dans le rôle de *Saint-Phar.* On abrége cet éloge, qui n'est qu'une justice très-exacte, parce qu'on l'affoibliroit en l'étendant davantage.

Le rôle d'*Usbeck* n'étant, par sa position dans le sujet, qu'un rôle secondaire, est moins officieux pour M. LEGROS; mais deux ariettes que l'on y a placées sont très-propres à faire jouir l'auditeur de tout l'éclat de cette belle voix.

Les Ballets sont variés & agréables. Un accident considérable prive pour quelque temps de M. D'AUBERVAL. M. LANNI, pour réparer cette privation, s'est prêté à y danser avec Mlle PESLIN, dont le public aime, avec raison, le zèle & le talent. On a retrouvé les aimables enfans dont nous avons déja parlé précédemment, pour venir encore au secours des dérangemens qu'a éprouvé le Ballet par des conjonctures forcées, & le public voit toujours avec le même plaisir ces talens naissans qui s'élèvent avec tant de succès. Dans les Ballets du genre sérieux ou héroïque, se distinguent M. VESTRIS, qui avoit déja reparu avec éclat dans *Hypermnestre*, & M. GARDEL, dans lequel le public continue d'applaudir des progrès dont il jouit déja depuis assez long-temps à chaque nouveauté.

On auroit desiré que, dans les divertissemens de cet Opéra où l'on introduit des *Golcondois*,

la compoſition & l'exécution des entrées eût eu un caractère étranger, ou du moins éloigné des danſes ordinaires de tous les Ballets d'Opéra.

Si la Danſe eſt, dit-on, un art, elle doit, comme les autres, tels que la Poéſie, la Peinture & la Muſique, par une combinaiſon de ſes propres moyens diverſement modifiés, préſenter divers caractères ſans ſortir de ſes règles fondamentales, & ſans emprunter les contorſions biſarres & les caricatures que l'on nous a fait voir il y a quelques années, au théâtre de la foire, ſous le nom de *Ballet Chinois*, ce qui ſeroit déplacé dans des fêtes d'où le genre héroïque doit bannir la bouffonnerie. Nous ne ſommes pas en état de rendre raiſon de cela. Si la Danſe eſt véritablement un art, elle doit en effet avoir cette faculté. C'eſt aux Maîtres de cet art à ſavoir ſi cela eſt poſſible, & dans ce cas à ſatisfaire les critiques. On a donné aux marches des Soldats aſiatiques qui font cortége cet air étranger ; cela a fait ſentir davantage peut-être ce qui manquoit à la danſe pour l'enſemble & la vérité de l'effet.

On n'a pas, à beaucoup près, le même reproche à faire aux autres parties du ſpectacle. On a cherché à rendre l'exacte vérité du coſtume dans les habits, leſquels ont été faits ſur des deſſeins exacts même ſur des modèles tirés du pays même. On a parfaitement bien repréſenté la magnificence & la richeſſe aſiatique, juſques ſur les vêtemens

des nombreux cortéges qui forment la pompe de cette représentation. Les mêmes soins & la même dépense ont été prodigués pour les décorations. Une place publique, un kiosque élevé sur le bord de la mer, une salle, où tout ce qui la meuble est copié d'après des objets réels du pays, un extérieur de palais, un jardin & un kiosque dont l'effet est charmant & qui transporte le spectateur dans le sein de l'Inde, enfin, tout *peint* avec noblesse & agrément la nature & l'art d'un climat étranger & fort différent du nôtre. *On* connoît à présent toute l'excellence des *talens de* ceux qui exécutent les différentes parties des décorations de ce spectacle. Celle du salon asiatique & du bocage européen, terminé par le plus agréable paysage, ont été peintes d'après des desseins & esquisses du célèbre M. BOUCHER, premier Peintre du Roi ; on doit juger ce que cela ajoute, au mérite d'une fidèle & savante exécution. L'invention des autres, chacune dans leur genre, n'est pas moins caractéristique & très-heureusement adaptée aux meilleurs effets de la perspective théâtrale.

La singularité, la variété & la magnificence de ces diverses parties du spectacle produisent, de l'aveu général, un grand effet, auquel la nouveauté ajoute quelque chose de piquant qui soutient le plaisir & donne le desir de le revoir.

N. B. C'est particulièrement en cette occasion que l'on doit les plus grands éloges aux soins & à la dépense que l'on employe à présent pour le spectacle de l'Opéra. Par-là, & encore plus par le choix d'un ouvrage de deux Auteurs favorisés des applaudissemens sur d'autres théâtres par les amateurs mêmes de l'ancien genre lyrique, on n'a laissé rien à desirer pour mettre le public en état de se déterminer définitivement sur la préférence d'un genre à l'autre.

On peut aujourd'hui examiner & discuter sainement la comparaison entre ce qu'on appelle la monotonie de nos anciens monologues, du récitatif de dialogue dans les scènes de nos Opéras, & le retour nécessaire du même chant à chaque couplet des romances qui font ordinairement le fil des scènes dans le nouveau genre. On peut juger si la coupe qu'exige ce style de romance dans la versification est aussi favorable à la liaison nécessaire du dialogue, à l'expression la plus naturelle des nuances & même des grands mouvemens qui se varient & qui se contrastent quelquefois d'un moment à l'autre dans les passions ? si les ariettes, qui tranchent subitement & qui se découpent sur le fond général d'une scène, sont plus

satisfaisantes pour le goût que ces airs mesurés qui paroissent naître & se former du sein même de l'ancien récitatif auquel ils se marient, tels qu'*arrachez de mon cœur* dans *Dardanus*, & tels enfin qu'il s'en trouve dans tous nos bons Opéras? enfin, pour se servir d'une comparaison toujours juste entre des arts toujours analogues, si le pinceau d'un excellent paysagiste, ou celui de l'admirable Peintre du père de famille, sans changer de manière & de génie dans la composition, eût été également ou même plus propre à peindre les batailles d'*Alexandre*, les amours des Dieux & des Bergers héroïques, que celui des *Lebrun*, des *Mignards*, des *Lemoine*, *&c. &c.*? Tel est aujourd'hui l'objet qui paroît occuper le public, & sur quoi il n'appartient qu'à lui de prononcer.

On a entendu, les Jeudis, dans un air détaché, le début de Mlle BEAUVAIS. Nous avons déja parlé de cette belle voix dans les derniers articles du Concert Spirituel. Nous l'avons annoncée comme du premier ordre pour le volume. Le théâtre n'a rien changé au jugement des amateurs sur cette voix, & nous pouvons l'annoncer encore comme du premier ordre pour la qualité & le caractère du son, le plus touchant, le plus expressif que l'on ait

entendu depuis la célébre Mlle LEMAURE. Une timidité, qui jusqu'à présent paroît insurmontable, dérobe une partie de ces rares qualités, ou du moins ne les laisse qu'entrevoir par éclairs. Jamais timidité ne parut moins fondée. Si les avantages de la figure servent à faire valoir les talens, celle de cette Débutante est noble, marquée sans dureté, la taille de la grande hauteur, & très-majestueuse. A travers même son extrême timidité on peut soupçonner en elle, un sentiment intérieur qui donneroit des grâces & de l'expression à son maintien.

COMÉDIE FRANÇOISE.

DEPUIS la rentrée, on a donné plusieurs des meilleures Tragédies du répertoire courant, dans lesquelles Mlle DUBOIS a joué les rôles de son emploi. Il semble que les principaux Acteurs tragiques de ce théâtre fassent, à l'envi & avec beaucoup de succès, les plus grands efforts pour réparer, autant qu'il est possible, la perte de Mlle CLAIRON, dont la santé a déterminé indispensablement la retraite. Les talens de cette Actrice, peut-être un jour

remplacés mais peut-être jamais surpassés, rendront toujours sa mémoire célébre & chère aux amateurs de notre théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

On a donné sur ce théâtre une nouveauté intitulée : *les Pêcheurs* : nous ne pouvons en rendre compte, parce qu'elle a été interrompuë après la première représentation par l'indisposition d'un Acteur.

SUPPLÉMENT *à l'article des spectacles.*

Avis sur une nouvelle édition de la Partie de chasse d'Henry IV, *Comédie en trois actes, par M.* COLLÉ.

LA première édition de cette Pièce, dont nous avons précédemment rendu compte avec éloges, & pour laquelle nous en aurions toujours à ajouter, ayant été enlevée en trois semaines, on en a fait une seconde. Comme nous présumons que beaucoup de gens, qui n'ont pu avoir de la première, seront empressés à profiter de celle-ci, on avertit que cette Pièce, qui

fait partie *du théâtre de société de M.* COLLÉ, ne se débite & ne se vend plus, ainsi que ledit *théâtre de société*, que chez *Gueffier* fils, Libraire, rue de la-Harpe, vis-à-vis la rue Saint Severin : c'est aussi le seul Libraire chez lequel on trouvera des exemplaires de *la Veuve* & du *Rossignol*, Pièces qui font partie du même théâtre.

Nous avons lieu de croire obliger nos lecteurs en les mettant à portée d'avoir ce théâtre, dans lequel il n'y a aucune Pièce qui ne porte le caractère du talent reconnu de l'Auteur, & qui conséquemment ne fournisse une lecture agréable : ce théâtre d'ailleurs est une ressource pour les particuliers qui s'amusent à jouer la comédie ; il leur fournit un moyen de plus de varier leur amusement.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE FONTAINEBLEAU, le 13 Décembre 1765.

LE 8 de ce mois le Roi a envoyé des ordres pour arrêter cinq Officiers du Parlement de Bretagne, & Sa Majesté a fait expédier des *lettres* patentes adressées au même Parlement pour *lui* enjoindre d'instruire le procès desdits Officiers. Sa Majesté a expédié le même jour des ordres pour que les Officiers de ce Parlement se rendissent au Palais le 12 & y procédassent à l'enrégistrement d'une déclaration qui règle les suites de l'abonnement accordé aux Etats, & par laquelle les Officiers du Parlement, qui avoient donné leur démission, étoient autorisés à continuer leur service ordinaire après qu'ils auroient enrégistré ladite déclaration. L'assemblée se tint en conséquence le 12, & fut terminée par un acte signé de presque tous ces Officiers, par lequel ils ont déclaré qu'ils ne pouvoient enrégistrer la déclaration, & qu'ils persistoient dans leur acte de démission, du 22 Mai précédent. Sa Majesté leur a fait savoir que son intention étant de disposer de leurs offices, ils eussent à se retirer de la ville de Rennes.

Le 15 le Roi a nommé trois Conseillers d'Etat & douze Maîtres des Requêtes pour tenir le Parlement de Bretagne & y administrer la justice jus-

qu'à ce qu'il ait été pourvu aux offices vacans. Ils ont été présentés le 16 à Sa Majesté par le Vice-Chancelier & ils se sont rendus à Rennes pour y ouvrir leurs séances vers la fin de ce mois.

Le 19 la Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du Duc de Cumberland.

Le Roi a accordé la place de Conseiller d'Etat, vacante par la mort du sieur d'Auriac, au sieur Méliand, Intendant de Soissons, qui a été présenté à cette occasion à Sa Majesté le 5 de ce mois par le Vice-Chancelier.

Le Roi a accordé le 4 deux brevets de Conseillers d'Etat, l'un au sieur Félix, Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, l'autre au Marquis de Roux, Négociant-Armateur de la Ville de Marseille.

Sa Majesté a nommé le Marquis de Blosset, ci-devant Ministre du Roi à la Cour de Londres, son Ministre Plénipotentiaire auprès du Grand Duc de Toscane. Il a eu l'honneur de remercier à cette occasion Sa Majesté, à qui il a été présenté le 12 par le Duc de Praslin.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Cercamp, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Amiens, à l'Archevêque de Rheims ; celle de Cheminon, même Ordre, Diocèse de Châlons-sur-Marne, au Comte de Welbruck, Chanoine des Eglises de Liege & de Munster ; celle de Longvilliers, même Ordre, Diocèse de Boulogne, à l'Abbé d'Arvillars ; celle de Notre-Dame des Colonnes, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Vienne en Dauphiné, à la Dame de Virieu, Religieuse de la même Abbaye ; celle de Poulangy, même Ordre, Diocèse de Langres, à la Dame de Scepeaux, Prieure de Ronceray, & celle de Bertaucourt, Ordre de

Saint Benoît, Diocèse d'Amiens, à la Dame de Carondelet, Religieuse de la même Abbaye.

Le Roi a nommé l'Abbé Verrier de Ligneri à la place de Chapelain de Sa Majesté, vacante par la démission de l'Abbé Gellée ; l'Abbé du Pont de Compiegne succède à l'Abbé de Ligneri dans la place de Clerc de la Chapelle.

Le 12 la Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la Princesse Sophie-Dorothée, Margrave de Brandebourg-Schwedt & soeur du Roi de Prusse.

Le premier de ce mois le Comte de la Marmora, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, eut sa première audience du Roi, à qui il présenta ses lettres de créance : il fut conduit ensuite à celles de la Reine & de la Famille Royale. Le même jour le Baron de Gleicken, Envoyé Extraordinaire de Danemarck, présenta au Roi, de la part de Sa Majesté Danoise, trente gerfaults d'Islande.

Du 18 Janvier 1766.

Le sieur Feydeau de Marville, Conseiller d'Etat, & le sieur Dupleix de Bacquencourt, Maître des Requêtes, s'étant acquittés de la commission importante dont ils ont été chargés par le Roi auprès de son Parlement de Navarre, sont revenus depuis quelques jours & ont rendu compte de leurs opérations à Sa Majesté dans le Conseil des Dépêches qui s'est tenu le 27 du mois dernier. Le Roi, content de leur conduite, a bien voulu leur en témoigner sa satisfaction, & a accordé sur le champ au sieur de Marville l'entrée en son Conseil Royal, & au sieur de Bacquencourt l'Intendance de la Rochelle actuellement vacante, avec l'expectative de la première Intendance importante qui viendra à vaquer.

Le Roi a accordé les grandes entrées au Duc de Chartres, & celles de sa Chambre au Duc de Lorges, ancien Menin de Monseigneur le Dauphin, & au sieur Feydeau de Marville; Sa Majesté a accordé la même grace aux Menins de feu Monseigneur le Dauphin, qui lui ont été présentés le 3 de mois.

Leurs Majestés ont pris, le 11 de ce mois, le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du Prince Fréderic-Guillaume, frère du Roi d'Angleterre.

Le 7 le Comte d'Argental, Ministre Plénipotentiaire de l'Infant Duc de Parme, fut admis à l'audience de Leurs Majestés & de la Famille Royale, & remit à Leurs Majestés ses lettres de créance.

Le sieur Pelletier de Morfontaine, qui a été remplacé dans l'Intendance de la Rochelle par le sieur Dupleix de Bacquencourt, a passé à celle de Soissons.

Du 8 Février 1766.

On a appris, par un courier dépêché de Coppenhague le 14 du mois dernier, que le Roi de Danemark étoit mort la nuit précédente à une heure & demie, & que, le même jour, on avoit proclamé le Prince Royal, son fils, Roi de Danemarck, sous le nom de Christian VII. Fréderic V, Roi de Danemark & de Norwege, étoit né le 31 Mars 1723, & avoit été couronné le 4 Septembre 1747. Il avoit épousé en 1743 la Princesse Louise, fille du feu Roi d'Angleterre Georges III, morte le 19 Décembre 1751, dont il a eu le Prince Christian, aujourd'hui Roi de Danemarck, & trois Princesses vivantes: il avoit épousé en secondes noces, le 26 Juin 1752, la Princesse Julie-Marie, dernière sœur du Duc règnant de

Brunswick & de Wolfenbuttel, dont il a eu le Prince Fréderic, aujourd'hui âgé de douze ans & demi. Leurs Majestés prendront demain le deuil pour trois semaines à l'occasion de cette mort.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Maréchal de Clermont-Tonnerre, & au Marquis de Durfort-Civrac, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux-Siciles.

De Paris, le 29 Novembre 1765.

On écrit de Thionville que, le 4 de ce mois, le Régiment Dauphin, Dragons, qui est en garnison dans cette Place, fit célébrer dans l'église paroissiale une grand'Messe solemnelle pour demander au Ciel le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Le Comte de Vaux, qui commande dans la Province en l'absence du Marquis d'Armentieres, assista à cette cérémonie, ainsi que l'Etat-Major de la Place, tous les Militaires qui se trouvoient dans la ville, & un grand nombre d'autres personnes. Les Dragons se sont d'eux-mêmes imposé un jeûne solemnel à cette occasion, & la plûpart d'entre eux ont distribué aux pauvres leur paie de ce jour-là.

La Compagnie des Arquebusiers de Châlons en Champagne, créée en 1357 par Charles V, alors Dauphin & Régent du Royaume, pour la garde de sa personne, a fait célébrer, le 21 de ce mois, dans l'église des Pères Augustins de la même ville, une Messe solemnelle pour demander à Dieu le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin.

Du 16 Décembre.

Le Marquis de Souvré, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, se rendit, le 2 de ce

mois, au Couvent des Religieux de l'Observance, où, revêtu du manteau & du collier de l'Ordre de Saint Michel, il présida au Chapitre des Chevaliers de cet Ordre en qualité de Commissaire des Ordres du Saint Esprit & de Saint Michel, & assista avec eux au Service qu'on célèbre tous les ans, le premier Lundi de l'Avent, pour le repos de l'âme des Rois, des Chevaliers & Officiers de l'Ordre défunts. Avant l'office divin le Marquis de Souvré reçut Chevaliers le sieur Marion, Député de la Ville de Saint-Malo & ancien Député du Tiers-Etat de Bretagne; le sieur Brianciaux, Négociant-Armateur de Dunkerque, & le sieur Quevane, Conseiller du Roi, Essayeur général des monnoies de France.

On a ordonné dans tout le Royaume des Prières publiques pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Les différens Corps de toutes les Villes ont donné dans cette occasion, chacun à l'envi, les marques les plus édifiantes de leur attachement pour la Famille Royale, & en particulier de leur zèle pour la conservation des jours précieux de Monseigneur le Dauphin.

Le 11, jour indiqué par le sieur le Bel, Recteur de l'Université de cette ville, pour l'assemblée générale de ladite Université & pour la Procession qui se fait annuellement, il a été arrêté d'une voix unanime que tous les Membres, actuellement au nombre de plus de six cens, se rendroient sur le champ en procession dans l'église de Sainte Geneviève, & se prosterneroient aux pieds des autels pour y demander à Dieu la conservation des jours précieux de Monseigneur le Dauphin: il a été arrêté en même temps que les Facultés supérieures & les quatre Nations feroient célébrer chacune une Messe solemnelle; que pendant neuf

jours on diroit dans tous les Colléges une Messe & un Salut auxquels assisteroient les Maîtres & les Ecoliers, & que, pour joindre les bonnes œuvres à la prière, on feroit une quête générale dont les deniers seroient remis entre les mains du Recteur pour être distribués aux pauvres étudians ; en conséquence l'Abbé Xaupi, Doyen de la Faculté de Théologie, a indiqué la messe solemnelle pour le 14 · elle a été célébrée le matin à la chapelle de Sorbonne avec la plus grande solemnité & un concours extrordinaire de Docteurs.

Les six Corps des Marchands de cette ville ont fait célébrer en l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire une neuvaine pour le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Elle a commencé le 12, par une grand'messe solemnelle à laquelle le Lieutenant Général de Police, l'Avocat du Roi & le Procureur du Roi ont assisté.

De Vienne, le 8 Février 1769.

Léopold, Comte de Daun & du Saint Empire, Prince de Thiano, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse, Conseiller Intime Actuel, Chambellan, Ministre d'Etat pour les Affaires Intérieures, Maréchal des Armées de Leurs Majestés Impériales & Royale, Président du Conseil des Guerres, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, Directeur en chef de toutes les Académies Militaires, &c. est mort ici le 5 de ce mois.

De Londres, le 7 Mars 1766.

Le Duc de Richmond, Ambassadeur du Roi à la Cour de France, est arrivé ici le 22 du mois dernier avec la Duchesse son épouse.

Une femme qui depuis six semaines avoit perdu l'usage de la parole & étoit attaquée de violentes convulsions, fut électrisée ici le premier de ce mois, en présence de beaucoup de monde : elle n'eut pas plutôt reçu trois ou quatre commotions électriques à la bouche qu'elle recouvra l'usage de la parole, & ses mouvemens convulsifs n'ont plus reparu.

De la Haye, le 11 Mars 1766.

Le 8 de ce mois, jour anniversaire de la naissance du Prince de Nassau, Son Altesse ayant dix-huit ans accompli, fut installée dans les dignités de Stadhouder, Capitaine Général & Amiral Général de ces Provinces. Le même jour les Etats Généraux envoyerent deux députations solemnelles, l'une à l'Ambassadeur de France, & l'autre à celui d'Angleterre pour leur notifier cet événement.

De Bruxelles, le 13 Février 1766.

Le Comte de Lupcourt Drouville, Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès du Gouvernement de ces Provinces, arriva ici le 7 de ce mois. Hier il fut conduit à l'audience du Prince Charles de Lorraine, notre Gouverneur, à qui il présenta ses lettres de créance : il eut l'honneur de dîner le même jour avec Son Altesse Royale.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De Versailles, le 26 Février 1766.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le 9 de ce mois, le contrat de mariage du Marquis de Beaussan, Exempt des Gardes du Corps

du Roi, Compagnie de Luxembourg, avec Demoiselle fille du sieur du Vaucel, Trésorier des Aumônes ; & le 23, celui du Comte de Brancas avec Demoiselle de Lowendhal, fille du feu Comte de Lowendhal, Maréchal de France.

Le Roi a nommé, pour son Ecuyer ordinaire, le Marquis d'Heudreville, qui a été présenté en cette qualité à Sa Majesté.

Le 15, jour anniversaire de la naissance du Roi, on a chanté à cette occasion un *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame, paroisse du château. Le Comte de Noailles, Gouverneur de cette Ville, y a assisté, accompagné des Officiers du Bailliage : il a ensuite allumé le feu qui avoit été préparé vis-à-vis du portail de l'église. La garde des Invalides, qui s'y étoit rendue, a fait plusieurs décharges de mousqueterie.

Sa Majesté ayant accordé au Marquis de Laval les honneurs du Louvre, la Marquise de Laval a eu l'honneur d'être présentée le 16 à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Laval, & elle a pris le tabouret. Le même jour la Comtesse de Baune & la Comtesse de Crenay ont été présentées aussi à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première par la Comtesse de Noailles, Dame d'Honneur de la Reine, & la seconde par la Marquise de la Tour-du-Pin, sa mère.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Saint-Omer l'Abbé de Conzié, Vicaire Général du Diocèse de Senlis ; & Sa Majesté a donné à l'Evêque de Fréjus l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Noyon.

Le 23 le Comte de Mellet a prêté serment entre les mains du Roi pour le Gouvernement du Maine, du Perche & du Comté de Laval.

La Vicomtesse de Laval a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Laval.

L'Académie Royale des Sciences présenta au Roi le 16 un nouveau volume de ses Mémoires pour l'année 1759 ; c'est le troisième de ceux que les sieurs le Roi, de Lalande, Tillet & Bezout avoient été chargés de rédiger. Le sieur de Lalande, Membre de cette Académie, eut aussi l'honneur de présenter à Sa Majesté *la Connoissance des mouvemens célestes pour l'année 1767*. Le sieur d'Après de Mannevillette, Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes & Correspondant de la même Académie, a aussi présenté au Roi *un Mémoire sur la Navigation de France aux Indes & sur le retour, avec deux cartes relatives à cet ouvrage.*

Du premier Mars.

La Reine a eu ces jours derniers un rhume accompagné de fiévre ; une légère saignée a arrêté les progrès de cette indisposition. Sa Majesté se trouve aujourd'hui beaucoup mieux.

Du 5.

La maladie dont la Reine est attaquée depuis quelques jours, a pris le caractère d'une fluxion de poitrine. Les redoublemens de fiévre & les autres accidens ont obligé les Médecins d'ordonner plusieurs saignées & l'on a eu recours aux remédes les plus efficaces ; cependant la nuit du 3 au 4 ayant été plus orageuse que les précédentes, la Reine a desiré recevoir le saint viatique, qui lui a été administré hier à six heures & demie du soir par l'Evêque de Chartres, premier Aumônier de Sa Majesté. Elle s'est trouvée plus calme pendant

le reste de la soirée : le redoublement est venu plus tard que le précédent, & il y a eu plusieurs évacuations salutaires.

Demain le Roi prendra le deuil pour six mois à l'occasion de la mort du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Les Conseillers d'Etat & les Maîtres des Requêtes que le Roi avoit envoyés à Rennes pour tenir le Parlement de Bretagne en arrivèrent le 25 du mois dernier & furent présentés à Sa Majesté par le Vice-Chancelier.

Le 2 de ce mois l'Abbé de Veri, Auditeur de Rote, a pris congé du Roi pour retourner à Rome : il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

Le même jour le Roi ainsi que la Famille Royale a signé le contrat de mariage du sieur de la Bourdonnaye, Conseiller au Parlement, avec Demoiselle d'Ormesson.

Le 3 le Roi est parti un peu avant dix heures du matin, après avoir entendu la Messe, & est allé à Paris tenir son Parlement. Le procès-verbal de tout ce qui s'est passé dans cette séance, tel qu'il a été dressé par ordre de Sa Majesté, se trouvera dans le Mercure prochain.

La grande députation du Parlement de Rouen, qui avoit été mandée par Sa Majesté avec ordre de lui apporter des expéditions des arrêtés faits par cette Cour le 22 Août 1765 & 15 Février 1766, au sujet des affaires de Pau & de Bretagne, est arrivée ici le 4 & a été introduite dans la Chambre du Roi le même jour à six heures après-midi. Les Députés, au nombre de treize, ont été présentés à Sa Majesté par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Pro-

vinces de Normandie, & conduits par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies. Le Roi les a reçus dans son fauteuil, en présence des Princes du Sang, des Ministres de son Conseil & de ses Grands Officiers, & a dit au Premier Président : *remettez-moi vos Arrêts ;* il a ajoutez, après qu'ils lui ont été remis : *allez attendre que je vous fasse ma réponse.* Les Députés s'étant retirés, le Roi a tenu sur le champ son conseil, après lequel Sa Majesté a fait rentrer les Députés & leur a prononcé elle-même sa réponse en ces termes.

« J'ai lu vos Remontrances ; ne m'en adressez » jamais de semblables. Mes peuples sont soumis » & tranquilles ; l'agitation que vous supposez » n'existe que parmi vous. Le serment que j'ai » fait, non pas à la nation, comme vos osez le » dire, mais à Dieu seul, m'oblige sur-tout de » faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en écar- » tent & qui veulent établir des principes con- » traires à la constitution de mon Etat. Vous » n'avez pas craint de les mettre en pratique » dans des arrêtés que je ne puis laisser subsister ; » vous allez entendre l'Arrêt par lequel je les ai » cassés & annullés dans mon Conseil ».

Alors le sieur Bertin a lu l'Arrêt de cassation ; & près cette lecture Sa Majesté a dit :

« Je veux bien encore vous rappeller les vrais » principes en vous communiquant la réponse que » j'ai faite à mon Parlement de Paris. Qu'elle » vous serve de règle, & ne me forcez pas à » punir ceux qui s'en écarteroient. Vous ferez » récit de tout ce qui vient de se passer ». En même temps Sa Majesté a remis au Premier Président la réponse qu'Elle avoit faite la veille au Parlement de Paris, & les Députés se sont retirés.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Notre-Dame,

Ordre de Saint Benoît, Diocèse & Ville de Soissons, à la Dame de Roye de Roussy de la Rochefoucault.

LOTERIES.

Le premier tirage de la Loterie de la Compagnie des Indes s'est fait, le 29 Octobre, à l'Hôtel de la Compagnie, en présence de deux Commissaires du Parlement nommés pour cet objet. Le premier lot, de 80000 livres, est échu au numéro 39, & le second lot, de 50000 livres, au numéro 755.

Le second tirage de la même Loterie s'est fait le 29 Novembre de la même manière. Le premier lot, de 120000 livres, est échu au *numero* 464, le lot de 60000 mille livres au numéro 3642, & celui de 40000 mille livres au numéro 6767.

Le cinquante-huitième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait, le 24 Octobre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 561 ; celui de vingt mille livres au numéro 19375, & les deux de dix mille livres aux numéros 2749 & 3294.

Le cinquante-neuvième tirage s'est fait le 25 Novembre. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 38909 ; celui de vingt mille livres au numéro 34823, & les deux de dix mille livres aux numéros 22231 & 22501.

Le soixantième tirage s'est fait le 24 Décembre. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 47359 ; celui de vingt mille livres au numéro 43963, & les deux de dix mille livres aux numéros 50795 & 59232.

Le soixante & unième tirage s'est fait le 25 Janvier. Le lot de cinquante mille livres est

échu au numéro 64084 ; celui de vingt mille livres au numéro 71878, & les deux de dix mille livres aux numéros 67039 & 77662.

Le 5 Novembre on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 53, 79, 18, 6, 12.

Le tirage suivant s'est fait le 5 Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 20, 73, 26, 62, 80.

Le tirage suivant s'est fait le 4 Janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 55, 30, 59, 36, 86.

Le tirage suivant s'est fait le 5 Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 60, 35, 27, 71, 65.

NAISSANCE.

La Duchesse de la Trémoille est accouchée heureusement de deux enfans mâles le 27 Décembre de l'année dernière.

BAPTEME.

Le 7 Février la fille du Marquis de Lévis, Gouverneur général de la Province d'Artois, a été tenue sur les fonts de Baptême, dans la paroisse de la Magdeleine de la Ville-l'Evêque, par les Etats de cette Province, représentés par l'Abbé de Royere, Vicaire général d'Arras, pour le Corps du Clergé ; par le Comte de Trazegnies, Brigadier des Armées du Roi, pour la Noblesse, & par le sieur Camp, pour le Tiers-Etat : ils l'ont nommée *Marie-Gabrielle Artois* : la cérémonie a été faite par l'Evêque d'Arras.

MORTS.

Jean-François de la Cropte de Bourzac, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Abbé

Commendataire de l'Abbaye Royale de Mons-Saint Quentin, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Noyon, est mort en son palais épiscopal, le 23 Janvier, dans la soixante dixième année de son âge.

Hervé-Nicolas Thépault du Breignon, Evêque de Saint Brieux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Moiremont, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Châlons-sur-Marne, est mort en son palais épiscopal, le 26 Janvier, âgé de soixante-trois ans.

François de Villeneuve, Evêque de Montpellier, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de St. Lucien, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Beauvais, est mort vers la fin du même mois en son palais épiscopal, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Jules-Antoine de la Ville de Ferolles des Dorides, Prieur Commendataire du Prieuré Royal de Montjean, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Luçon & Vicaire général du même Diocèse, est mort à Luçon le 15 Octobre, dans la cinquante-sixième année de son âge.

N. Lesquen, Chanoine de Rennes, Commissaire Provincial de la Chambre des Décimes & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Langonet, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Quimper, mourut à Rennes le 20 Novembre, âgé de soixante-six ans.

Yrié de Beaupoil de Saint-Aulaire, ancien Vicaire général de Nantes, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Georges-sur-Loire, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Angers, est mort à Paris le 19 Janvier, dans la quatre vingtième année de son âge.

Louis-Charles le Pellerin de Gauville, Che-

valier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur de la Commanderie de Troyes en Champagne, est mort à Bellesme, âgé de cinquante-neuf ans.

René-Ismidon-Nicolas de Prunier, Comte de Saint-André, Marquis de Virieu, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort à Grenoble la nuit du 24 au 25 Novembre, dans la soixante-huitième année de son âge.

François Florent, Marquis du Châtelet, Baron de Cyrcey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur de Semur & de Toul, Grand Bailli de la Marche & Grand Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est mort dans son château de Loirez en Barrois le 28 Novembre. Il étoit chef d'une des branches de l'ancienne Maison du Châtelet, sortie de la Maison de Lorraine par Ferri I, dit d'*Enfer*, qui, dans le douzième siècle, eut pour appanage la tour du Châtelet & ses dépendances dont il prit le nom.

Maurice, Comte de Courten, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, ci-devant Envoyé Extraordinaire du Roi à la Cour de Berlin & Chambellan du feu Empereur Charles VII, est mort le 29 Janvier, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

Fr. Gilbert Colbert, Marquis de Chabanois, Maréchal de Camp, Chevalier de Saint Louis, est mort à Paris le 23 Décembre.

René-François de Menou, Marquis de Menou, Maréchal de Camp, est mort en sa terre de Boussay en Tourraine le 30 Décembre.

Roger Gabriel Rochefort Dally de Saint-Point, ancien Enſeigne des Gardes du Corps dans la Compagnie de Beauvau, Maréchal de Camp & Gouverneur du Fort de Scarpe, eſt mort le 5 Janvier, dans la ſoixante-ſeptième année de ſon âge.

Le Chevalier de Contades, Brigadier des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, eſt mort à Paris le 12 Octobre, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

François-Raphaël de Sheldon, Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment d'Infanterie Irlandoiſe de Dillon, eſt mort le 19 Décembre, âgé de quarante & un ans.

Pierre de Durfort, Marquis de Durfort, eſt mort dans ſes terres en Languedoc le 6 Octobre, âgé de quatre-vingt quatre ans.

Guillaume-Caſtanier d'Auriac, Conſeiller d'Etat & Premier Préſident du Grand Conſeil, eſt mort à Fontainebleau le 3 Décembre, dans la ſoixante-troiſième année de ſon âge.

Louis-Pierre-Dominique Bontemps, l'un des Premiers Valets de Chambre Ordinaire du Roi & Gouverneur du Palais des Tuilleries, eſt mort à Paris le 23 Janvier, dans la vingt-huitième année de ſon âge.

La Dame de Montmorin, Abbeſſe de l'Abbaye de la Scauve, Ordre de Cîteaux, Diocèſe du Puy, eſt morte âgée de ſoixante quinze ans.

La Vicomteſſe de Beaune, Dame du Palais de la Reine, eſt morte à Paris de la petite vérole le 27 Janvier, dans la vingt-ſeptième année de ſon âge.

Marie Guerault, veuve de Mathieu Cooke, Maréchal des Camps & Armées du Roi, eſt morte à Paris le 3 Décembre, âgée de ſoixante-ſeize ans.

Marguerite-Genevieve de la Briffe, veuve de Charles de Choiſeul, Comte d'Eguilly, eſt morte à Paris le 10 Janvier.

Marie Joſephe d'Amanzé, veuve du Marquis de la Queüille, Lieutenant de la Province de Bourgogne & Gouverneur de Bourbon-Lancy, eſt morte le 20 Novembre dans ſon château d'Amanzé, âgée de quatre-vingt-ſept ans.

SERVICE.

On célébra le 6 Décembre, dans l'egliſe paroiſſiale de Notre-Dame de Verſailles, un Service pour le repos de l'âme de feue Madame, Infante, Ducheſſe de Parme. Le ſieur Allart, Curé de la paroiſſe, y officia.

AVIS DIVERS.

LES ſuccès réïtérés & favorables dont le ſieur *Rhombius* père a toujours joui & jouit encore dans ſa penſion allemande, établie à l'inſtigation de feu Mgr le Duc d'Orléans, à qui il avoit l'honneur d'enſeigner cette langue ; la confiance & l'eſtime dont ce Prince & la Nobleſſe ont bien voulu l'honorer, ainſi que ſon fils, pendant les dix années qu'il l'a profeſſée avec lui ; celle que l'on continue d'accorder à celui-ci depuis qu'il donne ſes leçons en ville lui avoient inſpiré depuis long-temps le projet de propoſer au Public un Cours de ſes leçons. Ces motifs, quoique ſuffiſans, ne l'avoient cependant point encore déterminé, mais pluſieurs perſonnes de diſtinction à qui il a eu

l'honneur de faire part de son projet, lui ayant représenté l'utilité & l'avantage que le Militaire pourroit en retirer, il s'engage à commencer ses leçons le premier Janvier 1766 ; l'expérience que le sieur *Rhombius* a acquise depuis près de vingt ans qu'il enseigne la langue allemande, le desir & l'empressement que la Noblesse témoigne de plus en plus pour en acquérir la connoissance lui assurent le succès de cette entreprise. Il ose se flatter que les soins qu'il se donnera pour la réussite ne seront pas infructueux, & que le Public voudra bien y donner un accueil favorable.

Ce Cours se fera chez lui, à commencer du premier Janvier, les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine sans interruption, depuis sept heures du soir jusqu'à neuf, & continuera jusqu'au premier Juin, temps auquel la plûpart du monde quitte Paris pour aller à la campagne.

Les personnes qui desireront suivre ce Cours auront la bonté de venir se faire inscrire chez lui.

Le mois sera de dix-huit livres par personne.

Ce Cours n'empêchera pas que le sieur *Rhombius* fils ne continue à donner ses leçons en ville, comme il a fait jusqu'à présent : il n'a en vue par-là que de procurer des moyens plus faciles & moins onéreux a ceux qui desireront apprendre la langue allemande.

Il avertit les personnes qui voudront lui parler à ce sujet de venir chez lui, depuis une heure & demie jusqu'a trois.

Sa demeure est rue des Mathurins, au petit Hôtel de Clugny.

Le Sieur *Lamy*, Maître Perruquier, annonce qu'il a trouvé, par la manière de monter les perruques qu'il fait, celle d'empêcher qu'elles

se reculent & varient sur la tête de ceux qui les portent, au moyen de quoi elles se trouvent le soir comme elles ont été posées le matin. Les personnes qu'il a l'honneur de coëffer, ne cessant de se louer de la forme qu'il donne à la monture des perruques, de la qualité des cheveux qu'il emploie, & de la grace de tous les ouvrages qui viennent de lui, il a été conseillé par plusieurs de ses pratiques d'en prévenir le Public. Il n'emploie ni ressorts ni rien d'étranger à l'ouvrage ordinaire de la perruque; ce qu'il annonce n'est que l'effet des soins particuliers qu'il s'est donnés, & des connoissances qu'il a acquises en s'attachant à perfectionner une profession aussi utile. Les perruques ne gênent & ne serrent point la tête, & il en fait dans toutes les formes qu'on lui demande.

Le Sieur *Lamy* demeure rue des Fossés Montmartre; & les personnes de la Province qui voudront s'adresser à lui, pourront lui envoyer ou lui faire remettre leur mesure; il ne sera question que de bien distinguer sur la mesure la profondeur d'une tempe à l'autre, & celle du front au derrière de la tête, c'est à dire, de bien faire connoître où l'on veut que la pointe soit sur le front, ainsi que la hauteur des oreilles.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Mai 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 3 Mai 1766.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

AGRICULTURE.

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUIN 1766.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue du Foin.
- CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



MERCURE DE FRANCE.

JUIN 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS de Mde MAZAR DE LAGARDE à M. JARDIN, Architecte & Intendant des Bâtimens du Roi, & Professeur de l'Académie Royale des Arts, à l'occasion du catafalque du Roi de Danemarck, FRÉDERIC V.

DU Dieu des Arts tu reçus les talens ;
Le Dieu du goût a conduit ton ouvrage.
Dans tes desseins toujours grand, toujours sage,
L'antiquité n'a point de monumens

Que tu ne puisse adapter à notre âge.
Tu sais, *Jardin*, nous voiler les horreurs
De cette mort à nos cœurs si terrible;
Pour FRÉDERIC, le tien toujours sensible,
Sait le couvrir de palmes & de pleurs.
Du haut du ciel, témoin de nos douleurs,
Sur nous descend l'espoir avec ses charmes;
Par *CHRISTIAN* il veut tarir nos larmes,
Et ces cyprès vont se changer en fleurs.
Puisse le Ciel le combler de faveurs!
Qu'amour, qu'hymen, forment seuls ses guirlandes!
De mille vœux qu'il goûte les offrandes!
Pour ses autels, ils seront dans nos cœurs.

Par l'Echo de la voix publique.

SONGE. A Mlle LE B.....

JE rêvois; c'étoit à vous,
Pas n'ai besoin de le dire,
Quand, m'abordant d'un air doux,
Ce Dieu, par qui je soupire,
Me dit: ami, trop long-tems
Si j'ai causé tes tourments,
Pour le prix de ta constance,
Je couronne ton amour;

Pour toi ta belle en ce jour,
Abjure l'indifférence.
Rempli de l'eſpoir flatteur
De plaire à ce que j'adore,
J'étois heureux, quand l'aurore
Vint diſſiper mon bonheur
Et me rendre à la rigueur,
De l'amour qui me dévore.
Zégaride, cet amour
Jamais ne fut un menſonge.
Mais, hélas! votre retour
Sera-t-il toujours un ſonge?

Par M. B...

VERS à mon Frère & à mes Neveux.

JEUNES enfans, dont l'âge tendre
Méconnoît encor les ſoupirs,
La raiſon ne peut vous défendre
De vous livrer à vos deſirs.
Trop heureux dans votre foibleſſe,
Vous jouiſſez ſans ceſſe
Des plaiſirs, pour vous innocens!
Hélas: après ces courts inſtans,
Vous ſaurez qu'une loi ſévère
S'oppoſe à vos vœux les plus doux;
Que le bonheur n'habite point la terre.
Heureux enfans, le croirez-vous?

Près d'un objet rempli de charmes,
Si l'espoir flatteur vous conduit,
Pouvez-vous prévoir des alarmes
A suivre un penchant qui séduit ?
Vous croirez que le bien suprême
Est de se livrer à son coeur.
Mais de cette erreur extrême
Craignez le charme séducteur.
Un coeur facile ou tendre
Ne peut trop prévoir le danger :
Si la raison, par son secours léger,
Peut à peine nous en défendre,
Peut-elle nous en dégager ?...
C'est trop risquer que de l'attendre.

Par le même.

A Mlle DE *V.... qui avoit un ajustement de plumes.*

LE monde croit que maints oiseaux,
Quittant pour vous les dons de la nature,
Ont composé votre parure :
Contre lui je m'inscris en faux.
Plumes d'amour en forment la tissure :
C'est un secret que je puis révéler.
Mais il en est une preuve plus sûre :
D'auprès de vous il ne peut s'envoler.

Par le même.

Vers pour mettre au collier de mon chien.

Ce chien, dont j'ai nourri l'enfance,
Paye mes ſoins par ſa fidélité.
O vous qui de la bête examinez l'eſſence,
Songez qu'un chien donne à l'humanité
Leçons d'attachement & de reconnoiſſance.

Par le même.

A Mlle de. . . . en lui envoyant trois chardonnerets.

Pour ſauver de la cage
Ces trois jeunes chardonnerets ;
Cent fois j'ai rompu les projets
Des dénicheurs du voiſinage.
La liberté, diſai-je, eſt le partage
Des oiſeaux ; devons-nous leur en ôter l'uſage ?
Mais ſans ceſſe être auprès de vous,
Eſt-ce vivre dans l'eſclavage ? . . .
Non ; c'eſt jouir du deſtin le plus doux.

Par le même.

A ma sœur, en lui envoyant une cantatille.

J'AI fait une petite fille
Que je chéris de tout mon cœur.
Mais, quoi ! vous changez de couleur ?
Vous n'aimez pas ce surcroît de famille ?
Hé bien rassurez-vous, ma sœur....
C'est une cantatille.

QUATRAIN à M. FORESTIER, sur son Enigme insérée dans le second volume du Mercure d'Avril, dont le mot est non.

JE ne conçois pas ta Bergère
D'être insensible aux sons de ta lyre légère.
Si j'avois pour amant un pareil *Apollon*,
Il verroit que c'est *oui*, quand je lui dirois *non*.

Par Mlle DES PÉREUX.

LA RÉALITÉ DE L'ILLUSION.

HISTOIRE VÉRITABLE.

DANS une de ces ſociétés rares, intéreſſantes & ignorées, où l'on s'amuſe encore ſans le ſecours du jeu, où l'on cauſe avec cette liberté douce qui fait le charme des âmes honnêtes, où l'on exclut le pédantiſme fatiguant de l'hôtel de *Rambouillet*, & le perſifflage ennuyeux des cercles agréables, où l'on ne montre de prétention que pour plaire, & d'empreſſement que pour s'inſtruire, où l'on ne traite pas avec l'inepte légéreté des *importans* & des *élégantes* des propoſitions extraordinaires qui amènent ſouvent des vérités neuves; la converſation tomba ſur les objets réels & ſur les viſions fantaſtiques. On voulut aſſigner leur différence & déterminer leur analogie, trouver celles qui exiſtent entre tel homme qui rêve & tel homme qui veille, entre un contemplatif ardent & un obſervateur froid, entre l'enthouſiaſme qui peint & l'examen qui démontre. Quelqu'un avança alors qu'une imagination fortement exaltée atteſtoit avec autant d'énergie l'exiſtence des êtres que les ſens

pouvoient le faire : il fut contredit, il s'échauffa ; on en étoit à la troisième réplique, & l'on s'entendoit cependant encore, lorsqu'un Officier dit qu'il croyoit qu'un fait valoit mieux pour éclaircir une opinion que cent raisonnemens, & que si l'on vouloit il en rapporteroit un qui jetteroit peut-être quelque lumière sur la question qui s'embrouilloit par la dispute. Il ajouta que ce fait étoit arrivé à un Capitaine de son régiment, qu'il en avoit été témoin ; & que tous ses camarades pouvoient le certifier. On consentit à l'écouter : il promit de ne s'écarter dans son récit de la fidélité la plus scrupuleuse, que pour changer des noms qui devoient être ignorés ; il demanda de l'indulgence pour des détails qui lui avoient été trop souvent répétés pour qu'il lui fût possible de les omettre, & pour des réflexions qu'il ne pouvoit s'empêcher de lier à un sujet dont il étoit profondement affecté ; il commença ensuite l'histoire que l'on va lire.

Après une affaire très-vive que nous eûmes en Italie pendant la dernière guerre, on transporta les Officiers François qui avoient été blessés, à Milan. *Dorville* étoit du nombre, il fut conduit à l'hôpital. Ses blessures laissoient peu d'espérance pour ses jours, il fut bientôt à l'extrêmité ; mais les secours puissans de l'art, aidés des secours

plus décisifs encore de sa vigueur & de sa jeunesse, le sauvèrent. A peine eut-il repris la connoissance, dont l'usage avoit été suspendu pendant plus d'un mois qu'il avoit été livré, ou à un délire violent, ou à un sommeil léthargique, qu'il prodigua les questions sur le lieu qu'il habitoit, sur l'état où il avoit été, & sur tous ces objets si intéressans à l'homme, qui se ressaisit, pour ainsi dire, de l'existence; qui essaie des sensations neuves, & qui jouit du plaisir d'être, dont il n'y a que ceux qui ont échappé à des maladies dangereuses qui puissent avoir l'idée. La Réligieuse qu'il interrogeoit lui répondit avec autant de modestie que si elle n'avoit pas contribué essentiellement à sa guérison, & autant d'exactitude que si elle ne l'avoit pas quitté un seul instant. Il voulut voir celle qui lui faisoit avec tant de complaisance des détails qu'il demandoit avec tant d'avidité. Il entr'ouvrit ses rideaux : quelle fut sa surprise de découvrir à côté de son lit une personne charmante qui ne paroissoit pas avoir plus de dix-huit ans! En l'examinant avec toute l'attention qu'elle excitoit, il remarqua des yeux où se peignoient la bienfaisance & la candeur; il surprit un regard fin, caressant & timide; il vit une de ces physionomies tendres,

ſpirituelles & mélancoliques, qui ont un attrait plus puiſſant que la beauté, & qui inſpirent plus d'intérêt qu'elle ; il admira un taille ſouple & légère, un maintien noble, des grâces qui enchantoient, parce que l'art ne les avoit pas appriſes, qui devenoient plus piquantes encore par la néceſſité de les chercher ſous un habit qui paroiſſoit fait pour leur nuire, & qui irritoit les deſirs en indiquant les privations. *Dorville*, étonné de trouver tant de charmes dans un aſyle où il en croyoit ſi peu, le fut bien plus encore *lorſqu'il* ſut que cette Religieuſe, qui s'appelloit *Adelaïde*, avoit été ſa ſeule garde pendant ſa longue maladie, qu'elle paſſoit les jours à le ſervir, qu'elle le veilloit les nuits, qu'elle ne prenoit qu'un ſommeil léger qui n'avoit jamais retardé des ſoins dont elle l'avoit comblé avec une patience, une douceur, un courage admirable, & qu'enfin il lui devoit la vie. Né avec un de ces tempéramens de feu qui rendent les hommes ſi aimables & ſi malheureux, qui multiplient les peines parce qu'ils étendent les affections, qui ne permettent d'enviſager la reconnoiſſance que comme un dévouement, qui transforment l'amour en fureur, & tous les ſentimens en paſſions, *Dorville* s'abandonna à l'excès de ſa ſenſibi-

lité; il crut qu'il n'en témoigneroit jamais assez à celle qui lui en avoit fourni tant de motifs. Il n'osoit plus accepter les services qu'elle s'empressoit toujours de lui offrir; il vouloit déja commencer, disoit-il, à s'acquitter des dettes immenses qu'il avoit contractées; il ne pouvoit souffrir qu'elle le veillât. Dès que la nuit étoit venue, il la conjuroit d'aller prendre du repos, c'étoit à cette condition seule qu'il lui devenoit permis d'en goûter. Mais bientôt il n'en fut plus pour lui; une passion, trop violente, pour qu'il fût possible de la méconnoître, s'empara de son cœur. Les égards dûs à l'état d'*Adelaïde*. Le respect que méritoient ses bienfaits, la retenue qu'inspiroit l'innocence de ses mœurs, lui firent une loi d'un silence qu'il ne viola jamais mieux que lorsqu'il croyoit y manquer le moins : la flamme s'élançoit avec d'autant plus d'activité qu'il faisoit des efforts plus grands pour la concentrer. Il ne s'apperçut de cet effet que par la réserve subite d'*Adelaïde*. Craignant alors de tout perdre, il osa tout, il risqua l'aveu qu'il s'étoit tant de fois promis de ne jamais faire, il s'attendoit à un refus, il l'essuya, il en fut accablé. Toutes les raisons qu'on lui donna pour vaincre son amour, l'accrurent; toutes les consolations

qu'on lui présenta le désespérèrent, tous les dédommagemens qu'on lui offrit ne lui parurent que des tourmens. Sa maîtresse déchirée vouloit s'éloigner ; elle étoit sur le point de se faire remplacer par une de ses compagnes ; une des blessures de *Dorville* se r'ouvrit, & elle resta. Notre régiment arriva dans ces circonstances à Milan pour y passer le quartier d'hiver. J'allois tous les jours tenir compagnie à mon ami ; je trouvois *Adelaïde*, j'étois témoin de ses soins, quelquefois elle pansoit la plaie devant moi & j'y voyois tomber quelques larmes qu'elle s'efforçoit vainement de retenir & de cacher : *Dorville* ne lui parloit pas, mais il la regardoit avec des yeux baignés de pleurs & remplis d'amour, & il gémissoit. Une éloquence aussi puissante, une situation aussi terrible, tant de crainte, de vérité, de souffrance, la frayeur d'arracher la vie à celui auquel on se flattoit de l'avoir conservée, l'énergie qui caractérise un amour vrai, ce cri de l'âme qui le prouve, cette persuasion qui l'accompagne, tout se réunit contre *Adelaïde*, tout conspira pour faire entrer dans son cœur sensible une ardeur dévorante. Elle ne la découvrit qu'avec effroi ; elle ne craignit cependant pas de la montrer toute entière à celui qui l'avoit fait naître : le

connoîſſant généreux, elle crut que ſa vertu ne courroit jamais moins de danger que lorſqu'elle l'en auroit rendu reſponſable. Elle oſa donc lui confier ce dépôt ſacré, & il fut reſpecté. Dans ces momens tumultueux où la fougue des ſens ſollicite, emporte & fait tout oublier, elle rappelloit *Dorville* à l'honneur par le ſentiment: quelques paroles tendres de celle qu'il adoroit calmoient l'emportement ſans diminuer la paſſion. « Eh quoi, lui diſoit-» elle, ma perte doit-elle être le prix de » ma ſenſibilité? & voulez-vous la honte de » celle que vous aimez? » Il tomboit à ſes genoux, il l'aſſuroit de ſon repentir, il renouvelloit les proteſtations de ſon reſpect & il éprouvoit que les refus de l'innocence, ſi pénibles dans l'inſtant où on les eſſuie, ne ſont pas ſans charme pour l'homme honnête qui eſtime ce qu'il chérit, & qui ſent aſſez le prix de l'amour pour en ſouhaiter la durée. Ses efforts lui devenoient encore plus faciles, lorſqu'il penſoit à ceux que multiplioit une infortunée qui avoit à ſe défendre de la force de ſon amant & de ſa propre foibleſſe, qui devoit être plus en garde contre elle-même que contre lui, & qui ne pouvoit obtenir une victoire difficile, obſcure & douloureuſe, que par des peines vives, ſans

ceſſe renaiſſantes & qui ne promettoient que d'autres peines. Soutenue par une piété réelle, par le ſouvenir de ſes vœux, par une conduite juſqu'alors irréprochable, elle ſurmontoit & la tendreſſe qu'elle partageoit & la certitude qu'elle avoit qu'elle faiſoit le malheur de celui pour lequel elle auroit donné ſa vie : mais ſon triomphe étoit ſuivi de cette douleur aride qui n'a point de larmes, qui ſurcharge d'un poids immenſe, qui agite ſans diſtraire & qui gémit ſans eſpoir ; elle ne pouvoit s'empêcher de frémir qu'une ſéparation prochaine ne mît trop-tôt fin à ſes combats. Cet amour qui l'avoit aſſervie malgré elle, qui étoit ſi pur, auquel elle immoloit tout, elle ne l'enviſageoit que comme un crime ; & lorſqu'elle rempliſſoit ſes fonctions les plus nobles & les plus utiles, mais les plus lugubres & les plus effrayantes de toutes celles que les ſociétés religieuſes ont pu s'impoſer, & que l'humanité bienfaiſante a pu choiſir, le tableau de la mort qui ſe retraçoit ſans ceſſe à ſes yeux glaçoit ſes ſens, augmentoit ſes terreurs & livroit cette âme douce & timide à la mortelle activité du remords. *Adelaïde* ne put réſiſter à des afflictions, qui chaque jour devenoient plus aiguës ; tant de trouble, de pleurs, d'amour, de frayeurs, de regrets, de nuits

consécutives passées auprès de son amant, écrasèrent une constitution foible. Son sang s'échauffa, la fiévre en redoubla l'ardeur, sa maladie fut sur le champ décidée mortelle, & en huit jours la conduisit au tombeau. Son amant, qui avoit caché à tout le monde qu'il aimoit, ne put dissimuler qu'il avoit tout perdu; son désespoir éclata de la façon la plus sinistre, le premier accès fut terrible, on parvint à peine à en arrêter les effets. Il fut remplacé par une douleur morne & froide; il annonça qu'il rejoindroit dans peu celle qui avoit emporté sa vie. On ne pouvoit le résoudre à prendre quelque nourriture; il ne dormit plus. Pénétrés de son état, nous ne négligions rien pour l'en tirer; mais il paroissoit que notre empressement à soulager ses maux les augmentoit, & que notre zèle aigrissoit le sentiment de sa perte. Consternés de l'inutilité de nos soins, nous mîmes dans un de nos entretiens une vivacité dont le motif ne pouvoit lui déplaire: nous lui reprochâmes tendrement son peu d'amitié; nous le conjurâmes de ne point rejetter nos instances; les larmes nous gagnèrent.... il nous interrompit brusquement & nous tint ce discours:

« Mes amis, vos efforts sont vains; il » ne dépend de qui que ce soit d'affoiblir

» ma douleur ; elle ne finira qu'avec ma
» vie. Qui peut consoler l'homme de la
» perte de ceux qu'il adoroit? L'absence ; &
» certe ressource n'existe pas pour moi ».

Il s'arrêta ; nous attendions en silence l'explication de ces paroles étranges ; tout à coup son visage s'anime, il se lève & s'écrie : « ô mes amis ! *Adelaïde* est morte.
» Elle est morte, mais elle n'est pas absente :
» *elle est là*, ajouta-t-il, en arrêtant la
» vue sur un fauteuil vers lequel il éten-
» doit la main ; *oui*, *elle est là*, je la vois
» comme je vous vois, elle me fixe, *m'é-*
» *coute*, elle ouvre la bouche pour me
» répondre, ne peut articuler, me fuit &
» ne disparoît jamais ! ».

Il se tut, & nous cessâmes de lui offrir des consolations plus capables peut-être de le révolter que de le guérir, mais qui certainement ne pouvoient avoir de prise sur une affliction qui, étant hors de l'ordre commun, ne devoit céder qu'à des moyens extraordinaires. Le hasard qui les rassemble quelquefois dans les crises bisarres, parut en disposer un qui nous fit concevoir l'espérance de sauver notre ami & de le rendre à lui-même. On donnoit une fête publique. Toutes ces femmes méprisables, dangereuses & brillantes qui conservent, dit-on, les mœurs d'une ville en les cor-

rompant, s'y étoient rendues. Je les examinois en parcourant la salle du bal, lorsque j'en apperçois une dont la ressemblance avec *Adelaïde* me saisit d'étonnement. Je vole vers un Officier de mon régiment; je lui demande s'il veut que je lui montre un portrait de la maîtresse de *Dorville*, probablement plus exact & sûrement plus réel que celui dont ce malheureux est obsédé. Il refuse d'abord de me croire; mais bientôt sa surprise égale la mienne. Nous nous plaçons à côté de la courtisanne, nous étudions ses traits, le premier coup-d'œil est confirmé, & nous formons sur le champ le dessein de profiter d'une rencontre si singulière pour finir les maux de notre ami. Persuadés que le fantôme qui le poursuivoit ne tiendroit pas contre l'objet réel que nous lui opposerions, & que son imagination seroit désabusée lorsque ses sens seroient frappés, nous nous déterminons à lui présenter sous les habits d'*Adelaïde* celle qui en avoit la figure. Convenus avec la courtisanne du déguisement qu'elle prendra, du lieu où elle doit se rendre, du signal auquel elle avancera, de son attitude, de sa démarche & de tout ce qui est relatif au rôle qu'elle doit jouer, nous allons trouver *Dorville*, nous lui demandons une dernière preuve

de son amitié : « nous allons partir (lui » disons-nous, en le serrant dans nos bras), » peut-être ne nous reverrons-nous plus ». Le voyant attendri, nous insistons ; nous lui déclarons que la preuve que nous desirons consiste à venir le soir même souper avec nous. Il n'ose nous refuser ; il arrive, on se met à table. Il n'avoit pas dit un mot, & le repas alloit finir, lorsque, pour porter au comble l'émotion nécessaire à une révolution totale, nous lui parlons du jour fatal où il vit expirer son amante. Il s'agite, soupire, & sans nous *répondre*, regardant fixément un lieu peu éclairé qui étoit vis-à-vis de lui, il soulève les bras & les étend comme pour se réunir à l'objet que son délire lui réalise. Nous donnons à l'instant le signal ; la fausse *Adelaïde* entre, il l'apperçoit, se jette à la renverse & crie : « sauvez-moi ! je suis » perdu ! je n'en voyois qu'une & j'en » vois deux ». On veut lui démontrer son erreur ; la courtisanne approche, le touche, il frissonne, tombe en défaillance & meurt.

Par M. DE V. . . .



A Mlle DE LA *G...... sur le génie, & les disgraces attachées aux talens.*

AU don si rare de penser,
Vous qui joignez l'art de bien dire,
Et qui, sans vous embarrasser
Des jaloux & de la satyre,
Réunissez le double empire
De l'esprit & de la beauté!
Apprenez-moi, sage *Thémire*,
A voir, sans en être affecté,
Les préjugés de l'ignorance,
Les traits perçans de la vengeance,
Et les dédains de la fierté.
Depuis qu'une foible étincelle
Du feu qui luit dans vos écrits,
Eût de son ardeur immortelle
Jadis animé mes esprits;
Alors dans ce premier délire,
Dont les accès troublent nos sens,
Au Dieu des arts qui vous inspire,
J'offris mes vœux & mon encens.
Déja dans mon âme abusée
Récapitulant les honneurs
Dont jouissent dans l'Elisée
Les favoris des doctes Sœurs,

Je crus, au temple de mémoire,
Disciple chéri de la gloire,
Marcher sur des chemins de fleurs.
Frivole espoir, songes trompeurs,
Erreur qui m'êtes encor chère !
Thémire, ce temple fameux
Est dans une plage étrangère,
Couverte de rochers affreux.
Là, cette éternelle chimère,
La Gloire, idole des mortels,
Est sur un trône de lumière,
Environné de cent autels.
De toutes parts l'encens qui fume,
Au feu que le Génie allume,
Perce & s'élève jusqu'aux cieux,
Et porte avec lui les hommages
Des beaux esprits & des vrais sages,
Des Héros & des demi-Dieux.
Mais, pour franchir l'espace immense
Qui nous sépare de ces lieux,
Et de son vol ambitieux
Soutenir la noble assurance,
Il faut que notre âme s'élance
Sur l'aîle même des talens.
Je vois ramper dans la poussière
L'athlète qui dans la carrière
S'avançoit à pas chancelans,
Tandis qu'à l'ardeur qui l'anime

Bientôt

Bientôt donnant un libre cours,
Cet autre, à ſon eſſor ſublime,
Doit ſon triomphe & ſes beaux jours.
Mais il faut que de ſa *Minerve*,
Suivant le flambeau radieux,
Il ſe ſoutienne & ſe conſerve
Contre mille écarts dangereux.
Thémire, ce bienfait céleſte,
Le goût, cet attrait qui ſéduit,
Souvent, pour l'homme qui le ſuit,
Des Dieux eſt un préſent funeſte.
En butte aux traits de ſes rivaux,
Dès qu'il ſe montre ſur la ſcène,
Malgré le charme qui l'entraîne,
Il perd à l'inſtant ſon repos.
Ainſi, lorſque *Zéphir* rappelle
Flore des bouts de l'univers,
A peine la jeune hyrondelle
S'élève & plane dans les airs;
Jaloux de ſon ardeur naiſſante,
De corbeaux un eſſein nombreux
La ſuit, l'entoure & l'épouvante
Par ſes croaſſemens affreux.
Qu'il eſt de ces oiſeaux ſiniſtres,
Dont les cris portent la terreur,
Fléaux des champs, cruels miniſtres
De la mort & de la fureur!
La nature en vain ſe décore
Des dons que lui firent les Dieux,

Leur bec destructeur en dévore
Les germes les plus précieux.
Malheur à cette âme ſublime
Qu'un ſentiment de ſa grandeur
Pénètre d'un mépris vengeur
Pour l'injuſtice qui l'opprime !
Sûre d'en aigrir le courroux,
Sa gloire elle-même eſt un crime
Aux yeux d'un ennemi jaloux.
Dieux immortels, cette âme fière
Ne connoît point l'art odieux,
Ni les détours inſidieux,
Dont on obſcurcit la lumière
Du vrai qui doit luire à nos yeux !
La Vertu douce & bienfaiſante,
Fille du Ciel, reine des cœurs,
Sur ſes hommages qu'elle enfante,
Seule a des droits toujours vainqueurs.
Cet homme, tel que j'imagine
Un ſage éclairé par les Dieux,
A l'amour-propre qu'il chagrine,
Thémire, eſt ſouvent odieux.
Plus dignes de tous ſes ſuffrages
Sont ces courtiſans empreſſés,
Caméléons intéreſſés,
Propres à tous les perſonnages
Qu'un vil eſpoir leur a tracés.
Cependant la raiſon ſévère
Rit de l'erreur qui le ſéduit,

Et l'étoile qui l'éblouit,
N'est rien qu'une vapeur légère ;
Qu'un instant forme & qu'il détruit.
Génie, ô toi ! flambeau du monde,
Père des talens & des arts,
L'esprit languit de toutes parts,
Si ta chaleur ne le féconde !
C'est toi dont les divins transports,
Dans l'heureux siècle des merveilles,
Et de *Racine* & des *Corneilles*
Formèrent les brillans accords ;
Ce furent tes célestes flâmes
Dont l'ardeur pénétroit les âmes
Des *Bossuet* & des *Massillon*,
Et qui jusques aux derniers âges
Transmettront les grandes images
Des *Voltaire* & des *Crébillon*.
Cependant, ô triste assemblage
De maux justement redoutés !
Toujours quelque sombre nuage
Obscurcit tes vives clartés.
Je vois l'Envie au regard louche,
La Haine, le fiel dans la bouche,
L'Ignorance aux yeux effrontés,
Sortant du séjour des ténèbres,
Sur tes enfans les plus célèbres
Lancer mille traits empestés.
Cet homme si grand & si sage,
Qui, par un vol audacieux,

Osa s'élever jusqu'aux cieux
Et vint nous parler le langage
Qu'il apprit au conſeil des Dieux ;
Des préjugés, triſte victime,
Sous la cabale qui l'opprime,
Jadis déſertant ſes foyers,
Loin de ſon ingrate patrie,
Voit ſon ombre encore flétrie
Errer ſur des bords étrangers.
Mais non, du moderne *Pindare*
L'honneur immortel eſt vengé,
Il ne rougit point au Ténare
Du crime dont il fut chargé ;
La lumière perce la nuë....
Heureux ſi des voiles obſcurs
Cachoient encore à notre vuë
Ces traits laſcifs, ces vers impurs
Que ſa jeuneſſe impétueuſe
Enfanta parmi des plaiſirs
Pour ſa vieilleſſe vertueuſe,
Objets éternels de ſoupirs.
Le favori de *Melpomène*,
L'honneur du cothurne François,
Racine jadis ſur la ſcène
Vit *Pradon* fier de ſes ſuccès ;
Un parti détracteur ſtupide,
Au tendre émule d'*Euripide*,
Préféroit ce foible avorton.
O ſiècles ! le pourrez-vous croire !

Ainsi *Midas* briguoit la gloire
De vaincre & charmer *Apollon*.
Mais enfin le Dieu du génie
Détruit l'idole avec l'erreur,
Et venge l'éloquent Auteur
D'*Andromaque* & d'*Iphigénie* ;
Et *Racine* sur son autel,
Malgré son rival qu'on oublie,
Voit sa *Phèdre* près d'*Athalie*
Briller d'un éclat immortel.
Ainsi quand la naissante aurore
Annonce le Dieu de *Délos*,
Que l'or de ses trésors décore
L'inégal empire des flots,
Lorsqu'au doux souffle de *Zéphire*
Philomèle, sur un rameau,
Des tendres sons qu'elle soupire
Charme les Bergers du hameau ;
En vain le Satyre en silence
Prête l'oreille à ses concerts,
Le hibou jaloux fend les airs,
Vient, la suit, vers elle se lance ;
Philomèle fuit en tremblant ;
Mais de son char étincelant,
Le Dieu qui dissipe les ombres,
Frappe ses regards, le poursuit
Jusques dans ses demeures sombres ;
Et l'oiseau nocturne s'enfuit.

ENVOI.

THÉMIRE, je n'ai point la bisarre manie
De comparer mes foibles chants
Aux sons sublimes & touchans
De ceux qu'enflamme le génie,
Ni l'insolente vanité
De croire qu'un portrait flatté,
Et fait sur un autre modèle,
Soit mon image naturelle.
Cependant quelques traits égaux
Pourroient entre eux & moi former un parallele :
Comme eux j'ai trouvé des rivaux,
Des ennemis impitoyables,
Ardens à troubler mon repos.
Comme eux j'ai des amis fidèles, secourables;
Des *Mécènes* dont la vertu
A soutenu mon cœur quelquefois abattu.
Je te salue, amitié bienfaisante !
Viens ranimer ma force chancelante;
Et de mon sang aigri modérer les ardeurs;
Tantôt sévère & tantôt indulgente,
Corrige mes défauts, pardonne à mes erreurs;
Tu n'as point ces sombres fureurs
Dont la vertu rougit & que la haine enfante.
Rappelle moi ces temps heureux
Où, moins connu sans doute & peut-être plus sage,

Dans un cercle d'amis, confidens généreux,
Je laissois s'épancher ce cœur libre & volage
Au sein des ris naïfs & des folâtres jeux!
Ce temps n'est plus; du moins le souvenir m'en reste,
Et je vois encor quelquefois
Les momens que je dois à la bonté céleste
S'écouler sous tes douces loix.
Thémire, sur vos pas souffrez que je l'appelle;
Que sur ma route encore elle jette des fleurs;
Mon cœur lui trouveroit de nouvelles douceurs:
Les *Grâces* seroient avec elle.

D'Angers, Avril 1766.

VERS, adressés à Mlle MANDEVILLE, nouvelle Actrice du Théâtre Italien.

DANS la lice brillante,
Agathe *, où tu parois,
Tes rapides succès
Ont passé notre attente.
Fut-il jamais
De plus heureux essais!
On te voit, on t'adore:

* Rôle qu'elle joue dans le *Sorcier*, Opéra-Comique.

Il ſemble une fleur que l'amour
Auroit pris ſoin de faire éclore.
D'une ſi belle aurore,
Qu'il doit naître un beau jour!

*Par M. S. DE B****

---

*A Mlle LE P**. ſur ce qu'elle m'a reproché que je ne lui avois jamais dit que je l'aimois.*

Vos beaux yeux bleſſèrent mon cœur
Dans votre brillante jeuneſſe.
Je vous vis; mais, hélas! ce fut pour mon malheur,
L'amour fut alors mon vainqueur,
Je ſentis toute ſon yvreſſe,
Ses tranſports, toute ſon ardeur:
L'hymen avoit votre tendreſſe.
Lorſque je m'apperçus qu'il régnoit ſeul ſur vous,
De mes feux je cachai toute la violence.
Quand la femme aime ſon époux,
L'amant doit garder le ſilence

Par M. DE C...



Le Serin & le Pinçon, fable.

Une Fauvette avec plaisir
Ecoutoit le tendre ramage
D'un Serin dont tout le desir
Etoit qu'on acceptât l'hommage
Qu'il rendoit dans son doux langage.
Pour lui quel contre-temps fatal !
Vint un Pinçon ; l'amour s'éveille ;
Le Serin n'eut plus que l'oreille,
Et le cœur fut pour son rival.

Par le même.

Etrennes à Mde la Marquise de *M****.

Vous avez l'esprit, la beauté,
Le don de séduire & de plaire,
L'air enchanteur & la gaîté ;
Quels vœux pour vous pourrois-je faire ?
Je n'en fais que pour la santé ;
Pour les plaisirs, c'est votre affaire.
Vous devez avoir d'heureux jours ;
Les ris, les talens, les amours,
Et les habitans de Cithère,
Sont faits pour vous suivre toujours.

Par le même.

A une Dame qui me montroit une tête de mort qu'elle a dans un cabinet rempli de tableaux & d'estampes, & qui, à cette occasion, disoit gaîment les choses les plus sensées.

TROP souvent la philosophie
Naît du dégoût & de la vanité.
Votre sexe lui sacrifie,
Moins par penchant que par nécessité.
Vous êtes philosophe, & vous êtes aimable.
Entre les amours & les arts,
Vous placez de la mort le squelette effroyable;
Vos yeux sereins y portent leurs regards!
Votre bouche, en riant, éclaire mieux qu'un livre;
Mais, quoi que vous disiez, pour vous chacun
veut vivre.

*Par M. G***.*

Lettre à Madame D'Es..... sur la Complaisance.

Qu'est-ce que la complaiſance ? C'étoit autrefois, Madame, le nom d'une vertu, & l'on ne s'y méprenoit pas ; aujourd'hui il ſignifie preſque un vice ſous l'apparence d'une vertu. C'eſt que nos mœurs ne reſſemblent plus à celles de nos ancêtres, & que les qualités qui étoient réelles en eux, ne ſont en nous que des épithètes dont nous avons l'art de parer nos défauts.

Mais enfin qu'eſt-ce que la complaiſance ? Une condeſcendance honnête à la volonté des autres. C'eſt une vertu de ſociété, lorſqu'elle nous vient, ou du deſir de plaire, ou de la douceur du caractère : c'eſt une qualité vicieuſe, lorſque la foibleſſe d'eſprit en eſt le principe, ou que la fauſſeté du cœur en dicte l'uſage.

Entre amis la complaiſance eſt preſque l'amitié elle-même. Elle conſiſte à ſavoir transformer ſon inclination en celle de ſon ami, à n'avoir point d'autre volonté que la ſienne dans les choſes honnêtes ou indifférentes, à ſe prêter à tout ce qui peut l'obliger ou lui faire plaiſir, à ſe plier

dans l'occaſion à ſon humeur, & à ménager ſes défauts ſans cependant les careſſer. L'eſprit de ſociété n'exige pas cette complaiſance, qui ne pourroit même devenir la ſienne, ſans ceſſer d'être celle de l'amitié. La raiſon en eſt ſimple; c'eſt qu'il ne ſeroit pas naturel que l'on en uſât avec tous les hommes comme le ſentiment inſpire d'en uſer avec ſes amis. Vous le ſavez, Madame, *l'ami de tout le monde n'eſt l'ami de perſonne*. En partant de ce principe, la complaiſance ſociale ou de ſociété ne doit conſiſter exactement qu'à s'accommoder avec décence au goût des autres, ou à ſe rapprocher, autant que l'honnêteté, la politeſſe & les égards le demandent, des caractères oppoſés au nôtre. Je dis, des caractères, & non pas des façons de penſer; car, à moins que celles-ci ne ſoient indifférentes, il ſeroit dangereux, & l'on riſqueroit ſouvent beaucoup, de paroître même s'y intéreſſer.

Il en eſt une autre, plus commune infiniment dans la ſociété, quoiqu'elle n'y ſoit ni plus utile ni plus honorable, & qui devroit par conſéquent en être bannie. C'eſt celle que je viens d'appeller une qualité vicieuſe, celle de ces perſonnes qui reçoivent toutes les impreſſions qu'on veut leur donner, qui adoptent tour à tour les

ſentimens les plus contraires, qui applaudiſſent à tout indifféremment, avec qui tout le monde a raiſon, & qui n'oſent, ni penſer juſte, ni parler vrai. Si les hommes n'étoient pas ingénieux à ſe déguiſer à eux-mêmes leurs défauts & leurs imperfections, donneroient-ils le nom de complaiſance à cette foibleſſe d'eſprit? Vous en convenez, Madame, il y a plus de fadeur & d'inſipidité dans cette façon d'être ſociable, que de véritable complaiſance. C'eſt afficher un *eſprit ſans vie & ſans reſſorts;* c'eſt être de mauvais goût avec ceux-ci, faux avec ceux-là, du moins dangereux dans la ſociété, ou mériter de n'y être compté pour rien. Un caractère de cette eſpèce ne formera jamais un homme eſtimable, bien moins encore un véritable ami.

Après ces définitions & cette diſtinction eſſentielle entre complaiſance & complaiſance, pourrois-je ne plus inſiſter, Madame, à vous dire que la complaiſance eſt toujours extrême lorſqu'elle prend les tons propres à l'amitié avec les perſonnes qu'on ne peut eſtimer, & que peu s'en faut alors qu'elle ne ſoit vicieuſe? Vous m'alléguez des bienſéances & un eſprit de ſociété qui ne prouveront jamais rien contre les maximes de la probité naturelle, & qui

par conséquent ne sauroient vous excuser. Je conviendrai toujours avec vous que la politesse, les égards & les ménagemens sont des devoirs ; mais le sentiment de l'estime doit dicter la façon d'y satisfaire. Il y a des choses qui ne sont jamais bien que faites à propos, & tels sont ces devoirs.

Vos amis, par exemple, ont des droits auprès de vous, que vous ne pouvez, sans les désobliger, leur faire partager avec vos *connoissances*. Si votre accueil est le même pour les uns & pour les autres, si vos complaisances sont égales, quelle est donc l'étiquette de votre amitié ? A quel signe vos amis s'appercevront-ils que vous les distinguez ? Quel sera le mot de cette préférence que vous leur devez, & dont vous voulez qu'ils soient persuadés ?

Je vous entends : ils ont dans le particulier votre confiance & votre familiarité, & c'est alors qu'ils jouissent de leur attachement pour vous & de vos sentimens pour eux. A merveille, Madame ! mais par quelle raison, je vous prie, leur ferez-vous perdre en public leur rang & leurs avantages ? Je ne dis pas que vous deviez rien affecter ; je pense seulement que vous devez les recevoir & les voir d'une façon qui les caractérise comme vos amis, & qui, sans mortifier personne, leur fasse l'honneur qu'ils méritent. Quand vous ne consulteriez pas

votre cœur en ces occaſions, il me ſemble que votre gloire eſt intéreſſée à faire cette diſtinction ; car enfin vos amis doivent être dignes de vous, ou ils ne méritent pas d'être vos amis.

Mais examinons votre ſeconde queſtion. Ne dois-je, me dites-vous, que des politeſſes & un accueil ordinaire aux perſonnes qui m'ont rendu ſervice, ou qui deſirent de m'obliger ? N'eſt-il pas juſte que j'aie pour elles de l'amitié, & ne ſerois-je pas une ingrate ſi je ne leur en témoignois pas ? Voilà, Madame, comme vous confondez quelquefois les choſes. Un ſervice rendu demande de la reconnoiſſance, cela eſt vrai ; de l'amitié, point du tout : ſi ce n'eſt que vous n'eſtimiez déja la perſonne à qui vous avez cette obligation, ou que dans le ſervice dont vous lui êtes redevable, elle ne vous ait montré une âme & des ſentimens dignes de votre eſtime. Alors, non-ſeulement la reconnoiſſance doit vous exciter à l'amitié pour cet homme eſtimable, mais il eſt encore de l'intérêt de votre cœur de vous ménager la ſienne. Il faut être d'autant plus attentif à ſaiſir un ami, digne de l'être, lorſqu'il s'offre, ſi obligeamment, que rien n'eſt plus rare que ces heureuſes rencontres.

Non, Madame, l'amitié ni même ſes

dehors ne se doivent pas indifféremment à tous ceux de qui l'on a reçu des bienfaits. Un homme sans mœurs, sans âme & sans probité, peut vous obliger, vous rendre des services essentiels, peut-être même par une véritable affection pour vous ; car un méchant est souvent aussi sensible qu'un honnête homme. Soyez reconnoissante, rien de plus juste, c'est-à-dire, cherchez & saisissez à votre tour l'occasion de le servir, & restez-en là. Vous ne pourriez faire rien de plus pour lui, sans compromettre votre gloire & l'estime de vos amis. Si vous vous trouvez dans le cas de voir cette personne ou de recevoir ses visites, prenez avec elle le ton de la décence & de la dignité, & ne lui donnez point à penser, bien moins encore à se flatter que votre reconnoissance la met au nombre de vos amis. Un Philosophe de l'antiquité disoit : *qu'il fréquentoit les méchans comme les Médecins fréquentent les malades* ; & c'est ainsi qu'il faut vivre dans la société avec ceux qu'on ne peut estimer, quelque obligation qu'on leur ait, ou quelque amitié qu'ils nous témoignent eux-mêmes. On les voit, parce qu'il est peut-être indispensable de les voir, mais en évitant toujours de se lier avec eux & d'avoir même l'apparence d'être leur ami. Quoi-

que cette conduite soit celle d'une vertu délicate, un amour-propre, qui pense, suffit encore pour l'inspirer.

Jusqu'ici, Madame, permettez-moi ce petit reproche, vous n'avez pas pris bien exactement cette prudente précaution. Vous vous êtes, au contraire, persuadée que l'esprit de société exigeoit de vous que vous eussiez pour tous ceux qui vous voient la même politesse, le même visage & les mêmes bonnes façons. Combien de fois vous ai-je vue faire l'accueil le plus gracieux à des gens que vous aviez mille raisons de mépriser, & que vous méprisiez en effet de toute votre âme ? Vos amis survenoient-ils ? vous n'en faisiez pas davantage pour eux. Je vous l'avouë de bonne foi, je ne savois comment concilier votre cœur avec ces dehors, où il étoit si évident que ses sentimens & sa droiture se trouvoient compromis.

Quelques-unes de ces personnes vous rendoient, il est vrai, des services, elles avoient même un empressement affectueux à vous les rendre ; mais puisque vous les connoissiez si bien, & qu'il vous étoit par conséquent impossible de les estimer, ni en gros, pour ainsi dire, ni en détail : pourquoi ne vous passiez-vous pas de leurs bons offices ? pourquoi leur prêtiez-vous si

souvent l'occasion de vous obliger ? Vous étiez précisément dans le cas de ce Romain qui, dans un besoin pressant, ayant refusé une somme considérable que lui offroit un riche usurier, répondit à ceux qui s'étonnoient de ce refus : *je ne veux rien devoir à un homme avec qui j'aurois honte de converser* : mais vous ne vouliez pas vous en appercevoir. Voilà aussi ce que je n'ai jamais pu ni approuver ni comprendre.

Je ne doute cependant plus, Madame, que vous ne soyez décidée à réformer ces excès de politesse & de complaisance ; vos questions m'annoncent cette réforme, si digne de votre sagesse & de votre candeur. Je ne blâme point votre inclination à vous concilier, s'il étoit possible, l'affection & l'estime de tout le monde ; c'est une coquetterie qui vous dédommage innocemment de celle que les circonstances où vous êtes vous interdisent. Je souhaite seulement, pour les intérêts de votre gloire & de celle de vos véritables amis, que vous mettiez des nuances dans votre politesse & vos complaisances. S'il n'est pas permis de manquer à personne, c'est essentiellement à l'égard de soi-même & de ses amis qu'il faut observer cette loi.

Sachez distinguer vos amis de vos *connoissances*, & celles-ci encore des person-

nes qui vous voient & que vous voyez seulement. Les bienséances du siècle confondent ensemble la politesse, les attentions, la complaisance & les ménagemens; & de-là vient aussi la confusion des idées & des procédés dans la société. Garantissez-vous de ce désordre. Soyez polie avec tout le monde, mais avec discrétion & discernement; attentive & complaisante avec les uns, & nullement, ou du moins avec différence pour les autres, & n'ayez jamais le ton, ni l'air, ni les expressions de l'amitié qu'avec vos amis ou avec ceux qui méritent de le devenir. En un mot, Madame, assujettissez les usages de la société à votre gloire, à votre sagesse, à la dignité & aux sentimens de votre belle âme. Ayez à vous-même vos principes & vos actions, & ne consultez plus des bienséances factices, qui ne sont capables que d'altérer la probité de ceux-là & l'aimable franchise de celles-ci.

Dans l'intéressante Comédie de *Nanine*, la Comtesse *de l'Orme* reproche au Comte *d'Olban* qu'il brave le public & l'usage :

L'usage (*répond le Comte*) est fait pour le mépris du sage.
Je me conforme à ses ordres gênans
Pour mes habits, non pour mes sentimens.
Il faut être homme, & d'une âme sensée,

Avoir à soi ses goûts & sa pensée.
Irai-je en sot aux autres m'informer
Qui je dois fuir, chercher, louer, blâmer?
Quoi! de mon être il faudra qu'on décide?
J'ai ma raison, c'est ma mode & mon guide.
Le singe est né pour être imitateur,
Et l'homme doit agir d'après son coeur.

Voilà, Madame, les sentimens & la conduite qu'inspirent la vertu, la sagesse & le véritable honneur. Vous êtes née vraie; cultivez sans cesse ce caractère si heureux & si rare, & exprimez-le avec tout le monde comme avec vos amis. La candeur n'exclut ni la politesse, ni la complaisance, ainsi vous satisferez toujours votre inclination en même temps que vous en réglerez les mouvemens, & que vous en différencierez les procédés.

Personne au monde ne vous est acquis comme moi & ne sera jamais avec un attachement plus sincère & plus délicat,

Votre, &c.

D. P. R. B.

Le 22 Avril 1766.

Portrait au naturel de Mlle D. L. H....
sur l'air : L'amant frivole & volage.

De l'aimable *Mariette*
Vous desirez le portrait ;
Dans ce couplet d'ariette
Je la peindrai trait pour trait :
Elle a les yeux fins de *Flore*,
Et la jeunesse d'*Hébé*,
Les talens de *Terpsicore*,
Et les grâces de *Psyché*.

Par le même.

Sur l'Attraction.

Ayant entendu dire à quelqu'un que c'est aujourd'hui une espèce de deshonneur que de ne pas être *Newtonien*, c'est-à-dire, de ne pas croire à l'*attraction*, voici ma profession de foi sur ce systême. Il y règne un ton bachique, qui n'a cependant jamais été le mien ; mais quand l'idée m'en est venue, ma muse étoit apparemment montée sur ce ton-là, & je ne prétends point répondre de cette fantaisie.

S'IL faut adopter un systême
Pour me mettre sur le *bon ton* ;
Par ce simple *philosophême*,
Je me déclare pour *Newton*.
En lisant *Aristote*,
Je sens que mon esprit radote ;
Thalès est un impertinent,
Avec lui jamais l'on n'est yvre ;
Pythagore est trop abstinent ;
Nargue de lui ! moi, je veux vivre.
Descartes me plairoit, son systême est joli ;
Mais dans ses tourbillons, pour peu que je séjourne,
Par ma foi ! la tête me tourne.
Pour le vuide de *Gassendi*,
Forgé jadis par *Epicure* ;
A tout buveur
Il fait horreur,
Ainsi qu'à la nature.
Mais le sage *Newton*,
Satisfait ma raison ;
Et quand je suis à table ;
Je fais l'épreuve délectable,
Qu'en vertu de l'*attraction*,
Plus je bois & plus je veux boire :
Ergo, c'est ma conclusion ;
Amis, imitez-moi, buvons à sa mémoire.

Par le même.

PARAPHRASE du verset Domine, salvum fac Regem, &c.

FAVORISEZ, grand Dieu, nos douces destinées !
Et, pour comble de gloire en nous rendant heureux,
Accordez à LOUIS les nombreuses années
Que lui marquent nos vœux.

Par le même.

A Madame DE *** *sur un crayon qu'elle avoit donné à l'Auteur qui commence à dessiner.*

D'UN joli crayon,
Iris m'a fait don.
Le premier usage
De cet instrument,
Doit être un hommage
A l'objet charmant
Dont je tiens ce gage.
Mais ma foible main,
Qui craint le naufrage,
Commence, & soudain
Laisse-là l'ouvrage,
Sans y mettre fin.

Ah ! si la nature
M'eût fait plus savant ;
Si de la peinture,
J'avois seulement
La moindre teinture ;
De l'aimable *Iris*,
Comme j'aurois pris
Les traits pour modèle....
Iris est si belle !
Pour faire un morceau
Qui fût digne d'elle,
Que n'ai-je d'*Apelle* (1)
Le brillant pinceau,
Ou de *Praxitelle* (2)
Le divin ciseau !....
Mais, ô plainte vaine !
Leurs talens unis,
Pour bien peindre *Iris*,
Suffiroient à peine.

ENVOI.

AIMABLE *Iris*, de vos attraits
Peut-être aurois je pu, cédant à mes souhaits,
Crayonner une foible image.
Mais il est des tableaux qu'on ne peut qu'ébaucher ;
Les admirer, c'est être sage :
C'est être fou que d'y toucher.

(1) Célèbre Peintre de l'antiquité, qui peignit *Vénus*.
(2) Sculpteur fameux ; il fit aussi *Vénus*.

ENIGME.

LE mot de la première Énigme du Mercure de Mai est *les lunettes*. A l'égard de celui de la seconde, tous les Ecoliers savent ces deux vers latins :

Quinque sumus fratres, quorum duo sunt sinè barbâ.
Barbatique duo ; sum semibarbis ego.

Il y a pourtant une faute de quantité, puisque la première syllabe de *semibarbis* est supposée bréve dans le vers. On sait aussi que les cinq petites feuilles vertes, que les Botanistes nomment *pétales*, & qui forment le calice de la rose, ont cette différence entre elles, que deux ont les deux bords dentelés, ou barbus, deux les ont dégarnis, & la cinquième a un côté barbu & l'autre lisse. Ainsi le mot de l'Énigme est *la feuille du calice de la rose, qui n'a qu'un bord garni de poils*. Le mot du premier Logogryphe est *basson*. Celui du second est *fourage*.



ENIGMES.

ON me diſtingue ſous les cieux
Comme un don des plus précieux.
Je brille, je ſéduis ; & ſur-tout la jeuneſſe
Prétend m'avoir & me montrer ſans ceſſe :
Mais ſouvent je lui nuis plus que je ne lui ſers ;
Plus on me court & plus je me cache & me perds.
Une belle par moi, ſûre de ſa conquête,
Sans moi bientôt la perd. Lorſque j'orne *ſa tête*,
Je l'embellis, elle me rend plus beau,
Ses yeux & ſes diſcours ont un charme nouveau.
Suis-je un moment hors de chez elle ?
On voit tourner ſa petite cervelle
Et la pauvrette plus ne ſait
Ce qu'elle dit, ce qu'elle fait.
J'ai mille qualités contraires,
Je conduis, ſeul, aſſez mal mes affaires ;
Mais quand j'atteins le jugement,
Je réuſſis heureuſement.
Enfin je ſuis, Lecteur, néceſſaire à ta vie :
A me garder je te convie.
On eſt fou quand on m'a perdu,
Et fort ſot quand on m'a rendu.

PROVERBES en Énigme.

Qui l'eût jamais pensé ? *Tircis* est inconstant !
A qui donc se fier ? Si l'ingrat est volage,
C'en est fait, je romps tout & mon cœur se dégage;
Mes brebis, vous serez mon seul amusement.
S'il revenoit à moi ?... non, non, je hais le traître
Comme un loup ravissant..... Mais je le vois paroître !
Mon chien va le flatter; il apporte des fruits;
Il évite *Climène* : ah ! j'en mange à ce prix.

Trouvez dans ces huit vers les huit mots d'un proverbe,
Cachés comme ces fleurs qu'il faut chercher dans l'herbe.

AUTRE.

Tout m'offre en ce séjour une volupté pure;
J'admire avec transport ce vallon, ce côteau,
Cette onde qui serpente autour de ce hameau:
Dans sa simplicité brille ici la nature.
Non, ce n'est qu'en ces lieux, qu'à sa main libre & sûre,
Je reconnois encor qu'on peut suivre ses pas,
Et sous l'or des lambris on ne la trouve pas.

Par M.... à Blaison.

LOGOGRYPHES.

JE ſuis un être bienfaiſant,
Quoique le mal ſoit mon eſſence.
J'ignore abſolument le lieu de ma naiſſance,
Et j'avois voyagé de l'aurore au couchant
Avant qu'un ſort heureux me conduiſît en France.
Dans ce pays, d'abord, j'eus peu de partiſans,
Mais bientôt un puiſſant Génie,
Joignant à mes efforts naiſſans,
L'utilité de ſes talens,
M'y fit triompher de l'envie,
Et mes ſuccès les plus brillans
Sont le fruit de ſon induſtrie.
Sur onze pieds, Lecteur, je vais me propoſer.
Si tu veux les décompoſer,
Tu trouveras d'abord deux notes de muſique;
Un Ecrivain Evangélique;
Pour défendre un rempart un utile *inſtrument*;
Ce qu'aux grands criminels on coupe aſſez ſouvent;
Un peuple fameux dans l'hiſtoire,
D'où ſortit le peuple Romain,
Qu'un Troyen ſubjugua les armes à la main;
La langue dans laquelle on a chanté ſa gloire;
Le mot qui déſole un amant,
Et celui qu'il deſire avec empreſſement;

Chez les foibles humains une vertu bien rare ;
Dans ſes égaremens une femme barbare
Expiant dans les flots le meurtre de ſes fils ;
L'eau qui baignoit les murs de l'antique Memphis ;
Une jeune & tendre pucelle,
Dont le Maître des Dieux devint le ſéducteur :
Que ne put-elle, hélas ! éviter la fureur
D'une rivale trop cruelle !
Ce qui..... mais c'eſt aſſez me creuſer la cervelle ;
Voici mon dernier trait : devine, ami Lecteur,
Le nom qu'avoient les Rois du Pérou, du Méxique,
Avant qu'un Eſpagnol eût conquis l'Amérique.

Par M. Gilson.

AUTRE.

Qui ne me connoît pas ? dans les villes, aux champs,
Par-tout roule mon corps ; ſemblable à bien des gens,
J'ai plus d'un père, un ſeul ne peut me donner l'être.
Je ſuis frêle, mais fait pour plus d'un petit-maître ;
Ce monde en tout léger, plein de frivolité,
Heureuſement fait grace à ma fragilité.

Je suis enfant du luxe & de l'économie ;
Un sujet de critique, & très-souvent d'envie.
Né de tes jours, Lecteur, tu peux, sans embarras,
Deviner qui je suis ; on me tire les bras
Pour faire aller mes pieds : soit qu'on sorte ou qu'on entre,
Sans pitié chaque fois on m'entr'ouvre le ventre.
Transposant mes neuf pieds, combinant bien leur rang,
Tu verras le premier qui teignit de son sang
Une main fratricide ; en France une rivière ;
Ce que laisse au mérite un faquin en litière ;
Trois poissons ; une mère ; un élément ; un fruit ;
Le pivot de la tête ; un jeu qui fait grand bruit ;
Un pays moins fameux en vin qu'en bon fromage ;
Le vrai fin du piquet ; deux pièces de ménage ;
Pour les gens fortunés théâtres de plaisirs ;
Ce dont la loterie amorce tes desirs ;
Un tissu de larcins, ouvrage inimitable ;
Un ennemi des chats irréconciliable ;
Deux notes de musique ; un métal précieux ;
La manne des enfans ; ce fils ambitieux
Qui jadis paya cher sa désobéissance ;
Le séjour des élus ; un homme dans la France,
Objet de notre amour ; un divertissement ;
Un grain dont chacun fait son plus cher aliment,
Et pour le nettoyer un instrument utile ;
Un Canton de la Suisse ; en Egypte une ville ;


Lent.
D'une o-dorante fleurette; Qu'une abeil
caressoit, L'enfantine Coli-nette In
=cemment s'amusoit: On dit que l'amour
guette; jamais il ne guette en va
Prens bien garde Coli-nette! L'amo
est un Dieu malin.

Un fleuve d'Italie ; une conjonction ;
Ce qui pour l'un est jeu, pour l'autre passion ;
Trop souvent d'un cadet l'héritage ordinaire ;
Ce que moi-même enfin plutôt j'aurois dû faire.

Par M. DE BREUIL.

L'AMOUR ABEILLE,

ROMANCE NOUVELLE.

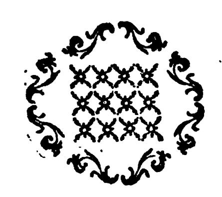
D'UNE odorante fleurette,
Qu'une abeille caressoit,
L'enfantine *Colinette*
Innocemment s'amusoit.
On dit que l'amour la guette ;
Jamais il ne guette en vain.
Prends bien garde, *Colinette !*
L'amour est un Dieu malin.

Un beau jour, cette follette,
S'approcha pour la cueillir.
Au desir de l'indiscrette,
Succéda le repentir.
Close, au sein de la fleurette,
L'abeille attendoit sa main....
L'imprudente *Colinette*
N'acheva pas le larcin.

Que je te plains, *Colinette!*
Cette abeille étoit l'amour.
A toi, pauvre bergerette,
N'a-t-il joué que ce tour ?...
Si l'amour veut ta défaite,
La tenteroit-il en vain ?
A la pauvre *Colinette*
N'a-t-il blessé que la main ?

ENVOI à Mlle ***.

Au flambeau d'amour éclose;
Brillante de sa fraîcheur,
Ta beauté ressemble à la rose,
Ton teint imite sa couleur;
Jeune *Eglé*, ta bouche vermeille
Exhale sa douce odeur....
Que ne puis-je, comme l'abeille
Cacher l'aiguillon sous la fleur !



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE DE FRANÇOIS I.

SECOND EXTRAIT.

Ce second extrait va reprendre l'histoire de *François I*, aux années 1527 & 1528.

Le Pape, *Clément VII*, avoit été fait prisonnier dans Rome par l'armée Impériale ; le Maréchal *de Lautrec*, envoyé pour le délivrer, s'approche de Rome, & bientôt le Pape est libre. *Lautrec* porte ses armes victorieuses dans le Royaume de Naples, il soumet presque tout cet Etat, il ne lui restoit plus à réduire que la capitale, il touchoit au moment du succès. La défection d'*André Doria*, le plus grand homme de mer de son temps, imprudemment mécontenté par le Gouvernement François (qui, sous le règne de *François I*, commit souvent cette grande faute de pousser de grands hommes à la révolte), fit

échouer le projet & entraîna la perte du Royaume de Naples. *Lautrec* mourut devant Naples, moitié de la peste, moitié de la douleur de savoir que ce fléau consumoit toute son armée. Voici le portrait de cet homme demi-courtisan, demi-Général, qui avoit de grandes qualités & de plus grands défauts, qui fit des actions éclatantes & des fautes irréparables.

« *Lautrec* méritoit qu'on honorât sa » mémoire ; ses talens étoient dignes d'es» time, son courage d'admiration, ses » services de reconnoissance, ses mal» heurs de pitié. Le peuple, quelquefois » injuste, haïssoit en lui la source de sa » faveur sous *François I.* Dès le règne de » *Louis XII*, on avoit répandu un ridi» cule ineffaçable sur la carrière militaire » de *Lautrec*. Il avoit eu le malheur d'être » choisi pour escorter à Pise les Prélats du » Concile que *Louis XII* y convoquoit » contre *Jules II*. Cette commission d'es» corter des Prêtres, quoiqu'ennoblie par » son objet, donna lieu à ces plaisanteries » si redoutables qui souvent étouffent une » réputation naissante, ébranlent une ré» putation établie, & dont l'influence ne » peut être détruite qu'à force d'exploits. » Ceux de *Lautrec* furent mêlés de trop » de fautes pour produire tout leur effet.

» Sa valeur, à la vérité, fut non-seulement
» irréprochable, mais éclatante : en con-
» damnant la témérité de *Gaston* à Ravenne,
» en s'efforçant de la réprimer, il la par-
» tageoit & il pensa en être la victime ; il
» combattoit seul contre une armée entière
» pour arracher *Gaston* à la mort. Cette
» époque est la plus brillante de sa vie ;
» mais les négligences qu'il parut affecter
» pendant la campagne de 1521 dans le
» Milanès, l'inflexibilité barbare avec la-
» quelle il gouverna ce Duché, l'opiniâtreté
» aveugle avec laquelle il suivit ses projets
» sans les communiquer, sans consulter
» l'expérience des vieux Chefs, la pré-
» somption qui présida souvent à ses dé-
» marches, qui sembla prendre plaisir à
» appeller le danger, à le laisser parvenir
» au comble pour le dissiper tout-à-coup
» par un trait de génie ; qui rejetta la vic-
» toire, quand elle s'offroit, pour la rap-
» peller ensuite malgré elle ; les pertes,
» les défaites qu'entraîna cette conduite
» équivoque, ont obscurci sa gloire, l'ont
» fait confondre dans la foule des Capi-
» taines du second ordre, ont empêché
» qu'on ne lui tînt compte de tout ce
» qu'il avoit fait à la journée de la Bicoque
» & de ce qu'il souffrit devant Naples ».

Paix de Cambrai en 1529 : intervalle de

paix. « Le Roi se tourna du côté des let-
» tres ; elles le consolèrent, elles l'illus-
» trèrent même & lui procurèrent une
» gloire plus solide que celle qui lui avoit
» tant coûté pour lui échapper ensuite.
» Cette gloire nouvelle n'avoit rien à crain-
» dre, ni des revers de la fortune, ni des
» fautes d'un Général, ni des malversa-
» tions des gens d'affaires, ni des révolu-
» tions du temps. Ce nom de père & de
» restaurateur des lettres est encore aujour-
» d'hui le plus bel ornement de la mémoire
» de *François I* : toute la fortune de *Char-*
» *les-Quint* n'a rien à opposer à ce titre.
» On vit au milieu des douceurs de la
» paix la face de la Cour changer & s'em-
» bellir, les mœurs s'adoucir, une poli-
» tesse aimable tempérer l'orgueil sauvage
» de la Chevalerie, les arts fleurir, les
» vuës s'étendre, & la France regagner,
» par les succès de l'esprit, cette considé-
» ration qu'elle gémissoit d'avoir perdue
» par les armes & par les traités ». Mais
l'histoire suivie du renouvellement des
lettres & des arts sous *François I*, est ren-
voyée à un autre lieu.

L'histoire du divorce de *Henry VIII* est étroitement liée avec l'histoire de la rivalité de *Charles-Quint* & de *François I*. Voici le jugement que porte M. *Gaillard*

de la conduite des principaux personnages intéressés dans cette grande affaire.

« Si la conduite de *Clement VII* a paru » précipitée à bien des personnes, celle » de *Henry VIII* a paru odieuse à tout » le monde, celle de *Catherine d'Arragon* » ferme, égale & modeste. Peut-être par- » donneroit-on à *Henry* d'avoir épousé sa » maîtresse, en répudiant la femme de son » frère, si, de six femmes qu'il épousa, » il n'avoit pas fait trancher la tête aux » deux qu'il avoit le plus aimées, s'il » n'en avoit pas répudié deux, s'il n'en » avoit pas fait périr une autre dans les » tortures de l'enfantement, en pouvant la » sauver, s'il n'avoit pas mille fois me- » nacé la vie de la sixième, s'il n'avoit » pas joint les fureurs de la jalousie aux » caprices de l'inconstance, si la disgrace » de ses femmes n'avoit pas entraîné la » proscription des enfans qu'il en avoit » eus, si enfin il n'avoit pas été un Roi » tyran, un mari barbare, un père déna- » turé, un ami infidèle, un politique bi- » sarre, presque uniquement célèbre par » le mal qu'il a fait, & plus redevable » aux conjonctures qu'à ses talens, du pou- » voir illimité qu'il exerça en Angleterre ».

En 1535 la guerre renaît à l'occasion de la mort violente de l'Ambassadeur *Mer-*

ville. L'hiſtoire très-ſingulière de cet Ambaſſadeur eſt rapportée dans le chapitre huitième & dernier du troiſième livre, & c'eſt encore un de ces morceaux que nous devons indiquer d'une manière particulière à nos lecteurs. Des négociations frauduleuſes de la part de l'Empereur retardent quelque temps le renouvellement de la guerre & viennent aboutir à la ſcène la plus ſcandaleuſe que ce Prince donne à Rome en plein Conſiſtoire, où il inſulte publiquement *François I* de la manière la plus cruelle, & où il réduit preſqu'à rien le lendemain, par une explication tardive, tout ce qu'il avoit dit de plus téméraire & de plus injurieux; il faut voir la relation de cette ſcène dans le chapitre troiſième du quatrième livre. L'Empereur, par ſes intrigues dans toute l'Europe, ſoulève une partie de ſes Princes contre *François I*: il faut voir, ſur-tout dans le chapitre cinq du même livre, les *calomnies* politiques qu'il avoit répandues contre ſon rival dans l'Allemagne, & que *Langei* parvint à détruire à force de patience, de hardieſſe, d'éloquence & de dextérité; la défection du Marquis *de Saluces* dans le chapitre ſeptième, & la belle défenſe de *Foſſan*, forment un tableau attachant: mais un beaucoup plus grand tableau eſt

celui de la descente de l'Empereur en Provence en 1536, rapportée avec une juste étenduë dans le chapitre huit. Ce fut pendant le cours de cette expédition que mourut le Dauphin *François*.

« Le Cardinal de Lorraine, qui s'étoit » chargé à regret de prononcer au Roi cette » sentence de douleur, mais qui devoit ce » triste ministère aux bontés dont le Roi » l'honoroit, se présenta devant lui avec » un visage où on lisoit l'expression à demi-» étouffée de la plus profonde désolation. » Le Roi vit venir le coup. Un de ces » pressentimens secrets, qu'on veut tou-» jours rendre merveilleux, mais qui naissent » toujours du concours des circons-» tances, l'avertit qu'il alloit être frappé » dans l'endroit le plus sensible. Il se sou-» vint d'abord de ce qu'il avoit de plus » cher, son cœur se tourna de lui-même » vers le Dauphin son fils, il en demanda » des nouvelles en tremblant. Le Cardinal » se tut, puis bégaya avec effort les mots » de maladie, de danger, d'espérance. *Ah!* » *mon fils est mort*, s'écria le Roi, *mon* » *fils est mort, vous voulez en vain ménager* » *son père*. Un morne silence & un torrent » de larmes furent la seule réponse du » Cardinal. La chambre retentit à l'instant » de cris & de sanglots. Le Roi se traîna

» mourant jusqu'à une fenêtre, où, levant
» les yeux au Ciel, il pria, il pleura, pour
» ce fils, pour lui-même, pour son peu-
» ple ; il offrit à Dieu ce douloureux sa-
» crifice avec la foiblesse d'un père, la
» fermeté d'un héros & la piété d'un chré-
» tien. Il dut trouver une consolation bien
» touchante dans la vérité des regrets
» dont toute la France honora la mémoire
» de ce jeune Prince. Le cri du cœur se
» fit entendre même à la Cour. On y vit
» couler de ces larmes que la douleur seule
» fait répandre, & que, ni la décence, ni
» le devoir, ni tout l'art du souple cour-
» tisan ne peuvent fournir ».

On a dit que *Charles-Quint* avoit fait empoisonner le Dauphin. M. *Gaillard* discute profondément cette accusation & incline beaucoup à la rejetter ; il ne dissimule aucune des raisons favorables ou contraires à son opinion. Il faut voir ce morceau dans l'ouvrage même.

« *François I* ne s'étoit jamais montré
» plus grand que le jour qu'il apprit la
» mort de son fils. Accablé par le chagrin,
» soutenu par le devoir, dévorant ses lar-
» mes, ranimant son cœur flétri, soule-
» vant le poids immense de sa douleur,
» on le vit dès le soir même s'efforcer de
» s'occuper des affaires de l'Etat, tenir

» conseil, adresser des dépêches à ses » Généraux; ce courage est, ou d'un insensible, ou d'un héros, mais jamais on » n'accusa *François I* d'insensibilité.

» Le lendemain ayant fait venir *Henry*, » Duc d'Orléans, son second fils, devenu » Dauphin par la mort du premier, il » l'embrassa en pleurant, & lui dit : *mon » fils, vous avez perdu un modèle & moi un » appui. Le deuil universel justifie nos lar» mes & rend témoignage de la grandeur de » notre perte. L'exemple de votre frère, » leçon la plus utile pour votre âge, vous » eût guidé dans la carrière de l'honneur; » que sa mémoire vous inspire & vous con» duise! Héritier de son rang, soyez-le de » ses vertus naissantes; elles eussent fait ma » joie, que les vôtres fassent ma consola» tion; imitez votre frère, surpassez-le, » s'il est possible; vous ne me le ferez jamais » oublier, faites-m'en toujours souvenir.*

» La Cour étoit présente & fondoit en » larmes, le Prince paroissoit pénétré, le » Roi attendri sembla un moment s'abî» mer dans sa douleur; mais bientôt, » rappellé à lui-même par les devoirs sé» vères de la royauté, il se fit violence » pour se livrer tout entier aux soins du gou» vernement & à la défense du Royaume ».

La bonne conduite du Roi en Provence

fit avorter les vastes projets de son concurrent, qui d'abord n'avoit parlé que de conquérir la France, & qui en avoit distribué d'avance les dignités & les emplois à ses courtisans. *François I* fut bien secondé dans cette expédition par le Maréchal *de Montmorenci*, qui commandoit au camp d'Avignon, tandis que le Roi, établissant son camp à Valence, veilloit à la fois sur la Provence & sur le Dauphiné.

« Les historiens vantent à l'envi l'ordre » admirable, l'exacte discipline que *Montmorenci* faisoit observer dans son camp : » le choix même de l'assiette de ce camp » étoit extrêmement heureux. Le Rhône » y portoit des vivres en abondance ; la » Durance en formoit la barrière du côté » de l'ennemi. *Montmorenci*, pour fortifier » cette barrière, avoit rempli de nombreuses garnisons toutes les Places situées sur » la Durance. Par-là il mettoit le camp à » l'abri de toute insulte, il rendoit le » passage de la Durance presque impossible, il empêchoit l'ennemi de s'étendre » & de fourager. Non content d'assurer » ainsi les entours du camp, il n'avoit rien » négligé pour la sûreté, pour la propreté » intérieures ; il l'avoit environné de tous » côtés, ou d'eau, ou d'un fossé sec très-» profond & large de vingt-quatre pieds.

» Un ruiſſeau qu'il avoit fait couler au » milieu du camp, & qu'il avoit diſtribué » en une multitude de canaux, recevoit » toutes les immondices. Il avoit fait faire » en-deçà du foſſé des remparts de terre » avec des plates-formes, le tout garni » d'artillerie. Sa tente, placée dans un » endroit élevé, lui ménageoit une inſ- » pection facile ſur tous ces travaux, mais » ſon activité ne ſe bornoit pas à cette inſ- » pection éloignée & tranquille ; il étoit » ſans ceſſe à cheval, parcourant avec ſes » principaux Officiers, tantôt tous les de- » hors, tantôt tous les quartiers du camp, » preſſant les travailleurs, encourageant » les ſoldats, animant & flattant les Offi- » ciers, affable, careſſant, cherchant tous » les moyens d'être agréable à l'armée afin » d'être utile à ſon Maître, ayant reconnu » que l'affection eſt le grand principe de » l'obéiſſance. Il obſervoit tout & pour- » voyoit à tout, il connoiſſoit ſon armée; » il en étoit aimé & reſpecté. Ce camp, » tous les jours accru & fortifié, ſembloit » ne renfermer qu'une famille, gouvernée » par un père ſage & tendre. Il écoutoit » tous ſes enfans, le moindre Soldat trou- » voit un libre accès auprès de lui & pou- » voit lui porter ſes plaintes ».

Le fruit de cette conduite fut la retraite

ou plutôt la fuite de l'Empereur, qui rentra dans les Alpes avec les déplorables reſtes de ſon armée détruite.

« On pouvoit ſuivre ſa route à la trace » des morts dont elle étoit couverte, » & de l'infection que tant de cadavres, » ou laiſſés dans le camp, ou ſemés çà » & là ſur les chemins, répandoient » dans l'air. C'étoit un ſpectacle capable » de guérir à jamais de la manie des con» quêtes. La mortalité avoit étalé ſes ra» vages depuis Aix juſqu'à Fréjus, & par» delà. Les hommes, les chevaux, les » morts, les mourans, les armes, les har» nois, les bagages confuſément entaſſés; » les morts portant ſur leurs corps livides » le témoignage des longues douleurs » qu'ils avoient ſouffertes; les malades » troublant un triſte ſilence par de plus » triſtes gémiſſemens, appellant par de » pénibles ſoupirs une mort trop lente, » attendant de la cruauté de l'ennemi le » coup fatal que leur refuſoit la pitié plus » cruelle de leurs amis, tandis que l'Em» pereur, avec quelques débris menacés » du même ſort, fuyoit à travers tant de » périls devant l'ennemi qu'il avoit bravé ».

En 1538 une trève ſuſpendit toutes ces hoſtilités; le Pape *Paul III* eut une entrevue avec les deux rivaux à Nice: les

détails de cette
faut les voir da
pitre douzième
trième. Les deu
entrevue à Aig
vante *Charles*-
pour aller soum
les circonstance
sont rassemblée
chapitres du cin
suivant contien
incroyable, si e
l'assassinat des A
gose : la guerre
de cet attentat.
s'engager dans l
guerre, consacre
de la disgrace de
le Connétable *d*
de Brion, le Ch
dinal de Lorrain

Les Générau
la guerre de 154
le Marquis *du G*
Langei, & sur-t
guien, qui remp
Cérisoles, le pl
cette guerre ; il
attention & le
tailles de Marig

Pavie. La paix ne tarda pas à ſe faire entre *François I* & l'Empereur, mais *Henry VIII* s'étoit mêlé de cette guerre, il avoit pris parti pour l'Empereur contre *François I*, & la guerre dure encore quelque temps entre *François I* & *Henry VIII*. Il y a en 1545 une campagne navale (choſe rare ſous ce règne) qui occupe tout le chapitre ſept de ce ſixième & dernier livre ; une note fort longue & fort curieuſe contient l'hiſtoire de la Marine Françoiſe, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à l'époque dont il s'agit. Le Roi ne ſurvit pas long-temps à la paix. Après avoir eu la douleur de perdre le *Duc d'Orléans*, celui de ſes fils qu'il avoit le plus aimé depuis le Dauphin *François*, le Comte *d'Anguien*, le plus ferme appui de ſon trône, & le Roi d'Angleterre, pour lequel il avoit toujours eu une amitié aſſez tendre, mais ordinairement payée d'indifférence ou d'ingratitude, il mourut lui même le 31 Mars 1547. Son hiſtoire eſt terminée par un parallèle des deux rivaux ; le réſultat de ce parallèle eſt que *François I* eſt au moins l'égal de *Charles-Quint* pour les talens militaires, qu'il lui eſt inférieur pour les talens politiques, qu'il lui eſt très-ſupérieur pour les vertus.

Tel eſt, diſons-nous, le réſultat de ce

» soit & ses sujets & les étrangers ; il savoit
» que *Bourbon* étoit un héros, que *Saluces*
» n'étoit qu'un traître : il se sert de *Bour-*
» *bon* pour vaincre, & de *Saluces* pour tra-
» hir. *Bourbon* est un héros, mais c'est un
» François refugié ; il lui donne pour sur-
» veillant le jaloux *Pescaire*, presque son
» égal ; mais *Bourbon* & *Pescaire* sont
» ambitieux & peu fidèles ! il leur donne
» pour surveillant à tous deux le fidèle &
» utile *Lannoi*. Il enlève à la France & les
» *Lamark* & *Sickinghen*, & ce sublime
» *Bourbon* & le Prince *d'Orange* & *André*
» *Doria*, les plus grands hommes de ce
» siècle : *François I* lui enlève l'obscur
» Prince *de Melphe*.

» *Charles-Quint* avoit encore sur son
» rival un grand avantage, celui de l'ac-
» tivité & de la constance. *François I* a
» des momens d'éclat qui éblouissent,
» mais il a de longs intervalles de som-
» meil & de langueur. *Charles-Quint* n'en
» a pas un. Sans cesse il agit, il pré-
» pare, il exécute, il intrigue, il divise ;
» il court en Allemagne, en Italie, en
» Espagne, il est par-tout ; il contient les
» grandes Puissances, il soumet les petites,
» il les enchaîne toutes par ses négociations.
» Mais *François I* est bien supérieur à son
» rival, lorsqu'il défend contre lui la Pro-
» vence,

» vence
» des Ga
» dans f
» lorfqu
» tés, lo
» ration
» & lorf
» gne pa
» il ne s
» faits d
Le le
lequel nc
étendre c
mêlé enf
différent
toire civi
toire poli
ces partie
ger de 1
influence
. La pai
qui paroîi
de parcou
fidérable
eccléfiafti
arts, les a
des femin
privée d
morceaux
& uifero

de l'ouvrage ; mais cette seconde portion aura moins d'étenduë que la première.

Si le plaisir qu'a fait généralement l'une, a droit de flatter son très-estimable Auteur, nous espérons qu'il ne nous fera pas languir trop long-temps après l'autre.

LETTRE sur quelques antiquités trouvées dans le Soissonnois, écrite de BRAINE le 3 Décembre 1765 à Monsieur DE P......

JE vais, Monsieur, vous faire le détail d'une découverte faite depuis peu, à trois lieues d'ici. Elle est d'autant plus curieuse, que l'endroit n'est connu par aucune circonstance dans nos anciens historiens, ni même par aucune tradition de pays.

Une paysanne du village de Loupeigne, étant à ramasser des prunelles sur les buissons du parc de Fère en Tardenois, au mois d'Octobre dernier, vit briller tout d'un coup à ses pieds, & tout à découvert, un paquet d'or. C'étoient trente-huit médailles, deux bijoux que je juge, sur la description qu'on m'en a faite, pouvoir être des plaques d'agraffes ou de bracelets, ou des reliquaires, avec

deux bagues, dont l'une étoit un anneau simple, & l'autre fort large & épaisse paroissoit composée de trois anneaux unis ensemble, dont les deux de côté s'élevoient considérablement au-dessus de celui du milieu, qui étoit le plus large. Cette bague avoit un chaton haut de cinq ou six lignes, qui renfermoit une pierre gravée qui fut perdue. Les plaques avoient trois pouces environ de tout sens, & étoient travaillées en-dessus par petits quarrés couverts de pierres ou petits verres de diverses couleurs, bleues, rouges, vertes, &c. sous lesquelles il y avoit un travail en filigrane d'or qui formoit des figures, & peut-être des caractères : c'est ce qu'on n'a pu me dire. Il y apparence que ce petit trésor étoit renfermé dans une bourse ou quelqu'autre chose, que le temps avoit réduit en poussière, car la paysanne le ramassa comme une pelotte, sans qu'il s'en détâchât rien du tout.

A deux pieds tout au plus de cet or, étoit un squelette entier & bien conservé, couché sur le côté, une main appuyée sous la tête & les deux jambes retirées, de sorte qu'il avoit les talons dans le derrière. Un coquin de paysan le mit en pièces d'un coup de hoïaux, pour voir s'il n'y avoit rien de caché sous lui. Il

eſt bon d'obſerver que la plus grande partie du parc de Fère & des environs, n'eſt que ſable, & qu'à l'endroit de cette trouvaille, il y eſt par monceaux qui augmentent ou diminuent, ſelon que le vent ſouffle. Ainſi il paroît sûr que l'ouragan du mois d'Octobre dernier, qui a été très-violent, avoit mis à découvert & les médailles & le ſquelette, car tout fut trouvé un jour ou deux après.

Je n'ai pu avoir que trois de ces médailles, que j'ai, pour ainſi dire, ſauvées du creuſet (le reſte étant diſperſé ainſi que les bagues & bijoux qu'on m'a dit avoir été fondus). Elles ſont du bas Empire, du moins celles que j'ai vues. Les miennes, belles & bien conſervées, ſont un *Valentinien*, un *Anaſtaſe* & un *Juſtinien*. Le *Valentinien*, de grand module, eſt la médaille connue avec la légende, *D. N. Valentinianus, P. F. Aug.* au revers cet Empereur appuyé ſur le *labarum*, & portant de la main gauche une victoriole poſée ſur un globe, & préſentant une couronne à l'Empereur : autour *Reſtitutor Reipublicæ* : & dans l'exergue, *Konſt.* qui eſt le Conſtantinople Grec.

L'*Anaſtaſe*, de petit module, annonce déja la barbarie des Monétaires, par la

mauvaise f
tères. On
pereur, *D*
le revers e
l'Ange de
terminé en
d'une drape
tient d'une
effacé, &
d'une croix
qui désigne
pire d'Orie
Augustorum
tantinopoli

Le *Justin*
armé avec
& autour ou
l'Ange de
avec une éto
Anggg. Con

Outre ces
a donné un
ment bien
rons du m
avec une t
casque. On
en liberté,
CRRNV, c
nement que

Comme j

sur les lieux, que l'*Anastase* avec le *Justinien*, & deux jours après le *Valentinien*, que je rachetai chez un Orfêvre, je fis fouiller le terrein qu'on avoit déja beaucoup remué, & qui étoit couvert d'os de morts, sur-tout de beaucoup de crânes. Mes peines ne furent pas tout-à-fait perdues, & je rapportai chez moi une *Julia Soœmias*, avec la *Venus cœlestis* au revers. Un *M. Aur. Sev. Alexander*, au revers, une figure de bout, tenant une patère au-dessus d'un autel allumé, & autour, *P. M. Tr. P. V. Cos. II. P. P.* (*Pontifex Maximus tribunitiâ potestate quintùm Consul 2 bis Pater Patriæ*). Un *Valentinien*, dont le revers est le même que celui en or ci-dessus, avec ces mots au bas, *Lug.* Un *Trajanus Decius*, au revers, l'Empereur à cheval, & autour, *Adventus Aug.* La médaille *Divo Caro Pio*, au revers, une aigle éployée, & autour *Consecratio*; & deux *Numerianus*, dont les revers sont, l'un *Mars* armé, portant un trophée sur l'épaule gauche, avec une pique à la main droite, & autour, *Mars victor*, & l'autre, la Déesse de la Paix, tenant une branche d'olivier, la lettre *B.* au-dessus (peut-être pour *bonus eventus*), & autour, *Pax Augg.* Les quatre premières médailles sont d'argent, & les trois dernières de potin.

Avec ces médailles, je rapportai encore deux pierres gravées, & certainement antiques. L'une est une cornaline ovale, en ronde bosse, de huit lignes de hauteur, & de quatre de largeur, sur laquelle est gravée en creux une figure drapée jusqu'aux genoux, d'une espèce de cotte de maille, ayant à gauche, & détaché, quelque chose qui ressemble à une épi de bled. L'autre est une sardoine, nuancée d'un fond brun orangé, aussi de forme ovale, moins grande que la cornaline. On voit sur celle-ci, gravée assez creux, une figure nue, dont la tête est très-fine, adossée, je pense, à un arbre, tenant quelque chose qu'elle considère attentivement, & ayant à ses pieds un vase d'où semble s'élever de la fumée. Le travail paroît romain & singulier. Il y avoit encore quelques gros grains d'un verre sombre, applatis par les côtés, percés dans le milieu, & autour un cordon d'une espèce de pâte ou d'émail citron. C'étoit vraisemblablement de quelque collier ou bracelet.

Voici encore, Monsieur, un autre genre de curiosités trouvées toujours en fouillant ce terrein ou plutôt ce sable tout rempli d'os de morts & de débris de cercueil de pierre dure. 1°. Trois *fibulæ* ou agraffes

de bronze bien conservées, dont deux ont encore leurs épingles ou aiguillons mobiles. Une est droite, & les deux autres sont un peu courbées, en forme d'arc. Les hommes portoient ces agraffes tantôt sur l'épaule droite, tantôt sur la gauche, pour relever la chlamyde ou la tunique, & attacher quelquefois les deux côtés ensemble : les femmes les portoient sur la poitrine. 2°. Trois bossettes ou grelots aussi de bronze, dont deux sont attachées à un anneau. C'étoit une sorte de parure qui s'attachoit sur l'habit des soldats, ou sur le harnois des chevaux. 3°. Une lampe d'une terre bise bien cuite, & travaillée d'un triple cordon de grainetis en dessus. 4°. Une petite urne ou vase de terre brune naturelle & sans vernis, d'une forme simple, mais assez agréable. J'en ai vu plusieurs semblables trouvées dans d'anciennes sépultures. 5°. Enfin, un outil ou instrument dont j'ignore absolument l'usage, & que je n'ai vu rapporté nulle part. C'est une espèce de coin qui ressemble tout-à-fait pour la forme extérieure à celui rapporté par M. le Comte *de Caylus*, au n°. 1 de la planche 105 du premier tome de ses antiquités. Il a deux pouces environ de hauteur, & un demi de diamètre. Il est uni en dehors & taillé

compte le porter à Paris à mon premier voyage.

Avec toutes les choses dont je viens de parler, j'ai encore trouvé, sur le même terrein, une fort grande quantité de différens morceaux de terre cuite, qui annoncent qu'il y a eu incontestablement dans cet endroit une manufacture de vases & d'ouvrages en terre. Je n'ai point vu d'apparence de four, mais peut-être en trouveroit-on si l'on fouilloit plus avant & plus exactement. Tous ces fragmens sont de diverses couleurs : il y en a même d'un beau rouge, semblable à la terre de Nismes, & qui ont encore conservé un émail ou vernis assez frais. J'en ai rapporté quelques-uns sur lesquels on voit en relief différentes figures, entr'autres un animal lion ou chien à tête humaine, un feuillage courant bien conservé, une colonne, &c. Ce lieu paroît avoir été propre à un pareil établissement : car, outre le sable & une terre noire qu'on rencontre dessous, on trouve encore à peu de distance, des glaises & des eaux pour le lavage des terres.

On ne sauroit tirer aucune conjecture sur ce lieu, qui n'est cité dans nul endroit que je sache, sinon qu'on peut pen-

fer qu'il y a
ancien cimetiè
habitation pro
quantité de mo
pourroit encor
que la manufa
teries pouvoit
qui ont formé
de ces établiſſ
M. l'Abbé
tation fur le S
y avoit pluſie
dont on ne c
en place une
que Fère & I
font des nom
amas de fami
endroit. Mais
jectures, & c
coup.
Au reste,
découverte, s
de *Menſonge*
la forêt de Do
& n'en eft ſé
pace. Mais c
peuvent avoir
tradition, p
n'apprennent
tion. Qu ne

ni voie romaine ni chemin militaire. L'itinéraire d'*Antonin*, ni la carte de *Peutinger*, n'en font aucune mention, & le grand chemin qui passe actuellement auprès, & qui conduit à Fismes, est un chemin ordinaire. On ignore aujourd'hui la position véritable de plusieurs des plus fameuses Villes de l'antiquité ; ainsi on peut bien n'avoir conservé aucun souvenir de l'habitation quelconque formée dans le bois de Mensonge. Cependant, Monsieur, vous qui êtes à la source de toutes les richesses littéraires, vous pourriez, si vous en avez le temps, donner quelques heures à cette recherche.

Fère & ses environs ne sont cités, à ce que je pense, dans aucun de nos anciens auteurs. *Duchêne* en a parlé dans son histoire de la Maison de Dreux, comme d'une terre dépendante de l'ancien Comté de Braine, & il dit dans celle de Chastillon sur Marne, que *Gaucher de Chastillon* la vendit en 1394, à *Louis* de France, Duc d'Orléans, à la charge d'en faire hommage par ses Procureurs au Comté de Braine, & qu'il y a acte de cette mouvance dans l'inventaire des titres de Fère qui sont au trésor de Chantilly.

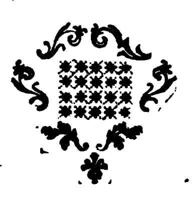
Après la mort du Duc d'*Orléans*, Fère est

paſſée aux Comtes d'Angoulême, & *François premier* en fit don au Connétable *de Montmorency* en 1528, en faveur de ſon mariage avec une Princeſſe de Savoye. C'eſt, je penſe, ce même Connétable ou ſon fils qui a fait bâtir le gros & fort château qu'on voit aujourd'hui dans le parc de Fère, à la place de la fortereſſe qu'il y avoit auparavant, & qui ſubſiſtoit dès le douzième ſiècle. Cette terre appartient à préſent à S. A. M. le Duc d'*Orléans*.

Voilà, Monſieur, tout ce que je puis vous dire de Fère & de notre découverte. Si vous parvenez à en ſavoir davantage, vous me ferez grand plaiſir de m'en faire part.

J'ai l'honneur, &c.

Signé, JARDEL.



LETTRE à M. DE LA PLACE, où l'on relève une phrase hasardée par M. LINGUET, Avocat, au sujet de L'ORDRE DE MALTE.

ON ne peut prononcer, Monsieur, sur tous les Journaux, & particulièrement sur le vôtre, avec plus de justesse & de goût que vient de le faire M. *Linguet* : sa lettre, insérée dans le Mercure de Mai, mérite les plus grands éloges à bien des égards ; mais parmi plusieurs traits qu'il y ramène du discours mis à la tête de son *Histoire des Révolutions de l'Empire Romain*, il s'en trouve un que des gens de la plus haute considération m'ont engagé à relever, & qu'en effet on ne peut guère passer sous silence. En parlant de l'Abbé *de Vertot* sur un ton digne de cet Ecrivain célèbre, M. *Linguet* ajoute : *M. l'Abbé de Vertot a su renfermer en trois volumes la grandeur de Rome, on voudroit qu'il n'en eût pas employé sept à développer la petitesse de Malte. On aimeroit mieux voir de sa main l'histoire des Empereurs que celle des Grands-Maîtres.*

Il eſt facile d'imaginer que de telles expreſſions ont dû ſoulever l'Ordre de Malte. Le clinquant de l'antithèſe a ſans doute offuſqué dans cette occaſion ci le jugement de M. *Linguet*, & ne lui a point permis de démêler le faux & les conſéquences d'une phraſe ſi haſardée. En y réfléchiſſant un peu, il n'auroit pas manqué de s'appercevoir que M. *de Vertot* n'a pas employé ſept volumes à développer ce qu'il juge à propos d'appeller la *petiteſſe de Malte*. Si l'on dépouille cette hiſtoire des parties étrangères à l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, il ne reſtera pas deux volumes ayant un rapport direct à cet objet. Elle préſente d'ailleurs des perſonnages autant faits pour intéreſſer que les Empereurs, dont un aſſez grand nombre d'Ecrivains ont pris ſoin de nous offrir le règne pour ne ſe plaindre pas de n'avoir point ce tableau de la main de M. l'Abbé *de Vertot*. On s'en doit conſoler, ſur-tout aujourd'hui, que M. *Linguet* lui-même vient de le tracer avec tant de ſuccès.

Comment un homme tel que lui, dont on conçoit aiſément l'opinion la plus avantageuſe par les choſes qu'il dit, & par la manière dont il les exprime, n'a-t-il point ſenti que la *petiteſſe* de Malte fait ſa grandeur véritable ? Quoi de plus beau que de

voir cet Ordre naissant mêler aux œuvres de la plus compatissante charité des actions dont l'éclat lui valut les égards & l'estime des plus puissans Souverains, & le conduisit à être Souverain lui-même? Il a fait des conquêtes, il les a conservées plus de deux siècles malgré les efforts redoublés des Ottomans, & dans le sein de leur propre pays. Les forces d'*Amurat* qui se brisent contre Rhodes; celles de *Soliman*, l'un des premiers héros du monde, rendues long-temps inutiles, & qui ne triomphent que par de lâches trahisons: voilà, Monsieur, des circonstances qui paroissent ennoblir un peu ce qui n'est que *petitesse* aux yeux de M. *Linguet*. Eh! que trouvera-t-on dans l'histoire des Empereurs qui soit plus fait pour être admiré que le siége de Malte? On voit cette Place, n'ayant pour fortification & pour défense que la bravoure des Chevaliers, réduite presque, par un long siége, à l'affreuse extrêmité de Sagonte. Là de généreux Soldats, couverts de blessures, se font porter des siéges sur une large brêche & la rendent impénétrable. Il n'y en eut pas un seul dont le dernier mouvement ne coutât la vie à un ennemi. Ces illustres défenseurs du fort nommé Saint-Elme, périrent tous; & quand les Ottomans s'en furent rendus maîtres, ils n'y

trouvèr
dix mi
la place
à quatr
gnent
fuir ho
Monsie
connus
Malte
actions
théâtre
de l'hist
Ce
n'ait p
ple, qu
le cour
de cet
mortal
l'école
Malte
premie
signés
qu'il in
dans le
au cou
cette h
gine se
brûler
les. Ai
(1) C'

toire de Malte qu'il faut blâmer M. *de Vertot*, mais d'être, dans cet ouvrage, reſté au-deſſous de lui-même.

En repouſſant la petite attaque de M. *Linguet* (qu'on ſe garde bien d'enviſager comme une inſulte qu'il ait voulu faire à l'Ordre de Malte, dont il doit, plus qu'un autre, reſpecter le luſtre, parce qu'il eſt plus en état de le connoître & de l'apprécier), je m'applaudis de pouvoir lui témoigner l'eſtime ſingulière que ſes talens m'inſpirent, & d'avoir une occaſion de publier les ſentimens qui vous ſont dûs à tant de titres, & avec leſquels j'ai l'honneur, &c.

LE CH. DE RESSÉGUIER.

Paris, le 20 Mai 1766.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, au ſujet d'un article inſéré dans un papier public Anglois, au ſujet de M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 28 Avril 1766.

JE crois vous faire plaiſir, Monſieur, en vous mettant à portée de juger de quelle manière on fait parler le *Mercure de France* dans un papier anglois (1) que je joins

(1) Intitulé : *The Candid Review. Décembre* 1765.

ici. Vous y trouverez (pag. 224) la déclamation la plus indécente contre M. *de Voltaire*, & vous serez sans doute surpris de voir cet article donné pour une traduction du *Mercure de France*. Le Journal où se trouve cet article est déja ancien, mais c'est le hasard qui l'a fait tomber dans mes mains. D'ailleurs il est toujours temps de démentir ce mensonge grossier ; œuvre bien digne des ennemis obscurs qui cabalent contre cet homme illustre qui fait la gloire de la Nation Françoise & les délices de tous les gens éclairés. Je crois que le Mercure étant un ouvrage avoué & protégé par le Gouvernement, un ouvrage dont l'esprit est celui de la modération & de la justice, il est peut-être à propos que celui qui en est l'Auteur démente une fausseté si odieuse. Votre nom, Monsieur, est trop connu en Angleterre pour qu'une réclamation de votre part puisse manquer d'y faire tout l'effet qu'on doit en attendre. Il n'y a personne qui ne puisse affirmer que jamais l'article en question n'a été imprimé dans le Mercure ; mais il me paroît qu'un mot de vous fera plus d'impression. Quant à ceux à qui votre caractère est aussi connu que vos talens, ils n'ont certainement pas besoin d'être détrompés. Je vous prie,

Monsieur, d'agréer l'assurance des sentimens, &c.

Le Ch. DE *CH.....*

RÉPONSE de M. DE LA *PLACE, à M. le Ch.* DE *CH.....*

A Paris, le 30 Avril 1766.

MONSIEUR,

MES sentimens aussi légitimes, que connus de tous les temps pour M. *de Voltaire*, vous sont de sûrs garans de ceux que m'inspire la lettre que vous avez la bonté de m'écrire au sujet de l'odieuse satyre attribuée au *Mercure de France*, & dont je suis, s'il est possible, encore plus indigné que vous. Ce qui m'étonne en même temps, c'est que le Journaliste Anglois, que *l'on* me dit très-estimable, ait pu ne pas sentir qu'une déclamation de ce genre, bien loin d'avoir dû trouver place dans un ouvrage périodique françois tel que le nôtre, où l'indécence & la calomnie n'en trouvèrent jamais, ne pouvoit être que celui d'une cabale aussi obscure que méprisable. Mais

que peuve
mes qu'un
traits auſſi
Le Chant
les traits ?

. . . L'ai
Plan
Se j
Du
Voi
Les
Et l

Je n'ap
ce que v
gloire de
auroit m
moins cé
croire ave
tueuſe re

LETTRES *à l'Auteur du Mercure, sur un Livre intitulé*, la Philosophie de l'Histoire, *par feu M. l'Abbé* BAZIN.

A Paris, le 8 Mai 1766.

UN des grands avantages qui résultent de l'ouvrage périodique dont vous êtes chargé, Monsieur, c'est qu'on peut y déposer ses doutes & en chercher la solution auprès des personnes habiles & intelligentes en état de les résoudre. C'est une espèce de bureau de correspondance & d'adresse, où chacun est bien venu à exposer ses difficultés pour se procurer les lumières qu'il n'a pas par lui-même, & dont le public peut profiter. Permettez-moi donc de recourir à ce canal ouvert à tout le monde, pour faire part à nos maîtres en ce genre de mes inquiétudes & en obtenir des éclaircissemens sur un point qui m'embarrasse & qui en peut troubler bien d'autres.

Il m'est tombé entre les mains un ouvrage *in*-8°, intitulé, *la Philosophie de l'Histoire*, par feu l'Abbé *Bazin*. M. *Bazin*, soit : je n'ai point d'intérêt de contester les quali-

xés,
dit s
Baz.
sous
chos
quel
dans
Nini
nés,
lions
de n
le nc
mêm
d'hal
encoı
parav
bien,
J'a
comn
onze
il s'a
Niniv
toient
on cc
six cei
ne foı
partie
villes
Oı
les u
calcu

ce point, ſavoir qui des deux entend mieux l'arithmétique, ou poſſéde plus exactement l'eſprit de combinaiſon.

S'il eſt permis, ſur cette matière, de raiſonner par analogie d'après la ville de Paris, voici le réſultat des baptêmes faits en cette ville depuis 1749 juſqu'en 1762. En 1749 il y a eu à Paris dix-neuf mille cent cinquante-huit baptêmes. En 1750, dix-neuf mille trente-cinq. En 1751, dix-neuf mille trois cents vingt-un. En 1752, vingt mille deux cents vingt-ſept. En 1753, dix-neuf mille ſept cents vingt-neuf. En 1754, dix-huit mille neuf cents neuf. En 1755, dix-neuf mille quatre cents douze. En 1756, vingt mille ſix. (je n'ai *pas le* cahier de 1757 ni de 1758) Mais en 1759, il y en a eu dix-neuf mille cinquante-huit. En 1760, dix-ſept mille neuf cents quatre-vingt-onze, auxquels on peut ajouter pour 1762 dix-ſept mille huit cents neuf.

Je crois qu'une bonne diſſertation ſur ce ſujet ſeroit infiniment utile dans la poſition préſente de notre littérature, & je me flatte que vous ne me refuſerez pas d'inſérer ma conſultation dans l'un de vos plus prochains Mercures.

Je ſuis avec les ſentimens, &c.

S. C. D. S. E.

SECONDE Lettre.

A Paris, ce 12 Mai 1766.

JE vous dénonce encore une fois, & au public, Monſieur, l'ouvrage intitulé *la Philoſophie de l'Hiſtoire.* L'Auteur pſeudonyme de cet écrit ne ſe forme pas une grande idée du temple de Jéruſalem, à qui (pag. 208 de mon édition) il ne donne que quatre-vingt-dix pieds de long ſur trente de face : c'eſt-à-dire, pour mettre à portée de juger, par pièce de comparaiſon, à-peu-près de l'étenduë du chœur de l'égliſe de Saint Euſtache à Paris. Il a raiſon de dire qu'il n'y a guère de plus petit édifice public. Sur cet expoſé, pour ma propre inſtruction, j'ai eu encore recours à Dom *Calmet*, ſur le chap. 6, v. 2, du troiſième livre des Rois. J'ai borné là mes recherches, mes occupations ne m'ayant pas permis d'en faire de plus approfondies.

Or, au vers, ci-deſſus cité, on lit en effet que la maiſon que le Roi *Salomon* bâtiſſoit à la gloire du Seigneur, avoit ſoixante coudées de long & vingt de large, ce qui revient à-peu-près au nombre de pieds marqués plus haut.

E

Mais ce que ne fait pas le Philosophe historien, le Père *Calmet*, dans son Commentaire, n'a pas manqué de l'observer. C'est que les temples des Egyptiens, des Phéniciens & des Hébreux étoient composés de parvis & de colonnades, où les peuples pouvoient s'assembler sans être exposés aux injures de l'air, parvis qui environnoient le temple; que souvent on entend sous ce nom tout le composé du temple, ses cours, les parvis, les galeries, les chambres, les appartemens, les magasins, & le lieu le plus sacré & le plus intérieur; *mais* que souvent aussi on en restreint la signification au sanctuaire & au saint, en un mot, à ce logement qu'on regardoit comme la demeure du Dieu d'Israël, & que c'est dans ce dernier sens que les termes de temple & de maison se prennent dans le passage dont il est ici question. Il en conclut que la coudée étant environ d'un pied de roi & huit pouces, ce temple avoit cent deux pieds six pouces en long, & trente-quatre pieds deux pouces de large dans œuvre.

D'après cette explication, est-il exact, sans dire un mot des accessoires du temple, sans fixer le sens de ce terme, d'avancer qu'il n'y a guères de plus petit édifice public?

L'Auteur ajoute qu'il est difficile de comprendre les dimensions de l'architecture de ce temple (marquées néanmoins dans l'Histoire Sacrée), dont les étages de bois auroient surpris *Michel-Ange* & *Bramante*. Un coup-d'œil sur le Commentaire de Dom *Calmet*, aux versets 5 & 6 de ce même chapitre, suffira pour donner l'intelligence de la construction dont il s'agit.

Qui sait si, en continuant ma lecture, il ne me viendra pas quelques nouvelles observations ? J'aurai alors l'honneur de vous en faire part, & par votre canal, au public, pour le mettre en garde contre des traits séduisans plus agréablement que solidement présentés. Mais je crois très-inutile qu'il connoisse le nom de celui qui néanmoins par état & par conviction s'intéresse très-vivement à son édification.

Je suis avec les sentimens, &c.

TROISIEME Lettre.

A Paris, le 13 Mai 1766.

JE vous avois promis du nouveau, Monsieur, & j'en trouve encore matière à la page 223 de l'ouvrage de la *Philosophie de l'Histoire*. Son Auteur a lu au chapitre

31 des *Nombres*, que dans le pillage du pays de *Madian* (contrée ſituée à l'orient de la mer rouge), les Iſraélites avoient trouvé ſix cents ſoixante-quinze mille brebis, ſoixante-douze mille bœufs, ſoixante-un mille ânes, & trente-deux mille filles non mariées. Sur quoi il avance que ce petit pays n'avoit pas plus d'environ neuf lieuës quarrées d'étendue, & que pluſieurs perſonnes doutent que les Juifs aient pu ramaſſer tout ce butin & rencontrer ce nombre de jeunes filles dans le village d'un deſert au milieu des rochers.

Ceci exige du calcul, ſur lequel je crois devoir conſulter, par votre moyen, de plus habiles que moi, & inviter de plus ſavans à apprécier ces aſſertions. Deux points également importans ſe préſentent à leurs recherches. Le pays de *Madian*, à la vérité dans l'Arabie Pétrée, ne conſiſtoit-il en effet qu'en neuf lieuës quarrées, & ne s'y rencontrôit-il qu'un ſeul village ſitué dans un deſert au milieu des rochers? En le ſuppoſant, étoit-il poſſible qu'il renfermât un ſi grand nombre d'animaux & de jeunes perſonnnes non mariées? En attendant leurs éclairciſſemeus ſur ce ſujet, qui en mérite la peine, je me contente d'obſerver que le livre des *Nombres*, vers. Huit de ce même chapitre, parle de cinq

Rois, ou Chefs de cette nation, ceux d'*Evi*, *Recem*, *Sur*, *Hur* & *Rebé*, qui passèrent par le fil de l'épée, & nous apprend que la flamme consuma leurs villes, leurs villages & leurs châteaux. Il y avoit donc plus d'un village dans cette contrée, toute déserte qu'on la veuille supposer.

Il s'en faut bien que j'aie rempli toute la tâche que cet ouvrage me présente. D'autres occupations plus pressantes me forcent de la laisser à des mains plus adroites. Il faut plus de loisir que je n'en ai pour s'y livrer autant profondément qu'il seroit nécessaire. Puisse le peu que je vous en ai marqué faire tenir sur leurs gardes ceux qui ne lisent que pour s'amuser, & n'en savent pas davantage! Puisse-t-il réveiller & animer le zèle de ces hommes pieux & éclairés! Il en est encore que des études constantes & réfléchies ont mis en état de défendre avec courage & avec lumière nos vérités saintes, plus persévéramment & plus insidieusement attaquées que jamais.

Je suis, &c.



Le Gout de bien des gens, ou Recueil de Contes Moraux, pour servir de supplément à tout ce qui a paru jusqu'à présent dans ce genre. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez L'Esclapart le jeune, Libraire, quai de Gêvres, & chez la veuve Duchesne, rue Saint Jacques, au temple du goût.

On a réuni dans ce Recueil plusieurs petits ouvrages agréables en vers & en prose. Nous nous attacherons à en donner une idée. Rien de plus simple que le canevas du premier de ces contes, qui a pour titre *Rosalie*. C'est une jeune personne que les sens ont long-temps égarée. Elle se détermine enfin à quitter les désordres auxquels elle s'est livrée, & à faire un usage honnête de la fortune qu'ils lui ont procurée. Un jeune Gentilhomme fort aimable nommé *Terlieu*, mais dans la plus profonde misère, occupe une petite chambre voisine de son appartement. *Rosalie* s'apperçoit de sa situation, & lui présente des secours avec les ménagemens délicats qui

en augmentent le prix. *Terlieu*, sensible à ces procédés, rebuté par des parens très-riches auxquels il expose en vain son infortune, devient amoureux de *Rosalie*. Cette fille ne lui cache point la conduite qu'elle a tenue jusqu'alors, ses regrets, sa résolution de racheter, s'il est possible, le passé par l'avenir; elle lui découvre une âme tendre, généreuse, née pour la vertu, égarée par les circonstances. *Terlieu* oublie tous les instans de sa vie qui ont précédé, il ne s'occupe que de ses dispositions actuelles, & lui offre son cœur & sa main. *Rosalie* résiste, elle ne veut être que son amie, & consent enfin à devenir son épouse.

Les mémoires de Madame *de* ***. écrits par elle-même, offrent une morale bien intéressante & bien vraie. Un père trop dur à ses enfans est souvent la cause de leurs désordres; il les force à chercher des amis qui les écoutent, avec qui ils soient libres. Les suites en peuvent être dangereuses pour une fille; il est à craindre que les amis auxquels elle se livre ne deviennent des amans : il en est un qui peut être préféré; & les foiblesses sont à craindre. Tel fut le sort de Madame *de* ***. Elle fut foible. Son amant devint son époux, la méprisa & l'abandonna. Réduite à la

misère la plus profonde avec son fils, elle entre en qualité de femme de chambre chez Mde *de Neuillant*. Son mari avoit besoin d'un Page; cette place convenoit à son fils; elle la lui ménagea. Le jeune homme ne se connoissoit point; on lui avoit caché sa naissance; son caractère fier la décéloit : il devint amoureux de Mlle *de Neuillant*. Elle l'aima. Bientôt on parle de marier sa maîtresse avec un homme très-riche, le Comte *de Térigny*. Le Page, au désespoir, pleuroit aux pieds de *Mlle de Neuillant*. M. *de Térigny* arrivant par hasard dans ce moment, le surprit, & voulut le traiter comme un domestique qui s'oublie; le Page furieux, avec l'épée à la main, blesse M. *de Térigny*, qu'on reconnoît ensuite pour son père & l'époux de Mde *de* ***. Il lui redonne sa tendresse & rend son fils heureux.

Nous ne nous arrêterons pas sur l'histoire de *Fanny-Artur* & de *Montrose*. Il y a beaucoup d'action & d'intérêt dans ce petit ouvrage. Nous nous contentons d'inviter à le lire.

Betty, ou les Malheurs de l'imprudence & de la jalousie, histoire traduite de l'anglois par M. d'Arnaud, offre la morale la plus pure & le sentiment le plus délicat. Cette histoire renferme des leçons excel-

lentes pour les jeunes personnes du sexe, qui ne sauroient trop la lire. Elles y apprendront qu'il ne suffit pas d'être vertueuse, qu'il faut encore le paroître; qu'une légère imprudence peut être mal interprêtée, donner des soupçons violens & exposer à la calomnie; que la circonspection est nécessaire dans tous les cas, & qu'on ne sauroit trop ménager un esprit susceptible de jalousie. Ce défaut est ordinairement la suite d'une grande passion, il la prouve; c'est une maladie quelquefois dangereuse & dont on ne peut arrêter les effets que par les remèdes les plus doux. *Sarath*... qu'on a vue avec plaisir dans la Gazette littéraire, & *la femme de Bath*, se trouvent aussi dans ce recueil. Un morceau qui doit plaire beaucoup, c'est une anecdote historique par M. *d'Arnaud*, qui a pour titre: *Jacques*, ou *la Force du Sentiment*. C'est dans une des conditions les plus méprisables à nos yeux, qu'est né le héros de cette anecdote, & c'est ce qui la rend plus intéressante, plus sublime, nous osons le dire. « Ne se lassera-t-on point, dit M. *d'Arnaud*, de nous entretenir de conquérans, » d'usurpateurs, de brigands, d'illustres » scélérats qui, marchant entre le trône » & l'échaffaut, se sont cru des droits pour » monter sur le siége des légitimes Souve-

» rains, parce qu'ils avoient eu le bon-
» heur d'échapper au théâtre du dernier
» supplice, & que la fortune en quelque
» sorte a semblé les justifier aux yeux peu
» éclairés de la multitude. . . . L'étude
» de l'histoire me paroît plus pernicieuse
» qu'utile à la saine politique & aux bon-
» nes mœurs. Quelles images en effet nous
» offrent les annales du genre humain ? Le
» crime, presque toujours couronné par
» le succès, la vertu méprisée, ou foulée
» aux pieds, l'innocence gémissante & *sans*
» appui, tendant la gorge, comme l'a dit
» très-bien un de nos grands Poëtes au cou-
» teau de l'injustice soutenue de la force.
» Il y a, sans contredit, dix à parier contre
» un, qu'une âme neuve & dans la pre-
» mière effervescence des passions, qui s'at-
» tachera à la lecture de l'histoire, sera
» plus remuée & décidée par les tableaux
» du mal que par ceux du bien ; parce que
» le mal, graces à la perversité humaine &
» au peu de philosophie des premiers histo-
» riens, semble dans leurs écrits jouir de
» plus de considération & frapper davan-
» tage que le bien. Le mal excite plus ce
» bruit qu'on nomme *la réputation* ; il
» éveille, il fixe plus la curiosité, au lieu
» que la vertu est plus silencieuse, & qu'elle
» porte avec elle moins d'appareil & de

» spec
» de
» foit
» tant
» dés
» trai
» où
» est,
toire
seroit
Qu'o
disting
toire
des h
nomr
du ge
ceux
» l'hi
» elle
» plu
» crit
» de
» lev
» des
» dev
» l'hi
» ne
» nag
» à ce
» cor

» diverses conditions ; par exemple on
» composeroit pour cette classe d'hommes
» qu'on appelle *le peuple*, un recueil his-
» torique qui consacreroit les belles actions
» qu'auroient pu faire quelques-uns de
» leurs égaux ; l'homme respectable dont
» j'ai à vous parler obtiendroit une des
» premières places parmi le petit nombre
» d'âmes privilégiées». Après ces réflexions solides sur l'histoire & sur la manière dont elle devroit être traitée, M. *d'Arnaud* en vient à l'anecdote dont il est question.

Jacques étoit dans la plus affreuse indigence. Son travail ne pouvoit fournir aux besoins de sa famille. Bientôt l'ouvrage lui manqua, sa femme & ses enfans tombèrent dans le besoin. *Jacques*, pénétré de leur situation, implora en vain les secours de ses voisins, il alla mendier les yeux baignés de larmes : personne ne le regarda, ou les aumônes qu'il reçut n'étoient pas capables de le soulager. Dans cet état accablant il rencontre un homme de sa profession, aussi indigent que lui, qui, surpris de la douleur de *Jacques*, lui en demande la cause : « Je suis perdu, répond le pau-
» vre homme ; ma femme, mes enfans
» n'ont pas mangé depuis hier midi, &....
» je ne sais où je vais.... ils vont mourir.
» Mon ami, lui dit l'autre, pénétré de sa

» ſituati
» tout c
dans ces
groſſiers
ques lui
prend à
veulent
» chez l
» d'un b
» d'autr
» même
» encor
» ſi reſp
» de joi
» cipitai
» ſa fen
» chang
» coule
» père !
» ſaigne
» enfans
» ſoupir
» ment,
» pain.
» s'inon
» récipro
O homm
Il y adan
de vers d
l'énergie

Digitized by Google

qui caractérise jusqu'à ses moindres productions. Nous citerons quelques morceaux de son épître à M. *de* * * sur la mort de son fils.

Cesse de te nourrir du poison des douleurs;
Au destin de ton fils ne donne point de pleurs:
Rends plutôt grace au ciel qui borne sa carrière;
Une main complaisante a fermé sa paupière;
Ma sévère raison vient dessiller tes yeux;
Sa mort prématurée est un bienfait des Dieux.
Eh ! si tu peux encor, malgré cette nature
Qui fait à tous les cœurs ressentir son pouvoir,
Mais dont le philosophe étouffe le murmure,
Lorsque la vérité lui montre son miroir;
Si tu peux écouter cette mâle sagesse,
Qui sur nos intérêts ne sauroit s'abuser,
Parle, ces justes Dieux dont se plaint ta tendresse;
Oserois-tu les accuser ?
Dois tu pleurer ton fils ? Pleures plutôt son père;
Pleure ton sort cruel, puisque tu *lui servis*,
Puisque tes destins ennemis
Te laissent encore la lumière....

M. *d'Arnaud* parcourt les différens états de la vie, & prouve qu'on n'y voit que l'apparence du bonheur. L'infortune verse ses poisons sur tous, depuis le Berger jusqu'aux Rois. Il peint *Louis XIV*, qui,

après de longues prospérités, connut le malheur sur la fin de sa vie.

Après un tableau si frappant
Des ennuis imposés à l'humaine nature,
Pourrois-je offrir aux yeux du sentiment
Une plus naïve peinture?
Et tes regards levés sur les malheurs d'un Roi;
Daigneront-ils s'abaisser jusqu'à moi?
Porté par un Génie aux beaux-arts favorable,
Des sentiers d'Hélicon dans le palais des Rois,
Admis aux pieds du trône, & pouvant à la fois
Admirer le grand Prince & voir le sage aimable,
Comblé de ses bienfaits par l'*Auguste* nouveau,
Appellé *le nouvel Ovide*,
Lorsque ma muse encor timide
S'élève à peine du berceau,
Honoré des regards de son illustre frère (1).
De ce jeune héros si digne d'être aimé,
Et mon second Dieu tutélaire,
Car de quel autre nom peut-il être nommé?

. . . .

Contemplé sous ces traits brillans,
Sans doute de la jalousie
J'échauffe le venin, j'irrite les serpens;
Dans les mains de la calomnie

(1) S. A. R. le Prince *Henry*, frère du Roi de Prusse.

guiſe le couteau que lui prête l'envie ;
Mais à travers l'éclat trompeur,
ſemble à tous les yeux répandu ſur ma vie,
ètre les ennuis dont je reſſens l'horreur.

. . . .

Nous ne nous arrêterons pas ſur les au- pièces en vers qu'on a raſſemblées s ce Recueil; elles ont toutes un mérite ingué. On trouvera encore de M. *d'Ar-d* un conte intitulé *le Van*, & tiré des t nouvelles nouvelles de la Reine de varre, où l'on remarque des grâces, des ails & de la ſolidité. L'Auteur de cette e bagatelle n'eſt pas nommé.



Tablea
Suisse,
état anc
Cantons
que; où
l'établiss
bliques;
gion & c
avec un
nus, de
tenant u
de l'ang
trouve à
rue Sain
Parchem
400 pag
relié en

Ce long
trompeur
étendue;
qu'on pui
annonce. C
les objets

plus eſſentielles & préſente ſous un ſeul coup-d'œil ce qu'il faudroit chercher dans des hiſtoires générales & trop volumineuſes.

Pluſieurs motifs doivent nous rendre ce Recueil intéreſſant. C'eſt juſqu'ici le ſeul que nous ayons en ce genre ſur une nation qu'il nous importe de connoître ; ſes liaiſons avec la nôtre la diſtinguent des autres Etats étrangers. Les Suiſſes ſont devenus en quelque ſorte nos concitoyens. Il eſt naturel que nous aimions à nous inſtruire un peu en détail ſur leurs mœurs & ſur les révolutions de leurs Républiques.

L'ouvrage que nous annonçons peut ſuffire ſur ce point. L'Auteur Anglois a *réſidé* huit années dans le pays ; & il étoit obligé par état de faire des recherches ; ſes obſervations bien rédigées ont formé ce tableau, qui, au mérite de l'exactitude, joint encore celui de la variété.

Le Traducteur, bon écrivain, a repréſenté fidèlement ſon original ; ce n'eſt point ici ſon coup d'eſſai : le public a déja approuvé ſon ſtyle dans pluſieurs autres traductions qu'il a publiées ; en particulier dans celle de l'Hiſtoire d'Ecoſſe de *Robertſon*, qui parut l'année dernière chez les frères *Etienne*, & qui s'eſt débitée rapidement. Cette nouvelle traduction, faite

avec le même soin, mérite d'avoir un égal succès. Le morceau qui suit, & que nous prenons sans choix, justifiera les éloges que nous croyons pouvoir donner à tout le livre. Il s'agit d'un événement à l'occasion de la tyrannie des Gouverneurs des Cantons, devenue insupportable au peuple. « Ils en inventoient tous les jours » quelques nouveaux traits, & qui étoient » souvent portés jusqu'à l'extravagance. » *Giesler*, Gouverneur d'Ury, en imagina » un, plus ressemblant aux boutades d'un » *Claudius*, d'un *Caligula*, d'un *Phalaris*, » qu'à aucun acte judiciaire. Il fit élever » un poteau dans la place du marché d'Altorff, capitale du Canton d'Ury; il y fit » attacher son chapeau, & il rendit une » ordonnance, qui enjoignoit, sous peine » de mort, à toutes personnes qui passeroient par-là de saluer le chapeau, en » se découvrant, s'agenouillant & donnant toutes les mêmes démonstrations » de respect que si le Gouverneur y eût » été présent en personne. La cruauté du » châtiment força le peuple à se soumettre » à cette espèce d'idolatrie. Cependant un » nommé *Guillaume Tell*, jeune étourdi, » & qui étoit de la conjuration, passoit » souvent devant le poteau sans rendre ses » respects au chapeau. Le Gouverneur en

» étant inſtruit, l'envoya chercher, & lui » demanda la raiſon de ſa déſobéiſſance. » *Tell* voulut s'excuſer ſur ſa ruſticité naturelle, & ſur ce qu'il ignoroit l'ordre » qui avoit été donné. Mais le Gouverneur, qui ſe méfioit de lui, rejetta ſes » excuſes ; il fit venir un des enfans de » *Tell*, celui qu'il aimoit le plus, & comme » *Tell* étoit un excellent tireur d'arc, il le » condamna, par forme de punition, à » abattre avec une flèche, à une diſtance » aſſez conſidérable, une pomme placée » ſur la tête de ce fils chéri : déclarant en » même temps, que ſi *Tell* manquoit ſon » coup, il ſeroit pendu ſur le champ. Le » malheureux père, craignant de tuer ſon » fils, dit qu'il préféroit de ſacrifier ſa » propre vie ; mais le Gouverneur rejetta » ſes offres, &, pour le forcer d'obéir, » il lui déclara que, s'il héſitoit un moment » à ſe ſoumettre à la ſentence, il ſeroit » pendu à l'inſtant lui & ſon fils. *Tell*, » voyant que ſes ſupplications étoient inutiles, & plutôt par le deſir de ſauver la » vie à ſon fils qu'à lui-même, conſentit » à faire cette expérience dans la place du » marché, en préſence du Gouverneur & » d'une foule de peuple qui s'y raſſembla » pour voir l'exécution de cette ſentence » biſarre. Le pauvre père tire la flèche de

» son carquois, la pose sur l'arc d'une
» main tremblante, lâche le coup, & soit
» habileté, soit bonne fortune, il abat la
» pomme sur la tête de son fils sans le
» toucher. Le peuple fit retentir l'air de
» ses acclamations, tant pour marquer la
» joie de la délivrance de *Tell*, que pour
» applaudir à son adresse. Le Gouverneur,
» chagrin de voir que *Tell* avoit échappé
» si adroitement à sa vengeance, voulut
» encore lui tendre un piége. Il s'étoit
» apperçu que *Tell* avoit mis deux flêches
» à sa ceinture, quoiqu'il n'eût qu'un
» coup à tirer. Il lui en demanda la raison
» en lui promettant le pardon, quel que fût
» son dessein. *Tell*, sur cette assurance,
» lui avoua franchement que dans l'effort
» de son ressentiment il avoit tiré deux
» flêches de son carquois dans la ferme
» résolution de le tuer avec la seconde,
» s'il avoit eu le malheur de tuer son fils
» avec la première. Le Gouverneur, fu-
» rieux de cette réponse, lui dit qu'il lui
» accordoit la vie à cause de son adresse,
» &, pour lui tenir la parole qu'il lui
» avoit donnée ; mais que, pour le punir
» de son intention criminelle, il alloit le
» confiner dans un cachot. Le Gouverneur
» aussi-tôt donne ordre que *Tell* soit mis
» dans une barque pour être conduit dans

» la prison de Cuſſénac, château ſitué ſur » le lac de Lucerne, & il s'embarque lui-» même avec *Tell* pour être témoin de » l'exécution de la ſentence. Ils avoient » fait environ la moitié du chemin, lorſ-» qu'il s'éleva ſur le lac une bourraſque » ſi violente, qu'ils ſe trouvèrent en grand » danger d'aller ſe briſer contre des rochers, » parce qu'aucun des bateliers ne ſavoit » comment gouverner au milieu de cette » tourmente. Dans cette extrêmité un des » gens du Gouverneur, qui ſavoit que *Tell* » paſſoit pour être le plus habile marinier, » dit à ſon maître qu'il n'y avoit plus moyen » de ſe ſauver la vie, à moins qu'il ne vou-» lût permettre que *Tell* fût délié & mis » au gouvernail. Le Gouverneur y con-» ſentit, & cela fut fait ſur le champ. » *Tell* eut bien de la peine à tirer la barque » du milieu du lac, où les vagues étoient » les plus fortes, & à l'amener vers les » bords, dans un endroit où la pointe d'un » rocher s'élevoit au-deſſus de l'eau. Il » ſaiſit cette occaſion favorable de s'échap-» per, il s'élança ſur le rocher, repouſſa » la barque avec ſon pied au milieu du » lac, & regagna la terre en ſe coulant le » long des montagnes. Le Gouverneur ſe » retrouva au milieu du lac bien ſecoué » & en grand danger de ſa vie. Cependant

» la barque arriva avec bien de la peine à » un endroit appellé *Brunnen*, où il des- » cendit à terre avec toute sa suite. *Tell* » en étant averti, alla l'attendre sur son » chemin, &c. ».

On trouve chez le même libraire l'Histoire Militaire des Suisses, avec les généalogies des Maisons illustres, &c. Par M. le Baron *de Zurlauben* ; huit vol. *in*-12. . . .

Le Code Militaire des Suisses ; quatre vol. *in*-12 : 1764.

DICTIONNAIRE d'anecdotes, de traits singuliers & caractéristiques, historiettes, bons mots, naïvetés, saillies, reparties ingénieuses, &c. &c. Volume in-8°, *petit format, de plus de 700 pages, divisé en deux parties. A Paris, chez* LACOMBE, *Libraire, quai de Conty ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi*

SECOND EXTRAIT.

EN morale comme en physique, les raisonnemens peuvent être suppléés par les faits, mais ceux-ci ne peuvent jamais l'être par le raisonnement ; nouvelle considéra-

tion qui doit faire regarder ce nouveau Recueil que nous annonçons comme très-utile & très-intéressant. A l'article *orgueil national*, l'Auteur fait voir, par plusieurs faits choisis, qu'il en est des nations comme des individus ; chaque peuple s'attribue des qualités qui le distinguent des autres. On a reproché aux Grecs leur usage d'appeller tout étranger *barbare*. Ne pourroit-on pas, ajoute l'Auteur, également amuser les François de ce ridicule national ? Quelques Cavaliers François dînoient en Allemagne à la table d'un Prince. L'un d'eux, après avoir considéré tous les convives, s'écria : rien n'est plus plaisant, il n'y a que Monseigneur ici d'étranger. Le Canadien croit faire un grand éloge du François en disant : c'est un homme comme moi. Mais il faut lire dans l'article les autres faits que l'Auteur y rapporte, & on en conclura sans peine que tous les peuples sont également vains.

Plusieurs productions d'Astrologues, rapportés à l'article *Astrologue*, semblent d'abord justifier la folie de ceux qui y ajoutent foi. Un homme dont l'horoscope portoit qu'un cheval le feroit périr, évitoit, non-seulement d'aller à cheval, mais encore lorsqu'il en appercevoit un, il avoit grand soin de s'en éloigner. Un jour qu'il passoit

pa
ba
Fe
fe
di
m
l'A
fit
de
fe
tro
ne
ré
pa
qu
pa

pl
qu
fé
pl
na
qu
ca
Fr
le
pe
d
m
c

disoit dans la dernière guerre : *j'ai l'honneur d'être François*.

Nous voudrions pouvoir porter plus loin notre extrait & faire connoître les articles ambassadeur, étiquette, bravoure, courage, amour de la patrie, honneur, hypocrisie, chasteté, vertu, reconnoissance, enfans, instinct des animaux, physionomie, jugemens remarquables, imposteur, somnambule, ressemblance, ridicule, avarice, &c. Dans ce dernier article & dans plusieurs autres de cette espèce l'Auteur a rassemblé plusieurs traits singuliers & caractéristiques qui ne manqueront pas d'être mis en œuvre par quelques mains habiles.

Mais une autre partie considérable de ce Dictionnaire, & dont nous n'avons encore rien dit, est celle qui concerne les applications heureuses de passages connus, les historiettes, apologues, contes, bons mots, naïvetés, saillies, réparties ingénieuses, apophtègmes, sentences, maximes, proverbes, anagrammes, devises, pasquinades, jeux de mots, pointes, équivoques, rébus, quolibets, lazzi, trivelinades, turlupinades, griphe, &c. L'Auteur a eu soin de donner la définition de ces mots, & c'est ce qui rend par-tout son Recueil aussi instructif qu'amusant. Les exemples qu'il rapporte sont choisis &

variés avec goût. Il distingue très-bien le bon mot du beau mot ou de l'apophtègme. Il n'accorde ce premier nom qu'à une répartie vive, gaie, animée par une pensée qui frappe, qui réveille, qui surprend. On voit par cette définition, ajoute-t-il, que le bon mot différe essentiellement du beau mot ou de l'apophtègme. Le premier est une espèce d'impromptu que l'occasion seule fait naître, & que la malignité, le plus souvent, assaisonne : c'est un trait qui vole & qui perce en même temps. Le beau mot ou l'apophtègme, au contraire, n'est qu'une belle pensée, une parole méditée qu'on a coutume de dire souvent ; ou, si c'est une réponse, on y cherche moins à briller qu'à dire quelque chose de moral & d'instructif.

On pourroit desirer que l'article *saillie* fût plus long, mais comme il y a plusieurs saillies rapportées sous différens autres articles de ce Dictionnaire, l'Auteur a eu soin d'y renvoyer. Ce mot *saillie*, qui vient du latin *salire* (*sauter*), signifie, dit l'Auteur, le passage brusque d'une idée à une autre dont le rapport trop éloigné n'étoit pas d'abord apperçu. Les saillies, ajoute-t-il, tiennent le même rang dans les opérations de l'esprit que l'humeur ou la boutade dans les affections du cœur. Ces tran-

fitions fubites & inattendues ne fuppofent pas toujours une grande étendue de lumières, mais elles caractérifent l'efprit. Les gens gais ont des faillies de plaifanteries; les méchans, de méchancetés; les perfonnes naïves, de naïvetés, &c.

Il définit la fentence une propofition univerfelle, mais courte, fenfée, énergique, & qui renferme quelque vérité morale. Il diftingue la fentence de la maxime, en ce que celle-ci eft un avertiffement aux hommes fur ce qu'ils doivent faire, l'autre un jugement fur ce qu'ils font ordinairement. La maxime eft un précepte de conduite; la fentence une vérité de fpéculation. Toutes les fentences citées fous cet article méritent d'être apprifes par cœur, ainfi que les maximes rapportées au mot *maxime*.

Si plufieurs articles de ce Dictionnaire préfentent des exemples à fuivre, il y en a quelques autres qui font connoître des ridicules à éviter. L'Auteur profcrit avec raifon les quolibets comme de très-mauvaifes plaifanteries. Il avoue que *Moliere* a quelquefois fait ufage de quolibets dans fes comédies; mais cet Auteur illuftre, ajoute-t-il, a toujours eu foin de les mettre dans la bouche des acteurs les plus ridicules, telle que la vieille radoteufe Madame

Pernelle, qui dans le *Tartuffe*, dit de la maiſon où elle ſe trouve.

C'eſt véritablement la tour de *Babylone*,
Car chacun y *babille*, & tout de long de *l'aulne*.

Nous ne tranſcrirons point ici la définition que l'Auteur donne du quolibet, ainſi que de la turlupinade, de la trivelinade, du rébus, du griphe, &c. & les exemples qu'il en rapporte ; il faut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Un mérite particulier de cet ouvrage eſt l'exactitude avec laquelle la ſource des faits eſt citée, ce qui leur donne de l'authenticité, & ce qui fait connoître combien l'Auteur a fait de recherches.

Une dernière louange que nous ne refuſerons point à l'Auteur eſt de ne s'être permis de liberté dans ces différens articles que celle qu'admet la douce joie de la converſation ou que ſouffriroient les bienſéances du théâtre. Il a, non-ſeulement écarté de ſon Recueil la ſatyre perſonnelle & tout ce qui pourroit allarmer la pudeur, mais encore tout ce qui ſeroit capable d'exciter un ris condamnable ſur les objets de nos devoirs & de nos reſpects. C'eſt par cette ſage retenue que le Dictionnaire des Anecdotes pourra ſe trouver

entre les mains des jeunes perſonnes & contribuer, plus que tout autre, à cauſe du choix & de la variété des faits, à leur inſpirer le goût de la lecture.

ANNONCES DE LIVRES.

PRÉCIS de la matière médicale, contenant les connoiſſances les plus utiles, ſur l'hiſtoire, la nature, les vertus & les doſes des médicamens, tant ſimples qu'officinaux, uſités dans la pratique actuelle de la Médecine, avec un grand nombre de formules éprouvées. Traduction de la ſeconde partie du précis de la Médecine-pratique, publiée en latin par M. *Lieutaud*, Médecin des Enfans de France. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire de Mgr le Comte *de Provence*, rue Saint Severin; 1766: avec approbation & privilége du Roi; un vol. *in*-8°, de plus de 900 pages.

Nous avons entendu dire à des Médecins habiles qu'il leur manquoit un ouvrage fait ſuivant le plan que M. *Lieutaud* vient d'exécuter, c'eſt-à-dire, une matière médicale qui ne contînt que ce qu'il eſt eſſentiel de bien ſavoir pour la pratique de la

Médecine. C'est donc un service essentiel rendu à cette science que d'avoir mis en notre langue l'ouvrage de M. *Lieutaud*, pour la facilité de ceux qui, sachant même un peu de Médecine, n'entendent pas assez le latin pour le lire dans l'original. Nous croyons ce livre utile, nécessaire même dans les campagnes, où l'on n'est pas toujours à portée de consulter les bons Médecins sur l'usage des drogues, & la manière de les préparer.

Bibliothèque des Artistes & des Amateurs, où Tablettes analytiques & méthodiques sur les sciences & les beaux-arts; dédiée au Roi : ouvrage utile à l'instruction de la jeunesse, à l'usage des personnes de tout âge & de tout état, orné de cartes & d'estampes en taille-douce, avec une table raisonnée des auteurs, sur l'usage & le choix des livres; par M. l'Abbé *de Petity*, Prédicateur de la Reine, avec cette épigraphe :

Omnia in mensurâ & numero, & pondere disposuisti.
Sap. cap. 11, v. 21.

à Paris, chez *Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule; 1766 : avec approbation & privilége du Roi; trois vol. *in*-4°. Prix 42 liv. broché.

Ce Livre est un ample recueil de découv-

vertes sur les sciences & les beaux-arts. Ces découvertes éparses, & comme noyées dans une infinité de volumes composés en diverses langues, demandoient à être rassemblées sous un même coup-d'œil & mises dans un ordre qui, en les liant les unes aux autres, pût servir à leur mutuel éclaircissement; & tel est le plan de cet ouvrage qui suppose des connoissances infinies & une lecture prodigieuse. La grammaire, la fable, la rhétorique, la poésie, l'agriculture, la morale, l'arithmétique, l'écriture, l'architecture, l'imprimerie, les langues, sont les sujets déja traités dans les trois gros volumes qui doivent être suivis de plusieurs autres.

Collection Académique, composée des mémoires, actes ou journaux des plus célèbres Académies & Sociétés Littéraires, des extraits des meilleurs ouvrages périodiques, des traités particuliers & des pièces fugitives les plus rares concernant *l'histoire naturelle* & la botanique, la physique expérimentale & la chymie, la médecine & l'anatomie; traduits en françois & mis en ordre par une société de gens de lettres, avec cette épigraphe :

Ita res accendent lumina rebus. Lucret.

Dédiée à S. A. S. Mgr le Prince *de Condé.*

Tome ſept
le premier
Dijon, che
de S. A. S
l'image de
à Paris, ch
près la Co
approbatio
Ce volu
n'eſt comp
tions méd
forment u
pourra pui
raiſonnabl
ſoit reçu d
decins, a
La préface
cin à Roc
attention
ouvrage,
ans, ſe c
volume q
vième de
eſt actuell
le mois d
en donne
lume.

BIBLI
logus libr

FRANCISCUS DE SENICOURT, in supremâ Curiâ Parisiensi patronus; Parisiis apud J. B. G. MUSIER filium, ad ripam Augustinianorum, sub signo Sancti Stephani; 1766: in-8°.

On a jugé à propos d'écrire en latin le titre & la préface du catalogue des livres de M. *de Sénicourt*, dont la vente commencera Lundi, 2 Juin prochain, & continuera les jours suivans sans interruption, rue du Puits, proche les Blancs-Manteaux. Ce catalogue est très-considérable, car ce volume contient près de 600 pages & environ 8000 articles.

ÉLOGE historique de M. le Marquis *de Montmirail*, mis à la tête du deuxième volume des mêlanges intéressans & curieux; par M. *de Surgy*. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty; 1766: *in*-8°, avec le portrait de M. *de Montmirail*, gravé à la tête de cet éloge.

Cet éloge est écrit avec sagesse, avec esprit & avec goût. Il contient des détails intéressans pour toutes les personnes qui ont eu quelque relation avec M. le Marquis *de Montmirail*, dont les vertus, jointes aux connoissances littéraires, font regretter sa perte aux personnes même qui ne le connoissoient pas personnellement. Nous en parlerons encore une fois.

Les Ennemis reconciliés, Pièce dramatique en trois actes, en prose, dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la ligue; par M. de *Merville*. A La Haye; 1766: *in*-8°, & à Paris, chez *Duchesne*, *Panckoucke* & *Lacombe*. Le prix est de trente sols.

Cette Pièce est ornée d'une vignette très-bien dessinée par M. *Eisen*; & le sujet du drame est une action passée à la journée de la Saint Barthelemy. Il est écrit avec intérêt, avec chaleur, & donne une bonne idée des talens de l'Auteur.

Idylles morales, par M. *Léonard*; 1766. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la *Harpe*: *in*-8°, de 24 pages.

Nous avons trouvé dans ces Idylles des idées assez agréables & assez champêtres. Elles se font lire avec plaisir.

Histoire naturelle, générale & particulière, avec la description du Cabinet du Roi; de l'Imprimerie Royale, & se vend à Paris, chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Le sieur *Panckoucke* vient d'acquérir de M. *de Buffon* tout le fonds de l'*Histoire naturelle* de l'édition *in*-4°, & de l'édition *in*-12. Il a déja mis en vente les tomes vingt à vingt-trois *in*-12, qui ré-

pondent aux tomes dix & onze de l'*in*-4°. Les volumes ſuivans paroîtront au mois de Janvier prochain, & mettront l'*in*-12 au pair de l'*in*-4°. Le même Libraire vient auſſi de mettre en vente le tome quatorzième *in*-4°, qui comprend l'hiſtoire des ſinges avec plus de cinquante figures. Les volumes ſuivans *in*-4° paroîtront auſſi dans le mois de Janvier prochain. Il continue de donner, au prix de 700 livres, en un ſeul ou ſept paiemens de trois mois en trois mois, les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences en quatre-vingt-huit vol. *in*-4°, & ceux de l'Académie des Inſcriptions, trente vol. *in*-4°, à 210 liv. au lieu de 360 liv. juſqu'au premier Août prochain. Il avertit auſſi, qu'à commencer du premier de ce mois d'Avril, il a ceſſé de donner au rabais les volumes deſdites Académies pris ſéparément.

COMMENTAIRE ſur la retraite des dix mille de *Xénophon*, ou nouveau Traité de la Guerre, à l'uſage des jeunes Officiers; par M. *le Cointe*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, de l'Académie Royale de Niſmes. A Paris, chez *Nyon*, quai des Auguſtins, *Saillant*, rue Saint Jean de-Beauvais, *Deſaint*, rue du Foin; 1766 : avec approbation & privilége du Roi. Deux vol. *in*-12 : prix 6 liv. relié.

La plupart des ouvrages militaires n'ont pour objet que les grandes opérations de la guerre & ne donnent des leçons qu'aux Généraux. Les Officiers qui commencent & qui voudroient s'inſtruire n'ont preſque aucune reſſource. Ils apprendront dans le livre qu'on leur préſente, & que nous annonçons, quelles ſont les diſpoſitions convenables qu'il faut apporter à la guerre, comment ils doivent ſe comporter dans le monde, profiter de leurs auteurs, ſe conduire devant l'ennemi, dreſſer des projets contre lui, déconcerter les ſiens, forcer les circonſtances pour accélérer ſon avancement, &c. &c.

LUCY WELLERS, hiſtoire traduite de l'anglois. A La Haye, & ſe trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Geneviève, près les Carmes; 1766 : deux vol. *in*-12.

L'original de ce roman a eu du ſuccès en Angleterre; & le Traducteur ne l'a tranſmis dans notre langue, que parce qu'il a cru y voir une action ſimple, bien conduite, des incidens ménagés adroitement, une intrigue nouée avec art, des épiſodes peu nombreux, mais agréables & ſi bien liés avec le ſujet, qu'il n'en eſt pas un qui ne ſerve au dénouement.

Robinson Crusoé, nouvelle imitation de l'anglois; par M. *Feutry*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Ch. J. Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse; 1766: deux vol. *in*-12.

On desiroit de voir ce roman si connu dégagé de tout ce qu'on a imaginé y trouver de superflu; on souhaitoit de plus qu'il fût écrit avec plus de rapidité sans en altérer le caractère qui le distingue des autres romans. C'est ce qu'a tenté de faire M. *Feutry*; & nous croyons qu'il y a réussi.

Élémens de l'Histoire Romaine, divisés en deux parties, avec des cartes & un tableau analytique; par M. *Mentelle*. A Paris, chez *Delalain*, rue Saint Jacques, à Saint Jacques; 1766: avec approbation & privilége du Roi; un vol. *in*-12. Prix 3 liv. relié.

La première partie de ces Elémens contient la géographie de l'Empire Romain; & ensuite tout ce que l'Auteur a cru capable de donner une idée du gouvernement, de la religion, des usages, des mœurs, du commerce, de la marine, & enfin de la chronologie des Romains. La seconde partie est un court abrégé de l'histoire de la République. L'ouvrage est terminé par

une ta
d'hon
rencor

LA
M. *M.*
éditio
notes ;
Vous tr
ne fo

A Am
d'Hour
Boucle
mant u
Nou
tion q
Celle-
nous e
nous l'a
de don

ANE
faits fir
mie, la
auxque
nant le
M. *du*
J. B. H
place ;

du Roi ; deux vol *in*-12, qui n'en formeront qu'un relié.

Cet ouvrage avoit déja paru sous un format plus petit & avoit eu un certain succès ; l'édition que nous annonçons est beaucoup augmentée, & présente des anecdotes fort agréables.

Les droits respectifs de l'Etat & de l'Eglise rappellés à leurs principes. A Avignon, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Geneviève ; 1766 : brochure *in*-12 de 124 pages.

L'Auteur fait sur cette matière délicate des raisonnemens très-métaphysiques.

Lettre sur la culture du melon ; par l'Auteur des Etrennes d'Agriculture : imprimée à Bruxelles, & se vend à Amiens, chez la veuve *Godart*, Imprimeur du Roi, rue du Beau-Puits ; 1766 : brochure *in*-12 de 68 pages.

Dix ans de succès sur la culture du melon attirent de toutes parts à l'Auteur une infinité de questions qui l'accablent. Pour se débarrasser de toutes ces importunités, il a jugé à propos d'écrire une lettre sur cette matière, où il répond dans le plus grand détail & avec autant de clarté

que de p
lui a fa
pourroi

ÉTRE
queux &
Lettre
dévote
Pension
Musiqu
quai de
brochur
Il no
nent de
ne font
pauvres
roit ent

MÉM
& sur l
par l'A
A Amst
Vente,
Ste Ge
brochu
Cett
frappan
au suje

TAB

le commencement de la Monarchie, jusqu'à la fin du règne de *Louis XIV*, représentant le caractère & les actions principales de chaque Roi, les événemens les plus intéressans de son règne, les hommes célèbres, soit dans la paix, soit dans la guerre, les progrès des sciences & des arts, & les changemens arrivés dans les moeurs, dans les différens âges de la Monarchie : abrégé d'une forme nouvelle & propre à faciliter aux jeunes gens la connoissance de notre histoire. A Paris, chez *Lottin* le jeune, rue Saint Jacques, vis-à-vis de la rue de la Parcheminerie ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi ; deux vol. *in*-12, reliés en veau, 4 liv. 10 sols.

Nos lecteurs ne doivent pas confondre cet ouvrage avec un autre qui a pour titre : *nouvel abrégé de l'Histoire de France à l'usage des jeunes gens*, qui paroît depuis quelques mois. Cet abrégé, quoiqu'en deux volumes, ne contient pas la dixième partie de cette histoire, puisqu'il ne va que jusqu'aux premiers Rois de la troisième race, c'est-à-dire, qu'il ne renferme que la partie la plus aride & la moins intéressante. Il n'en est pas ainsi de l'ouvrage que nous annonçons, & où l'Auteur a trouvé le moyen de faire entrer tout ce qu'il y a de plus curieux à savoir dans

notre histoire, depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'à la fin du dernier règne inclusivement.

Le Génie, le Goût & l'Esprit, poëme en quatre chants, dédié à M. le Duc *de*.... par l'Auteur du Poëme sur les Sens. A La Haye, & se trouve à Paris, chez *Desaint junior*, quai des Augustins.

Cet ouvrage, rempli de principes excellens, fait un nouvel honneur à l'imagination & au jugement de M. *de Rozoi*. Voilà comme il s'exprime lui-même dans une dissertation sur la littérature qui précède son Poëme : *je mis alors en action tout ce qui n'étoit qu'en raisonnement. Une scène nouvelle s'ouvrit à moi, & la métaphysique du sujet que je traitois perdit sa sécheresse en acquérant de l'intérêt, un nœud & des acteurs.*

L'accueil unanime dont le public a honoré le Poëme des Sens, va se partager entre ce Poëme nouveau. Nous ne saurions trop engager les personnes de province à se le procurer. On aime à suivre une jeune Muse dans ses progrès ; & celle de M. *de Rozoi* en promet de brillans, outre ceux que l'on connoît déja.

Instituts de Chymie, ou Principes

élémentaires de cette ſcience, préſentés ſous un nouveau jour; par M. *de Machy*, Maître Apoticaire, Démonſtrateur de Chymie, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. A Paris, aux dépens de *Lottin* le jeune, rue Saint Jacques, vis-à-vis de la rue de la Parcheminerie; 1766: avec approbation & privilége du Roi; deux vol. *in*-12.

L'Auteur commence par examiner la matière en général; l'eſpèce de mouvement qui lui convient pour entrer dans la combinaiſon des corps; l'état ſous lequel elle ſe manifeſte à cet inſtant; la manière dont elle y eſt reçue, incorporée & aſſimilée, &c. &c. & c'eſt ce qu'il appelle *ſa Chymie Phyſique*. Des idées préciſes ſur les opérations en général, ſur les inſtrumens de chymie, & ſur les caractères employés dans les livres des Chymiſtes, ſuivent cette première partie. La ſeconde préſente les analyſes des corps tirés des trois règnes, & les combinaiſons, ainſi que les effets ultérieurs dont ſont ſuſceptibles les produits de ces analyſes. L'application de ces principes aux arts fait le ſujet de la troiſième partie. Le but chymique qu'on ſe propoſe, les ſecours uſités pour y parvenir, les perfections que peuvent y appor-

ter d'autres voies chymiques ; voilà ce que s'est proposé M. *de Machy*.

L'Esprit de Mademoiselle *de Scudéry*. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ; *1766* : un vol. *in*-12. Par M. *L. C.*

C'est ici un recueil de pensées extraites des écrits d'une personne qui a fait par son esprit beaucoup d'honneur à son sexe ; & cependant les ouvrages de Mlle *de Scudéry* ne servent plus guère que de nombre dans les bibliothèques. Ils ont des défauts sans doute, mais il faut les attribuer au goût du temps pour ces sortes de productions ; ce qui sera du goût de tous les temps, c'est cette morale, ce sont ces leçons de bienséance, de modestie, de grandeur d'âme, qui éclatent dans le choix que nous annonçons. Cette lecture convient également à la jeunesse & aux personnes d'un âge avancé, aux âmes philosophes & aux esprits plus dissipés ; les uns & les autres y trouveront, ou l'instruction qui leur est propre, ou le délassement dont ils ont besoin. Nous comptons parler plus amplement de cet utile & agréable recueil.

La Sagesse & la Folie, poésies diverses. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez

Vincent, rue Saint Severin ; 1766 : vol. *in*-12, petit format, de 200 pages.

Rien ne caractérise mieux ce joli petit recueil que le titre qu'il porte. On y trouve en effet tout ce qui peut justifier le frontispice ; des pièces très-sages qui satisfont également les personnes sérieuses & les amateurs de la bonne poésie. Elles sont mêlées de petits morceaux plus gais & dont la tournure aisée, vive, enjouée, est en effet d'une folie très-agréable. Nous voudrions que les bornes de cet article nous permissent d'en citer quelques traits ; mais nous espérons y revenir encore une fois.

L'HEUREUSE Famille, conte moral ; avec cette épigraphe :

Il laboure le champ que labouroit son père. Racan.

A Genève, & se trouve à Nancy, chez *Leclerc*, & à Paris, chez *Merlin*, rue de la Harpe ; 1766 : brochure *in*-8° de 60 pages.

Il y a dans ce conte des idées champêtres qui rappellent agréablement celles qu'onnous représente comme les attributs de l'âge d'or. On est attendri en lisant ce petit ouvrage, où il n'est pas question de descriptions du monde, mais des travaux & des plaisirs honnêtes de la campagne.

DICTIONNAIRE portatif des Arts & Métiers, contenant en abrégé l'histoire, la description & la police des Arts & Métiers, des fabriques & manufactures de France & des pays étrangers ; deux vol. *in*-8°, reliés : prix 9 liv. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty ; 1766 : avec approbation & privilége du Roi.

Nous rendrons compte de cet ouvrage, un des plus essentiels qui ait paru depuis long-temps.

LA Raméide, poëme, avec ces épigraphes françoise & latine :

Allez, mes vers, allez ; craignez peu les méchans ;
On ne les connoît pas chez les honnêtes gens.

Inter Ramos lilia fulgent.

Prix 1, 3, 6, 12, 24, 48, 96. A Petersbourg, aux rameaux couronnés ; 1766 : *in*-8° de 30 pages.

L'Auteur de ce Poëme, divisé en cinq chants, est M. *Rameau*, neveu du célèbre Artiste de ce nom, & qui a lui-même son genre de célébrité. La gloire que les ouvrages de son oncle ont procurée à la nation rejaillit sur sa famille ; mais M. *Rameau* le neveu a d'autres titres qui doivent le rendre intéressant : c'est ce que nous

ferons voir en rendant compte plus amplement de son Poëme.

Choix de poésies allemandes, ou traduction des meilleurs Poëtes Allemands; par M. *Hubert.* A Paris, chec *Humblot*, Libraire, rue Saint Jacques, proche Saint Yves; quatre vol. *in*-12 : 1766.

Cet ouvrage, dont le Traducteur s'est déja fait connoître si avantageusement par ses traductions de la *Mort d'Abel*, des *Idylles* & du *Daphnis* de M. *Gesner*, est précédé d'un discours sur l'histoire *de la* poésie allemande; & composé d'un choix précieux des morceaux les plus estimés dans tous les genres de poésie, excepté le dramatique. Le premier volume contient les poésies postorales, les fables & les contes. Le second, les poésies lyriques, les odes sacrées, les odes philosophiques & héroïques, les chansons, les odes anacréontiques, les chants de guerre & les élégies. Le troisième, les poëmes épiques, didactiques & moraux. Le quatrième & dernier volume, les épîtres morales, les satyres, &c. M. *Hubert* a eu soin, à mesure qu'il donne l'ouvrage de tel Auteur, de le faire connoître par un abrégé de sa vie, avec des anecdotes intéressantes qui mettront le lecteur à portée de savoir, non-seulement quelles

quelles sont les meilleures poésies allemandes, mais même tous les bons Auteurs en particulier. Il y a à la tête du premier vol. une belle estampe gravée par M. *de Longueil*, sur le dessein de M. *Eisen*; & M. *Watelet* a bien voulu, pour embellir cette édition, graver des fleurons pour mettre aux frontispices de chaque volume. Nous nous bornons aujourd'hui à la simple annonce de ce recueil; nous y reviendrons plus d'une fois.

La Science de l'Arpenteur dans toute son étendue, dédiée à S. A. S. Mgr le Prince *de Condé*, par M. *Dupain de Montesson*, Capitaine d'Infanterie, Ingénieur-Géographe des Camps & Armées du Roi. A Paris, chez le sieur *Jaillot*, Géographe Ordinaire du Roi, quai & à côté des grands Augustins; un vol. *in*-8° : prix 6 liv.

Cet ouvrage est totalement gravé & en outre orné de vignettes, culs-de-lampes & planches relatives aux opérations de l'arpentage, qu'il nous a paru bien enseigner, & d'une manière simple & nouvelle; ainsi nous pensons qu'il sera recherché des personnes que cette matière intéresse.

Le Public eſt averti que du premier jour du préſent mois de Mai, le Bureau de Souſcription pour les annonces des deuils de Cour, & pour l'ouvrage intitulé : *le Nécrologe des hommes célèbres de France*, qui ſe tenoit ci-devant rue Saint Honoré, à l'Hôtel d'Aligre, a été tranſporté, par la Propriétaire, au *Bureau général de Correſpondance du Royaume & Pays Etrangers en affaires de litige*, rue des Prouvaires, la troiſième porte-cochère à main droite en entrant par la rue Saint Honoré. *C'eſt à* ce ſeul Bureau que l'on pourra déſormais ſouſcrire avec ſûreté.

RÉPONSE *à l'Auteur de la Lettre anonyme inſérée dans le Mercure du mois de Mai dernier, au ſujet de la dernière* RÉDEMPTION DES CAPTIFS.

Oui, Monſieur, l'*homme de bien ſe laiſſe prévenir quelquefois*, ainſi que les autres hommes. Il peut être la dupe de ſon cœur ; mais auſſi, à moins que tout ſon eſprit ne ſoit dans ce cœur, rarement eſt-il la dupe de certains complimens. L'expérience lui apprend à connoître cette ruſe ordinaire de la malignité qui, pour don-

ner plus de force à l'ironie, semble louer ceux qu'elle attaque, & les couronne de fleurs avant que de les frapper.

L'action du Père *Breton* a été racontée dans un cercle où j'étois : les personnes de mérite qui le composoient, jugèrent qu'elle honoroit trop la nation, pour ne pas la lui faire connoître ; c'est dans cette intention que je l'ai insérée dans le Mercure. Cette démarche m'a attiré une attaque personnelle ; je ne l'eusse jamais soupçonné.

J'ignore, Monsieur, les raisons qui vous ont fait garder l'anonyme, mais je sais que la vérité marche la tête levée & ne se sert point de bandeau.

La franchise me dicta ma première lettre ; c'est elle qui me dicte encore celle-ci. Je vous déclare donc, Monsieur, ou plutôt je vous répéte, que je ne connois point le Père *Breton*, que je ne l'ai jamais vu, & que mes louanges sur son action héroïque étoient très-désintéressées. Si le fond de mon âme vous étoit connu, vous seriez persuadé que je n'ai nullement été guidé par l'envie de nuire ; que, loin de vouloir diminuer la gloire des autres Rédempteurs, j'applaudis avec joie à leur zèle ; que je respecte infiniment tous ceux qui, pour rendre des citoyens à leur patrie, bravent le danger des mers, les intempé-

ries des climats, les fureurs de la barbarie, & exposent à chaque instant leur liberté pour la rendre à leurs compatriotes.

Après cela, que le Père *Breton* mérite ou non *le titre de Rédempteur*; qu'il ait entrepris *pour son intérêt ou son plaisir* le voyage d'Afrique; que pendant ce voyage il n'ait été que *simple passager* : comme je ne suis point son *Avocat*, ce sont pour moi des questions fort indifférentes; & je veux bien croire que vous êtes mieux instruit que moi de toutes ces circonstances. Mais si le Père *Breton* s'est offert généreusement à rester dans les fers en ôtage pour ceux des Captifs que le défaut de fonds empêchoit de racheter, cette action est-elle belle? peut-on la louer sans craindre un reproche personnel? J'ai trop de confiance dans vos sentimens pour ne pas en soumettre la décision à votre cœur. S'il y a d'autres Religieux qui se soient offerts en sacrifice comme le Père *Breton*; loin de combattre ce fait, ce sera pour moi une double satisfaction, puisqu'au-lieu d'une belle action j'en vois plusieurs. Ainsi, Monsieur, sans nous arrêter à des disputes inutiles, applaudissons plutôt à toutes les vertus qui honorent l'humanité. Rappellons-les à notre mémoire; elles nous exciteront au même héroïsme, &

nous feront aimer les hommes. J'ai le bonheur d'être admis à la société d'un citoyen aussi recommandable par des talens connus, que par les qualités du cœur ; qui recueille exactement les actions vertueuses que la conversation & les papiers publics peuvent lui fournir. Ne seroit-il pas à souhaiter que dans toutes les familles on eût un pareil cathéchisme pour la jeunesse ?

— L'action du Père *Breton* doit être consignée dans ce recueil. Faut-il l'en effacer, comme vous paroissez le desirer ? ce sera un article de moins pour l'éloge de la nation. En attendant votre avis, permettez, Monsieur, que je vous déclare que je crains les disputes personnelles & les procès par écrit, & que cette lettre sera la dernière que j'écrirai à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, *&c.*

CLOS.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de BÉSIERS*, du 6 Mars 1766.*

MONSIEUR l'Abbé *de Bastard*, après quelques réflexions, comme Directeur (1) sur l'utilité des assemblées publiques des Académies, fit part d'un projet propre à augmenter la population des campagnes, de même qu'à encourager l'Agriculture. Il commence par parcourir les différentes sources de la dépopulation dont on se plaint. La premiere, dit-il, remonte au temps où la noblesse abandonna le séjour de ses terres, pour fixer sa demeure dans la

(1) On n'a rien changé à cet extrait ; on le donne tel qu'il a été remis par M. l'Abbé *de Bastard.*

capitale, à l'instigation du Cardinal *de Richelieu* sous *Louis XIII*. A son exemple la noblesse du second ordre, c'est-à-dire, celle qui tenoit les arrière-fiefs, qui ne prenoit que les titres subordonnés de noble, écuyer, furent habiter les capitales des provinces, où leur aisance disparut, pendant que leurs tours, leurs donjons, leurs murs crenelés & leurs châteaux crouloient.

Les campagnes ne virent plus leur maîtres: un tas de mercenaires sous le nom ridicule d'homme d'affaires & de fermiers, ne les parcoururent que pour succer le peu de sel qui leur restoit, & tyranniser leurs paisibles habitans.

C'en étoit bien assez, ajoute-t-il; mais comme si l'on eût voulu porter tout le sang à la tête pour laisser les membres dans l'engourdissement, M. *de Colbert* leur porta le dernier coup en inspirant à la nation la manie des Manufactures sans discernement des lieux. L'on en vit s'élever de toutes parts, mais presque point pour manufacturer ces matières premières capables de rendre à la terre la vie qu'elles en ont reçue. Il ne resta plus que très-peu de monde dans les campagnes, & la rigueur du sort vint leur donner la chasse. Les artisans trouvèrent des patrons : tout tomba sur le

laboureur, qui ne vit plus de ressource que dans les mariages précoces de ses tendres enfans : il en nâquit une génération foible & peu propre au travail.

Après avoir discuté ces trois principales causes de la dépopulation, de même que les vues publiques qui leur donnèrent lieu, ce qu'il appuie de l'autorité des meilleurs historiens, il entre en matière & développe son systême.

Il faut, dit-il, des plaisirs à l'homme : il y est porté naturellement ; & pourquoi ceux qui en ont le plus de besoin pour soulager leurs travaux, en seroient-ils privés ? La classe des hommes que l'on appelle laboureur, paysan, est celle qui multiplie le plus ; si peu nombreuse qu'on la puisse supposer, vingt ans suffisent pour la doubler : il n'est question que de l'attacher au lieu de sa naissance sous le voile spécieux du plaisir. On est porté naturellement à résider dans les endroits où l'on a commencé à voir le jour & goûter les premiers plaisirs dans l'innocence. Si l'ennui n'en chasse point, on s'y attache, on ne les quitte qu'à regret, on les recherche quand on les a perdus comme l'unique séjour de la félicité.

Je voudrois donc, dit-il, comme autrefois dans les beaux jours de nos campa-

gnes; des fêtes champêtres que les Seigneurs, de même que les grands propriétaires honoraſſent de leur préſence. Elles ſeroient appellées *céréales* dans les endroits où la plus forte récolte eſt en grain, & *bacchanales* dans ceux où celle du vin l'emporte. Il cite à ce ſujet l'exemple des anciens, les abus qui s'y gliſſèrent, de même que les moyens de les prévenir. Après avoir décrit la forme de ces céréales ou bacchanales, qui conſiſte en courſes, en danſes, en repas frugal, &c. le tout exécuté dans le champ de la joie; il ajoute que pour la célébrité de ces fêtes, & comme un autre hameçon qui attacheroit les laboureurs au lieu de leur naiſſance, de même qu'à leur profeſſion, il voudroit que l'on diſtribuât un ou deux prix, ſuivant la grandeur de la paroiſſe, à ceux dont les champs auroient le plus produit, toutes choſes égales; de façon que l'on pût préſumer qu'on ne le dût qu'à la meilleure culture. Ce prix, qui ne doit regarder que le laboureur, ne feroit que de dix écus: ſomme bien modique, dit l'Auteur, pour concourir au bien public; mais néanmoins ſuffiſante. Il faut des récompenſes à l'homme qui l'excitent au travail, & non de celles qui invitent au repos. Il ſeroit dangereux de donner un trop grand degré d'aiſance

à des Concitoyens accoutumés à vivre de peu, & qu'il est essentiel de maintenir dans l'ignorance de ce qu'on appelle dans les autres conditions les aisances de la vie. Il voudroit enfin que les décimateurs donnassent ce prix modique; & à cette occasion il dit: je suis du nombre, & si l'on croit que mon systême soit utile, & que l'on veuille l'essayer, ce qui ne dépend que des propriétaires, j'offre bien volontiers de le donner dans chacun de mes prieurés: heureux! si par ce moyen je pouvois procurer une meilleur culture, l'abondance *de* même que la population de nos campagnes! Heureux, dis-je, si par ce moyen je faisois renaître le goût de la vie pastorale, & sous le voile spécieux & trompeur du plaisir y fixer la génération présente, ainsi que celles qui doivent lui succéder.

Toutes les parties de ce systême patriotique sont si fort liées qu'il est très-difficile de l'extraire : rien n'y est oublié, pas même le sujet des vaudevilles & chansons que l'on chanteroit pendant les *cérégales* sur des airs gais: tout y a trait au bonnes moeurs; & des cris de *vive le Roi*, sont le réfrain de toutes les actions qui entrent dans ces fêtes.

M. *Bouillet*, en qualité de secrétaire, rendit compte des ouvrages de deux de

nos associés ; après avoir annoncé que M. le Prince *de Beauvau* & M. le Comte *de Caraman* avoient bien voulu accepter chacun une place d'honoraire dans notre Académie.

Il dit ensuite qu'à l'occasion de plusieurs établissemens faits en Provence par M. le Duc *de Villars*, Gouverneur de cette province, & digne fils de M. le Maréchal Duc *de Villars*, fondateur du prix de l'Académie de Marseille, dont il fut le premier protecteur, M. *d'Arbaud*, Médecin de la Faculté d'Aix, a adressé à ce Seigneur une assez longue épitre en vers qu'ils nous a communiquée : il n'en rapporta que quelqu'uns qui ont trait à la botanique.

Art chéri des mortels, art sacré d'*Esculape* !
A qui de nos ressorts aucun vice n'échape.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Un illustre *Mécène* offre à tes nourrissons
Des jardins instructifs. . . un maître. . . des leçons.
. . . .
. . . .
Manes de *Tournefort* ! manes de *Garidel* !
Montrez-moi par quel art on peut rendre immortel :
Payez d'un tel secret ma prière fervente :
Elle est faite en faveur du héros que je chante ;

M. *d'Arbaud* n'oublie point la chymie, ni les mathématiques, dont M. le Duc *de Villars* a fondé des écoles dans la ville d'Aix avec une bibliotheque publique. Heureuſes les provinces qui ont le bonheur d'être gouvernées par de pareils bienfaicteurs de l'humanité !

M. *Bouillet* ajouta que M. *Mazars de Cazelles*, Médecin a Bedarrieux, avoit payé cette année le tribut qu'il doit à *la* Compagnie, en qualité de notre aſſocié, par des obſervations ſur quelques hémorragies, & particulierement ſur un poil qui a pris naiſſance dans le globe de l'œil gauche, & qu'on eſt obligé d'arracher pluſieurs fois l'année.

Un homme, dit-il, âgé de trente-deux ans, porte depuis ſa naiſſance à la partie latérale gauche de l'œil du même côté, une petite tumeur blanche, indolente, quelquefois parſemée de filets rouges douloureux, ronde, élevée d'environ une ligne & demie, en forme de cône tronqué, dont la bâſe eſt un peu plus grande que celle d'une groſſe lentille, & s'étend ſur une portion de la cornée tranſparente ; mais dont le ſommet ſe trouve une ligne en deçà, entre la cornée & la ſclérotique : enſorte que, ſans gêner ſenſiblement la viſion, elle forme comme un diſque opaque

sur cette portion de la cornée dans l'arc de cercle qu'elle y parcourt. A l'âge de quatorze ans, lorsque le menton commença à se couvrir de poil, on vit éclorre dans le centre de la tumeur une espece de poil, qui croissant tous les jours s'étendit insensiblement de droite à gauche au-delà des limites de la tumeur, & parvint enfin à serpenter sur presque toute la cornée, où les irritations qu'il produisit & les lésions qu'il causa dans l'exercice de la vision déterminèrent à l'arracher; & on jugea au tact & à la vue que cette production étrangère n'étoit qu'un poil expatrié, qui par sa rudesse sembloit tenir du crin.

A ce poil il en succéda quelques jours après un autre qu'on fut également obligé d'arracher : à ce second en succéda un troisième; & ainsi de suite une ou deux fois tous les deux mois. Il a été même des temps, où il en sortoit deux à la fois, d'où M. *Mazars* a conclu que cette tumeur n'étoit qu'une de ces bulbes ou capsules glanduleuses entourées de graisses qui renferment les germes des poils : & que par une erreur de la nature cette capsule s'est formée dans un sol qui ne lui étoit pas destiné.

Après avoir expliqué toutes les particularités dont cette incommodité est accom-

pagnée, l'Auteur vient à la manière dont il conseilla de la traiter. Comme elle ne lui a pas paru susceptible d'une guérison radicale, il veut seulement : 1°. qu'on calme les irritations, que ce poil a coutume de causer, par quelque décoction adoucissante, ou simplement avec l'eau tiède : 2°. qu'on arrache ce poil avec tout le ménagement possible : 3°. qu'on tente d'en détruire la racine par le moyen de l'esprit de vin ou de l'esprit de sel dulcifié & appliqué avec les précautions nécessaires : *Rosen*, Médecin suédois, s'étant, dit-il, servi au rapport de M. *de Sauvages*, de ce dernier moyen pour l'extirpation des poils.

A cette observation M. *Mazars* en a joint trois autres sur des hémorragies singulières arrivées à différentes personnes, l'une par le front, l'autre par les yeux, & la troisième par les joues, sans aucune solution de continuité, & sans qu'on ait pu appercevoir, après qu'elles avoient cessé, l'endroit d'où le sang s'étoit échappé. Mais comme ce n'est pas la première fois qu'on ait fait de semblables observations, on ne s'étendra pas davantage là dessus.

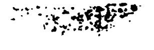
M. *Roubes* ci-devant Professeur en rhétorique au collége royal de cette ville ; qui avoit été nommé long-temps auparavant à la place de M. *Racolis* ; dont l'éloge fut

lu dans notre dernière séance publique, mais, qui par certaines circonstances qu'il seroit inutile de rapporter, n'avoit pu être reçu plutôt, lut son remerciment dont on ne donnera ici que la fin, qui pourra faire juger du reste du discours. Après un court éloge de notre Monarque *bien-aimé*, il dit:

(1) Ici, Messieurs, ma langue pourroit-elle être captive? Ne me reprocheriez-vous pas un silence coupable & bien éloigné de vos sentimens, si en parlant du plus chéri de tous les Rois, j'oubliois d'exciter mes auditeurs à partager ses soupirs & ses larmes? Helas! furent-elles jamais plus légitimes & plus méritées! L'auguste Prince que l'implacable mort vient de moissonner au milieu de sa course, étoit le fils le plus respectueux, le plus soumis & le plus passionné pour le plus tendre de tous les peres. N'avoit-il pas droit à tout son cœur?

O ciel! Que les plus belles destinées sont courtes & fragiles! Que la providence de l'Être suprême est incompréhensible! Pourquoi celui qui faisoit les délices de la France; pourquoi l'espoir & l'amour des vrais Citoyens, le médiateur bienfaisant qui ne dédaignoit point de porter avec un sincère

(1) Ce morceau & les articles suivans ont été remis par leurs Auteurs, & on n'a fait que les transcrire chacun à sa place.



respect aux pieds du trône les vœux & les soupirs des malheureux ; pourquoi celui qui s'étoit nourri dès l'enfance des plus nobles & des plus saines maximes des grands Rois, qui n'estimoit les grandeurs & l'autorité qu'autant qu'elles lui fournissoient l'occasion de faire du bien, qui détestoit les flatteurs malgré l'appas séduisant de l'adulation, qui marchoit toujours d'un pas ferme & égal dans les sentiers de la justice, à travers les écueils multipliés qui environnent de toutes parts la majesté des Souverains, qui nous fournissoit une preuve bien touchante de l'empire de la vertu, puisqu'il excitoit tout à la fois la jalousie & l'admiration de nos voisins & de nos rivaux ; pourquoi le protecteur, le rémunérateur & le juge éclairé des talens, l'ornement & la gloire du nom françois ; pourquoi cette seconde tête de l'univers, qui représentoit si parfaitement la Divinité sur la terre, pourquoi vient-elle de nous être ravie ?

Grand Dieu ! je me garderai bien de percer les voiles impénétrables de vos desseins. Eh ! ne sommes-nous pas trop heureux dans notre extrême affliction, que votre bras tout-puissant ait épargné le plus grand Roi du monde ! Multipliez à jamais sur sa tête les années les plus heureuses :

qu'elles coulent constamment dans la gloire & dans la félicité! Que ses jours soient toujours respectés, & s'il est possible plus précieux à son Peuple! Armez le sans cesse de votre force & de votre justice : que vos miséricordes éternelles ne se lassent point de répandre avec la même profusion dans le sang des Bourbons cette semence énépuisable de Héros très-chrétiens! Puissions-nous en admirer la source dans l'auguste Dauphin qui fait aujourd'hui nos plus chères espérances!

Après avoir répondu en peu de mots au discours précédent, M. l'Abbé de *Bastard* venant à l'éloge de Mgr le Dauphin, s'exprime ainsi : Nos cœurs déchirés ne nous ont point encore permis de décrire au long les qualités, les vertus, les talens qui nous attachoient si fortement à Mgr le Dauphin. Hélas! comment l'aurions nous pu? Nos temples sacrés revêtus des livrées funèbres sont tout fumans du sang de cette précieuse victime : leurs échos répetent encore nos gémissemens & nos prières ; il n'est permis qu'aux Ministres de la Religion, dans la chaire de vérité, d'entrecouper de sanglots leurs accens.

Pour nous, en philosophes, lorsque la plaie sera moins fraîche, que la cicatrice sera consolidée, avec quel transport ne

Ferons nous point retentir la trompette de la renommée! Quel plus beau champ! Avec quel plaisir ne contemplerons nous point ce Prince, dès l'aurore de ses beaux jours, lorsque le bruit de nos exploits, de nos conquêtes, de notre vaillance donna de l'action à ce germe d'héroïsme qu'il reçut du Roi son père en même temps que la vie! qu'il lui demanda avec instance de l'accompagner dans les champs de la gloire, de faire sous lui ses premières armes, afin de voir de ses propres yeux l'effet de cette auguste présence qui enchaîne la victoire & les cœurs, en même temps qu'elle couvre ses troupes de lauriers!

Il l'y accompagne en effet, il y arrive avec lui : il voit devant Fontenoi ce *Héros* que nous regrettons d'autant plus qu'il ne nous est pas permis de demander pour lui la Couronne immortelle : il entre avec lui dans tous les détails du plan d'attaque, de la position des armées respectives, de leur force, de leur ressource : il entre dans le camp, confère avec les Généraux, parle aux soldats surpris de s'entendre nommer par leurs noms. Le signal est donné pour la bataille : aussitôt il court : il vole faire mordre la poussière à cette célèbre colonne qui nous retraçoit la force de la phalange romaine ; il l'eût enfoncée sans doute,

lorſqu'effrayé du danger qu'il couroit, un ordre exprès l'obligea de ſe retirer : il ſe plaignit alors du rang ſuprême qui le retenoit au rivage.

Mais ne le louons pas ſur ſa bravoure ; elle eſt naturelle à la Nation ; & l'héroïſme eſt héréditaire à la maiſon de France. Que le Peuple Juif vante ſes *Gédeons*, ſes *Joab*, la Macédoine ſes *Philippes*, ſes *Alexandres*, Carthage ſes *Annibal*, l'Empire Romain ſes *Céſars* : la France à ſes *Bourbons*.

Que ne puis-je en ce jour, ſur des tons plus doux ſans doute, mais bien plus touchans, célébrer ſes vertus paiſibles que les remords n'accompagnent jamais, & qui ſeules ont le droit de flatter l'eſprit & le cœur ! Que ne puis-je mettre ſous vos yeux ſes papiers, ſes précieux recueils où ce digne objet de nos larmes rédigeoit par écrit les moyens d'entretenir la paix, d'encourager l'agriculture, d'accroître le commerce, de faire fleurir les arts ! l'on verroit d'un coup d'œil la vaſte étendue de ſon génie & la bonté de ſon cœur.

Les hommes ſe remplacent & ſe ſuccèdent en apparence avec tant de facilité que le vulgaire croit & dit hautement que perſonne n'eſt néceſſaire ; que les corps & à plus forte raiſon l'Etat qui les embraſſe

tous ne sauroit faire que des pertes momentanées : mais le sage, celui qui a le coup d'œil juste, hardi, pénétrant, propre à envisager & percer le globe, pense bien différemment. Que *Josias* expire, il prévoit l'ordre de la succession troublée, la Judée tributaire, *Joachas* couvert de chaînes, *Eliacim* ne sortir de l'esclavage du Roi d'Egypte que pour tomber *dans* celui des Chaldéens, & ne remonter enfin sur le trône de ses pères, que pour devenir l'opprobre de son peuple & succomber dans Jérusalem sous les coups d'une affreuse sédition. Un seul homme soutient & bouleverse les trônes & les empires.

Mais pour nous, heureusement, nous *n'a*vons rien à craindre ; les précieux rejettons d'une souche si pure ferment la porte aux allarmes. Nous avons perdu en Mgr le Dauphin le vrai modèle de toutes les vertus, mais l'original nous reste en la Personne du Roi : nous regrettons avec lui ce Prince l'objet de sa tendresse, rien de plus juste & de plus naturel. Mais ce qui doit nous consoler, c'est que sa piété étoit si vraie, si fervente, si soutenue qu'un grand Prélat, ennemi reconnu de la flatterie & accoutumé à bien voir, n'a pas craint d'avancer parlant en Pontife, qu'à coup sûr nos neveux l'invoqueroient sur nos au-

tels. Puisse sa prédiction s'accomplir ! puisse-t-il, à côté de Saint Louis, du séjour de la gloire & de la félicité être le Protecteur de ce Royaume comme il en a été l'espérance ! puisse-t-il obtenir pour le Roi que les jours dont il a été privé soient joints à la chaîne des siens, & que le vrai bonheur les accompagne ! Puisse le Père, à l'ombre de la protection du fils, voir dans une vieillesse saine & tranquille la Reine, Mde la Dauphine & les Dames de France, continuer de donner au monde le touchant spectacle de piété & de vertu dont nous sommes si frappés ! Puisse-t-il voir enfin les trois Princes ses petits Fils, croissant en force & en sagesse, multiplier la race des Héros & les soutiens du trône !

M. *de Boussanelle*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Mestre de camp de Cavalerie, Capitaine au Régiment du Commissaire général, lut des réflexions sur la poésie & sur la plupart des Poëtes anciens & modernes.

La poésie, dit-il, d'après un Orateur du siècle, fut l'art des premiers Philosophes ; elle embellit la pensée des charmes de l'harmonie : art ingénieux souvent utile, toujours agréable, nommé frivole par ceux qui méprisent tout ce qu'ils igno-

rent, mais estimé par les vrais sages qui respectent tout ce qui tient au génie.

Strabon combattant le sentiment de *Démocrite*, sur l'art des vers, pense avec tous les Philosophes de son temps qu'il n'y a que le vrai sage qui puisse être Poëte. *Cicéron*, *Ovide*, *Quintilien* soutiennent & répetent par-tout qu'il faut avoir un esprit céleste pour mériter un titre si *glorieux*. Long-temps auparavant *Socrate* avoit dit que les Poëtes ne travaillent point par une sagesse humaine, mais par une espèce d'inspiration divine.

M. *de Boussanelle* cite beaucoup d'autres passages & rapporte plusieurs autres traits en faveur de la poésie.

Après avoir parlé des Poëtes grecs & latins, il ajoute: *Moliere* dans ses grandes comédies imita, ennoblit & surpassa *Ménandre*, *Aristophane*, *Plaute* & *Terence* même. Son Misantrope, le Tartuffe, les Femmes savantes, l'Ecole des maris, l'Avare & la plupart même de ses farces sont infiniment au-dessus de plusieurs comédies de l'antiquité.

Boileau, dans le genre satyrique surpassa également ses modèles après s'en être enrichi. Horace, Persé & Juvenal qu'il a fait passer dans ses ouvrages, sont

bien moins sublimes, & n'ont jamais eu dans les leurs ni son sel, ni sa morale, ni son enjouement.

Les Fables d'*Esope*, de *Phèdre* & de *Pilpai*, toutes admirables qu'elles sont, pourroient-elles se comparer à celles *de Lafontaine? Esope* est un Philosophe, *Phèdre* est un Auteur ; l'un étoit un esclave, l'autre un affranchi : *Pilpai* fut un moraliste sec, un politique froid, sérieux & sans instruction. *Lafontaine*, quoique riche des inventions & des maximes de ces trois fabulistes, est un original, dont on n'imitera jamais les censures allégoriques & ingénieuses, le sentiment vif, la naïveté douce & intéressante, la briéveté, le style simple & éloquent, & la leçon toujours renfermée dans l'image.

L'Auteur fait encore beaucoup d'autres réflexions : il parle du génie de la poésie, de ce qu'exige le vrai talent des vers, & de l'abus de ce talent ; mais des pensées détachées ne sont pas susceptibles d'extrait.

Il rapporte, en finissant, cette loi *de Platon : qu'aucun Poëte dans ses imitations*, dit ce grand Philosophe, *ne s'éloigne d'aucune des maximes reçues comme bonnes & comme justes, & qu'il se garde bien de montrer ses ouvrages à aucun particu-*

lier avant qu'ils aient été vus & approuvés par des juges établis pour cela.

M. *Bouillet* le fils lut un mémoire où il prouva que pour la cure de certains maux, les racines de deux plantes qui croissent sans culture dans nos campagnes, sont préférables à la squine & à la salsepareille qui nous viennent des contrées fort éloignées.

Ordinairement, dit-il, on estime les choses d'autant plus qu'il en coûte davantage pour les acquérir ; & ce qu'on peut avoir sans peine & à vil prix ne passa jamais pour fort précieux dans l'esprit du vulgaire. C'étoit autrefois un préjugé naturel à presque tous les peuples & dans tous les pays où l'esprit philosophique n'avoit pas pénétré : heureusement en France & dans bien d'autres lieux de l'Europe, on n'apprécie guères aujourd'hui les choses que par leur valeur intrinsèque ; & si je fais voir, ajouta-t-il, que les racines de deux de nos plantes appellées l'une *bardane* ou *glouteron*, & l'autre *dent de lion* ou *pissenlit*, ont plus de vertu que la squine & la salsepareille, on n'hésitera point à leur donner la préférence sur ces plantes exotiques.

Pour juger de la vertu d'une plante & du

du plus ou du moins d'efficacité qu'elle peut avoir pour la guérison de telles ou telles maladies, nous n'avons, dit-il, que deux moyens : l'expérience, c'est-à-dire l'observation des effets que cette plante produit dans le corps de ceux qui en usent, & l'analyse chymique ou physique, c'est-à-dire l'examen des principes ou des parties essentielles dont elle est composée & dont l'expérience nous a fait connoître les propriétés.

Or, si nous consultons l'expérience, nous trouverons 1°. que *Henri III*, Roi de France, fut guéri d'une maladie secrette dont il étoit attaqué par la décoction des racines de bardane (i), que conseilla le Médecin *Péna*. 2°. Si nous voulons nous en rapporter au témoignage de *Simon Pauli*, nous ne doutons point que la décoction des racines de bardane ne soit beaucoup plus efficace pour la cure des maux vénériens, que celle de la salsepareille & des autres drogues étrangères. 3°. Nous pouvons encore nous appuyer de l'autorité de Messieurs *Tournefort* & *Geoffroy*, qui recommandent nos plantes contre les maladies secrettes 4°. Enfin, si nous voulons en croire le Docteur *Car-*

(i) Voyez les observations communiquées à *Rivière*.

theuser, nous ne ferons pas de façon de proscrire entièrement la squine & la salsepareille, & de leur substituer dans toutes les occasions les racines de bardane & de pissenlit, qu'il juge beaucoup plus efficaces.

M. *Bouillet* ajoute que les racines de glouteron & de pissenlit sont résolutives, détersives, cordiales, diurétiques, qu'elles dissolvent le sang grumelé, & qu'elles conviennent non-seulement dans les maux vénériens, mais encore dans les affections arthritiques, rhumatismales, néphrétiques, dartreuses, scorbutiques, dans les obstructions des viscères, dans la jaunisse, dans la gravelle, &c. Ce qu'il prouve par les observations de *Forestus*, & de plusieurs autres habiles praticiens.

L'Académicien n'a pu avoir encore beaucoup d'expériences sur les plantes dont il parle, à cause qu'on ne reçoit point certains malades dans l'hôpital de Besiers, confié à ses soins; il a observé néanmoins que la décoction de bardane & de pissenlit a été d'un grand secours à quelques personnes affligées du mal vénérien à un haut degré, qu'elle les soulageoit beaucoup en poussant le virus vers l'habitude du corps, & qu'il étoit ensuite bien plus aisé de les guérir, par le moyen de quelques légères frictions;

mais on a tout lieu d'espérer que d'autres Médecins voudront bien faire eux-mêmes l'expérience de ce remède, & nous communiquer leurs observations. De son côté M. *Bouillet* ne manquera pas de saisir les occasions qui se présenteront, & de faire part au Public de ses essais, & du succès qu'ils auront eu.

Il vient ensuite à l'analyse soit chymique, soit physique de tous ces simples, & par la comparaison qu'il fait des substances qu'on en tire par l'un & l'autre de ces moyens, il n'hésite point à donner la préférence à nos plantes sur la squine & la salsepareille: drogues assez chères, qui dans le transport se gâtent & se carient, & qu'on ne peut pas avoir récentes toutes les fois qu'on en a besoin. L'Auteur, en finissant son mémoire, fait remarquer que si, comme il n'en doute pas, un plus grand nombre d'expériences confirme ce qu'il vient d'avancer, il en résultera non-seulement un avantage pour les malades, mais encore un profit considérable pour ces contrées, où la bardane & la dent de lion qui y sont très-communes, & le seroient beaucoup davantage, si on les cultivoit, pourront devenir un objet de commerce pour la pharmacie, & faire tomber le débit de la squine & de la salsepareille

comme la garance du pays, qui par la culture qu'enſeigne M. *Duhamel*, & par les priviléges accordés par la Cour aux cultivateurs, ne manquera pas de ſe multiplier, va devenir un objet de commerce pour la teinture, & fera tomber le débit de la garance qu'on tire des Hollandois & des Zelandois.

M. *de Manſe* termina la ſéance par un mémoire ſur le begayement : la nouveauté & la ſingularité du ſujet en rendit la lecture très-intéreſſante. Il fit dans la première partie le détail de tous les inconvéque ſouffre le *bégue* en parlant. Outre que ſa converſation, dit-il, eſt extrêmement *lente*, elle eſt encore très-*difficile* & fort *laborieuſe*.

Comme l'Auteur eſt lui-même affligé de ce défaut de langue, l'expérience lui ſervit de guide dans l'expoſition de ces trois effets ; & le tableau fut parfaitement reſſemblant. Il appuya principalement ſur les précautions que le *bégue* eſt obligé de prendre pour éviter le choc de telle ou telle conſonne qui le fait begayer. Avant que de parler, il doit compoſer avec ſa langue & la conſulter pour ſavoir ſi elle pourra ſe prêter aux expreſſions qui doivent rendre ſes idées ; & prévoyant les obſtacles qui doivent l'arrêter dans le cours de la

phrase, il doit la retourner & l'arranger de façon qu'il puisse la débiter sans effort: aussi le voit-on souvent s'arrêter, ou se servir de périphrases qui donnent à sa conversation un air de pédantisme qui lui fait tort: tantôt il faut qu'il employe le terme figuré pour le propre: tantôt le propre pour le figuré; presque toujours il est obligé d'avoir recours à des synonimes, dont notre langue n'est point susceptible: quelquefois aussi s'élevant au-dessus de lui-même (car le bégayement fait alors le même effet sur lui, que la rime sur le Poëte), les expressions ennoblissent sa pensée; mais il se passeroit bien de ce foible avantage, puisqu'il ne l'obtient qu'après s'être donné la torture pour enfanter la parole.

L'Auteur prouva que le corps ensuite ne fatiguoit pas moins que l'esprit. Le *bégue*, dit-il, est obligé d'employer plus d'air que les autres dans le jeu de la parole; ce qui le met dans la nécessité de réitérer plus souvent les inspirations & les expirations pour pouvoir fournir à la prononciation de la phrase qu'il a commencée; & ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le même temps qu'il doit prodiguer l'air en faisant sonner une consonne explosive, comme *p*, *b*, il doit être attentif à le ménager en filant

les ſucceſſives comme *ſ*, *g*. Cette alternative de dépenſe & d'économie d'air lui rend la converſation très-laborieuſe & très-fatiguante.

M. *de Manſe* termina cette partie hiſtoriſque en juſtifiant le *bégue*, ſi quelquefois il ſe refuſoit à la ſociété, ſur-tout quand par une mauvaiſe diſpoſition de corps, ou par un temps lâche & peſant, il n'étoit pas en état de ſupporter la fatigue qu'il auroit à eſſuyer dans le commerce avec les hommes.

Il entreprit dans la ſeconde partie, qu'*il* appelle théorique de découvrir la cauſe & d'indiquer la guériſon du bégayement. Il commença par combattre l'idée de tous les Médecins qui ont prétendu juſques ici que c'étoit une cauſe phyſique qui empêchoit le *bégue* d'articuler. Il prouva enſuite que c'étoit une cauſe morale. En partant du principe que l'organe de la parole eſt un inſtrument à vent ſelon M. *Dodart*, ou un inſtrument à vent & à corde ſelon M. *Ferrein*, il conclut que ſi l'inſtrument étoit bon, & qu'on le ſçût bien manier, on lui feroit rendre des ſons juſtes, délicats & prompts : il ſoutint enſuite que l'inſtrument étoit bon, mais que le *bégue* ne ſavoit pas en jouer, ou qu'il en jouoit mal ; qu'il n'en avoit

pas l'embouchure, ou qu'il l'avoit mauvaise. Il fait, dit-il, comme celui qui s'essayant pour la première fois sur une flûte traversière, ne peut en tirer du son que par intervalle. Le nouveau musicien place mal ses lèvres, il distribue encore plus mal l'air qui doit la faire résonner, & la flûte bégaye sous ses doigts; c'est ce que fait le *bégue*. Apprenez-lui à bien placer sa langue, à ne pas trop l'appuyer contre le palais, ni contre les dents, & vous verrez qu'il parlera comme les autres. En un mot, montrez-lui à jouer de son instrument, & il en jouera bien.

Mais d'où vient ce défaut d'adresse de la part des *bégues?* Il vient, dit l'Académicien, ou de la mauvaise *position* des organes vocaux, qu'on laisse prendre aux enfans, lorsqu'ils commencent à parler, ou de la mauvaise *habitude* qu'ils contractent eux-mêmes en parlant, soit par hasard, soit par imitation; ce qu'il étaya par des raisonnemens & par des exemples.

Il finit par l'orthopédie des bégues; & il donna non-seulement des moyens pour prévenir ce défaut de langue dans les enfans, mais il en indiqua encore de très-efficaces pour corriger ceux qui ont pris depuis long-temps par hasard ou par imitation, la mauvaise habitude de mal pla-

cer leur langue & leurs lèvres dans le méchanisme de la parole.

C'est aux réflexions que l'Auteur a faites sur cette matière, qu'il doit l'honneur & le plaisir de pouvoir parler au Public, sans que personne s'apperçoive de la peine qu'il y prend. Ce n'est que dans la conversation, que se livrant à la mauvaise habitude qu'il a contractée dès l'enfance, on s'apperçoit quelquefois de son défaut de langue, encore faut-il être prévenu là-dessus, pour peu qu'il fasse attention sur lui-même.

ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de BERLIN.

Prix proposés par le Grand Directoire.

LE Prix *sur la meilleure construction des fours*, a été adjugé dans l'assemblée publique de l'Académie Royale du 30 Janvier 1766, à M. *Baussan du Bignon*, Notaire Royal & Receveur des Domaines du Roi à la Suze au Maine, dont l'écrit avoit pour devise : *Faciamus lateres, & coquamus eos igni.*

La pièce Allemande, qui a pour devise:

Es ist gewiss nicht leicht ein Kunst-Stück anszufinden;
Dagegen ist nicht schwer Verbesserung zu ergründen:

a obtenu *l'accessit*. Elle sera imprimée avec la pièce victorieuse, si l'Auteur y consent, & donne avis à l'Académie de son consentement.

Le but principal des deux Prix proposés consécutivement par le Grand Directoire ayant été l'épargne du bois, le même Directoire promet un Prix de cent écus à quiconque indiquera, pour quelque genre de consommation que ce soit, *un moyen d'épargner le bois, solide, praticable, & non usité dans ce pays*: bien entendu que cette épargne ne nuise en aucune façon à la perfection de l'ouvrage, & que l'Académie y donne son approbation. Les Mémoires sur ce sujet seront adressés à M. le Professeur *Formey*, Secretaire perpétuel de l'Académie. On ne fixe aucun terme pour leur envoi, n'étant pas possible de déterminer exactement le temps requis pour les expériences qu'ils doivent renfermer.

Le Grand Directoire a encore requis l'Académie de proposer pour le sujet d'un Prix semblable à ceux qu'il a déjà donnés, la question suivante:

Faire voir par de nouvelles expériences, exécutées en grand & suffisamment constatées, comment, en épargnant autant qu'il est possible le bois, le temps & les frais, on peut tirer des cuites salines le sel tellement purifié & préparé, qu'il ait le degré le plus considérable de finesse & d'une égale granulation.

Comme il s'agit ici tout à la fois de perfectionner la préparation du sel, & d'épargner le bois, ceux qui prendront occasion de là de faire des essais en grand, sont priés, en les faisant, & en répondant à la question proposée, de ne pas borner leur attention aux nouveaux arrangemens qu'on pourroit prendre par rapport aux chaudières, mais de se mettre sur-tout en état de pouvoir déterminer comment & jusqu'à quel point, en hyver, on pourroit tirer parti du froid, tant pour la graduation que pour la crystallisation & la granulation du sel ; & au contraire, comment dans les jours lumineux & chauds de l'été, dont les climats de l'Allemagne jouissent, l'action du soleil pourroit être appliquée aux mêmes usages : vu qu'il est connu que la coction du sel le plus fin demande à peine un plus grand degré de chaleur.

Afin d'accorder un eſpace de temps ſuffiſant pour ces travaux, le Prix ne ſera adjugé que dans l'aſſemblée publique du 31 Mai 1769, & les pièces doivent être remiſes avant le premier Janvier de la même année.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

SÉANCE publique de l'Académie Royale de Chirurgie, le 10 Avril 1766.

L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie avoit proposé en 1760, pour le Prix de l'année 1761, le sujet suivant :

Etablir la théorie des contre-coups dans les lésions de la tête; & les conséquences pratiques qu'on peut en tirer.

De dix-neuf Mémoires qui furent envoyés, un seul parut mériter des égards par la solidité des principes & la manière claire dont ils étoient exposés : cependant on crut pouvoir desirer un travail plus étendu, & l'on se détermina à proposer de nouveau le même sujet pour cet année-ci, avec promesse d'un Prix double.

L'Académie a reçu vingt-six Mémoires, parmi lesquels se retrouve la dissertation qui avoit fixé l'attention en 1761, & cette piéce a encore été jugée la meilleure de celles qui ont été présentées. Un ouvrage qui a obtenu deux fois la préférence sur tant de productions rivales, a paru digne de récompense. Mais l'Auteur n'y a fait aucun changement, & l'Académie n'avoit remis la question à une autre année, que dans l'espérance d'avoir un travail plus détaillé. En conséquence elle a pris un parti moyen, qui doit satisfaire à la fois l'Auteur du Mémoire, les autres concurrens, & le public même, intéressé à ce qu'un sujet aussi important que les contre-coups soit autant approfondi qu'il peut l'être. L'Académie proposera la même question pour une autre année, & elle a accordé le Prix simple, la médaille d'or ordinaire, de la valeur de 500 livres, fondée par M. *de la Peyronie*, à l'Auteur du Mémoire préféré, qui est M. *Grima*, premier Chirurgien de M. le Grand-Maître, & des hôpitaux à Malte.

Le prix d'émulation qui consiste en une médaille d'or de 200 livres, a été remporté par M. *Saucerotte*, Maître en Chirurgie à Lunéville, l'un des Chirurgiens ordinai-

res de Sa Majesté le feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Les cinq petites médailles destinées à ceux qui ont fourni au moins trois observations intéressantes dans le cours de l'année, & auxquelles les Académiciens de la classe des libres, peuvent prétendre avec les Chirurgiens du Royaume, ont été distribuées à M. *Capdeville*, Membre de l'Académie; A MM. *Colon* & *Cosme d'Angerville*, le premier, gagnant-maîtrise en Chirurgie à l'hôpital de Bicêtre, le second à l'Hôtel-Dieu de Paris; à M. *Chambon*, Maître en Chirurgie à Brevane, près Langres, & à M. *Bouriene*, Chirurgien-Major des hôpitaux des troupes du Roi en l'isle de Corse.

Cette distribution des prix a été précédée d'un discours sur la théorie des lésions de la tête par contre-coup, & sur les conséquences pratiques qu'on peut en tirer. M. *Louis*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, auteur de ce discours, y expose la difficulté du sujet, & se propose de le faire imprimer avec beaucoup d'observations relatives, pour favoriser le travail de ceux qui voudront concourir au prix sur cette question intéressante.

Il prononça ensuite l'éloge de M. *Molinelli*, Associé étranger de l'Académie,

Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université de Bologne, Membre de l'Institut des Sciences, & premier Chirurgien du grand hôpital de Sainte Marie-de-la-Vie.

M. *Molinelli*, né en 1698, perdit ses père & mère en bas âge, & fut élevé par un parent de son nom, Médecin de réputation à Bologne, qui à sa mort, en 1715, laissa le jeune *Molinelli* héritier de biens assez considérables. Maître de sa volonté, à dix-sept ans, avec de la fortune, il se montra digne des bienfaits qu'il venoit de recevoir. Son application redoubla, il étudia sous les meilleurs maîtres, fit ses cours en Médecine, & après avoir reçu le grade de Docteur dans les Ecoles de l'Université, il prit le parti de la Chirurgie, & travailla en qualité d'élève sous le Docteur *Donduzzi*, Chirurgien en chef de l'Hôpital, dont il a eu la place & a épousé la fille.

M. *Louis* exprime les motifs de ce changement d'état, si l'on peut appeller ainsi la culture des deux branches de la même science, indivisible dans ses principes. « Tout le temps qui n'étoit pas employé » au soin des malades, il l'employoit à se » rendre plus habile par la lecture des » meilleurs Auteurs; il vérifioit leurs ob-

» servations, en les comparant avec celles
» que la pratique lui fournissoit journelle-
» ment: les lumières de l'anatomie l'éclai-
» roient sur les points obscurs, & l'ouver-
» ture des cadavres excitoit souvent ses re-
» grets sur l'incertitude des connoissances
» humaines. Ces réflexions un peu cha-
» grines pour un esprit de sa trempe,
» le décidèrent absolument à cultiver la
» chirurgie, & lui firent prendre le parti
» de venir en France pour se perfectionner
» sous les plus grands maîtres ».

« Quand un homme est aussi-bien pré-
» paré, continue M. *Louis*, il voyage
» toujours très-utilement. Il trouveroit à
» s'instruire dans les mauvaises comme
» dans les bonnes écoles, parce qu'il y
» porte le discernement qui fait tout ap-
» précier. Les hôpitaux où les faits sont
» multipliés & se renouvellent sans cesse,
» lui offrent en grand le tableau des mi-
» sères humaines, au soulagement desquel-
» les il se dévoue. Son jugement & ses yeux
» sont formés; aucun coup d'œil ne porte à
» faux; il n'est presque point de cas qui ne
» soit une leçon nouvelle, ou une confirma-
» tion utile de ce qu'on savoit déja, ou qui
» ne serve à réformer quelques erreurs dont
» une imagination avide de savoir ne peut
» manquer d'être imbue. Dans la jeunesse

» on court après les connoissances, on les » accumule avec trop peu d'ordre, on » n'est occupé qu'à se meubler la tête, » s'il est permis de se servir de cette ex- » pression. La sagacité est plus tardive, le » jugement vient à pas lents, & dans ceux » que la nature a le plus favorisés du côté » de l'esprit, il faut toujours attendre la » maturité pour en recueillir les fruits ».

Nous ne suivrons pas M. *Louis* dans le récit qu'il fait des travaux de M. *Molinelli*, ni dans le compte qu'il rend des différens ouvrages de cet Auteur, & qui tiennent un rang distingué dans les mémoires de l'Académie & Institut des sciences de Bologne; nous nous contenterons de rapporter l'époque la plus flatteuse de la vie de M. *Molinelli*, & que M. *Louis* regarde comme aussi intéressante pour l'humanité qu'elle est honorable à la chirurgie; c'est l'établissement que *Benoît XIV* fit en 1742, en faveur de M. *Molinelli* & à sa sollicitation.

« Les cours d'opérations de chirurgie » auxquels il avoit assisté à Paris, lui fi- » rent desirer de pareils exercices à Bolo- » gne. Il en parla à plusieurs personnes en » dignité & en crédit; elles sentirent que » dans une ville célèbre, par cela même » que toutes les autres sciences y sont

» avantageusement cultivées, il étoit in-
» concevable que la Faculté de Chirurgie
» eût été négligée au point qu'on n'avoit ja-
» mais fait publiquement aucune démonf-
» tration des opérations sur les cadavres.
» L'honneur de la patrie & l'utilité publi-
» que se révoltèrent contre cet oubli. Le pro-
» jet de M. *Molinelli* fut goûté avec applau-
» dissement, par des hommes d'état vrai-
» ment patriotes : la chirurgie étoit à Bo-
» logne dans une estime particulière qui
» rappelloit les temps heureux où elle n'é-
» toit exercée que par des mains savantes. Il
» y avoit peu d'années que dans le sanc-
» tuaire des sciences, dans le palais mê-
» me qu'occupe l'Institut, on avoit érigé,
» par ordre du Sénat, une statue de marbre
» au célèbre Chirurgien *Valsalva* : on se
» promit tout de l'amour qu'avoit pour
» les sciences *Benoît XIV*, nouvellement
» placé sur la chaire de Saint Pierre. Ce
» Prince avoit été dans une fortune *privée*,
» l'ami des savans qu'il regardoit à juste
» titre comme ses confrères : amateur
» éclairé, il ne changea pas de sentimens ;
» & le Souverain se crut plus étroitement
» obligé d'être protecteur. A peine lui
» fait-on connoître le besoin des instruc-
» tions chirurgicales, qu'il remplit les espé-
» rances & comble tous les vœux à cet égard.

» Les moindres arrangemens qui pouvoient
» contribuer à la perfection de cet établisse-
» ment & en assurer la durée se présentent
» à son esprit ; il met de l'empressemnnt
» à donner les ordres nécessaires. M. *de la*
» *Peyronie* reçoit un bref de Sa Sainteté,
» par lequel Elle le prie de concourir au
» bien public en lui procurant la collec-
» tion la plus complette des instrumens de
» chirurgie : il informe le Roi de la com-
» mission dont il est chargé, & elle lui devint
» doublement flatteuse par l'intérêt que Sa
» Majesté y prit. Elle voulut en faire les frais,
» & ces instrumens les plus beaux & les
» mieux conditionnés qu'on ait vus, furent
» envoyés au Pape, en présent, & comme
» une marque d'amitié ; c'est ainsi qu'en
» parle l'histoire de l'Institut. *Benoît XIV*
» ordonna que chaque année on feroit à
« perpétuité dans chacun des deux hôpi-
» taux une démonstration de ces instru-
» mens, qu'on expliqueroit leur nature &
» leur usage, & qu'on s'en serviroit sur
» les cadavres, pour enseigner la méthode
» d'opérer dans les différentes maladies
» qui ont besoin du secours de la main.
» La garde de ces instrumens fut confiée à
» M. *Molinelli*, avec le titre de Professeur
» Bénédictin, du nom du Fondateur. Un

»établissement aussi utile seroit seul capable
» de rendre chère à la postérité la mémoire
» de *Benoît XIV*. Quand les bien-faits
» d'un Prince assurent l'enseignement
» d'un art aussi utile, ils ne se bornent
» pas à ceux qui ont le bonheur de vivre
» sous son règne, ils lui acquierent des
» droits à la reconnoissance des citoyens,
» qui à l'avenir devront la santé & la vie
» aux secours de la chirurgie. M. *Moli-*
» *nelli* manifesta les sentimens dont il
» étoit pénétré, dans un discours d'inau-
» guration, prononcé au mois de Novem-
» bre 1742, & qui fut fort applaudi. L'Au-
» teur nous a intéressés à sa gloire. Les
» dissections anatomiques, les opérations
» de Chirurgie par lesquelles on exerce
» les candidats dans le sein de notre Col-
» lége, les démonstrations qu'on fait en
» faveur des étudians dans l'amphithéâtre
» de nos Ecoles, par la libéralité du Roi,
» sont rappellées comme des exemples qui
» ont procuré l'établissement de Bologne
» & comme des modèles à suivre pour
» qu'il soit utile. Ce discours a été im-
» primé avec une épître dédicatoire à
» *Benoît XIV*, dans laquelle M. *Moli-*
» *nelli* rend à cet homme immortel les
» actions de graces qui lui sont si juste-
» ment dues. Il avoit à exprimer les mou-

» vemens de son amour, de son respect
» & de sa reconnoissance particulière. Ce
» grand Pape ne parloit jamais de *Moli-*
» *nelli* qu'avec les témoignages d'estime
» les plus flatteurs; dans ses expressions
» favorites il le nommoit l'honneur de
» son pays, la gloire de la patrie. *L'onor*
» *del nostro paese, l'onor della nostra pa-*
» *tria. Benoît XIV* aimoit tendrement sa
» patrie, & particulièrement ceux qui s'y
» distinguoient dans les sciences, &c ».

M. *Molinelli* est mort d'apoplexie le 11 Octobre, âgé de soixante-six ans.

L'extrait des Mémoires lus à la séance, dans le prochain Mercure.

LETTRE *du sieur* THILLAYE, *Pompier privilégié du Roi, demeurant à Rouen.*

VOUS avez annoncé, Monsieur, en différens temps, par votre Mercure, les avantages de mes pompes à incendies, ainsi que celle pour les puits, & les nouvelles machines pneumatiques à deux corps de ma composition; j'ai fait publiquement pendant plusieurs années les épreuves & les démonstrations de toutes ces pompes chez les RR. PP. Feuillans, rue Saint Honoré, où est mon magasin. Le grand

débit que j'en ai fait, tant pour le service du Roi que pour différens Corps de Ville, & autres personnes de nom, a été pour moi une preuve certaine de la préférence que le public a bieu voulu donner à mes ouvrages.

Comme je ne néglige rien, Monsieur, pour ce qui peut lui être utile, je lui propose, par la voie de votre *Journal*, trois nouvelles machines desquelles il pourra tirer de très-grands avantages.

La première est la marmitte ou digesteur de *Papin* simplifié ; cette machine, à qui on peut donner le titre de marmitte économique, puisqu'à peu de frais & avec des choses qui ne sont plus que de rebut, comme os de toute espèce, on en retire une très-bonne subsistance, est une nouvelle ressource pour les pauvres, dont ils sont redevables à M. l'Abbé *Vregeon*, Membre de l'Académie de Rouen & Associé de celle de Clermont. Les recherches & expériences multipliées de ce zélé Académicien ont donné lieu à l'usage de cette machine dans plusieurs hôpitaux ; mais comme les dispositions & l'armure en fer la rendoient ridicule, beaucoup de personnes s'en étoient dégoûtées. C'est par cette raison, & afin de répondre aux vœux de M. l'Abbé *Vregeon*, que j'ai porté mes

réflexions ſur cette machine pour chercher à la rendre plus ſimple, plus ſolide & d'un uſage ſi commode que chacun puiſſe s'en ſervir ſans courir aucuns riſques ; c'eſt à quoi je me flatte d'être parvenu, & c'eſt ſans en augmenter le prix.

La ſeconde eſt une nouvelle caſſerolle domeſtique fermant à vis & portant ſon bain-marie, très-commode pour la cuiſſon des viandes.

La troiſième enfin eſt une nouvelle caffetière portant auſſi ſon bain-marie, & fermant très-exactemenr à vis, avec laquelle on fait le caffé ſans évaporation, par conſéquent plus ſpiritueux & en outre moins de goût de feu, moins d'acrimonie, & dans lequel il faut moins de ſucre. L'utilité du bain-marie étant reconnue par les Chymiſtes & Diſtillateurs, je ne m'étendrai point pour faire connoître les avantages qu'on en peut tirer, il ſe fait concevoir par lui-même : je n'entrerai point dans la deſcription de chacune de ces machines, elle va ſe trouver dans le certificat d'approbation de MM. de l'Académie des Sciences de Paris. En voici la teneur :

Extrait des regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du 6 Juillet 1765.

Meſſieurs *Hellot* & *de Montigni* qui

avoient été nommés pour examiner quelques changemens à faire au digesteur ou machine de *Papin*, & quelques applications du même principe à des usages domestiques, proposées par le sieur *Thillaye*, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que la manière proposée par l'Auteur d'unir le digesteur à son couvercle par le moyen d'un écrou mobile au lieu de levier de fer employé par *Papin* & la vis qu'il y joint pour pouvoir laisser échapper les vapeurs après l'opération, rendoient le service de cet instrument plus facile, *sans* rien diminuer de sa solidité. Que les casserolles & les caffetières, closes par des couvercles assujettis par un écrou & plongés dans un bain-marie, qu'on peut fermer comme le digesteur, pourroient être fort utiles, pourvu que les caffetières d'étain, qu'on peut faire aussi servir d'alembics, fussent revêtues d'une enveloppe de cuivre comme les casserolles, pour résister à l'effort de la liqueur qu'on y retient convertie en vapeurs ; que ces vaisseaux auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en ébullition sans qu'elles s'évaporent, sans que les matières qu'on y mettra puissent se brûler & donner, en s'attachant au fond, un goût désagréable ; & qu'enfin on y pourra retenir

retenir les parties ſpiritueuſes qui s'échappent néceſſairement dans les vaiſſeaux ordinaires, & qui peut donner lieu à quantité d'expériences curieuſes ; qu'on peut de plus réduire l'eſpèce de digeſteur qui les enveloppe à un ſimple bain-marie, en laiſſant ouvert le tuyau par lequel on y introduit l'eau, mais qu'on ne ſauroit trop recommander à ceux qui s'en ſerviront aux uſages domeſtiques, de ne les pas laiſſer trop long-temps ſur le feu, s'ils veulent éviter des exploſions dangereuſes que cauſeroit néceſſairement la vapeur qu'on y retient ſi on continuoit trop long-temps à l'échauffer ; qu'au ſurplus la conſtruction de ces différens inſtrumens paroiſſoit ſimple, ſolide & commode, & préférable à celle de *Papin*. En foi de quoi j'ai ſigné le préſent certificat. A Paris, le 13 Juillet 1765. *Signé*, GRAND JEAN DE FOUCHY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

Par ce jugement il demeure conſtant, 1°. que le ſervice du digeſteur eſt devenu plus facile ſans rien diminuer de ſa ſolidité. 2°. Que les caſſerolles ainſi que les caffetières à bain-marie ſe fermant avec exactitude, auront l'avantage de pouvoir tenir l'eau & les autres liqueurs très-long-temps en ébullition, ſans évaporation, ſans au-

cun risque que ce qu'on mettra cuire ou infuser s'attache & brûle ; & qu'enfin on pourra retenir les parties spiritueuses qui s'échappent dans les vaisseaux ordinaires, ce qui peut donner lieu à quantité d'expériences curieuses, & qu'au surplus la construction de ces différens instrumens paroissoit simple, commode, solide & préférable à celle de *Papin*.

J'espère vers le 15 Avril me rendre à Paris si quelques entreprises inattenduës ne m'en empêchoit : je ferai les expériences & démonstrations de toutes ces machines chez les RR. PP. Feuillans, & notamment d'une pompe à incendie pareille à deux que je viens de fournir pour le Roi, qui produit un muid d'eau à la minute, & l'élève à quatre-vingt pieds au moins du rez de chaussée sans l'aide d'aucun boyau de cuir. Je délivre gratis les figures & les descriptions de toute ces machines à ceux qui m'en demandent, je les prie seulement d'affranchir leurs lettres.

Je suis, &c.



ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

M. *le Veau*, Graveur, vient de mettre en vente une estampe d'après M. *Vernet*, intitulée *les Amans à la pêche*, & l'a dédiée à ce célèbre Artiste. C'est suffisamment indiquer les efforts qu'a fait le Graveur pour marquer sa reconnoissance au Peintre, & nous croyons qu'il y a réussi.

MUSIQUE.

ARIETTE nouvelle, dédiée à Mde la Marquise *de Rohaut*, par M. *Favier*, Musicien, Maître de Goût, de Guittarre & de Lyre. Prix 1 liv. 4 sols. Aux adresses ordinaires de Musique.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue toujours *la Reine de Golconde*, Ballet Héroïque, duquel nous avons suffisamment parlé dans le Mercure précédent.

Cet Opéra, qui est à la dix-huitième représentation, a été suivi avec autant d'affluence que l'on peut en attendre dans cette saison, sans que, par-là, les suffrages du public en paroissent plus réunis.

COMÉDIE FRANÇOISE.

MLLE *Sainval*, Actrice nouvelle, qui n'avoit point encore paru sur ce théâtre, y a débuté Lundi, 5 Mai, par le rôle d'*Ariane* (1). Elle a continué son début par celui

(1) Cette Débutante n'est pas la même qui avoit pris ce nom, sous lequel nous avons parlé d'un début dans les Mercures précédens.

d'*Alzire*, & par *Amenaïde* dans *Tancrede*. Elle a joué trois fois chacun de ces rôles.

Dès la première représentation de ce début, l'Actrice nouvelle annonça des talens distingués, qui ont successivement attiré un plus grand nombre de spectateurs; ensorte que, malgré les fêtes & la distraction des parties de campagne, la foule est devenue aussi considérable à ce théâtre que dans les fortes représentations d'hiver. Ce qui doit faire le plus d'honneur à la Débutante, c'est que cette affluence a été plus remarquable dans *Tancrede*, Tragédie, dont le sort avoit paru dépendre principalement du rôle d'*Amenaïde*, établi avec tant d'éclat par la célèbre Mlle CLAIRON qu'il paroissoit douteux que l'on pût revoir cette Pièce sans elle.

La figure de la nouvelle Débutante est avantageuse pour la taille. Il y a dans la tête de la noblesse & beaucoup de caractère; mais en tout, la figure est plus disposée aux grands traits des passions, qu'à l'agrément & aux grâces des affections douces de la tendresse; ce qui fournit, au talent de l'Actrice, des obstacles à vaincre & des occasions de triompher davantage.

Un sentiment vif & ardent, une âme susceptible des passions fortes, qui s'approprie sans effort toutes celles que contien-

nent les rôles, & qui en même temps suggère presque toujours l'expression la plus vraie, sont des qualités naturelles à cette Actrice, & paroissent n'être en elle que l'effet de sa façon de sentir. Cependant le raisonnement bien réfléchi, bien distinct, qu'elle met dans plusieurs détails du débit, ne laissent pas douter de son intelligence, & donnent tout lieu de croire qu'elle réglera bientôt sur les principes du bon goût certains traits égarés du feu dont elle semble pénétrée.

Nous croyons être conformes au sentiment de la plus grande & de la plus saine partie des spectateurs, en présumant que ce sujet parviendra en peu de temps au plus haut point de la carrière dans laquelle elle entre avec tant d'avantages. Nous ne prétendons point dissimuler quelques défauts dans ce que nous appellerons le méchanique de l'art; défauts, qu'il est aisé d'entrevoir qu'elle a contractés malgré elle-même, par les fausses méthodes, & surtout par les faux exemples que l'on a sous les yeux dans la province. On doit néanmoins convenir que son jeu n'en est pas aussi chargé que celui de beaucoup d'autres débutans qui ont occupé ensuite les premiers rangs sur notre théâtre. Cette Actrice a éminemment ce don rare & su-

blime de l'âme, ce trait primitif du génie dans les grandes expressions, en un mot, ce qui ne s'acquiert jamais & ce que depuis très-long-temps on n'avoit pas eu occasion de remarquer dans les débuts du plus grand succès. Nous ne devons donc pas douter de ce que l'art bien entendu, de ce que l'habitude du théâtre de la Capitale & les propres réflexions de Mlle SAINVAL ajouteront à des talens naturels, aussi marqués & aussi dignes d'applaudissemens que les siens.

On a donné une représentation du *Philosophe sans le savoir*, qui avoit été demandée, & qui a eu des applaudissemens encore plus vifs que lorsque cette Pièce a occupé si long-temps le théâtre.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi, 8 Mai, une nouvelle Actrice Italienne débuta sur ce théâtre par le rôle d'amoureuse dans *Arlequin, valet étourdi.* Elle a continué ce début dans plusieurs autres rôles du même genre, de diverses autres Pièces Italiennes. Le public l'a reçue favorablement & paroît la voir avec d'autant plus de plaisir, qu'elle joint à ce talent

celui de la danſe, dans lequel elle paroît avec ſuccès.

Preſque dans le même temps (le 12 Mai) un nouvel Acteur pour l'Opéra bouffon a débuté par le rôle de *Pandolfe* dans la *Servante Maîtreſſe*, & par celui du *Soldat dans le Soldat Magicien*. Il a continué ce début par le rôle du *Maréchal*.

On a donné pendant le courant du mois pluſieurs repréſentations ſuivies de *la Fée Urgele*, *d'Annette & Lubin*, *d'Iſabelle & Gertrude*, & de *Tom Jones*, indépendamment des repréſentations des autres comédies à ariettes ſi connues & ſi ſouvent répétées ſur ce théâtre.

CONCERTS SPIRIEUELS.

LE Concert du Jeudi, 8 Mai, jour de l'Aſcenſion, a commencé par *Diligite juſtitiam*, *&c.* nouveau Motet à grand chœur, tiré de l'Eccléſiaſte, de la compoſition de M. PRUDENT. Cet ouvrage a été reçu favorablement & a donné une idée aſſez avantageuſe des talens de l'Auteur. M. HOCHBRUCKER, de la Muſique du Prince LOUIS DE ROHAN, a exécuté ſur la harpe pluſieurs morceaux de ſa compoſition, dont le mérite & l'exécution ont également contribué aux vifs applaudiſſemens qu'il a reçus. Mlle DELAMADELEINE, jeune ſujet attaché au Concert, a débuté dans le

Motet à voix seule de M. LEFEVRE, *Quam bonus Israel*, *&c.* & a fait un vrai plaisir par la qualité de sa voix, quoique d'un foible volume, & par l'adresse & la précision qu'elle a montrées. M. CAPRON a joué, avec tout le talent qu'on lui connoît, un Concerto de violon mêlé d'airs connus, dont l'effet, très-agréable, a été vivement senti. Ce Concert a été terminé par *Exurgat Deus*, *&c.* nouveau Motet à grand chœur de M. l'Abbé d'HAUDIMONT, Maître de Musique des SS. Innocens. Ce Motet a confirmé la réputation qu'avoit déja son auteur ; l'on ne peut trop exciter à fournir une carrière dès l'entrée de laquelle il a obtenu un triomphe bien propre à redoubler son émulation.

Le Dimanche 18, jour de la Pentecôte, on a donné, pour premier Motet à grand chœur, *Confitebor tibi Domine*, *&c.* de LALANDE, chanté principalement par Mlles AVENEAUX & BEAUVAIS, qui y ont été fort applaudies. Après ce Motet M. BALBASTRE a exécuté son nouveau Concerto d'orgue d'une manière très-brillante & qui a contribué à faire goûter encore plus le mérite & l'agrément de cette production, pleine de chant & de grâces. Mlle ROZET a ensuite fort bien chanté *Exultate*, *&c.* Motet à voix seule de M. DAUVERGNE, dont les ouvrages, plus ou moins considérables, sont toujours marqués au coin du génie & de l'Artiste sçavant. Les Musiciens de S. A. S. Mgr le Prince DE CONDÉ ont exécuté, avec un ensemble peu commun, plusieurs morceaux qui ont fait plaisir, sur-tout le dernier, dont M. DE BURI est l'Auteur, & qui a toujours été si bien reçu du public dans l'Acte *d'Hilas*, donné assez récemment à l'Opéra. M. TIROT, de l'Académie Royale de Musique, a débuté par le très-joli Motet à

voix seule de M. Lefevre, *Coronate flores*, &c. La timidité excessive de ce jeune Sujet a nui au développement de son organe, mais n'en a point altéré la qualité ; & nous ne craignons point de dire trop en assûrant qu'on ne peut pas entendre une voix de haute-contre dont le son soit plus naturel, plus argentin, ni plus sensible : cette sensibilité si précieuse s'est sur-tout fait remarquer dans le morceau pathétique de ce Motet ; & le public, toujours empressé à encourager les talens naissans, a marqué sa satisfaction de manière à accélérer les progrès qu'on doit attendre de M. Tirot. On a terminé ce Concert par le nouveau Motet de M. l'Abbé d'Haudimont, *Exurgat Deus*, &c. qui lui a mérité de nouveau les suffrages les plus flateurs.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Versailles, le premier Mars 1766.

Le Prince de Naſſau-Saarbruck, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a été préſenté hier à Sa Majeſté ainſi qu'à la Famille Royale.

Le Roi a accordé la commiſſion de Colonel au ſieur Wolter de Neurbourg, Lieutenant François de la Compagnie des Cent Suiſſes de la garde du Roi, & au ſieur Glaſſon de la Chateigneraye, Enſeigne avec brevet de Lieutenant Suiſſe & Aide-Major dans la même Compagnie.

Du 8 Mars.

La Reine s'eſt trouvée mieux ces jours derniers. Hier Sa Majeſté fut purgée très-efficacement : le ſoir le redoublement fut moindre & la nuit a été bonne. La toux eſt diminuée.

Du 12.

La Reine eſt mieux depuis trois jours ; elle a été purgée le 10. La nuit dernière a été très-bonne. Mais, quoique la toux & les autres accidens ſoient calmés, il reſte toujours encore un petit mouvement de fiévre.

Le Roi ayant permis à ſon Parlement de Paris

de lui faire une grande députation le 9, elle a été introduite dans la chambre de Sa Majesté le même jour à sept heures du soir. Les Députés, au nombre de quarante, ont été présentés par le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de Paris, & conduits par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies. Le Roi, dans son fauteuil & en présence des Ministres de son Conseil & de ses Grands Officiers, a écouté le discours que le Premier Président avoit été chargé par le Parlement de lui adresser; après quoi Sa Majesté a dit aux Députés de retourner à la salle d'audience jusqu'à ce qu'elle les fît appeller. Le Roi a assemblé ensuite son Conseil, à l'issue du quel Sa Majesté a fait revenir la grande députation & lui a fait sa réponse.

Le même jour Sa Majesté & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Harville avec Demoiselle de la Trousse, & celui du Comte d'Hérouville, Lieutenant Général des Armées du Roi, avec Demoiselle d'Arrot.

Le Marquis de Paulmy, Ministre d'Etat, vient d'être nommé pour remplacer le Comte de Baschy en qualité d'Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise. Il a eu l'honneur de remercier le 9 Sa Majesté, à qui il a été présenté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

Le même jour le Comte de Beautteville, Ambassadeur du Roi auprès des Cantons Suisses, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à Genève.

Le sieur de Buffon, Intendant du Jardin du Roi & Membre de l'Académie Royale des Sciences, a eu l'honneur de présenter le même jour à Sa Majesté le quatorzième volume de l'*Histoire Naturelle.*

Du 15.

Hier la Reine a été purgée très-efficacement & a passé une très-bonne nuit : il reste encore un petit mouvement de fiévre qui n'a rien d'inquiétant.

Le 11 le Comte de Poninski eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre du Primat de Pologne, son parent.

On célébra le 8, dans l'église de Notre-Dame de cette Ville, un Service anniversaire pour le repos de l'âme de feue Madame Henriette de France. Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, assistèrent à cette cérémonie, à laquelle officia le sieur Allart, Curé de la Paroisse.

DE L'ORIENT, le 5 Février 1766.

En conséquence des ordres de la Compagnie des Indes, on célébra hier, dans la chapelle de ce port, un Service solemnel pour feu Monseigneur le Dauphin. Tous les vaisseaux & autres bâtimens qui se sont trouvés dans le port avoient leur pavillon à mi-mât & leurs vergues en pantenne, suivant l'usage observé pour ces tristes cérémonies. Le vaisseau de l'avant-garde, qui porte la flamme, tira en deuil de cinq minutes en cinq minutes pendant le Service, qui fut terminé par un salut de vingt-quatre coups de canon.

La Compagnie a donné ses ordres pour faire célébrer un pareil Service dans tous ses établissemens.

DE SENS, le 23 Février 1766.

On a célébré hier ici, avec toute la pompe

convenable, le Service destiné à terminer la quarantaine de feu Monseigneur le Dauphin. Le Cardinal de Luynes y a officié, & les Evêques de la Province, toutes les Compagnies, & plusieurs personnes considérables y ont assisté. L'oraison funèbre a été prononcée par l'Abbé Bourlet de Vauxcelles, l'un des Vicaires Généraux du Diocèse.

De Paris, le 10 Mars 1766.

On a reçu, le 25 du mois dernier, la triste nouvelle de la mort du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Le 5 de ce mois, vers les six heures du matin, ce Prince se trouvant seul dans sa chambre, selon son usage, pour faire ses prières, & s'étant approché trop près de la cheminée, le feu prit à ses vêtemens avec tant de rapidité que, malgré les secours les plus prompts, on ne put empêcher la flamme de faire une impression considérable sur toute la partie gauche du corps, & principalement sur le bas-ventre. On s'étoit d'abord flatté que les plaies se guériroient aisément; mais la suppuration & la fiévre ayant considérablement augmenté, l'état de Sa Majesté Polonoise devint de plus en plus dangereux. Enfin, après avoir souffert les douleurs inséparables de sa maladie avec une résignation digne de sa piété & de son courage, ce Prince reçut, le 22 les sacremens de l'église, qui lui furent administrés par le Cardinal de Choiseul, & rendit les derniers soupirs le 23, à quatre heures du soir.

Stanislas Leczinski étoit né le 20 Octobre 1677. Il fut élu Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie, pour la première fois le 12 Juillet 1704, & pour la seconde fois le 12 Septembre 1733. Il abdiqua la couronne en 1736, & fut mis en pos-

session du Duché de Lorraine & de Bar au commencement de l'année suivante. Il avoit épousé en 1698 Catherine Opalinska, fille de Jean-Charles, Comte de Bnin-Opalinski, Castellan de Posnanie, morte le 19 Mars 1747. De ce mariage, dont la Reine est le fruit, Sa Majesté Polonoise avoit eu une autre fille, appellée Anne, née le 25 Mai 1699, & morte le 20 Juin 1717. Les vertus & les rares qualités que ce Prince a montrées dans les différentes situations de sa vie lui ont mérité le respect de toute l'Europe, & sa perte excite les regrets les plus vifs & les plus sincères dans la Province qu'il gouvernoit & à qui il n'a cessé de donner les marques les plus essentielles & les plus multipliées de sa bienfaisance.

Le Roi a nommé, pour remplir la place vacante d'Adjoint dans la Classe de Géométrie à l'Académie des Sciences, le sieur Jeaurat, Professeur Royal de Mathématiques à l'Ecole Royale Militaire, ci-devant Adjoint surnuméraire dans la Classe d'Astronomie.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres d'Angers tint, le 19 Février, une séance publique, dans laquelle le Marquis de Contades, l'un des Membres de cette Académie, prononça l'oraison funèbre de feu Monseigneur le Dauphin.

Il a paru, le 13 du mois dernier, un grand nombre de loups affamés du côté de Mareuil & de Paussac, Sénéchaussée de Périgueux, frontière de l'Angoumois : ils ont déja dévoré ou grièvement blessé près de vingt personnes. Vingt paysans étant accourus au secours d'un malheureux qu'un de ces animaux déchiroit, l'animal a quitté sa proie & est venu à eux en poussant des hurlemens affreux. Ces paysans, qui l'avoient tiré & manqué deux fois, n'ayant plus de poudre pour

recharger deux fusils dont ils étoient munis, s'en retournoient lorsqu'un d'entre eux, âgé de soixante ans, après avoir exhorté vainement ses camarades à le suivre, se détermina à aller seul, armé d'une serpe, attaquer en leur présence le loup qui étoit retourné à sa proie. L'animal s'élança contre lui en hurlant, mais le Paysan le terrassa & le combattit avec tant de vigueur & d'adresse qu'il le tua sans en avoir été blessé. Le Roi a ordonné qu'on s'informât de l'état, de la famille & de la fortune de cet homme courageux, à qui Sa Majesté est dans la résolution d'accorder une récompense. On lui a déja fait savoir que ses enfans, s'il en a, seront exempts de la milice.

AVIS DIVERS.

PLUS un remède a de succès, plus on s'attache à le contrefaire, & les meilleurs sont les plus sujets à être falsifiés. Le Vinaigre Romain du sieur *Maille*, excellent pour la propreté, la conservation des dents, des gencives & de la bouche, continue d'opérer tous les bons effets reconnus, tant par la Commission Royale de Médecine que par M. le premier Médecin lui-même, qui en a autorisé la distribution : aussi les contrefactions se multiplient-elles à mesure qu'il augmente de célébrité. Le moindre inconvénient de ces contrefactions seroit de ne rien effectuer de ce qu'elles promettent, si, en se décréditant elles-mêmes, elles n'empêchoient beaucoup de personnes de discerner le vrai remède du faux. Voilà principalement ce qui nous fait revenir sur certaines compositions,

plus sujettes, par leur seule vogue, à être dénaturées que les autres. Le Vinaigre Romain, dont le sieur *Maille* a seul le secret, est spiritueux, pénétrant, dessicatif, balsamique & anti-scorbutique. Il a la vertu de guérir les affections scorbutiques qui s'attachent principalement aux gencives. Il raffermit les dents dans leurs alvéoles & les blanchit, empêche la carie & en arrête les progrès, rend l'haleine douce & rafraichit les lévres. Il est sur-tout d'un grand usage pour tous les voyages de mer, & particulièrement pour ceux de longs cours. C'est le témoignage que lui rendent tous les marins qui en ont usé. Le soin qu'ils ont de s'en pourvoir & la consommation qui s'en fait dans les ports, où l'Auteur en expédie tous les jours, est une preuve de fait au-dessus de toutes celles de raisonnement. Toutes les bouteilles qu'il distribue sont cachetées de son cachet où sont empreintes les armes impériales, ainsi que sur l'étiquette de la bouteille. On trouve encore chez le sieur *Maille* un Vinaigre de Turbie, qui guérit le mal de dent & qui en appaise sur le champ la douleur; un Vinaigre de Storax qui blanchit, unit, affermit la peau, donne un teint clair, frais & très-vif, & garantit des rides; un Vinaigre de fleurs de citron, pour ôter toutes sortes de boutons au visage; un Vinaigre de racines, qui ôte toutes les taches; un Vinaigre d'écaille, qui guérit les dartres; un vinaigre contre les vapeurs; un Vinaigre de cyprès, immanquable pour noircir les cheveux & les sourcils blancs ou roux & pour conserver les cheveux; un Vinaigre Scellétique pour la voix, & le vrai Vinaigre des quatre voleurs, qui est le préservatif le plus sûr contre toutes espèces de contagion & de mauvais air. Le prix des plus petites bouteilles de ces

différens Vinaigres, ainsi que du Romain, est de 3 liv. Le magasin du sieur *Maille* est d'ailleurs assorti de toutes sortes de Vinaigres au nombre de deux cents espèces, soit pour la table, soit pour les bains & la toilette. Ces sortes de Vinaigres peuvent se transporter par mer, dans les parties du monde les plus éloignées, sans craindre que le temps ni le transport puissent en altérer la qualité, qui devient plus parfaite en vieillissant. Les personnes de province qui voudront s'instruire plus particulièrement des qualités de ces différens Vinaigres, auront soin d'affranchir les lettres qu'elles écriront audit sieur *Maille*; & en mettant l'argent à la poste, aussi franc de port, on leur fera tenir exactement les Vinaigres qu'elles demanderont, avec la manière d'en faire usage. La demeure de l'Auteur est rue Saint André-des-Arts, la troisième porte-cochère à droite en entrant par le pont Saint Michel, aux armes impériales. *Il a* établi un bureau de distribution chez le sieur *Parisot*, place du Gouvernement à Lyon, pour la facilité des personnes de province qui avoisinent cette ville.

Le sieur *Belleville* continue toujours sa poudre de limonade séche avec plus de succès que jamais. Cette limonade est aussi bonne que si le citron venoit d'être pressé. Elle peut se porter aux endroits les plus éloignés & se conserve. Il ne faut qu'une cuillerée ordinaire pour faire une caraffe de demi-septier, cela dépend du goût, on en met plus ou moins; elle est très-saine & rafraîchissante, beaucoup meilleure que le syrop de limon. Il y a des flacons de 3 & de 6 liv. On fait dix-huit ou vingt caraffes avec un flacon de 3 liv. Il tient son magasin présentement rue de Grenelle,

chez le Charron du Roi à Paris.

BÉCHIQUE Souverain ou Syrop Pectoral, approuvé par brevet du 24 Août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérées, oppression, foiblesse de poitrine & asthme humide. Ce béchique, en tant que balsamique, a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poulmon, d'adoucir l'acrimonie de la limphe; & comme parfait restaurant, il rétablit les forces abattues, rappelle peu à peu l'appétit & le sommeil, produit en un mot des effets si rapides dans les maladies énoncées, que la bouteille, taxée à 6 liv. scellée & étiquetée à l'ordinaire, suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès. Il ne se débite que chez la Dame veuve *Mouton*, Apothicaire, rue Saint Denis, à côté des Filles-Dieu, vis-à-vis le Roi *François* à Paris.

Azor, Elixir anti apoplectique, stomachique, carminatif, le plus parfait qui ait encore paru, tant par son efficacité, que par sa finesse & son parfum, qui rendent cet Elixir agréable.

Comme stomachique, il favorise insensiblement la digestion, dont la mauvaise qualité est la source ordinaire de l'apoplexie, & ce, sans aucunement échauffer. Comme carminatif, il calme les vapeurs, sur-tout celles occasionnées par les vents qu'il dissipe, ainsi que les coliques qu'ils occasionnent.

Les bouteilles sont de demi-septier, à raison de 3 liv. Une cuillerée à bouche est suffisante pour en constater l'efficacité.

On n'en trouvera que chez le sieur *Roussel*, Epicier-Droguiste, dans l'Abbaye Saint Germain.

des-Prés, à côté de la fontaine, *vis-à-vis* Madame *Duliége*, Marchande Lingère à Paris.

Le nombre des Porte-falots qui éclairent les particuliers la nuit étant considérablement augmenté, M. le Lieutenant-Général de Police vient d'ordonner que, pour prévenir les inconvéniens dont le public pourroit se plaindre à l'avenir, chaque Porte-falot sera muni d'une commission contenant son signalement.

Qu'il portera toujours la nuit son falot allumé.

Qu'il ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, le prêter.

Qu'il ne pourra changer de demeure sans en faire sa déclaration dans les vingt-quatre heures.

Qu'il sera tenu de représenter dans le même délai les effets qu'il aura trouvés.

Les personnes qui seront dans le cas de se plaindre d'eux, pourront s'adresser au Bureau de la Sûreté, chez M. le Lieutenant-Général de Police, ou à la Dlle *Tariot*, Directrice du Bureau général des Porte-falots, place de l'Estrapade, à côté de la rue des Postes.

Pour faire connoître le Porte falot dont on aura à se plaindre, il suffira d'indiquer le N°. de son falot.

Les sieurs *Stoucard* & Compagnie demeurant à l'Hôtel de Gournay, rue de Charenton, fauxbourg Saint Antoine, près les Enfans trouvés, continuent la fabrique de toiles à fleurs dorées, argentées & en camayeux, imitant les étoffes riches de France, des Indes & de la Chine & les damas de toutes sortes de couleurs, ainsi que les fleurs-de-lys pour les chambres de justice & les bureaux du Roi.

Ces toiles sont très-propres pour tapisser les

antichambres, sallons, salles à manger, galeries, salles de billard, boudoirs & cabinets de toilette. On en fait aussi des paravents, écrans, chaises, fauteuils & canapés, pour être exposés dans les jardins à l'injure de l'air & de la pluie, sans qu'ils soient sujets à dépérir.

L'éclat & la solidité de ces toiles sont si connus qu'il est inutile d'en faire l'apologie, puisque ceux qui en ont déja employé en achetent journellement pour des meubles ; on doit même observer que depuis huit années, époque de leur établissement, les sieurs *Stoucard* & Compagnie ont porté la perfection de ces toiles peintes au plus haut degré : elles perdent leur odeur vingt-quatre heures après être tendues, il n'y a que celles destinées aux voyages de long cours qui la conservent pendant huit ou dix jours seulement, parce qu'elles sont renfermées dans des caisses un certain temps. On peut assurer MM. les Habitans des Colonies que ces mêmes toiles ne sont aucunement sujettes à être mangées par les rats, si connus par leur vice destructif. Les punaises & les autres insectes ne restent point dans les chambres où elles sont tendues. On leur donne la préférence pour les ameublemens des châteaux & des maisons de campagne, attendu qu'elles se conservent à leur place & que nulle saison ne leur est contraire ; il est simplement nécessaire de les faire épousseter & quelquefois les laver.

ERRATA.

Dans le Mercure du mois de Mai, page 202, en date du 16 Février, on lit Mde la Comtesse *de Beaune* a été présentée au Roi ; il faut lire Mde la Comtesse *de Banne*.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Juin 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce premier Juin 1766.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.